A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LE DÉPARTEMENT

DE

LA MEURTHE,

STATISTIQUE

HISTORIQUE ET ADMINISTRATIVE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE M. LUCIEN ARNAULT,

PRÉFET DE LA MEURTHE,

PAR HENRI LEPAGE,

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES,

LETTRES ET ARTS DE NANCY;

Avec une carte du Département, dressée par M. GUIBAL.

PREMIÈRE PARTIE.

NANCY,

CHEZ PEIFFER, LIBRAIRE-ÉDITEUR, PASSAGE STANISLAS,

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DU DÉPARTEMENT.

1845.

Digitized by Google

Digitized by Google

AD 331/25

LE DÉPARTEMENT
DE
LA MEURTHE,
STATISTIQUE
HISTORIQUE ET ADMINISTRATIVE.

PREMIÈRE PARTIE.

Digitized by Google

NANCY, IMPR. DE J. TROUP.

Digitized by Google

LE DÉPARTEMENT

DE

LA MEURTHE,

STATISTIQUE

HISTORIQUE ET ADMINISTRATIVE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE M. LUCIEN ARNAULT,

PRÉFET DE LA MEURTHE ;

PAR HENRI LEPAGE,

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES,

LETTRES ET ARTS DE NANCY.

Avec une carte du Département dressée par M. GUIBAL.

PREMIÈRE PARTIE.

BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

NANCY,

CHEZ PEIFFER, LIBRAIRE-ÉDITEUR, PASSAGE STANISLAS,

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DU DÉPARTEMENT.

1843.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE.

En entreprenant d'écrire l'histoire et la statistique des communes du département de la Meurthe, j'ai eu pour but de faire connaître, autant que possible, l'état ancien et l'état actuel des différentes localités qui se trouvaient dans la partie de la province de Lorraine que nous habitons.

La plupart des écrivains qui ont traité ce sujet, se sont contentés de le faire d'une manière superficielle et ont laissé de côté un grand nombre de faits curieux consignés dans les archives publiques ou seulement dans les manuscrits de nos bibliothèques. Se bornant à recourir à la carte insérée dans D. Calmet, ou aux autres cartes du XVIII[e] siècle, ils ont donné une origine récente à beaucoup de villages dont il est question dans des titres qui remontent à une époque fort reculée.

Heureusement pour notre histoire qu'il est d'autres sources auxquelles on peut puiser. Le *Cartulaire de Lorraine* (1), les *Archives* du département (2), le recueil possédé par M. Noël (3), un volume considérable de vieilles chartes, déposé aux Archives, sont autant d'ouvrages riches de

(1) Quatre vol. in-folio, de la bibliothèque publique de Nancy.

(2) Trente-deux vol. in-folio servent de table aux différentes liasses renfermées aux Archives, et indiquent même des titres dont les originaux ont disparu.

(3) Dix vol. in-folio, rédigés avec beaucoup d'ordre et de clarté.

Digitized by Google

renseignements précieux et généralement peu connus. On y trouve de curieux détails sur beaucoup de lieux, tant villes que bourgs, villages et censes, abbayes, couvents et prieurés, et des indications propres à fixer, sinon toujours leur origine, du moins l'époque où il en a été question pour la première fois.

En 1594, le président Alix a donné, sous le titre de *Dénombrement du duché de Lorraine* (1), une première description de ce pays, dans laquelle ses anciennes divisions et subdivisions administratives sont indiquées sommairement.

De 1594 au commencement du XVIII[e] siècle, époque où Bugnon, géographe de Léopold, répandit en Lorraine de nombreuses copies, la plupart autographes, de son *Polium* (2) et de ses *Abrégés*, les seuls documents de statistique historique que nous ayons se trouvent dans l'*Etat général de la consistance du domaine de Lorraine et Barrois* en 1632 (3), dans les *Mémoires des intendants Turgot et Vaubourg sur la Lorraine*, vers 1690 (4), et enfin dans les Atlas de Tassin et de Beaulieu. Là nous voyons, en plan et en perspective, beaucoup de forteresses lorraines dont il ne reste plus aujourd'hui ni tours, ni murailles d'enceinte, ni fossés. La culture et des constructions plus ou moins récentes en ont enfoui les derniers vestiges; à peine existe-t-il quelques matériaux épars à la surface du sol pour indiquer vaguement que d'anciens édifices occu-

(1) Le manuscrit de M. J. Lamoureux, qui est un des plus anciens, porte pour titre : *Description particulière des principautés, marquisats, comtés, baronnies, terres, seigneuries, villes, bourgs, villages, châteaux, fiefs et autres dépendances et annexes qui composent aujourd'hui ce beau et grand duché de Lorraine.*

(2) Celui dont je me suis servi appartient à M. le docteur Simonin père, qui a bien voulu me le confier.

(3) Six vol. in-folio, ms. de la bibliothèque de M. Noël.

(4) In-folio, ms. de la bibliothèque publique de Nancy.

Digitized by Google

paient la place des maisons actuelles et des terrains qui les environnent.

Outre cet Atlas, on possède un grand nombre de cartes dont voici l'énumération :

La carte de la Lorraine dressée par le célèbre géographe Gérard Mercator, à la fin du XVI^e^ siècle, d'après les ordres du grand-duc Charles III, et qui fait partie de l'Atlas d'Ortélius ; cette carte, bien qu'une des plus anciennes, ne paraît pas cependant la première en date, comme on pourrait le croire sur le témoignage du président Alix, dans l'épître dédicatoire de ses *Descriptions particulières de la Lorraine*, etc., ouvrage qui, comme on sait, est demeuré manuscrit. Sans trop me préoccuper de l'antériorité de telle carte de la Lorraine sur telle autre, la chose étant assez difficile à décider, je me bornerai à faire connaître succinctement les cartes géographiques de notre contrée, les plus importantes, qui ont paru depuis Mercator.

Je citerai en première ligne, et plutôt à cause de sa dimension que pour son exactitude, la carte de Lorraine de 1646 ; Paris, chez N. Berey ; — 2° celle de Sanson, 1661 ; — 3° de J.-B. Nolin, 1696 ; — 4° de A. Hubert Jaillot, six feuilles ; Paris 1704 ; — 5° de Cassini, quinze feuilles, sous les numéros : 80,-109,-110,-111,-112,-113,-141,-142, 143,-144,-161,-162,-163,-164 et 175 ; — 6° celle de Dezauche, deux feuilles ; Paris, 1790 ; — 7° la carte faisant partie de l'Atlas national publié en 1791, et contenant, pour la première fois, les nouvelles divisions décrétées par l'Assemblée Constituante : les anciennes en sont exclues ; — 8° la carte de la Lorraine, par Delamarche, 1792 ; c'est une des premières que nous connaissions où soient indiquées, avec les anciennes divisions, les nouvelles en départements. La carte du département de la Meurthe, publiée dans l'*Annuaire* de l'an XIII du même département, et dédiée au préfet, M. Marquis, doit être signalée ; il en

Digitized by Google

est de même de celle qui fait partie de la *Statistique administrative* du département de la Meurthe, dont on est redevable à M. Michel, de Vézelise. Je finirai par indiquer, comme dignes de toutes les préférences, les six feuilles de la carte de l'État-Major, dont l'acquisition, même pour ce qui comprend le seul département de la Meurthe, est un peu dispendieuse. Ces six feuilles, dont on a éliminé ce qui appartenait aux départements limitrophes pour ne conserver que ce qui concerne notre département proprement dit, ont été supérieurement lithographiées par les soins du Gouvernement. M. le Préfet a distribué *gratis* ces six feuilles aux différents chefs de service pour rester déposées dans les archives des administrations auxquelles ils appartiennent, et a pu en céder au prix coûtant, prix d'ailleurs très-modique, à quelques-uns de ses administrés.

Je n'ai pas mentionné les cartes de la Lorraine qui se trouvent dans certains ouvrages traitant de cette province; telles sont, entre autres, la carte d'Austrasie, qui fait partie des *Mémoires* de Chantereau-Lefebvre; — les cartes des Atlas publiés dans le XVI^e^ siècle et depuis, tant en France qu'en Allemagne et dans les Pays-Bas; — celle du diocèse de Toul, dans l'histoire de cette dernière ville par le P. Benoît Picard; — les cartes des deux éditions de l'*Histoire de Lorraine*, par D. Calmet; — celle enfin qu'a jointe à sa *Description* de notre contrée le savant et laborieux Durival.

Il y a un grand nombre de cartes manuscrites sur la Lorraine, dressées par le géographe Bugnon : elles ornent les nombreux *Polium* qu'il a laissés manuscrits; il existe particulièrement deux cartes sur une échelle très-étendue, et qui lui sont attribuées, avec quelque fondement. Elles renferment, notamment, ce qui forme aujourd'hui l'arrondissement de Nancy, quelques parties des arrondissements de Lunéville, de Toul, etc., etc. Une d'elles est parfaitement exécutée, et toutes deux sont

Digitized by Google

très-précieuses pour la connaissance de nos localités, telles qu'elles étaient au commencement du siècle dernier, sous Léopold et Stanislas; on y trouve le plan des villes, des bourgs, des villages, des hameaux, des abbayes et des fermes.

Au commencement du XVIII^e^ siècle, ainsi que je l'ai dit, le long et pénible labeur du copiste répandit en Lorraine les travaux statistiques de Bugnon, documents précieux, quasi officiels, car il avait mission du duc Léopold, et on ne sait trop pourquoi l'impression de ses ouvrages, si souvent annoncée par lui-même, s'est bornée à quelques-unes des cartes géographiques tracées de sa main avec une admirable netteté.

Dans le cours de ce même siècle se présentent successivement, entre autres ouvrages spéciaux qui peuvent être consultés avec fruit, souvent même reproduits dans tous leurs détails, comme on le verra dans le cours de cet ouvrage : le *Pouillé du diocèse de Toul*, par le P. Benoît Picard, et la notice qui se trouve dans l'*Histoire de la ville et de l'évêché de Toul*, par le même auteur; la *Notice* de D. Calmet, et sa grande *Histoire de Lorraine*, dont les preuves, la plupart en latin, il est vrai, renferment les titres les plus anciens sur nos différentes localités; les *Mémoires alphabétiques sur le Barrois*, par Maillet; le *Traité du département de Metz*, de Stémer, utile pour les communes du département de la Meurthe qui dépendaient jadis des Trois-Évêchés, comme Vic et tout son ressort bailliager; la *Description de la Lorraine et du Barrois*, par Durival; l'*Histoire civile et ecclésiastique de Verdun*, par Roussel; l'*Essai sur les duchés de Lorraine et de Bar et sur la ville de Nancy*, par Bilistein; le *Projet des coutumes du comté de Vaudémont*, de Frémery; le *Pouillé ecclésiastique et civil du doyenne du Saintois*, par le même auteur (1), etc., etc.

(1) Ces deux ouvrages, qui sont manuscrits, m'ont été communiqués par M. Noël.

Digitized by Google

On jugera, par mes citations nombreuses, que je n'ai dédaigné non plus aucune des œuvres contemporaines : le *Dictionnaire géographique du département de la Meurthe*, par Thiébaut (an XI); la *Statistique* de M. Marquis (an XIII); enfin celles de M. Michel, et de M. l'abbé Grosse : j'ai tout consulté. Les mémoires manuscrits, les recherches archéologiques, principalement celles que le savant M. Beaulieu a consignées dans ses trois volumes, dont le dernier vient de paraître, des articles même épars dans les revues ou les journaux, m'ont fourni de précieux renseignements.

Les documents administratifs ont été puisés aux sources les plus certaines, les plus authentiques. Les produits territoriaux m'ont été indiqués par MM. les Maires des communes; les notes sur les établissements industriels viennent des propriétaires de ces établissements eux-mêmes, ou de rapports officiels; enfin, l'énumération des cours d'eau, très-incomplète dans toutes les précédentes statistiques, a été prise dans un travail spécial fait par MM. les Employés des ponts et chaussées. Il en est de même des autres branches de la *Statistique*.

Un mot maintenant sur le plan que j'ai suivi.

Cet ouvrage est divisé en deux parties : dans la première, se trouve un aperçu général sur l'histoire et sur l'état actuel de notre département. Remontant jusqu'aux époques les plus reculées, j'indique les différentes divisions et subdivisions du pays sous les périodes gallo-romaine, austrasienne et lorraine proprement dite, et j'arrive ainsi jusqu'aux divisions de 1790, c'est-à-dire à la grande transformation de notre province en départements, et du département de la Meurthe en districts et en cantons. Les articles relatifs à la météorologie, à l'agriculture, à la géologie, à l'histoire naturelle, etc., qui se trouvent dans cette première partie de la *Statistique*, sont entièrement inédits et ont été rédigés par des

Digitized by Google

hommes spéciaux, dont le nom est depuis longtemps connu dans le monde savant (1).

La seconde partie de cet ouvrage est destinée au dénombrement ou plutôt à l'histoire et à la statistique des communes. Après avoir indiqué leur position topographique, leur distance du chef-lieu de département, de ceux d'arrondissement et de canton, le nombre des enfants qui fréquentent leurs écoles, leur surface et leur produit territorial, je donne leurs anciennes populations en 1710 (2), 1802 et 1822, leurs anciennes divisions politiques de 1594 à 1790, et leurs divisions ecclésiastiques; je présente ensuite les titres qui établissent leur ancienneté, puis vient le récit des événements historiques dont elles ont pu être le théâtre, et l'exposé des découvertes archéologiques qui y ont été faites (3). Ainsi le présent se relie au passé, et l'on voit réunies, dans un cadre étroit et facile à embrasser d'un coup d'œil, les physionomies ancienne, moyen-âge et moderne de toutes nos localités. Les censes, les hameaux n'ont pas été omis, et j'ai essayé même d'indiquer le nom des villages qui ont entièrement disparu.

Je ne terminerai pas sans témoigner ici hautement ma reconnaissance à toutes les personnes honorables qui ont bien voulu m'aider de leurs

(1) Je dois citer ici, quoique leurs noms se retrouveront plus tard : pour la météorologie, M. le docteur Simonin père ; pour l'histoire naturelle, MM. le docteur Godron, Suard, pharmacien ; Mathieu, professeur à l'École forestière ; de Saint-Florent et Le Petit ; pour la géologie, M. Guibal, juge de paix ; pour l'agriculture, M. Chrétien, professeur à l'École normale, etc., etc.

(2) Excepté pour les localités qui faisaient partie des Trois-Évêchés, et dont la population ne se trouve pas dans les anciens dénombrements que nous possédons.

(3) J'ai cherché, dans cette partie de mon travail, à répondre, autant que possible, à la série de questions adressées, il y a quelques années, par M. le Ministre de l'instruction publique, à MM. les Curés du département, et j'ai profité des renseignements fournis par quelques-uns de ces derniers.

Digitized by Google

conseils et de leurs lumières ; leur nom ne doit pas être gravé seulement dans mon cœur, car il serait injuste de leur ôter la part qu'ils doivent avoir dans une œuvre qui est autant la leur qu'elle est la mienne. Je dois citer particulièrement MM. Beaupré et Lamoureux, juges au tribunal civil ; M. l'abbé Marchal, curé d'Heillecourt, qui ont enrichi la *Statistique* de notes historiques du plus haut intérêt ; M. Henriot, agent-voyer en chef du département, qui m'a fait connaître ses curieuses découvertes et m'a sauvé d'un grand nombre d'erreurs topographiques ; le Bibliothécaire de la ville de Nancy, qui m'a guidé dans mes recherches et m'a mis à même d'en faire de nouvelles ; l'Archiviste du département, qui m'a aidé à puiser dans ses trésors ; M. Noël, enfin, dont la bibliothèque est devenue pour un instant la mienne, et qui m'a traité plutôt en fils qu'en ami. Il est d'autres personnes encore qui ont daigné concourir à mon œuvre, soit par leurs bienveillants conseils, soit par la communication de livres et de documents précieux ; qu'elles reçoivent l'expression sincère de ma profonde gratitude. Partout, près de MM. les Chefs et les Employés des différentes administrations, comme près de MM. les Membres du Clergé, j'ai rencontré une obligeance qui m'honore et que je me plais à proclamer.

Puisse ce livre, grâce au concours qu'on m'a prêté, être digne de celui sous les honorables auspices duquel il se publie, et atteindre le but que je me suis proposé : Faire une œuvre utile à mon pays et à mes concitoyens.

Août 1843.

Digitized by Google

LE DÉPARTEMENT

DE

LA MEURTHE,

STATISTIQUE

HISTORIQUE ET ADMINISTRATIVE.

HISTOIRE.

Avant que les légions romaines fussent venues porter leurs aigles victorieuses dans nos contrées, le pays que nous occupons était peuplé par un mélange de Celtes, ses premiers habitants, et par des races germaines qui s'y étaient établies à des époques très-reculées. Selon certains historiens, le berceau des Celtes fut en Orient; selon d'autres, dans les climats glacés du Nord. Mais aucune preuve ne confirme l'authenticité de ces deux origines, et il semble plus simple à la fois et plus rationnel d'admettre, d'après l'opinion répandue chez ce peuple, que son existence en Europe, comme nation, date du jour où ses conditions de vitalité s'y présentèrent. Les Gaules étaient divisées en trois grandes parties: l'*Aquitaine*, la *Celtique* et la *Belgique*. C'est dans cette dernière, limitée à l'est et au nord par le cours inférieur du Rhin, et qui s'étendait, au nord-ouest, jusqu'à l'Océan britannique, qu'était comprise notre portion de territoire. Les Belges, formés en partie, comme nous venons de le dire, de peuplades germaniques, et qui, pour ce motif, prétendaient avoir une origine commune avec elles, passaient

Digitized by Google

pour le peuple le plus vaillant des Gaules. Ils devaient cette supériorité à leur éloignement de la province romaine, dont ils n'avaient pu contracter les habitudes de luxe, et à leurs luttes continuelles avec les tribus germaines de l'autre rive du Rhin.

Les Belges n'avaient d'autre occupation que la chasse et la guerre, et ne vivaient, ordinairement, que de lait, de chair et de fromage. Ils n'avaient point de villes, et il ne leur était pas même permis de réunir ensemble un certain nombre d'habitations; leurs demeures, fermées d'un vaste enclos qui les séparait les unes des autres, s'élevaient, çà et là, au milieu d'un champ, près d'un bois, sur le bord d'une fontaine ou d'un ruisseau. Les terres étaient partagées annuellement, afin que l'amour de la propriété ne pût s'emparer de leurs possesseurs, faire naître en eux l'avarice et les détourner des exercices militaires. Ils appelaient *cité* un pays ou un canton. En temps de guerre, chaque cité élisait un magistrat qui avait droit de vie et de mort sur ceux qui l'avaient nommé. En temps de paix, le chef de chaque canton rendait la justice à ceux qui étaient sous sa dépendance, et terminait leurs différends... Nous nous bornerons à ces quelques traits consignés dans les *Commentaires* de César, le conquérant et l'historien des Gaules.

Les habitants de la Belgique adoraient assez généralement cinq divinités principales : *Teuth* ou *Teutath*, le père du peuple; *Hésus* ou *Esus*, à qui le chêne était consacré; *Bélen*, le soleil, qu'on invoquait dans les maladies; *Kamulus*, le dieu de la guerre; *Nehalen* ou *Ardoïna*, la lune, qui présidait aux fontaines et aux lacs. Outre ces divinités supérieures, les Gaulois en admettaient un grand nombre d'autres, dont l'importance était locale, et dont les attributions nous sont à peu près inconnues.

Tout ce qui concernait le culte des dieux était confié aux Druides qui, en outre, dirigeaient l'instruction publique et exerçaient la médecine. Les forêts immenses qui couvraient notre sol abritaient leurs mystères : c'était là qu'ils cueillaient le gui sacré et offraient à leurs divinités barbares d'épouvantables hécatombes.

Mais les peuplades d'origine germanique n'admettaient point de prêtres et n'avaient pas les mêmes dieux : elles ne mettaient au nombre de leurs divinités que celles qui leur étaient visibles : le soleil; Vulcain, ou le feu; la lune; *Isis* ou *Herta*, la terre.

Ainsi, dès les temps les plus reculés, deux peuples, de race distincte, foulaient, en même temps, le sol que nous foulons aujourd'hui : les Celtes,

Digitized by Google

habitants indigènes, et des Germains, venus sans doute pour chercher un climat plus doux que celui sous lequel ils vivaient, ou poussés par le besoin de combattre, qui était une sorte d'instinct chez ces hordes barbares.

Tels furent donc nos ancêtres, tels ils étaient lorsque César parut dans les Gaules.

A l'approche des légions, des peuplades jusqu'alors inconnues s'élevèrent pour leur résister ou faire cause commune avec elles. Parmi celles qui se rangèrent sous les enseignes romaines, furent les Médiomatriciens, ayant Metz (*Divodurum*) pour capitale; les Leukes ou Leucquois (Toulois), dont les possessions suivaient le cours de la Meuse, de la Moselle et de la Seille. Leur principale ville était Toul, cité déjà importante, et qui allait devenir comme la métropole du christianisme dans nos contrées.

Le premier exploit de César, après avoir vaincu les Helvétiens qui menaçaient de s'emparer de la Gaule, fut sa victoire sur Arioviste (an 58 avant notre ère), chef de peuplades suèves, allié d'abord, puis oppresseur des Séquaniens et des Arvernes qui l'avaient appelé à leur secours. Dans les rangs de l'armée d'Arioviste était un peuple dont le nom paraît pour la première fois à cette époque dans l'histoire, et qui a laissé trop de souvenirs et de monuments sur une partie de notre sol pour que nous puissions nous dispenser d'en parler ici. Les *Triboques* avaient quitté, depuis un temps immémorial, les vastes plaines qui s'étendent de la mer Baltique au Danube, pour venir s'établir sur les terres des Médiomatriciens. C'est chez ce peuple qu'ils trouvèrent un asile après leur défaite par les légions romaines. Il paraît, car on n'a rien de précis à cet égard, que les limites de leur pays s'étendaient le long du Rhin, depuis Seltz (*Saletis*) jusqu'à Schélestadt. Près de cette dernière ville on voyait encore, au commencement du siècle dernier, les restes d'un grand fossé qui formait probablement la ligne de démarcation entre la Gaule Belgique et la Celtique. Cette ligne partait des bords du Rhin et se dirigeait vers les Vosges.

La religion de ce peuple offre encore des caractères qui la distinguent de celle des Germains et des Celtes. Si les Triboques de la plaine, en raison d'un contact continuel avec leurs vainqueurs, modifièrent leur culte, il n'en fut pas de même pour ceux qui habitaient la montagne; ces derniers restèrent fidèlement attachés à leurs anciennes croyances. Ainsi les monuments trouvés dans le pays de Dabo semblent attester qu'ils accordèrent les honneurs divins à des hommes qui s'étaient distingués pendant leur vie, soit par une haute

Digitized by Google

piété, soit par de grands services rendus à la patrie, et qu'ils leur élevèrent des temples ou des enceintes sacrées (1).

Au temps de la domination romaine, la première Belgique, renfermant le pays que nous habitons, se divisait en plusieurs grandes *cités* ou provinces, parmi lesquelles celles des Médiomatriciens et des Leukes. Ces provinces se subdivisaient, à leur tour, en cantons ou *pagi,* dont les noms ne paraissent pas avoir différé beaucoup de ceux que ces mêmes cantons portèrent dans le moyen-âge. On comptait, dans la province des Médiomatriciens : le pays de Mosellane ou canton mosellanique, qui s'étendait depuis la source jusqu'à l'embouchure de la Moselle ; le Scarponois, dont la capitale était Scarpone (Serpanne ou Charpagne), position florissante sur la Moselle; ce canton était compris entre le pays Toulois, le pays Messin, la Voivre et le Salins. Rosières-en-Haye, Marbache, Belleville, Norroy, Vendières, etc., en faisaient partie ; le pays de Salins, Saunois ou Salaunois, était arrosé par la Seille (*Salia*); le pays de Nide était baigné par la Nied-Française et par la Nied-Allemande ; le Sargau, par la Sarre ; l'Albechove, petit canton enclavé dans le Sargau, avait Blâmont pour capitale; la Voivre (*Vebra* ou *Vepra*), était très-étendue et comprenait plusieurs pays renfermés depuis dans les diocèses de Metz, Toul et Verdun; le Carmé s'étendait depuis Bouconville, où le Math prend sa source, jusqu'à l'embouchure de ce ruisseau dans la Moselle ; ce canton était enclavé dans la Voivre, qui, avec le Scarponois, faisait partie du diocèse de Verdun.

Le pays des Leukes, dont les habitants, dit Lukain, étaient habiles à lancer des dards, avait Toul pour capitale, et possédait un grand nombre de terres embrassant le pays qui forma plus tard le diocèse de Toul. Cette province, de même que celle des Médiomatriciens, était partagée en plusieurs cantons ou districts : le Chaumontois (*Calvomontensis pagus*) comprenait une portion considérable de la Lorraine, les Vosges, avec les comtés de Blâmont et de Salm, et s'étendait jusqu'à l'embouchure de la Meurthe dans la Moselle à Frouard. Les comtes du Chaumontois, se rendirent célèbres dans l'histoire, mais ce canton ne comptait alors aucune ville importante. A l'exception d'un petit nombre de bourgades, de quelques établissements agricoles formés près des rivières, comme *Pompania-Villa* (Pompey), *Campaniola*

(1) Voir, pour plus de détails, les savantes *Recherches historiques et archéologiques sur le comté de Dachsbourg*, par M. Beaulieu.

Digitized by Google

(Champigneules), *Porcherii Curtis* (Pixerécourt), etc.; à l'exception de quelques temples et de quelques stations militaires, tout le reste n'était que solitudes profondes, terres désertes et marais. C'est dans ce *pagus* que s'éleva plus tard Nancy. Dans le Chaumontois était encore le Saintois (*Sengentensis* ou *Segontensis pagus*), qui comprenait le pays de Vaudémont, et était situé entre le Chaumontois et le Toulois; enfin le Barrois, qui porta tour à tour le titre de duché, de comté, puis de duché.

Telles sont les plus anciennes divisions territoriales auxquelles il soit possible de remonter; toutes nos communes, toutes nos localités étaient comprises dans ces divers pays. Nous devons néanmoins, pour compléter cette description, mentionner encore l'Ornois (*Odornensis pagus*), qui se glorifiait de la ville de Gran et de celle de Nasium; le Soulossois (*Solossensis pagus*), où se trouvait, entr'autres villes, celle de *Solimariaca* (Soulosse).

Nos ancêtres, devenus les alliés et les auxiliaires des Romains, adoptèrent promptement leurs mœurs et leur politique. La religion seule se maintint longtemps encore dans sa forme primitive, et les Druides conservèrent toujours, principalement sur les classes inférieures du peuple, l'influence presque surnaturelle qu'ils avaient acquise. On leur interdit, il est vrai, les sacrifices humains, mais les autres pratiques de leur culte demeurèrent les mêmes. Néanmoins, ils finirent peu à peu par modifier leur religion, et, d'accord avec les prêtres de Rome sur la similitude de principes de leurs dieux réciproques, ils consentirent à adorer leurs anciennes divinités sous les traits de celles qu'adorait le polythéisme romain (1).

Dans un intervalle de quatre siècles, on voit changer entièrement l'aspect de notre pays. Toul, Scarpone, *Decem-Pagi* (Tarquinpol), Sarrebourg (*Pons Saravi*), réunissent dans leurs murs une population nombreuse et commerçante; des monuments gigantesques s'élèvent de toutes parts; des voies romaines sillonnent le pays et des camps en protégent le territoire.

Les campagnes, néanmoins, étaient loin d'offrir l'aspect animé qu'elles présentent aujourd'hui. On n'y voyait pas des habitations groupées les unes contre les autres et formant ces villages que nous rencontrons maintenant,

(1) Quelques-unes des pratiques religieuses du druidisme ne sont pas même entièrement éteintes dans notre pays, car, naguère encore, en quelques lieux de la Lorraine on révérait les chênes sacrés, on allait allumer des feux, la nuit, au pied des *menhirs*, on les oignait d'huile et on les entourait de guirlandes à certains jours de l'année. (M. Beaulieu, *Archéologie de la Lorraine.*)

Digitized by Google

pour ainsi dire, à chaque pas. Les champs étaient abandonnés aux esclaves et aux colons qu'on réunissait pour la culture dans de vastes métairies presque toujours isolées; on leur abandonnait une partie de la récolte des terres, à charge par eux de conduire le reste au *vicus* voisin. Cependant les rives de la Seille étaient couvertes d'habitants, attirés moins encore par la richesse et la fertilité du sol, que par les sources d'eau salée qui en jaillissent de toute part. On ne voyait, hors des villes, mais près de leurs murs, que quelques *villa* appartenant à de riches propriétaires, de qui elles prenaient leur nom (1). Le sommet des montagnes, là du moins où ne se trouvait pas de station militaire ou de camp fortifié, était couronné par des forêts impénétrables, presque toutes consacrées aux dieux.

Ainsi que nous l'avons dit, des voies romaines traversaient la province en sens divers et la mettaient en communication avec les principales villes de l'empire. Nous mentionnerons seulement celles qui existaient dans la portion de territoire que nous occupons. La première, partant de Reims, passait par Toul et par Scarpone. De cette dernière ville, elle se rendait à Metz en faisant quelques coudes, pour suivre les éminences du terrain et éviter l'inconvénient des débordements de la Moselle. D'intervalle en intervalle on avait placé, sur toute sa longueur, suivant un usage généralement pratiqué par les Romains, des pierres qui servaient aux piétons pour se reposer ou aux cavaliers pour monter à cheval.

« Outre cette grande voie militaire, dit M. Beaulieu, trois autres fort importantes, mais dont les itinéraires ne font pas mention, aboutissaient encore à Scarpone.

» La première venait d'*Argentoratum* (Strasbourg), en passant par *Decem-Pagi* (Tarquinpol) et Marsal. Là elle se divisait en deux branches, dont l'une allait à Metz par *Ad Duodecimum* (Delme); l'autre se dirigeait à peu près en droite ligne sur Scarpone en traversant les territoires de Manhoué, Moivrons, Sivry et Ville-au-Val.

» La seconde voie, dont on trouve les premières traces à Autrepierre (*Altera Petra*), près de Blâmont, passait à Léomont, suivait le sommet des coteaux jusqu'à Varangéville, passait sur les bans de Lenoncourt et de Cercueil, où elle est très-apparente et porte encore aujourd'hui le nom de *Chemin des Romains*, et, tournant la colline ainsi que le camp romain de

(1) *Luciacus* (Lucey, de *Lucius*), *Titiliacum* (Thuilley-aux-Groseilles, de *Titius*), etc.

Digitized by Google

Dommartemont, suivait probablement les rives de la Meurthe et de la Moselle jusqu'à Scarpone.

» La troisième voie partait de la station romaine du mont Hiéraple, si célèbre par les nombreuses antiquités qu'on y a trouvées. Elle coupait à angle droit une grande voie militaire qui allait de Strasbourg à Metz, puis, franchissant la Seille entre les villages de Port et de Clémery, elle entrait dans Scarpone.

» Toutes ces routes, qui n'étaient pas classées parmi celles plus importantes, qu'on nommait *viæ militares*, ne servaient guère qu'à faciliter les relations de commerce et les rapports d'un lieu à un autre, et répondaient à celles qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de *chemins de grande communication*. Toutefois elles étaient construites, comme tous les ouvrages de cette époque, avec un soin particulier, et leur solidité est remarquable, ainsi qu'on peut en juger par les parties qui sont conservées intactes dans tous les lieux boisés que ces voies traversaient. »

Des officiers, appelés *quartumviri viarum curandarum*, parce qu'ils étaient ordinairement au nombre de quatre, étaient préposés à l'entretien des chemins publics.

« Durant la période qui s'écoula du III^e^ à la fin du V^e^ siècle, les Gaulois virent s'élever cette multitude de camps fortifiés qui couronnent irrégulièrement les crêtes des montagnes, et dont la Lorraine surtout possède encore un grand nombre..... Ce fut lorsque le Rhin et la chaîne des Vosges n'étaient plus que d'impuissantes barrières contre les Germains; ce fut quand ces barbares se répandaient dans les Gaules comme un torrent dévastateur, et ne retournaient chez eux que pour y mettre en sûreté leur butin et revenir encore désoler ce malheureux pays, que l'on songea à diminuer l'étendue du mal qu'on ne pouvait empêcher. Alors les gorges des montagnes furent occupées par de petits forts, on entoura les villes de murailles flanquées de tours; on fortifia les passages des rivières, et les sinuosités des vallées furent observées par des camps à demeure placés sur les hauteurs. Lorsque, du sommet des remparts, on découvrait au loin l'ennemi, le peuple des campagnes, sur un signal donné, fuyait dans les bois ou se retirait, avec son mobilier et ses troupeaux, dans des enceintes entourées de fossés, qui pouvaient être défendues par un petit nombre de soldats. Dans ces camps si nombreux, échelonnés près des frontières, les Romains pouvaient trouver un refuge en cas de défaites, et y déposer des vivres et des munitions de guerre;

Digitized by Google

de là ils pouvaient aussi tomber sur les barbares indisciplinés, quand ils retournaient chez eux chargés de butin. »

Malgré leur force et le prestige de leur puissance, les Romains ne demeurèrent pas paisibles possesseurs du pays qu'ils avaient conquis. Dès l'an 366, les Germains, traversant le Rhin sur la glace, se répandirent tout-à-coup dans les Gaules. Après avoir vaincu Cariéton, qui gouvernait les deux Germanies, ils suivirent la voie de *Decem-Pagi* et se présentèrent devant Scarpone. Jovinus, général romain, courut au-devant d'eux, les surprit et les tailla en pièces non loin de Pont-à-Mousson. Mais cette victoire ne fit que prolonger l'agonie de la domination romaine dans nos contrées. En 451, Attila envahit les Gaules à la tête d'une armée formidable, que quelques historiens font monter jusqu'à cinq cent mille hommes. Après avoir ruiné Worms, Mayence et Trèves, les flots de barbares qu'il traînait à sa suite, vinrent fondre sur notre pays et engloutir la grande capitale des Médiomatriciens.

C'est à cette époque que s'arrête la première période de notre histoire, que nous appellerons période *gallo-romaine*. Notre province perdit tout d'un coup les monuments qu'avait élevés la main puissante de ses dominateurs. Ces édifices grandioses qui avaient étonné les regards des Celtes et des Germains, nos ancêtres, croulèrent sous le fer ou le feu des barbares, et peu s'en fallut que la civilisation, œuvre du peuple-roi, ne périt tout entière dans cet immense naufrage.

Mais heureusement que, vers le milieu du IV^e^ siècle, une autre civilisation avait commencé à s'élever à côté de la civilisation romaine : dès 365, la religion chrétienne avait été prêchée dans la capitale des Leukes, et déjà des martyrs avaient scellé de leur sang les fondements de l'édifice de la foi nouvelle (1).

Le V^e^ siècle, époque où commence la seconde période, que nous désignerons sous le nom de *franke* ou *austrasienne*, le V^e^ siècle, disons-nous, devait voir disparaître entièrement la domination romaine dans nos contrées. Déjà, à plusieurs reprises, depuis l'an 240, certaines tribus frankes avaient fait des incursions dans la Belgique, puis en étaient sorties chargées de butin. Mais, après la grande invasion des hordes d'Attila, à laquelle elles n'avaient point pris part, leur nombre s'étant accru, quelques-unes avaient pénétré

(1) Voyez l'article *Pompey*.

Digitized by Google

plus avant dans le pays et s'y étaient fixées, lorque Clovis vint en achever la conquête. Ce dernier envahissement fut, sans doute, comme dans le reste des Gaules, accompagné de cruelles dévastations : les campagnes furent ravagées, les villages détruits, et les derniers monuments romains échappés au fer des barbares tombèrent sous le marteau des Franks.

L'affermissement de la conquête fut suivi du partage des terres entre les vainqueurs : il est probable que les Franks, à l'imitation des Wisi-Goths et des Buhr-Gondes, enlevèrent aux Gallo-Romains les deux tiers environ de leurs possessions territoriales, et attachèrent les habitants des campagnes à la glèbe. Les chefs, se trouvant à la tête d'une troupe de guerriers qui leur étaient dévoués, s'emparèrent, à leur convenance, des champs, des prés, des bois, dont ils jouirent en *franc-alleu* (1). Quant aux Franks d'un rang inférieur, les uns continuèrent, sous le titre d'*antrustions* (compagnons), d'entourer leur chef et de vivre aux dépens de celui que leur vaillance avait enrichi ; d'autres s'établirent dans des portions de terrains qui leur furent cédées à titre de récompense. Quant aux habitants du pays, ils eurent la permission de conserver leurs lois, et de vivre, soit sous la coutume romaine, soit sous la coutume salique. On leur laissa des terres, mais à des conditions onéreuses, et ils se virent réduits au plus profond esclavage.

A cette époque, trois races distinctes peuplaient la Gaule Belgique : les naturels du pays, formés, comme nous l'avons dit, du mélange des Germains et des Celtes, les Romains qu'y avait amenés la conquête, et enfin les Franks, maîtres de la plus grande partie du sol. On peut y ajouter encore quelques Triboques, retirés sur leurs montagnes où, à défaut d'ennemis, la misère et la faim étaient venus les décimer. Par degrés, le temps et les rapports sociaux opérèrent entre ces races si distinctes une sorte de fusion que la différence des coutumes empêcha néanmoins de devenir complète jusqu'à l'époque de notre grande révolution.

A la mort de Clovis (511), les provinces qu'il avait conquises se partagèrent entre ses quatre enfants : Théodoric obtint en partage l'Ostrie ou Austrasie (*Osterrike*), royaume de l'Est, qui comprit la France germanique au-delà du Rhin, outre la Belgique orientale. Le royaume d'Austrasie, qui avait Metz pour capitale, après avoir fait partie du vaste empire de Charlemagne, tomba dans le partage de l'empereur Lothaire, et composa ensuite

(1) *All-od*, toute propriété ; ou de *loos*, sort.

Digitized by Google

celui de Lothaire, son fils. Celui-ci régnait sur une grande étendue de territoire, entre la Meuse, l'Escaut et le Rhin, auquel il donna le nom de *Lotharingia* (Lothereigne, Lotharinge), d'où est venu celui de Lorraine, que notre seule province a conservé, quoiqu'elle ne fût qu'une faible portion de ce pays, et qu'elle n'eût alors aucune ville véritablement considérable.

La Lorraine, sous Charles-le-Simple, disputée par les Franks et par les Germains, et toujours le théâtre sanglant de leurs guerres, vit rompre son unité et ses formes administratives. Cessant d'être un royaume, elle devint un ensemble de petites principautés dont les grandes puissances s'arrachèrent tour à tour les lambeaux, ou qu'elles donnèrent à quelque vassal décoré du titre de duc, de marquis ou de comte. Ces ducs gouvernèrent jusqu'en 944, époque à laquelle l'empereur Othon I^er^ s'empara de la Lorraine et en donna le gouvernement à son gendre Conrad ; mais il le lui ôta ensuite pour le confier à Brunon, son frère, archevêque de Cologne, qui prit le titre d'archiduc de Lorraine et divisa cette province en deux gouvernements ; il se réserva celui de la Basse-Lorraine ou Brabant, et donna la Haute-Lorraine ou Mosellane à Frédéric de Bar, beau-frère de Hugues-Capet. Enfin, en 1048, s'établit l'illustre maison de Lorraine qui ne quitta le sceptre ducal de cette province que pour monter sur le trône de l'empire d'Allemagne.

Il est difficile, au milieu de ces continuelles agitations, de fixer les divisions territoriales ou politiques de notre province : quelques-unes de celles qui existaient sous la domination romaine, et qui formaient les cantons dont nous avons parlé, avaient conservé leurs noms ; mais probablement leurs délimitations étaient bien incertaines et devaient subir de perpétuelles variations. Le pays de Mosellane avait le titre de duché ; le Scarponois était un comté sous les rois de la seconde race ; l'Albechove avait Blâmont pour capitale ; la Voivre était qualifiée de comté. Le Chaumontois (1), le Saintois, le Saunois, formaient des cantons.

A part la ville de Toul, qui s'enorgueillissait d'un trône épiscopal et d'une assez nombreuse population, il y avait peu de localités importantes dans l'étendue du territoire que nous habitons : on n'y rencontrait guère que

(1) Selon le P. Benoît Picard, le Chaumontois paraît, pour la première fois, sous le nom de *Pagus Calvimontensis*, dans les titres de la fondation de Senone par Childéric II, roi d'Austrasie, vers le milieu du VII^e^ siècle. Il cite, comme compris dans ce canton : l'ancien comté de Lunéville, Varangéville, Saint-Nicolas, Manoncourt, Heillecourt, Vandœuvre, Champigneules, Lay-Saint-Christophe, le comté d'Amance, etc.

Digitized by Google

des métairies, servant de résidences, soit à des chefs possédant, aux environs, une grande étendue de terre, soit aux rois Francs, qui venaient s'y livrer au plaisir de la chasse et de la pêche. Sous Charlemagne, on reconnaissait, dit-on, comme résidences royales, appelées *villa regia, curtis regia*, Marsal (*Marsallum*), Moyenvic (*Medianus Vicus*), Vic (*Bodesius Vicus*), Gondreville (*Gondulfi villa*), Savonières (*Saponariæ*), Royaumeix (*Regalis hortus*), Dieuze (*Decima*); enfin, Scarpone (*Scarpona*), chef-lieu d'un comté, et qui, par suite des ravages des barbares, n'était plus qu'un fort environné de quelques habitations.

Outre les ducs et les comtes, possesseurs des domaines qui leur avaient été concédés ou dont ils s'étaient emparés après la conquête, la justice était rendue par des vicaires (*vicarii*), et des centeniers (*centenarii*). Les vicaires étaient des officiers ayant à peu près la même juridiction que les maires et prévôts, et dont l'autorité était subordonnée à celle d'un juge supérieur. Les vicaires (de *vicus*, village) jugeaient en première instance et entre roturiers. Les centeniers rendaient la justice dans un certain canton appelé *centena*, dans une partie d'un comté ou d'un pays. En temps de guerre, ils étaient chargés de conduire en campagne les hommes commandés dans leur centaine ou centurie. Ainsi que nous le verrons dans la suite, Pont-à-Mousson et son territoire étaient gouvernés par une compagnie que l'on nommait *centena*, et quelques vestiges de cette centaine existaient aussi dans le pays toulois, aux villages de Bouvron et de Thuilley, où il y avait des fiefs portant le nom de centaine.

Les évêques et les abbés, que leur condition empêchait de faire la guerre et de porter les armes, choisissaient des protecteurs (voués, avoués, *advocati*) pour soutenir leurs droits, rendre la justice à leurs sujets, punir les malfaiteurs, juger dans les causes de sang, et défendre leurs églises contre leurs ennemis. Ces voués eurent, à leur tour, des *sous-voués* auxquels ils confiaient l'exercice du pouvoir que leur avaient mis en main les ecclésiastiques.

A cette époque, la religion chrétienne commençait à fleurir dans la cité de Toul; saint Vaast, prêtre de cette église, avait eu l'honneur de catéchiser Clovis, qui était allé ensuite se faire baptiser à Reims, et saint Epvre jetait les fondements de la célèbre abbaye qui porta son nom, et qui fut, avec celles de Blâmont, de Bouxières-aux-Dames, de Vergaville, du Val-de-Bon-Montis et celle de Saint-Sauveur, transférée depuis à Domèvre, la plus

Digitized by Google

ancienne de notre contrée (1). Mais la religion n'avait fait que peu de progrès parmi les habitants des campagnes; aussi les désignait-on sous le nom de *pagani*, payens, d'où l'on a fait le mot *paysans*. Ce furent eux, en revanche, qui se soumirent le plus vite aux usages des nouveaux conquérants des Gaules.

Telles sont, à peu près, au milieu de la confusion inévitable à une époque d'agitations continuelles, les seules indications fournies par nos historiens sur cette période de notre histoire, que nous aurions pu appeler période de barbarie. En effet, notre sol porte encore, après plus de quinze siècles, des vestiges de monuments érigés par les Celtes et les Triboques; de vieux pans de murs, des restes d'aqueducs, de camps et de chemins, attestent le passage des légions romaines, et il ne reste rien, pour ainsi dire, de la domination franke (2). On attribue, il est vrai, quelques ruines à des édifices construits par la trop célèbre reine Brunehaut, mais rien ne confirme cette assertion, tandis que tout semble prouver, au contraire, que ces monuments grandioses sont l'œuvre du peuple-roi, qui plantait sur sa route, comme des jalons éternels, ces monuments aussi indestructibles que le souvenir de sa puissance!

Nous sommes arrivés à la troisième et dernière période, que nous appellerons période *lorraine*. Notre but n'étant pas d'écrire l'histoire du duché tout entier, nous nous bornerons à jeter un coup d'œil rapide sur l'état du pays avant et après la grande époque des affranchissements; ces aperçus généraux rentrent seuls dans notre plan, et ils nous aideront à faire mieux comprendre les particularités qui regardent chaque commune.

Au XI^e^ siècle comme au XVIII^e^, c'est-à-dire à la naissance et à la mort de sa quasi-monarchie, la Lorraine avait pour bornes l'Alsace et le Palatinat du Rhin à l'orient, le Luxembourg au septentrion, le comté de Bourgogne au midi, la Champagne et le Barrois au couchant; elle était naturellement divisée en trois parties : la Lorraine propre, les Vosges et la Lorraine allemande : c'est dans la première et dans la troisième qu'étaient comprises

(1) Nous ne comprenons sous cette dénomination que le département dont nous écrivons l'histoire. Les célèbres abbayes des Vosges ont une origine beaucoup plus ancienne que celles de la Meurthe.

(2) On fait cependant remonter à l'époque de la décadence de l'empire de Charlemagne et des invasions des Hongrois et des Normands, les restes de quelques châteaux forts, que l'on voit encore dans notre département, mais il n'y existent qu'en très-petit nombre.

Digitized by Google

presque toutes les communes enclavées aujourd'hui dans le département de la Meurthe.

Au XII[e] siècle, époque à laquelle il faut placer aussi la fondation de la plupart des monastères qui s'élevèrent en si grand nombre dans cette partie de la province, l'esclavage et la servitude y étaient encore très-communs. Les esclaves ne pouvaient ni tester ni paraître en justice, ni disposer de leurs enfants. Ils avaient cependant leur pécule dont ils étaient les maîtres. Leur corps était à leur seigneur ; on les donnait, on les vendait, on les échangeait, on les laissait par testament, on les dévouait au service des églises sous un certain cens annuel. Si le voleur serf étranger était confisqué, il pouvait racheter sa vie ; mais son maître revendiquait sa personne.

Dans ces temps, l'autorité des seigneurs particuliers, tant ecclésiastiques que laïques, était presque sans bornes ; ils dominaient d'une manière absolue sur les biens et sur les personnes de leurs sujets, ils en disposaient comme du leur, leur imposant des charges à volonté, leur commandant, selon leur caprice, *le haut et le bas*, *le plus et le moins*. Ainsi, les seigneurs temporels ne permettaient pas à leurs sujets serfs de prendre l'habit religieux sans leur permission ; il fallait des priviléges particuliers du pape ou des évêques pour les retenir dans les monastères. L'*entrecours* subsistait dans tout le pays : les sujets d'un seigneur ne pouvaient aller s'établir sur les terres d'un autre sans le consentement réciproque des deux seigneurs ; de même, les *formariages* étaient défendus, et il fallait également permission réciproque des deux seigneurs pour qu'un sujet de l'un d'eux pût contracter mariage avec un des sujets de l'autre. Le seigneur suivait son sujet et en demeurait maître partout où il pouvait aller demeurer. C'est ce qu'on appelait droit de suite de main-morte (1). D'ordinaire les mariés restaient au seigneur sur les terres duquel le mariage s'était consommé, quand bien même, dans la suite ils auraient fixé leur demeure dans une autre seigneurie ; quelquefois les enfants mâles devenaient sujets du seigneur du père, et les filles restaient sujettes du seigneur de la mère. Il n'était pas permis aux serfs d'un seigneur de donner leurs biens à une église sans la permission de leur maître.

Avant que les communautés des villes, des bourgs et des villages fussent formées, toute la banlieue d'un bourg ou d'un village était au seigneur ; il en disposait à son gré, y exerçait un pouvoir despotique et absolu. Il en

(1) Cette servitude fut abolie par Léopold au mois d'août 1711.

Digitized by Google

fut ainsi jusqu'au règne de Ferry III, c'est-à-dire jusque vers le milieu du XIII^e^ siècle.

C'est à cette époque qu'on fait remonter les premiers affranchissements dans notre province.

Ce grand mouvement vers la liberté ne s'opéra pas en Lorraine comme en France; il n'eut aucun des caractères grandioses qu'offre l'histoire des communes (1) du royaume; on ne vit pas les bourgeois (2) s'armer contre leurs seigneurs pour leur arracher les franchises que ces derniers leur refusaient. Les affranchissements eurent lieu d'une manière pacifique, et sans qu'une goutte de sang eût été répandue. Néanmoins, ils ont cela de commun avec ceux faits en France, que le souverain les provoqua lui-même, ou, du moins, s'en fit tacitement ou ostensiblement le protecteur.

En effet, si, par les affranchissements qu'il accordait, le souverain perdait une portion de ses droits, il acquérait de nouveaux sujets dans les serfs qu'affranchissaint les seigneurs, et voyait ainsi s'étendre les bornes de sa puissance. Et les seigneurs eux-mêmes, loin de perdre aux affranchissements, y gagnèrent en richesse plus encore que les peuples n'y avaient gagné en liberté; une grande partie du sol, restée longtemps stérile, fut cultivée avec soin, et leurs domaines territoriaux, devenus productifs, augmentèrent considérablement leurs revenus.

On se fait une fausse idée de la souveraineté ducale en Lorraine lorsqu'on se la représente comme une sorte de monarchie absolue, dictant ses lois et commandant partout l'obéissance. Les ducs de Lorraine, dans les premiers temps surtout, n'étaient que les chefs de la noblesse, autour desquels vivaient des vassaux quelquefois plus puissants qu'eux-mêmes. Il leur fallait, pour se maintenir sur le trône, flatter ces nobles turbulents et ambitieux qui voulaient traiter avec eux d'égal à égal. Thiébaut I^er^ avait tenté de les réduire; aussi, quand, après avoir été fait prisonnier dans la forteresse d'Amance, il fut mené captif à Wirtzbourg, les seigneurs conspirèrent pour lui enlever

(1) Il n'est guère possible d'appliquer la qualification de *communes*, dans le sens des communes de France, aux villages ni même à plusieurs des villes de Lorraine qui obtinrent des affranchissements; on pourrait plutôt les comparer aux *communes rustiques* dont quelques hitoriens attribuent l'établissement à Louis-le-Gros, et qui n'acquirent aucune importance; l'absence de cette centralisation qui avait rendu les villes si redoutables, jointe à la misère et à l'ignorance, empêcha les paysans d'étendre et d'exploiter avec énergie les légères concessions qui leur furent octroyées.

(2) Le nom de *bourgeois* dérive du tudesque *burg*, ville ou bourg; mais l'usage y attache le sens de membre d'une cité libre, de *citoyens*.

Digitized by Google

la couronne; et lorsque Ferry III eût donné les premières chartes d'affranchissements à ses sujets, en les mettant sous la loi de Beaumont (1), il fut, par suite d'un complot de ces mêmes seigneurs, détenu dans la cour du castel de Maxéville (2).

Du reste, il ne faut pas donner trop d'extension à ce mot d'affranchissement : il était loin de signifier une liberté complète, et ne représentait guère qu'un adoucissement à l'esclavage. En effet, les serfs n'étaient affranchis par leur seigneur qu'à charge de lui payer annuellement des droits et redevances (3) : on les obligeait, par exemple, à des corvées pendant un certain nombre de jours; on les contraignait à donner une certaine mesure de blé ou d'avoine par chaque bête tirante ou par chaque arpent de terre labourable; à payer une taille ou capitation fixée, moyennant quoi, leurs biens, leurs terres, leurs bestiaux, leurs personnes étaient exemptes de toute autre servitude. En outre, ainsi que la loi de Beaumont en offre l'exemple, les affranchis étaient soumis à une multitude d'amendes pour des fautes souvent bien légères. Néanmoins, les peuples, habitués à vivre dans la servitude,

(1) Guillaume de Champagne, dit aux Blanches-Mains, cardinal, archevêque de Reims, en 1182, mit en franchise les habitants de la petite ville de Beaumont en Argonne, et leur donna les lois dites de Beaumont, qui furent généralement adoptées en Lorraine. Cependant, on trouve quelques communes mises au *droit de Stenay;* mais cette désignation s'explique en ce que la ville de Stenay fut, sans doute, une des premières mises sous la loi de Beaumont.

(2) C'est pour avoir voulu, comme dit Louis d'Haraucourt, *mestre à tout meshay empeschement ez priviléges que certains de la noblesse des siens états avoyent en prétention et dont n'usoyent en bons et loyaulx hommes*, que Ferry souleva la haine des principaux seigneurs et gentilshommes du pays, trop habitués d'agir envers le pauvre peuple *comme leur duisoit.* C'est après avoir vainement essayé *par menées sourdes et brigues de traverser priviléges et franchises qu'avoit Monseignor donné et gratifié certains lieux*, qu'ils conspirèrent contre sa personne, et n'osant probablement pas attenter à sa vie, le retinrent captif, dans l'espérance de lui arracher tôt ou tard la révocation des franchises qu'il avait accordées aux communes. (M. Beaupré, *Emprisonnement de Ferry III dans la tour de Maxéville.*)

(3) On voit, par la charte d'affranchissement de la ville de Neufchâteau, que chaque bourgeois devait payer au duc 6 deniers par livre de meubles, c'est-à-dire 6 deniers par meubles valant 20 sols, 12 deniers par meuble valant 2 livres; que les armes, lits et menus meubles de ménage et ustensiles pour labourer, faner et récolter seraient exceptés; que les meubles d'or et d'argent seront taxés au prorata de leur valeur; que chaque livrée de terre paiera 2 deniers; et qu'aucun ne s'établira en la ville ou village sans lettres de Monseigneur. Sera sauf le droit d'ost et chevauchée du duc, c'est-à-dire le droit d'assembler quand il voudra la milice à pied et à cheval. Homme de soixante ans ne sera tenu de l'ost (service de guerre), ni enfant au-dessous de dix-sept. »

Digitized by Google

acceptèrent avec reconnaissance ce qui était réellement pour eux un bienfait, car ils purent désormais acquérir et transmettre à leurs enfants le bien qu'ils avaient acquis.

Les affranchissements n'eurent pas lieu pour toutes les communes de la province. Tous les seigneurs suzerains, ecclésiastiques ou laïcs, n'imitèrent pas le prince, et le prince lui-même n'étendit pas la liberté à toutes les terres de son domaine. Cependant, à partir du règne de Ferry III, le peuple eut moins à gémir des excès du despotisme, et le duc s'interposa souvent entre le seigneur et ses sujets pour alléger les charges qui écrasaient ces derniers. Ainsi l'on voit le duc Thiébaut II, qui, lui aussi, tenta de réprimer les entreprises ambitieuses de la noblesse, défendre aux gentilshommes de punir de mort aucun de leurs vassaux sans que lui-même en ait été instruit. Et Ferry IV leur enjoignit de ne pas retenir dans leurs prisons les serfs et cultivateurs avant que ceux-ci eussent pu faire entendre leurs réclamations. Néanmoins, il est un fait qu'on ne doit pas passer sous silence, et dont on trouvera plusieurs exemples dans l'histoire des communes, c'est que, sous les règnes des ducs Jean et Antoine, différentes localités perdirent les priviléges que leur assurait la loi de Beaumont parce qu'elles ne purent reproduire les chartes qui leur garantissaient ces franchises.

Selon D. Calmet, les premiers affranchissements vinrent des églises et des monastères : il en fut peut-être ailleurs ainsi, mais cette assertion ne peut être générale quant aux communes de notre département (1).

C'est à partir des affranchissements que nos villages se sont formés et sont devenus populeux, et que l'agriculture s'est développée dans notre pays en même temps que la propriété y a pris naissance. Alors les populations formèrent des communautés ayant leurs bans ou finages, leurs bois,

(1) Voici, d'après une note de M. l'abbé Marchal, les plus anciens affranchissements donnés par les ecclésiastiques à quelques-unes de nos localités : Affranchissement de Liverdun par Pierre de Brixey, en 1178, antérieurement à la loi de Beaumont. — Affranchissement, conformément à la loi de Beaumont, par Hugues III, comte de Vaudémont, de concert avec le monastère de Saint-Mathieu, d'une ville qu'ils devaient fonder sur l'emplacement du village de Saulxerotte. — Charte accordée à la ville de Toul par l'évêque Othon de Grandson, en 1306; elle fait partie de la collection lorraine de M. l'abbé Marchal. Cette charte, remaniée par l'évêque Thomas de Bourlémont, fut octroyée de nouveau, en 1337, aux habitants de la ville épiscopale. — Concession de la loi de Beaumont à la ville de Vic, probablement par l'évêque de Metz, Adémare, vers 1344. — Priviléges accordés à la ville d'Albestroff, domaine des évêques de Metz, vers la même époque. — Charte accordée à la ville de Sarrebourg, en 1435, par l'évêque de Metz, Henri de Lorraine.

Digitized by Google

leurs eaux, leurs pâturages communs, sans compter ce que chacun possédait en particulier. C'est aussi à cette époque que remonte la création des maires (1), des jurés (2), des doyens (3) et échevins (4), chargés de rendre immédiatement la justice au nom de leurs seigneurs. Au-dessus de ces officiers étaient les baillis (5) et les prévôts dont l'autorité s'étendait sur un certain nombre de communautés. Ce dernier établissement fut analogue au gouvernement féodal, et les baillis furent d'abord chefs de la justice et de la police, commandants des troupes et arbitres dans leurs provinces. Aussi ne vit-on ces emplois occupés d'abord que par des gentilshommes de l'ancienne chevalerie. A côté de ces juridictions subalternes, s'élevait le tribunal suprême des assises, dont l'origine remonte aux premiers temps de notre histoire, et qui, après avoir subsisté pendant près de sept cents ans, fut supprimé par le duc Charles IV, puis remplacé par la Cour souveraine dont les membres se rendirent célèbres par leurs lumières et leur haute intégrité.

Dès 1598, le duc Charles III avait ordonné que les habitants de chaque communauté se réuniraient annuellement dans une assemblée à laquelle on donna le nom de *plaid-annal.* Il devait y être procédé à la création des maires, gens de justice, bangards, gardes-chasse et bois, à l'énumération de tous les droits, cens, rentes et redevances, à l'échaquement des amendes, etc.

(1) Ou *mayeurs.* Un règlement rendu sous le règne de Ferry III et infligeant une amende considérable à celui qui battrait le maire d'un lieu, prouve de quelle protection le prince entourait ces officiers.

(2) Ce mot servait quelquefois à désigner la totalité des membres d'une commune, et quelquefois les seuls membres du gouvernement municipal. Il tire son origine du serment que les uns et les autres étaient obligés de prêter.

(3) Ce mot est d'origine teutonique. *Skepen*, dans la langue des Francs, signifiait un juge. C'est, dit M. Augustin Thierry (*Lettres sur l'histoire de France*), le mot latinisé dans les capitulaires par celui de *scabini*, qu'on traduit mal à propos par le terme barbare de *scabin.*

(4) Les doyens étaient les habitants les plus influents ou les plus âgés de la commune.

(5) De *bajulus* ou *balivus* (basse latinité), nom donné autrefois en général aux juges seigneuriaux chargés, dans les grands fiefs, de rendre ou de faire rendre la justice au nom de leurs seigneurs. Les princes, à l'exemple des grands vassaux, créèrent des baillis qui eurent d'abord la triple administration de la justice, des finances et des armes. Plus tard, on leur retira ce dernier privilége. On donna aussi le nom de baillis aux officiers et juges subalternes dans les bourgs et les villages. Ils furent supprimés en 1789. On attribue la création des bailliages en Lorraine au duc Simon II, vers 1190, et celle de leurs lieutenants en 1302. « Dès l'an 1212, dit Thiriat, se voyait en Lorraine les *jugements et justice des baillifs ;* lesdits baillifs étoient, comme qui diroit *juges des lieux* où ils avoient leur résidence et représentoient, en temps de guerre, le seigneur qu'estoit en fait d'armes ou d'ost, et qui, détenu en guerre, ne pouvoit rendre justice à ses sujets. »

Digitized by Google

Les chefs des communautés y rendaient compte de leur gestion; on y faisait toutes les ordonnances de police; enfin les receveurs et contrôleurs percevaient les droits, cens et revenus du prince. De plus, le peuple était régi par des coutumes différentes rédigées par le prince ou par les seigneurs suzerains.

La formation et l'agrandissement des villages, des bourgs et de plusieurs de nos villes eurent encore une autre cause que les affranchissements, c'est la fondation des nombreux monastères qui, comme nous l'avons dit précédemment, s'élevèrent en Lorraine, principalement dans les XI^e^ et XII^e^ siècles. Les serfs chargés de faire valoir les propriétés rurales des maisons religieuses, se réunirent peu à peu, élevèrent des habitations qui, se groupant par degrés, formèrent des hameaux, puis des villages, et quelquefois des villes (1).

Quant aux nombreux châteaux qui couvraient la province, leur origine remonte, pour la plupart, à l'érection de la Lorraine en duché souverain.

(1) Il faut remarquer, dit le P. Benoît Picard (*Pouillé du diocèse de Toul*), que la plus grande partie des noms des villages du diocèse (ce qui peut s'appliquer à toute la province) se terminent en *ville* ou en *court*. Ces deux mots ne signifiaient autrefois qu'une *ferme* ou une *métairie;* ce qui fait voir que les fermes ont été la première origine de ces villages. Il y en a d'autres qui se terminent par le mot de *viller*, qui veut dire *hameau;* et ce qui n'était qu'un hameau dans son commencement est devenu quelquefois ville ou bourg, comme on le voit à l'égard de Gerbéviller et de Badonviller, dont les noms sont composés de celui de *viller,* qui veut dire hameau, et du nom de *Gerbert* et de *Bodon*, les premiers fondateurs et les auteurs de ces villes. Les villages de *Ménil*, *Grand-Ménil* ont emprunté leurs noms du verbe *maneo;* car *mansile*, qui veut dire *ménil*, signifie une demeure ou un manoir. Il y en a d'autres qui portent le nom de leurs patrons : *Saint-Firmin*, *Saint-Remy*, etc., et ces villages n'ont commencé, sans doute, qu'après la construction et la bénédiction de leur église. Les idoles même qu'on a adorées dans les lieux, leur ont donné leur nom : *Baccarat* (de Bacchus), *Blenod*, *Buligny* (de *Belen*, Apollon). Il s'en trouve qui les tirent des bois : *Fraimbois*, *Charmes*, *Bouxières*, *Foug*, etc.; d'autres des rivières : *Madon*, *Mortagne;* ou des confluents : *Condé*, *Conflans* (ancien nom de Pont-Saint-Vincent); des montagnes : *Blâmont*, *Moncel;* des chènevières, des prés et des champs : *Seicheprey*, *Chènevières*, *Seichamps;* des fontaines : *Bellefontaine;* des vallons : *Einval* (Einvaux); des rochers : *Rupes* et *Pierre;* des choux et des fèves : *Choloy*, *Favières;* des manufactures : *Vandœuvre* et *Savonières;* des exemptions et franchises : *Francheville*, *Liverdun;* des jardins : *Royaumeix;* des colombiers : *Colombey;* de quelques événements : *Saizerais* (*Cæsaræ aræs*), *Bagneux* (*Banniolum*, parce que les Romains y avaient des bains); des bêtes féroces : *Lupcourt* (*Lupi curtis*), *Léomont* (*Leonis mons*), etc.

On verra, du reste, dans le cours de cet ouvrage, que les noms de beaucoup de nos localités remontent jusqu'à la période romaine. Les terminaisons *iny*, *igny*, *igniey* ou *ignies*, si communes en Lorraine, paraissent dérivées du vieux saxon *inn*, qui signifie encore en anglais auberge, logis, et qui désignait autrefois une manse ou un village. Lorsque, dans le cours des V^e^, VI^e^ et VII^e^ siècles, des colonies composées d'hommes appartenant aux divers peuples de la Germanie, vinrent dans

Digitized by Google

Alors, les seigneurs particuliers, accoutumés à vivre dans une sorte d'indépendance, et ne pouvant se résoudre à subir le joug d'un nouveau maître, se cantonnèrent chacun dans sa terre et dans son château, et voulurent, sinon se maintenir en liberté, du moins partager l'autorité avec celui qu'on leur avait donné pour souverain. De là ces forteresses élevées de toute part comme des emblêmes de la féodalité, et qui furent détruites soit dans les guerres conti-

les Gaules occuper les terres abandonnées, les habitations qu'ils élevèrent reçurent le nom de leur fondateur, auquel on ajoutait ordinairement la désignation de la nature de la propriété. *Inn*, *iny* ou *igney*, pour les propriétés saxonnes, répondait donc aux mots allemands *hoff* ou *dorff*, et au *villa* ou *curtis* des Latins. Ces derniers, ainsi que les Gallo-Franks, qui leur succédèrent et qui écrivirent en latin, ajoutèrent, par euphonisme, les syllabes *acus, acum*, *cium*, à la terminaison saxonne. Ce fut ainsi que Chaligny devint *Caliniacus ;* Bulligny, *Bullignacum ;* Gugney, *Gugnieium*, etc, La Lorraine compte un grand nombre de villages dont les noms sont ainsi composés. (*Archéologie de la Lorraine.*)

Quant aux localités de la portion de notre département qu'on appelle encore aujourd'hui *Lorraine-Allemande*, l'étymologie de leurs noms vient des circonstances de localités. Ainsi, d'après une explication que nous a adressée M. le curé de Virming, *Bourgaltroff* vient de trois mots allemands, de *bourg* (château-fort), d'*alt* (vieux) et de *dorf* (village), ce qui veut dire vieux village où il y a un château-fort ; *Guébling*, *Guéblanche*, veut dire en allemand contrée où il y a du plâtre (du mot *gybs*, plâtre), aussi il y a de bonnes carrières de plâtre ; *Languimberg* vient de deux mots allemands *lang* (long) et *berg* (montagne), et effectivement Languimberg est un long village sur une longue colline ; *Langatte* vient de *lang garten* (long jardin), et le village est entouré de beaucoup de jardins ; *Vergaville* est appelé en allemand *Vuerstroff*, ou *Virtsdorff*, village d'auberge, parce qu'il était renommé pour sa bonne charcuterie ; *Phalsbourg* veut dire forteresse dans le Palatinat ou près du Palatinat ; *Sarrebourg* château-fort près de la Sarre.

La terminaison *ing, ring*, est allemande d'origine ; les Français la rendent souvent par *ange*, ou conservent le son d'*ing ; ing*, *ring* signifient en allemand cercle, territoire, juridiction, droit d'un tel village, d'une telle personne, d'un tel endroit, et tous les villages terminés en *ing*, *ring* ou *ange* sont allemands d'origine.

Il faut remarquer qu'en général tous les villages, surtout dans les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, où se trouvent dans les noms de ces villages les mots de *bourg* (château-fort), de *alt* (vieux), *troff* ou *dorf*, *ing*, *ring*, *ange*, *veiler* ou *viller*, *berg* et autres d'origine allemande, ces villages sont encore allemands ou l'ont été originairement, et ne sont devenus français que depuis la guerre dite des Suédois en Lorraine, vers la fin de la première moitié du XVII^e^ siècle, du temps de Charles IV, duc de Lorraine, car après cette guerre et après la famine qui régnait alors et peu après, la Lorraine fut presque entièrement dépeuplée. Des colons venus de la France, des Pays-Bas, du Luxembourg, des Ardennes, de la Forêt-Noire, etc., l'ont repeuplée et y ont apporté leur langage, leurs coutumes, leurs mœurs, leur religion, etc., ce qui est la véritable cause de ces différents patois, soit allemand, soit français, des différents dialectes, des différents langages, coutumes, mœurs, etc., que nous trouvons de village à village et souvent dans les différentes rues, ou quartiers, ou sections d'un même village.

Digitized by Google

nuelles du moyen-âge, soit par le fer des Suédois, soit enfin par la politique ombrageuse des rois Louis XIII et Louis XIV. Quelques-unes de celles qui échappèrent, à ces différentes époques, à la destruction générale, furent démolies plus tard pour être employées à d'autres destinations.

Un mot maintenant pour ce qui regarde la partie religieuse de la province.

« Dans les premiers siècles de la religion, dit le P. Benoît Picard, il n'y avait dans un diocèse qu'une église où on s'assemblait avec l'évêque, qui célébrait seul les mystères de la religion. Les paroisses de la campagne n'ont commencé que vers le IV^e^ siècle, et n'ont pas commencé partout en même temps : celles des villes sont plus anciennes. Les oratoires, les chapelles, les lieux de piété que les fidèles bâtissaient dans la campagne, ont donné naissance à plusieurs paroisses. Les seigneurs mêmes des lieux demandaient que les chapelles de leurs châteaux ou de leurs maisons particulières fussent converties en paroisses qu'ils dotaient. De là vient leur droit de collation ou de patronage. Plusieurs prieurés et petits monastères, dépendant des abbayes considérables, furent convertis en paroisses.

» Quant à l'origine des annexes, vicaireries et églises succursales, elle vient des hameaux voisins des cures où les fidèles faisaient bâtir des oratoires que les évêques ont unis à des paroisses voisines, afin que le curé pût y dire la messe et y administrer les sacrements. »

Telle est, à peu près, la marche qu'a suivie l'histoire de nos communes. A partir du XIII^e^ siècle, il n'y eut plus seulement des serfs et des seigneurs, des maîtres et des esclaves : le *peuple* des campagnes et la bourgeoisie des villes commencèrent à naître : le premier se mit à cultiver avec soin la terre qui était ou pouvait devenir sa propriété; la seconde sentit, pour la première fois, remuer dans son cœur ces nobles sentiments de patriotisme qui, deux siècles plus tard, l'armèrent et la firent combattre pour l'indépendance nationale avec un courage égal à celui de la chevalerie. Au XIV^e^ siècle, le commerce commença à fleurir. Les arts, les lettres et les sciences se développèrent aussi peu à peu, pour arriver à leur apogée sous le grand-duc Charles III, et, plus tard, sous celui de Léopold, époques où une civilisation brillante rayonna sur notre pays. Mais, sous le règne de Charles IV, l'occupation française et l'invasion des Suédois, auxiliaires de Louis XIV dans la guerre de trente ans, puis la famine et la peste, le jetèrent dans la misère et la désolation : les populations furent décimées; les campagnes dévastées; des forteresses, des hameaux, des villages entiers dispa-

Digitized by Google

rurent, quelques-uns pour ne se relever jamais. Et à peine nos communes s'étaient-elles remises de tous ces malheurs sous l'administration paternelle de Léopold, que les exigences financières du règne de Stanislas vinrent de nouveau les replonger dans une partie des maux qu'elles avaient soufferts. Des mains de ce prince, la Lorraine passa dans celles de la France, et la révolution la trouva province française. Cette révolution, si sanglante et si terrible sur quelques points, fut loin d'offrir, parmi nous, le même caractère. On n'y accepta pas, il est vrai, avec indifférence, les grandes réformes opérées par l'Assemblée Constituante; le choc des intérêts divers partagea bien les esprits comme partout ailleurs, mais cette fermentation n'occasionna pas, généralement du moins, les scènes violentes qui ensanglantèrent une partie du royaume.

En 1790, notre province fut divisée en quatre départements: de Lorraine (plus tard Meurthe), du Barrois (Meuse), des Vosges, du Pays-Messin (Moselle).

Ainsi qu'on a pu le voir d'après le résumé rapide que nous venons de tracer de l'histoire de notre pays à ses trois époques principales, l'existence de nos communes est loin d'être totalement dépourvue d'intérêt; elle offre bien aussi quelques péripéties dramatiques qu'il ne nous est pas permis d'ignorer. Ici, sur cette terre que nous foulons, habitèrent tour à tour les peuples du midi et du nord: Celtes, Germains, Triboques, Romains, puis enfin les Francs. Nous ne pouvons être assez dédaigneux des fastes de notre antique patrie, pour ne pas désirer connaître l'origine de ces vieux monuments dont les ruines se dressent encore devant nous comme l'histoire vivante des siècles qui ne sont plus. Ici, dans ces forêts, où nous allons nous ébattre en caravanes joyeuses, les Druides cueillaient le gui sacré et offraient à leurs divinités barbares de sanglants sacrifices; là, sur ces hauteurs dont les flancs sont couverts d'une riche végétation, s'élevait un temple payen, un camp ou une station romaine; plus loin, ces débris qui surmontent encore la montagne, sont les restes d'un castel féodal qui portait jusque dans les nues ses tours et ses murailles crénelées....

Nous allons présenter maintenant, dans une énumération sommaire, les anciennes divisions dans lesquelles se trouvaient autrefois comprises les communes qui forment aujourd'hui le département de la Meurthe, depuis 1594 jusqu'à l'an VIII, époque où il fut partagé, comme il l'est encore maintenant, en cinq arrondissements. Cette nomenclature paraîtra peut-être sèche et aride, mais elle aura, du moins, le mérite d'être entièrement neuve et de

Digitized by Google

résumer tous les travaux statistiques faits depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours. Nous donnerons aussi, avant de terminer la partie historique de notre Introduction, un tableau, par ordre chronologique, des différents ducs qui ont occupé le trône de Lorraine depuis Gérard d'Alsace jusqu'à Stanislas. Ce tableau aidera à déterminer certaines dates négligées ou omises peut-être dans l'histoire des communes.

DIVISION DU DUCHÉ DE LORRAINE EN 1594,

D'après le Président Alix (1).

Le duché de Lorraine se composait de huit bailliages :

Nancy.	Allemagne.	Épinal.	Hattonchâtel.
Vosges.	Vaudémont.	Châtel-sur-Moselle.	Apremont.

Et de quatre comtés :

Vaudémont	Blâmont.	Bitche.	Chaligny. (2)

Villes et châtellenies enclavées dans ce duché qui ne dépendaient d'aucun bailliage.

Blâmont.	Albe.	Saint-Hypolite.	Saint-Avold.
Bitche. (3)	Deneuvre.	Val-de-Lièvre.	Phalsbourg.
Sarrebourg.	Marsal.	Hombourg.	

Terres de Spitzemberg et Sultzbach.

BAILLIAGE DE NANCY.

Prévôtés, recettes, châtellenies, terres en dépendant :

Prévôté et châtellenie de Nancy.	Terre de l'Avant-Garde.
Comté de Chaligny.	— du Châtelet.

(1) Ainsi qu'on le verra, cette division, est loin d'être complète : elle ne comprend aucun des lieux renfermés dans l'ancien duché de Bar.

Nous ne donnerons, dans cette nomenclature, comme dans les suivantes, que les noms des localités formant le département de la Meurthe, et que ceux des prévôtés ou bailliages qui comprenaient de ces localités.

(2) Dans l'origine, le duché de Lorraine ne se composait que de trois bailliages : Nancy, Vosges et Allemagne; son territoire s'accrut, à la suite, des bailliages d'Épinal, etc.; du comté de Vaudémont, qui avait son bailliage dans la ville de Vézelise, et de ceux de Blâmont, Bitche et Chaligny. Les états du duc comprenaient, en outre, le bailliage de Bar, pour le Barrois mouvant; celui de Saint-Mihiel, pour le Barrois ducal; celui de Clermont, pour le Clermontois; et enfin celui de Bourmont, pour le Bassigny.

(3) Tous deux chefs-lieux des comtés qui avaient leur justice particulière.

Digitized by Google

Terre de Pierrefort.
— de Haye.
Prév., recette et châtellenie de Rosières.
— Lunéville.
— Azerailles.
— Raon.
Prév., recette et chatellenie de Saint-Dié.
— Einville.
— Amance.
— Preny.
— Condé.
— Gondreville.

PRÉVOTÉ ET CHATELLENIE DE NANCY.

Offracourt (Affracourt), F. (1).
Anthelupt. C.
Azelot. C.
Benney. F.
Bosserville, château et village. F.
Bouxières, abbaye. C.
Burthecourt. C.
Ceintrey. F.
Champigneules. D.
Clairlieu, abbaye. C.
Crantenoy. F.
Crévéchamps. F.
Crévic. C.
Dombasle, château et village. F.
Dommartemont. F.
Essey, château et village. F.
Eulmont. C.
Flainval. C.
Flavigny, prieuré et trois villages. C.
Fléville, château et village. F.
Frouard, bourg et château. D.
Gérardcourt. D.
Gerbécourt. F.
Grand-Ufsin (Grandvezin). C.
Haplemont. F.
Haroué, château et village. F.
Heillecourt. D.
Herbelmont. F.
Houdelmont. D.
Houdemont. D.
Jarville. F. et D.
Jevoncourt. F.
Laneuveville-les-Bayon. F.
Laneuveville-les-Nancy. D.
Laxou. D.
Lay, prieuré et village. C.
Lemainville. F.
Lenoncourt, château et village. F.
Ludres. C.
Lupcourt. D.
Malgrange (la), chât. et maison de plaisir. D.
Malzéville, D. et F.
Mangonville. C.
Manoncourt. D.
Maron. F.
Maxéville. D.
Méréville, château et village. F.
Messein. F.
Neuviller, château et village. F.
Ormes, château et bourg. F.
Pareid-Saint-César (Parey-Saint-Césaire). D.
Pierreville. D.
Pixerécourt. F.
Puligny, château et village. F.
Pulnoy. D.
Remicourt, château. F. et D.
Richardménil, deux châteaux et village. D.

(1) La lettre F. indique les fiefs, la lettre C. les terres appartenant au clergé; enfin la lettre D., celles qui étaient du domaine. Ces lettres réunies signifient que les villages étaient partagés soit entre les seigneurs et le clergé, soit entre le clergé et le domaine, soit entre le domaine et les possesseurs de fiefs.

Digitized by Google

Roville, prieuré et village. C.
Saint-Maix (Saint-Max), château et village. F.
Saint-Nicolas. D.
Saint-Remimont. F.
Saulxures. F.
Saurupt (le), château et maison de plaisir. D.
Seichamps. F.
Tomblaine. F.
Vandœuvre, prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Epvre.
Varangéville. F. (Prieuré. C.)
Vaudeville. F.
Vaudigny. F.
Ville-en-Vermois. D.
Ville-sur-Madon. F.
Viller. D.
Voinémont. F.
Xirocourt. F.

TERRE DE L'AVANT-GARDE.

L'Avant-Garde, château.
Marbache.
Pompey.
Saizerais-Saint-Amand.
Saizerais-Saint-Georges.

TERRE DE PIERREFORT.

Avrainville.
Belleville.
Blénod.
Grisecourt (Griscourt).
Gezainville (Jezainville).
Mamey (partie de la terre de Haye).
Martincourt.
Montauville (partie de la terre de Haye).
Pierrefort.
Regniéville (partie de la terre de Haye).
Remenoville. (*id.*).
Rosières-en-Haye.
Sainte-Geneviève.
Villers-en-Haye.

TERRE DE HAYE.

Fay (Fey-en-Haye).
Fleurey (Flirey-en-Haye).
Lumey (Limey).
Maidières.
Mamey (partie de la terre de Pierrefort).
Montauville (*id.*).
Regniéville (*id.*).
Remenoville (*id.*).

COMTÉ DE CHALIGNY.

Chaligny.
Chavigny.
Lorey-les-Bayon.
Neuves-Maisons, prieuré et village.
Pont-Saint-Vincent, château et bourg.

PRÉVOTÉ ET CHATELLENIE DE ROSIÈRES.

Barbonville. F.
Bayon, château et bourg. F.
Blainville, château et village. C. et F.
Borville. C.
Bremoncourt, château et village. F.
Charmois. F.
Clayeures. F.
Coiviller. F.
Damelevières, château et village. F.
Dehainville, F.

Digitized by Google

Domêvre, en partie. F.
Domptail. F.
Einvaux, pour partie. D.
Essey. C.
Fauconcourt (Fécocourt). F.
Ferrières. F.
Fraimbois. F.
Franconville. F.
Froville, château, village et prieuré. F. et C.
Gerbéviller, château, ville et prieuré. F. et C.
Giriviller. F.
Haigneville. C.
Haussonville, château, ville et église collégiale. F.
Lamay (Lamath). F.
Landrecourt (Landécourt). C. et F.
Magnières, château et bourg. F.
Mattexey. F.
Mehoncourt, château et village. C. et F.
Moriviller. F. et C.
Neuviller (prieuré de). C.
Portessieux (Portieux), jumenterie et maison de ménage. D.
Remenoville. F.
Romain. F.
Romont, prieuré et village. F.
Rosières, ville, château et salines. D.
Rozelieures. F.
Saffais. F.
Sainte-Marie. F.
Saint-Mard. F.
Saint-Maurice. F.
Saint-Pierremont. D.
Saint-Remy pour la moitié, l'autre moitié à Châtel. F.
Séranville. F.
Tonnoy, château et village. F.
Valloy. F.
Velle. F.
Vennezey. D. C.
Vigneules. F.
Virecourt. C.

PRÉVOTÉ ET CHATELLENIE D'EINVILLE.

Arracourt. F.
Athienville. F.
Bathelémont-rue-de-la-Cour. C.
Bauzemont, château et village. F.
Blainville-la-Petite ou Bienville. D et F.
Bonneval, prieuré. C.
Bonviller. D.
Bures. C.
Crion. D. et F.
Drouville. F.
Einville, château, ville et parc. D.
Foucquerey (Foucray). F.
Gellenoncourt. F.
Haraucourt, château et village. F.
Hénaménil. D. et F.
Léomont, prieuré. C.
Lezey. C.
Paroy, deux châteaux et village. D. et F.
Raville. F.
Sionviller. D. et F.
Valhey, château et village. F.
Xousse. C.

PRÉVOTÉ ET CHATELLENIE DE LUNÉVILLE.

Adoménil D.
Athienville. F.
Beaulieu, prieuré. C.
Beaupré, abbaye de l'ordre de Citeaux. C.
Beauchamps (Belchamps), abbaye de l'ordre régulier de Saint-Augustin. C.
Bénaménil. C.
Blainville, château et village. F.
Chanteheux. F.
Domèvre, en partie. C.
Domjevin. F.
Giriviller. C.

Digitized by Google

Glonville. F.
Haudonville. C.
Haudonviller (Croismare), château et village. F. et C.
Hériménil. F.
Lamay (Lamath). F.
Laneuveville-aux-Bois. D.
Lunéville, château, ville, abbaye de l'ordre régulier de Saint-Augustin, commanderie, couvent de sœurs de l'ordre de Saint-François.
Manonviller, prieuré. C.
Marainviller. C.
Ménil. D.
Moncel. D.
Mont. F.
Mortagne. F.
Rehainviller. D.
Serres, château, village et couvent de Minimes. F.
Thiébauménil. C.
Vardenal (Verdenal). C.
Vihuviller (Jolivet). F.
Xermaménil. F.

PRÉVOTÉ D'AZERAILLES.

Azerailles.
Badesménil.
Flin.
Gelacourt.
Glonville, une partie, l'autre partie de la prévôté de Lunéville.

PRÉVOTÉ ET CHATELLENIE D'AMANCE.

Aboncourt. C.
Agincourt. D.
Ajoncourt, château et village. F.
Alaincourt. F.
Amance, ville et château. D.
Amelécourt. D.
Armaucourt. F.
Arrey (Arraye). F.
Bioncourt. F.
Blanzey, prieuré. C.
Grand-Bouxières (Bouxières-aux-Chênes). D.
Brin. F.
Champenoux. C.
Château-Salins, salines, château, bourg, couvent de sœurs de Saint-François. D.
Chicourt, château, village et prieuré. F.
Clémery, château et village. F.
Courbessaux. D. et F.
Coutures-les-Château-Salins. D.
Dommartin, château et village. F.
Ecuelle. D.
Fresne. C.
Gerbécourt. C.
Laître, village et prieuré. D.
Laneuvelotte. F.
Lanfroicourt. F.
Lay. C.
Lubécourt. C.
Lucy. C.
Mazerules. C.
Moivrons. C.
Mont. F.
Morville. C.
Moulins. D.
Obéville. C.
Outremont, prieuré. C.
Putigny. C.
Rupt-les-Moivrons. F.
Salonne, salines, bourg et prieuré. D. et C.
Sornéville. C.
Vannecourt. C.
Vaxy. C.
Villers-les-Moivrons. D.

Digitized by Google

Ban Saint-Pierre.

Abocourt, ban de Chatemagne.
Jallaucourt.
Pettonville.

CHATELLENIE ET MAIRIE DE CONDÉ ET VAL-DES-FAULX.

Autreville. C.
Condé (Custines), château et village.
Faulx-Saint-Etienne. D.
Faulx-Saint-Pierre. D.
Malleloy. D.
Millery. C.
Montenoy. D.

PREVOTÉ ET CHATELLENIE DE PRENY.

Arnaville. D.
Chambley, château et village. F.
Champey. D.
Jauny, château et village. F.
Norroy. C.
Pagny. D.
Preny, ville. D.
Regniéville. D.
Sainte-Marie-aux-Bois, de l'ordre des Prémontrés. C.
Vandeléville. D.
Vendières. D.
Viéville. C.
Viller-sous-Preny. D.

PRÉVOTÉ ET CHATELLENIE DE GONDREVILLE.

Aingeray. C.
Alain-aux-Bœufs. C.
Bagneux. D. et C.
Colombey. C.
Crépey. C.
Crézilles. C.
Gondreville, palais et ville. D.
Halloville. C.
Manoncourt. C.
Martemont. C.
Ochey. C.
Saint-Epvre-les-Toul, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît. C.
Sanzey. C.
Selaincourt. C.
Sexey-aux-Forges. C.
Thuillet (Thuilley-aux-Groseilles). C.
Viliez (Villey-le-Sec). C.
Viterne. C.

Villages du chapitre de Toul qui étaient des sauve-gardes de son Altesse, sous la prévôté de Gondreville.

Buligny. F.
Fontenoy, (Fontenoy-les-Toul), château et village. F.
Lagny (Lagney).
Lucey.
Mont-le-Vignot (Vignoble). F.
Ochey. F.
Saulxures. F.
Sexey-les-Bois. F.
Velaine-en-Haye.
Viller-Saint-Etienne. F.

Digitized by Google

BAILLIAGE DES VOSGES.

Sous ce bailliage étaient les prévôtés et châtellenies de :

Bruyères.
Arches.
Fontenoy.
Terre de l'Allœud.
Charmes.
Mirecourt et Remoncourt.
Dompaire et Valfroicourt.
Darney et les Verreries.
Châtenoy.
Neufchâteau.

PRÉVOTÉ ET CHATELLENIE DE CHARMES.

Bralleville. D.
Gémonville.
Grisport (Gripport). D.

BAILLIAGE D'ALLEMAGNE.

Sous ce bailliage étaient les prévôtés et chatellenies de :

Sierck.
Siersberg.
Mertzig.
Le Sargau.
Schawembourg.
Valdervange.
Beaurains.
Guemunde (Sarreguemines).
Dieuze et Morsperg.
Morhange.
Forbach.
Puttelange (en dépendait Metzing).
Fauquemont.
Rettern-Ostern. (1)

CHATELLENIE DE DIEUZE.

Angweiller. D.
Assenoncourt, Essestorff. D.
Basse-Lindre. D.
Bathelémont. D.
Bessingen (Bassing). D.
Bispingen (Bisping). D.
Buderstorff (Bidestroff). F.
Blanche-Eglise. D.
Kuttingen (Cutting), partie de la châtellenie de Morsperg. D.
Dieuze. D.
Gebersdorff (Guébestroff). D.
Guéblange. C.
Guermange (Germingen). C.
Hampont (Hudingen). F.
Haute-Lindre. D.
Amange, Emsmingen, Insming. D. et C.
Luderfingen (Loudrefing), partie de la châtellenie de Morsperg. D.
Mellerey, Metzingen (Metzing). D.
Saint-Jean-de-Rorbach (Rorbach). C.
Sotzelingen (Sotzeling). C.
Techempfül (Tarquinpol). D.
Dorsweiler (Torcheville). C.
Wiss (Vuisse). C.
Semange, Semingen (Zommange). D.

(1) La plupart des prévôtés comprises dans ce bailliage, comme dans celui des Vosges, ne renfermaient aucune des localités du département de la Meurthe ; aussi nous nous sommes borné à donner leur nom.

Digitized by Google

CHATELLENIE DE MORSPERG.

Alstorff-les-Leyningen (Léning-Altroff). F.
Bensingen (Bassing). D.
Kuttingen (Cutting). D. et F.
Ginblingen (Guébling). D.
Guémestorff (Guénestroff). C.
Hunkirchen (Hunskirich). D.
Leyningen (Léning). C.
Lostorff (Lostroff). C.
Luderfingen (Loudrefing). C. et D.
Nebingen (Nébing). C.
Rhodes. C.
Rorbach. D.
Vergaville. C.
Witersburg (Vintersbourg). D.
Wirmangen (Virming). D.

BAILLIAGE DU COMTÉ DE VAUDÉMONT.

Autrey, château et village. F.
Battigny. D.
Blémerey. F.
Bouzanville. C. et F.
Chaouilley. D.
Clérey. C.
Courcelles. F.
Diarville. D.
Dolcourt. D.
Dommarie. D.
Etreval, château et village. F.
Eulmont. D.
Favières. D.
Fécocourt. F.
Forcelles-Saint-Gergonne (Saint-Gorgon), château et village. F.
Forcelles-sous-Gugney. D.
Fraisne. C.
Gellocourt. D.
Goviller. D.
Grimonviller. C.
Gugney. D.
Hammeville, forte maison et village. D et F.
Houdelmont. D.
Houdreville. D.
Housséville. F.
Ognéville. D.
Omelmont. F.
Parey-Saint-Césaire, en partie. D.
Pray-sous-Sion. D.
Pulney. F.
Puxe. F.
Quevilloncourt. F.
Repel (Repaix). C.
Rouvre-en-Saintois. F.
Saxon. F.
Sion (Notre-Dame de). C.
Souveraincourt. D. et F.
Tantonville, château et village. F.
Thélod, château et village. F.
They-sous-Vaudémont, château et village. D. et F.
Thorey. D. et F.
Vandeléville, prieuré et village. C. et F.
Vaudémont, ville, château et église collégiale de Saint-Jean-Baptiste. D.
Velle. D. et F.
Vézelise, château et ville. D.
Vitrey. D. et F.
Vroncourt, forte maison et village. D.

BAILLIAGE DE CHATEL-SUR-MOSELLE.

Bainville-aux-Miroirs, formant comme une petite terre comprenant cinq villages, dont deux en partie.
Gelocourt. D.
Loro. F.
Rozelieures. D.

Digitized by Google

Saint-Boin. D.
Saint-Germain. F.
Saint-Remy-aux-Bois (moitié à Rosières).

BAILLIAGE D'APREMONT.

Andilly. F.
Bayonville. F.
Sambuemont (Beaumont). F.
Blénod. F.
Charey. F.
Chazelles. F.
Dieuleward. F.
Ecrouve. F.
Essey-en-Voivre. F.
Euvezin. F.
Grand-Ménil. F.
Gros-Rouvre. F.
Han. F.
Jezainville. F.
Lixières. F.
Mailly. F.
Maizerais. F.
Mesnil-les-Toul (Ménil-la-Tour). F.
Minorville. F.
Saint-Beaussant. F.
Sanzey. F.
Seicheprey. F.
Ville près Pont-à-Mousson (Ville-au-Val). F.
Viller (Villers-les-Prud'hommes). F.
Xammes. F.
Xonville (peut-être le hameau de Xon). F.

COMTÉ DE BLAMONT.

Amenoncourt. F. et D.
Autrepierre. D.
Barbas. D.
Blâmont, château, ville et église collégiale. D.
Blémerey. D.
Chazelles. D.
Domêvre, partie à Blâmont, partie à Lunéville, partie à l'abbé de Domêvre.
Emberménil. F.
Frémonville. D.
Gondrexon. F. et D.
Halloville. D.
Herbéviller, château et village. F.
Igney. D.
Leintrey. D.
Nonhigny. F.
Ogéviller. F.
Reclonville. F.
Reillon. F. et D.
Remoncourt. D.
Repas (Repaix). D.
Saint-Martin. F.
Saint-Maurice. F.

PRÉVOTÉ ET CHATELLENIE DE DENEUVRE.

Azerailles, en partie.
Brouvelotte.
Brouville.
Deneuvre, château, ville et église collégiale.
Flin (mairie de) et du Mesnil.
Fontenoy.
Gelacourt.
Hadomey.
Laitre.
Reherey.

Digitized by Google

Autres villes, prévôtés, seigneuries, terres et châtellenies qui n'étaient de bailliage.

Gosselmingen (Gosselming), partie au commandeur de Saint-Jean-de-Bassel, partie au sieur de Lutzelbourg.
Hemingen (Héming).
Hesse, prieuré.
Imelingen (Imling), château et village. F.
Nidersweiller (Niederviller). F.
Sarrebourg, ville, église collégiale de Saint-Etienne, couvent de Saint-François, commanderie de l'ordre de Saint-Jean.

TERRE DE SAREIK.

Altorff (Altroff).
Buhl.
Dolfingen (Dolving).
Eych.
Gosselmingen, pour moitié.
Nidengen (Nitting).
Oberstinzel.
Sareik, château.

TERRE ET SEIGNEURIE DE PHALSBOURG.

Haselburg (Hazelbourg).
Hultenhauzen.
Luzelbourg, château ruiné et village prévôtal.
Mittelbronn.
Phalsbourg, château et ville.
Wilsberg.

DIVISION DES ÉTATS DE LORRAINE EN 1710 (*Bugnon*).

Les États de Lorraine étaient divisés en deux grandes parties : les duchés de Lorraine et de Bar, subdivisés eux-mêmes en plusieurs juridictions qui formaient autant de petites provinces, en quatre départements pour la direction générale de la police, en quatre autres pour l'administration des affaires concernant les eaux et forêts, et en cinq hauts conduits établis pour la perception des droits qui se levaient sur toutes les marchandises et denrées qui entraient dans les duchés ou qui en sortaient. Les États de Lorraine étaient aussi divisés en bureaux des finances, aussi nombreux que les prévôtés, et où il y avait des officiers chargés de la perception des impôts.

Les deux duchés réunis renfermaient dix-sept grands et petits bailliages composés de soixante-seize prévôtés ou juridictions subalternes. Onze de ces bailliages ressortissaient à la Cour souveraine de Lorraine, les autres au bailliage de Bar.

Le duché de Lorraine était divisé en trois grands bailliages : celui de Nancy, celui des Vosges ou de Mirecourt, celui d'Allemagne, dont le siége fut successivement établi à Vaudrevange, à Sarreguemines et à Dieuze, et prit quelquefois le nom de ces localités.

Digitized by Google

Outre ces trois principaux bailliages, il y en avait d'autres d'une moindre étendue : ceux de Lunéville, Vaudémont, Nomeny, Châtel et Épinal, et les siéges bailliagers de Saint-Dié, de Neufchâteau et de Bruyères.

BAILLIAGE DE NANCY,

Haut conduit du même nom.

Ce bailliage était composé de douze juridictions inférieures :

Prévôté et comté de Chaligny.
Prévôté de Gondreville.
— de l'Avant-Garde ou de Pompey.
— de Condé.
— de Preny.
— d'Einville.
Prévôté de Rosières.
— de St.-Nicolas.
— de Nancy.
— de Marsal.
— de Château-Salins.
— d'Amance.

PRÉVÔTÉ DE NANCY.

Affracourt.
Anthelupt.
Art-sur-Meurthe et la cense-fief de *Saint-Phlin*.
Autreville.
Azelot.
Bosserville.
Benney, la cense de *Saint-Michel-Mesnil*.
Bouxières-aux-Dames.
Burthecourt-aux-Chênes et la cense de *Sandronviller*.
Ceintrey.
Champigneules.
Clairlieu.
Clévant.
Crantenois, avec une maison franche.
Crévéchamps, l'hermitage de *Notre-Dame-de-Grâce*.
Crévy (Crévic) et le hameau de *Grand-Vezin*.
Crosne (le).
Dombasle, avec deux châteaux : *La Mothe* et *Florainville*, ou le *Vieux-Château;* un ermitage.
Dommartemont et l'ermitage de *Sainte-Geneviève*.
Essey.
Flainval et l'ermitage de *Sainte-Lucie*.
Flavigny, avec un prieuré.
Fléville et la cense de *Frocourt*.
Frouard, avec un château appelé *le Pâquis* et l'ermitage de *Saint-Jean*.
Garenne (la).
Gerbécourt.
Haplemont (marquisat d'Haroué).
Haroué (marquisat), avec un château.
Heillecourt, avec un château seigneurial.
Herbémont (marquisat d'Haroué).
Houdemont, avec une maison seigneuriale.
Houdelmont et la cense de *la Hutterie*.
Hudivillers (Jolivet).
Jarville et le château de *la Malgrange*.
Jevoncourt (marquisat d'Haroué).
La Neuveville-devant-Bayon (marquisat d'Haroué).
La Neuveville-devant-Nancy, la cense-fief de *la Madelaine*, les ermitages de *Montaigu* et de *Sainte-Valdrée*.
Laxou, deux seigneuries : *Lénoncourt* et *Ludre*, et la cense de *Sainte-Anne*.
Lay (Haute et Basse), avec un prieuré de Bénédictins.

Digitized by Google

Lemainville.
Ludres, avec un château.
Lenoncourt.
Lupcourt, la cense de *Bédon*, deux maisons seigneuriales et fiefs.
Malzéville, la cense de *Chambillon*, *Jéricho*, *le Pavillon*, *Pénal*.
Mangonville.
Manoncourt, avec une maison-fief.
Maréville (ban de Nancy), hôpital champêtre pour les pestiférés.
Maron.
Maxéville, avec une maison seigneuriale, *le Sauvois*, l'ermitage *Saint-Sébastien*.
Médreville (cense, ban de Nancy).
Ménil-Saint-Martin, village ruiné réduit à une cense.
Méréville, un château, une maison seigneuriale, la cense de *Saint-Thébaut*.
Messein, une maison seigneuriale et l'ermitage de *Saint-Joseph*.
Millery, l'ermitage *Sainte-Barbe*.
Montet (le), château, fief et cense, ayant sa paroisse et son ban particulier.
Nancy, (*Arbois*, *Auxonne*, *Bac d'Essey*, *Bonsecours*, *Boudonville*, *briqueterie de Saint-Jean*, *Buthegnémont*, *la Garenne*, *les Grands-Moulins*, *Hadainvaux*. *la Madelaine*, *les Trois-Maisons*, *Sainte-Marie*, *Médreville*, *Saint-Joseph*, *Nabécor*, *Notre-Dame-des-Anges*, *Pont de Malzéville*, *poudrerie Saint-Léopold*, *porte Saint-Jean*, *Santifontaine*, *les deux Saurupt*, *les Tanneries*, *Turique*, fief; la *vieille* et la *nouvelle Vénerie*, le *Verbois*.
Neuviller, château et prieuré.
Ormes (marquisat d'Haroué), avec un château.
Parey-Saint-Césaire (du comté de Vaudémont pour quelques habitants).
Pierreville, avec un fief.
Pixerécourt.
Pullenoy, deux maisons seigneuriales et deux maisons-fiefs.
Pulligny.
Richardménil, un château.
Roville.
Saint-Max.
Saint-Remimont (marquisat d'Haroué).
Sandronviller.
Saulxures, avec une maison seigneuriale et un fief.
Séchamps.
Sommerviller.
Tomblaine, l'ermitage de *Ste.-Marguerite*.
Vaudeville (marquisat d'Haroué).
Vandœuvre, trois fiefs et la cense de *Brichambeau*, l'ermitage de *Brispané* et celui du *Reclus*.
Varangéville, prieuré et couvent de Capucins.
Vaudigny (marquisat d'Haroué).
Ville-sur-Madon (marquisat d'Haroué), avec un fief.
Villers-les-Nancy, une maison franche (1), le château et fief de *Brabois*, le moulin de *Lané*, la cense-fief de *Remicourt*.
Ville-au-Vermois, maison-fief seigneuriale. et la chapelle de *Saint-Hilaire*, village ruiné.
Voinémont (marquisat d'Haroué en partie), la cense de *Sainte-Anne*.
Xirocourt (marquisat d'Haroué).

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE SAINT-NICOLAS.

Saint-Nicolas, l'ermitage de *la Madelaine* et la cense de *Padoue*.

(1) Sous le règne de Charles II, beaucoup de maisons furent affranchies et devinrent des espèces de fiefs.

Digitized by Google

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE ROSIÈRES.

Barbonville, deux maisons seigneuriales et deux censes : *le Corbeau* et *Sainte-Marie*.
Bayon (marquisat), et la cense d'*Altreval*.
Borville.
Bouxières.
Bremoncourt.
Clayeures.
Coyviller.
Damelevières (en partie de la prévôté de Lunéville), deux châteaux et une maison-fief, la cense de *Bléhors*, le fief de *Chaspois*, *le Charmois*.
Domptail.
Einvaux.
Essey-la-Côte ou Haut-Essey.
Fécocourt.
Ferrières, avec un château.
Fraimbois (marquisat de Gerbéviller), le village ruiné de *Vaimbois*.
Franconville.
Froville, avec un château et un fief.
Gerbéviller (marquisat), *Amazan*, *les Bordes*.
Giriviller (marquisat de Gerbéviller). Près de Giriviller, le village ruiné de *Maxey*.
Haussonville (baronnie), la cense de *Leumont*.
Lamath ou La Maix (marquisat de Gerbéviller).
Landécourt, avec un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, la cense de *Relécourt*.
Magnières, un château, un fief et l'ermitage de *Montfort*.
Mattexey ou Mettezey.
Moranviller (marquisat de Gerbéviller), village ruiné.
Moriviller.
Portieux.
Remenoville.
Romain.
Rozelieures, deux seigneuries : *le Chasté* et *Bayon*; *Bassompont*, cense et fief. (Cette dernière était de la prévôté de Lunéville).
Rosières-aux-Salines, le fief de *Bassompierre*; le hameau de *Xoudaye*; *la Crayeure*, maison-fief; *la Belle-Croix*, ermitage; *Cuite-Fève*, *la Grange*, *Morteau*, *Nouveaulieu*, *Portieux*, *le Rayeux* ou *Saint-Urbain*, *la Petite-Rosières*, censes; *Saint-Sigismond*, ermitage.
Saffais, l'ermitage de *Cuite-Fève*.
Saint-Mard.
Saint-Maurice (marquisat de Gerbéviller).
Séranville.
Tonnois, le moulin de *Champagnot*, un château.
Vallois, une maison seigneuriale, l'ermitage ruiné de *Bouxières*.
Velle-sur-Moselle, un fief et l'ermitage *Sainte-Anne*.
Venezey (marquisat de Gerbéviller).
Vigneules, maison seigneuriale et un ermitage ruiné.
Virecourt, avec une commanderie.

PRÉVOTÉ D'AMANCE.

Abocourt.
Aboncourt.
Agincourt.
Ajoncourt.
Arraye.
Alaincourt.
Amance, et la cense de *Tillon*.
Amelécourt (compris seulement dans cette prévôté en 1719).
Armaucourt.

Digitized by Google

Bioncourt.
Blanzey, prieuré.
Bouxières-aux-Chênes, et les hameaux d'*Ecuelle*, *Moulins* et *le Vinot*.
Brin, avec le fief de *La Rue*.
Burthecourt (cédé à la France en 1661).
Cercueil, avec un château.
Chicourt.
Courbessaux, avec un fief.
Champenoux.
Chambrey (cédé en 1661).
Coutures.
Dommartin, avec un château.
Gerbécourt (cédé à la Lorraine en 1718).
Hédival.
Hoéville.
Jallocourt.
Laître-sous-Amance, avec un fief et un prieuré; la *Neuve-Maison*, cense.
La Neuflotte (Neuvelotte), château et fief, la cense de *Varincourt* et *La Bouzule*.
Lanfroicourt.
Leyr.
Lubécourt (cédé en 1718).
Lucy.
Mazerules.
Moivrons (cédé en 1718).
Putigny.
Rupt.
Salonne.
Sornéville, avec un château.
Vannecourt, avec deux ermitages : *Gossoncourt* et *Halibach*.
Vaxy, chef-lieu du Val.

PRÉVOTÉ DE CHATEAU-SALINS.

La ville de Château-Salins et Amelécourt (ce dernier jusqu'en 1719).

PRÉVOTÉ DE GONDREVILLE.

Allain-aux-Bœufs (rendu à la Lorraine en 1718).
Aingerey (rendu en 1718), et *Molzey*.
Bagneux (rendu en 1718).
Bulligny (rendu en 1718), avec une chapelle.
Charmes-la-Côte.
Colombey (rendu en 1718).
Crepey (rendu en 1718), avec une chapelle et un ermitage.
Crézille (rendu en 1718).
Fey-en-Haye.
Flirey.
Fontenoy (comté).
Gondreville, le fief de *la Bergerie*, celui du *Charmois*, un hôpital.
Limey.
Manoncourt-en-Voivre (rendu en 1718), et la cense de *Boyet*.
Martemont (rendu en 1718).
Mont-le-Vignoble.
Moutrot (rendu en 1718).
Ochey.
Remenoville.
Saint-Epvre, bourg près de Toul, renfermant la célèbre abbaye de *Saint-Epvre*.
Sanzey.
Saulxures-les-Vannes, les fiefs de *Comé*, le château de *Mérigny*.
Selaincourt (rendu en 1718).
Sexey-aux-Bois.
Sexey-aux-Forges (rendu en 1718).
Thuilley-aux-Groseilles (rendu en 1718).
Vannes, l'ermitage de *Maize*.
Velaine-aux-Bois.
Villey-le-Sec.
Viterne (rendu en 1718).

Digitized by Google

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE PRENY.

Arnaville, et le hameau de *Pallon*.
Bayonville.
Bouxières-sous-Froidmont.
Champey.
Jaulny, avec un château.
Mamey.
Martincourt, et la cense de *Nancéville*.
Norroy-devant-le-Pont.
Pagny-sous-Preny, avec trois fiefs.
Pierrefort.
Preny, la *Grange-en-Haye* et *Taultecourt*, censes.
Regnéville, et la cense de *Jolivelle*.
Vandelainville.
Vandières, et la cense de *Moulon*.
Viéville-en-Haye, et *Sainte-Marie-aux-Bois*, abbaye de Prémontrés, en partie ruinée.
Vilcey-sur-Trey.
Villers-sous-Preny.

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE POMPEY.

Belle-Ville, château lorrain, village de l'évêché de Verdun.
Marbache, et le fief du *Mesnil*.
Pompey, avec un fief, l'ermitage de *Saint-Eucaire*, et le château ruiné de *l'Avant-Garde*.
Saizerey-Saint-Amand.
Saizerey-St.-Georges, et la cense *St.-Paul*.

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE CONDÉ, VAL-DES-FAULX.

Bratte, et le fief de *La Cour*.
Condé (Custines), deux maisons franches et trois fiefs : *Duprez*, *Mercy* et *Dubois*.
Malleloy.
Montenoy.
Faulx-Saint-Etienne, trois maisons franches et l'ermitage *Saint-Epvre*.
Faulx-Saint-Pierre.

PRÉVOTÉ ET COMTÉ DE CHALIGNY.

Chaligny.
Chavigny, et un fief appelé *la Tour-Saint-Blaise*.
Lorrey.
Neuves-Maisons (les), avec un prieuré et une maison franche.
Pont-Saint-Vincent, l'ermitage de *Sainte-Barbe* et le fief *Saint-Blaise*.

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE MARSAL.

Bourache, cense de Marsal.
Haraucourt, et le fief de *la Maldiné*.
Marsal, et l'ermitage *Saint-Jean*.
Saint-Médard.

PRÉVOTÉ ET OFFICE D'EINVILLE.

Arracourt, la cense de *Vaudrecourt* et l'ermitage de *Saint-Cœsar*.
Bathelémont (partie de la châtellenie de Vic).
Bauzemont.
Bienville.
Bonviller, deux censes-fiefs : *la Rochelle* et *Charmois*.
Bures, la cense de *Saint-Pancrace* et l'ermitage de *Lalence*.
Coincourt.
Crion.
Deuville, le fief de *Saint-Epvre* ayant son ban séparé, prévôté de Nancy, et l'ermitage *Sainte-Anne*.
Drouville, avec un château.

Digitized by Google

Einville, couvent de Tiercelins, les censes de *La Borde* et *Remonville*.
Gellenoncourt, avec un château.
Haraucourt, avec un château et la cense de *La Borde*.
Hénaménil, un château ruiné et le prieuré de *Bonneval*.
Léomont, avec un prieuré.
Maixe (Petite et Grande), avec un fief.
Moacourt (Mouacourt).
Parroye, un château et l'ermitage de *Genicourt*.
Raville.
Remonville.
Sionviller.
Valhey, château, et les censes de *Foucrey*.
Vitrimont.
Xousse (partie châtellenie de La Garde).

BAILLIAGE DE LUNÉVILLE.

Ce bailliage ne fut composé, jusqu'en 1669, que de la prévôté de Lunéville et de celle d'Einville ; mais, par l'édit de Léopold, du mois d'août 1698, la prévôté d'Einville passa dans le bailliage de Nancy, et celui de Lunéville fut composé des prévôtés suivantes :

Lunéville.
Azerailles.
Blâmont.
Deneuvre.

Et la prévôté du comté de Salm, sous le nom de Badonviller.

PRÉVOTÉ DE LUNÉVILLE.

Athienville, le fief de *Lajus*, l'ermitage *Saint-Jean-Fontaine*.
Avricourt.
Beaupré, abbaye, et les censes des *Abouts* et *Martinbois*.
Haudonviller (Croismare), château et deux censes : *la Maison-Rouge* et *les Rappes*.
Belchamps, abbaye de chanoines réguliers.
Bénaménil.
Blainville-sur-l'Eau (marquisat), les censes de *Saint-Antoine* et de *Blêhors*, l'ermitage *Saint-Claude*.
Chanteheux.
Damelevières (partie de la prévôté de Rosières).
Domêvre.
Domjevin.
Emberménil, *le Chesnois*, cense et prieuré.
Giriviller (partie de la prévôté de Rosières).
Hablainville, et *Houé*, cense.
Haigneville.
Haudonville.
Hériménil.
Huviller (Jolivet), les censes de *Froide Fontaine* et *Champé*.
Laneuveville-aux-Bois, et la cense de *Saint-Georges*.
Lunéville, l'ermitage *Sainte-Anne; la Cour-Sauvage*, fief; *Dehainviller*, cense; *Saint-Léopold*, ermitage; *le Mesnil*, fief et hameau; la cense de *Maimbermont*, qui était de la prévôté de Rosières; *Méhon*, fief.
Manonviller (partie de l'évêché de Metz).
Marainviller, *le Beaulieu*, hameau et prieuré, la cense de *Rohay*.
Mehoncourt, un fief, et l'ermitage de *la Madelaine*.
Moncel.
Mont (marquisat de Blainville).
Mortagne.

Digitized by Google

Ogéviller, avec un château.
Pettonville.
Reclonville.
Rehainviller, le château d'*Adoménil*, les censes de *la Folie* et de *Xofontaine*.
Relécourt.
Saint-Martin.
Serres, château, censes de *Saint-Antoine* et de *Ranzé*.
Thiébauménil.
Verdenal.
Villers.
Xermaménil.

PRÉVOTÉ ET OFFICE D'AZERAILLES.

Azerailles, et les censes de *Marnoël*, haute-justice, et *Mazelures*.
Badménil (partie de cette prévôté, partie de la châtellenie de Baccarat).
Gelacourt.
Glonville, et le hameau de *Voivre*.

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE BLAMONT.

Amenoncourt, et la cense de *Rayeux*.
Autrepierre.
Barbas, avec un fief.
Barville, nouveau village.
Blâmont, et la cense de *Voile*.
Blémerey.
Chazelles.
Domêvre, une abbaye de chanoines réguliers (partie prévôté de Lunéville).
Foucrey.
Frémonville, le fief de *la Tour* et la cense des *Salières*.
Gogney, et l'ermitage *Saint-Thiébaut*.
Gondrexon.
Grandseille (marquisat).
Halloville, et la cense de *Tremblecourt*.
Igney, avec une maison-fief.
Leintrey.
Montreux, et la *Grande-Haye*, avec un fief.
Reillon.
Remoncourt, et *les Rappes*, cense.
Repaix, avec une maison-fief.
Raon-les-Leau.
Saint-Sauveur, abbaye.

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE DENEUVRE.

Deneuvre, le faubourg de *Lattre* et les ermitages de *la Rochette*, de *Saint-Laurent* et de *Saint-Vulgan*.
Flin, et la cense de *Volzey*, comprise dans la prévôté d'Azerailles.
Fontenoy.

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE SALM, COMTÉ ET PRINCIPAUTÉ.

Ancerviller, le hameau de *Sainte-Agathe* et celui de *Josain*.
Angomont, et *Allencombe*, hameau. (Angomont était le chef-lieu d'une seigneurie appelée le *Ban-le-Moine*).
Badonviller, et la cense-fief du *Charmois*.
Bréménil.
Couvay.
Fenneviller, et la cense de *Pexonne*.
Haute-Seille, abbaye, et le village ruiné de *Tanconville*.
Neuviller.
Nonhigny.
Parux (Haute et Basse).
Pexonne.
Pierre-Percée, avec un ancien château.
Sainte-Polle, avec un fief.
Saint-Maurice.
Saint-Sauveur.

Digitized by Google

BAILLIAGE DES VOSGES.

Il comprenait les prévôtés suivantes :

Mirecourt.	Arches.
Remoncourt.	Dompaire.
Châtenoy.	Valfroicourt.
Charmes.	Darney.

PRÉVÔTÉ DE CHARMES. (Elle renfermait seule des localités de notre département).

Gripport.	Saint-Firmin (partie de Vaudémont).

BAILLIAGES PARTICULIERS ET SIÉGES BAILLIAGERS.

Ces juridictions, qui étaient autant de tribunaux particuliers, ne comprenaient dans leur ressort que les lieux dépendant de leurs prévôtés respectives : elles étaient au nombre de six :

Neufchâteau.	Châtel.
Bruyères.	Nomeny.
Épinal.	Vaudémont.

BAILLIAGE DE CHATEL.

Bainville-aux-Miroirs, et l'ermitage de *Saint-Antoine.*	Saint-Boing.
Lebeuville.	Saint-Germain.
Marainviller.	Saint-Remy-aux-Bois, et la cense de *Mattecourt.*
Montzey, et la cense de *Loro* ayant son ban particulier.	Villacourt.

BAILLIAGE ET PRÉVÔTÉ DE NOMENY.

Aboncourt.	Lemoncourt (cédé).
Alaincourt.	Liocourt (cédé).
Chenicourt.	Manhoué, avec trois fiefs.
Craincourt.	Manoncourt.
Delme (cédé en 1661, pour l'établissement de la route de Metz en Alsace).	Nomeny, et la cense des *Francs.*
Fossieux.	Puxieux.

BAILLIAGE DE VAUDÉMONT.

Autrey, avec un château (baronnie en 1721).	Clérey.
Battigny, et la cense de *la Vermillière.*	Courcelles.
Blémerey.	Diarville.
Bouzanville.	Dolcourt, et l'ermitage de *Saint-Jean-de-Coutance.*
Chaouilley, et la cense de *Tillard.*	

Digitized by Google

Dommarie et Eulmont, le fief de *Fannoncourt.*
Etreval, avec un château (comté).
Favières.
Fécolcourt.
Forcelles-Saint-Gorgon.
Forcelles-sous-Gugney.
Fresnes.
Gelaucourt.
Goviller.
Grimonviller.
Gugney-sous-Vaudémont.
Hammeville.
Houdreville.
Housséville.
Ognéville.
Omelmont.
Parey-Saint-Césaire (partie de la prévôté de Nancy).
Praye.
Pulney.
Puxe, avec un fief.
Repaix.
Quevilloncourt.
St.-Firmin (partie de la prévôté de Nancy).
Sauxerotte.
Saxon.
Sion, avec un couvent de Picpus.
Souveraincourt, avec un fief.
Tantonville.
Thelod, le fief de *Prémont* et l'ermitage *Saint-Claude.*
They-Sous-Vaudémont.
Thorey.
Vandeléville.
Vaudémont (comté).
Velle, avec deux fiefs.
Vézelise.
Vitrey (baronnie), *La Cour*, fief.
Vroncourt.

BAILLIAGE D'ALLEMAGNE.

Prévôtés et offices dépendant de ce bailliage :

Sarreguemines.
Bouzonville.
Insming.
Dieuze.
Saint-Avold.
Bitche.
Bouquenom.
Sarverden.
Boulay.
Siersberg.
Schombourg.
Saralbe.
Morhange (comté).
Sareick (terre de)
Lixheim.
Fénétrange (seigneurie).

PRÉVOTÉ DE SARREGUEMINES.

Metzingen (Metzing).

PRÉVOTÉ D'INSMING.

Insming (Amange), avec un prieuré.
Rening.
Rorbach.

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE DIEUZE.

Alteville.
Altroff.
Assenoncourt.
Bassing.
Bathelémont.
Bidestroff (baronnie).

Digitized by Google

Bisping.
Blanche-Eglise.
Burlioncourt (partie de l'évêché de Metz, châtellenie d'Haboudange).
Château-Voué ou Voël.
Conthil.
Cutting.
Dieuze.
Domnom, et la cense de *Kirkingen*
Dordhal, seigneurie, près de Marsal.
Guébestroff.
Guénestroff.
Guéblange,
Guermange.
Guinzeling.
Hampont, (partie de l'évêché de Metz, châtellenie d'Haboudange.
Imling.
Kerprich (baronnie).
Lening.
Lindre (Haute et Basse).
Lidrequing.
Lostroff.
Loudrefing.
Marimont ou Morsperg.
Marthil, et l'ermitage de *Saint-Jean-Baptiste*.
Mollering.
Mont-Didier, nouveau village.
Mulcey.
Nébing.
Neuf-Village.
Riche.
Rorbach.
Soltzeling.
Tarquinpol, la *Breyette*, cense.
Torcheville ou Dorsweiller.
Vahl, Vald ou Vallen.
Vergaville, avec une abbaye de femmes et la cense de *Steinbach*.
Virming.
Zommange.

PRÉVOTÉ ET OFFICE DU COMTÉ DE MORHANGE.

Bermering (partie de la Lorraine, partie de l'évêché de Metz, châtellenie d'Hinquezange).
Dalhain (partie de l'évêché de Metz, châtellenie d'Haboudange).
Lidrequin, Lindrequin ou Linderking.
Pevange.
Rodalbe.
Zarbeling.

TERRE ET OFFICE DE SAREICK.

Altroff ou Sarre-Altroff.
Brouderdorff.
Dolving ou Dolfing.
Gosselming (partie de la seigneurie de Fénétrange).
Kerprich-aux-Bois.
Nietting ou Nutting (en partie de la prévôté de Lixheim).
Oberstinzel ou Ztinzelle.
Sareick, avec un château.

PRÉVOTÉ ET PRINCIPAUTÉ DE LIXHEIM, *du département du Barrois non-mouvant, et du haut-conduit de Salins-l'Étape.*

Dannelbourg ou Dennelbourg.
Fleisheim ou Fletzing.
Hellering ou Heilgring.
Hérange ou Héring (baronnie).
Hoff, Holhoff ou Holff.
Lamath ou Langmath.
Lixheim, couvent de Tiercelins.
Saint-Louis et Spartzbrode, *Heigerstt et Roterbach*, villages ruinés près Saint-Louis.
Sainte-Marie de Bickenholtz ou Picholtz.
Veckersviller.

Digitized by Google

SEIGNEURIE DE FÉNÉTRANGE.

Berthelming.
Betbornn.
Diane-Capelle.
Fénétrange.
Gosselming.
Haut-Clocher.
Hilbesheim.
Langatte.
Lohr.
Mittersheim ou Mieters.
Munster.
Niederstinzel.
Postroff.
Romelfing.
Schalbach.
Wibersweiller.

DUCHÉ DE BAR.

Bailliages qui le composaient :

Bailliage de Saint-Mihiel (Barrois non mouvant).
— d'Étain (*id.*)
— de Pont-à-Mousson (*id.*)
Bailliage de Bassigny, mouvant et non mouvant.
— de Gondrecourt, du Bassigny mouvant.
— de Saint-Thiébaut (*id.*)

BAILLIAGE DE SAINT-MIHIEL.

Prévôtés et juridictions attribuées à ce bailliage.

Prévôté de St.-Mihiel.
— d'Hattonchâtel.
— d'Apremont.
— de Bouconville.
— de Foug.
Prévôté de Rembercourt-aux-Pots.
— de Briey.
— de Norroy-le-Sec.
— de Sancy.
— de Conflans en Jarnisy.

PRÉVOTÉ ET OFFICE DU COMTÉ D'APREMONT.

Bouillonville, et le fief de *Watguillerie*.
Euvezin, et *la Haute-Maison*, cense.
Hamonville, avec un moulin-fief.
Lironville.

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE BOUCONVILLE.

Ansauville (part. de la prévôté de Mandres).
Beaumont ou Sambuemont.
Essey-en-Voivre et Maizerais.
Saint-Beaussant (baronnie), avec une métairie-fief.
Seicheprey, avec une maison-fief.

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE FOUG.

Acraigne, Guise et Frolois (comté).
Boucq ou Boucquet.
Choloy.
Domgermain et le fief de *Turgis*.
Foug, le fief de *la Tour d'Affléville* et la chapelle de *Savonnières*.
Gémonville.
Germiny (comté).

Digitized by Google

Gibeaumeix.
Lay-Saint-Remy.
Laneuveville (derrière Foug), et le *Val des Nonnes*, ermitage.
Pagney-derrière-Barine.
Val-de-Passey et l'ermitage *Saint-Pierre*.

BAILLIAGE DE PONT-A-MOUSSON.

Juridictions dépendant de ce bailliage :

Prévôté de Pont-à-Mousson.
— de Thiaucourt.
Prévôté de Mandres-aux-Quatre-Tours.

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE PONT-A-MOUSSON.

Andilly.
Armaucourt (partie de la prévôté d'Amance).
Atton au Hatton.
Avrainville.
Bacourt.
Belleau.
Bernécourt, et le fief de *Gorge-Salée*.
Bezaumont.
Blénod, et le fief de *Saint-Epvre*.
Château-Bréhain, avec un ermitage.
Chénois.
Clemery et Régnicourt.
Domêvre.
Faxe.
Fonteny, et la cense de *Menival*.
Frémery.
Gezoncourt.
Griscourt.
Gros-Rouvre.
Hannocourt, et la cense de *Nios*.
Jezainville, et *la Cour-en-Haye*, fief.
Lesse.
Létricourt, et le fief *Richard*.
Lixière.
Lironville.
Mailly.
Maidières, et le fief de *Bassenoble*.
Manonville.
Minorville.
Montauville.
Morville-sur-Seille.
Mousson, avec un ermitage.
Noviant-aux-Prés.
Oron, et la cense de *Neufchère*.
Phlin.
Pont-à-Mousson, la cense de Ponsey et deux fiefs : *Mont-Richard* et *Procheville*.
Prévocourt, la cense de *Nied* et celle de *Mesnil*.
Rogéville.
Rosières-en-Haye, avec un ermitage.
Serrières.
Thezey.
Tincry.
Tremblecourt.
Ville-au-Val-Sainte-Marie.
Villers-aux-Oies.
Villers-en-Haye.
Vittonville.
Viviers.

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE THIAUCOURT.

Benney.
Charey.
Dommartin-la-Chaussée.
Francheville.
Pannes.
Puzieux.
Rembercourt-sur-Madon.
Xammes.

Digitized by Google

PRÉVOTÉ ET OFFICE DE MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS.

Mandres. | Sivry.

Lieux cédés dans le duché de Lorraine.

Allaincourt (prévôté d'Amance).
Burthecourt (*id*).
Courtzerode (prévôté de Phalsbourg).
Chambrey (prévôté d'Amance).
Delme (*id*).
Donjeux (*id*).
Donnelay (prévôté de Marsal).
Froville (bailliage de Pont-à-Mousson).
Fresne (prévôté d'Amance).
Gondrexange (prévôté de Sarrebourg).
Grémecey (prévôté d'Amance).
Héming (prévôté de Sarrebourg).
Hommarting (terre de Sareick).
Juvelise (prévôté de Marsal).
Liocourt (bailliage de Nomeny).
Lemoncourt (*id*).
Lezey (prévôté d'Einville).
Monteux-la-Grande (Amance).
Laneuveville (bailliage de Pont-à-Mousson).
Niederviller (terre de Sareick).
Ormange (prévôté de Dieuze).
Oriocourt (bailliage de Pont-à-Mousson).
Phalsbourg.
Puxieux (bailliage de Nomeny).
Sarrebourg.
Xocourt (bailliage de Nomeny).

Cette division, sauf quelques changements particuliers, subsista jusqu'en 1751; un édit du mois de juin de cette année supprima les prévôtés et bailliages existants, et créa 36 nouveaux bailliages et 7 prévôtés. Les baillis d'épée eurent leur commission le 26 août; quelques-uns n'étaient ni de la haute noblesse, ni du pays.

DIVISION DE LA LORRAINE EN 1751 (1).

BAILLIAGE PRÉSIDIAL DE NANCY.

Ce bailliage de Nancy était régi par les coutumes générales du duché de Lorraine (2), excepté le seul village de Frolois. A part quelques localités qui

(1) Nous nous sommes servi, pour la division de 1751, des tables de Riston. Les *maîtrises des eaux et forêts*, dont il est parlé dans cette division, avaient été créées, en 1747, par Stanislas; elles étaient au nombre de quinze et remplaçaient les offices des six grands-maîtres des eaux et forêts et les soixante-quatorze grueries qu'il y avait précédemment dans les duchés de Lorraine et de Bar. Quant aux *généralités*, elles signifient l'étendue de la juridiction des trésoriers-généraux.

On trouvera quelquefois des localités comprises dans deux bailliages différents; cela vient, sans doute, de ce qu'ils étaient partagés entre ces deux juridictions. Nous avons, du reste, copié textuellement Durival.

Enfin les dénominations latines de nos villages, dont nous n'oserions pas, du reste, garantir l'authenticité, ont été prises dans le *Pouillé du diocèse de Toul*, du P. Benoît Picard.

(2) Voir à la fin des divisions de 1751.

Digitized by Google

étaient de l'évêché de Metz, le diocèse de Toul embrassait tout ce bailliage; mais, après la création de l'évêché de Nancy (1778), beaucoup de villages furent détachés du diocèse de Toul pour entrer dans la nouvelle juridiction ecclésiastique.

Agincourt. T. N. (1)
Armaucourt. M.
Arraye et la cense de *Chambille*. M.
Aingeray. T. N.
Amance et le fief de *Jumécourt*. T. N.
Art-sur-Meurthe, la chartreuse de *Bosserville*.
Saint-Flin. T. N.
Azelot. T. N.
Bouxières-aux-Chênes, la cense de *Léopoldwalt*, *Ecuelle*, *Moulins* et le prieuré de *Blansey*. T. N.
Bouxières-aux-Dames et l'abbaye. T. N.
Bratte. M.
Brin-le-Haut, Brin-le-Bas, et le fief de la Rue. N.
Burthecourt. T. N.
Cercueil (Ourches). T. N.
Chaligny. T. N.
Champenoux. T. N.
Champigneules. T. N.
Chavigny. T. N.
Clairlieu, abbaye. T. N.
Clévant. M.
Custines (Condé). M.
Dommartin-sous-Amance, le moulin de *Pirouel* et la cense de *Monteux*. T. N.
Essey-devant-Nancy, *Saint-Maix* et *Dommartemont*. T. N.
Eulmont. T. N.
Faulx-Saint-Pierre, Faulx-Saint-Étienne et le fief de *Belle-Croix*. M.
Flavigny et le prieuré. T. N.
Fléville, et la cense de *Frocourt*. T. N.
Fontenoy-sur-Moselle. T.
Frolois. T. N. (Coutumes de St.-Mihiel).
Frouard. T. N.
Gérardcourt. T. N.
Gondreville, et la cense du *Charmois*. T.
Heillecourt. T. N.
Houdemont. T. N.
Jarville. T. N.
Laître-sous-Amance, et la cense de la *Neuve-Maison*. T. N.
Laneuvelotte-sous-Amance, et les censes *la Brehatte* et *la Bouzule*. T. N.
Laneuveville-devant-Nancy, *Montaigu* et la cense de *Malaurupt*. T. N.
Lanfroicourt. M.
Laxou. T. N.
Lay-Saint-Christophe. T. N.
Lenoncourt. T. N.
Leyr. M.
Ludres. T. N.
Lupcourt, et la cense de *Bédon*. T. N.
Malleloy. M.
Malzéville. T. N.
Manoncourt-au-Vermois. T. N.
Marbache, et la cense du *Ménil*. T. N.
Maron. T. N.
Maxéville. T. N.
Mazeruls. T. N.
Mérévillc. T. N.
Messein. T. N.
Millery et Autreville. T. N.
Molzey. T. N.

(2) Nous indiquerons par les lettres T et M les deux diocèses de Toul et de Metz; la lettre N signifie l'évêché de Nancy; et les deux lettres T N suivront les localités qui, après avoir fait partie du diocèse de Toul, furent enclavées dans l'évêché de Nancy en 1778. D'autres restèrent dans l'évêché de Toul jusqu'à la suppression de ce siége épiscopal, en 1790.

Digitized by Google

Montenoy. M.
Neuves-Maisons. T. N.
Pixerécourt. T. N.
Pompey, le fief de *Silloncourt*. T. N.
Pont-Saint-Vincent.
Pulleney. T. N.
Richardménil. T. N.
Rupt-les-Moivrons. T. N.
Saint-Nicolas-de-Port. T. N.
Saizerey-Saint-Amand, Saizerey-Saint-Georges, et la cense de *Saint-Paul*. T. N.
Saulxures-les-Nancy, et le fief *Bazin*. T. N.
Sexey-aux-Forges, et la cense de *Gimeix*. T.
Sexey-les-Bois. T.
Sornéville. T. N.
Tomblaine-aux-Oies. T. N.
Vandœuvre, *Brichambaut, le Montet, le Charmois*. T. N.
Varangéville-la-Basse, et Varangéville-la-Haute. T. N.
Velaine-en-Haye. T.
Ville-au-Vermois. T. N.
Villers-les-Moivrons. T. N.
Villers-les-Nancy, et les châteaux de *Remicourt* et *Brabois*. T. N.
Villers ou Villiers-le-Sec. T.

BAILLIAGE DE LUNÉVILLE.

C'était la coutume de Lorraine qui régissait ce bailliage, excepté, dit Durival, *aucuns articles ou coutumes municipales, en la ville et châtellenie de Remberviller, Baccarat et Moyen,* qui gouvernaient tout le Remberviller.

Ancerviller, *Sainte-Agathe* et *Josain*. M.
Angomont. M.
Anthelupt, et la cense-fief de *Saint-Epvre*. T. N.
Arracourt, et la cense de *Vaudrecourt*. M.
Athienville, et le fief de *Sainte-Odile*. M.
Autrey, et l'abbaye d'*Autrey*. T.
Azerailles et la cense de *Marnoël*. T. N.
Badmenil, mi-partie avec les évêchés. T. N.
Badonviller, le fief de *Souhait* et la cense du *Charmois* (Droit écrit, usages locaux et coutumes de Lorraine). T. N.
Bauzemont, et la partie lorraine de *Bathelémont-les-Bauzemont*. T. N.
Bénaménil. T. N.
Bonviller, la *Petite-Bienville* ou *Blainville*, et les censes du *Charmois* et de *la Rochelle*. T. N.
Bréménil, ban Saint-Pierre (la partie appelée ban le Moine était évêchoise). T. N.
Bure, et la cense-fief de *Saint-Pancrace*. M.
Chanteheux. T. N.
Coincourt. M.
Courbessaux. T. N.
Couvay ou Couvas. T. N.
Crevi ou Crevic. T. N.
Crion. T. N.
Croismare, ci-devant *Craon*, et la cense de *la Rappe*. T. N.
Deneuvre. T. N.
Deuxville. T. N.
Donjevin ou Domgevin. M.
Drouville. T. N.
Einville-au-Jard, et les censes de *Pesincourt, la Borde* et *Rémenoville*. T. N.
Embermenil. M.
Essey-la-Côte. T. N.
Fauconcourt (Fécocourt). T.
Fenneviller. T. N.
Flainval. T. N.
Flin, et la cense de *Valsey*. T. N.
Fontenoy-la-Joutte. T. N.
Fraimbois. T. N.
Franconville. T. N.
Gélacourt, et la cense de *Mazelure*. T. N.
Gellenoncourt. M.

Digitized by Google

Glonville, et la cense de *Voivre*. T. N.
Gerbéviller, et les censes d'*Amezan* et des *Bordes*. T. N.
Giriviller. T. N.
Grandvezin. T. N.
Hablainville. T. N.
Haraucourt. T. N.
Haudonville. T. N.
Hauteseille (l'abbaye d') T. N.
Hénaménil, la seigneurie de *Montjoye* et la cense de *Bonneval*. M.
Hériménil, l'abbaye de *Baupré* et les censes des *Abouts* et *Martinbois*. T. N.
Hoëville. T. N.
Huviller (Jolivet), et les censes de *Champel* et de *Froidefontaine*. T. N.
La Maix (Lamath).
La Neuveville-aux-Bois. M.
Magnière. T. N.
Manonviller, et le prieuré de *Chenois*. M.
Marainviller, et les censes de *Beaulieu* et de *Rohey*. T. N.
Mattexey. T. N.
Maxe ou Mâche (Maixe). T. N.
Ménil-Sainte-Barbe (Ménil-les-Lunéville), et le château-fief de *Villé*. T. N.
Moacourt ou Mouacourt. M.
Moncel-sur-Meurthe (Moncel-les-Lunéville). T. N.
Moriviller, et la cense de *Relécourt*. T. N.
Mortagne-sur-Meurthe. T. N.
Neuviller-les-Badonviller, mi-partie avec les Évêchés (Droit écrit et usages locaux). T. N.
Nonhigny (Droit écrit et usages locaux). T. N.
Ogéviller. T. N.
Parroy. M.
Parux-la-Haute et Parux-la-Basse. T. N.
Petonville. T. N.
Pexonne, et la cense-franche et faïencerie de *Pexonne* (Droit écrit et usages locaux). T. N.
Pierre-Percée, hameau dépendant de Badonviller. T. N.
Raville. T. N.
Reclonville. T. N.
Rehainville, et le château d'*Adoménil*. T. N.
Rémenoville. T. N.
Roville-aux-Chênes (Roville-devant-Bayon). T. N.
Sainte-Polle. T. N.
Saint-Maurice-les-Badonviller. T. N.
Seranville. T. N.
Serre et le fief de *Ranzey*. T. N.
Sionviller. T. N.
Thiébauménil. T. N.
Valhey, et les censes de *Haute-Foucrey* et *Basse-Foucrey*. T. N.
Vallois-sur-Mortagne. T. N.
Vennezey. T. N.
Vitrimont, *Léomont* et l'ermitage *Sainte-Anne*. T. N.
Xermaménil. T. N.

BAILLIAGE DE BLAMONT.

Ce bailliage était régi par ses coutumes particulières et par celles de Lorraine; nous indiquons seulement les premières.

Amenoncourt (Blâmont). M.
Autrepierre (Blâmont). M.
Avricourt, mi-partie avec les Évêchés. M.
Barbas (Blâmont). T. N.
Barville (Blâmont). M.
Blâmont (Blâmont). M.
Blémerey (Blâmont). M.
Chazel (Blâmont). M.
Domêvre et l'abbaye (Blâmont). T. N.
Foucrey. M.
Frémonville (Blâmont). T. N.
Gogney, et le fief des *Salières* (Blâmont).

Digitized by Google

Gondrexon (Blâmont). M.
Grandseille et *Vardenal*. M.
Halloville, mi-partie avec les Évêchés (Blâmont). T. et M. N.
Lintrey, et la cense de *Serol* (Blâmont). M.
Montreux, et le fief de *Grandhaye*. T. N.
Raon-les-Leau. T. N.
Reillon (Blâmont). M.
Remoncourt, et le fief de *Bellecourt* (Blâmont). M.
Repas (Repaix), et le fief de *Belmont* (Blâmont). M.
Saint-Martin-sur-Vezouse. M.
Saint-Sauveur. T. N.
Xousse, mi-partie avec les Évêchés. M.

BAILLIAGE DE ROSIÈRES.

Ce bailliage, après avoir dépendu du diocèse de Toul, fut compris tout entier dans l'évêché de Nancy; il était régi par la coutume de Lorraine.

Barbonville et les censes de *Sainte-Marie* et *Corbeau*. T. N.
Bayon, et la cense d'*Atreval*. T. N.
Blainville-sur-l'Eau, et la cense de *Saint-Antoine*. T. N.
Bremoncourt. T. N.
Clayeure. T. N.
Coiviller. T. N.
Damelevière. T. N.
Dombasle-les-Saint-Nicolas. T. N.
Domptail-sur-Mexet. T. N.
Einvaux. T. N.
Ferrières et *les Baraques*. T. N.
Froville ou Frauville. T. N.
Hagnéville ou Henneville. T. N.
Haussonville. T. N.
Hudiviller. T. N.
Landécourt. T. N.
Lorrey. T. N.
Mehoncourt, et l'abbaye de *Belchamp*. T. N.
Mont-sur-Meurthe. T. N.
Romain. T. N.
Rozelieures, et la cense de *Bassompont*. T. N.
Saffais. T. N.
Saint-Maix ou Saint-Mard-devant-Bayon. T. N.
Sommervillers. T. N.
Tonnoy, et la cense de *Xandronviller*. T. N.
Velle-sur-Moselle. T. N.
Vigneulle-sous-Saffais. T. N.
Virecourt. T. N.

BAILLIAGE DE VÉZELISE.

Le bailliage de Vézelise, précédemment de Vaudémont, était anciennement régi par les coutumes de ce comté; elles furent abrogées par Léopold, et remplacées par la *coutume générale de Lorraine*. Germiny, village du Barrois, était seul régi par la coutume de Saint-Mihiel. La plupart des localités de ce bailliage restèrent comprises dans le diocèse de Toul; celles qui étaient à la droite du Madon furent seules enclavées dans l'évêché de Nancy.

Affracourt. T.
Alain-aux-Bœufs. T.
Autrey-sur-Brenon. T.
Bagneux. T.

Digitized by Google

Battigny, *Gelocourt* et la cense de *la Vermillière*. T.
Benney, et la cense de *Ménil-Saint-Michel*. T. N.
Bouzainville ou Bouzanville. T.
Bulligny, le château de Tumejus et la cense de la Blaizière. T.
Ceintrey. T. N.
Chaouilley ou Xaouilley, et la cense de *Villars*. T.
Chaumont-sur-Moselle (Neuviller). T. N.
Clairey-sur-Madon. T.
Colombey-aux-Belles-Femmes. T.
Courcelles-sous-Vaudémont. T.
Crantenoy. T.
Craon (Haroué). T. N.
Crépey. T.
Crévéchamps, et la cense-haute-justice de *Ménil-Saint-Martin*. T. N.
Crésil (Crézilles). T.
Diarville. T.
Dolcourt. T.
Dommarie et Eulmont-sous-Vaudémont. T.
Etreval ou Estreval. T.
Favières. T.
Fécolcourt ou Fécocourt. T.
Saint-Firmin. T.
Forcelles-Saint-Gorgon. T.
Forcelles-sous-Gugney. T.
Fresne-en-Saintois. T.
Gémonville. T.
Gerbécourt et Haplemont. T.
Germiny-aux-trois-Châteaux (Saint-Mihiel). T.
Goviller. T.
Grimonviller. T.
Gugney-sous-Vaudémont. T.
Hammeville. T.
Herbelmont. T. N.
Houdelmont, et la cense-fief de *la Hutterie*. T.
Houdreville. T.
Housséville. T.
Jevoncourt ou Juvoncourt. T.
Lalœuf (ban et mairie composée de Puxe, Velle et Souveraincourt). T.
Lemainville. T. N.
Mangonville. T. N.
Marthemont. T.
Ménil-la-Grenade ou devant-Bayon. T. N.
Ochey ou Olchey. T.
Ognéville. T.
Omelmont. T.
Ormes et Ville-sur-Madon. T. N.
Parey-Saint-Césaire. T.
Pierreville. T.
Praye-sous-Vaudémont. T.
Pulligny. T. N.
Pulney ou Pulgney. T.
Quevilloncourt. T.
Roville-devant-Bayon. T. N.
Saint-Remimont. T. N.
Saulxerotte, et *Saint-Amon*. T.
Saxon. T.
Selaincourt. T.
Tantonville. T.
Thélod, et le fief de *Prémont*. T.
They-sous-Vaudémont. T.
Thorey. T.
Thuilley-aux-Groseilles. T.
Vandeléville. T.
Vaudémont. T.
Vaudeville-sur-Madon. T. N.
Vaudigny. T. N.
Vitrey. T.
Voinémont. T. N.
Vroncourt-sur-Brenon ou Véroncourt. T.
Xirocourt. T.

BAILLIAGE DE NOMENY.

Ce bailliage était de l'évêché de Metz, et régi par diverses coutumes que nous indiquerons successivement.

Digitized by Google

Abocourt, tant le grand ban que celui de Chatemagne (l'Évêché).
Ajoncourt (Lorraine).
Aulnoy-sur-Seille (Évêché).
Belleau, sous le nom de Duhautoy (Saint-Mihiel).
Chenicourt (Évêché).
Craincourt (Évêché).
Fossieux ou Foussieux (Évêché).
Létricourt, et la Maison-Forte de *Craincourt* (Saint-Mihiel).
Lixières-sur-Seille (Saint-Mihiel).
Mailly (Évêché).
Nomeny (Évêché).
Flin. Phlin (Saint-Mihiel).
Rouve et la petite seigneurie de Saint-Martin (Évêché).
Taisey ou Thésey (Saint-Mihiel).

BAILLIAGE DE PONT-A-MOUSSON.

Les localités composant ce bailliage étaient, partie du diocèse de Toul, partie de celui de Metz; elles étaient régies, les unes par la coutume de Saint-Mihiel, les autres par celle de Lorraine; le village de Manoncourt était seul sous la coutume de l'Évêché.

Andilly (Saint-Mihiel). T.
Arnaville (Lorraine). M.
Ansauville (Saint-Mihiel). T.
Atton ou Hatton (Saint-Mihiel). M.
Avrainville (Saint-Mihiel). M.
Bayonville (Lorraine). M.
Beaumont autrefois Sambumont (Saint-Mihiel). T.
Belleau (Saint-Mihiel). M.
Bernécourt (Saint-Mihiel). M.
Blénod-devant-le-Pont, le Château de *Belleville*, la maison *Saint-Martin* et la cense *Cour-Boulizel* (Saint-Mihiel). T.
Champey (Lorraine). M.
Domèvre-en-Heys (Saint-Mihiel). T.
Essey-en-Voivre, et *Maiseray* (Saint-Mihiel). T.
Gezainville ou Jezainville (Saint-Mihiel). T.
Gezoncourt (Saint-Mihiel). T.
Grisecourt (Saint-Mihiel). M.
Gros-Rouvre (Saint-Mihiel). T.
Hamonville (Saint-Mihiel). T.
Heys (la terre de) composée de Flirey, Limey, Fey et Remenoville (Lorraine). T.
Jaulny (Lorraine). T.
Lironville (Saint-Mihiel). T.
Maidière (Saint-Mihiel). T.
Mandres-aux-Quatre-Tours (Saint-Mihiel). T.
Manonville (Saint-Mihiel). T.
Manoncourt-en-Voivre et la cense de *Boyé* (Lorraine). T.
Manoncourt-sur-Seille (Évêché). M.
Menil (les) (Saint-Mihiel). M.
Minorville-Saint-Gengoult (Saint-Mihiel). T.
Montauville (Saint-Mihiel). T.
Morville-sur-Seille (Saint-Mihiel). M.
Mousson (Saint-Mihiel). M.
Noviant-aux-Prés (Saint-Mihiel). T.
Norroy-devant-le-Pont (Lorraine). T.
Pagny-sous-Preny (Lorraine). T.
Pierrefort (la terre de) composée du château de *Pierrefort*, de *Mamey*, *Martincourt*, *Saint-Jean-Pierrefort*, et la cense de *Ranceuil* (Lorraine). T.
Pont-à-Mousson (Saint-Mihiel). M., pour la ville haute; T., pour la ville basse.
Prény (Lorraine). T.
Regnéville (Lorraine). T.
Rogéville (Saint-Mihiel) T.
Rosières-en-Haye (Saint-Mihiel). T.
Saint-Baussant (Saint-Mihiel). T.

Digitized by Google

Seicheprey (Saint-Mihiel). T.
Serrières (Saint-Mihiel). T.
Tremblecourt (Saint-Mihiel). T.
Vandelainville (Lorraine). M.
Vendières et la seigneurie de Moulon (Lorraine). T.
Viéville-en-Heys (Lorraine). T.
Vilcey-sur-Trey (Lorraine). T.
Ville-au-Val-Sainte-Marie (Saint-Mihiel). M.
Villers-en-Heys (Saint-Mihiel). T.
Villers-sous-Prény (Lorraine). T.
Vittonville (Saint-Mihiel). M.

BAILLIAGE DE CHARMES.

Ce bailliage était régi par la coutume de Lorraine; après avoir dépendu du diocèse de Toul, il fut partagé entre l'évêché de Nancy et celui de Saint-Dié; mais aucune des localités de notre département n'était comprise dans cette dernière juridiction ecclésiastique.

Avrainville. T. N.
Bainville-aux-Miroirs. T. N.
Brallevjlle. T. N.
Germonville. T. N.
Gripport. T. N.

BAILLIAGE DE CHATEL-SUR-MOSELLE.

Le bailliage de Châtel était un de ceux dont les appels n'allaient pas aux assises des Vosges, mais se relevaient au conseil des ducs de Lorraine. Il était anciennement régi par des coutumes particulières, que Léopold supprima, le 10 mars 1723, et remplaça par la coutume générale du duché de Lorraine. La plus grande partie des localités de ce bailliage étaient de l'évêché de Nancy, les autres de celui de Saint-Dié.

Borville. T. N.
Lebeuville. T. N.
Montzey, la cense-curiale de *Loro* et celle de *Sabemeix*. T. N.
Saint-Boing (Sambois). T. N.
Saint-Germain-devant-Loro. T. N.
Saint-Remy-aux-Bois, et la cense de *Madecourt*. T. N.
Villacourt. T. N.

BAILLIAGE PRÉSIDIAL DE DIEUZE.

Ce bailliage était du diocèse de Metz; la coutume de Lorraine le régissait, excepté Marsal, Saint-Médard et Haraucourt, qui en avaient une particulière.

Achain.
Altroff.
Angviller.
Assenoncourt, et la cense-fief de *Viller*.
Bassing.
Bathelémont-les-Marsal.
Bermering, mi-partie avec les Évêchés.
Bidestroff.
Biel (Buhl) mi-partie avec les Évêchés, censes de *Rodthoff* et de *la Rouge-Moitresse*.

Digitized by Google

Bisping.
Blanche-Eglise.
Bruderdorff.
Burlioncourt, mi-partie avec les Évêchés.
Châteauvoël (Château-Voué), et la cense haute-justice de *Bezange*.
Conthil.
Cutting.
Dalheim (Dalhain), mi-partie avec les évêchés.
Dieuze.
Domnom.
Einsviller ou Eingwiller (Hangviller).
Guébestroff.
Guéblange.
Guénestroff.
Guermange.
Guinzeling.
Hampont, mi-partie avec les évêchés.
Haraucourt-sur-Seille.
Immeling (Imling), ou Trois-Fontaines, et la cense de *Pettling*.
Insming, anciennement Amange.
Kerprich et la cense-fief de *Cérizémont*.
Léning.
Lidrequin.
Lidrezing, le *Dordhal* et la cense-fief de *Férienthal*.
Lindre (Haute et Basse).
Lostroff.
Loudrefing, mi-partie avec le bailliage de *Fénétrange*.
Marimont.
Marsal.
Marthille.
Metzing.
Molring.
Montdidier.
Mulcey.
Nébing.
Neufvillage.
Pévange.
Richtz (Riche).
Rorhbach.
Rodalbe.
Rodt (Rhodes).
Saint-Médard.
Tarquinpol, la maison et cense d'*Altviller* (Alteville), les censes de *la Folie-en-l'Ile* et de *Gélacourt*.
Torcheville.
Vahl, et la cense de *Valthous*.
Vergaville, avec une abbaye et la cense de *Steinbach*.
Virming.
Weis (Vuisse), la cense haute justice d'*Arlange* et la cense tuilerie de *Haute-Kéquin*.
Zarbeling.
Zommange.
Zotzeling (Sotzeling).

BAILLIAGE DE CHATEAU-SALINS.

Tout ce bailliage était, comme le précédent, du diocèse de Metz; il était régi par la coutume de Lorraine et par celle de Saint-Mihiel.

Aboncourt (Lorraine).
Amelécourt (Lorraine).
Bacourt (Saint-Mihiel).
Bioncourt et Alaincourt (Lorraine).
Château-Brehain, et la cense de *Neuf-Chère* (Saint-Mihiel).
Château-Salins ((Lorraine).
Chenois (la partie lorraine de), village mi-partie avec les évêchés (Saint-Mihiel).
Chicourt (Lorraine).
Couture (Lorraine).
Faxe (Saint-Mihiel).
Fonteny, et la cense de *Ménival* (Saint-Mihiel).

Digitized by Google

Hannoncourt ou Hannocourt, et la cense de *Nied* (Saint-Mihiel).
Jallaucourt (Lorraine).
Lesse (Saint-Mihiel).
Lucey (Lorraine).
Manhoué (Lorraine).
Oron (la partie lorraine d'), village mi-partie avec les Evêchés (Saint-Mihiel).
Prévocourt, et la cense des *Menils* (Saint-Mihiel).
Salone (Lorraine).
Tincry (Saint-Mihiel).
Vannecourt (Lorraine).
Vaxy (le Val de), composé de Vaxy, Gerbécourt, Lubécourt et Puttigny (Lorraine). La cense d'*Hédival*, dépendant de Puttigny, était sous la coutume de Saint-Mihiel.
Villers-aux-Oies (Saint-Mihiel).
Viviers (baronnie) (Saint-Mihiel).

Le roi était seigneur à Château-Salins, Amelécourt, Couture, Manhoué, et Salone en partie. Il y avait des seigneurs particuliers dans les autres lieux. Les villages régis par la coutume de Lorraine étaient lorrains, les autres étaient du Barrois.

BAILLIAGE DE SARREGUEMINES.

Honskirich (Évêché de Metz, coutumes de Lorraine).

BAILLIAGE DE LIXHEIM.

Ce bailliage, régi par la coutume de Lorraine, était tout entier du diocèse de Metz, depuis le 30 mars 1738; auparavant il y avait un commissaire apostolique.

Archeville.
Biberkirich (Biberskirch).
Denelbourg (Dannelbourg).
Dolving.
Fleisheim ou Fletzing.
Gosselming, la cense-fief de *Gosselming* et la cense d'*Altzing*.
Guntzweiller.
Hartzweiller ou Artzweiller.
Hellering.
Hérange.
Hermelange.
Kerprich-aux-Bois, ou Kerprick.
Lixheim-le-Vieux.
Nitting.
Obersteinsel.
Sainte-Marie dite Picholtz ou Bikenholtz.
Saint-Louis, et *Farbach* ou *Sparbruck* (Spartzbrode).
Sarraltroff ou Altroff.
Sareick, château.
Schnekenbuch (Schneckenbusch).
Veckersweiller (Veckersviller).

BAILLIAGE DE FÉNÉTRANGE.

Ce bailliage était du diocèse de Metz; on y suivait le Droit écrit, quelques usages locaux, quelques dispositions de la coutume et les ordonnances de Lorraine.

Berthelming, et la cense de *Theilling*.
Bettborn ou Bettpert.
Diane-Capelle ou Capelle
Fénétrange, la cense de *Fontenoy* et l'ermitage de *Broudergarten*.
Haut-Clocher, et la cense de *Fudenhoff*.

Digitized by Google

Hilbischeim (Hilbesheim).
Langatte.
Lohr.
Loudrefing, mi-partie avec les évêchés.
Metting.
Mittersheim.
Munster.
Nidersteinselle.
Postroff.
Romelfing.
Schalbach.
Wiebersweiller (Vibersviller).

BAILLIAGE DE COMMERCY.

Ce bailliage était du diocèse de Toul; les localités de notre département, qu'il renfermait, étaient régies par la coutume de Lorraine et par celle de Saint-Mihiel. Celles que régissait cette dernière coutume étaient du Barrois, les autres étaient de la Lorraine.

Boucq (Saint-Mihiel).
Charmes-la-côte (Lorraine).
Choloy (Saint-Mihiel).
Domgermain, et la cense-fief *Bois-le-Comte* (Saint-Mihiel).
Foug (Saint-Mihiel).
Frémeréville (Saint-Germain).
Gibeaumeix (Saint-Mihiel).
Lay-Saint-Remy (Saint-Mihiel).
Laneuveville-derrière-Foug, ou la Petite-Foug (Saint-Mihiel).
Mont-le-Vignoble (Lorraine).
Pargney ou Pagny-derrière-Barine, le fief de *Voisel* ou *Longeau*, et le *Val-des-Nonnes*, ermitage (Saint-Mihiel).
Sanzey et la cense-fief de *Léonval* (Lorr.).
Saulxures-les-Vannes (Lorraine).
Val-de-Passey (Saint-Mihiel).

BAILLIAGE DE THIAUCOURT.

Toutes les localités de notre département, renfermées dans ce bailliage, étaient du diocèse de Metz, et régies par la coutume de Saint-Mihiel.

Bouillonville.
Charrey.
Dommartin-la-Chaussée, ou les Thiaucourt.
Euvezin.
Pannes.
Thiaucourt.
Xammes ou Chammes (1).

Outre les divisions politiques que nous venons de donner, il existait des divisions militaires, qu'il n'est pas sans intérêt de connaître.

Les ducs de Lorraine avaient, pour commander leurs troupes, des officiers de tous les grades et sous les mêmes dénominations qu'en France. Tout était soldat, bourgeois et paysans. Mais il paraît que ce fut seulement à partir du règne du duc Antoine, c'est-à-dire des guerres de François I^er^ avec Charles-

(1) Nous n'avons mentionné, dans cette énumération, que les bailliages qui renfermaient des localités du département de la Meurthe. Tous les bailliages dont nous avons parlé ressortissaient au parlement de Nancy.

Digitized by Google

Quint, qu'ils eurent continuellement des troupes sur pied. Léopold n'eut que ses gardes et un régiment réformé en 1726. Sous Stanislas, il y en eut plusieurs. Après la mort de ce prince, on leva, dans la Lorraine et le Barrois, quatre bataillons de milice, de 710 hommes chacun, sous les noms de *Nancy*, *Bar*, *Épinal*, *Sarreguemines*. Le titre de milice ayant été supprimé en 1771, les bataillons de Nancy et de Sarreguemines formèrent le 34e régiment, sous le nom de *Nancy;* les deux autres, le 35e, sous le nom de *Bar-le-Duc*. Les régiments provinciaux furent supprimés en 1775, et affectés, comme bataillons de garnison, aux régiments d'*Austrasie* et de *Lorraine*. Ces bataillons étaient de 710 hommes, divisés en cinq compagnies, dont une de grenadiers royaux. La gendarmerie avait sa résidence permanente à Lunéville.

L'autorité supérieure appartenait à un gouverneur-général, qui avait sous ses ordres un lieutenant-général, un commandant en chef et trois maréchaux-de-camp. Voici comment étaient répartis ces officiers dans les villes de notre département : *Nancy*, lieutenant du roi de première classe, major, aide-major, un sous-aide-major à la ville et un à la Citadelle ; *Pont-à-Mousson*, un gouverneur de 3e classe.

Le corps de la maréchaussée, créé par Stanislas en 1738 et organisé en 1769, était divisé en brigades ou lieutenances ainsi distribuées : *Lieutenance de Nancy :* Nancy (prévôt-général, lieutenant, assesseur, procureur du roi, greffier, exempt, brigadier, 7 cavaliers, un trompette) ; Lunéville (exempt, 4 cavaliers) ; Pont-à-Mousson (*id.*) ; Dieuze (*id.*) ; Thiaucourt (brigadier, 3 cavaliers) ; Blâmont (*id.*) ; Bayon (*id.*) ; Vézelise (*id.*) ; Nomeny (sous-brigadier, 2 cavaliers) ; Badonviller (*id.*). Nous ne mentionnons pas Charmes et Morhange, qui étaient de la même lieutenance. — *Lieutenance de Sarreguemines :* Fénétrange (brigadier, 3 cavaliers). Cette lieutenance comprenait encore six autres villes, dont nous ne parlons pas, non plus que des lieutenances d'*Épinal* et de *Bar*, qui ne sont pas de notre sujet.

Nous devons, avant de terminer ce qui concerne les divisions de 1751, dire quelques mots des anciennes coutumes de Lorraine. Les États soumis à la souveraineté des ducs de Lorraine étaient régis par des coutumes qui différaient plus ou moins entre elles, selon l'origine des peuples dont le territoire passa, de proche en proche, sous le sceptre des descendants de Gérard d'Alsace. Ces coutumes n'étaient point écrites, il n'en existait aucun texte arrêté, et chaque jour elles pouvaient être mises en question. Ce fut seulement dans la

Digitized by Google

seconde moitié du XVI^e^ siècle que la nation et le prince reconnurent, d'un commun accord, combien il était nécessaire de leur donner la forme et le caractère de la loi. Jusque-là, les juges, quoique tenus de se conformer, dans leurs décisions, aux anciens usages du pays ou de la localité, n'avaient pour guides que des traditions orales ou des notes informes dont la substance n'était guère moins contestable que la rédaction; et l'incertitude de l'usage invoqué par l'un des plaideurs, nié par son adversaire, n'était que trop souvent une embarrassante complication du litige. En pareil cas, on avait recours aux enquêtes par *turbes*, et les juges admettaient la preuve par témoins de la loi qui devait dicter leur sentence. C'était en cause d'appel, et dans les juridictions supérieures, comme en la cour des Grands-Jours de Saint-Mihiel et aux Assises de Lorraine, que se faisaient ces enquêtes. L'administration de la justice ne pouvait, on le comprend facilement, que souffrir d'un tel état de choses, qui, en multipliant les procès, faisait trop souvent dépendre leur solution du résultat d'enquêtes mensongères, ou la livrait à l'arbitraire des juges, non moins favorisé par l'incertitude des lois que par leur absence. Un autre inconvénient, et des plus graves, était de substituer, en quelque sorte, à de vrais usages, enracinés depuis longues années dans les mœurs du pays, des usages factices nés des besoins d'une cause puissante et consacrés par son succès. Aussi, doit-on regarder la rédaction des coutumes en texte légal comme un des plus grands bienfaits du règne de Charles III.

Il y avait, en Lorraine, des *coutumes générales*, appelées aussi *grandes coutumes*, et des *coutumes particulières* ou locales : Les premières étendaient leur empire sur un ou plusieurs bailliages; les autres étaient restreintes dans le rayon d'une prévôté, d'une justice seigneuriale, d'une petite ville et de sa banlieue. Celles-ci ne s'appliquaient guère qu'à quelques actes de la vie civile, et les cas non prévus par elles étaient communément régis par la coutume générale. Les grandes coutumes étaient au nombre de cinq : la coutume du duché de Lorraine, observée dans les trois bailliages de Nancy, Vosges et Allemagne; celles de Saint-Mihiel, de Bar, de Bassigny et d'Epinal. Les coutumes particulières ou *petites* coutumes étaient celles du comté de Vaudémont et de Châtel-sur-Moselle, qui furent abrogées au XVIII^e^ siècle, et celles du comté de Blâmont, de la prévôté de Marsal, de Remberviller, etc. (1).

(1) Devant nous borner, ainsi que nous l'avons fait jusqu'à présent, à l'énumération des localités du département de la Meurthe, nous ne mentionnons pas ici les autres coutumes particulières, telles que celles de la Bresse, du Val-de-Liepvre, de Sainte-Marie-aux-Mines, etc.

Digitized by Google

Ajoutons la loi de Beaumont, mentionnée aux cahiers des anciennes coutumes de Saint-Mihiel et de Bar, comme coutume particulière à quelques endroits de ces bailliages. D'autres localités, réunies, à différentes époques, aux États du duc de Lorraine, étaient régies par les coutumes en vigueur dans les Etats voisins dont elles faisaient originairement partie, telles que la coutume de l'Évéché de Metz, celle de Sainte-Croix de Verdun, etc.

Ce fut dans l'intervalle de 1571 à 1605, que la rédaction des cinq grandes coutumes fut élaborée dans les États des bailliages assemblés aux principaux chefs-lieux de juridiction, puis soumise à l'approbation du souverain, qui les homologua et en ordonna la publication. Celle de Saint-Mihiel fut rédigée définitivement et homologuée en 1598; la première convocation des États, pour sa rédaction, avait eu lieu en 1571. La coutume de Lorraine fut rédigée, en l'État général des trois bailliages, Nancy, Vosges et Allemagne, en 1594. Quant aux petites coutumes, Charles III avait autorisé la rédaction de celles de Vaudémont et de Châtel, mais Léopold, ne les considérant que comme des projets, les abrogea en 1723, et soumit le bailliage de Châtel et le comté de Vaudémont à la coutume générale de Lorraine. Celle de Blâmont fut homologuée en 1596; et celle de Marsal en 1627 (1).

LOCALITÉS COMPRISES DANS LE DÉPARTEMENT DE METZ,

C'est-à-dire dans la province des Trois-Évéchés, Metz, Toul et Verdun (2). — 1756.

BAILLAGE DE TOUL.

Ce baillage fut créé par édit du mois d'août 1634; il était régi par le droit Romain et les usages locaux rédigés en coutume particulière.

La Ville de Toul et les faubourgs de Saint-Epvre et de Saint-Mansuy, les censes de *Libdo* (*Libdeau*) et de *Longeau*.

(1) Ces renseignements sur les anciennes coutumes sont extraits d'un travail, encore manuscrit, que M. Beaupré, son auteur, a bien voulu nous communiquer.

(2) Les deux mots de *juridiction* et *subdélégation*, que nous employons à l'article des communes, correspondent à ceux de bailliage et sous-intendance. Nous donnons l'orthographe des noms de lieux telle qu'elle est dans Stémer, en mettant en regard l'orthographe actuelle.

Digitized by Google

Châtellenies dépendantes du temporel de l'évêché de Toul, lesquelles, ainsi que la prévôté de Liverdun, formaient le bailliage de l'évêché, dont les appels ressortissaient au bailliage royal.

CHATELLENIE DE BLÉNOD.

Bicquilley (Bicqueley), et le fief *Gontard*.
Blénod.
Chodeney (Chaudeney).
Écrouves.
Grandménil.
Gye.
Pierre.

CHATELLENIE DE BRIXEY.

Allamps.
Barixey-au-Plain (Barizey).
Barixey-la-Côte.

CHATELLENIE DE MAIXIÈRES (*Maizières*).

Bainville.
Maixières.
Xeuillet (Xeuilley).

PRÉVOTÉ DE LIVERDUN.

Bouveron (Bouvron).
Jaillon.
Liverdun.
Rouaumeix (Royaumeix).

Prévôtés dépendantes du temporel du chapitre de la cathédrale de Toul.

PRÉVOTÉ DE VOID.

Point de communes du département.

PRÉVOTÉ DE VILLEY-SAINT-ÉTIENNE.

Dommartin.
Francheville, pour ce qui dépendait du chapitre.
Lagney.
Lucey.
Ménillot.
Villey-Saint-Étienne.

PRÉVOTÉ DE VICHEREY.

Beuvezain (Beuvezin).
Tramont-Emy.
Tramont-la-Jus, ou Saint-André.
Tramont-la-Sus (Tramont-Lassus).

Hautes justices à des laïcs.

Housselmont.
Ménil-la-Tour.

Toutes ces localités étaient du diocèse de Toul.

Digitized by Google

BAILLIAGE DE VERDUN.

PRÉVOTÉ DE DIEULOUARD (1).

Belleville-les-Dieulouard, pour ce qui dépendait de l'évêché de Verdun.
Bezaumont. V.
Dieulouard. T.
Landremont. V.
Loisy. V.
Sainte-Geneviève. V.
Serpagne (Scarpone). V.

Hautes justices à des laïcs.

Belleville, pour ce qui n'était pas de l'évêché.
Villers-le-Prud'homme. V.

Ces localités étaient régies par la coutume de Verdun.

BAILLIAGE DE SARRELOUIS.

Villages de la route cédés en exécution de l'article 13 du traité de 1661, ressortissants au même bailliage et régis par la coutume de Lorraine.

Donnelay.
Gelucourt.
Juvelize.
Le fief de Krafftel.
Lezey.

Ces cinq localités étaient du diocèse de Metz.

BAILLIAGE DE VIC.

Le bailliage seigneurial de l'évêché de Metz, dont le siége était à Vic, était régi par la coutume de l'Évêché, rédigée en 1601. Les appellations ressortissaient nûment au parlement de Metz.

Châtellenies dépendantes du temporel de l'évêché de Metz et du même diocèse.

CHATELLENIE DE VIC.

Attilloncourt.
Bezange-la-Grande, et la ferme des Carmes.
Malaucourt.
La ville de Moyenvic.
Réchicourt-la-Petite.
La ville de Vic.

CHATELLENIE DE LA GARDE.

Bourdonnay et le fief.
La Garde et les fiefs *Lombart*, *Jambrot*, *Martincourt*, et le prieuré de *Fricourt*.
Maizières et les fiefs de *Rancourt*, d'*Hellocourt*, du *Toupet* et de *Xirzange*; de la justice de Maizières, *Vidlange*, et la cense de *Saint-Clément*.
Ommeray.
Vého.
Xousse, pour moitié du ban et sept maisons, le surplus Lorraine.

(1) La lettre T indique les localités qui étaient du diocèse de Toul, la lettre V celles du diocèse de Verdun.

Digitized by Google

CHATELLENIE DE FRIBOURG.

Azoudange.
Fribourg.
Languimberg.
Rhodes et le fief des *Bachats*.

CHATELLENIE D'ALBESTROFF.

Albestroff, la cense de la *Valrade*, le moulin de *Quitteville* et la tuilerie.
Guéblange près Albestroff.
Givricourt.
Hazembourg (Hazelbourg).

CHATELLENIE D'HABOUDANGE.

Blanche (Bellange) et le fief.
Burliocourt (Burlioncourt).
Chénois, un tiers évêché, le surplus pays Messin et Lorraine.
Dalhain, mi-partie Lorraine.
Dédelin (Dédeling).
Haboudange et le fief du *Château-Neuf*.
Hampont, mi-partie Lorraine.
Obreck.

CHATELLENIE DE MOYEN (*Diocèse de Toul*).

Chénevières.
Laronxe.
Mervaville.
Moyen.
Saint-Clément et la cense de *Bétaigne*.
Vathiménil.

CHATELLENIE DE BACCARAT.

Baccarat et la *Petite-Baccarat*, *Sainte-Catherine*, *le Monet* ou le *Prieuré de Saint-Christophe-le-Voué*.
Badménil, mi-partie Lorraine.
Bertrichamps et la cense de *Clairu*.
Brouvelotte.
Brouville.
Fagnon.
Hadomay.
Humbepaire.
La Chapelle.
Merviller et le moulin, le fief de *Criviller* et les censes du *Pont* et de *Grammont*.
Montigny et le fief.
Neuf-Maisons et la cense de *Cœurs*.
Rehéré (Rehérey).
Thiaville.
Vacqueville et le fief de *Batans*.
Vaxainville.
Venay.

Mairie de Rémérèville, donnée, le 14 décembre 1595, par le duc de Lorraine, à l'évêché de Metz, en échange de Marsal.

(Du diocèse de Toul.)

Buissoncourt.
Erbévillé.
Rémérèville, les fiefs de *Beaufort* et d'*Ourches*.

Villages, hameaux et censes non dépendants du domaine de l'évêché de Metz.

(Du diocèse de Toul.)

Herbévillé-Launoy.
Hadelhouse (Adelhouse).
Xanrey.

Digitized by Google

(Du diocèse de Metz.)

Albéchau.
Albin (cense), et le moulin.
Alteveiller (Alteville).
Ancerville (Ancerviller).
Angomont.
Aspach.
Avricourt, mi-partie Lorraine.
Bacourt (le château de).
Barchin (Barchain).
Baronne (le fief de la).
Bathelémont-les-Bauzemont.
Basse-Vigneulle.
Bébin (Bébing).
Bénestroff et la cense de *Besseville*.
Bermering, pour ce qui est de l'évêché.
Bertrambois, le moulin et la forêt.
Béting (Bétaigne).
Bey.
Bezange-la-Petite.
Bionville.
Bonlieu (métairie de), jugée, par arrêt du 25 janvier 1742, n'être pas fief.
Bréménil, pour ce qui est de l'Évêché.
Buriville.
Burtécourt (Burthecourt).
Cirey.
Chambille (le moulin de).
Chambray.
Châtillon.
Desseling.
Fraquelfin (Fraquelfing).
Friménil (Fréménil) et le moulin de la *Baraque*.
Gondrexange.
Grange-Fouquet (la).
Grémecey.
Gué de Lexa (Laxat).
Guermange (le château de).
Guesseling.
Hablutz.
Halloville, mi-partie Lorraine.
Han-sur-Seille.
Harboüey (Harboué).
Hattigny.
Haute et Basse Hellering.
Hersin (Herzing).
Hesse.
Ibigny, la *Grande-Haye* et le *Moulin-Raptin*.
Jeandelaincourt.
Juvrecourt.
La Frimbolle.
Landange.
Lancuveville-les-Lorquin.
Lorquin.
Manonville, pour ce qui est de l'Évêché.
Marimont et la cense *Hurau*.
Mignéville.
Moncel. M. l'évêque prétend le tiers.
Moncourt.
Monet (le).
Moussey.
Neuf-Moulins.
Neuviller, mi-partie Lorraine.
Niderhoff.
Ormange.
Oron et le moulin, mi-partie Lorraine.
Obrick (Obreck).
Petitmont.
Pettoncourt.
Port-sur-Seille.
Réchicourt et la cense.
Renteing.
Richeval.
Romécourt.
Sainte-Marie-les-Bezange.
Saint-Georges.
Saint-Jean-de-Bassel.
Saint-Quirin, et les *Fermes de Saint-Quirin*, consistant en la cense de *Lhor* et *Guindrimont*, les hameaux de *Bonpré* et *Cuboulot* (Cubolot), la *Rouge-Eau;* la cense de *Courtegain* et d'*Heille* et la *Fontaine-aux-Chênes*.

Digitized by Google

Salival (l'abbaye de).
Turquestin (Turquestein).
Val-de-bon-Moutier.
Vaucourt.
Xures, et le prieuré.
Xouagzange (Xouaxange).

PRÉVOTÉ DE PHALSBOURG.

Elle fut créée par édit de novembre 1661; les appels ressortissaient au bailliage de Sarrelouis; elle fut cédée au roi par l'article 6 du traité de 1661. Cette prévôté était régie par la coutume de la Petite-Pierre.

(Diocèse de Strasbourg.)

Dann (Danne-et-Quatre-Vents).
Garrebourg.
Hazelbourg.
Henridorff (diocèse de Metz).
Heultenhauzen (Hultenhauzen).
Lutzelbourg.
Mitelbronn.
Phalsbourg, et les censes de *Lauthier* et *Chablé*.
Quatre-Vents (les).
Vilsperg (Vilsberg).

Hautes-justices situées dans l'arrondissement de cette prévôté, dont les appellations ressortissaient immédiatement au bailliage de Sarrelouis.

(Sous la coutume de Lorraine.)

Bourcheidt (Bourscheidt).
Brouviller.
Courtzerode.
Valdembourg (Valtembourg).

PRÉVOTÉ DE SARREBOURG.

Elle fut créée par édit de novembre 1661; depuis l'édit de 1685, ses appels ressortissaient au bailliage de Sarrelouis; les lieux qui la composaient furent cédés au roi par l'édit de février 1661. Cette prévôté était régie par la coutume de Lorraine.

(Diocèse de Metz.)

Bébin (Bébing).
Bille (Buhl), mi-partie Lorraine.
Eiche (Eich), grande et petite.
Hoff, régi par la coutume de l'évêché de Metz, suivant l'arrêt du 13 juillet 1748.
Homarting (Hommarting).
Imeling (Imling).
La cense de *la Forge*, dite *Sarrixin*.
Niderviller.
Reding.
Sarrebourg.

Telles étaient les différentes divisions de la Lorraine et des Trois-Évêchés lorsqu'arriva la révolution; à cette époque, ainsi que nous l'avons dit, la province fut démembrée et partagée en quatre départements : celui de la *Meurthe*, qui conserva quelque temps le nom de *Lorraine*, fut divisé en

Digitized by Google

9 districts, qui furent subdivisés en cantons. La division que nous allons donner, et qui reçut depuis quelques modifications, fut faite conformément au décret du 9 janvier 1790, et signée par tous les députés du département (1). Il fut convenu entre eux que l'assemblée départementale alternerait entre Nancy et Lunéville, et que la première session aurait lieu à Nancy.

DIVISIONS DU DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE EN 1790 (2).

DISTRICT DE NANCY.

(Divisé en 9 cantons.)

CANTON DE NANCY.

Bathelémont.	Laxou.	Saint-Max.
Dommartemont.	Malzéville.	Tomblaine.
Essey-les-Nancy.	Maxéville.	Vandœuvre (*le Montet*).
Heillecourt.	Nancy.	Villers (*Brabois*).
Jarville.	Pixerécourt.	

CANTON DE SAINT-NICOLAS.

Art-sur-Meurthe (*Bosserville*, *Saint-Flin*).	Laneuveville-les-Nancy.	canton de Rosières).
Fléville (*Frocourt*).	Ludres.	Varangéville.
Gérardcourt.	Lupcourt.	Ville-en-Vermois (*Saint-Hilaire*).
	Saint-Nicolas (*Padoux*, du	

CANTON DE FROUARD.

Champigneules.	Marbache.	Velaine.
Frouard.	Pompey.	

CANTON DE PONT-SAINT-VINCENT.

Chaligny.	Maron.	Pont-Saint-Vincent.
Chavigny.	Méréville.	Richardménil.
Les Neuves-Maisons.	Messein.	

CANTON DE ROSIÈRES.

Azelot.	Dombasle.	Rosières (*Nouveau lieu*).
Burthecourt-aux-Chênes.	Ferrières.	Saffais.
Coiviller.	Manoncourt.	Tonnoy (*Xandronviller.*)

(1) Cette pièce existe en manuscrit aux Archives du département.

(2) Nous donnons les censes et les hameaux indiqués dans cette division, avec les communes dont ils dépendent aujourd'hui.

Digitized by Google

CANTON DE CUSTINES.

Bouxières-aux-Dames.	Faulx.	Moivrons.
Bratte.	Leyr.	Montenoy.
Custines (*Clévant*).	Malleloy.	Villers-les-Moivrons.

CANTON D'AMANCE.

Agincourt.	Bouxières-aux-Chênes(*Blanzey, Ecuelle, Moulins*).	Eulmont.
Amance.		Laître.
Armaucourt.	Brin.	Lanfroicourt.
Bey.	Dommartin.	Lay-Saint-Christophe.

CANTON DE CHAMPENOUX.

Champenoux.	Pulnoy.	Seichamps.
Erbéviller.	Rémérèville.	Velaine-sous-Amance.
La Neuvelotte.		

CANTON DE BUISSONCOURT.

Buissoncourt.	Gellenoncourt.	Lenoncourt.
Cercueil.	Haraucourt.	

DISTRICT DE LUNÉVILLE.

(Neuf cantons.)

CANTON DE LUNÉVILLE.

Chanteheux.	Huviller ou Jolivet.	Rehainviller (*Adoménil*).
Croismare.	Lunéville.	Vitrimont (*Léomont*).
Deuxville.	Moncel (*Beaupré*).	Xermaménil (*Mortagne*).
Hériménil.		

CANTON DE BAYON.

Bayon.	Lorey.	Saint-Mard.
Borville.	Loro et Montzey.	Saint-Remy-aux-Bois.
Brémoncourt.	Roselieures.	Velle-sur-Moselle.
Clayeures.	Saint-Boing.	Villacourt.
Froville.	Saint-Germain.	Virecourt.
Haigneville.		

CANTON DE BACCARAT.

Baccarat.	Fontenoy.	La Chapelle.
Bertrichamps.	Glonville.	Thiaville.
Deneuvre.		

Digitized by Google

CANTON DE BÉNAMÉNIL.

Bénaménil.
Buriville.
Domjevin.
Emberménil.
Laneuveville-aux-Bois.
Manonviller.
Marainviller.
Mouacourt.
Thiébauménil.
Vaucourt.

CANTON D'AZERAILLES.

Azerailles.
Chenevières.
Flin (*Mervaville*).
Laronxe.
Magnières.
Moyen.
Saint-Clément.
Vathiménil.

CANTON DE BLAINVILLE.

Barbonville.
Blainville-sur-l'Eau.
Charmois.
Damelevières.
Domptail-en-l'Air.
Einvaux.
Haussonville.
Landécourt.
Mehoncourt (*Mainbermont et Belchamps ;* ce dernier du canton de Bayon).
Mont.
Romain,
Vigneules.

CANTON D'EINVILLE.

Bauzemont.
Bienville-la-Petite.
Bonviller.
Crion.
Einville-au-Jard.
Hénaménil.
Hoëville.
Parroye.
Raville.
Serres.
Sionviller.
Valhey.

CANTON DE GERBÉVILLER.

Fraimbois.
Franconville.
Gerbéviller.
Giriviller.
Haudonville.
Mattexey.
Moriviller (*Relécourt*, du canton de Blainville).
Rémenoville.
Séranville.
Vallois.
Vénezey.

CANTON DE CRÉVIC.

Anthelupt.
Courbessaux.
Crévic (*Grandvezin*).
Drouville.
Flainval.
Hudiviller.
Maixe.
Sommerviller.

DISTRICT DE VÉZELISE.

(Huit cantons.)

CANTON DE COLOMBEY.

Allain-aux-Bœufs.
Colombey.
Crépey.
Dolcourt.
Germiny.
Selaincourt.
Thuilley-aux-Groseilles.

Digitized by Google

CANTON DE FAVIÈRES.

Battigny.
Favières.
Gelaucourt.
Gémonville.
Saulxerotte.

CANTON DE VÉZELISE.

Chaouilley.
Clérey.
Etreval.
Forcelles-Saint-Gorgon.
Goviller.
Hammeville.
Houdreville.
Ognéville.
Omelmont.
Puxe.
Quevilloncourt.
Souveraincourt.
Thorey.
Velle.
Vézelise.
Vitrey.

CANTON DE VAUDÉMONT.

Bouzanville.
Diarville.
Dommarie (*Eulmont*).
Forcelles-sous-Gugney.
Fresnes.
Gugney.
Houssèville.
Jevoncourt.
Praye.
Saint-Firmin.
Saxon.
Sion.
They-sous-Vaudémont.
Vaudémont.

CANTON DE CHAUMONT.

Bainville-aux-Miroirs.
Benney.
Chaumont-sur-Moselle (Neuviller).
Crévéchamps.
Gripport.
Herbelmont.
Laneuveville-devant-Bayon.
Lebeuville.
Leménil.
Mangonville.
Roville.
Saint-Remimont.

CANTON DE VANDELÉVILLE.

Aboncourt.
Beuvezin.
Courcelles.
Fécocourt.
Grimonviller.
Pulney.
Tramont-Emy.
Tramont-Lassus.
Tramont-Saint-André.
Vandeléville.

CANTON DE CRAON.

Affracourt.
Bralleville.
Crantenoy.
Gerbécourt (*Haplemont*).
Germonville.
Haroué.
Lemainville.
Ormes.
Tantonville.
Vaudeville.
Vaudigny.
Ville-sur-Madon.
Xirocourt.

CANTON DE PULIGNY.

Autrey.
Ceintrey.
Frolois.
Houdelmont.
Marthemont.
Parey-Saint-Cezaire.
Pierreville.
Puligny.
Thélod.
Viterne.
Voinémont.
Xeuilley.

Digitized by Google

DISTRICT DE TOUL.

(Neuf cantons.)

CANTON DE FONTENOY.

Aingeray (*Malzey*).
Chaudeney.
Dommartin.
Fontenoy.
Gondreville.
Sexey-aux-Bois.
Villey-le-Sec.

CANTON D'ALLAMPS.

Allamps.
Bagneux.
Barizey-au-Plain.
Barizey-la-Côte.
Gibeaumeix.
Housselmont.
Mont-l'Etroit.
Saulxures.
Uruffe.
Vannes.

CANTON DE BICQUELEY.

Bainville.
Bicqueley.
Maizières.
Moutrot.
Ochey.
Pierre.
Sexey-aux-Forges.

CANTON DE LUCEY.

Boucq.
Bruley.
Lagney.
Lucey.
Laneuveville.
Pagney-derrière-Barine.
Trondes.

CANTON DE ROYAUMEIX.

Andilly.
Ansauville.
Bouvron.
Domêvre.
Grosrouvre.
Hamonville.
Mandres-aux-Quatre-Tours.
Ménil-la-Tour.
Minorville.
Royaumeix.
Sanzey.

CANTON DE JAILLON (*primitivement d'Avrainville*).

Avrainville.
Francheville.
Jaillon.
Liverdun.
Rosières-en-Heys.
Tremblecourt.
Villey-Saint-Etienne.

CANTON DE FOUG.

Choloy.
Domgermain.
Ecrouves (*Grandménil*).
Foug.
Lay.
Ménillot.

CANTON DE BLÉNOD.

Blénod.
Buligny.
Charmes-la-Côte.
Crézilles.
Gye.

CANTON DE TOUL.

La ville de Toul et ses environs.

Digitized by Google

DISTRICT DE PONT-A-MOUSSON.

(Neuf cantons.)

CANTON DE PONT-A-MOUSSON.

Atton.
Blénod.
Jezainville.
Loisy.
Maidières.
Montauville.
Mousson.
Pont-à-Mousson (*Mont-Richard*).
Sainte-Geneviève.

CANTON DE PAGNY-SUR-MOSELLE.

Arnaville (*Pallon*).
Bayonville.
Pagny-sur-Moselle.
Preny
Puzieux.
Vandelainville.

CANTON DE BERNÉCOURT.

Bernécourt.
Flirey.
Limey.
Lironville.
Manonville.
Noviant-aux-Prés.
Saint-Beaussant.
Seicheprey.

CANTON DE DIEULOUARD.

Belleville.
Dieulouard.
Gezoncourt.
Griscourt.
Mamey.
Martincourt (*Saint-Jean*).
Rogéville.
Scarpone.
Saizerais.
Villers-en-Heys.

CANTON DE THIAUCOURT.

Bouillonville.
Charey.
Dommartin.
Essey.
Euvezin.
Jauny.
Pannes.
Rembercourt.
Remenoville.
Thiaucourt.
Viéville-en-Heys.
Xammes.

CANTON DE BELLEAU.

Autreville.
Belleau.
Bezaumont.
Landremont.
Lixières.
Millery.
Morey.
Serrières.
Sivry.
Ville-au-Val (*Villers-les-Prud'homme*).

CANTON DE NOMENY.

Abaucourt.
Arraye (*Han*).
Chenicourt.
Clémery.
Jeandelaincourt.
Létricourt.
Mailly.
Manoncourt.
Nomeny.
Phlin.
Regnicourt.
Rouvres.
Thézey (*Saint-Martin*).

Digitized by Google

CANTON DE MORVILLE.

Bouxières-sous-Froidmont.	Les Ménils.	Raucourt.
Champey.	Morville-sur-Seille.	Vittonville.
Eply.	Port-sur-Seille.	

CANTON DE VILLERS-SOUS-PRENY.

Fays (*Fey-en-Haye*).	Regniéville.	Vilcey-sur-Trey.
Norroy.	Vendières.	Villers-sous-Preny.

DISTRICT DE VIC (1).

(Neuf cantons.)

CANTON DE VIC.

Chambrey.	Salival.	Vic (*Burthecourt*).
Moyenvic.	Salonne.	

CANTON DE MARSAL.

Bathelémont.	Juvelise.	Marsal.
Haraucourt.	Lezay.	Saint-Médard.

CANTON DE MORVILLE-LES-VIC.

Bacourt.	Hannocourt.	Oron.
Baudrecourt.	Juville.	Prévocourt.
Chenois.	Lesse.	Saint-Epvre.
Chicourt.	Morville-les-Metz, ou les-Vic.	Villers-aux-Oies.
Frémery.		

CANTON D'HABOUDANGE.

Achain.	Château-Bréhain	Hampont.
Bellange.	Château-Voué.	Marthil.
Bréhain.	Dalhain.	Obreck.
Burlioncourt.	Haboudange.	Vannecourt.

CANTON DE DELME.

Ajoncourt.	Jallaucourt.	Oriocourt.
Alaincourt.	Laneuveville.	Puzieux.
Craincourt.	Lemoncourt.	Tincry.
Delme.	Liocourt.	Viviers.
Donjeux.	Malaucourt.	Xocourt.
Fossieux.		

(1) Vic ne fut que momentanément le chef-lieu d'un district; le siége de l'administration fut transféré ensuite à Château-Salins.

Digitized by Google

CANTON DE BOURDONNAYE.

Bezange-la-Petite.
Bourdonnaye.
Coincourt.
Donnelay.
La Garde.
Ley.
Maizières.
Moncourt.
Ommeray.
Xures.

CANTON DE BIONCOURT.

Aboncourt.
Attilloncourt.
Bioncourt (*Alaincourt*).
Grémecey.
Manhoué.
Mazerules.
Moncel.
Pettoncourt.
Sornéville.

CANTON DE CHATEAU-SALINS.

Amelécourt.
Château-Salins.
Coutures.
Fresnes-en-Saulnois.
Gerbécourt.
Lubécourt.
Morville.
Puttigny (*Hédival*).
Vaxy.

CANTON D'ARRACOURT.

Arracourt.
Athienville (*Hincourt* et *Ranzey*).
Bathelémont.
Bezange-la-Grande.
Bures.
Juvrecourt.
Réchicourt-la-Petite.
Xanrey.

DISTRICT DE DIEUZE.

(Neuf cantons.)

CANTON DE DIEUZE.

Blanche-Eglise.
Bourgaltroff.
Dieuze.
Gelacourt.
Guéblange.
Guébestroff.
Guébling.
Guénestroff.
Kerprich.
Lindre (Haute-et-Basse).
Mulcey.
Vergaville (*Steinbach*).

CANTON DE CONTHIL.

Conthil.
Lidrequin.
Lidrezing (*Dordhal*).
Metzing.
Pévange.
Riche.
Rodalbe.
Sotzeling.
Vuisse.
Zarbeling.

CANTON D'ALTROFF.

Altroff.
Bénestroff.
Léning.
Neufvillage.
Torcheville.
Virming (*Besviller*).

CANTON D'ANGVILLER.

Angviller.
Bisping.
Insviller.
Kutting.
Lhor.
Lostroff.
Loudrefing.
Rorbach.

Digitized by Google

CANTON DE FRIBOURG.

Fribourg.	Rhodes.	Stock.
Languimberg.	Romécourt.	

CANTON DE BASSING.

Bassing.	Guinzeling.	Molring.
Bidestroff.	Marimont-la-Haute.	Nébing.
Domnom.		

CANTON D'ALBESTROFF.

Albestroff.	Munster.	Vasperviller.
Hunskirich.	Réning.	Vintersbourg.
Insming.		

CANTON D'ALTEVILLE.

Alteville.	Dédeling.	Tarquinpol.
Assenoncourt.	Guermange.	Zommange.
Azoudange.		

CANTON DE BERTHELMING.

Berthelming (*Theilling*).	Niderstinzel.	Romelfing.
Bettborn.	Postroff.	Saint-Jean-de-Bassel.
Fénétrange.		

DISTRICT DE SARREBOURG.

(Six cantons.)

CANTON DE PHALSBOURG.

Berling.	Kourtzerode.	Valtembourg.
Danne-et-Quatre-Vents.	Lutzelbourg.	Vescheim.
Dannelbourg.	Mittelbronn.	Vilsberg.
Hangeviller.	Phalsbourg (*les-Trois-Maisons*).	Vintersbourg.
Henridorff.		Zilling.

CANTON DE LIXHEIM.

Bickenholtz.	Hérange.	Sareck.
Bourscheid.	Hilbesheim.	Sarraltroff.
Brouviller.	Lixheim.	Schalbach.
Fleisheim.	Metting.	Veckersviller.
Hellering.	Oberstinzel.	

CANTON DE SARREBOURG.

Bébing.	Haut-Clocher.	Langatte.
Diane-Capelle.	Hoff.	Réding (*Eich*).
Dolving.	Imling.	Sarrebourg.
Gosselming.	Kerprich-aux-Bois.	

Digitized by Google

CANTON DE NIDERVILLER.

Arscheviller.
Buhl.
Biberkirch.
Brouderdorff.
Guntzveiller.
Hartzviller.
Hommarting.
Niderviller.
Saint-Louis.
Schneckenbusch.

CANTON DE LORQUIN.

Abrescheviller.
Aspach.
Barchain.
Fraquelfing.
Héming.
Hermelange.
Hertzing.
Hesse.
Landange.
Laneuveville-les-Lorquin.
Lorquin.
Neuf-Moulin.
Niderhoff.
Nitting.
Saint-Quirin.
Voyer.
Xouaxange.

CANTON DE WALSCHEID.

Dabo.
Garrebourg.
Hazelbourg.
Hommert.
Hultenhausen.
Schœfferhoff.
Walhscheid. (*Eigenthal*).

DISTRICT DE BLAMONT.

(Six cantons.)

CANTON DE BLAMONT.

Ancerviller.
Barbas.
Blâmont.
Domèvre.
Frémonville.
Gogney (*les Salières*, canton de Réchicourt).
Halloville.
Harboué.
Repaix.
Verdenal (*Grandseille*).

CANTON DE BADONVILLER.

Angomont.
Badonviller.
Brémenil.
Fenneviller.
Montreux.
Neuviller-les-Badonviller.
Neuf-Maisons.
Pexonne.
Sainte-Pole.
Saint-Maurice.
Vacqueville.

CANTON DE RÉCHICOURT.

Avricourt (*la Baronne*).
Foulcrey.
Gondrexange (*Ketsing*).
Haie-des-Allemands.
Ibigny.
Igney.
Moussey.
Réchicourt-le-Château.
Richeval.
Saint-Georges.

CANTON DE CIREY.

Bertrambois.
Cirey (*Haute-Seille*).
Hattigny.
Nonhigny.
Parux.
Petit-Mont.
Raon-les-Leau.
Saint-Sauveur.
Tanconville.
Val-de-bon-Moutier (*Châtillon*).

Digitized by Google

CANTON DE LEINTREY.

Amenoncourt.	Gondrexon.	Saint-Martin.
Autrepierre.	Leintrey.	Vého.
Blémerey.	Reillon.	Xousse.
Chazelles.	Remoncourt.	

CANTON D'OGÉVILLER.

Brouville.	Herbéviller.	Pettonville.
Couvay.	Merviller.	Réclonville.
Fréménil.	Montigny.	Réhéray.
Hablainville.	Ogéviller.	Vaxainville.

Dans une délibération, en date du 24 novembre 1790, l'assemblée du conseil du département de la Meurthe modifia la division du district de Nancy de la manière qu'on va lire; elle réclama, de plus, que *Vigneules* fût réuni au district de Nancy, canton de Rosières; que *Velaine-en-Haye* passât dans le district de Toul; *Sexey-aux-Forges* dans celui de Nancy, canton de Pont-Saint-Vincent (1).

DISTRICT DE NANCY.

Canton de Nancy. — Dix assemblées primaires, dont huit pour la ville et les faubourgs, une neuvième à Essey, pour *Dommartemont*, *Essey*, *Pixerécourt*, *Malzéville*, *Saint-Max*, *Tomblaine*, *Pulney*, *Saulxures* et *Seichamps*. — Une dixième à Vandœuvre, pour *Jarville*, *Heillecourt*, *Houdemont*, *Vandœuvre*, *Villers*, *Laxou*, *Maxéville*, *Fléville*.

Canton de Saint-Nicolas. — Deux assemblées primaires, une à Saint-Nicolas pour la ville, la seconde à Varangéville pour *Dombasle*, *Varangéville*, *Ville-en-Vermois*, *Gérardcourt*, *Saint-Hilaire*, *Laneuveville*, *Lupcourt*, *Azelot* et *Maxoncourt*.

Canton de Rosières. — Une assemblée primaire dans cette ville pour *Rosières*, *Coiviller*, *Burthecourt-aux-Chênes*, *Nouveau-Lieu*, *Tonnoy*, *Sandronviller*, *Ferrières* et *Laffais*.

Canton de Pont-Saint-Vincent. — Deux assemblées primaires, la première à Pont-Saint-Vincent, pour *Flavigny*, *Richardménil*, *Méréville*, *Ludres*, *Messein* et

(1) D'autres modifications, qu'il ne nous a pas toujours été possible d'indiquer, eurent encore lieu, à différentes époques, dans la composition des districts et dans la fixation de leurs chefs-lieux.

Digitized by Google

Pont-Saint-Vincent. — La seconde à Chaligny, pour *Velaine-en-Haye*, *Maron*, *Chaligny*, *Neuves-Maisons* et *Chavigny*.

Canton de Custines. — Une assemblée primaire à Custines, pour *Moivrons*, *Villers-les-Moivrons*, *Bratte*, *Montenoy*, *Faulx*, *Malleloy*, *Custines*, *Clévant* et *Bouxières-aux-Dames*.

Canton de Frouard. — Une assemblée primaire, pour *Champigneules*, *Frouard*, *Marbache* et *Pompey*.

Canton d'Amance. — Deux assemblées primaires, une à Amance, pour *Lanfroicourt*, *Armaucourt*, *Bey*, *Brin*, *Amance*, *Laître*, *Champenoux*, *Erbéviller* et *La Neuvelotte*. — Une seconde à Eulmont, pour *Leyr*, *Ecuelle*, *Bouxières-aux-Chênes*, *Moulins*, *Blanzey*, *Lay-Saint-Christophe*, *Eulmont*, *Dommartin* et *Agincourt*.

Canton de Lenoncourt. — Une assemblée primaire pour *Rémérèville*, *Cercueil*, *Gellenoncourt*, *Buissoncourt*, *Lenoncourt*, *Haraucourt*, *Bosserville*, *Art-sur-Meurthe* et *Velaine-sous-Amance*.

La circonscription par districts, établie par l'Assemblée constituante, fut abolie par la constitution de l'an III; la subdivision en cantons subsista seule. La loi du 28 pluviôse an VIII divisa le territoire de la république en arrondissements, et notre département fut partagé de la manière qu'il l'est encore aujourd'hui.

Au moment de la révolution, le parlement de Nancy rendait la justice en dernier ressort, tant au civil qu'au criminel. Il exerçait la haute police et participait à l'administration publique. Sa juridiction s'étendait sur toute la Lorraine et le Barrois non mouvant; elle comprenait, dans son ressort, quatre siéges présidiaux, et, en outre, trente-trois bailliages et treize prévôtés bailliagères, dont les jugements lui étaient soumis par appel; un grand nombre de justices seigneuriales et quatorze maîtrises des eaux et forêts, qui prononçaient, en première instance, sur le contentieux de ces affaires. Il y avait encore, à Nancy, une chambre des comptes chargée de la répartition des impôts et du jugement, en dernier ressort, des affaires domaniales.

En 1790, toutes les corporations judiciaires de France furent supprimées et remplacées par des tribunaux de district et des justices de paix, établis dans tous le royaume. En même temps, les contestations ont été assujetties à une tentative préliminaire de conciliation; l'administration a été séparée du pouvoir judiciaire, et la justice civile de la justice criminelle; les accusés ont eu le droit de se défendre; l'instruction criminelle qui, auparavant,

Digitized by Google

était secrète, a été rendue publique et confiée à un tribunal unique par département, et les jugements par jurés ont été introduits dans cette partie. Quant aux matières civiles, après la suppression des districts, il a été créé de même, dans chaque département, un seul tribunal pour juger en premier ressort les affaires de son arrondissement, et ces tribunaux, comme précédemment ceux des districts, ont de plus, été constitués respectivement juges d'appel.

Mais bientôt on a reconnu le besoin de rétablir les tribunaux chargés uniquement de statuer par appel sur les causes d'une certaine importance, et l'on a senti l'avantage d'étendre leur ressort, afin de réunir un plus grand concours de talents et de lumières. Ils ont été institués d'abord sous le nom de Tribunaux d'appel, auquel on a substitué ensuite celui de Cours d'appel; enfin, on leur a donné une organisation nouvelle, avec le titre de Cours royales.

Digitized by Google

Depuis Gérard d'Alsace jusqu'à Stanislas.

NOMS DES DUCS.	DATE de leur naissance	DURÉE de leur règne.	ÉPOUSES.	REMARQUES.
Gérard d'Alsace.....	.....	1048-1070.	Hadvide de Flandres ou de Namur.	
Thierry-le-Vaillant...	.....	1070-1115.	Gertrude de Flandres.	
Simon Ier, dit le Gros..	.....	1115-1138.	Adélaïde de Querfort.	
Mathieu Ier, le Débonn.	.....	1139-1176.	Berthe de Souabe.	
Simon II, le Simple...	.....	1176-1205.	Ide de Vienne.	
Ferry Ier de Bitche....	.....	1205-1206.	Ludomille de Pologne.	
Ferry II, le Riche.....	.....	1206-1213.	Agnès de Bar.	
Thiébaut Ier, le Bel....	.....	1213-1220.	Gertrude de Dachsbourg.	
Mathieu II, le Béguin..	.....	1220-1251.	Catherine de Limbourg.	
Ferry III, le Chauve.	.....	1254-1303.	Marguerite de Navarre..	Catherine de Limbourg fut régente de 1251 à 1254.
Thiébaut II, le Libéral.	.....	1303-1312.	Isabelle de Rumigny.	
Ferry IV, le Lutteur...	1282.	1312-1329.	Isabelle d'Autriche.	
Raoul-le-Vaillant.....	.....	1329-1346.	Aliénor de Bar.—Marie de Blois.....	Isabelle d'Autriche régente de 1329 à 1336.
Jean Ier, Dieudonné...	.....	1346-1390.	Sophie de Wurtemberg.	
Charles II, le Hardi...	1545.	1390-1431.	Marguerite de Bavière.	
René Ier, d'Anjou.....	1408.	1431-1453.	Isabelle de Lorraine....	Il abdiqua en 1453 et mourut en 1480.
Jean II, de Calabre, dit le Subtil.....	1424.	1453-1470	Marie de Bourbon.	
Nicolas Ier, d'Anjou, le Plaisant.....	1448.	1470-1473.		
René II, le Victorieux..	.....	1473-1508.	Jeanne d'Harcourt-Philippe de Gueldres.	
Antoine, le Bon.....	1489.	1508-1544.	Renée de Bourbon.	
François Ier, le Sage...	1517.	1544-1545.	Christine de Danemarck	
Charles III, le Grand..	1543.	1545-1608.	Claude de France.....	Régence de Christine de Danemarck et de Nicolas de Lorraine évêque de Metz.
Henri II, le Bon.....	1563.	1608-1624.	Catherine de Bourbon-Margte de Gonzague.	
François II.....	1572.	1625-1625.	Christine de Salm.....	François II se démit de la couronne en faveur de Charles IV. et mourut en 1632.
Charles IV.....	1604.	1625-1675.	Nicole de Lorraine.—Béatrix de Cusance-Marie d'Apremont.	
Nicolas-François et Charles IV.....	.....	1634-1655.	Claude de Lorraine, épouse de Nicolas-François.	Le cardinal Nicolas-François ne fut que duc nominal de Lorraine et mourut en 1670. — Charles IV mourut en 1675.
Nicole, régente de Lorr.	.....	1655-1661.		
Charles V.....	1643.	1675-1690.	Eléonore d'Autriche.	
Léopold.....	1679.	1697-1729.	Elisab.-Charlte d'Orléans	
François III.....	1708.	1729-1736.	Marie-Thér. d'Autriche.	Régence de la duchesse d'Orléans.-François III fut élu empereur d'Allemagne en 1745 et mourut en 1765.
Stanislas.....	1677.	1736-1766.	Catherine Opalinska.	

Digitized by Google

DIVISION POLITIQUE,

MILITAIRE,

ECCLÉSIASTIQUE ET JUDICIAIRE.

Le département de la Meurthe, qui tire son nom d'une des principales rivières qui l'arrosent, est composé, ainsi qu'on vient de le voir, d'une partie des anciens duchés de Lorraine et de Bar, de la portion méridionale de la province des Trois-Évêchés, et d'une partie du comté de Dabo. Il est divisé en 5 arrondissements et 29 cantons, qui renferment 714 communes. Il comprend 2,327 électeurs, dont 400 éligibles, et envoie 6 membres à la chambre des députés. Il est de la 3e division militaire (chef-lieu Metz); 6e direction d'artillerie et 19e direction du génie (même chef-lieu); 22e légion de gendarmerie (chef-lieu Nancy). Il y a une cour royale dont le siége est à Nancy, 5 tribunaux de première instance (Nancy, Toul, Lunéville, Vic, Sarrebourg); tribunal de commerce, conseil de prud'hommes et chambre consultative des arts et manufactures à Nancy; troisième inspection divisionnaire des ponts et chaussées. L'évêché de Nancy est suffragant de Besançon; il comprend 523 paroisses, dont 31 cures et 492 succursales. Il y a 8 temples protestants et 7 synagogues. Le département est le siége d'une Académie dont la circonscription s'étend sur la Meurthe, les Vosges et la Meuse; d'une école royale forestière, la seule qui existe en France; d'une école secondaire de médecine, dont l'organisation n'est pas encore fixée; d'une Société royale des Sciences, Lettres et Arts; d'une Société d'agriculture et de plusieurs comices agricoles, etc. (1); il possède 17 hospices, 755 bureaux de bienfaisance et 5 caisses d'épargnes.

Population. — Ce département est le 27e du royaume pour la population, le 30e pour le contingent du recrutement, le 67e pour les accusés devant la cour d'assises, le 30e pour le nombre des crimes, le 7e pour le nombre des délits, et le 43e pour la superficie du territoire. Sa population totale est de 444,603 dont 128,211 garçons, 80,950 hommes mariés, et

(1) Nous parlerons de ces institutions à l'article des différentes localités où elles sont établies.

Digitized by Google

7,468 veufs, 127,571 filles, 81,633 femmes mariées, et 18,770 veuves; 8 villes ont une population de 3,000 habitants et plus; 12 villes et 38 communes de 1,000 à 3,000; enfin 656 communes ont une population de moins de 1,000 habitants. Le tableau suivant fera connaître la population par arrondissements et par cantons, la progression qu'elle a suivie depuis 1780, le montant des contributions directes, et les revenus ordinaires des communes.

Digitized by Google

Tableau de la population, des contributions directes, etc.

ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	Nombre de communes.	POPULATION EN 1780.	1789.	1800.	1820.	1836.	CONTRIBUTIONS directes en 1842.	REVENUS communaux en 1843.
Château-Salins.	Albestroff..	26	»	»	»	»	13,160	111,657 90	67,609
	Chât.-Salins	38	»	»	»	»	15,663	167,649 56	94,414
	Delme.....	36	»	»	»	»	12,389	136,051 48	82,183
	Dieuze	23	»	»	»	»	13,029	171,223 74	88,623
	Vic.....	24	»	»	»	»	16,046	179,985 62	83,836
	Totaux..	147	»	49,920	»	59,659	70,287	766,568 30	416,665
Lunéville.	Baccarat...	30	»	»	»	»	19,471	142,218 64	105,818
	Bayon.....	27	»	»	»	»	10,756	120,443 27	83,956
	Blâmont...	31	»	»	»	»	14,442	141,538 08	102,820
	Gerbéviller.	21	»	»	»	»	10,557	118,277 46	98,992
	Lunév. N-E.	19	»	»	»	»	13,816	93,888 55	217,560
	Lunév. S-E.	17	»	»	»	»	15,656	198,630 31	75,259
	Totaux..	145	»	48,886	»	98,095	84,698	814,996 31	684,405
Nancy.	Haroué....	30	»	»	»	»	12,625	133,061 10	93,275
	Nancy (est)	22	»	»	»	»	22,262	624,103 55	453,617
	Nancy (n.).	9	»	»	»	»	13,800	57,975 28	34,413
	Nancy (o.).	11	»	»	»	»	18,190	60,673 86	30,363
	Nomeny ...	30	»	»	»	»	12,627	143,562 03	87,362
	Pont-à-Mou.	27	»	»	»	»	20,506	195,668 44	109,274
	St.-Nicolas.	25	»	»	»	»	16,008	180,558 12	100,925
	Vézelise ...	33	»	»	»	»	13,823	145,550 12	108,320
	Totaux..	187	»	85,393	»	95,066	129,841	1,541,152 50	1,019,551
Sarrebourg.	Fénétrange.	21	»	»	»	»	12,611	106,453 79	55,737
	Lorquin ...	26	»	»	»	»	18,262	131,854 62	67,886
	Phalsbourg.	26	»	»	»	»	18,053	101,252 70	69,905
	Réchicourt.	18	»	»	»	»	9,193	114,084 78	38,427
	Sarrebourg.	25	»	»	»	»	17,380	127,464 03	66,107
	Totaux..	116	»	84,824	»	64,780	75,499	581,089 92	298,062
Toul.	Colombey..	32	»	»	»	»	14,854	140,855 25	118,163
	Domèvre...	27	»	»	»	»	9,897	119,695 95	91,942
	Thiaucourt.	23	»	»	»	»	8,759	99,285 90	82,644
	Toul (nord)	19	»	»	»	»	14,362	198,623 48	168,246
	Toul (sud).	18	»	»	»	»	15,169	94,751 30	75,417
	Totaux..	119	»	55,819	»	62,485	63,041	653,211 88	536,412
Tot. gal p. le dép.		714	505,417	324,842	338,115	380,085	423,366	4,356,998 91	2,955,095

Digitized by Google

La population de la Lorraine avait éprouvé de grandes pertes, au XVII^e^ siècle, par suite des guerres désastreuses qui signalèrent le règne de Charles IV. Cette situation ne fit que s'accroître encore sous l'administration des gouverneurs français qui furent envoyés dans la province. Sous le règne de Léopold, la population s'augmenta d'un tiers. Sous celui de Stanislas, elle suivit une progression croissante de 1741 à 1749, époque où on leva un nombre de miliciens qui excédait beaucoup les forces du pays. Selon M. Marquis, la population du département de la Meurthe, en 1780, aurait été de 306,417. De 1780 à 1789, elle s'accrut de 18,425. Depuis cette époque, malgré les guerres, les invasions et les disettes dont le département a été le théâtre, elle s'est continuellement augmentée. Cette augmentation doit être attribuée, en grande partie, à l'usage de la vaccine, à l'habitude qu'ont contractée les femmes de nourrir elles-mêmes leurs enfants (1), à l'abandon, surtout dans les villes, de l'usage du maillot, et au grand nombre de mariages que la crainte des réquisitions fit contracter en l'an V. La suppression des ordres religieux et l'interruption du culte catholique pendant la Terreur, dit M. Marquis, n'ont pas autant contribué à la diminution relative du nombre des célibataires dans le département de la Meurthe, qu'on l'a supposé. D'abord, les communautés monastiques étaient tombées dans une grande décadence et ne se recrutaient plus que très-difficilement; d'un autre côté, peu de prêtres et de religieuses se sont mariés, et à l'époque seulement où la terreur dominait tous les esprits. Les changements apportés par la révolution sont devenus favorables aux mariages, et, par conséquent, à la multiplication de l'espèce.

Avant la révolution, les hommes ne se mariaient communément qu'à l'âge de 25 ans; si cette époque était aussi tardive, on doit l'attribuer à notre organisation politique, presque tous les emplois et les charges ne pouvaient être exercés avant l'âge de majorité, et leur possession était une des conditions les plus ordinaires des mariages dans la classe aisée : parmi les artisans, les moyens de lever une boutique, de payer une jurande, ne s'acquéraient qu'après un long compagnonage, et l'on ne confiait pas volontiers une ferme à un cultivateur qui n'était pas encore maître de contracter; enfin les avantages que les chefs des pauvres familles retiraient du travail de leurs fils

(1) Les recensements faits en l'an IV établissent que les 59/60^e^ des enfants étaient nourris par leurs mères.

Digitized by Google

adultes, les engageaient à les retenir près d'eux le plus longtemps qu'ils le pouvaient.

Mais une législation nouvelle, en brisant toutes ces entraves civiles et politiques, a sensiblement rapproché l'époque des mariages parmi nous : d'un autre côté, la division des propriétes, une liberté plus grande laissée aux ouvriers d'exercer leur état d'une manière indépendante, ont concouru à augmenter le nombre de ces unions qui se multiplient toujours en raison de la facilité que les hommes trouvent à assurer leur subsistance.

VOIES DE COMMUNICATION.

Routes.

Le département de la Meurthe est traversé par 8 routes royales, 19 routes départementales, 30 chemins de grande communication et un grand nombre de chemins de petite vicinalité. Les tableaux suivants les feront connaître.

Tableau général des routes royales et départementales.

Routes royales.

NUMÉROS des routes.	DÉSIGNATION DES ROUTES.	LIEUX DE PASSAGE.	LONGUEUR	NOMBRE de ponts ayant plus de 20 m. d'ouverture sur chaq. route.	FRÉQUENTATION moyenne par année.
4	Paris à Strasbourg	Toul, Nancy, Lunéville, Blâmont, Sarrebourg, Phalsbourg.....	134,774	10	497
55	Metz à Strabourg.....	Château-Salins, Moyenvic, Héming.....	59,257	»	500
57	Metz à Besançon	Pont-à-Mousson, Nancy, Flavigny, Charmes, Epinal....	73,170	3	308
58	Metz à Saint-Didier	Pont-à-Mousson, Beaumont, Commercy, Saint-Aubin....	21,738	»	282
59	Nancy à Schélestadt	Lunéville, Baccarat, Saint-Dié.	31,859	»	340
60	Nancy à Orléans	Toul, Vaucouleurs.....	11,448	»	181
61	Strasbourg à Sarrebruck.....	Phalsbourg, Sarreguemines...	7,505	»	329
47	Châlons-s-Saône à Sarreguem.	Langres, Neuf-Château, Colombey, Nancy, Château-Salins.....	79,856	5	448
		Longueur totale....	419,605	Fréq. moy. sur toutes les routes..	420

Digitized by Google

Routes départementales.

NUMÉROS des routes.	DÉSIGNATION DES ROUTES.	LIEUX DE PASSAGE.	LONGUEUR	NOMBRE de ponts ayantplus de 20 m. d'ouverture sur chaq. route.	FRÉQUENTATION moyenne par année.
1	Nancy à Landau.....	Moyenvic, Dieuze Fénétrange.	45,425	»	490
2	Toul à Pont-à-Mousson	Dieulouard.....	22,440	»	457
3	Verdun à Épinal.....	Toul, Vézelise, Charmes.....	78,190	2	176
4	Nancy à Verdun	Marbache, Les-Quatre-Vents, Bernécourt, Saint-Mihiel...	25,256	1	124
5	Fénétrange à Phalsbourg.....	Lixheim.....	13,408	1	346
6	Nancy à Mirecourt.....	Ceintrey, Diarville.....	25,088	1	111
7	Lunéville à Moyenvic	Einville.....	21,719	»	438
8	Lunéville à Rembervillers....	Moyen.....	22,219	2	276
9	Lunéville à Charmes.....	Bayon.....	19,633	2	164
10	Dieuze à Saint-Avold.....	Altroff.....	22,047	»	673
11	Communications pour Vic....	.....	5,286	1	»
12	Nancy à Vézelise.....	Ceintrey.....	6,375	»	72
13	Bourdonnay à Rembervillers.	Blâmont, Domêvre, Baccarat.	34,401	1	120
14	Nancy à Nomeny.....	Agincourt.....	30,419	1	253
15	Nancy à Verdun.....	Pont-à-Mousson, Thiaucourt..	12,426	1	84
16	Ogéviller à Alarmont.....	Montigny, Badonviller.....	23,776	»	74
17	Sarrebourg à Fénétrange.....	Berthelming	15,193	1	»
18	Vézelise à Vaucouleurs	Colombey	23,336	»	»
19	Bayon à Vézelise.....	Haroué.....	13,716	2	142
		Longueur totale....	460,353	Fréq. moyenne	274

On remarque, sur les routes du département de la Meurthe, un transit considérable, résultant de sa situation sur trois lignes principales d'échanges : la première des ports de l'Ouest, de Paris et de la France centrale avec les départements du Rhin et l'Allemagne centrale ; la seconde du Nord au Midi parallèlement à la frontière, sur le revers occidental de la chaîne des Vosges, à l'abri des inspections de douane, et la troisième des départements de l'Est avec le sud de la France. A ces grands transports extérieurs viennent s'en joindre beaucoup d'autres qui convergent sur ces lignes ou qui suivent d'autres directions, et puis ceux du commerce et de l'industrie de ce départe-

Digitized by Google

ment, dans lequel il y a un grand nombre d'établissements, dont plusieurs sont très-importants, et parmi les habitants un mouvement et une activité qui concourent à entretenir sur les routes une grande fréquentation.

Les progrès continuels de cette fréquentation du roulage extérieur et du roulage local, l'affluence toujours plus considérable des voyageurs dans les voitures publiques, et qui donne souvent lieu, sur toutes les routes, à la création de voitures nouvelles, ont fait sentir la nécessité d'apporter dans le tracé de plusieurs parties de routes des améliorations consistant principalement en adoucissements de côtes. On s'est trouvé en même temps dans l'obligation de conforter, de reconstruire même les chaussées de plusieurs routes détruites par les progrès du roulage et par les surcharges ; et l'insuffisance du budget d'entretien des routes royales, malgré son augmentation graduelle depuis dix ans, oblige l'administration à recourir chaque année encore à l'emploi de ce moyen anormal.

En même temps que le mouvement augmentait sur les routes, plusieurs parties du département, qui en étaient dépourvues, ont réclamé l'ouverture de ces moyens de communication, nécessaires pour exporter leurs produits, pour participer aux facilités, aux progrès de la circulation générale et des relations commerciales ; et le conseil général et l'administration du département, qui voyaient en même temps, dans ces routes nouvelles, des germes féconds de prospérité pour le département, des moyens puissants d'augmentation de la richesse publique, se sont empressés de déférer aux vœux des populations. A sa première session de 1831, le conseil général, nommé à la suite de la révolution de juillet, a donné l'impulsion à la création de routes neuves et au rétablissement d'anciennes routes abandonnées ou qui n'avaient pu être achevées. Depuis cette époque, sept routes départementales, portant les numéros qui suivent le numéro 12, ont été classées parmi les routes départementales, quatre d'entre elles, sauf un fragment de celle numéro 14, que l'on termine, sont livrées à la circulation, et les trois autres, numéros 13, 16 et 18, déjà parcourues sur une grande partie de leur développement, seront achevées entièrement en 1846.

Les améliorations apportées ou en cours d'exécution depuis 1835 sur les routes royales, sont exposées dans le tableau suivant, qui comprend aussi celles dont les projets sont approuvés ou projetés, et seront ordonnées pendant la campagne suivante, et celles dont les projets sont à l'étude.

Digitized by Google

Tableau des améliorations exécutées ou approuvées sur les routes royales.

N.os DES ROUTES.	INDICATION DES ROUTES.	AMÉLIORATIONS EXÉCUTÉES OU EN COURS D'EXÉCUTION.	AMÉLIORATIONS APPROUVÉES.	AMÉLIORATIONS PROJETÉES ou dont l'étude est avancée.
4	De Paris à Strasbourg....	Rectification et adoucissement de la côte de Lay-saint-Remy. *Idem*, de Foug. Adouc.t de la côte des Baraques. Rectification et adoucissement de la côte de Butgnémont. Elargissement de la traverse d'Héming. Confortations de chausées.	Rectification des côtes Grise et de la Madeleine, entre Nancy et Saint-Nicolas. Rectification de tracé entre Dombasle et Lunéville. *Idem*, entre Blâmont et Saint-Georges.	
55	De Metz à Strasbourg....	Rectification et adoucissement de la côte de Château-Salins. *Idem*, d'Héming. Confortations de chaussées.		
57	De Metz à Besançon.....	Adoucissement des côtes de Saint-Jean et de Marbache. *Idem*, des côtes de la Tuilerie. Construction de 8 pontceaux en remplacement de cassis. Construction et grosses réparations de ponts, pontceaux et murs de soutènement entre Flavigny et les Vosges.		
58	De Metz à Saint-Dizier...	Confortations de chaussées.		
59	De Nancy à Schélestadt...	Confortations de chaussées. Construction de pontceaux aqueducs, etc.		
60	De Nancy à Orléans.....	Rectification générale de tracé entre Toul et Rigny.		
		.....	.....	Rectification de la côte du Montet, près de Nancy.
74	De Châlon-s/S. à Sarreguemines.	Rectification du tracé à l'entrée d'Essey. Rectification et adoucissement des côtes de Moncel. Adouc.t. de la côte de Gabarre.	.....	Rectification de la traverse de Laneuvelotte. Rectification de tracé au-delà du pont de Moncel jusqu'à Burthecourt

Digitized by Google

Chemins.

Malgré le nombre et l'étendue des routes royales et départementales qui sillonnent en divers sens la surface du département, depuis bien longtemps la nécessité de communications plus multipliées, plus en rapport avec les besoins particuliers des localités se faisait vivement sentir.

Nous sommes arrivés à une époque où les relations commerciales, agricoles et industrielles ont augmenté dans une progression surprenante, où l'activité individuelle même a pris un développement qu'aucun temps n'avait connu. La loi vicinale, créée en 1836, a comblé une vaste lacune et ouvert au pays la voie des améliorations qu'il attendait impatiemment. Trente chemins de grande communication, donnant un développement total de 531 kilom., coupent les diverses parties du département qui se trouvaient dépourvues de routes. Plusieurs de ces lignes établissent des relations entre des points éloignés, accourcissent le trajet des routes existantes et pourront être pratiquées préférablement à ces anciennes communications, ou servir concurremment avec elles aux relations du pays. D'autres doivent leur création aux besoins de grandes industries qui ont fait d'importants sacrifices pour en accélérer les travaux.

La construction de ces chemins de grande vicinalité a été entreprise sur tous les points simultanément et poursuivie avec activité et persévérance. Les quatre cinquièmes des travaux sont faits. Huit lignes entières sont ouvertes à la circulation, quatre autres le seront à la fin de 1843. Dans un petit nombre d'années, le département sera doté d'une nouvelle catégorie de communications qui, sans lui avoir causé les énormes sacrifices que nécessite la construction de nos routes, lui rendront des services d'une grande importance. Près de 3,000 chemins vicinaux ordinaires, produisant un développement de 3,965 kilom., complètent le système de nos communications vicinales. Désormais le moindre hameau pourra, malgré la rigueur des hivers, continuer ses relations avec les villages voisins et les populations plus éloignées. Les 714 communes du département travaillent à la fois dans ce but. Les améliorations obtenues sont presque dans le rapport du tiers du développement total des chemins. Nulle époque de civilisation n'a vu une entreprise plus vaste que celle de construire 4,496 kilomètres de chemins vicinaux dans un seul département, et cependant on ne peut douter qu'une administration supérieure ferme et sage n'obtienne, dans un nombre limité d'années, un entier succès, par l'emploi persévérant des ressources considérables créées par la loi de 1836.

Digitized by Google

Situation des travaux des chemins de grande

NUMÉROS DES CHEMINS.	NUMÉROS ET DÉSIGNATION DES CHEMINS.	LONGUEURS AU 31 DÉCEMBRE 1841				
		étaient encore à l'état de sol naturel.	avaient été amenées à l'état			TOTAL.
			de simple terrassement.	de premier empierrement.	complet d'entretien	
1	De Toul à Colombey	»	1,610	400	14,003	16,013
2	De Pont-à-Mousson à Metz par Arnaville	»	»	»	13,018	13,018
3	De Thiaucourt à Arnaville et Essey	500	304	1,538	16,374	18,716
4	De Nancy à Bayon	2,190	»	550	17,270	20,010
5	De Nancy à Rembervillers	»	»	»	18,140	18,140
6	De Nancy à Faulquemont par Nomeny	14,610	500	740	9,330	25,180
7	De Nancy à Lay-Saint-Christophe	»	»	»	5,430	5,430
8	De Lunéville à Mirecourt	400	»	600	4,560	5,560
9	De Nancy à Vicherey	3,611	1,141	1,829	9.683	16,264
10	De Flavigny à Maron	»	740	2,370	8,500	11,610
11	De Rosières à Crévéchamps	3,580	330	650	5,100	9,560
12	De Toul à Mirecourt	4,500	500	1,740	8,400	15,140
13	De Nancy à Delme	6,070	»	1,350	9,030	16,450
14	De Château-Salins à Bouquenom	13,200	»	»	30,300	43,500
15	De Dieuze à Insming	2,760	»	»	10,240	13,000
16	De Lunéville à Bourdonnay	4,370	2,000	»	14,545	20,915
17	De Sarrebourg à Dieuze	7,500	850	1,600	13,950	23,900
18	De Château-Salins et Delme à Lesse et Landroff	6,850	300	»	8,470	15,620
19	De Lunéville à Arraye	11,570	2,130	6,000	13,540	33,240
20	De Héming aux verreries de Saint-Quirin	»	270	»	15,030	15,300
21	De Blâmont à Saint-Quirin par Cirey	14,200	»	»	10,640	24,840
22	De Sarrebourg à Abreschviller	2,860	400	700	6,540	10,500
23	De Sarrebourg à Walscheid	»	4,200	»	9,600	13,800
24	De Sarrebourg à Dombasle	18,830	1,800	2,980	23,370	46,980
25	De Sarrebourg à Drüling	5,650	»	400	5,970	12,000
26	De Bayon à Rembervillers	6,970	650	1,310	11,000	19,930
27	De Château-Salins au pont d'Aulnois	2,410	»	»	10,120	12,530
28	De Pont-à-Mousson à Nomeny et au pont d'Aulnois	»	»	»	15,180	15,180
29	De Dieuze à Morhange	10,160	»	»	2,940	13,100
30	De Pont-à-Mousson à Faulquemont	5,000	»	600	»	5,600
	TOTAUX	147,771	17,625	25,157	340,473	531,026

Digitized by Google

communication au 31 *décembre* 1842.

EN MÈTRES DES PARTIES QUI,

DANS LE COURS DE 1842, ONT ÉTÉ AMENÉES								AU 31 DÉC. 1842 ÉTAIENT A L'ÉTAT				
à l'état de simple terrassement en partant du sol naturel	à l'état de 1er empierrt en partant de l'état			à l'état d'entretien, en partant de l'état				de sol naturel.	de simple terrassement.	de premier empierrement.	complet d'entretien.	TOTAL.
	de simple terrassement	de sol naturel.	TOTAL.	de premier empierrement.	de simple terrassement	de sol naturel.	TOTAL.					
»	182	»	182	400	»	»	400	»	1,428	182	14,403	16,013
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	13,018	13,018
314	304	»	304	1,156	»	»	1,156	189	314	486	17,688	18,674
»	»	550	550	550	»	940	1,490	700	»	550	18,760	20,010
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	18,140	18,140
»	»	2,080	2,080	340	500	500	1,340	12,030	»	2,480	10,670	25,180
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5,430	5,430
»	»	»	»	600	»	400	1,000	»	»	»	5,560	5,560
543	1,141	250	1,391	1,781	»	1,100	2,881	1,718	543	1,439	12,564	16,264
»	»	»	»	1,000	740	»	1,740	»	»	1,370	10,240	11,610
»	»	150	150	650	230	750	1,630	2,680	»	150	6,730	9,560
500	500	500	1,000	1,740	»	1,100	2,840	2,400	500	1,000	11,240	15,140
»	»	»	»	1,350	»	1,800	3,150	4,270	»	»	12,180	16,450
»	»	»	»	»	»	2,320	2,320	10,880	»	»	32,620	43,500
»	»	»	»	»	»	600	600	2,160	»	»	10,840	13,000
»	»	»	»	»	675	100	775	4,270	1,325	»	15,320	20,915
»	»	»	»	1,600	850	1,250	3,700	6,250	»	»	17,650	23,900
280	»	»	»	»	300	1,250	1,550	5,320	280	»	10,020	15,620
»	1,000	900	1,900	5,710	990	1,030	7,730	9,640	140	2,190	21,270	33,240
»	»	»	»	»	270	»	270	»	»	»	15,300	15,300
»	»	»	»	»	»	9,900	9,900	4,300	»	»	20,540	24,840
»	»	»	»	700	400	2,360	3,460	500	»	»	10,000	10,500
»	»	»	»	»	»	»	»	»	4,200	»	9,600	13,800
»	»	5,020	5,020	2,530	»	1,790	4,320	12,020	1,800	5,470	27,690	46,980
»	»	»	»	400	»	800	1,200	4,830	»	»	7,170	12,000
450	650	990	1,640	300	»	»	300	5,530	450	2,650	11,300	19,930
»	»	»	»	»	»	500	500	1,910	»	»	10,620	12,530
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	15,180	15,180
»	»	»	»	»	»	1,710	1,710	8,450	»	»	4,650	13,100
640	»	»	»	200	»	»	200	4,360	640	400	200	5,600
2,724	3,777	10,440	14,217	21,007	4,955	30,200	56,162	104,407	11,617	18,367	396,593	530,948

Digitized by Google

Tableau statistique de la situation des travaux des

ARRONDISSEMENTS.	DÉSIGNATION des CANTONS.	CHEMINS DE 1re CATÉGORIE.					CHEMINS DE 2e CATÉG			
		Nomb. de chem. par canton.	LONGUEUR A L'ÉTAT			TOTAL.	Nomb. de chem. par canton.	LONGUEUR A L'ÉTAT		
			de lacune.	de 1er empierr.	d'entretien			de lacune.	de 1er empierr.	d'entretien
Toul.	Toul (nord)	13	4,222	2,080	14,826	21,128	52	21,538	24,775	28,671
	Toul (sud)	14	4,821	6,475	7,762	19,058	39	25,860	24,658	19,279
	Colombey	12	2,800	1,532	12,560	16,892	97	66,759	23,381	44,997
	Domêvre	16	2,006	6,728	6,984	15,718	89	102,596	32,951	17,699
	Thiaucourt	5	4,979	900	870	6,749	72	73,947	10,564	21,325
Nancy.	Nancy (nord)	3	300	3,530	2,130	5,960	28	2,680	580	20,560
	Nancy (est)	7	1,020	630	4,600	6,250	84	23,580	5,410	37,710
	Nancy (ouest)	2	»	»	1,520	1,520	22	6,350	2,980	14,870
	Saint-Nicolas	11	7,930	1,840	13,310	23,080	101	80,140	27,070	34,890
	Haroué	1	»	»	1,700	1,700	120	67,310	23,580	47,400
	Vézelise	11	7,850	1,860	7,070	16,780	162	134,970	11,270	42,330
	Nomeny	12	8,970	3,970	3,440	16,380	79	74,440	10,560	11,740
	Pont-à-Mousson	8	8,410	2,290	940	11,640	62	58,250	9,900	13,360
Château-Salins.	Château-Salins	27	20,480	»	12,100	32,580	83	99,340	»	21,890
	Albestroff	7	10,730	»	1,980	12,710	73	87,250	»	11,860
	Delme	24	14,010	»	14,030	28,040	105	92,580	1,480	27,560
	Dieuze	9	8,460	»	5,630	14,090	68	71,920	»	21,470
	Vic	12	18,000	1,650	4,390	24,040	61	90,410	3,620	11,690
Sarrebourg.	Sarrebourg	17	17,630	4,100	9,120	30,850	42	25,780	9,780	8,480
	Fénétrange	3	4,160	»	1,800	5,960	49	41,790	3,430	23,000
	Phalsbourg	13	20,180	2,190	2,190	24,560	60	38,380	12,440	8,390
	Lorquin	13	11,930	8,220	3,400	23,550	41	39,405	10,965	3,620
	Réchicourt	8	7,865	955	1,850	10,670	25	30,435	5,275	1,300
Lunéville.	Lunéville (nord)	10	6,960	4,580	3,190	14,730	47	31,200	11,210	18,770
	Lunéville (sud-est)	19	17,840	2,150	7,320	27,310	53	34,660	6,150	11,060
	Bayon	4	3,640	»	2,260	5,900	98	69,540	11,210	39,310
	Baccarat	23	11,530	10,810	8,080	30,420	97	86,710	28,280	25,480
	Blâmont	29	20,660	1,910	12,670	35,240	148	109,990	8,550	64,150
	Gerbéviller	23	13,330	6,170	13,600	33,100	53	56,230	10,180	18,180
	Totaux	358	260,715	74,570	181,322	516,605	2,090	1,744,010	330,249	671,041

Digitized by Google

chemins vicinaux ordinaires divisés en trois catégories.

RIE.		CHEMINS DE 3e CATÉGORIE.				RÉCAPITULATION.				
Total.	Nomb. de chem. par canton.	LONGUEUR A L'ÉTAT			Total.	Nomb. de chem. par canton.	LONGUEUR A L'ÉTAT			Total.
		de lacune.	de 1er empierr.	d'entretien.			de lacune.	de 1er empierr.	d'entretien	
74,984	16	29,002	1,818	»	30,820	81	54,762	28,673	43,497	126,932
69,797	16	33,965	2,376	1,120	37,461	69	64,646	33,509	28,161	126,316
135,137	16	18,926	1,528	750	21,204	125	88,485	26,441	58,307	173,233
153,246	22	25,860	5,269	500	31,629	127	130,462	44,948	25,183	200,593
105,806	23	31,521	2,388	720	34,569	100	110,417	13,792	22,915	147,124
23,820	3	4,740	110	1,720	6,570	34	7,720	4,220	24,410	36,350
66,700	16	14,750	5,460	5,510	25,720	107	39,350	11,500	47,820	98,670
24,200	10	4,730	1,000	3,960	9,690	34	11,080	3,980	20,350	35,410
142,100	20	25,330	1,950	990	28,270	132	113,400	30,860	49,190	193,450
138,290	4	8,960	300	380	9,640	125	76,270	23,880	49,480	149,630
188,570	5	7,360	»	»	7,360	178	130,180	13,130	49,400	212,710
96,740	31	32,400	360	780	33,740	122	113,810	15,090	15,960	146,860
81,510	15	17,160	1,540	200	18,900	85	83,820	13,730	14,500	112,050
121,230	19	24,930	»	2,150	27,080	129	144,750	»	36,140	180,890
99,110	18	26,850	»	1,070	27,920	98	124,850	»	14,910	139,740
121,620	8	9,920	»	»	9,920	137	116,510	1,480	41,590	159,580
93,390	15	23,530	»	1,200	24,730	92	103,910	»	28,300	132,210
105,720	41	68,290	300	300	68,890	114	176,700	5,570	16,380	198,650
44,040	28	34,260	5,690	6,200	46,150	87	77,670	19,570	23,800	121,040
68,220	18	26,890	300	2,110	29,300	70	72,840	3,930	26,910	103,680
59,210	29	37,040	1,450	3,140	41,600	102	95,570	16,080	13,720	125,370
53,990	37	40,685	4,660	2,665	48,010	93	92,020	23,845	9,685	125,550
37,010	32	49,450	2,210	150	51,810	65	87,750	8,440	3,300	99,490
61,180	6	7,740	580	»	8,120	63	45,900	16,170	21,960	84,030
51,870	12	3,830	»	5,580	9,410	64	56,330	8,300	23,960	88,590
120,060	4	2,790	»	»	2,790	106	75,970	11,210	41,570	128,750
140,470	2	3,550	»	»	3,550	122	101,770	39,090	33,560	174,420
182,690	5	3,600	»	1,600	5,200	182	154,250	10,460	78,420	223,130
84,590	2	2,870	»	»	2,870	78	72,450	16,350	31,780	120,560
2,745,300	473	620,879	39,429	42,795	703,103	2,921	2,625,602	444,248	895,158	3,965,008

Digitized by Google

Rivières navigables et flottables.

La Meurthe est navigable depuis Nancy jusqu'au confluent de la Moselle à Frouard ; dans ces dernières années, l'établissement des bateaux à vapeur de Metz à Nancy a amené de notables améliorations dans la navigation de la Meurthe. Cette rivière est flottable depuis la limite du département des Vosges jusqu'à Frouard. — La Moselle est navigable depuis le pont de Frouard jusqu'à la limite du département de la Moselle, et flottable, dans tout son cours, dans le département de la Meurthe. — Il existe, en outre, dans le département, six rivières flottables, qui sont le Châtillon, la Sarre, la Sarre-Rouge, la Sarre-Blanche, le Val et la Vezouse.

Canal de la Marne au Rhin.

La plus importante voie de navigation est celle du canal de la Marne au Rhin. Ce canal, ainsi que l'a dit M. l'Ingénieur en chef (1), « est une des plus grandes et des plus fécondes entreprises de l'époque actuelle. Tracé à travers des contrées fertiles, à portée d'immenses forêts, dans un pays où un si grand nombre de belles usines luttent avec tant d'efforts contre les difficultés et le prix élevé des transports, il a encore ce singulier avantage, peut-être unique jusqu'ici, qu'il traverse à angle droit, depuis le canal de l'Aisne à la Marne jusqu'au Rhin, huit communications navigables, rivières ou canaux, toutes très-importantes, qui existent, ou dont l'exécution est prochaine.

» Le canal de la Marne au Rhin, qui, seul et sans le secours de tous ses embranchements naturels, doit rendre à la Lorraine et à l'Alsace de si importants services, n'est encore que le tronc d'un vaste système dont les rameaux viendront s'y rattacher dans un avenir très-prochain. D'ailleurs son influence n'est pas circonscrite aux limites de notre territoire, il doit étendre fort au-delà sa mission de paix et de civilisation.

» Ouvrant une communication navigable directe entre le Hâvre et Strasbourg, il formera la ligne de transit la plus courte et de beaucoup la moins dispendieuse entre l'Océan et le Rhin supérieur, et il appellera prochainement par la France les rapports de l'Atlantique avec l'Allemagne méridionale. Ainsi, d'une part, il ajoutera à l'importance de nos ports de l'Océan et il

(1) Discours prononcé lors de la pose de la première pierre du pont-canal de Liverdun.

Digitized by Google

donnera à l'activité de notre marine un nouvel aliment ; et, d'un autre côté, il prépare, et pour un avenir qui ne peut plus être éloigné, cette grande opération de la jonction du Rhin au Danube, qui doit réaliser la plus belle navigation intérieure que l'Europe puisse posséder. »

Voici quelles sont les principales divisions du canal dans notre département :

PREMIÈRE DIVISION. *Depuis la limite du département de la Meuse jusques et y compris l'écluse de Liverdun.*

Sa longueur est de 30,178^{m}, 90, et ses chutes à racheter de 48^{m}, 82.

Cette division comprend toute la partie inférieure du versant de la Meuse vers la Moselle.

Le canal entre dans le département de la Meurthe par le vallon du ruisseau de Lay-Saint-Remy, qui se jette dans la Meuse à Pagny. Il traverse en souterrain le coteau de Foug pour déboucher dans le vallon de l'Ingressin, affluent de la Moselle ; passe à Toul, suit la rive gauche de la Moselle jusqu'au-dessous du contrefort de Liverdun, qu'il traverse en souterrain ; passe par un pont-canal de la rive gauche à la rive droite de la rivière, et trouve, à 200 mètres du pont-canal, la dernière écluse du versant de l'Ornain, par laquelle il descend dans le biez de Nancy, le plus bas du canal entre le biez de partage de l'Ornain et celui de la Sarre.

Le canal offre dans cette partie les ouvrages suivants :

Deux souterrains ayant ensemble une longueur de 1,264 mètres, mille deux cents mètres courants de tranchées, neuf gares de stationnement ou de retour; deux ponts-canaux, l'un de 12 mètres, l'autre de 130 mètres d'ouverture ; dix-huit écluses, douze ponts sur écluses, huit ponts fixes isolés, un pont mobile, vingt-quatre aqueducs.

On y ajoutera probablement encore, pour l'alimentation secondaire, trois prises d'eau.

DEUXIÈME DIVISION. *Depuis l'écluse de Liverdun jusqu'à Dombasle, à l'embouchure du Sanon.*

Sa longueur est de 29,569^{m}, 73, et ses chutes à racheter de 9^{m}.

En quittant l'écluse de Liverdun, le canal suit la rive droite de la Moselle jusqu'à Frouard, où il vient doubler la pointe formée par la rencontre de la Moselle et de la Meurthe, et il se soutient de niveau sur la rive gauche de cette

Digitized by Google

dernière rivière jusqu'à Jarville, au-delà de Nancy, où se termine le grand biez de Nancy, de 17 kilomètres de longueur. Le canal remonte ensuite, au moyen de trois écluses, pour parvenir au pont-canal d'Art-sur-Meurthe, où il traverse la Meurthe dont il suit de niveau la rive droite jusqu'à l'embouchure du Sanon.

Voici les principaux ouvrages de cette division :

Huit cents mètres courants de tranchées, trente-cinq aqueducs, trois ponts-canaux dont un sur la Meurthe de 90^{m} d'ouverture, dix-neuf ponts fixes et isolés, trois ponts mobiles, deux sur écluses, trois écluses, douze gares de stationnement ou de retournement, deux prises d'eau.

TROISIÈME DIVISION. *Depuis Dombasle jusques et y compris l'écluse qui termine le biez de partage des Vosges.*

Sa longueur est de 44,297^{m}, 60, et ses chutes à racheter de 60^{m}, 53.

Cette division comprend tout le cours du Sanon, depuis son embouchure dans la Meurthe jusques et y compris l'écluse à laquelle se termine le biez de partage des Vosges sur le versant de la Meurthe.

Elle renferme les ouvrages suivants :

Vingt-trois écluses, cinquante-huit aqueducs, un pont-canal de 5^{m}, d'ouverture, quatorze ponts fixes isolés, dix-sept ponts sur écluses, quatorze gares de stationnement et de retour, et près de 4,000^{m} courants de tranchées.

On y ajoutera pour l'alimentation secondaire deux prises d'eau.

QUATRIÈME DIVISION. *Depuis la 1re écluse du versant de la Meurthe jusqu'à la 1re écluse du versant du Rhin.*

Sa longueur est de 20,480^{m}.

Cette division comprend dans son entier le biez de partage des Vosges, établi de niveau entre le versant de la Meurthe et celui du Rhin, en passant par-dessus la Sarre. Ce biez traverse la chaîne des Vosges au col de Hommarting, au moyen de deux souterrains séparés par une tranchée profonde. Il recevra directement les eaux destinées à *l'alimentation principale* du canal entre la Meurthe et le Rhin, et elles seront fournies par le grand étang de Gondrexange, les deux Sarres, la Bièvre, et par divers ruisseaux coupés par le canal.

Les ouvrages principaux sont les suivants : deux souterrains ayant ensemble

Digitized by Google

2,955^{m} ; vingt et une tranchées. Longueur totale de 8,870^{m} ; sept gares de débarquement, de stationnement ou de retour, vingt-trois aqueducs, quatre ponts-canaux, dix-huit ponts fixes, dix prises d'eau de 2 à 5^{m} d'ouverture, quatre rigoles dont le développement sera de 11,000^{m}.

CINQUIÈME DIVISION. *Depuis la 1re écluse du versant du Rhin jusqu'à la limite du Bas-Rhin.*

Sa longueur est de 8,800^{m}, et ses chutes à racheter de 62^{m}, 30.

Cette division, qui forme la première partie du versant du Rhin, comprend vingt-quatre écluses, deux gares, dix aqueducs, deux pont-canaux, cinq ponts sur écluses, une prise d'eau et une rigole de 500 mètres de développement.

Elle offre des difficultés assez graves dans sa partie supérieure, où, pour racheter la pente roide du Teigelbach, affluent de la Zorne, il faut loger 17 écluses dans une longueur de 3,000 mètres.

Voici, d'après le rapport présenté par M. le Préfet au Conseil général, l'état des travaux exécutés jusqu'à ce jour.

Le souterrain de Foug, celui de Liverdun et le petit souterrain d'Arschwiller seront finis cette année. Il en sera de même des tranchées qui accompagnent ces trois souterrains et de toutes les grandes tranchées du biez de partage des Vosges, à l'exception de la fenêtre qui sépare les deux souterrains d'Arschwiller, qui ne sera achevée qu'en 1844.

Le pont-canal de Liverdun touche à son terme. Celui de la Sarre sera terminé en 1844. Celui d'Art-sur-Meurthe est ajourné par la nécessité de le coordonner avec le tracé du chemin de fer. A la fin de l'année, on aura construit neuf écluses. Quinze autres seront ou attaquées ou approvisionnées pour être terminées en 1844. Un grand nombre d'autres seront commencées dans la campagne prochaine. Quarante ponts de communication sont en ce moment ou construits ou en construction. Il y en aura vingt-cinq ou trente de terminés à la fin de cette année. On aura terminé, pour la même époque, quarante-cinq aqueducs ou ponts aqueducs. Enfin, parmi les gares de stationnement et de débarquement, il y en a dix-huit qui sont achevées ou qui touchent à leur terme.

Avec des allocations suffisantes, deux campagnes termineraient les travaux, et le canal pourrait être mis en navigation au commencement de 1846.

Le canal de la Marne au Rhin produira des ressources inépuisables pour l'in-

Digitized by Google

dustrie et le commerce, car son alimentation est immense et la plus abondante de tous les canaux de France ; le halage y est très-facile : il a, terme moyen, une écluse sur deux kilomètres et demi ; il ne présente que deux biez de partage, l'un entre la Marne et la Moselle, en passant par-dessus la Meuse, l'autre entre la Moselle et le Rhin, en passant par-dessus la Sarre. Le canal de Paris à Strasbourg a un développement total de 520 kilomètres avec 217 écluses, et de Paris à Nancy ce développement est de 370 kilomètres avec 141 écluses. M. Ch. Collignon, ingénieur en chef de la 2e section du canal de la Marne au Rhin, en admettant trois vitesses pour les bateaux chargés de marchandises sur ce canal, présente les données suivantes sur la durée nécessaire du voyage et des dépenses totales par tonne, de Paris à Strasbourg (1).

1° *La vitesse ordinaire*, de 4 kilomètres à l'heure, en comptant le passage de chaque écluse pour 1 kilom., et une marche de 10 heures par jour. Le prix de transport pour cette vitesse sera porté à 2 centimes et demi par tonne et par kilomètre, la durée du voyage 184 heures 15 minutes ou 18 jours et demi, la dépense totale par tonne 18 fr. 42 c.

2° *La vitesse par relais*, qui comporte la même allure que la précédente, mais une marche de 20 heures par jour. Le prix du transport pour cette vitesse sera 4 centimes et demi par tonne et par kilomètre, la durée du voyage 9 jours ; dépense totale par tonne, 23 fr. 40 c.

La vitesse accélérée, de 8 kilomètres à l'heure en plein canal, et de 4 kilomètres à l'heure au passage des écluses (chacune de celles-ci étant comptée pour 1 kilom.) ; la marche journalière du service accéléré sera d'ailleurs portée à 20 heures, et le prix du transport sera de 5 centimes et demi, la durée du voyage 119 heures 15 minutes, ou 6 jours, la dépense totale par tonne 28 fr. 60 c.

D'après l'énumération des quantités de ponts fixes et mobiles établis sur le canal, on voit combien M. l'ingénieur en chef Collignon a mis de soins pour faciliter les communications et les exploitations, et pour coordonner les intérêts généraux avec les intérêts particuliers. Partout la circulation se fera sans gêne, et par ces dispositions favorables et par les avantages que promet la navigation du canal, la valeur des terrains est devenue dix fois plus grande dans les contrées parcourues par ce canal.

(1) Rapport au Conseil municipal de Nancy, sur le tracé du chemin de fer de Paris à Strasbourg.

Digitized by Google

Déjà aujourd'hui, quoiqu'il ne soit pas encore près d'être mis en navigation, on voit avec plaisir tous les bienfaits que des travaux si importants ont amenés dans notre département : l'industrie se propage, les ouvriers de tous les métiers se forment, les communications entre les communes s'établissent, la civilisation se répand, et la langue française s'enracine dans notre Lorraine allemande.

En jetant encore un coup d'œil sur la division et l'énumération des travaux d'art du canal, présentées plus haut, on voit qu'il fallait des études profondes, de l'énergie, de la persévérance et de l'habileté pour mener à bonne fin des travaux aussi importants ; nos ingénieurs ont répondu dignement à cette mission, aussi glorieuse qu'importante. Ils ont déployé toutes les ressources de la science pour vaincre les difficultés immenses qui se présentaient dans le cours d'exécution, et pour combiner et ériger une grande quantité de monuments aussi variés que remarquables par leur beauté et leur stabilité. Ils ont enrichi les sciences, les arts, l'industrie et l'agriculture. Les sciences, car en ouvrant des souterrains et des tranchées profondes, on a mis à découvert plusieurs formations, en représentant des coupes géologiques où étudier avec profit la structure des terrains et faire une riche collection de minéraux et de fossiles. Ces mêmes souterrains et tranchées ont fourni des matériaux inestimables et des matières précieuses pour une partie des travaux d'art. Les recherches habilement dirigées ont donné des résultats satisfaisants. On a maintenant sur toute la ligne du canal des sablières et des carrières nouvellement ouvertes et des pierres d'une qualité constatée. Le calcaire (pierre à chaux) pour la fabrication de la chaux hydraulique, provenant de différentes formations de terrains de l'oolithe (calcaire oxfordien), du lias, keuper et du muschelkalk) a été étudié avec soin ; la fabrication a été perfectionnée et sa qualité constatée. Des ciments très-énergiques ont été découverts sur plusieurs points de notre département, et leur fabrication, ainsi que celle de la pouzzolane artificielle, a été établie (1).

L'archéologie a eu aussi sa part des découvertes précieuses qu'ont amenées les travaux du canal ; on a trouvé, sur plusieurs points du département, des médailles, des monnaies et des vases antiques.

MM. les ingénieurs ont dirigé leurs premiers efforts sur les ouvrages qui

(1) Dans le cours de la *Statistique*, nous donnerons des détails sur les richesses minérales des communes traversées par le canal de la Marne au Rhin.

Digitized by Google

pouvaient faire obstacle au prompt achèvement du canal ; toutes les difficultés sont vaincues, et la mise en navigation n'est plus qu'une question de crédit. Cette mise en navigation sera un puissant auxiliaire pour la construction du chemin de fer.

Parmi les embranchements qui doivent se rattacher à cette grande ligne, figure en premier ordre le canal des houillères dont les projets sont approuvés en principe par l'administration, et dont il serait vivement à désirer que l'achèvement coïncidât avec la mise en eau de la voie principale.

Ce canal est la plus importante de nos lignes navigables par son tonnage et par les avantages qu'elle procurera aux départements de l'Est, en apportant une réduction notable sur le prix de la houille. Partant du canal de la Marne au Rhin, dans l'étang de Gondrexange qu'il traversera carrément au tracé de ce canal, il ira joindre la vallée de la Sarre en passant près de Diane-Capelle, traversera aussi l'étang du Stock, atteindra et parcourra ensuite toute la vallée de la Naubach, par Mittersheim et Bonnefontaine, à gauche de Harskirch et de Bisert, et jusque-là, depuis Gondrexange, sur 16 kilomètres de longueur, au milieu d'une masse de forêts royales, communales et particulières de plus de 15,000 hectares, dont les produits, privés jusqu'à présent de transports faciles et économiques, pourront, à son moyen, s'écouler très-commodément au loin, et augmenter considérablement de valeur. Arrivé dans la vallée de la Sarre, ce canal suivra la rive gauche de cette rivière, en passant à gauche de Sarralbe, vis-à-vis Herbitzheim, à Vitring, Séding, Remelfing et Sarreguemines, où il entrera dans le port qui lui sera préparé et qui le mettra en communication avec la Sarre, en amont du pont de cette ville, à 10 kilomètres de la frontière prussienne, et à 16 kilomètres de la ville de Sarrebrück.

Il aura un développement total dans ce trajet de 64,540 mètres, et descendra de 71^{m}, 20 au moyen de 27 écluses.

A cette longueur de.....	64,540^{m}	70,080 mètres,
Il faut ajouter celle de.....	5,540	

pour rattacher à ce canal la branche exécutée depuis 25 ans, et jusqu'à présent sans utilité, de l'ancien canal des salines, entre son bief de partage de Loudrefing et Dieuze, et, à ce moyen, effectuer en même temps la jonction par une voie navigable de ces salines de Dieuze, et de la vallée salifère de la Seille avec la Sarre navigable et ses houillères d'une part, et de l'autre avec le canal de la Marne au Rhin et toutes les lignes qui s'y rattachent. Pour sub-

Digitized by Google

venir aux dépenses d'eau de ce canal on enrichira le bief de partage des Vosges, dans lequel il prend son origine par de nouveaux et très-puissants moyens d'alimentation qui ont été étudiés. Ces moyens consistent dans la dérivation de la Zorne ou de la Vezouze, mais préférablement de la Zorne, à cause de la facilité et de la modicité des dépenses de cette dérivation. L'estimation totale des dépenses de ce canal et du rattachement de celui des Salines, dont la longueur est ensemble de 70,080 mètres, monte à 6,715,000 francs, ou à peu près 100,000 francs par kilomètre.

Un autre embranchement, réclamé par la ville de Metz, aurait aussi une grande importance pour le département de la Meurthe; c'est celui qui mettrait cette cité en communication directe et facile avec le canal, à Frouard, au moyen d'un canal latéral à la Moselle. La dépense de cette construction, calculée d'après les prix de revient du canal de la Marne au Rhin, ne dépasserait pas cinq millions, tout compris.

Enfin le Gouvernement a fait étudier un projet de jonction de la Saône à la Moselle et à la Meuse par un canal à point de partage. Ces études sont aujourd'hui terminées. Les avant-projets sont soumis à des enquêtes dans le département des Vosges et seront sans doute bientôt déposés à la Préfecture de la Meurthe, où on pourra les consulter. Ces avant-projets présentent plusieurs systèmes de jonction; mais trois au moins se rattacheraient au canal de la Marne au Rhin dans la Meurthe, l'un à Dombasle, un autre à Laneuveville, et le troisième à Toul.

Le tracé par cette ligne aurait son point de partage dans les environs de Chaumouzey. La prise d'eau se ferait dans la Moselle, entre Épinal et Remiremont : du point de partage partirait une ligne navigable vers la Saône, en suivant une des vallées qui versent leurs eaux dans cette rivière. Du point de partage et sur le versant nord des Vosges, le canal serait établi, ou par Épinal, ou par la vallée de l'Avière jusqu'à Nomexy, d'où il suivrait la vallée de la Moselle jusque vers Bayon. De là, il passerait dans la vallée de la Meurthe, qu'il franchirait à Damelevières. Enfin, s'appuyant sur la rive droite de cette rivière, il viendrait rencontrer à Dombasle le canal de la Marne au Rhin, qu'il suivrait, d'un côté, jusqu'à Frouard, où il s'embrancherait sur la Moselle devenue navigable, et de l'autre, jusqu'à Gondrexange, où il serait continué par le canal de la Sarre et cette rivière elle-même.

La jonction de la Saône avec le canal de la Marne au Rhin à Dombasle,

Digitized by Google

produirait les plus utiles résultats. « Par ce canal, dont celui de la Sarre peut être considéré comme le prolongement, les houilles de Sarrebruck arriveraient sur tous les points de la Marne, de la Haute-Marne, des Vosges, de la Meuse, de la Meurthe, du Haut-Rhin et presque de la Moselle, à des prix bien inférieurs à ceux auxquels les charbons de la Belgique, du nord et du midi de la France, pourraient y parvenir, même par les voies les plus directes. Les Vosges recevraient les produits des Salines de l'Est, les plâtres destinés à ses constructions et à son agriculture, les céréales de la Meurthe, de la Meuse et de la Moselle. Les denrées coloniales et les marchandises fournies par la Hollande, les provinces Rhénanes, Paris et le Hâvre emprunteraient cette voie de transport. Le midi de la France, dans les années où la récolte aurait été mauvaise, ne serait plus réduit à tirer son approvisionnement de grains du port de Marseille seulement, au risque de souffrir la faim en cas de guerre maritime. Dorénavant, les villes de Metz et de Nancy, qui presque tous les ans expédient déjà à Gray une portion de l'excédant des récoltes de leurs départements, malgré le prix élevé du transport par terre, verraient se régulariser et se développer ce commerce, dont la prospérité importe à un haut degré à notre agriculture (1). »

Il nous reste, pour compléter ce qui concerne nos voies de communication, à parler du chemin de fer de Paris à la frontière d'Allemagne.

Chemin de fer de Paris à la frontière d'Allemagne.

Une lutte vive s'est engagée sur la direction à donner à ce chemin. Le département de la Meurthe a fini par triompher. La loi du 11 juin 1842 a décidé que le chemin de fer passerait par Nancy et aboutirait à Strasbourg, et elle a alloué les fonds nécessaires pour la construction du tronçon compris entre Hommarting et cette dernière ville.

Ce tronçon occupe dans la Meurthe une longueur de 13415^{m}, 80, dans laquelle se trouve compris le passage de la chaîne des Vosges. C'est là que M. l'ingénieur en chef Collignon, qui réunit le service du chemin de fer à celui du canal, a fait porter les premiers travaux, dont la direction particulière est confiée à l'habileté de M. Jaquiné fils. Le chemin de fer passe en souterrain sous le col de Hommarting. La partie souterraine a une lon-

(1) Observations adressées au Conseil général de la Meurthe par les Membres de la Commission nommée par le Conseil municipal, le Tribunal de commerce, etc.

Digitized by Google

gueur de 2668m, 10. Elle présente, vers l'Alsace, une pente aux $^{5}/_{1000}$. Le souterrain contigu à celui du canal, passe au-dessous de celui-ci avant de déboucher dans le vallon de Teigelbach, par lequel le chemin de fer parvient à la Zorne. Ce vaste atelier est en pleine activité, et le souterrain sera complétement percé en galerie avant la fin de la campagne.

M. l'Ingénieur en chef a rédigé l'avant-projet général et détaillé du chemin de fer entre Nancy et Hommarting, suivant les trois directions de la Seille, du Sanon et de la Vezouse. Cet avant-projet vient d'être soumis à l'enquête, et cette circonstance nous a permis de prendre connaissance de toutes les pièces qui composent ce volumineux dossier, et notamment du mémoire de M. Collignon. Cet ingénieur conclut à ce que le chemin soit dirigé par la Vezouse et passe à Lunéville, et nous avons appris que tous les résultats de l'enquête étaient favorables à ses conclusions, auxquelles avait adhéré la commission centrale réunie à Nancy. On peut donc considérer le tracé par Lunéville comme réunissant toutes les chances d'adoption.

D'après ce tracé, la station de Nancy serait placée entre le faubourg Stanislas et le faubourg Saint-Jean, un peu au-dessous du Dépôt de Mendicité. Le chemin de fer traverserait l'étang Saint-Jean, passerait derrière Jarville et derrière Laneuveville, puis s'infléchirait pour traverser la Meurthe, vis-à-vis la ferme de Saint-Phlin, sur le même pont qui doit servir au passage du canal.

Le chemin de fer, accolé au canal depuis le pont de Saint-Phlin, passerait avec lui à Varangéville et ensuite à Dombasle. Là les deux voies se sépareraient, le canal entrant dans la vallée du Sanon, tandis que le chemin de fer resterait dans celle de la Meurthe pour se porter sur Lunéville, qu'il atteindrait par le nord ou par le sud, suivant des dispositions qui doivent être définitivement arrêtées dans les projets définitifs.

Le chemin remonterait ensuite la vallée de la Vezouse jusqu'à la hauteur de Marainviller, et s'engagerait là dans le vallon des Amis, pour se développer sur son coteau gauche, vis-à-vis de Laneuveville-aux-Bois et d'Emberménil. Il passerait du vallon des Amis dans celui du Sanon, et de celui-ci dans celui de Ketzein, touchant à Avricourt et à Réchicourt, pour descendre à l'étang de Gondrexange, qu'il traverserait, ainsi que le canal de la Marne au Rhin, un peu au-dessus du village. De là le chemin passerait à Herling, Héming, contournerait le promontoire de Bébing pour se diriger sur Sarrebourg, où se trouverait, près de la porte de France, une station principale. Enfin, il traver-

Digitized by Google

serait la Sarre pour atteindre, auprès de Hommarting, l'origine du projet aujourd'hui en cours d'exécution.

Tel est donc le tracé qui paraît devoir prévaloir pour l'établissement du chemin de fer entre Nancy et Hommarting.

Il aura entre Maxéville (pris pour point de départ en avant de Nancy) et Hommarting, une longueur de 87444^{m}, 19. La dépense pour les acquisitions du terrain, les terrassements, les ouvrages d'art et les stations, est estimée à douze millions. La superstructure, la voie et le matériel d'exploitation sont expressément réservés par la loi à l'industrie particulière.

Entre Nancy et Hommarting le chemin présentera onze stations, savoir :

Trois stations principales (Nancy, Lunéville, Sarrebourg) ; quatre stations intermédiaires de première classe (Varangéville, Dombasle, Avricourt, Héming) ; quatre stations intermédiaires de seconde classe (Laneuveville, Marainviller, Emberménil, Hommarting).

On peut donc considérer la question du tracé du chemin de fer comme résolue entre Nancy et Strasbourg. L'embranchement de Metz à Nancy ne peut pas faire de difficulté, et trois ans, quatre ans au plus suffiraient maintenant pour doter l'Ouest d'un rail-way qui relierait d'une manière continue, Metz, Nancy, Lunéville et Strasbourg, qui touche déjà à Colmar, à Mulhouse et à Bâle par le chemin de fer d'Alsace. Ce serait déjà là un beau et fécond résultat.

Les choses ne sont pas aussi avancées pour la partie du chemin comprise entre Paris et Nancy. Là, plusieurs directions se disputent la prééminence. La vallée de la Marne se présente comme la direction la plus rationnelle et comme la solution la plus simple. Mais Compiègne, Soissons et Rheims au nord, Troyes et la Seine supérieure au midi, prétendent à la supériorité, soit pour les résultats matériels de l'exploitation, soit pour les avantages actuels de l'économie dans l'exécution. Il est difficile d'assigner un terme à la lutte, mais on peut en prévoir l'issue, car il est probable que le tracé le plus naturel finira par l'emporter. En attendant, les travaux déjà entrepris dans la Meurthe et ceux qui peuvent y être ouverts immédiatement, promettent au pays de prompts résultats, en même temps qu'ils préparent la jonction définitive de Paris avec Strasbourg.

FORÊTS.

Le département de la Meurthe est l'un des plus boisés de la France ; il comprend, ainsi que nous l'avons dit plus haut, la quatrième conservation

Digitized by Google

forestière, dont le chef-lieu est fixé à Nancy. La superficie des forêts domaniales est de 69965h, 95, et celle des forêts communales ou d'établissements publics de 60723h, 02. Voici comment elles sont réparties :

Arrondissements.	Forêts domaniales.	Forêts communales.
Nancy.....	12052h, 28	10860h, 43
Toul.....	5434, 14	24629, 57
Château-Salins.....	11198, 35	4699, 86
Sarrebourg.....	31882, 07	3467, 17
Lunéville.....	9398, 91	17065, 99

Ces forêts sont généralement bien aménagées, et soumises, autant que possible, au traitement d'exploitation qui convient à leur sol et à leur exposition. Les essences dominantes sont le chêne, le hêtre, le charme, l'orme, le frêne, le tremble et le sapin. Celui-ci ne se rencontre, toutefois, que dans l'arrondissement de Sarrebourg et dans la partie montueuse de celui de Lunéville.

Les forêts communales comprennent peu de masses importantes ; à part celles dont le détail suit, toutes les autres sont plus ou moins divisées.

Arrondissement de Nancy. — Faulx 434h, 16 ; Frouard 434h, 60 ; Pont-à-Mousson 637h, 72 ; et Viterne 1159h, 97.

Arrondissement de Toul. — Allain 714h, 14 ; Boucq 526h, 93 ; Bicqueley 596h, 97 ; Blénod 858h, 06 ; Colombey 690h, 02 ; Crepey 606h, 18 ; Dongermain 448h, 40 ; Foug 1473h, 28 ; Gondreville 661h, 38 ; Liverdun 689h, 18 ; Lagny 445h, 58 ; Ochey 576h, 80 ; Pierre 435h, 56 ; Selaincourt 583h, 33 ; Saulxures, 536h, 73 ; Tronde 443h, 72 ; Villey-Saint-Etienne 498h, 81 ; Vannes 483h.

Arrondissement de Sarrebourg. — Bisping 437h, 61 ; et Cirey 415h, 25.

Arrondissement de Lunéville. — Azeraille 417h, 28 ; Baccarat 475h, 44 ; Marainviller 412h, 89 ; Moyen 507h, 34 ; et Villacourt 531h, 12.

Quant aux forêts domaniales, il en est plusieurs parmi elles qui sont fort belles et qui présentent de grandes contenances.

Telles sont, dans l'arrondissement de Nancy, les forêts de Hays de 6614h, 05 ; Goviller 677h, 81 ; Facq 425h, 20 ; Puvenelle 1484h, 17 ; Amance 621h, 96 ; et Champenoux 458h, 26.

Dans l'arrondissement de Toul : le bois l'Évêque de 430h, 63 ; Saint-Amand 1229h, 51 ; la Reine 1264h ; et Natrou 527, 91.

Dans l'arrondissement de Château-Salins : Bride et Kœking de 2133h, 01 ;

Digitized by Google

Morsag et Saint-Jean 593^h, 53 ; Châtellenie de Lagarde 768^h, 18 ; Saint-Jean-Fontaine 834^h, 77 ; Gremecey 422^h, 82 ; Amelécourt 1120^h, 49 ; Kalestrosses 1011^h, 18 ; Hamesbille 491^h, 03 ; Schwanhalps 495^h, 87 ; et Châtellenie d'Albestroff 860^h, 60.

Dans l'arrondissement de Sarrebourg : Les Brainches de 695^h, 24 ; Hauts-Hêtres 757^h ; Assenoncourt 579^h, 40 ; Fort-Buisson 467^h, 64 ; Volmerholz 498^h, 70 ; Bambach 557^h, 20 ; Schwanhals 780^h, 63 ; Brackenkopff 414^h ; Mœstervalez 632^h, 38 ; Garrebourg 543^h, 18 ; Hazelbourg 445^h, 67 ; Grand-Chêneau 561^h ; Bousson 1034^h ; Raon-les-Leaux 1232^h, 96 ; Saint-Quirin 5286^h ; et Dabo 11060^h, 49.

Dans l'arrondissement de Lunéville : Grande-Mondon 1021^h, 17 ; Parroy 2500^h, 29 ; Reclos 1950^h ; Elieux 807^h, 38 ; et Elieux usagers 2204^h, 86.

Le produit des forêts domaniales est de 2,000,000 de francs environ ; mais les frais d'entretien et d'administration en absorbent 300,000 à peu près.

Les forêts communales ne rapportent guère que 6 à 700,000 francs.

Nous compléterons cette note sur les forêts par quelques observations relatives aux défrichements, extraites d'une *Statistique agricole* rédigée par notre savant agronome, M. Monnier, et insérée dans le *Bon Cultivateur* (1).

« Depuis 1791 jusqu'à ce jour, les défrichements s'élèvent dans la Meurthe à moins de 2 pour cent de la masse des forêts, et cette diminution a encore été un peu atténuée par des plantations et des reboisements. La simple exposition de ce fait montre le peu d'influence que les défrichements ont pu avoir sur le marché. Eussent-ils atteint la quantité de 10 pour cent, pour laquelle il nous reste une grande latitude, il s'en faudrait encore de beaucoup qu'ils pussent expliquer une différence de plus de cent pour cent dans le prix vénal, et que nos approvisionnements ne fussent encore infiniment supérieurs à ceux des départements situés sous la même latitude ou plus au nord. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher la cause du mal dont on se plaint.

» Parmi les causes de ce renchérissement on peut citer : 1° L'exhaussement général de toutes les denrées, ou, pour mieux dire, l'abaissement de la valeur de l'argent ; 2° L'exportation toujours croissante ; 3° L'augmentation de la population et de l'aisance générale, qui a augmenté la consommation individuelle ; à quoi il faut ajouter l'extension des usines ; 4° enfin le manque de voies de communication.

(1) Mars 1843.

Digitized by Google

» Le prix de l'argent a baissé d'un tiers au moins ; les exportations ont plus que décuplé ; l'augmentation de la population a diminué d'un quart le sol forestier de chacun. La consommation individuelle tend peut-être depuis quelques années à baisser dans les villes ; mais on ne saurait nier qu'il n'en est pas ainsi dans les campagnes, lieux de la plus grande consommation, puisque les villes ne forment pas le cinquième de la population totale. Là, surtout, on peut dire que l'art d'économiser le combustible ou d'utiliser la chaleur qu'il produit, sont choses inconnues. Quant au manque de bons chemins, comme le bois est une marchandise essentiellement encombrante, d'un transport difficile, les frais de conduite peuvent s'élever, dans certains cas, jusqu'à la valeur même du bois. Le manque de bonnes voies de transport quadruple d'ailleurs le prix des houilles, qui, sans cela, viendraient sur nos marchés faire une utile concurrence aux forêts. Voilà les véritables causes et les causes puissantes du haut prix des bois.

» Quant aux défrichements, ne perdons pas de vue que, s'il a été, jusqu'à un certain point, fâcheux de diminuer un peu le sol forestier, il était indispensable d'augmenter le sol labourable. Les progrès de l'agriculture ont sans doute été remarquables ; mais à une population croissante il fallait des champs plus nombreux. Il eût même été à désirer qu'envisageant l'intérêt public avant tout, une foule de mauvais terrains non forestiers eussent été reboisés, et qu'une plus grande partie des forêts susceptibles de bonnes cultures, fussent livrées à la charrue.....

» Au surplus ne craignons pas de dire qu'il faudra nécessairement de nouveaux défrichements ; qu'il en faudra à mesure et à proportion des besoins de la population : car, après tout, le pain est le premier besoin.

» Les défrichements qui se sont opérés dans les cinquante dernières années ont rendu à l'agriculture un service d'un autre genre : c'est celui de lui donner des terres non morcelées. En beaucoup de communes, l'existence des troupeaux a été fort compromise par le morcellement ; dans quelques-unes, ils sont à peu près impossibles. Il est telle commune où il n'en existe que dans les fermes réunies, et les fermes réunies ne sont plus guère que des bois défrichés. Grâce à ces défrichements, les cultivateurs ont pu juger des avantages incontestables qu'offrait l'agglomération des terres ; et aujourd'hui l'opinion publique se prononce fortement en faveur des terres réunies ».....

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE,

PAR M. LE DOCTEUR SIMONIN PÈRE,

Directeur de l'École secondaire de médecine de Nancy.

Le département de la Meurthe, dans sa plus grande longueur, s'étend du 48e degré 22 minutes $^1/_2$, au 49e degré 2 minutes de latitude; et dans sa plus grande largeur, du 3e degré 22 minutes, au 4e degré 56 minutes de longitude, à l'est du méridien de Paris. Nancy, son chef-lieu, où presque toutes les observations ont été faites, a pour latitude 48 degrés 42 minutes, et pour longitude 3 degrés 50 minutes 16 secondes. Son élévation moyenne au-dessus de l'Océan au Havre est de 201 mètres 46 centimètres. Cette ville est placée dans le 7e climat de demi-heure. Son plus long jour au solstice d'été est à peu près de 15 heures et demie, le soleil se levant à 4 heures $^1/_4$ et se couchant à 7 heures $^3/_4$. Son plus court jour au solstice d'hiver est de 9 heures $^1/_4$, le soleil paraissant sur l'horizon à 7 heures $^1/_2$ du matin et disparaissant à 4 heures $^3/_4$ du soir. La plus courte nuit est donc de 8 heures $^1/_2$ et la plus longue de 14 heures $^3/_4$.

Le département de la Meurthe présente un terrain inégal s'élevant de l'ouest à l'est, de telle sorte qu'à Sarrebourg la hauteur du sol au-dessus du niveau de la mer excède de 88 mètres celle qu'il présente à Toul; on n'y rencontre ni plaines bien étendues, ni montagnes proprement dites; il est divisé en vallons nombreux par une multitude de collines qui n'ont généralement pas plus de 200 mètres d'élévation. Cependant la partie limitrophe du côté de l'est renferme, sur environ 6 myriamètres et demi de longueur, une portion du revers occidental des Vosges, dont la chaîne se dirige du sud au nord, presque parallèlement au cours du Rhin (1).

Quatre rivières principales traversent le département, ce sont: la Sarre, la Meurthe, la Moselle et la Seille. Leurs principaux affluents sont: pour

(1) En donnant en général une hauteur de 200 mètres aux montagnes du département, nous devons ajouter qu'il en existe quelques-unes dont l'élévation est plus considérable; telles sont celles de Sion-Vaudémont, 495 mètres; de Vandeléville, 460; de Favières, 451; d'Amance, 410; de Delme, 399; de Sainte-Geneviève près de Pont-à-Mousson, 390, et de Malzéville, 369.

Digitized by Google

la Meurthe, la Plaine, la Vezouse, la Mortagne, le Sanon et l'Amesule; pour la Moselle, le Madon, l'Esse, le Mad et l'Ingressin; pour la Seille enfin, le Spin, le Verbach et la petite Seille. Indépendamment de ces cours d'eau et d'un grand nombre d'autres d'une moindre importance, le sol est couvert par de nombreux étangs, tels que ceux de Stock, de Mittersheim, de Gondrexange, de Foulcrey, de la Reine, de Lindre, de Lagarde et de Torcheville. Celui de Lindre, en raison de son étendue, pourrait être considéré plutôt comme un lac que comme un étang.

Peu de parties de la France sont ombragées par une aussi grande masse de forêts, car elles occupent 190,200 hectares sur une surface de 643,500. Les montagnes qui coupent en tous sens le département, la grande masse d'eau qui l'arrose et l'étendue des forêts, sont des faits importants pour l'explication de quelques phénomènes météorologiques dont la cause doit être recherchée plus loin encore, c'est-à-dire dans la configuration des départements qui l'entourent.

Il est borné au levant par le département du Bas-Rhin, au midi par celui des Vosges, au couchant par celui de la Meuse, et au nord par celui de la Moselle. Le département des Vosges exerce une grande influence sur la température du nôtre. La région granitique située à l'est de ce département, indépendante de la chaîne des Alpes et du Jura, forme un système de montagnes qui se dirigent dans une direction moyenne du sud-sud-ouest au nord-nord-est, en faisant, avec le méridien, un angle de 30 degrés à partir du ballon d'Alsace ou de Giromagny, où elles se divisent en plusieurs ramifications divergentes. La longueur de la chaîne, depuis le ballon de Giromagny jusqu'à l'extrémité du Champ-du-Feu, est de plus de 80,000 mètres; son point le plus élevé est de 1,403 mètres au-dessus du niveau de la mer.

D'immenses forêts composées de sapins, de pins, de chênes et de hêtres, couvrent plus du tiers de la surface du département, parcouru par 60 cours d'eau qui, à l'exception de la Meuse, y prennent naissance. Seize lacs, dont quelques-uns ont beaucoup d'étendue, remplissent des bassins en général d'une grande profondeur (1). Ces montagnes arrêtent les vents du sud, et lorsqu'ils parviennent jusqu'à nous, ils sont chargés d'humidité et ont perdu leur chaleur, surtout au printemps et en automne, ce qui est dû à une im-

(1) Description minéralogique et géologique des régions granitique et arénacée du système des Vosges, par Hogard, 1837, *passim*.

Digitized by Google

mense évaporation et à la présence de la neige qui couvre les sommités des montagnes pendant la plus grande partie de l'année. Les vents froids du nord nous arrivent au contraire avec facilité, aucun obstacle ne s'opposant à leur souffle.

La connaissance de la nature, des propriétés, des effets de l'influence et des modifications de l'atmosphère, constitue la météorologie. L'atmosphère est cette enveloppe aérienne ou gazeuse qui entoure la terre de toute part. L'air qui la forme dans son état de pureté est un fluide transparent, insipide, inodore, élastique et pesant. Le poids de l'atmosphère au niveau de la mer et à la température de 0° est égal à celui d'une colonne d'eau de $10^{m},36$ environ (32 p^{ds}) ou de $0^{m},757968$ (28 p^{ces}) de mercure : ce poids est mesuré dans le baromètre par l'élévation de cette colonne ; à Nancy elle ne dépasse guère $0^{m},757096$ (28 p^{ces}) et descend rarement au-dessous de $0^{m},712084$ (26 p^{ces} 4 l.) La plus grande différence observée est donc de $0^{m},045117$ (20 l.) Sa hauteur moyenne calculée d'après une série de 34 années est de $0^{m},736168$ (27 p^{ces} 2 l. $^{5}/_{10}$). C'est pour notre latitude le point du variable (1).

L'air est composé de $^{21}/_{100}$ d'oxigène, de $^{78}/_{100}$ d'azote et de $^{1}/_{100}$ de gaz acide carbonique. Il peut tenir en suspension de la vapeur d'eau qui, condensée, se résout en brouillard, en rosée, en pluie, en grêle et en neige. Il peut aussi être altéré par son mélange avec des gaz produits par la décomposition des matières végétales et animales ; des miasmes et des émanations de tout genre ; par certaines actions chimiques, enfin près de la surface de la terre, par son mélange avec différents corps solides, tels que de la poussière, des particules salines, des germes de productions végétales, animales, etc. Le bassin de la Seille est le seul point du département où l'atmosphère soit impure ; les marais salés qui entourent Marsal, exhalent des miasmes qui donnent naissance à des fièvres intermittentes, à des hypertrophies de la rate, à des hydropisies, etc.

Nous diviserons, avec le plus grand nombre des auteurs qui ont écrit sur cette matière, les phénomènes météoriques en météores aériens, aqueux et ignés, en ajoutant quelques mots sur les météores terrestres, tels que les volcans et les tremblements de terre.

De tous les météores aériens, les vents sont les plus importants ; mais avant de nous en occuper, il convient de parler des modifications de la chaleur.

(1) Journal de M. l'abbé Vaultrin, de 1783 à 1820.

Digitized by Google

Sous notre latitude, les observations faites avec le thermomètre de R., depuis 1766 jusqu'à 1820, nous donnent pour la chaleur la plus grande + 30° 1/2 le 26 juillet 1782, et pour le plus grand froid — 21°. Cette basse température a été observée le 5 pluviôse an III. Dans l'hiver rigoureux de 1829 à 1830, le thermomètre est descendu au même point. En résumant 37 années du journal de M. l'abbé Vautrin, depuis 1783 jusqu'en 1820, nous trouvons pour température moyenne annuelle + 7° 6/100 (1).

La ligne isotherme connue dont Nancy se rapproche le plus est celle de 10 degrés, ligne qui passe par 42° 3/4 dans les États-Unis; 1° au sud de Dublin; 1/2° au nord de Paris; 1° 1/2 au sud de Franeker; 1/2° au sud de Prague; 1° 1/2 au nord de Bude; 2° 3/4 au nord de Péking.

C'est le matin, au moment du lever du soleil, que le froid se fait sentir avec le plus de vivacité; la chaleur la plus intense se développe entre une et trois heures après midi. Pendant la nuit, la terre s'est refroidie; lorsque le soleil s'élève au-dessus de l'horizon, la chaleur de ses rayons a pour premier effet de produire une évaporation qui refroidit l'atmosphère, car tout corps qui passe de l'état solide à l'état liquide, ou de l'état liquide à l'état aériforme, produit du froid en absorbant du calorique. Après cette évaporation, la terre commence à se réchauffer, mais elle ne l'est pas encore assez pour communiquer sa chaleur aux couches les plus inférieures de l'atmosphère, et quoique le soleil darde ses rayons perpendiculairement à midi, ce n'est cependant que 2 ou 3 heures après cette époque de la journée que l'air est le plus échauffé. La température du département de la Meurthe est très-variable; quelques gouttes de pluie venant à tomber dans le moment où la chaleur est très-grande, l'abaissent subitement d'une manière pénible et même dangereuse pour les hommes qui ne peuvent se soustraire à ces brusques variations. On ne peut expliquer ce phénomène que par l'évaporation qui se fait sur une surface immense, eu égard à celle du département lui-même, et qui résulte de l'étendue des forêts, de l'abondance des eaux et de la configuration du sol. D'après neuf années d'observations faites à Nancy, l'évaporation est de $0^{m},662085$, (24 p^{ces} 5 l. 6/12) par an.

L'extrême facilité avec laquelle l'atmosphère se contracte et se dilate, la

(1) M. l'abbé Vaultrin n'a pas indiqué, dans son résumé, la température de l'année 1805; la température moyenne n'ayant été calculée que d'après la plus grande chaleur et le plus grand froid de chaque année, il est probable qu'elle est un peu supérieure à 7° 6/100, ce que rectifira un calcul fait par jour.

Digitized by Google

grande élasticité que possèdent tous les gaz, et leur fluidité, sont cause qu'il s'y établit sans peine des courants dans divers sens : les mouvements de l'air ou les vents sont donc une conséquence nécessaire des propriétés physiques de l'atmosphère. Leurs causes sont l'accumulation ou la précipitation des vapeurs aqueuses, l'influence des corps célestes, la chaleur solaire, la forme et la nature des continents et des mers, l'action de l'électricité et du magnétisme (1). Des vents irréguliers sont les seuls qui soufflent dans notre département. Un résumé de 13 années d'observations, depuis 1820 jusque 1833, fait connaître leurs noms et leur fréquence. Annuellement l'ouest et le sud-ouest soufflent 66 fois l'un et l'autre, le nord-est 65, le sud 52, le nord 24, l'est et le nord-ouest 22, le sud-ouest 8, le nord-nord-est 7, le sud-sud-ouest et l'ouest-nord-ouest 4, l'est-nord-est et le nord-nord-ouest 2, le sud-sud-est et l'ouest-sud-ouest 1, l'est-sud-est ne se fait pas même sentir une fois tous les ans. Le sud ne souffle que pendant quelques heures, mais il est presque toujours suivi d'orages pendant l'été; il détermine les dégels à la fin de l'hiver. Le sud-ouest amène ordinairement de la pluie. Le nord-ouest ou vent des Ardennes est accompagné de frimats et de neige pendant l'hiver, il paralyse la végétation au printemps. Le nord-est produit le plus grand froid en hiver et la sécheresse dans les autres saisons. L'est est un vent très-variable, il incline toujours au nord-est, comme le nord au nord-ouest. C'est presque toujours lorsque le nord-est et surtout le sud et le sud-ouest se déchaînent, que surviennent les tempêtes, les ouragans et les tourbillons. On les observe fréquemment vers la fin de l'automne et de l'hiver ; on les voit cependant survenir pendant les autres saisons de l'année. Ces ouragans durent quelques heures, quelquefois plusieurs jours et acquièrent une force capable de renverser les tuyaux de cheminée, d'enlever des couvertures de maisons, de briser et de déraciner les arbres les plus gros, phénomènes destructeurs que nous avons eus sous les yeux le 18 juillet 1841.

L'eau vaporisée sur la surface de la terre et des mers s'élève dans l'atmosphère. Cette vapeur aqueuse, lorsqu'elle n'est pas trop abondante, et que l'air n'est pas trop condensé par le froid, s'y trouve suspendue sans être visible. On estime sa quantité au moyen de l'hygromètre. Les observations faites avec cet instrument ont été jusqu'ici trop imparfaites, pour que nous puissions donner des résultats positifs sur l'humidité ou la sécheresse de l'air.

(1) Résumé complet de météorologie par M. Bailly de Merlieux, page 47.

Digitized by Google

C'est une lacune qu'il faudra combler; et tout ce que nous pouvons dire, c'est que celui de notre département est humide. Lorsque la vapeur est trop abondante et l'air condensé par le froid, elle devient visible et ses molécules se réunissant, forment les nuages et les brouillards; 37 années d'observations, de 1783 à 1820, font connaître que le ciel est presque pur 94 fois par an; nuageux 133, et nébuleux 138. Les jours de brouillard sont, année moyenne, au nombre de 34. C'est donc avec vérité que les historiens et les poètes donnent au ciel de la Lorraine l'épithète de brumeux.

Les nuages venant à se résoudre en eau, il survient de la pluie, de la neige ou de la grêle, suivant l'état de la température et de l'électricité. Année moyenne il tombe de la pluie ou de la neige pendant 114 jours. La quantité de la neige ne peut être estimée, celle de la pluie équivaut à $0^{m},568469$ (21 p^{ces}). Les pluies abondantes et continues tombent ordinairement à la fin de l'automne et de l'hiver et déterminent souvent, à ces époques, des inondations désastreuses. Depuis celle de 1778, la plus forte qu'on ait observée jusqu'à présent, est celle qui a commencé le 29 octobre 1834 au soir, avec une si grande promptitude et tant de violence, que les habitants des maisons situées hors des portes Saint-Georges, Sainte-Catherine et Notre-Dame de Nancy, ont à peine eu le temps de sauver les effets déposés au rez-de-chaussée de leurs habitations. Toutes les rivières du département sont sorties de leur lit. Les villes de Château-Salins, Vic et Dieuze ont été inondées; les ponts de Malzéville et de Vic avariés, et des pertes incalculables, le résultat de la submersion d'immenses étendues de terrain. La neige n'apparaît guère avant le mois de novembre; elle tombe à plusieurs reprises pendant l'hiver, et il n'est pas rare d'en voir la terre couverte dans les premiers jours d'avril. En l'année 1784, elle a atteint une épaisseur de $0^{m},419584$ (15 p^{ces} $^{1}/_{2}$) et a séjourné sur le sol depuis le 27 décembre jusqu'au 27 février. Elle est plus abondante et plus persistante dans l'arrondissement de Sarreboug que dans celui de Nancy, en raison de la proximité des montagnes des Vosges. La grêle est un fléau redoutable, qui détruit souvent en un instant et sur une grande étendue les espérances du cultivateur. Sa grosseur est très-variable; on a vu des grêlons assez gros pour tuer les oiseaux et même des quadrupèdes (1). Elle n'épargne aucun point du dépar-

(1) Le 30 juillet 1799, il tomba à Nancy une grêle dont les moindres grains étaient de la grosseur d'une noix et beaucoup de celle d'un œuf.

Digitized by Google

tement ; cependant quelques localités y sont moins exposées que d'autres, ce sont celles qui sont situées au sud-ouest et à peu de distance des montagnes couronnées par des forêts. Presque toujours poussées par le vent du sud ou du sud-ouest, les nuées qui recèlent la foudre et la grêle, en passant au-dessus de ces forêts, perdent une partie de l'électricité qu'elles contiennent et qui joue un si grand rôle dans la production du fléau dont nous parlons. L'eau devient solide par la soustraction du calorique et se change en glace. Ce phénomène se produit lorsque le thermomètre descend à 0. La moyenne des jours de gelée est de 68 par an.

Les météores ignés reconnaissent diverses causes : les uns sont dus principalement à l'électricité : ce sont les éclairs, le tonnerre et les trombes ; d'autres au magnétisme : telles sont les aurores boréales. Trente-six ans d'observations, de 1783 à 1820, montrent que 20 fois par an le tonnerre se fait entendre avec ou sans éclairs. Il n'est aucun mois de l'année où la foudre n'ait grondé, mais c'est principalement pendant ceux de mai, de juin et de juillet qu'elle retentit le plus fréquemment. Les trombes sont des phénomènes heureusement assez rares, mais qui, cependant, ont ravagé plus d'une fois quelques points du département. Une des plus récentes est celle qui, le 13 septembre 1837, a exercé ses ravages sur Pont-à-Mousson : sa violence était telle que des arbres ont été brisés, des toitures enlevées et d'énormes poutres transportées à de grandes distances.

Les aurores boréales, si fréquentes vers les pôles, le sont beaucoup moins sous notre latitude : 14 seulement ont été notées de 1779 à 1797. C'est au printemps et pendant l'automne qu'elles nous ont éclairés de leur brillante lumière (1). D'autres météores lumineux, qui ne dépendent ni de l'électricité, ni du magnétisme, se présentent ici sous le même aspect que dans toutes les autres contrées : nous voulons parler de l'arc-en-ciel, des halos, des parhélies et des parasélènes.

Les historiens ne font mention d'aucune éruption volcanique sur le sol que nous habitons, mais la géologie nous apprend qu'à une époque très-reculée et qu'il est impossible de préciser, ce terrible phénomène a eu lieu. Une montagne isolée, de forme conique, nommée Essey, située dans l'arron-

(1) La dernière et la plus vaste des aurores boréales qui aient été observées, a eu lieu le 22 octobre 1839, à 6 heures et demie du soir. Sa durée a été d'une heure et demie. On peut lire la description que M. de Haldat a donnée de ce brillant météore dans le recueil des Mémoires de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, année 1839, page 88.

Digitized by Google

dissement de Lunéville, est distante de cette ville de deux myriamètres $^1/_4$ et de 4 $^1/_2$ de Nancy. Elle est élevée de 126 mètres au-dessus du niveau de l'Euron, ruisseau rapide qui coule près de son pied. Sa base, du sud au nord, ou de l'est à l'ouest, peut être d'environ 2500 mètres; son sommet offre deux éminences distantes l'une de l'autre d'environ 100 pas, sur lesquelles on n'aperçoit plus de cratère. A la base de cette côte, on commence à trouver des débris de basalte; ils deviennent plus abondants à mesure que l'on approche du sommet; c'est sur le revers occidental qu'on en trouve le plus, ainsi que diverses productions d'origine volcanique. Ce basalte est sonore, de forme polyédrique irrégulière; sa couleur est d'un gris cendré à l'extérieur, d'un noir mat à l'intérieur, et il offre des points brillants qui paraissent être du feldspath en partie vitrifié; il est fortement attirable à l'aimant; sa pesanteur spécifique est de 3,1; très-dur et cassant, il ne se laisse point entamer par l'acier, et il étincelle sous le choc du briquet. Diverses espèces de pierre qu'on ne peut considérer que comme des laves ou produits volcaniques se rencontrent à peu de distance du sommet de la côte, sur la pente occidentale (1).

Le département de la Meurthe a ressenti plusieurs fois des tremblements de terre, à la vérité rarement assez forts pour renverser des édifices. Un des plus violents est celui que M. l'abbé Didelot, curé de Pouxeux, mentionne en ces termes (2). « L'an 1682, le 12 mai, à deux heures et demie du matin, « le temps étant serein, épouvantable tremblement de terre à Remiremont, « Plombières, et en différents endroits de la Lorraine. » Dans la nuit du 30 au 31 octobre 1824, l'auteur de cet article a été bercé dans son lit par une secousse assez forte pour déplacer des meubles et faire tomber des tableaux. Cette secousse avait été ressentie la veille à Chambéry, elle a coincidé avec la désastreuse inondation de cette année. Notre atmosphère a été traversée par des globes de feu. Nous signalerons deux de ces phénomènes : l'un a paru en 1798, l'autre le 4 mai 1843, à deux heures du matin. Il s'est dirigé de l'ouest à l'est; sa marche était assez lente, car il ne parcourait guère qu'un kilomètre par minute. Au moment de son apparition une détonation s'est fait entendre.

La durée, l'intensité, l'ordre de succession des nombreux phénomènes

(1) Notice géologique sur la côte d'Essey, par Gaillardot; Lunéville, 1818.

(2) Observations météorologiques et autres phénomènes de tout genre, depuis l'an 400, jusqu'en 1730. Manuscrit conservé à la bibliothèque d'Epinal.

Digitized by Google

dont nous venons de parler, constituent la marche des saisons dont la connaissance complète l'étude du climat de la Lorraine. Le mois de mai n'est pas toujours le plus beau de l'année ; mais le soleil prend le dessus, et, fort de sa hauteur, ainsi que de la longueur des jours, il produit, par cela même qu'il luit sans obstacle, une chaleur que l'on trouve accablante, parce qu'on n'y est pas encore habitué. Après quelques jours de beau temps viennent les orages ; ils se succèdent, et finissent par le déranger et amener les pluies du solstice. Ces pluies durent communément pendant tout le mois de juin. Tandis qu'elles tombent, le tonnerre se tait ; sont-elles interrompues pendant quelques jours, la température s'élève brusquement, les orages grondent de toutes parts et la pluie recommence. Les mois de juillet et d'août sont entremêlés de jours sereins et de jours d'orage qui versent de l'eau en abondance. C'est du 15 juillet au 15 août que la chaleur la plus vive se fait sentir. Ce retard dans son développement est dû au temps nécessaire pour fondre la neige, dessécher le sol et le réchauffer lorsqu'il a été gelé profondément et pendant longtemps. Après les orages, l'air est rafraîchi ; mais bientôt la chaleur s'avive et de nouvelles nuées se forment. Les premiers jours de septembre sont encore marqués par de violents orages, mais le ciel s'assérénit, et ce mois est communément le plus beau de l'année par sa température douce et par l'état du ciel, qui n'est plus voilé que par de légères vapeurs. Cet état tient à la sécheresse du sol et à l'abaissement des eaux, d'où résulte une faible évaporation. Souvent les premiers jours d'octobre sont très-beaux, mais bientôt surviennent les brouillards et les gelées blanches, préludes de l'hiver. De très-grands vents du sud-ouest règnent ordinairement dans la première semaine de novembre ; les terres se ressuient et l'on jouit des derniers beaux jours ; c'est notre été de la Saint-Martin. Cet été n'est pas de longue durée, les vents se déchaînent, le tonnerre gronde quelquefois encore, les nuits s'allongent et deviennent froides, le vent du nord finit par dominer et la neige commence à tomber. La plus grande rigueur de l'hiver date communément de l'époque du solstice. Cette rigueur persévère, mais avec quelque relâche, pendant les mois de janvier et de février. Mars commence à ranimer la nature ; il offre assez souvent une suite de jours sereins, médiocrement froids le matin, déjà doux à midi, et que l'on nomme le hâle de mars. Avril est connu par les calendes de gresil qui portent son nom ; sa température est incertaine : elle tient de l'hiver et du printemps. A Nancy, la sève commence à circuler sensiblement dès le mois de mars. C'est dans les pre-

Digitized by Google

miers jours d'avril que l'on commence à sentir le baume de la fleur des arbres fruitiers : la fenaison s'effectue du 1er au 15 juin ; la moisson du 1er au 15 août, et la vendange du 15 septembre aux premiers jours d'octobre. Dans les arrondissements de Nancy et de Lunéville, excepté la partie du sud-est de ce dernier, la nature est généralement plus précoce de huit à quinze jours que dans ceux de Château-Salins et de Sarrebourg ; celui de Toul tient le milieu entre les autres. Cette marche des saisons a été assez régulière jusqu'en 1816. Notablement dérangée depuis cette année, elle a fini par reprendre sa régularité. On peut affirmer cependant que la température moyenne de l'année restant la même, nos hivers sont devenus moins froids, nos étés moins chauds que dans les siècles reculés. On trouve la cause de cette différence dans les changements subis par la surface du sol, dans le défrichement des forêts, le desséchement des marais, etc. (1)

Une région dont l'air est humide, l'azur du ciel presque toujours masqué par des nuages et où les variations de la température sont fréquentes, brusques, étendues, paraît peu favorable au maintien de la santé et à la prolongation de la vie. Il n'en est pas ainsi cependant, car l'état civil enregistre chaque année les décès d'un grand nombre d'octogénaires. La taille des hommes n'est pas la même sur tous les points du département ; un relevé de dix années de la mesure des jeunes gens appelés au recrutement de l'armée, fait connaître que la stature varie depuis 1 mètre 598 millimètres (4 pieds 11 pouces), jusqu'à 1 mètre 841 millimètres (5 pieds 8 pouces), et que la taille moyenne est d'un mètre 671 millimètres (5 pieds, 1 pouce 9 lignes). Dans le bassin de la Sarre, au nord-est de celui de la Seille (c'est-à-dire dans la Lorraine allemande), on trouve une race haute, forte et communément de belle carnation ; elle l'est beaucoup moins dans les vignobles ; il paraît que la culture de la vigne nuit au développement et à la beauté des formes. Les femmes sont généralement grandes, bien faites, d'un physique agréable. Dans les villes, une éducation trop molle, une vie sédentaire et des études soutenues nuisent au développement et à la rectitude de la taille, et produisent la pâleur, la débilité, en un mot un état chlorotique. La puberté a lieu chez les garçons de 15 à 17 ans, et chez les filles de 13 à 15 ans ; la stérilité survient chez les femmes vers l'âge de 45 ans ; il en est cependant un assez grand nombre où elle n'arrive qu'à 50 ans et plus. Dans un climat variable il

(1) Annuaire du département des Vosges pour 1823, page 33. Mémoire de M. Parisot.

Digitized by Google

ne peut y avoir de tempérament prédominant, aussi on les observe tous. L'habitant du département de la Meurthe est sobre, ami de l'ordre, et réussit dans les arts et les sciences; sa bravoure et sa discipline se sont montrées sur tous les champs de bataille; actif, entreprenant, il a de la ténacité dans ses résolutions, et, sous ce rapport, on peut dire qu'il participe déjà du caractère germanique. Une grande partie de la classe ouvrière des centres de population fait malheureusement exception; livrée à la paresse et à la débauche, elle consomme en un jour ce qu'elle a gagné pendant la semaine, sans aucun souci de l'avenir.

Les nombreuses maladies qui affligent l'espèce humaine n'épargnent pas le département de la Meurthe. Leurs causes, lorsqu'elles sont connues, sont principalement l'influence des saisons, la nature du sol, l'insalubrité des habitations, l'insuffisance des vêtements, la mauvaise qualité des aliments et des boissons, l'exercice de certaines professions, les affections de l'âme, etc. Nous ne parlerons ici que des dérangements de la santé qui dépendent des vicissitudes atmosphériques, nous réservant de mentionner les autres dans une topographie médicale dont les matériaux sont en grande partie recueillis. Pour mettre de l'ordre dans ce sujet, nous diviserons les maladies en endémiques, épidémiques et sporadiques. Les lexicographes définissent les premières des maladies qui sont produites par des causes locales et qui sont, par conséquent, particulières à certains climats, à certaines contrées, et y règnent constamment ou à des époques fixes. Cette dernière circonstance établit une différence importante entre les maladies endémiques et les maladies épidémiques; celles-ci n'exercent leurs ravages que momentanément et pour ainsi dire accidentellement, sous l'influence de causes générales passagères. Ils nomment épidémiques celles qui attaquent en même temps et dans le même lieu un grand nombre de personnes à la fois, et qui dépendent d'une cause commune et générale survenue accidentellement. Enfin ils appellent sporadiques celles qui n'attaquent qu'un individu à la fois ou quelques individus isolément, qui surviennent indifféremment en tout temps, en tout lieu, et indépendamment d'aucune influence épidémique (1).

Deux points du département offrent des endémies : le bassin de la Seille où règnent des fièvres intermittentes dont nous avons déjà indiqué la cause, et la petite ville de Rosières-aux-Salines, où l'on observe le goître et le créti-

(1) Dictionnaire de médecine, etc., par Nysten, 7e édition, in-8°; Paris 1839.

Digitized by Google

nisme ; hâtons-nous d'ajouter que les malheureux crétins, type de dégradation de l'espèce humaine, deviennent chaque jour moins nombreux. Les épidémies peuvent être distinguées en générales et circonscrites. Parmi les premières, nous mentionnerons le typhus, qui a décimé la population de notre contrée en 1794 et en 1814 ; le choléra asiatique de 1832, enfin la grippe de 1837. Les épidémies circonscrites dans un arrondissement ou dans un canton, sont : la fièvre typhoïde, la dyssenterie connue en Lorraine depuis si longtemps et sur laquelle Charles Lepois a écrit un traité qui mérite encore d'être consulté par les médecins ; la coqueluche, la variole, la scarlatine et la rougeole ; ces maladies sévissent avec une intensité plus ou moins grande, suivant les circonstances pendant lesquelles elles surviennent.

Les maladies sporadiques, qui reconnaissent pour cause les brusques variations de la température et de la pression atmosphérique, se manifestent surtout sur certains organes, la peau, les muscles, les articulations et les membranes muqueuses. Lorsque le poids de l'atmosphère augmente en même temps que la température s'abaisse, l'apoplexie ou hémorrhagie cérébrale devient fréquente. Le souffle des vents du nord, après une suite de jours chauds, détermine des pleurésies et des pneumonies ; mais de toutes les affections du poumon, la phthysie tuberculeuse est la plus fréquente. Une chaleur vive et soutenue produit des hépatites, tandis qu'une température froide et humide occasionne des péritonites et des metro-péritonites.

Parmi les maladies de la peau, celles qu'on observe le plus souvent sont : l'érysipèle, le zona, l'eczéma, le psoriasis, l'hérythème et l'hémocélinose. L'érythème se présente ici sous forme phlegmoneuse, et le docteur Edmond Simonin a fait de cette affection, jusqu'alors peu connue, le sujet de sa dissertation inaugurale. L'hémocélinose, ou maladie tachetée hémorrhagique, se présente dégagée de toute complication scorbutique ; elle atteint de préférence les jeunes sujets, et cède assez facilement au repos et aux boissons acidules.

Le rhumatisme est, dans le département de la Meurthe, une maladie si commune, qu'il est rare qu'un individu parvenu à l'âge de 40 ans, n'en ait pas ressenti quelques atteintes. Il attaque les muscles et les articulations, mais il porte souvent son influence sur l'organe central de la circulation et détermine des maladies organiques du cœur. La plupart des amblyopies amaurotiques et des amauroses confirmées qu'on voit ici en si grand nombre, reconnaissent pour cause principale le rhumatisme de la sclérotique, qui occasionne l'irritation de la choroïde et de la rétine.

Digitized by Google

Si la peau est soumise aux variations brusques de la température, les membranes muqueuses n'en ressentent pas moins l'influence. De là les conjonctivites, les coryzas, les esquinancies pharyngiennes, les bronchites, les gastrites et les entérites, qui se multiplient lorsque la température devient froide et humide. Un de nos savants et laborieux confrères, M. Bégin, fait jouer un grand rôle à ces maladies, dans ses lettres sur quelques phlegmasies muqueuses et épidémiques qui ont régné depuis deux siècles dans le nord-est de la France.

Maladies des bestiaux.

Outre les maladies communes à presque tous les départements, dit M. Marquis, dans sa *Statistique*, les bestiaux paraissent plus sujets, dans celui-ci, à des épizooties dont la cause semble tenir plus particulièrement à la variation de la température. Un de ces principes pestilentiels, c'est le *charbon* ou *anthrax;* cette maladie, de la nature des fièvres putrides gangréneuses, est pestilentielle. Ce sont les chevaux et les bêtes à cornes qu'elle attaque principalement : elle se développe communément pendant les chaleurs de l'été, surtout lorsqu'elles ont été précédées de grandes pluies et d'inondations. Si l'on ne prend des mesures promptes et convenables, elle se propage avec une rapidité effrayante, et se communique même aux hommes, soit par le contact des personnes qui soignent les animaux malades, soit parce que les propriétaires vendent le lait et même quelquefois la viande et la peau des animaux qu'ils font tuer quand ils n'espèrent pas leur guérison.

Les porcs sont sujets, pendant les fortes chaleurs, à une maladie inflammatoire que l'on nomme *phlogose* ou *esquinancie gangréneuse;* leur cri devient rauque, ils ne peuvent ni manger ni boire, ils salivent extraordinairement et demeurent toujours couchés; on observe aussi qu'ils éprouvent, pour toutes les boissons, une répugnance aussi forte que dans l'hydrophobie. La violence de cette maladie fait périr dans quarante-huit heures les animaux qui en sont atteints.

Le *claveau* et la *pourriture* font aussi des ravages fréquents parmi les bêtes à laine. L'épizootie pestilentielle qui a exercé tant de ravages dans différents départements pendant l'an V (1797) n'a pas épargné celui de la Meurthe; elle s'y est manifestée à trois reprises depuis cette époque, et y a enlevé environ le tiers des bêtes à cornes.

Digitized by Google

Vaccine.

Après avoir parlé de l'influence de la température sur la santé des hommes et sur celle des animaux, nous devons dire ici quelques mots de ce qui concerne la vaccine.

Le service de la vaccine dans le département de la Meurthe est organisé d'une manière tellement satisfaisante, que différentes fois, dans ses rapports annuels à M. le Ministre des travaux publics, sur les vaccinations opérées en France, l'Académie royale de médecine le place en première ligne et le donne pour modèle aux autres départements.

C'est au docteur Louis Valentin que notre département est redevable d'avoir, un des premiers, joui des bienfaits de ce précieux préservatif. Ce fut au mois d'octobre 1800 que ce savant distingué commença l'inoculation de la vaccine à Nancy. Son exemple fut bientôt suivi par quelques médecins du département.

Le 20 vendémiaire an XIV, M. Marquis, préfet, établit un comité départemental de vaccine à Nancy et un comité d'arrondissement dans chaque sous-préfecture.

En 1809, M. le Ministre de l'intérieur accorda à Nancy un des dépôts de vaccin établis dans les vingt-cinq villes principales de France. La place de conservateur fut donnée au docteur Serrières, secrétaire du comité du département, qui, pendant vingt-sept ans, en a rempli les fonctions avec un zèle digne d'éloges. Le 22 octobre 1809, M. le Préfet régularisa le service gratuit de la vaccine dans le département par la nomination de vaccinateurs cantonnaux, chargés de vacciner gratuitement dans un rayon qui leur fut assigné.

Les efforts des différents préfets qui ont été placés successivement à la tête de l'administration du département, secondés par le zèle et le désintéressement des médecins, produisirent les résultats les plus satisfaisants, et les travaux du Comité central ne tardèrent pas à faire ressortir l'heureuse influence des sages dispositions qui venaient d'être prises. Le relevé des vaccinations opérées pendant les années 1806 — 1807 offrit un résultat de 22,465 vaccinés. Le nombre des vaccinés en 1808 — 1809 fut de 22,672; les états de 1810 présentèrent un total de 11,292, et ceux de 1811 un de 16,300 vaccinés. Depuis cette époque, le nombre des vaccinations a balancé celui des naissances.

Le relevé des vaccinations opérées en 1842 donne les résultats suivants :

Digitized by Google

Relevé des vaccinations pratiquées dans le département de la Meurthe pendant 1842.

ARRONDISSEMENTS	CANTONS.	COMMUNES parcourues par les Vaccinateurs.	COMMUNES révisées.	TOTAL des vaccinations.	NAISSANCES	VARIOLES.	DÉFIGURÉS.	MORTS
	Haroué.....	30	25	130	324	»	»	»
	Nancy (est et n.)	30	28	312	155	»	»	»
	Nancy (ouest)...	11	11	93	477	»	»	»
	Saint-Nicolas ...	24	25	318	409	»	»	»
	Nomeny (1re div)	13	12	98	332	»	»	»
	Idem (2e div.)...	»	»	»	»	»	»	»
	Pont-à-Mousson .	26	26	366	505	»	»	»
NANCY.....	Vézelise	11	9	90	365	»	»	»
	Nancy (intrà-m.).	»	»	203	»	»	»	»
	Idem (*idem*)....	»	»	193	1,334	»	»	»
	Idem (*idem*).. .	»	»	273	»	»	»	»
	TOTAUX	145	134	2,076	3,701	3,701	»	»
	Colombey	31	31	373	390	»	»	»
	Domêvre.....	26	25	220	243	»	»	»
	Thiaucourt.....	22	22	304	233	6	»	»
	Toul (nord)	19	19	444	438	»	»	»
TOUL.....	*Idem* (sud).....	17	17	258	281	»	»	»
	TOTAUX.....	115	114	1,599	1,585	6	»	»
	Baccarat.....	14	12	280	315	1	»	»
	Badonviller	14	14	249	278	»	»	»
	Bayon.....	26	25	265	292	»	»	»
	Blâmont.....	30	30	417	383	1	»	1
	Gerbéviller.....	20	20	215	262	»	»	»
LUNÉVILLE.....	Lunéville (nord).	18	18	260	375	»	»	»
	Idem (sud).....	17	16	389	418	»	»	»
	TOTAUX.....	139	135	2,075	2,323	2	»	1

Digitized by Google

ARRONDISSEMENTS	CANTONS.	COMMUNES parcourues par les Vaccinateurs.	COMMUNES révisées.	TOTAL des vaccinations.	NAISSANCES	VARIOLES.	DÉCÈS GUÉRIS.	MORTS.
	Albestroff.....	24	24	250	391	»	»	»
	Château-Salins..	37	37	366	403	»	»	»
	Delme	16	15	95	325	»	»	»
	Dieuze.....	17	17	290	382	»	»	»
CHATEAU-SALINS....	Vic.....	23	23	315	447	»	»	»
	TOTAUX.....	117	116	1,316	1,948	»	»	»
	Fénétrange.....	20	20	311	405	»	»	»
	Lorquin	25	25	637	645	2	»	»
	Phalsbourg.....	24	24	740	673	»	»	»
	Réchicourt.....	17	17	397	307	»	»	»
SARREBOURG.....	Sarrebourg.....	24	24	504	632	»	»	»
	TOTAUX.....	110	110	2,589	2,662	2	»	»
	Nancy.....	145	117	2,076	3,701	»	»	»
	Sarrebourg.....	110	110	2,589	2,662	2	»	»
	Lunéville.....	139	135	2,075	2,323	2	»	1
RÉCAPITULATION	Toul.....	115	114	1,599	1,585	6	»	»
par arrondissement.	Château-Salins..	116	116	1,316	1,948	»	»	»
	TOTAUX.....	625	592	9,655	12,219	10	»	1

Le Conseil général du département vote annuellement une somme de 6,000 francs pour le service de la vaccine.

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE.

PREMIÈRE PARTIE.

RÈGNE MINÉRAL.

GÉOLOGIE,

Par M. Guibal, Juge de Paix.

§ Ier. *Introduction* (1).

La Géologie est l'étude des matières qui composent la croute ou l'écorce du globe terrestre. Par ces mots croute, écorce, on entend non-seulement tout ce que l'on aperçoit à la surface de la terre, mais encore tout ce qui se trouve dans son sein aux différentes profondeurs auxquelles l'homme peut atteindre. On y joint l'étude des matières venant de plus grandes profondeurs, qui ont été rejetées sur le sol par des éruptions volcaniques ou se sont épanchées lentement par des fissures ouvertes au sommet ou sur les flancs des montagnes.

La Géologie ne se borne pas à l'étude des formes extérieures, de la composition chimique et des usages des pierres et des métaux ; elle s'efforce d'expliquer le mode et les époques relatives de leur formation. Cette recherche conduit à l'examen des changements qu'a éprouvés la croute terrestre et de l'apparition successive des différentes classes d'êtres organisés. Considérée sous ce point de vue, elle conduit à des résultats du plus haut intérêt, et on peut la définir : *l'histoire physique des révolutions du globe avant la naissance de l'homme.*

La couche superficielle de la terre s'échauffe et se refroidit suivant les

(1) La Statistique d'un département doit être un ouvrage à la portée de la presque généralité des lecteurs. Cependant parmi les différentes parties qu'elle embrasse, il en est quelques-unes, la géologie, par exemple, qui exigent des connaissances préliminaires. Avant de traiter des différents terrains qui couvrent notre sol, j'ai donc cru devoir donner un aperçu général des changements qu'a subis l'écorce du globe depuis sa création.

Digitized by Google

différentes saisons de l'année ; la température moyenne de chaque lieu varie suivant sa latitude et son élévation ; mais la terre a une chaleur propre qui va en s'augmentant de la circonférence au centre ; la loi de cette augmentation paraît être, d'après les dernières expériences faites par M. Walferdin au puits de Grenelle, d'un degré centigrade par 32 ou 33 mètres de profondeur. Si cette loi se continue, à 3200 mètres (ou 3 kil. 2) seulement, la température serait déjà de 100°, c'est-à-dire celle de l'eau bouillante ; à 19 kil. 2 (moins de 5 lieues de poste), elle serait de 600°, ou capable de tenir en fusion tous les métaux et les pierres siliceuses ; vers le centre de la terre, elle serait capable de volatiliser tous les corps.

C'est à l'aide de la chaleur centrale qu'on explique avec la plus grande facilité la température des éjections volcaniques, les geyser d'Islande (jets d'eau bouillante), toutes les eaux thermales, les solfatares et les fumarolles (jets de vapeurs sulfureuses et autres).

Il est à peu près généralement reconnu aujourd'hui que, dans les temps voisins de la création, le globe avait, même à sa surface, une température tellement élevée, qu'il était dans un état complet de fluidité. C'est par là que l'on explique la différence de ses deux diamètres ou son aplatissement aux pôles ; les matières qui composent sa surface ayant dû, par le mouvement de rotation, se porter en plus grande quantité vers l'équateur, ce qui n'aurait pu avoir lieu si la croute eût été solide. Alors, si la terre était couverte d'eau, ce ne pouvait être que d'eau bouillante ; l'atmosphère, dont les molécules étaient séparées par une plus grande quantité de calorique, devait être beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

La pellicule terrestre s'étant refroidie peu à peu, les molécules solides se sont rapprochées et ont formé ces roches cristallines, composées d'éléments qui, sous les noms de *quartz*, de *feldspath*, de *mica* et d'*amphibole*, combinées deux à deux, trois à trois, ont produit les *granites*, les *siénites*, les *leptinites*, les *protogynes*, etc., réunis autrefois sous le nom de *terrains primitifs*. Ils ne sont pas *stratifiés*, c'est-à-dire disposés sur le sol en couches horizontales ou inclinées, mais placés pêle-mêle et sans ordre constant, les uns à côté des autres. On n'y a jamais découvert de débris de plantes ni d'animaux ; parce qu'aucun être organisé n'aurait pu vivre à une température telle que celle qui existait alors.

Le refroidissement du globe s'est opéré dans une succession de siècles dont on ne peut mesurer ni la loi ni la durée ; mais il est prouvé par la découverte

Digitized by Google

à de hautes latitudes, de plantes et d'animaux fossiles, dont les analogues ne peuvent vivre aujourd'hui que sous la zône torride, comme les éléphants velus trouvés dans la mer glaciale, sur les côtes de Sibérie ; les palmiers, les sigillaires, les fougères arborescentes, que l'on rencontre dans la plupart des houillères d'Europe. Ce refroidissement graduel a cessé, et depuis deux mille ans environ, la température du globe et le niveau des mers paraissent n'avoir plus éprouvé aucune variation.

On refuse aujourd'hui aux terrains que nous venons d'indiquer le nom de *primitifs ;* parce qu'à des époques récentes, ou en tous cas bien postérieures à celle de leur formation, l'action des feux souterrains en a élevé à la surface du sol ; que d'ailleurs, des volcans, des fissures formées sur les flancs des montagnes, ont lancé ou laissé écouler des produits également ignés qui, sous les noms de *porphyre*, de *basalte*, de *trapp*, de *trachyte*, de *dolérite*, de *laves*, etc., couvrent des terrains d'une formation beaucoup moins ancienne.

Dans les commencements de la consolidation du globe, les matières qui se trouvaient à sa surface ont dû éprouver un retrait considérable et former, ici des fissures, là des bourrelets, premières causes des inégalités du sol. L'action des feux souterrains, celle des vagues et de l'air qui agissaient à l'extérieur des roches, ont dû en détacher des fragments, des parcelles, des sables qui, déposés d'abord à leurs pieds, ont été étendus par les eaux sur les terrains ignés et ont formé les *gneiss* et les *micachistes*, terrains de sédiment qui offrent déjà une espèce de stratification, mais affectent dans leur ensemble les inégalités des terrains sur lesquels ils reposent. Plus tard, la température continuant à baisser et les eaux à diminuer de volume, des plantes ont pu végéter sur quelques parties solides, des mollusques habiter les eaux. C'est alors que se sont déposés les *schistes* ou *ardoises* et le *vieux grès rouge*. La destruction des plantes et des forêts, par des causes postérieures, a produit les *houilles*, et ensuite les *grauwakes*, les *grès houillers*, stratifiés plus régulièrement que les gneiss et les micachistes. C'est l'ensemble de ces terrains et de quelques autres que l'on nommait autrefois *terrains de transition*, et que l'on nomme aujourd'hui *cambrien*, *silurien*, *dévonien* (1) et *houiller*, aux-

(1) Les Anglais nous ayant précédé dans l'étude de la géologie, nous avons adopté la plupart des noms donnés par eux aux terrains qu'ils ont décrits. Ces noms sont en général composés du nom du lieu où ce terrain a d'abord été observé, comme : Oxford, Portland, Kimmeridge, et d'un substantif comme *clay*, argile, *stone*, (*stein* des Allemands), pierre, roche, calcaire, et

Digitized by Google

quels il faut, pour notre pays, ajouter le terrain *pennéen* ou *grès des Vosges*.

Les roches anciennes ou nouvellement formées, continuant à se décomposer à leur superficie par l'action de la chaleur, des eaux, de l'air, ou de divers agents chimiques, les parties détachées ont formé au fond des mers de nouveaux dépôts qui se sont succédé à des intervalles dont on ne peut fixer l'étendue ; la plupart d'entre eux ayant pour éléments la chaux et l'acide carbonique, se sont convertis successivement en pierre, renfermant dans leur masse les corps organisés qu'ils contenaient et qui ont reçu le nom de *fossiles*.

Ces dépôts, qui varient d'après leur composition, sont les terrains divers qui forment aujourd'hui la croute du globe. Nous allons indiquer comment chacun d'eux vient successivement *affleurer*, c'est-à-dire se montrer à sa surface. Les eaux couvraient un immense espace maintenant sorti de leur sein ; elles diminuaient successivement de volume, soit par l'évaporation, soit par toute autre cause. Lorsqu'un premier dépôt s'est fait, il s'est répandu sur le sol au-dessous de toute la surface occupée par l'eau. Quand le second a eu lieu, l'eau avait baissé, une zône du dépôt précédent était à découvert et formait ceinture autour de la mer ; cette zône n'a pu être recouverte par le second dépôt, celui-ci, à son tour, n'a pas été recouvert entièrement par le troisième ; ainsi de suite. Ces différentes zônes sont ce que l'on nomme les *affleurements*, et la *carte géologique* d'un pays est la représentation des espaces qu'ils occupent sur la carte géographique. L'explication que nous venons de donner démontre également pourquoi les terrains les plus anciens se trouvent les plus élevés ; quoiqu'en faisant un sondage qui traverserait plusieurs dépôts, on les retrouve dans l'ordre inverse, c'est-à-dire les plus anciens au-dessous de ceux qui les ont recouverts.

Voici les noms que l'on donne à ces dépôts successifs : *grès bigarré, calcaire coquillier, marnes irisées, lias* (1), *et oolithe*. Nous traiterons en détail de ces dépôts, qui couvrent notre département et celui de la Meuse, dans l'ordre indiqué, en allant des Vosges vers Paris. En y ajoutant le dépôt *crétacé*, c'est-à-dire formé par la *craie*, on aura l'ensemble des terrains que l'on nommait autrefois *secondaires*.

Les *terrains tertiaires*, que l'on suppose avoir été déposés à une époque

sand, sable ou grès. Exemples : *Oxford-clay*, argile d'Oxford, *Portland-stone*, calcaire de Portland.

(1) Prononcez *laïas*.

Digitized by Google

contemporaine du déluge, occupent le bassin de Paris. Ils se composent de *calcaire grossier*, de *gypse*, d'*argile* et de dépôts formés par les eaux douces, sous les noms de *molasse*, dans les environs de Paris, de *faluns* dans la Touraine, de *nagelflue*, de *diluviens*. Ce calcaire d'eau douce se trouve aussi accidentellement dans plusieurs des terrains supérieurs; on le reconnaît à ce que les coquilles fossiles qu'il renferme n'appartiennent qu'aux fleuves, aux rivières, aux lacs et aux étangs : comme les *lymnées*, les *paludines*, les *planorbes*, les *cyclades*, etc., ou à des coquilles terrestres des genres *hélice*, *cyclostome*, *maillot*, etc.

Enfin les dépôts les plus récents, ceux qui se forment encore actuellement sous nos yeux, prennent les noms de *post-diluviens*, *subapennin*, tantôt marins, tantôt lacustres. On y rapporte les *alluvions modernes;* mais des alluvions anciennes, formées de sable, d'argile, de cailloux roulés par les eaux et dont les angles ont été arrondis par le frottement, se retrouvent aussi à différents étages des terrains supérieurs.

Le terrain tertiaire occupe autour de Paris un espace à peu près circulaire, entouré par la craie; celle-ci est à son tour circonscrite par l'oolithe; l'Océan termine à l'ouest la succession des terrains inférieurs, mais elle se continue à l'est et jusqu'au sommet des Vosges par le lias, les marnes irisées, le calcaire coquillier, etc.

Dans toutes les parties du globe, on a retrouvé le même ordre de superposition. Un ou plusieurs terrains peuvent manquer à la fois; ainsi, dans la Belgique, la craie repose sur le terrain houiller; mais jamais il n'y a interversion dans l'ordre des couches; jamais le lias n'a été trouvé au-dessus de l'oolithe, jamais la craie n'a été trouvée au-dessous.

Des considérations d'un ordre tout-à-fait différent servent aussi à déterminer l'âge relatif des terrains; à démontrer que la terre ne s'est que successivement couverte d'êtres organisés, et que de nombreuses races d'animaux ont été détruites avant qu'elle fût habitée comme elle l'est aujourd'hui. Nous avons déjà vu que, dans l'origine, l'intensité de la chaleur et la haute température des eaux rendaient les conditions de l'existence impossibles; que c'est seulement dans les terrains de transition que l'on commence à trouver des plantes, des poissons, des mollusques et des crustacées fossiles. La température continuant à s'abaisser et les eaux à s'évaporer, des reptiles sauriens des genres *simosaure*, *nothosaure*, des *radiaires* du genre *encrinite*, et un plus grand nombre de mollusques, vivaient lors du dépôt du calcaire con-

Digitized by Google

chyllien. Les *plésiosaures*, *ichthyosaures* et le *ptérodactyle*, espèce de reptile volant, à l'aide d'ailes membraneuses analogues à celles des chauves-souris, sont contemporains de la formation liassique, ainsi que les *ammonites* et les *bélemnites*, osselets intérieurs de céphalopodes analogues aux seiches. Ces dernières se retrouvent également dans la craie avec de nouvelles coquilles, des débris d'oiseaux et le fameux *mesosaurus* de Mæstrick. Jusqu'alors aucun mammifère; parmi les coquilles des couches supérieures, cinq environ seulement sur cent ont leurs analogues dans nos mers.

Entre la formation de la craie et celle des terrains supérieurs, l'état du globe paraît avoir été longtemps stationnaire; car les débris de la plupart des êtres organisés dont nous avons parlé ont disparu; plus d'ammonites ni de bélemnites, mais des coquilles dont la moitié environ vivent encore dans l'Océan; apparition des mammifères des genres *anoplotherium* et *paleotherium*, voisins des tapirs; des *mastodontes*, des *éléphans velus*, des *dinotherium*, qui n'existent plus de nos jours. Dans les carrières à ossements, des débris d'ours et d'hyènes qui les habitaient, et d'autres animaux qu'ils y entraînaient, ou qui y ont été transportés postérieurement par des courants. On vient d'en découvrir un grand nombre dans les fissures des roches du terrain parisien.

Les ossements humains ne se retrouvent que dans les terrains post-diluviens (1).

Ainsi la géologie se trouve d'accord avec Moïse, quand il décrit dans la Genèse l'ordre de la création des êtres organisés; les plantes d'abord, ensuite les poissons, les oiseaux et les mammifères, enfin l'homme. Mais les jours dont parle le législateur hébreux, étaient des siècles peut-être, en tous cas, des intervalles plus ou moins longs, dont on ne peut aujourd'hui apprécier l'étendue.

Les tremblements de terre et les volcans qui ont eu lieu dans les derniers siècles, ont élevé au-dessus du sol des montagnes qui n'y existaient pas et ont fait surgir des îles nouvelles du sein des mers, comme le *Monte-Nuovo* dans la baie de Baïa près de Naples, l'*île Saint-Georges* dans les Açores, le *Jorullo* au Mexique, etc.

(1) Par tout ce qui vient d'être dit, on voit que la *paléontologie* ou l'étude des fossiles est intimement liée à celle des terrains, puisque chaque formation renferme des débris organisés qui lui sont propres. Quand un fossile se trouve abondamment dans un terrain et n'existe pas dans les voisins, on dit qu'il est *caractéristique* de ce terrain.

Digitized by Google

Ces phénomènes, qui se sont passés pour ainsi dire sous nos yeux, suffisent pour démontrer la puissance de l'action des feux souterrains. Ses effets ont du être beaucoup plus étonnants quand la croute du globe était plus mince et que la chaleur centrale, probablement plus intense qu'aujourd'hui, se faisait sentir à une plus grande distance du centre. La théorie de la formation des montagnes par soulèvement ne doit donc pas paraître aussi étrange qu'on l'avait jugée d'abord. Des faits nombreux sont d'ailleurs venus l'appuyer, et elle est généralement adoptée maintenant par les savants.

Parmi les montagnes de France, le système des Vosges a été soulevé le premier, lorsque le grès vosgien couvrait notre sol. Les dislocations de ce terrain, qu'on remarque sur les flancs des montagnes, et les blocs énormes que les granites en ont soulevés avec eux et qu'on remarque aux sommets du Donon, du Gris-Mouton, au Haut-du-Thaut, à Chamdray, etc.; enfin le dépôt tranquille et par couches horizontales du grès bigarré au pied de cette chaîne, ne laissent aucun doute à cet égard.

Le Jura n'a été soulevé que bien postérieurement et après le dépôt de l'oolithe; c'est ce terrain, ainsi que le lias, qu'on retrouve par lambeaux à différentes hauteurs et même jusqu'au sommet du système; des cailloux roulés déposés originairement sur leur partie la plus large et dans une position horizontale, se trouvent aujourd'hui redressés et placés presque sur leur pointe. Des coquilles fossiles, trouvées à tous les niveaux, ont fait croire que la mer avait recouvert le Jura; Voltaire a combattu ce système avec l'arme du ridicule; on le combat aujourd'hui par le raisonnement. Si le Jura eût existé en même temps que les Vosges, si c'était la mer qui y eût déposé les coquilles et le terrain qui les renferme, elle les aurait également déposés sur les Vosges qui sont moins élevées, et où cependant l'on n'en aperçoit aucune trace. Non, ces fossiles se trouvaient originairement sur un terrain beaucoup plus bas, et ont été soulevés avec la montagne elle-même.

Les Pyrénées n'ont été soulevées qu'après le dépôt crétacé; c'est ce terrain disloqué qui entoure leurs flancs; c'est à leur pied que le terrain de Paris est venu se déposer tranquillement.

Les Alpes ont éprouvé plusieurs soulèvements. Le mont Viso est, comme les Pyrénées, contemporain du terrain crétacé; les Alpes occidentales, de la molasse. Enfin la grande chaîne qui, du Valais et du Saint-Gothard s'étend jusqu'en Autriche, est postérieure à ce dernier dépôt; les terrains lacustres sont partout disloqués, et c'est le diluvium qu'on remarque au fond des

Digitized by Google

vallées. Cette grande et dernière catastrophe, dont les effets out dû se faire sentir dans toute l'Europe, paraît lui avoir donné le relief qu'elle a aujourd'hui.

§ II. *Géologie du département.*

Le département de la Meurthe est un des mieux situés de la France pour l'étude de la géologie, puisqu'il offre à l'amateur six terrains bien distincts : l'oolithe, le lias, les marnes irisées, le calcaire coquillier, le grès bigarré, le grès vosgien, et qu'en s'en éloignant au sud-ouest, on rencontre immédiatement les terrains de transition de Senones et de Schirmeck, et les terrains primitifs si variés dans le département des Vosges.

Les dépôts oolithique et liassique ont été réunis sous la dénomination de *calcaire jurassique*, parce qu'ils couvrent les flancs de la chaîne du Jura et paraissent d'ailleurs de formations à peu près contemporaines.

L'Oolithe tire son nom de sa texture granuleuse, qui la fait ressembler à des œufs de poisson pétrifiés. Elle couvre la presque totalité du département de la Meuse et l'ouest de celui de la Meurthe. Les géologues la divisent en trois étages : le *supérieur* ou *portlandien*, comprend le *Portland-stone* et le *Kimmeridge-clay ;* le *moyen* ou *corallien* et *oxfordien*, comprend le *Coralrag* et l'*Oxford-clay ;* l'*inférieur*, comprend le *Bradford-clay*, la *grande oolithe* et l'*oolithe inférieure* proprement dite. Elle se termine chez nous sur le versant des coteaux qui longent la rive gauche de la Moselle, depuis Arnaville jusque Liverdun ; la ligne qui la sépare du lias, passe ensuite au-dessus de Frouard, Champigneules, Maxéville, Laxou, Villers, Vandœuvre, Ludres, Messein, Chavigny, Chaligny, Maron, Sexey-aux-Forges, Pont-Saint-Vincent, Maizières, Viterne, et se dirige au sud, à mi-côte des collines qui séparent les affluents de la Moselle de ceux de la Meuse. Le lias remonte jusque 4 et 5 kilomètres dans l'oolithe, et suivant le Rupt-de-Mad, l'Esse, le Trait, etc.

Outre cette masse oolithique, qui couvre presque tout l'arrondissement de Toul, on en remarque une autre assez considérable couronnant les hauteurs qui longent la rive droite de la Moselle, de Corny à Bouxières-aux-Dames, d'où elle se prolonge jusques Amance. Enfin les sommets des côtes de Tincry, de Delme, de Sion, de Pulney, etc., appartiennent encore à cette formation.

La séparation de l'oolithe avec le lias est facile à reconnaître : 1° par la

Digitized by Google

différence de ces deux terrains; l'oolithe est blanche, jaune ou rouge, sa cassure est granuleuse, rude au toucher; le lias est bleu ou d'un gris noirâtre, il est recouvert d'argiles de même couleur. 2° L'oolithe inférieure offre des collines escarpées souvent verticales, comme on le voit à Dieulouard, à Marbache, de Pompey à Liverdun, au-dessus de Messein, de Bainville, etc. Le lias ne présente que des pentes douces. 3° Les rochers oolithiques présentent de grandes fissures verticales qui permettent aux eaux de les traverser; mais arrivées sur l'argile du lias qu'elles ne peuvent pénétrer, elles cherchent une issue en suivant sa surface et viennent jaillir en sources sur la ligne qui sépare ces deux terrains. Le besoin d'eau a engagé les hommes à s'établir près des fontaines; aussi voyons-nous tous les villages cités plus haut, bâtis sur la limite des deux terrains ou un peu au-dessous.

L'étage supérieur de l'oolithe manque chez nous; il ne se trouve que dans la Meuse, ainsi que la plus grande partie de l'étage moyen, que l'on divise en *coralrag* à *astartés*, à *diceras*, *corallien*, à *nérinées* et *inférieur*. Ces sous-divisions ne sont pas adoptées par les géologues, non plus que celles que nous indiquerons dans l'oolithe inférieure; parce qu'ils ne s'occupent que des divisions générales; mais dans chaque pays on est obligé, pour s'entendre, de désigner, par des noms nouveaux, les différentes assises d'un même terrain.

C'est de Savonnières, près Bar, que nous tirons nos pierres pour la sculpture; elles appartiennent au Portland-Stone. C'est d'Euville, près Commercy, que nous viennent ces excellentes pierres du *calcaire corallien*, formées surtout de débris *d'encrinites*, à clivage oblique et brillant, qu'on emploie à Nancy dans toutes les constructions importantes. Ce n'est qu'à Uruffe et à Gibeaumeix que le *coralrag à nérinées* s'exploite dans notre département comme pierre de taille; il ressemble à la craie, mais il est beaucoup plus dur. Il ne contient que peu de coquilles fossiles et des empreintes de mousses, de fougères, de zamia et de conifères.

Le *coralrag inférieur* est un calcaire jaunâtre qu'on n'emploie que comme moellons; il forme le massif des montagnes qui séparent les affluents de la Meuse de ceux de l'Ingressin et couronne les hauteurs de Foug à Boucq, ainsi que les côtes d'Ecrouves, de Barine et de Saint-Michel, près Toul. On y distingue deux assises; dans la supérieure on trouve des nérinées, des débris de *Diceras*, la *Lima proboscidea*, la *Gryphœa gigantea*, la *Terebracula ventricosa*, et des polypiers du genre *Astrea*. Dans l'inférieure, des pholadomies,

Digitized by Google

des lutraires, des pernes, des modioles, l'*Apiocrinites rotundus*, etc. Les environs de Vannes et d'Allamps et les hauteurs de Blénod-aux-Oignons sont surtout riches en fossiles.

Le terrain *oxfordien* est formé de couches assez puissantes d'argile bleue, rude au toucher, à cause de la silice qu'elle contient, et de deux roches calcaires subordonnées, l'une bleue ressemblant au lias, mais plus dure, à cassure plus brillante, et susceptible comme lui de fournir une excellente chaux hydraulique, par la combinaison, dans des proportions convenables, d'argile et de chaux carbonatée; l'autre jaunâtre, à cassure raboteuse. Ce terrain occupe la vallée de l'Ingressin, celle du Bouvade et de son affluent, le Poisson; la partie inférieure des côtes de Boucq, de Lagney et de Bruley. L'*Oxford-clay* arrêtant les eaux qui ont traversé le coralrag, elles jaillissent en sources sur la limite et abreuvent plusieurs villages. Ce terrain est riche surtout en ammonites et en térébratules. On y rencontre la *Gryphæa dilatata* (caractéristique), la *Pinna diluviana*, des modioles, des peignes, des cirrus, des oursins, le *Rhodocrinites echinatus*, des cristaux de quartz recouvrant des cristaux de chaux carbonatée, etc.

A Bouvron on a découvert de la *strontiane sulfatée*, bleuâtre, cristallisée en aiguilles; mais elle est aujourd'hui épuisée.

L'assise supérieure de l'étage inférieur comprend, en Angleterre, le *Cornbrasch* ou *Kellovay-rock* et le *Forest-marble;* si elle existe chez nous, elle doit être très-mince. La couche de terre végétale qui couvre le sol, l'absence de coupes ou de carrières dans la zône où elle doit se trouver, m'ont empêché de l'observer.

Le *Bradford-clay* est un argile jaunâtre, rarement bleuâtre, qui renferme parfois un calcaire compacte, jaune, d'une faible densité. Il se trouve à Crézilles, Moutrot, Chaudenay, Villey-le-Sec, Gondreville, d'où il se dirige vers Villey-Saint-Etienne, Francheville, Bouvron, et revient vers Toul. Outre l'*Ostrea costata* (caractéristique), il contient les *Terebratula spinosa* et *varians*, la *Lima gibbosa*, des peignes, etc.

La *grande oolithe* occupe une large bande qui traverse notre département du nord au sud; elle occupe une grande partie des cantons de Domèvre et de Thiaucourt, et s'étend jusqu'à un ou deux kilomètres de la limite que nous avons assignée plus haut à l'oolithe inférieure. Elle est formée de grains sphériques de la grosseur du millet, presque juxtaposés et réunis par un ciment calcaire peu abondant. Les échantillons les mieux caractérisés se

Digitized by Google

trouvent sur la côte isolée entre Gye et Bicqueley et à Pierre-la-Treiche. La chaîne de roches qui couronne ce village mérite d'être étudiée en détail. C'est vis-à-vis que sont les *Trous de Sainte-Reine*, composés de plusieurs grandes grottes qui se communiquent, mais qui sont aujourd'hui détruites en partie, par des exploitations récentes.

L'assise inférieure que les ouvriers nomment *balin*, et qui couvre toute la forêt de Haye près Nancy, présente une structure oolithique moins prononcée, les grains sont beaucoup plus petits; elle est d'un travail facile et fournit des tailles de toutes les dimensions; mais elle a le grand inconvénient d'être gélisse, motif pour lequel on l'emploie surtout à l'intérieur des édifices; elle donne ces beaux escaliers, l'un des ornements des habitations de Nancy. A l'extérieur, il faut éviter de la placer aux faces de l'ouest et du sud, les plus battues par la pluie, et ne commencer à s'en servir qu'au moins à un mètre au-dessus du sol, en la posant comme elle l'était dans la carrière. La majeure partie de l'abattoir de Nancy a été construite en *balin* tiré de la carrière ouverte dans la forêt au-dessus de Maxéville.

La grande oolithe est chez nous très-pauvre en fossiles.

Les architectes et les entrepreneurs doivent étudier avec soin, sous le rapport de la gélivité, les roches provenant d'une zône intéressante, puisqu'elle fournit les plus belles pierres de taille oolithiques de notre département. Quelques géologues la rapportent à la grande oolithe, d'autres à l'oolithe inférieure. Elle comprend la pierre de Tincry, qui se trouve isolée au-dessus du lias; celle de Norroy-le-Sec, Jesainville, des Quatrevaux et de Limey, près Pont-à-Mousson; de Martincourt, de Rogéville; celle de la rive gauche de la Moselle, de Pierre-la-Treiche à Sexey-aux-Forges; enfin la pierre de Viterne et celle de Crépey.

Je n'ai observé nulle part le *fullers earth*, ou *argile à foulon*, qui se trouve en Angleterre, entre la grande oolithe et l'oolithe inférieure.

Nous diviserons cette dernière en cinq assises :

1° L'*oolithe à polypiers* (qu'il ne faut pas confondre avec l'oolithe corallienne), couvre, aux environs de Nancy, les plateaux du Montet à Chavigny, de Villers à Clairlieu, les hauteurs de Laxou, de Maxéville et de Pompey. Elle est formée de strates d'un à deux décimètres d'épaisseur seulement; de pierres détachées d'un jaune roussâtre et quelquefois d'un rouge très-vif; elle est d'un bon emploi sur les routes. Elle offre des polypiers variés du genre *Astrea;* le *Lithodendron Allobrogum*, et quelques oursins. On y observe

Digitized by Google

aussi la *Melania striata*, l'*Ostrea Marschii* (ou *Crista-galli*), la *Nerinea triplicata*, des troques, des trigonies, etc.

2° Au-dessous est une assise peu puissante d'oolithe grise ou jaunâtre, qui a été exploitée au-dessus de Laxou et à la Croix-Gagnée sous le nom de *marbre de Nancy;* elle renferme plusieurs débris de peignes.

3° Ce que les ouvriers nomment la *roche,* forme les escarpements verticaux dont nous avons parlé, que l'on remarque au-dessus de Dieulouard, Marbache, Pompey, Messein, Bainville, etc. C'est le calcaire que l'on exploite à Laxou, sur la côte de Toul, à Malzéville, etc., pour en recharger les routes, en former des pavés, des moellons et même des pierres d'un grand appareil, quand elles n'ont pas besoin d'une taille très-fine. Comme elle n'est pas gélisse, elle est d'une grande utilité pour la construction des aqueducs, des voûtes de caves. La roche est rouge ou jaunâtre, surtout à l'extérieur; elle prend une teinte bleuâtre en s'approchant du lias. Les anfractuosités des masses sont souvent tapissées de chaux carbonatée jaunâtre (albâtre), qui a coulé le long des parois. Elles offrent aussi parfois de belles stalactites, qui présentent, au commencement de leur formation, des tubes creux longs de 10 à 40 centimètres, ressemblant à des tuyaux de plume.

Les fossiles de cette assise sont assez nombreux, mais il est difficile d'en obtenir de bien entiers, à cause de la dureté de la roche qui les renferme. Ils ne se trouvent guère que dans quelques zônes horizontales qu'il faut rechercher. On y remarque la *Cuculea oblonga*, la *Trigonia clavellata*, des gervilies, des turritèles, des peignes, etc.

Ce que l'on nomme *grouine* à Nancy, se compose de débris de roche désagrégée mêlés de terre. On a trouvé des dents molaires d'éléphant dans la grouinière de M. Protin, à Boudonville.

4° L'*oolithe ferrugineuse* est formée de très-petites oolithes sphériques, empâtées dans un ciment argilo-calcaire ocreux d'un rouge-jaunâtre. Elle est souvent coupée par des bancs d'argile. On la remarque presque partout entre l'oolithe et le lias; mais ce n'est que dans les environs de Chavigny et de Pont-Saint-Vincent qu'elle est assez puissante pour être exploitée avec succès; elle alimente le haut-fourneau de M. de Mimuid. On y trouve les fossiles suivants : *Ostrea calceola*, *Lutraria Alduini*, *Pholadomia fidicula*, *Belemnites compressus*, des vertèbres d'ichthyosaures, etc.

M. de Mimuid a fait exploiter aussi, en 1838, sur la côte de Malzéville, un minerai d'une origine toute différente; c'est un fer hydraté, de forme

Digitized by Google

pisolitique, roulé et transporté par des torrents diluviens qui ont rempli les fissures verticales qui divisent la roche. Il était d'une excellente qualité, mais son peu d'abondance a fait abandonner son exploitation.

5° La cinquième et dernière assise est un grès, tantôt jaunâtre et peu consistant, tantôt brun et très-dur, quand les grains siliceux qui le composent sont réunis par un ciment ferrugineux. Elle atteint rarement chez nous un mètre de puissance : c'est le grès supraliassique ou supérieur au lias.

Le Lias traverse notre département du nord au sud. Sa limite à l'est est à peu près à mi-côte de la ligne de coteaux qui longent la rive droite de la Petite-Seille, d'Achain à Attilloncourt; se dirigeant de là sur Valhey, Saint-Nicolas, Coyviller, Flavigny, et remontant le cours de la Moselle jusque Gripport.

Outre la masse continue de lias située à l'ouest de la ligne que nous venons d'indiquer, on retrouve celui-ci sur quelques-uns des points culminants qui dominent les marnes irisées, savoir : sur la grande côte qui va de Vic à Bourgaltroff, sur celle entre Moncel et Arracourt, au sommet des côtes de Belchamp près Bayon, d'Haussonville et de Ferrières. Au contraire, on aperçoit les marnes irisées dans le terrain liassique, sur les flancs du ravin profond qui forme le Brénon, depuis Etreval jusqu'à son confluent avec le Madon; elles suivent aussi les rives du Madon, depuis son entrée dans le département jusque Xirocourt.

Des *alluvions* anciennes de sables et de cailloux roulés, analogues à celles que déposent aujourd'hui nos cours d'eau, couvrent le lias entre Nancy et Heillecourt; elles s'étendent jusque Vandœuvre, Fléville et Laneuveville; on les retrouve entre Tomblaine et la Chartreuse, et sur les rives de la Moselle. Des alluvions analogues couvrent presque partout le calcaire conchyllien dont nous parlerons.

L'assise supérieure du lias est en général une masse d'argile, grise ou bleuâtre, parfois noire, schisteuse, assez dense et ressemblant à de l'ardoise. Presque toujours on y rencontre des galets, masses calcaires de formes très-variées, mais en général arrondies; tantôt ils sont creux et leur intérieur est tapissé de chaux carbonatée cristallisée en dents de cochon et de strontiane sulfatée fibreuse; tantôt ils sont pleins et leur cassure offre des veines soit de fer sulfuré, soit de zinc sulfuré; tantôt ils sont formés de couches concentriques de fer ocreux, qui se divisent à l'air; leur couleur passe du jaune au rouge et au brun; tantôt ils sont pétris de coquilles fossiles, notamment

Digitized by Google

de térébratules, d'*Ammonites costatus* et *amaltheus*, etc., au-dessus de Fléville en allant vers Ludres, etc. Enfin l'argile dont ces galets sont formés est souvent divisée en espèces de loges polygonales, par des cloisons de chaux carbonatée. Alors on les nomme *ludus*.

Les argiles du lias supérieur sont riches en fossiles d'une belle conservation. Le *Trochus duplicatus*, l'*Arca costellata*, le *Corbula cardioïdes*, le *Pleurotomaria nodulosa*, l'*Avicula substriata*, des nucules, des inocérames, des posidonies, des modioles, et plusieurs espèces d'ammonites, de bélemnites et de térébratules. L'*Hippopodium ponderosum*, les *Aptichus* et l'*Unio depressus* sont très-rares. C'est surtout dans les exploitations d'argile pour les tuileries, que l'on peut faire des recherches fructueuses.

Dans une grande partie du département, la masse argileuse repose immédiatement sur le *lias bleu;* mais entre Essey, Tomblaine, Saulxures et Séchamps, on observe une assise formée d'un calcaire arénacé, argileux, jaunâtre, grisâtre ou noirâtre, dégageant par la percussion une forte odeur bitumineuse: on ne l'exploite qu'à la surface du sol, pour en recharger les routes. Elle offre aussi aux amateurs un grand nombre de fossiles: le *Nautilus striatus*, les *Ammonites Conybeari*, *Cridion*, *Davii*, *Murchisoni* et *fimbriatus*, les *Unio liasinus* et *crassissimus*, la *Gryphœa cymbium*, les *Spirifer Walcotii* et *pinguis*, etc. Au-dessous est une assise de calcaire analogue, criblé de bélemnites.

Le *lias bleu* ou *calcaire à gryphées* forme l'étage moyen. On l'exploite pour en faire des moellons, des pavés (1) et le convertir en chaux, à Séchamps, Art-sur-Meurthe, Laneuveville, Ville-en-Vermois, Richarménil, Frolois, etc. Les carrières présentent une série de couches alternativement marneuses et calcaires; les premières sont plus puissantes dans le haut et diminuent graduellement d'épaisseur; le contraire arrive pour les couches calcaires, mais les plus puissantes dépassent rarement 40 centimètres.

La *Gryphœa arcuata*, caractéristique du lias bleu, se trouve abondamment tant dans la marne que dans le calcaire; les autres fossiles, peu variés et peu nombreux, sont: l'*Ammonite Buchlandi*, les *Plagiostoma giganteum* et *Hermanni*, le *Pentacrinites caput-Medusæ*. A Ville-en-Vermois, l'*Ammonites capricornus*, les *Fungia numismalis* et *hemispherica*.

(1) Quoique le pavé de Nancy soit généralement en roche oolithique, on y voit çà et là quelques parties en lias. On y remarque aussi quelques grandes pierres noires; celles-ci appartiennent à la *cornéenne* ou *trapp*, épanchement volcanique des environs de Raon-l'Étape.

Digitized by Google

Le calcaire du lias bleu donne, par la cuisson, une excellente chaux hydraulique employée dans les travaux d'art.

Le *grès du lias*, grès infraliassique (*lias sandstein* (1) des Allemands), présente une bande de puissance variable qui sépare le lias, dont il forme l'assise inférieure, des marnes irisées. Ce grès est composé de grains quartzeux très-fins, tantôt isolés, c'est alors le *fin sable* qu'emploient nos ménagères pour nettoyer les vases métalliques; tantôt agglutinés par un ciment qui lui donne différents degrés de consistance; il est très-dur quand ce ciment est ferrugineux. Sa couleur varie aussi du blanc au jaune et au brun; quelquefois, dans la même roche, ces couleurs sont disposées par bandes comme dans le grès bigarré, dont il se rapproche encore par la présence du mica; quelquefois il est parsemé de grains très-fins d'oxide noir de manganèse; quelquefois enfin, il sert lui-même de ciment et forme un pudding rempli de petits cailloux noirs.

Plusieurs de ces variétés se montrent sur le plateau de la côte située entre Saint-Nicolas et Rosières, où elles recouvrent les marnes irisées. Le point le plus près de Nancy où on peut observer ce grès, est au-dessous de Saint-Flin, commune d'Art. Au-dessus de Varangéville, en allant à Haraucourt, et sur plusieurs points de la limite du lias, il forme des roches saillantes au-dessus du sol; leur puissance varie de un à six mètres; mais elle s'augmente considérablement dans le département de la Moselle, surtout au-delà de Thionville où l'on trouve plusieurs fossiles qui manquent dans le nôtre. Il paraît que c'est ce grès qui forme la masse de rochers sur laquelle a été construit Luxembourg.

Dans plusieurs villages des environs de Vic et de Bourgaltroff, où manquent les sables d'alluvion et de rivière, on se sert du grès du lias pilé pour faire le mortier.

Ce grès sépare deux formations bien distinctes, tant par la nature des terrains que par les fossiles qu'ils renferment, ce qui fait supposer un assez long intervalle entre leurs dépôts. Les marnes irisées, le calcaire coquillier et le grès bigarré, qui viennent successivement au-dessous, semblent au contraire avoir été déposés à des intervalles très-courts, parce que les limites de ces trois terrains ne sont pas tranchées, qu'ils s'enchevêtrent les uns dans

(1) Plusieurs géologues français ont cru que le *Quader sandstein* des Allemands était le grès du lias; c'est une erreur: le *Quader sandstein* répond aux grès verts inférieurs à la craie, ainsi que j'ai pu m'en assurer par un envoi du célèbre Léonard, à l'École forestière de Nancy.

Digitized by Google

les autres, et que d'ailleurs les fossiles du grès bigarré se retrouvent tous à peu près dans le calcaire coquillier. On en a donc formé un groupe auquel on a donné le nom de *formation triasique*, ou simplement *trias*, d'après sa composition ternaire.

Les *marnes irisées* sont des argiles de différentes couleurs : vertes, jaunes, grises, rouges, qui recouvrent ou séparent des bancs calcaires, auxquels on a donné le nom de *calcaire magnésien*, parce qu'il est formé de magnésie et de chaux, combinées avec l'acide carbonique. Sa couleur varie, dans les couches supérieures surtout, du blanc sale ou jaunâtre au rouge tendre, au rouge lie de vin et au violet; dans la partie moyenne elle est généralement jaune-verdâtre ou nankin.

Le calcaire magnésien se divise à l'air et surtout par la gelée, en tranches de cinq à trente centimètres, ce qui le rend peu propre aux constructions; cependant, dans plusieurs localités, on est obligé de s'en servir comme moellon; mais on fait venir les tailles, soit des terrains oolitiques, soit du grès bigarré. Les ingénieurs ne l'emploient sur les routes que dans les parties qui sont trop éloignées du lias et du calcaire coquillier.

L'ensemble des marnes et du calcaire forme le *keuper* des Allemands. Ce terrain couvre une vaste étendue dans notre département; sa limite à l'est est la Sarre jusque Berthelming, se dirigeant de là sur Héming, Gondrexange, Ibigny; suivant de là jusque Lunéville, les coteaux qui séparent les affluents de la Vezouse de ceux du Sanon; elle traverse la Meurthe au-dessus de Rehainviller, se perd sous l'alluvion dont est couvert le bois de Vitrimont, repasse sur la rive gauche au-dessous de Damelevières, laissant dans le calcaire coquillier Charmois, Lamath, Landécourt, Moriviller et Remenoville, et dans le keuper, Vennezey et Essey-la-Côte.

Dans les couches supérieures on trouve fréquemment des rognons siliceux, les uns d'un blanc laiteux, d'autres d'un rouge tendre ou vif, ressemblant à de la calcédoine ou à un jaspe grossier. A différents niveaux, mais surtout à quelque distance de la partie supérieure, règne un banc de *dolomie*, roche composée d'environ 54 parties de magnésie carbonatée et de 46 de chaux carbonatée, à cassure grenue, à formes plus arrondies que le calcaire magnésien et que je crois beaucoup moins gélisse. Au-dessous de la dolomie on trouve souvent une autre couche de grès; c'est le *keuper sandstein* des Allemands, à grains jaunâtres, réunis par un ciment peu abondant, souvent micacé, qui atteint jusqu'à 6 et 8 mètres de puissance.

Digitized by Google

Quoique placé entre deux terrains très-coquilliers, le keuper n'offre, pour ainsi dire, aucun mollusque fossile; on n'y a trouvé chez nous que le *Calyptrea discites*, le *Posidonia keuperina*, une mye, du bois et des végétaux. Est-ce à la magnésie que l'on doit attribuer cette absence?

A Gondrexon on trouve sur le sol des rognons d'une ocre jaune, qui pourrait être employée à badigeonner. On fait à Bayon une chaux hydraulique en grande réputation dans l'arrondissement de Lunéville, avec une pierre tirée d'une des couches inférieures de la carrière d'Haigneville, que les ouvriers nomment le *gros banc*, parce qu'il a environ 60 centimètres d'épaisseur. Elle est d'un grain très-fin et sa cassure est lisse; elle ressemble assez à la pierre lithographique d'Allemagne, mais celle-ci provient du Kimmeridge-clay. Cependant on pourrait peut-être l'essayer avec succès. Ce banc, plus dur et moins gélisse que les supérieurs, se retrouverait probablement dans toutes les autres carrières, si l'on ne se bornait pas à ne les ouvrir qu'à la surface du sol.

Nous n'avons nulle part d'indice de la houille ou plutôt de l'anthracite qu'on exploite dans les Vosges, à Saint-Menge et à Norroy; elle forme une couche horizontale dont la puissance n'atteint jamais un mètre.

C'est aussi dans le keuper que se trouvent, çà et là, ces amas de *gypse* ou plâtre (chaux sulfatée), qu'on exploite à Bainville-aux-Miroirs, Gripport, Rosières-aux-Salines, Lunéville, Anthelupt, Maixe, Bauzemont, Romécourt, Desseling, etc. Ces plâtres, par leur texture fibreuse, lamellaire, saccharoïde, porphyroïde, compacte ou marbrée; par leur couleur, tantôt d'un blanc éclatant, tantôt grise, rouge, brune, noire, forment un grand nombre de variétés, la plupart employées dans les arts ou à l'amendement des terres. Mais on ne peut s'en servir au lieu de mortier, comme les plâtres du bassin de Paris, qu'en les gâchant avec de l'eau de chaux, ou en y ajoutant de la chaux carbonatée en diverses proportions.

C'est sous les marnes irisées que règne cette masse énorme de sel gemme qu'on exploite à Dieuze, et qui paraît s'étendre de toutes parts jusqu'aux limites de ce terrain.

Avant de le quitter, il nous reste à parler d'un volcan éteint placé sur sa limite, au sommet de la côte d'Essey, à 8 kilomètres sud de Gerbéviller. Des pierres noires, dures et pesantes, analogues aux basaltes, que l'on remarque sur le sol jusqu'à 2 kilomètres du sommet, parmi les pierres jaunâtres appartenant au keuper, donnent lieu de penser qu'il y a eu éruption; quoiqu'il

Digitized by Google

n'y ait aucun indice d'ancien cratère, et qu'on ne voie au sommet le haut de la colonne basaltique en place, que depuis que le docteur Gaillardot y a fait faire une excavation.

Le CALCAIRE COQUILLIER ou *conchylien* (*Muschelkalk* des Allemands) occupe une zône variable de largeur, qui s'étend depuis les marnes irisées jusqu'au pied des Vosges. Dans les carrières de Rehainviller, Mont, Blainville et Damelevières, on remarque généralement une couche de marne blanche avec nucules, *Avicula socialis, Trigonellites pes auseris* et *vulgaris;* elle surmonte le crassin formé de blocs irréguliers, contenant des os de grands sauriens des genres *simosaurus*, *nothosaurus*, etc. Il couvre un autre banc calcaire, tantôt pétri de *Terebratula vulgaris*, tantôt renfermant des nucules, des avicules, des *Ostrea pleuronectiles*, *lævigata* et *striata deformis*, *Natica Gaillardoti, Plagiostoma striatum*, etc., rarement les *Ammonites* (*ceratites bipartitus* et *nodosus*); au-dessous est une couche de marne argileuse grise, qui surmonte une lumachelle formée de débris des coquilles nommées plus haut, des dents de sauriens, des fragments de mâchoires, des écailles, des rayons de nageoires et de queues de poissons, des genres *Acrodus, Hybodus, Psammodus*, etc.

Ce Muschelkalk, en général d'un gris bleuâtre, ne fournit que des moellons et des pavés; mais à Gerbéviller, on en exploite une variété très-dure et sans coquilles, comme pierre de taille. Sur la rive gauche de la Sarre, de Lorquin à Hesse, une couche de silex noir de 2 à 10 centimètres d'épaisseur, régulièrement stratifiée, traverse le Muschelkalk. Près de Sarrebourg et d'Hattigny existent des carrières de gypse, chose rare dans ce terrain. A Saint-Jean-Courtzerode, M. Jaquiné fils fait exploiter une dolomie du calcaire conchylien, qui fournit une chaux hydraulique.

A deux ou trois kilomètres du grès bigarré, sur une ligne sinueuse parallèle à la limite, il existe une zône de peu de largeur, où l'on trouve le beau polypier connu sous le nom d'*Encrinite liliformis* ou *moniliformis*. Le calcaire à *entroques*, entièrement composé de ses articulations à clivage oblique et brillant, s'exploite à Gelacourt et à Blâmont.

Le GRÈS BIGARRÉ forme au pied des Vosges une ceinture de un à quatre kilomètres de largeur. Il est disposé en couches horizontales et composé de grains de quartz amorphes réunis par un ciment argileux peu abondant; il contient presque toujours des paillettes de mica qui parfois le rendent schisteux; ses couleurs variées lui ont fait donner le surnom de bigarré.

Digitized by Google

Ce grès fournit des meules à aiguiser et d'excellentes pierres de taille ; il se prête également aux ouvrages d'une grande délicatesse, comme le prouvent les admirables détails de la cathédrale de Strasbourg.

Les coquilles fossiles qu'on y observe se retrouvent presque toutes dans le Muschelkalk ; on y remarque aussi, surtout dans les couches supérieures, des débris de roseaux, de fougères et de *Voltzia*.

Le Grès vosgien qui appartient à la formation *pennéenne*, occupe toute la partie sud-est de notre département. Il est composé de grains de quartz hyalin d'une apparence cristalline, adhérant fortement ensemble, quoique le ciment qui les réunit soit peu abondant. Il diffère du grès bigarré par l'absence du mica, des débris organiques et des couches d'argile qui divisent celui-ci, par la grosseur de son grain, sa couleur uniforme, variant du rose-jaunâtre au rouge de brique, enfin par ses lits de cailloux roulés de grosseur variable.

De Saint-Sauveur à Lutzelbourg, ce grès est traversé par une veine de fer oligiste (peroxide de fer) ; dans les vallées de la Sarre et de la Zorne, par une couche de quartz rubigineux d'un rouge de brique.

Dans le grand souterrain ouvert près d'Arscheviller, pour la jonction de la Marne au Rhin, on passe tout-à-coup des marnes schisteuses avec rognons de grès bigarré, au grès vosgien, par une *faille* ou fissure dont les côtés opposés présentent une différence de niveau d'environ 20 mètres.

Le grès vosgien fournit aussi des meules à aiguiser les instruments de grandes dimensions, et certains bancs durs et sans cailloux roulés, d'excellents moellons.

Dans les vallées profondes où coulent la Sarre et ses affluents près de leurs sources, on commence à apercevoir les terrains primitifs ; mais comme ils n'acquièrent un grand développement que dans le département des Vosges, nous croyons devoir n'en pas parler ici.

Calcaire d'eau douce. Il existe dans le département de la Meurthe plusieurs fontaines incrustantes, c'est-à-dire contenant en dissolution de la chaux carbonatée qu'elles déposent sur les mousses et les racines des plantes qu'elles arrosent, les couvrant ainsi d'une croute calcaire et formant des *tufs*, d'abord spongieux, ensuite de plus en plus durs, à mesure que les interstices laissés entre les premières couches se remplissent. On trouve de ces tufs sur le lias dans l'agréable vallon où coule le ruisseau qui alimente le moulin de Bouxières-aux-Dames. Sur l'oolithe, au-dessous des fontaines qui se

Digitized by Google

trouvent à l'entrée du vallon de Liverdun à Aingerey. Sur le coralrag, au sommet de la côte entre Foug et Ménillot, où il est difficile d'expliquer sa formation, aucun point culminant des environs n'indiquant que des sources aient pu jaillir à cette hauteur. Dans une assez grande étendue de calcaire désagrégé on trouve des blocs énormes qui ont fourni des pierres assez compactes pour être employées comme moellons dans la construction du souterrain de Foug. Enfin, M. Le Vallois, ingénieur en chef des mines, a observé à Vuisse, près de Dieuze, plusieurs kilomètres carrés d'un véritable calcaire d'eau douce, renfermant des hélices et des débris de plantes. Il recouvre les marnes irisées et sert aussi de pierre à bâtir.

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE.

DEUXIÈME PARTIE.

RÈGNE VÉGÉTAL.

PREMIÈRE DIVISION.

PLANTES VASCULAIRES.

Par M. Suard, Pharmacien.

Le département de la Meurthe, traversé par deux principales rivières qui descendent des Vosges, présente une végétation très-variée. Il est limité à l'est par une chaîne de montagnes formées de grès vosgien dont les points culminants dépassent 900 mètres; au-dessous de ces montagnes vient ensuite une zône de grès bigarré qu'avoisine le calcaire coquillier (Muschelkalk); à l'ouest de ce dernier terrain on rencontre les marnes irisées (keuper), qui offrent sur quelques points des marais salants où végètent un certain nombre de plantes maritimes; le lias commence ensuite par une bande étroite de grès très-fin connu dans le pays sous le nom de *fin sable;* puis viennent enfin les diverses assises du calcaire jurassique (oolithe), dont les plus hautes collines n'atteignent pas 500 mètres. On trouve en outre, dans certaines parties du département, principalement dans les vallées, un dépôt d'alluvion qui s'élève même quelquefois à d'assez grandes hauteurs et qui constitue, avec le grès infraliasique, nos terres sablonneuses.

Nous n'avons indiqué, dans l'énumération des plantes de la Meurthe, que leurs principales variétés, et nous ne désignons de localités particulières que pour les espèces rares (R.) ou peu communes.

Quelques notes nous ont paru nécessaires pour les espèces marquées d'une astérisque, qui sont ou nouvelles ou peu connues en France.

Digitized by Google

PLANTES VASCULAIRES.

DICOTYLÉDONES.

I. THALAMIFLORES.

RENONCULACÉES.

CLEMATIS *vitalba*. L. Haies.

THALICTRUM *minus*. L. Lieux pierreux et sablonneux. (Calc. jurass.)

* *majus*. Jacq. Haies des coteaux et des vallées.

β. *glandulosum*. Haies du calc. jur.

* *sylvaticum*. Koch. Bois du calc. jur. (Malzéville, Pompey.) R.

flavum. L. Prairies, saussaies de la Meurthe et de la Moselle (Tomblaine, Malzéville, Pont-Saint-Vincent, Marsal.) R.

ANEMONE *pulsatilla*. L. Coteaux calcaires, prés montagneux.

nemorosa. L. Bois.

ranunculoïdes. L. Bois, surtout des terrains calc.

sylvestris. L. Collines boisées du calc. jur.

HEPATICA *triloba*. Dill. Bois du calc. jur.

ADONIS *æstivalis*. L. } Moissons.
β. *flava*. }

flammea. Jacq. Moissons.

MYOSURUS *minimus*. L. Champs sablonneux. (Alluvion.)

* RANUNCULUS *Baudotii*. God. (Ruisseaux, à Sarrebourg.) R.

aquatilis. L.

α. *heterophyllus*. Eaux stagnantes.

A. *quinquelobus*. } Eaux stagnantes.
B. *tripartitus*. }

C. *succulentus*. Lieux marécageux et tourbeux.

β. *homoïophyllus*.

A. *terrestris*. Mares desséchées.

B. *aquaticus*. Eaux tranquilles.

divaricatus. Schrank. Mares.

fluitans. Lam. Rivières.

β. *trisectus*. Bords des rivières, prés inondés.

Aconitifolius. L. Bois montagneux. (Sarrebourg.)

β. *Platanifolius*. Bois du calc. jur. (Fonds de Toul.) R.

flammula. L. Lieux humides.

lingua. L. Marais. (Étang de Champigneules, Sarrebourg.) R.

auricomus. L. Bois.

β. *fallax*. Bois couverts.

acris. L. Prés.

nemorosus. D. C.

α. *latifolius*. } Bois.
β. *tenuifolius*. }

sceleratus. L. Lieux fangeux.

repens. L. Lieux humides.

β. *erectus*. Lieux secs.

bulbosus. L. Lieux secs et pierreux.

philonotis. Ehrh. Lieux sablonneux et humides des terrains d'alluvion.

Digitized by Google

arvensis. L. Moissons.
β. *tuberculatus*.
γ. *inermis*.

FICARIA *ranunculoïdes*. Roth. Lieux humides et couverts.

CALTHA *palustris*. L. Prés marécageux.

ERANTHIS *hyemalis*. Salisb. (Au bord des bois, entre Haraucourt et Gellenoncourt.) R.

HELLEBORUS *viridis*. L. Haies. (Sarrebourg, Phalsbourg.) R.
fœtidus. L. Lieux stériles.

NIGELLA *arvensis*. L. Moissons des terrains argilo-calc.

AQUILEGIA *vulgaris*. L. Bois.

DELPHINIUM *consolida*. L. Moissons.

ACONITUM *lycoctonum*. L. Bois du calc. jur. (Forêt de Haye, bois le Duc.)

ACTÆA *spicata*. L. Bois du calc. jur.

BERBÉRIDÉES.

BERBERIS *vulgaris*. L. Haies, bois.

NYMPHÉACÉES.

NYMPHÆA *alba*. L. Eaux stagnantes, (Nancy, Dombasle, Méréville, Pont-Saint-Vincent, Nomeny, Villey-le-Sec, Dieulouard, Blainville-sur-l'Eau, Sarrebourg.)

NUPHAR *luteum*. Sm. Eaux stagnantes.

PAPAVÉRACÉES.

PAPAVER *argemone*. L.
β. *glabrum*. } Moissons.
dubium. L.
β. *glabrum*. } Moissons.
rhœas. L.
β. *strigosum*. } Moissons.
γ. *uniflorum*. Champs secs.
somniferum. L. Cult. et subspont.
* *hortense*. Hussenot. Cult. et subspont.

CHELIDONIUM *majus*. L. Haies, lieux pierreux.

FUMARIACÉES.

CORYDALIS *tuberosa*. D. C. Bois couverts et montagneux.
digitata. Pers. Bois couverts.
β. *integriuscula*.

FUMARIA *officinalis*. L. Lieux cultivés.
Vaillantii. Loisel. Moissons.

CRUCIFÈRES.

CHEIRANTHUS *cheiri*. L. Vieux murs. (Anciens remparts de Nancy et de Liverdun.)

NASTURTIUM *officinale*. R. Brown. Ruisseaux.
β. *microphyllum*. Champs humides.
γ. *Siifolium*. Ruisseaux profonds.
amphibium. R. Brown.
α. *riparium*.
β. *aquaticum*. } Lieux marécageux.
sylvestre R. Brown.
β. *brevistylum*. } Lieux humides.
palustre. D. C. Lieux humides.

BARBAREA *vulgaris*. R. Brown.
α. *sylvestris*.
β. *campestris*. } Lieux humides.
γ. *arcuata*. Lieux humides et couverts.
præcox. R. Brown. Lieux humides. (La poudrerie de Nancy.) R.

TURRITIS *glabra*. L. Bois, lieux incultes.

ARABIS *Brassicæformis*. Wallr. Bois du calc. jur.
sagittata. D. C. Lieux pierreux, bois.

Digitized by Google

* *hirsuta*. Scop. Prés secs. (Remparts de Phalsbourg.) R.

thaliana. L. Champs sablonneux.

arenosa. Scop. Bois montagneux.

CARDAMINE *amara*. L. Ruisseaux, marais tourbeux.

β. *umbrosa*. Marais couverts. (Bois de Morteau.)

pratensis. L. Prés humides, bois.

sylvatica. Link. Bois humides et sablonneux. (Pont-à-Mousson, Thiaucourt, Sarrebourg.)

hirsuta. L. (Rochers des terrains de grès à Dabo, Sarrebourg.)

impatiens. L. Bois du calc. jur. (Forêt de Haye, bois le Duc, etc.)

DENTARIA *pinnata*. L. Bois montagneux. (Blénod-aux-Oignons.) R.

HESPERIS *matronalis*. L. Bois humides et couverts. (Bois du Montet, Dabo.) R.

SISYMBRIUM *officinale*. Scop. Lieux incultes.

sophia. L. Décombres, haies.

ALLIARIA *officinalis*. Andrz. Haies, bois.

ERYSIMUM *cheiranthoïdes*. L. } Champs,
β. *dentatum*. } haies.

odoratum, Ehrh. Bois du calc. jur.

β. *dentatum*. Collines du calc. jur.

γ. *runcinatum*. Lieux rocailleux du calc. jur. (Liverdun, Dieulouard.)

orientale. R. Brown. Champs.

BRASSICA *oleracea*. L. (le chou.) On en cultive de nombreuses variétés.

rapa. L.

α. *oleïfera*. Peu cult. (La navette.)

β. *esculenta*, cultivée comme plante potagère sous le nom de navet.

napus. L.

α. *oleïfera*. (Le colza.) Cult. et subsp.

β. *esculenta*. Cult.

SINAPIS *nigra*. L. } Décombres,
α. *torulosa*. } lieux humid.
β. *turgida*.

arvensis. L. } Moissons.
β. *hispida*.

alba. L. Moissons, décombres.

ERUCASTRUM *Pollichii*. Schimp. Lieux incultes, routes. (Côte de Toul, près de Nancy, bords de la Moselle, à Chaudeney.) R.

DIPLOTAXIS *tenuifolia*. D. C. Vieux murs, Décombres. (Anciens remparts de Nancy et sur l'Arc-de-Triomphe.)

ERUCA *sativa*. Lam. Spont? (Anciens remparts de Nancy.)

ALYSSUM *calycinum*. L. Lieux pierreux.

LUNARIA *rediviva*. L. Forêts humides et montagneuses. (Forêt de Haye, bois le Duc, Dabo, Saint-Quirin.)

DRABA *verna*. L. } Lieux secs.
α. *siliquosa*. }
β. *siliculosa*. }

COCHLEARIA *armoracia*. L. Prairies humides, ruisseaux. (Champigneules, Sarrebourg.)

CAMELINA *sativa*. Crantz.

α. *pilosa*. Champs secs et pierreux.

β. *glabrata*. Moissons.

dentata. Pers. } Champs de lin.
β. *integrifolia*. }

THLASPI *arvense*. L. Décombres, lieux cultivés.

perfoliatum. L. Lieux incultes et pierreux.

montanum. L. Bois du calc. jur.

TEESDALIA *nudicaulis*. R. Brown. Bruyères, champs sablonneux des terrains de grès et d'alluvion.

Digitized by Google

Iberis *amara*. L.
β. minor. } Champs.

Lepidium *sativum*. L. Cult. et subsp.
campestre. R. Brown. Champs, routes.
ruderale. L. Décombres, routes.
latifolium. L. Bords de la Moselle, (entre Pompey et Liverdun.) R.

Capsela *bursa-pastoris*. Mœnch.
α. integrifolia.
β. sinuata.
γ. pinnatifida.
δ. Coronopifolia.
} Prés, champs, décombres.

Senebiera *Coronopus*. Poiret. Prés, chemins, fossés.

Isatis *tinctoria*. L. Champs secs, coteaux pierreux (Vandœuvre, Sarrebourg.)

Neslia *paniculata*. Desv. Champs secs des terrains calc.

Rapistrum *rugosum*. Allion. Bords des champs, chemins. (Butgnémont, près de Nancy.) R.

Raphanus *sativus*. L.
α. radicula.
β. niger.
} Cult.
raphanistrum. L. Moissons.

Cistinées.

Helianthemum *vulgare*. Gœrt.
α. tomentosum. Prés secs, bords des bois.
β. hirsutum. Prés montagneux.
fumana. Mill. Collines du calc. jur. (Côte de Malzéville.) R.

Violariées.

Viola *palustris*. L. Prés tourbeux, commun dans les terrains de grès, plus rare dans les terrains d'alluvion. (Dombasle, Lunéville.)
hirta. L. Prés, bois.
* *collina*. Besser. Bois du calc. jur. (Bois de Boudonville.) R.
* *alba*. Besser. Bois du calc. jur.
odorata. L. Haies, bois.
sylvestris. Lam.
β. riviniana.
} Bois.
γ. flexuosa. Forêts montagneuses et humides. (Badonvillers, Sarrebourg.)
canina. L. Bruyères, bois sablonneux.
mirabilis. L. Bois du calc. jur.
tricolor. L.
α. vulgaris. Bruyères, lieux sablonneux.
β. arvensis. Moissons.

Droséracées.

Drosera *rotundifolia*. L. Prés tourbeux, commun dans le terrain de grès, rare dans les terrains calcaires. (Blainville, Lunéville.)
intermedia. Hayn. Prés tourbeux et montagneux. (Lunéville, Sarrebourg.) R.

Parnassia *palustris*. L. Prés tourbeux, très-commun dans les terrains de grès, plus rare sur le calcaire. (Bouxières, Lunéville, Rosières.)

Polygalées.

Polygala *vulgaris*. L. Bois.
β. oxyptera. Prés sablonneux, bruyères.
comosa. Schk. Prés montagneux et bois du calc. jur.
* *calcarea*. Schultz. Collines et bois du calc. jur.
amara. Jacq. Coteaux du calc. jur. R.

Digitized by Google

depressa. Wend. Bruyères, prés tourbeux. (Dombasle, Badonviller, Sarrebourg, Lunéville.)

Silénées.

Gypsophila *muralis*. L. Lieux sablonneux. (Alluvion.)

Dianthus *prolifer*. L. Lieux pierreux et sablonneux.

armeria. L. Lieux pierreux, bois.

carthusianorum. L. Prés secs.

superbus. L. Prés humides, bois. Forêts de Vitrimont, Vic, Lunéville, Sandronviller, Sarrebourg.)

Saponaria *vaccaria*. L. Moissons des terrains argilo-calc.

officinalis. L. Haies, bords des rivières.

Silene *gallica*. L. } Champs sablonneux.
β. anglica. } (Dombasle, Lunéville.) R.
γ. lusitanica. }

otites. Sm. Coteaux du calc. jur. (Frouard, Chavigny.) R.

nutans. L. Prés montagneux, coteaux.

inflata. Sm. } Prés secs, lieux pierreux.
β. hirsuta. }
γ. augustifolia. }

conica. L. Prés sablonneux. (Alluvion.) (Frouard.) R.

noctiflora. L. Champs sablonneux.

Lychnis *viscaria*. L. Prés montagneux des terrains de grès. (Sarrebourg, Dabo.) R.

flos-cuculi. L. Prés humides.

vespertina. Sibth. Lieux incultes et pierreux.

diurna. Sibth. Haies et bois humides.

githago. Lam. Moissons.

Alsinées.

Sagina *procumbens*. Lieux humides, bois couverts.

apetala. L. } Champs sablon-
β. acutisepala. } neux.

Spergula *nodosa*. L. Prés tourbeux. (Vallée de Champigneules.)

arvensis. L. Champs sablonneux.
β. maxima. Champs de lin.

pentandra. L. Bruyères, champs sablonneux. (Heillecourt.) R.

Alsine *rubra*. Wahlenb. Champs sablonneux. (Alluvion.)

marina. Mert. et Koch. (Prés salés de Vic, Marsal et Dieuze.)

tenuifolia. Wahl. Lieux pierreux.

Moehringia *trinervia*. Clairv. Bois humides et couverts.

Arenaria *Serpyllifolia*. L. Lieux incultes.

Holosteum *umbellatum*. L. Champs sablonneux.

Stellaria *nemorum*. L. Bois humides et montagneux. (Forêt de Haye. R. Badonviller, Sarrebourg.)

media. Vill. } Lieux cultivés.
β. major. }

holostea. L. Haies, prés.

glauca. With. Prés humides et tourbeux. (Malzéville, Tomblaine, Dombasle, etc.)

graminea. L. Champs, bois, prés.

uliginosa. Murr. Prés marécageux, lieux tourbeux.

Moenchia *erecta*. Fl. de Wett. Bruyères, champs sablonneux des terrains d'alluvion.

Malachium *aquaticum*. Fries. Lieux humides et sablonneux.

Digitized by Google

β. *scandens*. Fossés, haies.

CERASTIUM *glomeratum*. Thuill. Champs sablonneux.

β. *eglandulosum*. Champs sablonneux et humides.

brachypetalum. Desp. Lieux secs et montagneux.

β. *eglandulosum*. Prés.

semi-decandrum. L. Champs sablonneux. (Alluvion.)

alsinoïdes. Loisel.

α. *obscurum*. Coteaux du calc. jur.

β. *pallens*. Prés, champs sablonneux. (Alluvion.)

triviale. Link. Très-abondant partout.

β. *glandulosum* (Collines au-dessus de Vandœuvre.)

γ. *alpinum*. (Remparts de Sarrebourg.) R.

arvense. L. Lieux incultes.

β. *glandulosum*. Lieux pierreux et montagneux.

ELATINÉES.

ELATINE *hexandra*. D. C. Bords des étangs, étang de Lindre, étang du Stock à Sarrebourg.)

LINÉES.

LINUM *tenuifolium*. L. Coteaux du calc. jur.

usitatissimum. L. Cult. et subspont.

austriacum. L. Collines sèches. (Au-dessus de Houdemont.) Calc. jur. R.

catharticum. L. Prés secs.

RADIOLA *linoïdes*. Gmel. Champs sablonneux et humides. R. (Heillecourt, Dombasle, Lunéville.)

MALVACÉES.

MALVA *Alcea*. L.
β. *fastigiata*.
γ. *multidentata*. } Haies, bois, coteaux.

moschata. L. Chemins, lieux incultes, rare dans les terrains calcaires (Heillecourt, Lunéville); abonde dans les terrains de grès.

sylvestris. L. Haies, décombres.

rotundifolia. L. Lieux cultivés, décombres.

ALTHÆA *officinalis*. L. Prés humides, fossés. (Marsal, Lindre.) Keuper. R.

hirsuta. L. Haies, champs pierreux.

TILIACÉES.

TILIA *grandifolia*. Ehrh.
. *rubra*. } Bois montagneux du calc. jur.

parvifolia. Ehrh.
β. *intermedia*. } Bois.

HYPÉRICINÉES.

HYPERICUM *perforatum*. L.
β. *angustifolium*. } Coteaux, bois.

humifusum. L. Champs humides et sablonneux. (Alluvion.)

quadrangulare. L. Lieux humides et ombragés des montagnes. (Badonviller, Sarrebourg.) Terrains de grès.

tetrapterum. Fries. Fossés, ruisseaux.

pulchrum. L. Bois sablonneux des terrains de grès et d'alluvion.

montanum. L. Bois montagneux.

β. *triphyllum*. D. C. (Bois de Boudonville.)

hirsutum. L. Bois.

Digitized by Google

Acérinées.

Acer *pseudo-platanus*. L. Bois montagneux.
Platanoïdes. L. Forêts montagneuses. (Forêts de Haye, de Dabo et de Saint-Quirin.)
campestre. L. Bois.

Ampélidées.

Vitis *vinifera*. L. (La Vigne.) Cult. et subspont.

Géraniacées.

Geranium *sylvaticum*. L. Bois et prairies des montagnes. (Bois de Sandronviller.) R.
pratense. L. Prés humides, haies. (Le Montet, Frolois, Sandronviller, Vézelise, Champigneules, Fonds-de-Toul, Pont-à-Mousson.)
pyrenaicum. L. Prés, haies, chemins.
pusillum. L. Lieux incultes.
dissectum. L. Lieux humides, fossés.
columbinum. L. Lieux pierreux.
rotundifolium. L. Lieux pierreux du calc. jur.
molle. L. Prés secs, chemins.
robertianum. L. Haies, murs, bois.
Erodium *cieutarium*. L'herit. Lieux secs et sablonneux.
α. *Chærophyllum*.
β. *Pimpinellæfolium*.

Balsaminées.

Impatiens *noli-tangere*. L. Bois ombragés et humides des terrains de grès et d'alluvion. (Bois de Morteau, Moulin-Bois, Badonviller, Sarrebourg.)

Oxalidées.

Oxalis *acetosela*. L. Bois couverts et humides.

2. CALYCIFLORES.

Celastrinées.

Staphylea *pinnata*. L. (Bois du Montet), spont?
Evonymus *europæus*. L. Bois.

Rhamnées.

Rhamnus *cathartica*. L. Bois montagneux.
frangula. L. Bois.

Légumineuses.

Ulex *europæus*. L. (Lieux incultes à Sarrebourg et à Saint-Quirin, où il a peut-être été planté autrefois.) N'est pas spont. aux environs de Nancy.
Spartium *scoparium*. L. Bruyères et bois sablonneux. (Alluvion.)
Genista *pilosa*. L. Coteaux, bord des bois montagneux.
tinctoria. L. Pâturages secs, bois.
germanica. L. Bois montagneux. (Lorquin, Saint-Quirin, Dieuze.)
sagittalis. L. Coteaux secs.
Cytisus *laburnum*. L. Bois escarpés du calc. jur. (Liverdun.) R.
Ononis *spinosa*. L. Prés, lieux secs et pierreux.

Digitized by Google

repens. L. } Haies, bord des
β. inermis. } bois.

natrix. Lam. Collines du calc. jur. (Villers-les-Nancy, Pont-à-Mousson.) R.

ANTHYLLIS *vulneraria.* L. Prés secs et montagneux.

MEDICAGO *sativa.* L. Originaire d'Espagne, (naturalisée dans les prés secs.)

falcata. L. Prés secs, chemins, haies.

β. versicolor.

scutellata. Allion. (Champs de luzerne à Bouxières.) (Introduite par la culture.)

lupulina. L. Lieux incultes, chemins.

β. Willdenowiana. Prés, lieux sablonneux.

γ. corymbifera. Coteaux secs. (Chavigny.)

maculata. Willd. Prairies. (Alluvion).

minima. Lam. Coteaux, prés secs. (Dieulouard, remparts de Phalsbourg.)

denticulata. Willd. } Champs secs et
β. brevispina. } sablonneux.

TRIGONELLA *fœnum-græcum.* L. (Naturalisée aux environs de Sarrebourg.)

MELILOTUS *officinalis.* Willd.

α. machrorhiza. } Prés et lieux hu-
β. palustris. } mides.

γ. unguiculata, mêmes localités.

alba. Thuill. Bords des rivières. (Tomblaine, Jarville, Dombasle, Rosières.)

arvensis. Wallr. } Champs,
β. unguiculata. } décombres.

TRIFOLIUM *pratense.* L. Prés.

β. sativum. Cult.

medium. L. Prés montagneux, bois.

alpestre. L. Bois du calc. jur.

rubens. L. Bois du calc. jur.

ochroleucum. Prés secs, bois.

incarnatum. L. Prairies.

arvense. L. Champs.

striatum. L. Prés secs et sablonneux. (Alluvion).

fragiferum. L. Lieux humides.

montanum. L. Bois montagneux du calc. jur. et des terrains de grès, plus rare en plaine. (Forêt de Vitrimont.)

repens. L. Prés.

elegans. Savi. Prés, bois.

agrarium. L. Bois montagneux.

procumbens. L.

α. majus. Champs, moissons.

β. minus. Prés secs.

filiforme. L. } Prés, champs.
β. minimum. }

LOTUS *corniculatus.* L.

α. vulgaris. Prés, bois.

β. ciliatus. } Collines, prés
γ. hirsutus. } secs.

δ. tenuifolius. Lieux humides, terrains argileux.

major. Scop. Fossés, lieux humides.

GLYCYRRHIZA *glabra.* L. Cult.

ROBINIA *pseudo-Acacia.* L. De l'Amérique (naturalisé au bois de Tomblaine.)

COLUTEA *arborescens.* L. Bois du calc. jur. (Maxéville, Pompey, Blénod-aux-Oignons.)

ASTRAGALUS *cicer.* L. Lieux incultes. (Ancienne carrière à plâtre de Léomont. (Foug.) R.

glycyphyllos. L. Bois et pâturages montagneux.

Digitized by Google

CORONILLA *emerus*. L. Bois montagneux. (Houdemont.) R.

varia. L. Prés montagneux et bois du calc. jur.

scorpioïdes. Koch. Coteaux du calc. jur. (Malzéville.) R.

ORNITHOPUS *perpusillus*. L. Champs sablonneux, terrains de grès et d'alluvion. (Dombasle, Badonviller, Abreschwiller.)

HIPPOCREPIS *comosa*. L. Prés secs, coteaux calcaires.

ONOBRYCHIS *sativa*. L. } Collines cal-
β. montana. } caires.

VICIA *Pisiformis*. L. Bois du calc. jur. et du lias.

cracca. L. Prés humides, lieux sablonneux. (Alluvion.)

tenuifolia. Roth. Bois du calc. jur.

villosa. Roth. Coteaux du calc. jur. (Vandœuvres.) R.

β. glabrescens. Moissons des terrains d'alluvion.

faba. L. Cult.

sepium. L. Haies, bois.

β. montana. Bois montagneux.

lutea. L. Moissons, haies. (Alluvion.) (Tomblaine, Fléville, Rosières.) R.

sativa. L. } Moissons.
β. inappendiculata. }

angustifolia. Roth. } Moissons.
α. obcordata.
β. segetalis.
γ. Bobartii.

lathyroïdes. L. Prés secs et sablonneux. (Alluvion.) (Tomblaine, Roville.) R.

ERVUM *lens*. L. Cult. et subsp.

hirsutum. L. Champs, bois.

tetraspermum. L. Moissons.

gracile. D. C. Moissons des terrains calcaires.

PISUM *arvense*. L. Moissons.

sativum. L. Cult.

LATHYRUS *aphaca*. L. Champs.

nissolia. L. Champs, bord des bois dans les terrains d'alluvion. (Jarville, Tomblaine, Saulxures, Pont-à-Mousson, Lunéville, Blâmont.)

sativus. L. Cult. et subsp.

hirsutus. L. Moissons.

tuberosus. L. Moissons des terrains argilo-calc.

pratensis. L. Prés, bois, haies.

sylvestris. L. bois, haies.

OROBUS *vernus*. L. Bois du calc. jur.

tuberosus. L. } Bois.
α. latifolius.
β. divaricatus.
γ. tenuifolius.

niger. L. Bois du calc. jur. (Malzéville, Bouxières, Lay-Saint-Christophe. Faulx.)

PHASEOLUS *vulgaris* (le Haricot.) Cult. en nombreuses variétés.

AMYGDALÉES.

PERSICA *vulgaris* (le Pêcher.) Mill.- Cult.

PRUNUS *armeniaca* (l'Abricotier.) L. Cult.

spinosa. L. Haies, bois.

β. macrocarpa. Haies. (Champigneules.)

insititia. L. Haies, bois, coteaux calcaires. (Cette espèce est, selon Koch, la souche des pruniers à fruits ronds qui sont cultivés. Ses fruits sont connus sous le nom de craëlles, de prunes de cochons.)

Digitized by Google

domestica (le Prunier.) L. Cult. et subspont.

avium. L. } Bois.
α. *fruct. rubris.*
β. *fruct. nigris.*

cerasus (le Cerisier.) L. Cult. et subsp.

padus. L. Bois humides. (Bois de Morteau, Sandronviller, forêt de Vitrimont, bois d'Hériménil.)

mahaleb. L. Collines du calc. jur.

Rosacées.

Spiræa *ulmaria*. L. } Prés humides.
α. *denudata.*
β. *discolor.*

filipendula. L. Prés humides, bois.

Geum *urbanum*. L. Haies.

Rubus *idæus*. L. Bois couverts.

saxatilis. Bois du calc. jur.

cæsius. L.

α. *umbrosus*. Bois couverts.

β. *agrestis*. Haies, champs pierreux.

γ. *vestitus*. Haies, bois.

dumetorum. W. et N. } Haies, bois.
α. *glabratus.*
β. *tomentosus.*
γ. *ferox.*
δ. *glandulosus.*

Wahlbergii. Arrhen. Haies. (La Malgrange.) R.

vestitus. W et N. Haies.

Lejeuneï. W et N. Haies. (La Malgrange.) R.

glandulosus. Bell.

α. *umbrosus*. (Forêt de Haye.)

β. *scaber*. Bois montagneux. (Sarrebourg.)

hirtus. W. et N. Haies, bois.

β. *thyrsiflorus*. Bois.

γ. *Kœhleri*. Bois.

δ. *Sprengelii*. Bois montagneux. (Sarrebourg.)

rudis. W. et N. Bois couverts et humides.

discolor. W. et N. } Haies.
β. *villicaulis.*
γ. *argenteus.*

thyrsoïdens Arrhen. } Haies. Très-commun.
β. *cordifolius.*

sylvaticus. W. et N. (Forêt de Haye, tranchée de Chavigny.)

tomentosus. Borkh. } Bois du calc. jur.
β. *discolor.*

collinus. D. C. } Haies (Laxou).
β. *discolor.*

vulgaris. W. et N. (Bois montagneux de Sarrebourg et de Phalsbourg.)

β. *glandulosus*. Haies, bois.

fruticosus. L. Bois humides des terrains d'alluvion, haies.

affinis. W. et N. Bois couverts. (Liverdun.) R.

Fragaria *vesca* (le Fraisier.) L. Bois, haies.

elatior. Ehrh. Bois humides et couverts.

collina. Ehrh. Bois du calc. jur.

Comarum *palustre*. L. Prés tourbeux des terrains d'alluvion et de grès.

Potentilla *supina*. L. Lieux humides et sablonneux (Tomblaine, Saulxures, Lunéville, Dieuze, Sarrebourg.)

anserina. L. Prés, chemins.

argentea. L. Lieux secs.

reptans. L. Chemins, haies.

verna. L. Prés secs, bords des bois.

fragariastrum. Ehrh. Bois.

Tormentilla *erecta*. L. Bois sablonneux.

Agrimonia *eupatorium*. L. Prés secs, haies.

Rosa *lutea*. Mill. Cult. et subspont.

Digitized by Google

Pimpinellifolia. D. C. Coteaux calcaires (Toul). R.

cinnamomea. L. Cult. et subsp.

canina. L.
α. *vulgaris*.
β. *dumetorum*.
γ. *collina*.
δ. *sepium*.
} Haies, bois.

rubiginosa. L. Haies, buissons, collines.

tomentosa. Smith. Haies, carrières, coteaux secs.

villosa. D. C. Coteaux du calc. jur. (Maron, Bouxières-aux-Dames). R.

ROSA *arvensis*. Huds. Bois, haies.

ALCHEMILLA *vulgaris*. L. Prairies des terrains de grès, et bois des terrains calcaires dans lesquels il est rare. (Chavigny, Rémérèville, St.-Nicolas, Lunéville).

arvensis. Scop. Champs.

POTERIUM *sanguisorba*. L.
β *glaucescens*.
γ. *hirtum*.
} Champs, prés secs, bois.

POMACÉES.

CRATÆGUS *oxyacantha*. L. Haies, bois.

monogyna. Jacq. Haies, bois.

MESPILUS *germanica*. L. Bois du calc. jur. (Lay-St.-Christophe, Pont-St.-Vincent). R.

PYRUS *communis* (le Poirier). L.
α. *glabra*.
β. *tomentosa*.
} Bois.

malus (le Pommier). L.
α. *glabra*.
β. *tomentosa*.
} Bois.

AMELANCHIER *vulgaris*. Mœnch. Rochers du calc. jur. (Pompey, Liverdun, Thiaucourt.)

SORBUS *aria*. Crantz. Bois montagneux.

latifolia. Pers.
β. *subintegrifolia*.
} Bois montagneux du calc. jur. (Nancy, Toul, Pont-à-Mouss.)

torminalis. Crantz. Bois.

domestica. L. Bois montagneux (Maron, Villey-le-Sec.) R.

aucuparia. L. Bois montagneux.

ONAGRARIÉES.

EPILOBIUM *augustifolium*. L. Bois, carrières.

hirsutum. L.
β. *villosissimum*.
γ. *subglabrum*.
} Fossés, haies humides.

parviflorum. Schreb.
β. *intermedium*.
} Fossés, ruisseaux.

γ. *verticillatum*. Bois humides. (Lindre.)

montanum. L.
β. *verticillatum*.
γ. *lanceolatum*.
δ. *collinum*.
} Bois. (La var. γ dans les forêts montagn. aux pieds des Vos.)

palustre. L. Marais tourbeux, surtout dans les terrains de grès, plus rare dans l'alluvion.

virgatum. Fries. Marais tourbeux des terrains de grès et d'alluvion.

tetragonum. L. Fossés, lieux marécageux.

roseum. Schreb. Fossés, ruisseaux.

OENOTHERA *biennis*. L. Lieux sablonneux, bords des rivières.

muricata. L. Grèves de la Moselle (Bayon.) R.

Digitized by Google

ISNARDIA *palustris*. L. Fossés (Forêt de Vitrimont.) R.

CIRCÆA *lutetiana*. L. Bois humides (fonds de Toul, Moulins-Bois, Pont-à-Mousson, bois d'Hérimenil.)

intermedia. Ehrh. (Bois humides des terrains de grès à Sarrebourg, très-rare dans les terrains calcaires, bois de Faulx à Rémréville.) R.

alpina. L. Bois humides des montagnes, (à Sarrebourg, St.-Quirin.) R.

HALORAGÉES.

MYRIOPHYLLUM *verticillatum*. L. } Mares.
- α. *pinnatifidum*.
- β. *intermedium*.
- γ. *pectinatum*.

spicatum. L. Eaux tranquilles.

HIPPURIDÉES.

HIPPURIS *vulgaris*. L. Étangs, ruisseaux (Champigneules, Lunéville, Vézelise.)

CALLITRICHINÉES.

CALLITRICHE *stagnatilis*. Scop. Eaux dormantes.

platycarpa. Kütz. Fossés, mares.

vernalis. Kütz. Mares.

hamulata. Kütz. Mares, ruisseaux.

autumnalis. L. Ruisseaux, étangs.

CÉRATOPHYLLÉES.

CERATOPHYLLUM *demersum*. L. Eaux stagnantes.

LYTHRARIÉES.

LYTHRUM *salicaria*. L. } Saussaies, lieux gravel., bords des rivières.
- β. *longistylum*.
- γ. *canescens*.

Hyssopifolium. L. Champs sablonneux et humides des terrains d'alluvion et de grès.

PEPLIS *portula*. L. Lieux sablonneux et humides des terrains de grès et d'alluvion.

β. *fluitans*. Lieux inondés, ruisseaux, fossés, dans les mêmes localités.

CUCURBITACÉES.

BRYONIA *dioïca*. L. Haies.

PORTULACÉES.

PORTULACEA *oleracea*. L. Lieux cultivés, chemins.

MONTIA *fontana*. L. Champs humides et sablonneux. (Alluvion.)

β. *major*. Fossés, ruisseaux des terrains de grès et d'alluvion. (Dombasle, Sarrebourg.)

PARONYCHIÉES.

CORRIGIOLA *littoralis*. L. Lieux sablonneux des terrains d'alluvion, au bord des rivières, champs humides.

HERNIARIA *glabra*. L. Lieux sablonneux des terrains d'alluvion.

ILLECEBRUM *verticillatum*. L. Champs humides et sablonneux. (Jarville, Rosières, Lunéville.) R.

SCLERANTHUS *annuus*. L. Champs.

perennis. L. Champs des terrains de grès et des terrains d'alluvion. (Dombasle, Rosières, Neuves-Maisons, Sarrebourg, Badonviller.)

CRASSULACÉES.

BULLIARDA *vaillantii*. D. C. Lieux humides.

Digitized by Google

et sablonneux des terrains d'alluvion. (Bois de Tomblaine, Rosières.) R.

*Sedum *maximum*. Sut. Lieux rocailleux des collines du calc. jur. (Côte-rôtie à Malzéville.) R.

Telephium. L. Vignes, coteaux secs, bois sablonneux.

album. L. Murs, lieux pierreux.

acre. L. Champs, lieux pierreux, etc.

β. *sexangulare*. Murs, rochers. (Maxéville, Pompey.)

* *boloniense*. Loisel. Collines pierreuses. (Pompey, Maron, Chaligny, Villey-le-Sec, Sarrebourg.)

reflexum. L. Murs, lieux pierreux.

* *elegans*. Lejeune. Bord des bois sablonneux. (Bois de Tomblaine, de Bosserville et de Lunéville.)

Sempervivum *tectorum*. L. Vieux murs. (Dombasle, Custines, Pont-à-Mous.)

Grossulariées.

Ribes *Grossularia*. L. Haies, bords des chemins.

alpinum. L. Haies et bois des terrains calcaires.

rubrum. L. Cult. et subspont.

nigrum. L. Lieux pierreux des bois du calc. jur. (Maxéville, Pompey.)

Saxifragacées.

Saxifraga *tridactylites*. L Lieux pierreux.

granulata. L. Prés sablonneux et montagneux.

Chrysosplenium *alternifolium*. L. Bois humides des terrains de grés, plus rare dans les terrains calcaires. (Bois de Faulx, près de Réméréville, bois de Virecourt près de Lunéville.)

oppositifolium. L. Lieux humides et ombragés. (Portessieux et Morteau près de Rosières, Badonviller.)

Ombellifères.

Hydrocotyle *vulgaris*. L. Prés humides et tourbeux. (Jarville, Lunéville.) R.

Sanicula *europæa*. L. Bois couverts.

Eryngium *campestre*. L. Lieux stériles des terrains calcaires.

Apium *graveolens*. L. Marais, fossés. (Prés marécageux au-dessous de Maxéville, Dieuze, Sarrebourg.)

Petroselinum *sativum*. Hoffm. Cult. et subspont.

Helosciadium *nodiflorum*. Koch. Fossés, ruisseaux.

β. *ochreatum*. Marais tourbeux.

Falcaria *Rivini*. Host. Champs sablonneux des terrains d'alluvion et de grés.

Ammi *majus*. L. Introduit dans les luzernes, non spont.

Ægopodium *Podagraria*. L. Haies, lieux couverts.

Carum *Carvi*. L. Prés

bulbocastanum. Koch. Champs pierr.

Pimpinella *magna*. L. } Bois montagneux.

β. *laciniata*. }

γ. *dissecta*. Bois des montagnes à Sarrebourg.

Saxifraga. L. } Prés secs, bois.

β. *dissectifolia*. }

γ. *Poteriifolia*. Pelouses.

Berula *angustifolia*. Koch. Fossés, marécages.

Buplevrum *falcatum*. L. Collines, bois.

rotundifolium. L. Moissons.

Digitized by Google

Œnanthe *fistulosa*. L. Fossés, marécages.
peucedanifolia. L. Prés humides.
Phellandrium. Lam. Marais, lieux fangeux.

Æthusa *cynapium*. L. Lieux cultivés.
β. *pygmœa*. Champs secs, taillis.
γ. *elata*. Bois couverts.

Foeniculum *officinale*. Allion. Subspont, décombres, lieux cultivés.

Seseli *montanum*. L. Chemins, haies et bois du calc. jur.
coloratum. Ehrh. Coteaux du calc. jur.

Libanotis *montana*. Allion. Collines boisées du calc. jur. (Maron, Sexey-aux-Forges, Villey-le-Sec, Pont-à-Mousson.)

Silaus *pratensis*. Bess. Prés.

Meum *athamanticum*. Jacq. Prés montagneux des terrains de grès. (Badonvillers, Sarrebourg.)

Selinum *Carvifolia*. L. Haies et bois humides des terrains de grès, plus rare dans les terrains calcaires. (Rosières, Lunéville, Badonviller, Sarrebourg.)

Angelica *sylvestris*. L. Lieux humides.
β. *elatior*. Bois montagneux.

Peucedanum *Chabrœi*. Rebb. Prés humides, bois montagneux.
Cervaria. Lap. Bois découverts du calc. jur.
Oreoselinum. Mœuch. Prés secs et bois des terrains de grès, rare dans les terrains d'alluvion. (Bois du Haras et forêt de Vitrimont, à Rosières)

Thysselinum *palustre*. Hoffm. Prés humides et bois des terrains de grès, rare dans les terrains calcaires. (Forêt de Mondon près de Lunéville.)

Imperatoria *Ostruthium*. L. Pâturages montagneux. (Vallées de Dabo et de Saint-Quirin.)

Pastinaca *sativa*. L. Lieux incultes, haies.

Heracleum *Spondylium*. L. Prés, bois.

Tordylium *maximum*. L Lieux pierreux des terrains calcaires, vignes.

Siler *trilobum*. Scop. Bois du calc. jur. (Bois de Maxéville.)

Laserpitium *latifolium*. L. (Cette plante varie à feuilles glabres et à feuilles rudes.) Bois du calc. jur.

Orlaya *grandiflora*. Hoffm. Moissons.

Daucus *carota*. L. Prés, lieux incultes.

Caucalis *daucoïdes*. L. Moissons.

Turgenia *latifolia*. Hoffm. Moissons.

Torilis *Anthriscus*. Gærtn. Haies, lieux incultes.
helvetica. Gmel. Moissons.
nodosa. Gærtn. Champs secs et sablonneux. (Pixerécourt.) R.

Scandix *Pecten-veneris*. L. Moissons.

Anthriscus *sylvestris*. Hoffm. Prés, haies.
Cerefolium. Hoffm. Cult. et subspont.
vulgaris. Pers. Haies. (Dombasle.) R.

Chærophyllum *temulum*. L. Lieux incultes, haies.
bulbosum. L. Haies. (Frouard, Réméréville, Buissoncourt, Lunéville.) R.
hirsutum. L. Prés et forêts humides. (Badonviller, Sarrebourg.)

Conium *maculatum*. L. Haies, bois, bords des routes.

Coriandrum *sativum*. L. Subspont, décombres, bords des champs.

Araliacées.

Adoxa *Moschatellina*. L. Haies, bois couverts.

Digitized by Google

HEDERA *Helix*. L. Murs, rochers, bois.

CORNÉES.

CORNUS *sanguinea*. L. Haies, bois.
mas. L Bois des terrains calcaires.

LORANTHACÉES.

VISCUM *album*. L. Sur les arbres, principalement sur les pommiers et les poiriers, plus rarement sur les frênes et les érables.

CAPRIFOLIACÉES.

SAMBUCUS *Ebulus*. L. Lieux incultes.
nigra. L. Haies, bois.
racemosa. L. Haies et bois des terrains de grès, rare dans les terrains calcaires. (Forêts de Haye, de Cercueil, de Mondon.)

VIBURNUM *lantana*. L. Bois découverts.
opulus. L. Bois rocailleux.

LONICERA *Caprifolium*. L. Haies et bois du calc. jur. (Maxéville, le Montet, Laxou, Champigneules.)
Periclymenum. L. Haies, bois.
Xylosteum. L. Haies, bois.

RUBIACÉES.

SHERARDIA *arvensis*. L. Moissons.

ASPERULA *arvensis*. L. Champs du calc. jur.
cynanchica. L. } Prés secs et
β. heterophylla. } montueux.
odorata. L. Bois montagneux et couverts.

GALIUM *cruciata*. Scopol. Haies, chemins.
tricorne. Withering. Moissons.
Aparine. L. Haies, vergers.
β. Vaillantii. Moissons.
γ. spurium. Champs de lin.
uliginosum. L. Prés tourbeux. (Tomblaine, vallée de Champigneules, Lunéville.)
palustre. L. Fossés, marais.
rotundifolium. L. Forêts des terrains de grès (Badonviller, Sarrebourg).
saxatile. L. Pâturages montagneux et rochers des terrains de grès. (Dabo, Harreberg, Walscheid.)
sylvestre. Poll. } Prés et bois
α. glabrum. } montagneux.
β. hirtum. }
sylvaticum. L. Bois.
Mollugo. L. Prés, lieux stériles, bois.
verum. L. Prés secs, haies.

VALÉRIANÉES.

VALERIANA *officinalis*. L.
α. latifolia. Bois humides, marécages.
β. augustifolia. Bois montagneux, carrières.
dioïca. L. Prés tourbeux. (Vallon de Champigneules, Pont-à-Mousson, Lunéville.)

VALERIANELLA *olitoria*. Mœnch. Lieux cultivés et incultes.
β. lasiocarpa. Moissons.
carinata. Lois. Vignes, vergers. (Boudonville.)
β. lasiocarpa. (Moissons à Tomblaine.) R.
eriocarpa. Desv. Champs. (Au-dessus de Vandœuvre.) R.
Morisonii. D. C. } Moissons des terrains
β. lasiocarpa. } d'alluvion, bois.
Auricula. D. C. Moissons.

Digitized by Google

DIPSACÉES.

DIPSACUS *sylvestris*. Mill. Fossés et routes des terrains calcaires.

pilosus. L. Mêmes localités.

KNAUTIA *arvensis*. Coult. Champs, prés.

β. integrifolia. Aux bords des bois montagneux.

sylvatica. Dub. Forêts des hautes montagnes. (Raon-lès-l'Eau.)

SUCCISA *pratensis*. Mœnch. Prés humides des terrains de grès et d'alluvion.

β. glabrata. Bois.

SCABIOSA *Columbaria*. L. Prés secs.

SYNANTHÉRÉES.

1. *CORYMBIFÈRES*.

EUPATORIUM *cannabinum*. L. Lieux humides et ombragés, bois.

ADENOSTYLES *Petasites*. Bl. et Fing. (Forêts des plus hautes montagnes de l'arrondissement de Sarrebourg, au Blanc-Rupt, au Hengst.) R.

TUSSILAGO *Farfara*. L. Lieux argileux et humides.

PETASITES *vulgaris*. Desf. Prés humides, bords des ruisseaux et des rivières. (Villey-le-Sec, Dieulouard, Erbéviller, Rémérèville, Lunéville, Lorquin).

ASTER *Amellus*. L. Collines du calc. jur.

Novi-belgii. L. De l'Amérique sept. Subspont. Aux bords des rivières et des ruisseaux.

TRIPOLIUM *vulgare*. Nees. (Marais salants de Vic, Marsal et Dieuze.)

ERIGERON *Canadense*. L. Lieux stériles.

acre. L. } Coteaux secs
β. serotinum. } et pierreux.

BELLIS *perennis*. L. Prés humides.

SOLIDAGO *Virga-aurea*. L. Bois.

MICROPUS *erectus*. L. Champs pierreux et montueux (Liverdun, Thiaucourt). R.

INULA *Helenium*. L. Prés humides, haies, vergers. (Rémérèville, Sion.) R.

salicina. L. Bois montagneux.

Britannica. L. Prés humides, bords des rivières. (Nomeny, Pont-à-Mousson.) R.

PULICARIA *vulgaris*. Gærtn. Lieux sablonneux et humides des terrains de grès et d'alluvion.

dysenterica. Gærtn. Fossés, lieux marécageux.

CONYZA *squarrosa*. L. Lieux stériles et pierreux.

XANTHIUM *strumarium*. L. Décombres, champs, bord des chemins. (Nancy, Liverdun, Dieulouard, Dieuze.)

HELIANTHUS *annuus*. L. Cult.

tuberosus. L Cult. et subspont. (Dans les prés humides de Tomblaine.)

BIDENS *tripartita*. L. } Fossés, ma-
β. radiata. } rais.

cernua. L. } Marais.
β. radiata. }

ANTHEMIS *arvensis*. L. Champs, bords des chemins.

Cotula. L. Mêmes localités.

nobilis. L. Champs sablonneux. (Fléville.) R.

ACHILLÆA *Ptarmica*. L Prairies, saussaies, bords des eaux.

Millefolium. L. Prairies.

MATRICARIA *Chamomilla*. L. Champs sablonneux. (Alluvion.)

CHRYSANTHEMUM *Leucanthemum*. L.

Digitized by Google

Parthenium. Pers. Subspont. Murs, chemins, décombres.

inodorum. L. Moissons.

segetum. L Moissons. (Tomblaine, Saulxures.)

ARTEMISIA *vulgaris*. L. Haies, bords des chemins.

Absinthium. L. Subspont. Haies.

TANACETUM *vulgare*. L. Haies, lieux incultes.

HELICHRYSUM *arenarium*. D. C. Lieux sablonneux et graveleux. (Bords de la Moselle à Pont-à-Mousson.

GNAPHALIUM *luteo-album*. L. Lieux sablonneux et humides. (Liverdun, Abreschwiller, Saint-Quirin.) R.

uliginosum. L. Champs humides, marais.

sylvaticum. L. Bois, bruyères.

β. *fuscatum*. Mêmes localités, dans les montagnes de l'arrondissement de Sarrebourg.

FILAGO *germanica*. L. Champs secs et sablonneux.

gallica. L. Champs sablonneux des terrains de grès et d'alluvion.

montana. L. Champs sablonneux, prés secs, bruyères.

neglecta. D. C. Champs des terrains de grès. (Badonviller, entre la ville et le Chamois.) R.

arvensis. L. Champs secs et sablonneux des terrains calcaires, manque dans les terrains de grès.

ANTENNARIA *dioïca*. Gærtn. Bruyères, collines sèches des terrains de grès, rare dans les terrains calcaires. (Dombasle, Blainville.)

ARNICA *montana*. L. Pâturages montagneux, aux bords des bois. (Lorquin, Saint-Quirin.)

SENECIO *vulgaris*. L. Lieux cultivés.

viscosus. L. Lieux secs et pierreux, graviers.

sylvaticus. L. Bois sablonneux. (Bois de Saulxures, de la Bouzule, de Champigneules, forêts de Mondon, de Lindres).

aquaticus. Huds. } Prés humides.
β. *tennifolius*. }

Jacobœa. L. Prairies.

β. *tenuifolius*. Bois montagneux.

Erucifolius. L. } Haies, bois, fossés.
β. *tenuifolius*. }

Fuchsii. Gmel. Bois montagneux. Calc. jur. Keuper, terrains de grès.

saracenicus. L. Bords des rivières, saussaies. (Bords de la Moselle à Pont-à-Mousson.) R.

2. *CYNAROCÉPHALES*.

CARLINA *vulgaris*. L. Lieux pierreux et stériles.

CENTAUREA *Jacea*. L. Prairies, lieux incultes.

* *phyllocephala*. Lieux pierreux. (Coteaux de Boudonville.)

β. *pratensis*. Prés.

γ. *decipiens*. Collines pierreuses.

δ. *nigrescens*. Collines calcaires.

nigra. L. Bois sablonneux et argileux des terrains de grès, plus rare dans les terrains calcaires. (Rosières, forêt de Vitrimont, forêt de Saint-Jean-Fontaine près de Vic, Dieuze.)

Cyanus. L. Moissons.

montana. L. Bois montagneux. (Forêt

Digitized by Google

de Haye, Bois-le-Duc, Toul, Villey-le-Sec)

Scabiosa. L.
β. integriuscula. } Collines sèches, champs et bois montueux.

solstitialis. L. Dans les luzernes. Subspont.

Calcitrapa. L. Terrains incultes et calcaires.

KENTROPHYLLUM *lanatum.* D. C. Bords des chemins. (Près du moulin d'Einvaux, arrondissem. de Lunéville.)

ONOPORDUM *Acanthium.* L. Lieux incultes et pierreux des terrains calcaires.

SILYBUM *marianum.* Gærtn. Subspont. Autour des villages, aux bords des chemins et des champs.

CARDUUS *nutans.* L. Bords des routes, lieux stériles des terrains calcaires.

acanthoïdes. L. Bords des chemins, lieux pierreux.

crispus. L. Lieux incultes, bois découverts.

CIRSIUM *lanceolatum.* Scopol. Bords des chemins, lieux incultes.

eriophorum. Scopol. Bords des routes.

palustre. Scopol. Prés marécageux, bois découverts.

Chailleti. Gaud. Prés marécageux. (Badonviller.) R.

oleraceum. Scop. Prés humides et ombragés.

acaule. Allion. Prés montagneux, coteaux secs.

arvense. Scop.
β. integrifolium.
γ. vestitum. } Champs, lieux cultivés.

LAPPA *major.* Gœrtn. Bois, bords des chemins.

minor. D. C. Bords des chemins, lieux incultes.

tomentosa. Lam. Mêmes localités.

SERRATULA *tinctoria.* L. Bois.

3. *CHICORACÉES.*

LAPSANA *communis.* L. Lieux cultivés, bois, vergers.

ARNOSERIS *minima.* Gærtn. Champs sablonneux. (Terrains de grès et d'alluvion.)

CICHORIUM *Intybus.* L. Lieux incultes, bords des chemins.

Endivia. L. Cult.

THRINCIA *hirta.* Roth. Champs sablonneux.

LEONTODON *autumnale.* L. Prés, bords des chemins.

β. pratense. Prés des montagnes.

squammosum. Lam. Pâturages montagneux. (Dabo, St.-Quirin.)

hastile. L.
α. hispidum.
β. glabratum.
γ. lucidum. } Prés secs, bois, coteaux.

PICRIS *Hieracioïdes.* L. Lieux incultes, bords des chemins.

HELMINTHIA *echioïdes.* Gærtn. Champs de luzerne. Subspont.

TRAGOPOGON *pratense.* L. Prés.

β. tortile. Prés secs et montueux.

SCORZONERA *hispanica.* L. Cult. et subspont.

PODOSPERMUM *laciniatum.* D. C. Champs pierreux, lieux incultes des terrains gypseux. (Léomont, Lunéville.)

HYPOCHŒRIS *glabra.* L. Champs sablonneux des terrains d'alluvion. (Tomblaine, Heillecourt, Dombasle, etc. et dans les terrains de grès à Sarrebourg.)

Digitized by Google

β. *Balbisii.* Mêmes localités.

radicata. L. Prés, bords des champs.

* *umbellato-prolifera.*

TARAXACUM *officinale.* Wigg. } Prés, bois, coteaux secs, etc.
β. *glaucescens.* }
γ. *alpinum.* }
δ. *taraxacoïdes.* }
ε. *lividum.* }

CHONDRILLA *juncea.* L. Champs sablonneux des terrains d'alluvion.

latifolia. M. Bieb. (Vignes de Chaudeney.) R.

PRENANTHES *purpurea.* L. Forêts montagneuses. (Badonviller, Sarrebourg.)

LACTUCA *sativa.* L. Cult. et subspont.

Scariola. L. Lieux incultes, haies.

saligna. L. Bords des champs et des chemins. (Tomblaine.) R.

perennis. L. Collines calcaires, bords des bois montueux.

muralis. D. C. Bois, carrières, lieux pierreux.

SONCHUS *oleraceus.* L. } Lieux incultes et cultivés.
α. *integrifolius.* }
β. *runcinatus.* }
γ. *lacerus.* }

asper. Vill. } Lieux cultivés et incultes.
α. *integrifolius.* }
β. *runcinatus.* }

arvensis. L. } Champs.
β. *integrifolius.* }

BARKHAUSIA *fœtida.* D. C. Lieux stériles, bords des chemins.

taraxacifolia. Thuill. Prés secs, champs calcaires.

setosa. D. C. Aux bords des champs et des chemins. (Malzéville, Pixerécourt, Maxéville.)

CREPIS *præmorsa.* Tausch. Bois du calcaire jur.

biennis. L. Prairies.

β. *dentata.*

virens. Vill. } Prés, champs, bords des chemins.
α. *stricta.* }
β. *agrestis.* }
γ. *diffusa.* }

pulchra. L. Vergers, vignes, haies, bois. (Maxéville, Champigneules, Saulxures, etc.)

HIERACIUM *pilosella.* L. } Prés secs, bords des chemins.
β. *farinaceum.* }

γ. *pilosissimum.* Lieux sablonneux dans les terrains de grés. (Phalsbourg, Harreberg.)

Auricula. L. Prés sablonneux, champs incultes.

pratense. Tausch. Prés tourbeux dans les terrains de grés. (Badonviller.)

prœaltum. Gochn. Prés secs et montagneux, collines pierreuses. (Champigneules, Sarrebourg.) R.

sylvaticum. Sm. } Bois, lieux incultes et pierreux.
(*var. fol. maculatis, augustioribus, latioribusve denticulatis aut incisodentalis.*) }

murorum. L.

α. *rotundatum.* Coteaux secs, murs.

β. *inciso-dentatum.* Bois.

affine. Tausch. Bois.

umbellatum. L. Prés secs, collines, bois.

sylvestre. Tausch. Bois.

CAMPANULACÉES.

JASIONE *montana.* L. Bruyères, collines in-

Digitized by Google

cultes des terrains d'alluvion et de grès.

PHYTEUMA *spicatum*. L. } Bois.
α. *flor. ochroleucis.*
β. *flor. azureis.*
γ. *flor. cyaneis* (P. nigrum. Schm.)

CAMPANULA *glomerata*. L. } Prés secs, bord des bois.
α. *aggregata.*
β. *speciosa.*
γ. *elliptica.*

trachelium. L. } Bois.
β. *dasycarpa.*

rapunculoïdes. L. Champs, vergers, lieux pierreux.

Persicifolia. L. } Bois montueux.
β. *hispida.*
γ. *eriocarpa.*

Rapunculus. L. Prés, lieux incultes.

rotundifolia. L. } Prés secs, coteaux,
β. *lancifolia.* } lieux incultes, bois.

pusilla. Hœnk. Lieux rocailleux et ombragés. (Forêt de Haye. R.)

PRISMATOCARPUS *Speculum*. L'hérit. Moissons.

hybridus. L'herit. Moissons des terrains d'alluvion et de grès. (Tomblaine, Dombasle, Sarrebourg.)

VACCINIÉES.

VACCINIUM *Myrtillus*. L. Bois montagneux, rare dans les terrains calcaires. Commun dans les forêts des terrains de grès. (Bois de Thil au-delà de Bédon, Sarrebourg, Badonviller.)

uliginosum. L. (Bois humides et tourbeux des terrains de grès dans les montagnes de Dabo et de Saint-Quirin.) R.

Vitis-idœa. L. Pâturages montagneux. (Le Hengst aux environs de Sarrebourg.) R.

Oxycoccos. L (Marais tourbeux des montagnes de Dabo et de Saint-Quirin.) R.

ERICACÉES.

CALLUNA *vulgaris*. Salisb. } Bois sablonneux, bruyères.
β. *pubescens.*

PYROLACÉES.

PYROLA *rotundifolia*. L. Bois ombragés et montagneux du calc. jur.

minor. L. Bois montagneux. (Chaligny, Neuves-Maisons, Blénod-aux-Oignons, Lorquin.)

MONOTROPÉES.

HYPOPITYS *multiflora*. Scop. Bois montagneux et ombragés du calc. jur. (Bois de Maxéville, forêts de Haye, de l'Avant-Garde, bois de Liverdun.)

glabra. Beruh. Bois humides et couverts. (Bois de Tomblaine, bois des Fourneaux vers Fléville, forêt de Haye.)

Digitized by Google

3. COROLLIFLORES.

Aquifoliacées.

Ilex *Aquifolium*. L. Forêts des montagnes à sol quartzeux. (Badonviller, Sarrebourg.)

Oléacées.

Ligustrum *vulgare*. L. Bois.

Syringa *vulgaris*. L. Cult. et subsp. dans les haies.

Fraxinus *excelsior*. L. Forêts humides.

Asclépiadées.

Cynanchum *Vincetoxicum*. R. Brown. Bois.

Apocynées.

Vinca *minor*. L. Haies, bois.

Gentianées.

Menyanthes *trifoliata*. L. Prés tourbeux. (Tomblaine, Bouxières, Dombasle, Blainville, Lunéville, Badonviller, Sarrebourg.)

Gentiana *cruciata*. L. Prés montagneux, collines calcaires.

germanica. L. Prés montagneux aux bords des bois.

β. *triphylla*. Mêmes localités.

ciliata. L. Bois et prés montagneux.

Erythræa *Centaurium*. Pers. Bois.

pulchella. Fries. Champs humides et sablonneux.

Convolvulacées.

Convolvulus *sepium*. L. Haies.

arvensis. L. Champs, lieux cultivés.

Cuscuta *europæa*. L. Haies, bois, parasite sur l'ortie, le chanvre, le houblon, etc.

Epithymum. L. Collines pierreuses, parasite sur les labiées, les genets, etc.

Epilinum. Weihe. Parasite sur le lin qu'elle infeste souvent, et connue des cultivateurs sous le nom de *teigne*.

Boraginées.

Heliotropium *Europæum*. L. Bords des champs, vignes. (Liverdun.) R.

Echinospermum *Lappula*. Lehm. Collines sèches. (L'Avant-Garde au-dessus de Pompey.) R.

Cynoglossum *officinale*. L. Bord des chemins, collines incultes.

Borago *officinalis*. L. Subspont. Lieux cultivés, décombres.

Lycopsis *arvensis*. L.
β. *erecta*. } Champs.

Symphytum *officinale*. L. Fossés, prés humides.

Echium *vulgare*. L. Prés, Bords des champs et des chemins.

Pulmonaria *officinalis*. L. Bois.

saccharata. Mill. Bois montagneux, (Bois de la Gueule-du-Loup, près de Malzéville.) R.

angustifolia. L. Bois sablonneux et montagneux. (Bois de Sainte-Anne.

β. *mollis*. Bois montagneux et sablonneux des terrains jurassique et d'alluvion.

Digitized by Google

LITHOSPERMUM *officinale*. L. Bois montagneux, haies.

arvense. L. Champs.

purpuro-cœruleum. L. Bois montagneux.

MYOSOTIS *palustris*. Wither. } Marais, fossés, lieux fangeux.
β. *laxiflora*. }
γ. *repens*. }

δ. *strigulosa*. Prés humides.

cæspitosa. Schultz. Fossés, marais.

sylvatica. Hoffm. Bois montagneux et couverts. Calc. jur.

intermedia. Link. Bords des champs et des chemins.

β. *grandiflora*. Bois.

hispida. Schlecht. Coteaux secs, bords des champs et des routes.

versicolor. Pers. Champs et bois sablonneux, bruyères.

stricta. Link. Champs sablonneux. (Alluvion.)

SOLANÉES.

SOLANUN *nigrum*. L. } Lieux cultivés, décombres, graviers.
β. *humile*. }
γ. *villosum*. }

Dulcamara. L. Buissons, bois, saussaies, bords des eaux.

tuberosum. L. Cult. La Pomme de terre.

PHYSALIS *Alkekengi*. L. Vignes, Collines sèches, lieux rocailleux. (Custines, Lunéville, Thiaucourt, Sarrebourg.)

ATROPA *Belladona*. L. Forêts du calc. jur.

HYOSCYAMUS *niger*. L. Décombres, lieux incultes, collines sèches.

NICOTIANA *rustica*. L. Cult. et subspont. (Nancy, Saint-Nicolas.)

DATURA *stramonium*. L. } Décombres, bords des chem. lieux cultivés.
β. *chalybea*. }

VERBASCÉES.

VERBASCUM *Schraderi*. Mey. Collines pierreuses, taillis, lieux incultes.

Thapsus. L. Mêmes localités, mais plus rare.

β. *cuspidatum*. Bois.

phlomoïdes. L. Bruyères, bois, coteaux. (Champigneules, Morteau, Lunéville, Sarrebourg.)

Lychnitis. L. Lieux incultes, bords des bois.

nigrum. L. } Coteaux secs, bords des bois et des chemins.
β. *thyrsoïdeum*. }
γ. *ovatum*. }

Blattaria. L. Lieux sablonneux, bords des chemins. (Tomblaine, la Bouzule, Sarrebourg.)

SCROPHULARIA *nodosa*. L. Bois, fossés, haies.

aquatica. L. Fossés, ruisseaux. (Aux Cinq-Fontaines près de Clairlieu, Sarrebourg, Phalsbourg.) R.

* *Balbisii*. Hornem. Fossés, lieux marécageux.

vernalis. L. Haies, bois, décombres. (Bois de Bosserville, parc, enclos et cours de la Chartreuse avant la restauration du monastère.) R.

ANTIRRHINÉES.

GRATIOLA *officinalis*. L. Prairies humides, fossés. (Pont-à-Mousson.) R.

DIGITALIS *purpurea*. L. Lieux incultes des terrains siliceux et de grés. (Baccarat, Badonviller, Sarrebourg.)

Digitized by Google

lutea. L. Bois montagneux du calc. jur.

ANTIRRHINUM *majus*. L. Cult. et subsp. sur les vieux murs.

Orontium. L. Bords des chemins, champs.

LINARIA *Cymbalaria*. Mill. Sur les murs. (Toul, Pont-à-Mousson.)

Elatine. Mill. Champs.

spuria. Mill. Champs.

minor. Desf. Champs, lieux incultes.

striata. D. C. Lieux arides et pierreux des collines du calc. jur.

vulgaris. Mill. Lieux stériles et sablonneux.

VERONICA *scutellata*. L. Mares, tourbières, champs humides.

β. *pubescens*. Mêmes localités. (Lunéville.)

Anagallis. L. Fossés, marais.

Beccabunga. L. Fossés, ruisseaux.

Chamœdrys. L. } Haies, prés, bords des
β. *Lamiifolia*. } chemins.

montana. L. Bois ombragés des terrains de grés et jurassique. (Fonds Saint-Barthelémy, Pont-à-Mousson, Badonviller, Sarrebourg.)

officinalis. L. Bois.

prostrata. L. Prés montagneux, coteaux du calc. jur.

latifolia. L.

α. *major*. Prairies, haies.

β. *minor*. Prés montagneux.

Serpyllifolia. L. Champs humides.

Acinifolia. L. Champs sablonneux des terrains d'alluvion. (La Malgrange, Heillecourt, Dombasle.) R.

arvensis. L. Lieux incultes, vignes, prés, etc.

verna. L. Lieux stériles et sablonneux des terrains d'alluvion. (Heillecourt, Dombasle, Morteau.) R.

triphyllos. L. Champs sablonneux. (Alluvion.)

præcox. Allion. Champs argileux. (Grande-Bezange.) R.

agrestis. L. Champs, vignes et lieux cultivés.

polita. Fries. Lieux cultivés.

Buxbaumii. Ten. Champs sablonneux. (Malzéville.) R.

Hederifolia. L. Haies, chemins, lieux cultivés.

LINDERNIA *pyxidaria*. Allion. Etangs, lieux fangeux. (Sarrebourg.) R.

LIMOSELLA *aquatica*. L. Lieux vaseux aux bords des rivières et des étangs.

OROBANCHÉES.

OROBANCHE *Rapum*. Thuill. Bruyères et bois sablonneux des terrains d'alluvion, parasite sur le Cytisus scoparius. (Tomblaine, Laneuveville, Rosières, Lunéville.)

Epithymum. D. C. Prés secs et montagneux, sur le Thymus serpyllum.

Galii. Duby. Sur les Galium mollugo et sylvaticum dans les bois montagneux.

* *Ligustri*. Suard, inéd. Sur le Ligustrum vulgare. (Bois de Boudonville.)

rubens. Wallr. Sur les Medicago falcata et sativa. Coteaux du calc. jur. (Maxéville, Champigneules, Frouard, Pompey.) R.

Picridis. Schultz. Sur le Picris hieracioïdes. Collines du calc. coquil-

Digitized by Google

lier. (Côte de Hoff, près de Sarrebourg.)

Teucrii. Holl. Sur le Teucrium chamædrys. Collines pierreuses aux bords des bois du calc. jur. R.

elatior. Sutt. Sur le Centaurea scabiosa. Champs et collines du calc. jur. (Laxou.) R.

* *Cervariæ.* Suard ined. Sur l'Athamantha cervaria. Bois montagneux du calc. jur. (Bois de la Gueule-du-Loup, près de Nancy.)

cœrulea. Vill. Sur l'Achillea millefolium. Coteaux du calc. jur. (Malzéville, Laxou, Pompey.)

ramosa. L. Sur le Cannabis sativa.

LATHRÆA *squammaria.* L. Forêts ombragées. Bois de Bouxières, forêt de Haye.) R.

RHINANTHACÉES.

MELAMPYRUM *cristatum.* L. Bois montagneux du calc. jur.

arvense. L. Moissons.

pratense. L. Bois.

PEDICULARIS *sylvatica.* L. Prés marécageux et tourbeux. (Heillecourt, Rosières, Lunéville, Sarrebourg.)

palustris. L. Prés tourbeux. (Tomblaine, Dombasle, Rosières, Badonviller, Sarrebourg.)

RHINANTHUS *minor.* Ehrh. Prés, bords des bois.

β. *angustifolius.* Prés et bois montagneux.

major. Ehrh. Prés.

Alectorolophus. Poll. Moissons. (Drouville, Sarrebourg.)

EUPHRASIA *officinalis.* L.

α. *pratensis.* Prés humides et sablonneux.

β. *nemorosa.* Prés secs et montagneux.

γ. *alpestris.* Bois et bruyères des montagnes. (Badonviller, Sarrebourg.)

Odontites. L. — Champs, Moissons.
α. *verna.*
β. *serotina.*

lutea. L. Collines et bois montagneux du calc. jur.

LABIÉES.

MENTHA *rotundifolia.* L. Lieux humides.

sylvestris. L. — Fossés, lieux humides.
α. *tomentosa.*
β. *pubescens.*

viridis. L. Haies, prés humides, bords des chemins.

aquatica. L. — Fossés, lieux marécageux.
β. *hirsuta.*
γ. *glabrata.*

sativa. L. — Bords des eaux.
β. *hirsuta.*
γ. *glabra.*

arvensis. L. — Fossés, champs humides.
β. *glabriuscula.*

Pulegium. L. Lieux graveleux et humides.

LYCOPUS *Europæus.* L. Fossés, marécages.

SALVIA *Sclarea.* Bords des chemins, lieux pierreux. (Maron.) R.

pratensis. L. Prairies.

ORIGANUM *vulgare.* L. Coteaux secs.

THYMUS *Serpyllum.* L. — Prés secs, collines.
β. *angustifolius.*

CALAMINTHA *Acinos.* Clairv. Lieux incultes et pierreux, bois.

Digitized by Google

officinalis. Mœnch. Bois montagneux du calc. jur.

CLINOPODIUM *vulgare*. L. Lieux incultes et pierreux.

MELISSA *officinalis*. L. Haies, bords des chemins, lieux incultes. Spont. ?

NEPETA *Cataria*. L. Lieux incultes et pierreux, bords des chemins.

GLECHOMA *hederacea*. L. Haies, lieux humides ou couverts.

MELITTIS *Melissophyllum*. L. Bois montagneux du calc. jur. (Maron, Liverdun, Blénod-aux-Oignons.)

LAMIUM *amplexicaule*. L. Lieux cultivés.

incisum. Willd. Vignes, haies, bords des chemins. (Malzéville.) R.

purpureum. L. Champs, bords des chemins.

maculatum. L. Haies, bords des chemins, lieux couverts.

album. L. Haies, lieux couverts et humides.

GALEOBDOLON *luteum*. Huds. Bois couverts.

GALEOPSIS *ladanum*. L.
α. *latifolia*.
β. *canescens*.
δ. *angustifolia*.
} Champs, bords des chemins, lieux incultes.

ochroleuca. Lam. Champs sablonneux des terrains d'alluvion et de grés. (Nancy, Fléville, Tomblaine, Rosières, Sarrebourg.)

Tetrahit. L. Champs, lieux incultes, haies.

bifida. Bœnningh. Champs sablonneux. (Jarville, Tomblaine, Rosières.)

STACHYS *germanica*. L. Lieux incultes et pierreux du calc. jur. (Frouard, Villey-Saint-Etienne, Chavigny.)

alpina. L. Bois montagneux du calc. jur.

sylvatica. L. Lieux humides et couverts.

palustris. L. Lieux humides.

arvensis. L. Champs sablonneux des terrains de grés et d'alluvion.

annua. L. Moissons.

recta. L. Lieux arides et pierreux.

BETONICA *officinalis*. L.
α. *hirta*. Bois.
β. *stricta*. Bois montagneux du calc.
γ. *glabrata*. Bois sablonneux.

MARRUBIUM *vulgare*. L. Bords des chemins, lieux incultes.

BALLOTA *nigra*. L. Haies, bords des chemins.

LEONURUS *cardiaca*. L. Haies, bords des chemins dans les terrains d'alluvion.

SCUTELLARIA *galericulata*. L. Prés marécageux, étangs.

minor. L. Prés, bois et bruyères humides des terrains de grés et d'alluvion. (Dombasle, Rosières, Badonviller, Sarrebourg.) R.

PRUNELLA *vulgaris*. L.
β. *pinnatifida*.
} Prés, bords des chemins et des bois.

grandiflora. Jacq.
β. *pinnatifida*.
} Prés secs et montagneux.

alba. Pall.
β. *integrifolia*
} Prés secs et montagneux du cal. jur.

AJUGA *reptans*. L. Bois, prés couverts.
β. *alpina*. Bois montagneux, coteaux du calc. jur. (Maxéville, le Montet, Chavigny.)

Genevensis. L. Prés secs, bois.

chamæpitys. Schreb. Champs pierreux.

Digitized by Google

TEUCRIUM *Scorodonia*. L. Lieux secs et pierreux.
Botrys. L. Champs secs.
Scordium. L. Fossés, lieux humides. (Tomblaine, Pixerécourt.) R.
Chamædrys. L. Coteaux secs.
montanum. L. Collines du calc. jur. (Malzéville). R.

VERBÉNACÉES.

VERBENA *officinalis*. L. Lieux incultes, bords des chemins.

LENTIBULARIÉES.

UTRICULARIA *vulgaris*. L. Mares.
intermedia. Hayne. Mares. (Rosières.) R.
minor. L. Mares. (Chanteheux.) R.

PRIMULACÉES.

LYSIMACHIA *vulgaris*. L. Saussaies, prés humides, bords des eaux.
Nummularia. L. Fossés, lieux couverts et humides.
nemorum. L. Bois humides et montagneux des terrains de grés. (Badonviller, Sarrebourg.)
ANAGALLIS *arvensis*. L. } Lieux cultivés.
cœrulea. L. }
CENTUNCULUS *minimus*. L. Champs humides et sablonneux de l'alluvion et des terrains de grés.
PRIMULA *officinalis*. L. Prés, taillis.
elatior. Jacq. Bois humides et couverts.
* *variabilis*. Goupil. Bois du calc. jur. (Malzéville.) R.
acaulis. Jacq. Même localité. R.
SAMOLUS *Valerandi*. L. Fossés, mares. (Jarville.) R.

GLOBULARIÉES.

GLOBULARIA *vulgaris*. L. Collines sèches aux bords des bois.

PLANTAGINÉES.

LITTORELLA *lacustris*. L. Bords des étangs. (Etang de la forêt de Mondon, près de Lunéville.) R.
PLANTAGO *major*. L. Bois, lieux incultes.
media. L. Prés, bords des chemins.
lanceolata. L. Prés, bord des chemins.
β. *altissima*. Bois découverts.
γ. *pumila*. Lieux secs.
arenaria. W. et Kit. Lieux sablonneux. (Nancy, bords du canal.) R.

4. MONOCHLAMYDÉES.

AMARANTHACÉES.

AMARANTHUS *Blitum*. L. Lieux cult., décombres, bords des chemins.
retroflexus. L. Lieux incultes. (Bords de la Meurthe, à Malzéville.) R.

CHÉNOPODÉES.

SALICORNIA *herbacea*. L. (Marais salants à Vic, Marsal, Dieuze.)
POLYCNEMUM *arvense*. L.
α. *pumilum*. Champs secs et sablonneux.
β. *majus*. Ravins, bords des champs.
CHENOPODIUM *hybridum*. L. Lieux cultivés, décombres, fumiers.
urbicum. L.

Digitized by Google

β. *intermedium*. Fossés, décombres, fumiers.

murale. L. Décombres, bords des chemins.

album. L. } Lieux cultivés, décombres.
α. *spicatum*.
β. *cymigerum*.

opulifolium. Schrad. Lieux cultivés, chemins.

ficifolium. Sm. Bords des étangs. (Lindre, Sarrebourg.) R.

polyspermum. L. } Lieux cultivés, décombres.
α. *cymosum*.
β. *spicatum*.

vulvaria. L. Chemins, rues, fumiers, décombres.

BLITUM *virgatum*. L. Décombres, bords des chemins. (Nancy, Malzéville.)

capitatum. L. (Bords de la Moselle à Toul.)

Bonus-Henricus. C. Meyer. Chemins, décombres.

rubrum. Reichb. Chemins, lieux incultes. (Vic, Dieuze, Sarrebourg.) R.

glaucum. Koch. Fossés, lieux humides, fumiers.

BETA *vulgaris*. L. } Cult. et subsp.
α. *cicla*.
β. *rapacea*.

ATRIPLEX *hortensis*. L. Cult. et subsp.

patula. L. } Lieux cultivés, bords des chemins.
β. *microcarpa*.

latifolia. Wahlenb. } Bords des chem. et des champs.
β. *microcarpa*.

γ. *salina*. Marais salants. (Vic, Dieuze.)

POLYGONÉES.

RUMEX *maritimus*. L. Bords des étangs. (Marsal, Lindre, Lunéville, Sarrebourg.) R.

palustris. Sm. Marais, fossés, bords des étangs. (Fléville, Crévic, Bisping.) R.

conglomeratus. Murr. Fossés, décombres, chemins.

sanguineus. L.

α. *viridis*. Bois humides.

pulcher. L. Lieux cultivés. (Lunéville.) R.

obtusifolius. L. Prés.

β. *discolor*.

γ. *sylvestris*.

pratensis. Mert. et Koch. Fossés et lieux humides des bois montagneux. (Sarrebourg.) R.

crispus. L. Prés, lieux cultivés.

Hydrolapathum. Huds. Marécages aux bords des eaux.

scutatus. L. Lieux pierreux du calc. jur.

Acetosa. L. } Prés.
β. *auriculatus*.

Acetosella. L. } Lieux secs et sablonneux.
β. *angustifolius*.
γ. *multifidus*.

POLYGONUM *Bistorta*. L. Prés humides, bords des ruisseaux, (commun dans les terrains de grès à Badonviller, Sarrebourg; rare dans les terrains calcaires. Le Montet près de Nancy, Hériménil.)

amphibium. L.

α. *natans*. Eaux stagnantes.

β. *terrestre*. Bords des eaux.

Digitized by Google

Lapathifolium. L. } Lieux humides.
β. incanum. }
Persicaria. L. } Lieux humides.
β. incanum }
mite. Schrauk. Fossés, lieux humides.
Hydropiper. L. Lieux humides.
minus. Huds. Lieux humides et sablonneux des terrains de grès et d'alluvion.
Aviculare. L. Bords des chemins, lieux incultes.
β. erectum. Prairies, bois.
γ. littorale. Marais salants. (Vic, Dieuze.)
Convolvulus. L. Lieux cultivés.
dumetorum. L. Haies, lieux pierreux et montagneux du calc. jur.
Fagopyrum. L. Cult. et subspont.
tataricum. L. Cult. et subspont.

Thymélées.

Passerina *annua.* Wickst. Champs pierreux et sablonneux.
Daphne *Mezereum.* L. Bois montagneux du calc. jur.
Laureola. L. Mêmes localités.

Santalacées.

Thesium *humifusum.* D. C. Prés montagneux du calc. jur.
alpinum. L. Prés montagneux du calc. jur. (Maron, Blénod-aux-Oignons.) R.
pratense. Ehrh. Prés montagneux du calc. jur. (Maron, Blénod-aux-Oignons.) R.

Aristolochiées.

Aristolochia *Clematitis.* L. Champs, vignes, haies. (Saint-Nicolas, Dombasle, Burthecourt-aux-Chênes.
Asarum *europæum.* L. Bois ombragés et montagneux du calc. jur.

Euphorbiacées.

Buxus *sempervirens.* L. (Bois de Buret sur le Rupt-de-Mad.) R.
Euphorbia *helioscopia.* L. Lieux cultivés.
platyphyllos. L. Fossés, bords des chemins, lieux cultivés.
stricta. Smith. Bois, haies humides.
dulcis. L. } Bois montagneux du cal. jur. à Nancy. (Forêt de Vitrimont.)
β. purpurata. }
verrucosa. Lam. } Prés secs, bois.
β. montana. }
amygdaloïdes. L. Bois montagneux du calc. jur.
Cyparissias. L. } Lieux secs et stériles.
β. esuloïdes. }
Peplus. L. Lieux cultivés.
exigua. L. } Champs.
β. truncata. }
Lathyris. L. Subspont. Vignes. (Pompey, Ludres.)
Mercurialis *perennis.* L. Bois montagneux.
annua. L. Lieux cultivés.

Urticées.

Urtica *urens.* L. Décombres, lieux cultivés.
dioïca. L. Haies, bois.
Parietaria *diffusa.* Mert. et Koch. Murs. (Vignes de Custines, Pont-à-Mousson, Toul, Lunéville, Sarrebourg).
Cannabis *sativa.* L. cult.
Humulus *Lupulus.* L. Haies, buissons.

Digitized by Google

ULMUS *campestris*. L.
β. suberosa.
montana. Ehrh.
β. suberosa.
} Bois montagneux.

JUGLANDÉES.

JUGLANS *regia*. L. Cult. (le Noyer.)

CUPULIFÉRÉES.

FAGUS *sylvatica*. L. Bois.

CASTANEA *vulgaris*. Lam. Cult. (Subspont. à Phalsbourg.)

QUERCUS *sessiliflora*. Sm.
pedunculata. Ehrh.
} Bois.

pubescens. Willd. Bois montagneux du calc. jur.

CORYLUS *Avellana*. L. Bois.

CARPINUS *Betulus*. L. Bois.

SALICINÉES.

SALIX *fragilis*. L.
α. decipiens
β. vulgaris.
γ. Russeliana.
} Bords des eaux, haies humides.

alba. L.
β. vitellina.
} Bords des eaux.

amygdalina. L
α. discolor.
β. concolor.
} Lieux humides et marécageux.

Hippophaëfolia. Thuill. Bords des rivières.

purpurea. L.
β. helix.
} Bords des rivières.

rubra. Huds. Bords des rivières. (Jarville, Liverdun, Maron.)

viminalis. L. Lieux humides, bords des eaux.

cinerea. L. Haies humides, marécages.

aurita. L. Bois et prés humides.

Caprœa. L. Bois.

POPULUS *alba*. L. Bois humides. (Forêt de Vitrimont.) R.

canescens. Sm. Bois humides. (Bois des Fourneaux près de Fléville, forêt de Vitrimont.)

tremula. L. Bois.

β. villosa. Carrières, bois montagneux.

pyramidalis. Rozier. Cult.

nigra. L. Cult.

BÉTULINÉES.

BETULA *alba*. L. Bois sablonneux et humides. (Forêts de Vitrimont et de Mondon près de Lunéville.) R.

pubescens. Ehrh. Bois humides (Forêt de Mondon). R.

ALNUS *glutinosa*. L. Marais, lieux humides.

CONIFÈRES.

JUNIPERUS *communis*. L. Collines sèches, bois, bruyères.

PINUS *sylvestris*. Forêts des montagnes de grès. (Badonviller, Sarrebourg.)

ABIES *pectinata*. D. C. Mêmes localités.

excelsa. Lam. Naturalisé par des semis dans les forêts de l'arrondissement de Sarrebourg.

Larix. Lam. Naturalisé comme le précédent dans les mêmes lieux.

Digitized by Google

MONOCOTYLÉDONES.

I. PHANÉROGAMES.

HYDROCHARIDÉES.

HYDROCHARIS *Morsus-ranæ*. L. Eaux stagnantes.

ALISMACÉES.

ALISMA *Plantago*. L. } Fossés, bords des
β. lanceolatum. } eaux stagnantes.
natans. L. Fossés, ruisseaux. (Champs des Potiers et Sainte-Anne près de Lunéville.) R.
ranunculoïdes. Lieux inondés pendant l'hiver. (Frouard.) R.
SAGITTARIA *sagittæfolia*. L. Eaux stagnantes.
β. heterophylla. Mêmes localités. (Rosières.)

BUTOMÉES.

BUTOMUS *umbellatus*. L. Eaux stagnantes.

JONCAGINÉES.

TRIGLOCHIN *palustre*. L. Prés et marais tourbeux, (vallons de Champigneules et de Bouxières, Rosières, Sarrebourg.)
maritimum. L. Marais salants de Vic et Dieuze.

POTAMÉES.

POTAMOGETON *natans*. L. } Eaux stagnantes.
β. explanatus. }
fluitans. Roth. Rivières, ruisseaux, (Dieuze, Sarrebourg.)
lucens. L. Rivières, eaux stagnantes.
perfoliatus. L. Rivières, étangs.
crispus. L. Eaux vives et stagnantes.
compressus. L. Eaux stagnantes.
acutifolius. Link. Ruisseaux, eaux stagnantes.
obtusifolius. Mert. et Koch. Eaux stagnantes.
pusillus. L. } Eaux stagnantes.
β. major. }
pectinatus. L. Eaux stagnantes.
densus. L. } Ruisseaux, eaux courantes.
β. lancifolius. }
ZANICHELLIA *palustris*. L. } Ruisseaux, étangs, (Nancy, Marsal, Dieuze).
β. repens, }

NAIADÉES.

NAIAS *major*. Roth. Rivières, (commun dans la Meurthe.)

LEMNACÉES.

LEMNA *trisulca*. L. } Eaux stagnantes.
polyrrhisa. L. }
minor. L. }
gibba. L. }

TYPHACÉES.

TYPHA *latifolia*. L. } Étangs, rivières, fossés.
β elatior. }

Digitized by Google

angustifolia. L. Étangs, eaux stagnantes, (étang St.-Jean, Rosières, Lunéville.)

Sparganium *ramosum.* Huds. Fossés, mares.

simplex. Huds. Fossés, mares des terrains sablonneux.

natans. L. Mares et fossés tourbeux. (Forêt de Blainville, Sarrebourg.) R.

Aroidées.

Arum *maculatum.* L. Bois couverts, haies.

Acorus *Calamus.* L. Bords limoneux des rivières, (rives de la Meurthe à Pixerécourt et à Champigneules.)

Orchidées.

Orchis *fusca.* Jacq. Bois montagneux. (Forêt de l'Avant-Garde au-dessus de Pompey, bois de Sainte-Anne près de Lunéville, Blénod-aux-Oignons, Sarrebourg.)

militaris. L. Collines du calc. jur.

Simia Lam. Collines du cal. jur. (Chavigny, Maron, Pompey). R.

ustulata. L. Prés humides et ombragés. (Vandœuvre, Clairlieu, Heillecourt, Champigneules, Sarrebourg.

Coriophora. L. Prés humides. (Nancy, Heillecourt, Vandœuvre.) R.

Morio. L. Prés humides. (Heillecourt, Erbéviller, Sarrebourg, Nancy.)

mascula. L.
α. *obtusiflora.*
β. *acutiflora.*
} Bois.

maculata. L. Bois humides.

latifolia. L. Prés marécageux.

angustifolia. Wimm. et Grab. Prés marécageux et tourbeux.

pyramidalis. L. Prés montagneux, collines du cal. jur.

conopsea. L. Prés montagneux.

odoratissima. L. Prés montagneux. (Forêt de Puvenelle près de Dieulouard.) R.

albida. Scop. Pâturages montagneux (entre le Hengst et le Schnecberg). R.

hircina. Sw. Collines pierreuses du cal. jur.

viridis. Sw. Prés humides des terrains de grès et d'alluvion, prés secs et montagneux du cal. jur.

bifolia. L. Bois ombragés et montagneux.

Ophris *muscifera.* Huds. Prés secs et montagneux.

aranifera. Huds. Prés montagneux du cal. jur. (Nancy, Pompey, Chavigny, Maron.) R.

Pseudo-speculum. D. C. Prés montagneux du cal. jur. (Chavigny. R.

arachnites. D. C. Coteaux secs, prés montagneux du cal. jur.

apifera. Huds. Prés montagneux aux bords des bois du cal jur. (Maxéville, Maron, Blénod-aux-Oignons.) R.

antropophora. L. Coteaux secs, prés montagneux du cal. jur.

monorchis. L. Prés montagneux aux bords des bois du cal. jur. (Laxou, Maxéville, Champigneules, Liverdun).

Limodorum *abortivum.* Sw. Bois mon-

Digitized by Google

tagneux du cal. jur. (Boudonville, Maxéville, Malzéville, Champigneules.) R.

Epipactis *pallens*. Sw. Bois montagneux du cal. jur.

ensifolia. Sw. Bois montagneux. (Maxéville, Pompey, Chavigny, Dieulouard, Saint-Quirin.) R.

Epipactis *rubra*. Allion. Bois montagneux.

latifolia. Allion.

α. *virescens*. Bois couverts et montueux.

β. *rubiginosa*. Bords des bois montagneux

γ. *atrorubens*. Collines pierreuses, carrières.

palustris. Crantz. Prés tourbeux. (Nancy, Fonds Saint-Barthelémy, Bouxières, Sarrebourg.)

Listera *ovata*. R. Brown. Bois couverts et montagneux.

cordata. R. Brown. Forêts montagneuses et ombragées. (Forêts de sapins des plus hautes montagnes de Dabo.) R.

Neottia *Nidus-avis*. Rich. Bois montagneux et couverts.

Spiranthes *autumnalis*. Rich. Prés sablonneux et bruyères des terrains de grés et d'alluvion (Nancy, Dombasle, Lunéville, Badonviller, Sarrebourg.)

Cypripedium *Calceolus*. L. Forêts ombragées du calc. jur. (Bois-l'Évêque et bois Massot près de Pierre.) R.

Iridées.

Iris *Pseudo-acorus*. L. Marais.

Amaryllidées.

Narcissus *poëticus*. L. Prairies de Béthing, Raon-les-l'eaux, Niderviller près de Sarrebourg. R.

Pseudo-narcissus. L. Bois, prairies montagneuses.

Leucoium *vernum*. Bois humides et ombragés. (Forêt de Vitrimont, bois de Faulx près de Réméréville, forêt de Neustadtmühl à Sarrebourg.) R.

Asparagées.

Asparagus *officinalis*. L. Cult. et subspont.

Paris *quadrifolia*. L. Bois montagneux.

Convallaria *verticillata*. L. Forêts des hautes montagnes de Saint-Quirin.

Polygonatum. L. Bois.

multiflora. L Bois montagneux.

maïalis. L. Bois.

Maianthemum *bifolium*. D. C. Bois ombragés.

Tamus *communis*. L. Bois montagneux.

Liliacées.

Lilium *Martagon*. L. Bois montagneux. (Bois du Montet, de Vandœuvre, de Champigneules, de Vic, de Blénod-aux-Oignons.)

Anthericum *Liliago*. L. Collines pierreuses au bord des bois. (Boudonville, Maxéville, Champigneules, Maron.)

ramosum. L. Collines sèches, bois montagneux.

Ornithogalum *pyrenaïcum*.

β. *sulfureum*. L. Bois montagneux.

umbellatum. L. Champs sablonneux

Digitized by Google

des terrains d'alluvion. (Nancy, Heillecourt.)

GAGEA *arvensis*. Schult. Champs secs et sablonneux.

lutea. Schult. Bois couverts.

SCILLA *bifolia*. L. Bois.

ALLIUM *ursinum*. L. Bois humides et ombragés.

rotundum. L. Bois sablonneux. (Bois de Saulxures.) R.

sphærocephalum. L. Lieux pierreux et montagneux du calc. jur. (Pompey, Liverdun.)

vineale. L. Champs, prés secs.

oleraceum. L. Prés secs, bois, haies.

COLCHICACÉES.

COLCHICUM *autumnale*. L. Prairies, bois couverts.

JONCÉES.

JUNCUS *conglomeratus* L. Prés humides, marécages.

effusus. L. Lieux humides et marécag.

glaucus. Ehrh. Mêmes localités.

obtusiflorus. Ehrh. Étangs, marais tourbeux. (Blénod-aux-Oignons, Sarrebourg.) R.

acutiflorus. Ehrh.
β. *macrocephalus*.
γ. *pallescens*.
} Lieux marécageux des terrains d'alluvion.

lamprocarpus. Ehrh. Lieux marécageux.

β. *fluitans*. Fossés, ruisseaux.

supinus. Mœnch. Lieux humides des terrains sablonneux.

β. *repens*. Marais tourbeux.
γ. *fluitans*. Ruisseaux et fossés.
} Terrains de grès et d'alluvion.

squarrosus. L. Marais tourbeux des montagnes de Dabo et de Saint-Quirin.

bulbosus. L. Prés humides, lieux marécageux.

Gerardi. Loisel. Prés humides, marais. (Giriviller, Vic, Marsal, Dieuze). R.

Tenageya, Ehrh. Prés tourbeux et sablonneux des terrains d'alluvion. (Rosières, Lunéville.) R.

bufonius. L. Lieux humides et marécageux.

LUZULA *vernalis*. Ehrh.
maxima. D. C.
albida. D. C.
} Bois.

campestris. D. C.
β. *latifolia*.
} Prés secs et sablonneux.

multiflora. Lejeune. Bois sablonneux. (Alluvion.)

CYPERACÉES.

CYPERUS *flavescens*. Prés tourbeux des terrains de grès et d'alluvion. (Heillecourt; Dombasle, Lunéville, Badonviller, Sarrebourg.)

fuscus. L.
β. *virescens*.
} Prés marécageux, lieux vaseux et sablonneux.

RHYNCHOSPORA *alba*. Vahl. Marais tourbeux. (Bleuhord près de Rosières, Chanteheux.) R.

HELEOCHARIS *palustris*. R. Brown. Fossés, marais, lieux humides.

uniglumis. Link. Marais tourbeux. (Sarrebourg.)

multicaulis. Smith. Marais tourbeux. (Giriviller.) R.

ovata. R. Brown. Marais et lieux inon-

Digitized by Google

dés. (Champigneules, Rosières, Lunéville.)

acicularis. R. Brown. Marais, lieux vaseux.

SCIRPUS *cœspitosus.* L. Lieux tourbeux des montagnes. (Au Hengst, Dabo.) R.

Bœothryon. Ehrh. Prés marécageux et tourbeux. (Lunéville, Giriviller.) R.

setaceus. L. Lieux humides et marécageux.

lacustris. L. Aux bords des eaux stagnantes.

Tabernæmontani. Gmel. Lieux marécageux et fangeux. (Tomblaine.) R.

maritimus. L. } Fossés, étangs, eaux
β compactus. } stagnantes.

sylvaticus. L. Prés marécageux, eaux stagnantes.

compressus. Pers. Prés humides et marécageux.

ERIOPHORUM *vaginatum.* L. Marais tourbeux des montagnes de Dabo. (Au Hengst, au Schnecberg.)

latifolium. Hopp. Prés marécageux et tourbeux.

angustifolium. Roth. Marais tourbeux, prés spongieux. (Heillecourt, Dombasle, Lunéville, Sarrebourg.)

CAREX *Davalliana.* Sm. Prés tourbeux. (Heillecourt, Lunéville, Sarrebourg.) R.

pulicaris. L. Prés tourbeux. (Bleuhord, Giriviller, Sarrebourg.) R.

cyperoïdes. L. Étangs desséchés à sol sablonneux. (Étang de Spada, dans la forêt de Mondon, près de Lunéville.) R.

disticha. Huds. Prés humides.

vulpina. L. Lieux marécageux.

β. nemorosa. Bois couverts et humides.

muricata. L. } Haies, bois, lieux
β. virens. } secs et humides.

divulsa. Good. Bois humides et sablonneux. (Bois des Fourneaux près de Fléville.) R.

paniculata. L. Marais tourbeux.

brizoïdes. L. Bois sablonneux et humides. (Foret de Mondon.) R.

leporina. L. Marais, prés humides et sablonneux.

stellulata. Good. Lieux tourbeux et sablonneux.

remota. L. Bois humides et couverts.

elongata. L. Prés marécageux et couverts. (Flavigny, Sarrebourg.) R.

canescens. L. Lieux marécageux et couverts. (Fonds de Toul, forêt de Vitrimont, Sarrebourg.)

cœspitosa. L. Prés humides et sablonneux.

acuta. L. Marais, fossés des terrains d'alluvion.

pilulifera. L. Bois sablonneux des terrains d'alluvion. (Tomblaine, Heillecourt, Rosières, Lunéville.)

tomentosa. L. Bois couverts et humides.

montana. L. Bois du calc. jur.

præcox. Jacq. Prés secs, bois.

umbrosa. Hoppe. Bois sablonneux et couverts.

humilis. Leyss. Coteaux du calc. jur. (Aux bords des bois de Boudonville, Champigneules, Pompey, Liverdun.)

Digitized by Google

gynobasis. Vill. Collines du calc. jur. (Malzéville, Pompey, Liverdun.) R.

digitata. L. Bois montagneux.

ornithopoda. Wild. Prés secs et montagneux du calc. jur.

panicea. L. Marais, prés tourbeux.

glauca. Scop. Bois, prés montagneux.

maxima. Scop. Bois humides. (Flavigny, Crévéchamps, Roville, Sarrebourg.)

strigosa. Huds. Bois humides. (Pont-à-Mousson.) R.

pallescens. L. Bois sablonneux et humides.

hordeistichos. Will. Prés, fossés, bords des chemins.

flava. L. } Marais, prés spongieux.
β. *polystachya* }

OEderi. Ehrh. Lieux humides et sablonneux des terrains d'alluvion.

Hornschuchiana. Hopp. Prés humides, marais spongieux. (Champigneules, Bouxières, Sarrebourg.) R.

distans. L. Prés marécageux.

sylvatica. Huds. Bois.

Pseudo-cyperus. L. Marais des bois, étangs. (Forêt de Mondon, Sarrebourg.) R.

vesicaria. L. Mares, fossés des terrains sablonneux.

ampullacea. Good. Marais tourbeux.

paludosa. Good. } Lieux marécageux, fossés.
β. *Kochiana*. }

riparia. Curt. Fossés, bords des eaux.

hirta. L. } Lieux humides et sablonneux.
β. *glabrata*. }

Graminées.

Zea *Mays*. L. Cult.

Andropogon *Ischœmum*. Collines sèches du calc. jur. (L'Avant-Garde, au-dessus de Pompey.) R.

Panicum *sanguinale*. Lieux cultivés. (Sarrebourg.) R.

glabrum. Gaud. Champs sablonneux des terrains de grès et d'alluvion. (Tomblaine, Heillecourt, Dombasle, Badonviller, Pont-Saint-Vincent.)

Crus-galli. L. } Lieux humides et sablonneux.
α *submuticum*. }
β. *aristatum*. }

miliaceum. L. Cult. et subspont.

Setaria *verticillata*. Beauv. Lieux cultivés et sablonneux.

viridis. Beauv. Lieux cultivés.

glauca. Beauv. Champs sablonneux des terrains de grès et d'alluvion.

italica. Beauv. Cult.

Phalaris *arundinacea*. L. Bords des eaux.

Anthoxanthum *odoratum*. L. Bois, prairies

Alopecurus *pratensis*. L. } Prairies.
β. *nigricans*. }

agrestis. L. Champs.

geniculatus. L. Lieux inondés, marais.

fulvus. Sm. Lieux humides et sablonneux des terrains de grès et d'alluvion.

utriculatus. Pers. Prés humides et sablonneux.

Crypsis *alopecuroïdes*. Schrad. Champs sablonneux et humides. (Tomblaine, Saulxures, Lindre.)

Phleum *Bœhmeri*. Wibel. Prés secs, coteaux stériles.

Digitized by Google

pratense. L. Prés, bois.

β. *nodosum*. Champs secs.

LEERSIA *oryzoïdes*. Sw. Bords des eaux (Nancy, Tomblaine, Frouard, Rosières, Bouxières, Pont-Saint-Vincent, Sarrebourg.)

AGROSTIS *stolonifera*. L. } Lieux humides
β. *gigantea*. } et ombragés.

γ. *minor*. Lieux secs et sablonneux.

vulgaris. With. } Prés secs et sa-
β. *stolonifera*. } blonneux, lieux arides.

canina. L. Bois humides et sablonneux des terrains de grès et d'alluvion.

Spica-venti. L. Champs, bords des chemins.

CALAMAGROSTIS *lanceolata*. Roth. Bois humides, (la Belle-Fontaine près de Nancy.) R.

Epigeios. Roth. Haies et bois montagneux.

MILIUM *effusum*. L. Bois ombragés.

PHRAGMITES *communis*. Trin. Bords des eaux.

β. *subuniflorus*. Sables humides.

SESLERIA *cœrulea*. Ard. Collines sèches du cal. jur.

KŒLERIA cristata. Pers. } Prés secs,
β. *gracilis*. } bords des
γ. *major*. } chemins.

AIRA *cæspitosa*. L. Bois, bruyères humides.

β. *pallida*. Bois montagneux et couverts.

flexuosa. L. Bois sablonneux, bruyères.

HOLCUS *lanatus*. L. Prés, lieux incultes, chemins.

mollis. L. Bois sablonneux des terrains de grès et d'alluvion. (Tomblaine, Fléville, Sarrebourg, Lunéville.)

AVENA *elatior*. L. Prés, haies, lieux incultes.

β. *bulbosa*. Champs pierreux.

AVENA *sativa*. L. } Cult.
β. *mutica*. }
γ. *trisperma*. }

orientalis. Schreb. Cult.

strigosa. Schreb. Moissons. (Sarrebourg.) R.

pubescens. L. Prés secs, coteaux.

pratensis. L. (Mêmes localités, mais beaucoup plus rare.)

AVENA *flavescens*. L. Prés, bois.

caryophyllea. Wigg. Bruyères, pelouses sèches des terrains de grès et d'alluvion.

præcox. Beauv. Bruyères, prés sablonneux des terrains de grès et d'alluvion. (Nancy, au Sauvageon, Dombasle. Lunéville, Sarrebourg.) R.

TRIODIA *decumbens*. Beauv. Prés sablonneux, bruyères et bois des terrains de grès et d'alluvion.

MELICA *ciliata*. L. Rochers et lieux pierreux du cal. jur. (Pompey). R.

uniflora. L. Bois ombragés.

nutans. L. Bois montagneux.

BRIZA *media*. L. Prés secs.

ERAGROSTIS *pilosa*. Beauv. Champs, bords des routes. (Ceintrey, Vézelise.) R.

POA *dura*. Scop. Prés argileux, bords des champs et des chemins. (Bezange-la-Grande.) R.

annua. L. Lieux incultes.

bulbosa. L. } Lieux incultes et
β. *vivipara* } pierreux.

nemoralis. L.

Digitized by Google

α. *vulgaris.* Bois ombragés.

β. *firmula.* Bois découverts, coteaux secs.

γ. *montana.* Bois montagneux du calc. jur.

fertilis. Host. Prés humides et sablonneux. (Malzéville. Rozières.) R.

sudetica. Hœnk. } Bois.
β. *rubens.* }

trivialis. L. Prés humides, fossés.

pratensis. L.

α. *vulgaris.* Prés, bords des chemins.

β. *angustifolia.* Mêmes localités.

γ. *strigosa.* Lieux arides et pierreux.

δ. *anceps.* Prés marécageux, marais.

compressa. L. Lieux sablonneux et pierreux.

GLYCERIA *spectabilis.* Mert. et Koch. Bords des eaux.

fluitans. R. Brown. Fossés, ruisseaux, étangs.

distans. Wahlenb. (Prés et marais salés de Vic à Dieuze.)

aquatica. Presl. Fossés, ruisseaux.

MOLINIA *cœrulea.* Mœnch. Bruyères et prés tourbeux des terrains de grès et d'alluvion. (Dombasle, Lunéville, Badonviller. Sarrebourg.)

β. *altissima.* Bois.

DACTYLIS *glomerata.* L. Prés, bois.

CYNOSURUS *cristatus.* L. Prés, bois.

FESTUCA *tenuiflora.* Schrad.

β. *aristata.* Prés sablonneux des terrains d'alluvion. (Prairie de Saint-Charles à Nancy, Tomblaine près de la vanne.) R.

bromoïdes. L. Champs sablonneux des terrains d'alluvion. (Tomblaine.) R.

Pseudo-myuros. Soyer-W. Lieux sablonneux, bords des champs et des chemins dans les terrains d'alluvion.

sciuroïdes. Roth. Prés secs, champs sablonneux, bords des bois dans les terrains d'alluvion. (Tomblaine, Jarville, Rosières, Lunéville.)

ovina. L. Prés secs, lieux arides. (Phalsbourg.) R.

β. *mutica.* Bois sablonneux. (Forêt de Vitrimont.) R.

duriuscula. L. Prés secs, coteaux.

β. *curvula.* Pâturages montagneux.

γ. *longifolia.* Bois montagneux. (Forêt de Haye.)

δ. *glauca.* Lieux sablonneux et rocailleux.

heterophylla. Lam. Bois montagneux.

rubra. L. Prés secs et sablonneux, collines.

β. *multiflora.* Lieux herbeux et sablonneux.

γ. *trichophylla.* Bois sablonneux.

δ. *diversifolia.* Bois et prés couverts.

sylvatica. Vill. Bois montagneux. (Laxou.) R.

gigantea. Vill. Lieux couverts, bois montagneux.

arundinacea. Schreb. Prés humides. (Au-dessous de Maxéville et de Pixerécourt.) R.

pratensis. Huds. } Prairies.
α. *elatior.* }
β. *humilior.* }

loliacea. Huds. Prés humides, fossés. (Nancy, Tomblaine, Essey, Lunéville, Sarrebourg.)

Digitized by Google

BRACHYPODIUM *sylvaticum*. Rœm. et Sch. Bords des bois montagneux.

pinnatum. Beauv. Lieux incultes et pierreux.

BROMUS *secalinus*. L. } Moissons.
- α. *vulgaris*.
- β. *grossus*.
- γ. *hordaceus*.

racemosus. L. Prés, bords des champs et des chemins.

mollis. L. Prés, chemins.

arvensis. L. Moissons, bords des chemins.

asper. Murr. Bois montagneux.

erectus. Huds. Prés secs, collines incultes.

inermis. L. Prés, fossés, lieux sablonneux. (Pont-à-Mousson.)

sterilis. L. Décombres, bords des chemins, lieux incultes.

tectorum. L. Murs, lieux pierreux des coteaux du calc. jur., vignes.

TRITICUM *vulgare*. Vill. } Cul.
- α. *aristatum*.
- β. *muticum*.

turgidum. L. cult.

caninum. Schreb. Bois et lieux couverts.

repens. L. } Haies, lieux pierreux, champs.
- α. *arvense*.
- β. *dumetorum*.
- γ. *glaucum*.

SECALE *cereale*. L. Cult.

ELYMUS *Europæus*. L. Bois montagneux du calc. jur.

HORDEUM *vulgare*. L. Cult.

hexastichon. L. Cult.

distichum. L. Très-fréquemment cult.

Zeocriton. L. Rarement cult.

murinum. L. Décombres, bords des chemins.

nodosum. L. Prairies.

LOLIUM *perenne*. L.

Boucheanum. Kunth. Prés, champs des terrains de grès et d'alluvion. (Nancy, Heillecourt, Baccarat, Badonviller.)

arvense. With. Champs de lin.

speciosum. Stev. } Moissons.
- β. *robustum*.

temulentum. L. Moissons.

NARDUS *stricta*. L. Prés secs, bruyères des terrains quartzeux. (Heillecourt, Dombasle, Sarrebourg, Phalsbourg.)

2. CRYPTOGAMES.

CHARACÉES.

CHARA *batrachosperma*. Thuill. Mares, fossés. (Nancy, Lenoncourt, Dombasle.)

translucens. Pers. Fossés et ruisseaux des terrains tourbeux. (Dombasle, Lenoncourt.)

syncarpa. Thuill. Eaux stagnantes. (Tomblaine.)

fœtida. Braun. Eaux stagnantes.

tomentosa. L. Fossés, ruisseaux.

hispida. L. Eaux stagnantes.

fragilis. Desv. Eaux stagnantes.

Digitized by Google

Equisétacées.

Equisetum *arvense*. L. Champs siliceux.

fluviatile. L. Fossés, lieux humides.

sylvaticum. L. Bois humides et couverts. (Neuves-Maisons, Remérésville, Lunéville, Badonviller, Sarrebourg.)

palustre. L. Fossés, marais, bords des eaux.

β. *pratense*.

γ. *polystachyon*.

limosum. L. } Marais, fossés,
β. *nudum*. } étangs.

hyemale. L. Lieux humides et couverts. (Bords du ruisseau de la forêt de Vitrimont.) R.

Fougères.

Ophioglossum *vulgatum*. Prés humides. (Bois de Sainte-Anne, près de Lunéville.) R.

Botrychium *lunaria*. Sw. Prés montagneux, lieux rocailleux du cal jur. (Carrières de Balin, de Maxéville, les Baraques de Toul, Laxou.)

Osmunda *regalis*. L. Bois humides et montagneux des terrains quartzeux. (Dabo, Saint-Quirin.) R.

Ceterach *officinarum*. C. Bauh. Murs, rochers. (Niederviller.) R.

Polypodium *vulgare*. L. Troncs d'arbres et rochers dans les bois montagneux.

Phegopteris. L. Bois humides et montagneux des terrains quartzeux. (Badonviller, Sarrebourg.)

Dryopteris. L. Forêts montagneuses à sol quartzeux. Sarrebourg.) R.

calcareum. Sm. Rochers ombragés, forêts montagneuses du cal. jur. (Bois de Champigneules, de Liverdun, bois l'Évêque, forêt de Haye, remparts de Phalsbourg.)

Aspidium *Oreopteris*. Sw. Bruyères et forêts montagneuses. (Badonviller.) R.

Thelypteris. Sw. Marais tourbeux, forêts humides. (Étang de Champigneules, bois d'Adelhouse à Sarrebourg) R.

dilatatum. Sw. Bois montagneux et humides. (Forêt de Haye, Moulin-Bois, forêt de Mondon, Badonviller, Sarrebourg).

Filix-mas. Sw. Bois montagneux.

aculeatum. Sw. } Bois montagneux à
β. *Plucknetii*. } sol quartzeux. (Sarrebourg, Dabo, Hazelbourg, Rehthal.)

Cyathea *fragilis*. Sm. } Rochers ombragés
β. *regia*. } des bois montagneux.

Athyrium *Filix-fœmina*. Roth. Bois montagneux et ombragés.

Asplenium *Adianthum-nigrum*. L. Rochers ombragés et humides dans les terrains quartzeux. (Sarrebourg.) R.

Ruta-muraria. L. Murs, rochers.

viride. Huds. Rochers ombragés des montagnes. (Fonds de Toul, Sarrebourg.) R.

trichomanes. L. Murs, rochers, puits.

Scolopendrium *officinale*. Sm. Rochers ombragés, puits. (Forêt de Haye, bois l'Évêque.)

Blechnum *spicant*. Sm. Forêts humides et

Digitized by Google

montagneuses des terrains de grès. (Badonviller, Sarrebourg, Lorquin).

PTERIS *aquilina*. L. Bois, bruyères, coteaux ombragés.

MARSILEACÉES.

PILULARIA *globulifera* L. Marais, étangs, (Sarrebourg.) R.

LYCOPODIACÉES.

LYCOPODIUM *Selago*. L. Bois et bruyères des montagnes quartzeuses. (Lutzelbourg.) R.

clavatum. L. Mêmes localités. (Sarrebourg, Badonviller, Dabo, Saint-Quirin.)

annotinum. L. Forêts et bruyères des hautes montagnes au pied des Vosges. (Saint-Quirin). R.

inundatum. L. Bruyères humides, marais tourbeux des terrains de grès. (Badonviller).

Chamæcyparissus. Braun. Bruyères des montagnes. (Le Haut du Bon-Dieu, arrondissement de Sarrebourg.)

NOTES.

THALICTRUM *majus*. Jacq. Fl. Aust.

Il diffère du *Thalictrum minus* auquel plusieurs botanistes le réunissent par les caractères suivants : sa tige beaucoup plus forte est plus profondément striée, ses folioles sont plus larges, d'un vert plus sombre, les pétioles partiels sont plus étalés, sa panicule quoique flexueuse est moins divariquée, la plupart des rameaux portent des feuilles simples, ordinairement entières, ovées-acuminées, les étamines sont presque droites et ses fruits obliquement arrondis à leur base, sont glanduleux.

La variété β. est toute couverte de glandes jaunâtres qui lui donnent une forte odeur de groseiller noir. Je la possède de la vallée d'Aost, et je l'ai vue cultiver au jardin botanique de Nancy sous le nom de *Thalictrum nutans*.

THALICTRUM *sylvaticum*. Koch. Syn.

Cette espèce à laquelle il faudra peut-être rendre le nom de *saxatile*, se distingue facilement du *Thalictrum minus* par sa racine rampante, par ses pétioles partiels comprimés arrondis, à peine anguleux, par ses folioles plus arrondies au sommet, couvertes de petites glandes jaunâtres sessiles qui se trouvent en plus ou moins grande quantité sur les tiges, sur les gaînes et sur les fruits. Les anthères sont comme dans le *minus*, tantôt mucronées, tantôt obtuses.

La plante, à cause de sa racine rampante, couvre toujours de ses groupes un espace assez étendu.

RANUNCULUS *Baudotii*. God. mem. de la Soc. acad. de Nancy, 1839.

Cette renoncule, découverte aux environs de Sarrebourg par M. de Baudot, se distingue facilement de la renoncule aquatique par ses pédoncules plus épais et plus longs, par son réceptacle allongé, ovoïde, par ses carpelles plus nombreux (50 à 100) glabres, oblongs, rétrécis à leur base, leur bord supérieur est droit, l'inférieur ventru, leur bec est plus long, plus grêle, recourbé dans sa moitié supérieure qui se sphacèle et tombe à l'époque de la maturité.

Digitized by Google

Papaver *hortense*. Hussenot. Chard. Nanc.

Beaucoup moins développé dans toutes ses parties que le pavot somnifère, il s'en distingue par sa capsule déhiscente, globuleuse, constamment stipitée, par ses stigmates plus étroits, minces et membraneux, par les lobes du disque qui sont plus larges, plus rapprochés, irrégulièrement crénelés au sommet et par ses semences qui sont toujours noires.

Arabis *hirsuta*. Scop. Carn.

Les *Arabis hirsuta* et *sagittata* quoique bien voisines nous paraissent très-distinctes; mais nous pensons qu'on doit réunir à la seconde l'*Arabis Gerardi* de Besser.

L'*Arabis hirsuta* a les feuilles caulinaires moins embrassantes et moins auriculées que celles du *sagittata*, ses siliques sont quadrangulaires et leurs valves portent une nervure dorsale très-saillante, son stigmate est tout à fait sessile et ses semences sont lisses.

Viola *alba*. Besser. Prim. Fl. Galic.

Feuilles d'un vert jaunâtre; les radicales portées sur de longs pédoncules arqués, profondément échancrées en cœur à leur base, atténuées au sommet, les caulinaires presque triangulaires plus faiblement échancrées et acuminées; stipules linéaires ciliées-glanduleuses; fleurs blanches, odorantes à pétales latéraux peu barbus, l'inférieur seul échancré, les autres entiers; bractées insérées vers le sommet du pédoncule.

Les tiges latérales, dans cette espèce comme dans les violettes odorante et hérissée, ne se développent pas dès la première année, mais on les trouve toujours dans l'*alba* avancé en âge, tandis que c'est un cas exceptionnel dans les deux autres espèces.

Viola *collina*. Besser. En. pl. Volhyn.

Cette espèce, qui est intermédiaire entre la violette blanche et la violette hérissée, est tantôt acaule, tantôt munie de tiges latérales fertiles; ses feuilles d'un vert foncé sont profondément échancrées en cœur à leur base, un peu atténuées vers le sommet, les caulinaires ovales en cœur; stipules lancéolées-cuspidées, fortement ciliées; fleurs d'un bleu très-pale, odorantes, à pétales latéraux peu barbus, l'inférieur échancré, tous les autres entiers; les bractées situées vers le milieu du pédoncule.

Polygala *calcarea*. Schultz. Bot. Zeit. 1837.

On doit sans doute rapporter à cette espèce le *Polygala amara* de Linné, puisqu'il cite la figure de Vaillant, qui se rapporte exactement à cette plante, qui est complétement privée d'amertume.

Sedum *maximum*. Sut. Fl. Helvet.

Il diffère du *Sedum Telephium* par ses feuilles ordinairement opposées ou verticillées, très-rarement alternes, arrondies ou échancrées en cœur, mais jamais atténuées à leur base, par ses fleurs d'un jaune verdâtre, dont les étamines sont plus saillantes.

Le *Sedum Telephium* de Koch ne nous paraît pas différer de cette espèce, qui offre souvent des feuilles arrondies ou cordées à leur base, verticillées, opposées et même alternes. Nous avons vu cultiver au jardin botanique de Nancy sous, le nom de *Sedum latifolium*, une plante qui ne différait pas de notre espèce.

Le *Sedum Telephium*, qui a généralement des feuilles alternes, se présente aussi exceptionnellement avec des feuilles opposées et même verticillées.

Sedum *boloniense*. Loisel. Not.

Cette plante, qui est le *Sedum sexangulare* des auteurs, ne peut pas être celui de Linné, car,

Digitized by Google

d'après la remarque de M. Soyer-Willemet, Linné donne pour caractères à son *Sedum sexangulare* : « *foliis subovatis gibbis floribus in singulo ramo cymæ rarò ultrà tres,* » et il cite une figure de Camerarius (*sempervivum minimum.* Épit. 856) qu'on ne peut en aucune manière appliquer à la plante de Loiseleur.

Sedum *elegans.* Lcjeune. Fl. Spà.

Il se distingue facilement du *Sedum reflexum* par ses tiges fistuleuses, ses feuilles beaucoup moins succulentes, presque planes, plus aiguës, plus fortement prolongées à leur base, ponctuées, plus caduques, rougeâtres, dressées, très-resserrées et embriquées sur les tiges stériles en forme de massue; par ses fleurs plus précoces, plus petites, d'un jaune doré; par les dents du calice plus courtes, amincies au sommet, lancéolées obtuses; par ses capsules et par ses graines plus petites : ces dernières sont peu ridées.

Filago *neglecta.* D. C. Prod.

Cette espèce découverte par M. Soyer-Willemet, décrite et figurée par lui dans les mémoires de la Société académique de Nancy (1835) a le port du *Filago gallica*, mais elle en diffère par ses feuilles plus larges, par ses anthodes ovales coniques à peine anguleux et dont les squames nues dans leur tiers supérieur ont leurs pointes brunes.

Hieracium *affine.* Tausch. Bot. Zeit.

Réuni par Koch à l'*Hieracium lævigatum* de Willdenow, il n'est peut-être pas distinct de l'*Hieracium ramosum* du même auteur. Koch y rapporte aussi comme variété l'*Hieracium lanceolatum* de Villars.

Scrophularia *Balbisii.* Hornem. Hort. Hafn.

Cette espèce, qui paraît répandue dans tous les terrains du calcaire jurassique, se distingue facilement de l'*aquatica*, par ses feuilles d'un vert plus foncé, plus profondément échancrées à leur base, crénelées; par ses fleurs plus grandes, d'un pourpre brun plus foncé, disposées en panicule presque nue; l'appendice de la lèvre supérieure de la corolle est réniforme arrondi.

Orobanche *Ligustri.* Nob.

Très-voisine de l'*Orobanche du Caille-lait*, cette espèce en diffère par les caractères suivants : ses bractées sont plus longues, ses sépales sont divisés jusqu'au tiers de leur longueur en deux lanières inégales; la lèvre supérieure de sa corolle est entière, l'inférieure moins profondément lobée, a des lobes à peine dentés; ses étamines sont, ainsi que le style, moins velus; le stigmate est d'un beau jaune citron.

Orobanche *Cervariæ.* Nob.

Cette espèce, qui a beaucoup d'analogie avec l'*Orobanche rubens* de Wallroth s'en distingue par ses bractées qui sont beaucoup plus longues; ses sépales sont divisés presque jusqu'à leur moitié supérieure en deux lanières inégales, sa corolle, qui est plus arquée, est tout à fait glabre intérieurement, sa lèvre supérieure est bien moins profondément échancrée et ses lobes sont à peine longs de 3 millimètres, l'inférieure est fortement plissée; les étamines insérées presque à la base du tube de la corolle ont leurs filets un peu velus dans leur partie inférieure et glanduleux au sommet; les anthères sont sagittées, à loges divergentes fortement acuminées; l'ovaire est glabre, d'un beau jaune safrané à la base, le style est rougeâtre, fortement arqué au sommet, le stigmate a deux lobes divergents d'un jaune de cire.

Cette plante, dont le docteur Godron possède un échantillon recueilli en Pologne, ne peut être rapportée à l'*Orobanche alsatica* de notre ami le docteur Schültz, puisque cette dernière a selon

Digitized by Google

M. Kirschleger, un stigmate purpurin, et que dans ce genre difficile la couleur du stigmate est tout à fait caractéristique.

PRIMULA *variabilis*. Goupil. Ann. de la Soc. Linn. de Paris. 1re année.

Cette plante, très-répandue dans les jardins où on a obtenu d'élégantes et nombreuses variétés, diffère de la primevère à grandes fleurs dont elle a les feuilles, par ses fleurs tantôt radicales et tantôt portées sur une hampe multiflore et souvent sur le même pied; leur calice est campanulé, élargi, divisé moins profondément; les dents sont plus courtes, élargies à leur base, droites au sommet, puis étalées et même recourbées à la maturité; la corolle d'un jaune serin, rarement rosée, offre, dans les variétés obtenues par la culture, toutes les nuances du jaune au pourpre, elle a le limbe plane, dont le diamètre ne dépasse pas la longueur du tube; sa capsule est plus courte et n'atteint pas la commissure des divisions du calice, dont elle est très-écartée.

Liste des ouvrages publiés sur la Flore du département de la Meurthe (1).

Traité historique des plantes qui croissent en Lorraine et dans les Trois-Évêchés, par Buc'hoz, 1762.

Tournefortius Lotharingiæ, ou catalogue des plantes qui croissent dans la Lorraine et les Trois-Évêchés, par le même auteur, 1763.

Phytographie Encyclopédique, ou Flore de l'ancienne Lorraine et des départements circonvoisins, par Willemet, 1805.

Observations sur quelques plantes de France, suivies du Catalogue des plantes des environs de Nancy, par M. Soyer-Willemet, 1828.

Supplément au catalogue précédent, du même auteur, inséré dans le Bulletin des Sciences et de l'Industrie, 1831.

Notes sur le *Gnaphalium neglectum*, par le même auteur (Mémoires de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, 1835.

Chardons Nancéiens ou Prodome d'un Catalogue des plantes de la Lorraine, par le docteur Hussenot, 1835.

Monographie des Rubus qui croissent aux environs de Nancy, par le docteur Godron, insérée dans les Mémoires de la Société académique de Nancy, 1842.

Flore de la Lorraine, par le même auteur, 1er et 2e volumes, 1843.

(1) Le docteur Schultz, de Bitche, notre ami, doit publier sous peu une Flore Mosello-Rhénane dans laquelle il doit comprendre les plantes de notre province.

Nous-même, enfin, dans l'espoir de réaliser le projet conçu par MM. Mougeot et Nestler, nous avons rassemblé beaucoup de matériaux pour la rédaction d'une Flore de l'Est qui comprendrait, outre la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté.

Digitized by Google

DEUXIÈME DIVISION.

PLANTES CELLULAIRES.

PAR M. LE DOCTEUR GODRON,

Professeur d'Histoire naturelle à l'École préparatoire de Médecine de Nancy.

La végétation cryptogamique du département de la Meurthe est loin d'être parfaitement connue et n'a, jusqu'aujourd'hui, été l'objet d'aucune publication. Cependant plusieurs botanistes zélés se sont occupés de la recherche de ces plantes intéressantes, auxquelles Linné a imposé le nom de cryptogames. Ainsi Willemet père, Foissey, Godfrin, Gaillardot avaient recueilli autrefois dans nos contrées des végétaux appartenant à cette grande classe, et les échantillons qu'ils ont amassés ont été conservés dans l'herbier de M. Soyer-Willemet ou dans celui de M. Mougeot. De nos jours MM. Soyer-Willemet, Monnier, Suard, Guibal, Salle, ont recueilli aussi dans le département de la Meurthe un assez grand nombre de cryptogames. Feu Godfrin a peint avec le plus grand soin 538 espèces de champignons charnus, observés par lui dans les environs de Pont-à-Mousson, et M. Simonin, pharmacien, a fait avec un vrai talent d'artiste 190 figures de champignons recueillis autour de Nancy.

C'est en profitant de tous ces matériaux, mis généreusement à sa disposition, et en y joignant le produit de ses propres recherches, que l'auteur de cette notice a pu tracer le tableau des plantes cryptogames de notre département. Ce tableau, déjà si riche par le nombre des espèces et par la rareté de quelques-unes d'entre elles, ne présente cependant qu'une esquisse très-imparfaite de ce que nous possédons ; c'est que jusqu'ici quelques points seulement, les environs de Nancy, de Lunéville, de Pont-à-Mousson, ont été explorés ; la partie Est du département où dominent les terrains de grès, si riches en plantes cryptogames, nous est presqu'entièrement inconnue.

Quelque incomplet que puisse paraître le catalogue que nous publions aujourd'hui, nous avons cru cependant devoir le mettre au jour ; il est, jusqu'à présent, le seul guide que puissent suivre ceux qui voudraient étudier nos richesses cryptogamiques ; il fournira en outre des matériaux à celui qui par la suite entreprendra d'écrire une nouvelle Flore générale de la France.

Toutes les espèces difficiles et litigieuses que nous indiquons, ont été examinées avec soin par MM. Mougeot, Montagne, Schimper, Schœrer, Delise, Mühlenbeck. Ainsi notre catalogue laissera peu à désirer sous le rapport de la détermination des espèces.

Digitized by Google

PLANTES CELLULAIRES.

MOUSSES.

PHASCUM

muticum Schreb. Lieux sablonneux : Nancy (Bois de Tomblaine).

serratum Schreb. Nancy (bois de Tomblaine).

cuspidatum Schreb. Commun dans les lieux cultivés.

subulatum Huds. Com. dans les bois humides.

crispum Hedw. Nancy (bois de Boudonville).

bryoides Dicks. Nancy (vignes de Malzéville, Montaigu, bois de Boudonville).

alternifolium Dicks. Nancy (champs de luzerne à Saulxures et à Heillecourt).

axillare Dicks. Nancy (bois de Tomblaine).

patens Hedw. Lieux humides. Nancy (étang Saint-Jean, canal de Marne au Rhin, Bellefontaine).

GYMNOSTOMUM

ovatum Hedw. Com. Vignes, vieux murs.

minutulum Schwœgr. Lieux humides. Nancy (Bellefontaine).

truncatulum Hedw. Champs et bois à sol argileux : Nancy (la Malgrange, Tomblaine, etc.).

intermedium Turn. Champs sablonneux : Nancy (Montaigu, Tomblaine).

aquaticum Hoffm. Nancy (ruisseau de Bouxières-aux-Dames).

sphæricum Schwægr. Lieux humides : Lunéville.

pyriforme Hedw. Lieux humides : Nancy (Vandœuvre, Montaigu, Fonds de Toul), Sarrebourg.

fasciculare Hedw. Bords des fossés : Lunéville.

SPHAGNUM

cymbifolium Ehrh.

α. genuinum. Lieux marécageux des bois : Lunéville (forêt de Mondon), Saint-Quirin.

β. minor. Lieux tourbeux : Nancy (Montaigu).

squarrosum Pers. Lieux marécageux : Lunéville (forêt de Mondon).

capillifolium Ehrh. Lieux marécageux : Rosières-aux-Salines, Sarrebourg.

DIPHYSCIUM

foliosum Web. et Mohr. Rosières-aux-Salines (bois de Morteau).

ENCALYPTA

vulgaris Hedw. Com. sur les coteaux calcaires, au bord des chemins, sur les places à charbon.

streptocarpa Hedw. Sur les rochers

Digitized by Google

calcaires : Nancy (Fonds de Toul, carrière de Balin, Malzéville).

GRIMMIA

apocarpa Hedw. Com. sur les rochers calcaires, sur les murs.

crinita Brid. Com. sur les murs autour de Nancy.

africana Arn. Nancy (vieux murs à Bonsecours, côte de Toul; rochers calcaires à Malzéville).

pulvinata Sm. Com. sur les murs et les rochers.

WEISSIA

pusilla Hedw. Sur les rochers calc. : Nancy (fonds de Toul, vallon de Maxéville, Liverdun).

starkeana Roth. Champs : Nancy (Nabécor).

lanceolata Brid. Com. sur la terre, sur le calc. jur. : Nancy (Vignes de Malzéville, de Ludres; bois de Boudonville et de Liverdun).

verticillata Schwægr. Sur le tuf calcaire à Liverdun.

controversa Hedw. Com. dans les bois du calc. jur. et du lias.

cirrhata Hedw. Sur les rochers : Nancy (Fonds de Toul).

curvirostra Hedw. Sur les rochers du calc. jur. : Nancy (Fonds de Toul, Maxéville, Liverdun).

DICRANUM

viridulum Sm. Sur la terre dans les bois : Nancy (Tomblaine, Maxéville).

bryoides Turn. Sur les pierres dans les bois humides : Nancy (Fonds de Toul, Maxéville).

taxifolium Sw. Nancy (vallons humides de la forêt de Haie).

adianthoides Sw. Com. Marais, rochers humides : Nancy (Montaigu, Fonds de Toul, Maxéville, Liverdun).

scoparium Leyss. Com. dans les bois.

polysetum Brid. Nancy (bois de Tomblaine, Fonds de Toul).

heteromallum Hedw. Nancy (bois de Tomblaine); Lunéville (forêt de Mondon); Sarrebourg (Harreberg).

varium Hedw. Chemins creux des bois : Nancy (Maxéville, forêt de Haie, Liverdun).

rufescens Sm. Nancy (forêt de Haie).

cerviculatum Hedw. Lieux tourbeux : Lunéville (étang de Spada).

glaucum Hedw. Bois humides : Nancy (Tomblaine); Rosières-aux Salines (bois de Morteau).

LEUCODON

sciuroides Schwægr. Com. sur les troncs d'arbres.

TRICHOSTOMUM

pallidum Hedw. Sur la terre dans les bois : Nancy (Tomblaine, Maxéville).

canescens Timm. Com. sur les coteaux calcaires.

ericoides Schrad. Com. sur les coteaux calcaires.

CERATODON

purpureus Brid. Com. dans les bois, surtout autour des troncs d'arbres pourris.

DIDYMODON

homomallus Hedw. Chemins creux des bois : Sarrebourg.

flexicaulis Schwægr. Com. sur les co-

Digitized by Google

teaux calcaires, mais fructifie rarement.

longirostris Schwægr. Nancy (sur les troncs d'aulnes pourris à l'étang de Champigneules).

rigidulus Hedw. Sur le tuf calcaire à Liverdun.

BARBULA

rigida Schultz. Murs, rochers : Nancy (Malzéville, Boudonville, côte de Toul, Fonds de Toul, Liverdun).

ambigua Bruch et Schimp. Nancy (mêmes lieux que le précédent).

aloides Bruch et Schimp. Nancy : (mêmes lieux que les précédents).

gracilis Schwægr. Coteaux calcaires : Nancy (Boudonville, Malzéville).

muralis Timm. Com. sur les murs et les rochers.

æstiva Schultz. Sur les murs exposés à l'ombre : Nancy.

fallax Hedw. Bois du calc. jur. sur la terre : Nancy.

unguiculata Hedw. Avec le précédent.

cuspidata Brid. Champs sablonneux : Nancy (Nabécor).

convoluta Hedw. Sur la terre dans les bois du calc. jur. : Nancy (forêt de Haie vers les Fonds de Toul).

revoluta Schrad. Vieux murs : Nancy (la Malgrange, côte de Toul, Liverdun).

hornschuchiana Schultz. Vieux murs : Nancy (vignes de Malzéville).

tortuosa Schwægr. Rochers du calc. jur.: Nancy (Maxéville, Croix-Gagnée, Fonds de Toul); Pont-à-Mousson.

SYNTRICHIA

subulata Web. et Mohr. Bords des chemins dans les bois : Nancy (Maxéville, Fonds de Toul, Saulxures).

ruralis Brid. Com. sur les vieux murs.

lævipila Brid. Sur les troncs d'arbres : Nancy.

latifolia Bruch. Sur la terre! : Nancy (route de Toul).

POLYTRICHUM

undulatum Hedw. Com. dans les bois sur la terre.

pumilum Sw. Bois sablonneux : Nancy (bois de Tomblaine, de Till).

aloides Hedw. Bois humides, sur la terre : Nancy (Tomblaine); Sarrebourg (Rehthal, Schneeberg).

urnigerum L. Bois; Sarrebourg (Niedervillers, Saint-Léon).

piliferum Schreb. Bois, sur la terre : Nancy (Tomblaine, Fonds de Toul), Dabo, Pont-à-Mousson.

alpestre Hopp. Sarrebourg (Schneeberg).

formosum Hopp. Bois sablonneux : Nancy (Tomblaine), Sarrebourg.

commune L. Avec le précédent.

FONTINALIS

antipyretica L. Com. dans les ruisseaux.

ORTHOTRICHUM

pumilum Sw. Sur les troncs des saules, des peupliers, des tilleuls : Nancy.

fallax Bruch. Sur les troncs des peupliers : Nancy.

obtusifolium Schrad. Sur les troncs des peupliers et des saules : Nancy (Tomblaine, Heillecourt).

Digitized by Google

affine Schrad. Com. sur les troncs d'arbres.

patens Bruch. Sur les troncs des saules et des peupliers : Nancy (Tomblaine, Heillecourt).

fastigiatum Bruch. Sur le tronc des peupliers : Nancy (Tomblaine).

tenellum Bruch. Sur le tronc des saules et des peupliers : Nancy (Tomblaine, Heillecourt).

speciosum Nées. Sur les troncs d'arbres dans les bois et les vergers.

Ludwigii Brid. Sur les troncs d'arbres : Nancy (Fonds de Toul).

crispum Hedw. Sur les troncs d'arbres dans les bois : Nancy (Maxéville, Tomblaine, Fonds de Toul).

crispulum Hornsch. avec le précédent.

coarctatum Pal. Beauv. Sur les troncs d'arbres : Nancy (Fonds de Toul).

leiocarpum Bruch et Schimp. Com. sur les troncs d'arbres.

diuphanum Schrad. Com. sur les saules, les peupliers, les tilleuls, les ormes.

Lyellii Hook. Sur les troncs de chêne dans les bois.

anomalum Hedw. Com. sur les murs et les rochers ; plus rare sur les troncs d'arbres.

NECKERA

crispa Hedw. Rochers et troncs d'arbres : Nancy (Boudonville, Fonds de Toul, Liverdun), Pont-à-Mousson, Sarrebourg.

curtipendula Willd. Com. dans les bois sur les troncs d'arbres.

viticulosa Leyss. Com. dans les bois sur les rochers et au pied des arbres.

heteromalla Hedw. Très-rare : Nancy (sur un chêne à Malzéville).

POHLIA

elongata Hedw. Rare ; bois : Nancy (forêt de Haie).

LESKEA

complanata Timm. Com. sur les troncs d'arbres.

trichomanoides Leyss. Com. dans les bois du calc. jur. au pied des arbres.

sericea Hedw. Com. dans les bois.

polycarpa Ehrh. Au pied des saules et des peupliers : Nancy.

attenuata Timm. Au pied des arbres dans les bois du calc. jur.

BARTRAMIA

fontana Sw. Lieux marécageux : Nancy (Montaigu, Liverdun), Sarrebourg (Schneeberg).

ithyphylla Brid. Sarrebourg (Rehthal).

MEESIA

longiseta Sw. Lieux tourbeux : Nancy (Fonds de Toul).

CLIMACIUM

dendroides Web. et Morh. Prés tourbeux : Nancy (Montaigu, Fonds de Toul), Pont-à-Mousson, Rosières aux-Salines, Sarrebourg.

HYPNUM

Conferva Schwægr. Sur les pierres dans les bois du calc. jur. : Nancy (Fonds de Toul, Champigneules, Liverdun).

murale Hedw. Com. au pied des murs humides.

Schreberi Willd. Bois humides : Nancy (Tomblaine); Sarrebourg.

cuspidatum L. Lieux tourbeux : Nancy

Digitized by Google

(Fonds de Toul, étang de Champigneules).

purum L. Com.; prés, bois.

alopecurum L. Bois : Nancy (Fonds de Toul, Liverdun); Pont-à-Mousson.

myurum Poll. Com. dans les bois du calc. jur.

abietinum L. Com. dans les lieux arides. Ne fructifie pas chez nous.

tamariscinum Hedw. Com. dans les bois.

delicatulum Willd. Bois montagneux : Nancy, Sarrebourg.

splendens Hedw. Bois montagneux : Nancy, Sarrebourg.

serpens L. Com. au pied des arbres.

velutinum L. Au pied des arbres : Nancy.

intricatum Hedw. Bois du calc. jur. : Nancy.

populeum Hedw. Bois du calc. jur., au pied des arbres : Nancy.

lutescens Huds. Com.; bois, prés, coteaux calcaires.

silesiacum Pal. Beauv. Rosières-aux-Salines (bois de Morteau).

prælongum L. Com. sur la terre dans les bois.

longirostrum Ehrh. Bois sur la terre : Nancy (Maxéville, Fonds de Toul); Sarrebourg (Rehthal).

brerirostre Ehrh. Avec le précédent.

rutabulum L. Com. au pied des arbres et sur les rochers.

triquetrum L. Com.; bois sur la terre.

rusciforme Weis. Bords des ruisseaux : Nancy (Boudonville, étang Saint-Jean, Bouxières-aux-Dames, Liverdun).

riparium L. Bords des ruisseaux : Lunéville.

sylvaticum L. Bois : Nancy.

cupressiforme L. Com. au pied des arbres.

fluitans L. Marais, étangs : Nancy (étang de Champigneules).

fluviatile Sw. Sur les pierres dans les ruisseaux : Nancy (Fonds de Toul).

uncinatum Hedw. Marais : Nancy (Fonds de Toul).

palustre L. Bords des ruisseaux : Nancy (Fonds de Toul).

rugosum Ehrh. Coteaux calcaires : Nancy.

squarrosum L. Com. dans les lieux tourbeux : Nancy.

chrysophyllum Brid. Sur les pierres dans les bois du calc. jur. : Nancy, Pont-à-Mousson.

commutatum Hedw. Lieux humides : Nancy (Fonds de Toul, Bouxières-aux-Dames, Liverdun); Pont-à-Mousson.

filicinum L. Bords des ruisseaux : Nancy (Fonds de Toul).

molluscum Hedw. Au pied des arbres et sur les rochers dans les bois du calc. jur. : Nancy.

BRYUM

argenteum L. Com.; murs couverts de terre, places à charbon.

atropurpureum Web. et Morh. Très rare : Nancy (Bois de Malzéville).

cæspiticium L. Commun.

capillare L. Com. sur la terre dans les bois du calc. jur.

Digitized by Google

nutans Schreb. Nancy (bois de Bosserville).

pyriforme Sw. Lieux humides : Nancy (Fonds de Toul).

annotinum Hedw. Bois humides : Nancy (Tomblaine, Fonds de Toul).

pseudotriquetrum Brid. Marais : Nancy (Fonds de Toul, Liverdun).

bimum Schreb. Avec le précédent.

punctatum Schreb. Lieux humides des bois : Nancy (Fonds de Toul); Pont-à-Mousson; Sarrebourg.

rostratum Schrad. Bois, sur la terre : Nancy (forêt de Haie, Liverdun).

Wahlenbergii Schwægr. Très-rare : Nancy (près d'une fontaine à Malzéville).

affine Brid. Lieux tourbeux : Nancy (Tomblaine, Montaigu).

crudum Schreb. Bois : Phalsbourg.

hornum Schreb. Sarrebourg (Saint-Léon, Rehthal).

ligulatum Schreb. Vallées humides des bois : Nancy (Fonds de Toul, Liverdun); Pont-à-Mousson.

roseum Schreb. Com. bois du calc. jur. Fructifie rarement.

marginatum Dicks. Rochers humides : Liverdun.

MNIUM

androgynum L. Bois humides : Rosières-aux-Salines.

palustre L. Bois humides : Nancy (Tomblaine).

FUNARIA

hygrometrica Hedw. Com. dans les bois, surtout sur les places à charbon.

HÉPATIQUES.

RICCIA

glauca L. Champs argileux et humides : Nancy (Tomblaine, la Malgrange, Maxéville, Bellefontaine) Rosières-aux-Salines; Lunéville (étang du Mondon).

crystallina L. Lieux humides : Nancy (Bosserville, Maxéville); Lunéville.

minima L. Lieux humides : Nancy (Bois de Tomblaine).

fluitans L. Mares : Nancy (prairie de Tomblaine).

ANTHOCEROS

lævis L. Champs argileux et humides : Nancy (la Malgrange); Rosières-aux-Salines; Lunéville.

punctatus L. avec le précédent.

MARCHANTIA

polymorpha L. Lieux humides : Nancy (la Pépinière, Fonds de Toul); Lunéville (étang de Spada).

conica L. Rochers humides : Liverdun, Lunéville, Sarrebourg.

LUNULARIA

vulgaris L. Dans les serres, sur les pots de fleurs : Nancy.

JUNGERMANNIA

pinguis L. Lieux tourbeux : Nancy (Fonds de Toul, Montaigu); Lunéville (bois d'Hériménil).

epiphylla L. Bords des fontaines : Nancy (Fonds de Toul, Liverdun).

Digitized by Google

furcata L. Com. sur la terre et sur les troncs d'arbres.

tomentella Ehrh. Bords des ruisseaux : Sarrebourg (cascade du Rehthal).

crenulata Sw. Chemins des bois : Nancy (Tomblaine, Fléville, Fonds de Toul).

scalaris Schmid. Revers des fossés des bois sablon. : Nancy (Tomblaine).

asplenioides L. Com. ; bois.

complanata L. Com. sur les troncs d'arbres.

nemorosa L. Bois, sur la terre : Nancy.

undulata L. Bois, sur la terre : Nancy (Tomblaine).

emarginata Ehrh. Bois sablon. : Nancy (Tomblaine).

porphyroleuca Nées. Sur les rochers humides : Nancy (Maxéville, Fonds de Toul, Liverdun).

excisa Dicks. Bois sablonneux : Nancy (Tomblaine).

bicuspidata L. Avec le précédent.

byssacea Roth. Lieux sablonneux : Nancy (Montaigu, bois de Tomblaine).

pusilla L. Lieux humides : Nancy (Heillecourt, Tomblaine, étang Saint-Jean); Lunéville (étang de Spada).

polyantha L. Com. ; lieux humides des bois.

trichomanes Dicks. Nancy (forêt de Haie).

bidentata L. Bois, sur la terre : Nancy (Maxéville, Fonds de Toul, Tomblaine).

heterophylla Schrad. Sur le bois pourri, dans les forêts : Nancy (Fléville, Boudonville).

trilobata L. Sarrebourg.

barbata Schreb. Bois, sur la terre : Nancy (Tomblaine, Fonds de Toul).

dilatata L. Com. sur les troncs d'arbres.

tamariscifolia L. Com. sur la terre et au pied des arbres dans les bois.

platiphylla L. Com. au pied des arbres.

lævigata Schrad. Com. aux pied des arbres.

LICHENS.

Ord. 1er. — Gymnocárpi.

Trib. 1. — *Parmeliaceæ*.

Usnea

barbata Fries. Com. sur les arbres dans les forêts.

α. *florida* Fries (*U. florida* Hoffm.).

β. *rustica* Nob. (*U. rustica* Delise).

γ. *plicata* Fries (*U. plicata* Hoffm.).

δ. *dasypoga* Fries (*U. barbata* Hoffm.).

Evernia

jubata Fries (*Cornicularia jubata* D. C.). Sur les arbres dans les bois ; rare à Nancy (forêt de Haie) ; com. à Sarrebourg.

ochroleuca β. *crinalis* Fries (*Alectoria crinalis* Ach. Lich.).

Digitized by Google

prunastri Ach. Meth. Com. sur les arbres.

furfuracea Fries (*Physcia furfuracea* D. C.). Sur les arbres dans les bois ; rare à Nancy (Liverdun) ; com. à Sarrebourg.

RAMALINA

calicaris Fries. Com. sur les arbres.

α. *fraxinea* Fries (*R. fraxinea* Ach. Lich.).

β. *fastigiata* Fries (*R. fastigiata* Ach. Lich.).

γ. *canaliculata* Fries (*R. calicaris* L.).

pollinaria Ach. Lich. Com. sur les arbres.

farinacea Ach. Lich. Com. sur les arbres.

CETRARIA

aculeata Fries (*Cornicularia aculeata* Ach. Meth.). Lieux stériles : Nancy (Montaigu, route de Toul).

islandica Ach.

α. *genuina* Nob. Rare : Nancy (au-dessus de Villers).

β. *crispa* Ach. Com. sur les coteaux calc. autour de Nancy.

glauca Ach. Com. sur les troncs d'arbres dans les bois.

PELTIGERA

resupinata Ach. Meth. Sur les troncs d'arbres ; rare à Nancy (Fonds de Toul, Liverdun).

aphthosa Hoffm. Sur la terre dans les bois de sapins ; Sarrebourg.

canina Hoffm. Com. sur la terre dans les bois.

α. *vulgaris* Duby.

β. *spongiosa* Delise.

γ. *inflexa* Delise.

δ. *membranacea* Ach.

scutata Duby (*Peltidea scutata* Ach.). Sur la terre, lieux arides et sablonneux : Nancy (Montaigu).

α. *genuina* Nob.

β. *collina* Ach.

horizontalis Hoffm. Com. au pied des arbres dans les bois.

polydactyla Hoffm. Sur la terre dans les bois humides : Nancy (Tomblaine Heillecourt).

α. *genuina* Nob.

β. *Delisei* Duby.

limbata Delise ined. Rare sur les troncs d'arbres dans les bois : Nancy (Fonds de Toul).

saccata D. C. Rare ; sur les rochers calcaires : Liverdun.

STICTA

sylvatica Ach. Meth. Au pied des arbres dans les bois ; rare à Nancy (Fonds de Toul) ; com. à Sarrebourg.

scrobiculata Ach. Lich. Sur les arbres dans les bois ; rare à Nancy (Fonds de Toul, Liverdun) ; com. à Sarrebourg.

pulmonacea Ach. Lich. Com. sur les troncs d'arbres.

α. *genuina* Nob.

β. *pleurocarpa* D. C.

PARMELIA (*Imbricaria*)

perlata Ach. Lich. Sur les troncs d'arbres dans les bois : Nancy (Fonds de Toul, Bellefontaine).

tiliacea Ach. Meth. Com. sur les troncs d'arbres.

saxatilis Ach. Meth. Com. sur les troncs d'arbres.

Digitized by Google

physodes Ach. Meth. Com. sur les arbres et sur la terre.

Acetabulum Duby. Com. sur les troncs d'arbres.

olivacea Ach. Lich. Com. sur les troncs d'arbres.

caperata Ach. Meth. Com. sur les troncs d'arbres.

conspersa Ach. Meth. Sur les rochers : rare près de Nancy.

parietina Ach. Meth. Com. sur les arbres et sur les murailles.

α. *genuina*.

β. *concolor* Fries (*P. candelaria* Duby).

chrysophthalma Fries (*Physcia chrysophthalma* D. C.). Au sommet des chênes : Nancy (Fonds de Toul, Vandœuvre, Boudonville).

PARMELIA (*Physcia*)

ciliaris Ach. Com. sur les arbres.

pulverulenta Ach. Meth.

α. *genuina*. Com. sur les troncs d'arbres.

β. *venusta* Nob. (*Parmelia venusta* Ach. Meth.). Sur les troncs d'arbres : Nancy (la Malgrange, bois de Boudonville).

pityrea Ach. Lich. Sur les troncs d'arbres : Nancy (la Pépinière, Heillecourt), Lunéville (le Bosquet).

stellaris Ach. Meth. Com. sur les arbres.

cæsia Ach. Meth.

α. *genuina*. Sur les arbres : rare à Nancy.

β. *tenella* Fries (*Physcia tenella* D. C.). Com. sur les arbres et les arbustes.

obscura Fries.

α. *adglutinata* Nob. (*Parmelia adglutinata* Flœrke). Sur les troncs d'arbres : rare à Nancy (la Malgrange, la Pépinière); Lunéville (le Bosquet).

β. *murina* Nob. (*Parmelia murina* Schleicher). Sur les troncs d'arbres : Nancy (la Malgrange, Tomblaine).

γ. *ulothrix* Fries (*Parmelia ulothrix* Ach. Meth.). Sur les troncs d'arbres : Nancy (la Malgrange, Turique).

PARMELIA (*Pannaria*)

conoplea Ach. Lich. Sur les troncs d'arbres : rare à Nancy (Fonds de Toul).

PARMELIA (*Psoroma*)

triptophylla Fries. Sur les troncs d'arbres : Nancy (Fonds de Toul).

Saubinetii Montagne! Très-rare; au pied des vieux hêtres : Nancy (Fonds de Toul).

PARMELIA (*Collema*)

velutina Wallr. (*Collema pannosum* Ach. Lich.). Rare; sur les rochers : Liverdun.

atro-cærulea Schærer. Com. sur les coteaux calcaires des environs de Nancy.

α. *lacera* Schærer (*Collema lacerum* Ach. Lich.).

β. *sinuata* Schærer (*Collema scotinum* Ach. Lich.).

γ. *pulvinata* Schærer (*Collema lacerum* δ. *pulvinatum* Ach. Lich.).

δ. *bolacina* Schærer (*Collema lacerum* ε. *bolacinum* Ach. Lich.).

corniculata Schærer (*Collema palma-*

Digitized by Google

tum β. *corniculatum* Ach. Lich.). Sur la terre ; rare : Nancy (route de Toul vers les Baraques).

cyanescens Schærer (*Collema tremelloides* β. *cyanescens* Ach. Syn.). Sur les arbres et sur les mousses : rare à Nancy (Fonds de Toul), com. à Sarrebourg.

nigrescens δ. *conglomerata* Schærer (*Collema fasciculare* γ. *conglomeratum* Ach. Lich.). Sur le tronc des vieux noyers et des vieux frênes : Nancy.

rupestris Schærer.

α. *flaccida* Schærer (*Collema flaccidum* Ach. Lich.). Sur les troncs d'arbres : Nancy.

β. *furva* Schærer (*Collema furvum* : Ach. Lich.). Sur les troncs d'arbres : Nancy.

γ. *fascicularis* Schærer. Sur les vieux noyers : Nancy (vignes de Malzéville).

multifida Schærer. Com. sur la terre et sur les pierres des coteaux calcaires des environs de Nancy.

α. *undulata* Schærer (*Collema melœnum* var. *undulatum* Ach. Lich.).

β. *cristata* Schærer (*Collema cristatum* D. C.).

γ. *complicata* Schærer.

δ. *marginalis* Schærer (*Collema melœnum* β. *marginale* Ach. Lich.).

ε. *polycarpa* Schærer (*Collema parvulum* Delise).

ξ. *jacobœæfolia* (Schærer *Collema jacobœæfolium* D. C.).

myochroa Schærer (*Collema saturninum* D. C.). Com. sur les troncs d'arbres.

α. *saturnina* Schærer.

β. *tomentosa* Schærer.

crispa Schærer (*Collema crispum* Hoffm.). Com. sur les murs autour de Nancy.

tenax Schærer (*Collema tenax* Ach. Lich.). Sur la terre : Nancy (Buthegnémont, Champ-du-Bœuf, Turique, Dommartemont).

pulposa Schærer (*Collema pulposum* Ach. Lich.). Sur la terre : Nancy.

turgida Schærer (*Collema turgidum* Ach. Lich.). Sur les vieux murs : Nancy (Boudonville).

plicatilis Schærer (*Collema plicatile* Ach. Lich.). Sur les murs et sur les rochers calcaires : Nancy.

PARMELIA (*Placodium*)

lentigera Ach. Meth. (*Squammaria lentigera* D. C.). Sur la terre, collines calcaires : Nancy (Malzéville, route de Toul).

saxicola Ach. Meth.

α. *genuina* (*Placodium ochroleucum* D. C.). Sur le bois et sur les rochers : Nancy.

β. *galactina* Fries (*Psora albescens* Hoffm.). Com. sur les murs : Nancy.

elegans Ach. Meth. (*Placodium elegans* D. C.). Sur les tuiles qui recouvrent les murs des jardins : Nancy.

murorum Ach. Meth. Com. sur les murs autour de Nancy.

α. *genuina*.

β. *citrina* Fries (*Lecanora citrina* Ach. Lich.).

Digitized by Google

γ. *miniata* Fries (*Lecanora miniata* Ach.).

δ. *callopisma* Fries (*Lecanora callopisma* Ach.).

erithrocarpia Wallr (*Lecanora theicolyta* Ach. Lich.). Com. sur les murs autour de Nancy, mais fructifie rarement.

PARMELIA (*Psora*)

circinata Ach. Meth. (*Placodium radiosum* D. C.). Sur les rochers calcaires : Nancy (Malzéville).

PARMELIA (*Patellaria*)

pallescens Fries (*Lecanora parella* γ. *pallescens* Ach.). Rare ; sur les branches des chênes : Nancy (bois de Boudonville, Fonds de Toul).

rubra Ach. Meth. (*Lecanora rubra* Ach. Lich.). Rare; sur les troncs d'arbres : Nancy (bois de Bouxières-aux-Dames, Fonds de Toul).

subfusca Fries.

A. *discolor* Fries (*Lecanora subfusca* Ach. Lich.). Com. sur les troncs d'arbres, rare sur les rochers.

α. *genuina*.

β. *argentata* Ach.

γ. *allophana* Ach.

δ. *horiza* Ach.

ε. *cateilea* Ach.

ξ. *saxatilis* D. C. fl. fr.

B. *distans* Fries (*Patellaria populicola* D. C.). Com. sur les troncs des peupliers.

C. *albella* Fries (*Lecanora albella* Ach. Lich.). Com. sur les troncs d'arbres.

D. *angulosa* Fries (*Lecanora angulosa* Ach. Lich.). Com. sur les troncs d'arbres.

Hageni Ach. Lich. Sur le bois exposé à l'air et sur les troncs d'arbres : Nancy (la Pépinière, étang Saint-Jean).

atra Ach. Meth. (*Lecanora atra* Ach. Lich.). Peu com.; sur les troncs d'arbres : Nancy.

sophodes Ach Meth. Sur les troncs d'arbres : Nancy.

varia Fries.

α. *genuina* (*Lecanora varia* Ach. Lich.). Sur des palissades : Nancy.

β. *effusa* (*Lecanora effusa* Ach. Lich.). Sur des saules et des noyers creux : Nancy (Essey, Heillecourt).

γ. *symmicta* Ach. Lich. Sur des saules cariés : Nancy.

vitellina Ach. Meth. Sur les murs et les rochers calcaires : Nancy (Malzéville).

aurantiaca Fingerh.

var. *calva* Fries (*Patellaria rupestris* D. C.). Com. sur les rochers calcaires autour de Nancy.

cerina Ach. Meth.

α. *genuina* (*Lecanora cerina* Ach. Lich.). Com. sur les jeunes arbres et principalement sur les trembles.

β. *hæmatites* Fries. Avec la var. précédente.

γ. *luteo-alba* (*Lecidea luteo-alba* Ach. Syn.). Com. sur le bois exposé à l'air et sur les troncs d'arbres).

δ. *aurantiaca* Duby (*Patellaria ulmi-*

Digitized by Google

cola D. C.). Rare; sur les ormes : Nancy (la Pépinière).

ferruginea Fries (*Patellaria ferruginea* Hoffm.). Com. sur les chênes dans les bois autour de Nancy.

PARMELIA (*Urceolaria*)

calcarea Mich. (*Urceolaria calcarea* Ach. Syn.). Com. sur les murs et sur les rochers calcaires : Nancy.

scruposa Sommerf. (*Urceolaria scruposa* Ach. Meth.). Com. sur la terre des collines calcaires : Nancy.

α. *genuina.*

β. *bryophila* Ach. Meth.

GYALECTA

cupularis Schærer (*Patellaria cupularis* D. C.). Sur les rochers calcaires : Nancy (Maxéville, Fonds de Toul, Champigneules, Liverdun).

Trib. II. — *LECIDINÆ.*

CLADONIA

alcicornis Fries. Sur la terre ; collines calcaires : Nancy (Malzéville, Route de Toul, Vandœuvre); fructifie très-rarement.

pyxidata Fries. Com. sur la terre.

degenerans β. Fries (*Cenomyce cariosa* Ach. Lich.). Lieux sablonneux, sur la terre : Nancy (Montaigu, bois de Tomblaine et d'Heillecourt).

fimbriata Fries. Sur la terre, dans les bois : Nancy.

α. *genuina.*

β. *tubæformis* Fries.

cornuta Fries. Sur la terre dans les bois : Nancy.

α. *genuina.*

β. *radiata* Duby.

γ. *tortuosa* Delise.

δ. *vermicularis* Delise.

ε. *nemoxyna* Ach.

furcata Sommerf. Sur la terre dans les bois : Nancy.

α. *genuina.*

β. *racemosa* Fries (*Cenomyce racemosa* Ach. Syn.).

γ. *subulata* Delise.

rangiformis Hoffm. Sur la terre ; collines calcaires : Nancy.

squamosa Hoffm. Rare; sur la terre : Nancy (bois de Boudonville).

delicata Fries. Sur les vieilles souches pourries : Nancy (Fonds de Toul, Heillecourt, Pompey).

digitata Hoffm. Rare ; sur les vieilles souches pourries : Lunéville (étang du Mondon).

macilenta Hoffm. (*Cenomyce baccillaris* Ach. Lich.). Sur les vieilles souches pourries : Nancy (Fonds de Toul, Pompey).

rangiferina Hoffm. Rare; bords des bois: Nancy (Malzéville, Maxéville, Fléville).

BÆOMYCES

roseus Pers. Bois humides sur la terre : Nancy (Tomblaine).

BIATORA

testacea Fries (*Psora testacea* Hoffm.). Rare; rochers calcaires : Nancy (Pompey).

decipiens Fries (*Psora decipiens* Hoffm.). Sur la terre ; collines calcaires : Nancy (Malzéville, Vandœuvre, Route de Toul vers les Baraques).

lurida Fries (*Psora lurida* D. C.).

Digitized by Google

Rare; rochers calcaires : Nancy (Pompey, Ludres).

byssoides Fries (*Bœomyces byssoides* Schærer). Sur la terre : Nancy (bois de Tomblaine).

rosella Fries (*Lecidea rosella* Ach. Meth.). Rare ; sur les troncs d'arbres : Nancy (Baraques de Toul).

vernalis Fries. Com. sur les troncs d'arbres dans les bois.

α. *luteola* Fries (*Lecidea vernalis* Ach. Syn.).

β. *sphæroides* Fries (*Lecidea alabastrina* Ach.).

γ. *sanguineo-atra* Fries (*Patellaria sinapisperma* D. C.).

uliginosa.

var. *fuliginea* Fries (*Collema nigrum* Ach.). Rare ; sur les rochers calcaires : Nancy (Malzéville).

LECIDEA

vesicularis Ach. Lich. (*Psora vesicularis* D. C.). Sur la terre ; collines calcaires : Nancy (Vandœuvre, Malzéville).

albo-cœrulescens Fries (*Patellaria albo-cœrulescens* Hoffm.). Sur les murs et les rochers calcaires : Nancy (Boudonville, Malzéville).

immersa Ach. Syn. Com. sur les pierres et les rochers calcaires : Nancy.

contigua Fries. Sur les cailloux : Nancy (bois de Tomblaine).

speirea Ach. Syn. (*Verrucaria calcarea* Hoffm.). Sur les rochers calcaires : Nancy (Malzéville).

atro-alba Ach. Syn. (*Rhizocarpon confervoides* D. C.). Sur les tuiles : Nancy (Boudonville, la Malgrange).

fumosa Ach. Lich. Rare ; sur les murs : Nancy.

geographica Schærer (*Rhizocarpon geographicum* D. C.). Com. sur les tuiles des toits : Nancy.

premnea Fries. Sur les écorces d'arbres dans les bois : Nancy.

parasema Ach. Syn. Com. sur les écorces des arbres.

enteroleuca Fries (*L. elæochroma* Ach. Syn.). Sur les écorces d'arbres : Nancy.

albo-atra Fries.

var. *corticola* Fries (*L. epipolia* γ. *farinosa* Flœrke.). Rare ; sur les vieux chênes : Nancy (Fonds de Toul).

sabuletorum Flœrke. Sur les mousses pourries au pied des arbres dans les bois : Nancy.

milliaria Fries.

var. *terrestris* Fries. Sur la terre : Nancy (bois de Frahaut).

Trib. III. — *GRAPHIDEÆ*.

OPEGRAPHA

varia Pers. Sur les troncs d'arbres : Nancy.

α. *pulicaris* Fries (*O. phœa* Ach. Syn.).

β. *notha* Fries (*O. notha* Ach. Syn.).

γ. *signata* Fries (*O. signata* Ach. Lich.).

δ. *diaphora* Fries (*O. diaphora* Ach. Meth.).

saxatilis D. C. (*O. calcarea* Ach. Syn.). Rare ; rochers calcaires : Nancy (Maxéville, Liverdun).

Digitized by Google

atra Pers. Com. sur les troncs d'arbres.

α. *stenocarpa* Fries.

β. *abbreviata* Flœrke (*O. denigrata* Ach. Lich.).

γ. *epipasta* Fries (*O. epipasta* Ach. Meth.).

δ. *macularis* Fries (*O. radiata* Pers.)

rufescens Pers. (*O. rubella* D. C.). Sur les troncs d'arbres dans les bois : Nancy.

scripta Ach. Meth. Com. sur les troncs d'arbres.

α. *limitata* Ach. (*O. limitata* Pers.).

β. *Cerasi* Ach. (*O. Cerasi* Pers.).

γ. *pulverulenta* Ach. (*O. pulverulenta* Pers.).

δ. *serpentina* Schærer (*O. serpentina* Ach. Meth.).

CONIOCARPON

cinnabarinum D. C. Rare; sur les troncs d'arbres : Nancy (Fonds de Toul).

ochraceum Fries. Sur les hêtres : Nancy (Fonds de Toul).

CALICIUM

lenticulare Fries (*C. quercinum* Pers.). Com. sur les vieux chênes : Nancy.

trachelinum Fries (*C. salicinum* Pers.). Sur les saules cariés : Nancy (Heillecourt, Bellefontaine).

stigonellum Ach. Syn. (*C. sessile* Pers.). Sur les troncs d'arbres : Nancy.

turbinatum Pers. Sur les troncs d'arbres : Nancy (la Pépinière), Lunéville (le Bosquet).

SCHIZOXYLUM

sepincola Pers. Sur des palissades de sapin : Nancy (Pont d'Essey, étang Saint-Jean, Bonsecours).

Ord. II. — ANGIOCARPI.

Trib. I. — *ENDOCARPEÆ.*

ENDOCARPON

pusillum Hedw. Sur la terre et les rochers des collines calcaires : Nancy (murs de la citadelle, Malzéville, Croix-Gagnée, etc.).

SAGEDIA

fuscella Fries. Sur les rochers calcaires : Nancy (Malzéville).

cinerea Fries (*Endocarpon cinereum* Pers.). Sur les rochers calcaires : Nancy (Boudonville, Malzéville).

PERTUSARIA

communis D. C. Com. sur les troncs d'arbres.

A. *genuina.*

B. *leioplaca* Mich. (P. *leioplaca* Schærer).

C. *variolosa* Wallr.

α. *orbiculata* Wallr. (*Variolaria orbiculata* Hoffm.).

β. *effusa* Wallr. (*Variolaria amara* Ach. Lich.).

γ. *discoidea* Wallr. (*Variolaria discoidea* Pers.).

D. *staurophora* Wallr. (*Isidium coccodes* Ach.).

Wulfenii D. C. Très-rare ; sur les charmes : Nancy (Fonds de Toul).

Trib. II. — *VERRUCARIEÆ.*

VERRUCARIA

muralis Ach. Syn. Com. sur les murs et sur les pierres : Nancy, Pont-à-Mousson, Lunéville.

Hochstetteri Fries (*Pyrenula verrucosa*

Digitized by Google

Ach. Lich.). Sur les rochers calcaires : Nancy (Maxéville).

nigrescens Pers. Sur les rochers calcaires : Nancy (Malzéville).

nitida Schrad. Com. sur les troncs d'arbres.

glabrata Ach. Syn. Rare ; sur les charmes : Nancy (Fonds de Toul).

gemmata Ach. Meth. Sur les chênes : Nancy (Boudonville, Fonds de Toul).

stigmatella Ach. Syn. Com. sur les peupliers : Nancy.

epidermitis Ach. Meth. Com. sur les troncs d'arbres.

punctiformis Pers. Com. sur les troncs d'arbres.

carpinea Pers. Sur les charmes: Nancy.

Trib. III. — *Limborieæ.*

Pyrenotheca

leucocephala Fries (*Verrucaria leucocephala* Ach. Meth.). Rare ; sur les chênes : Nancy (Fonds de Toul).

stictica Fries (*Verrucaria byssacea* Ach. Meth. Rare ; sur les chênes : Nancy (Fonds de Toul).

CHAMPIGNONS.

Class. I^re^. — Hymenomycetes.

Ord. I. — *Pileati.*

Agaricus (*Amanita*)

cæsareus Scop. Bois : Pont-à-Mousson.

phalloides Fries Syst. Bois : Nancy, Pont-à-Mousson.

muscarius L. Bois : Pont-à-Mousson.

pantherinus D. C. Bois : Nancy (Fonds de Toul).

solitarius Bull. Très-rare, sur la terre : Pont-à-Mousson.

rubescens Fries Syst. Bois : Pont-à-Mousson.

vaginatus Bull. Bois : Nancy, Pont-à-Mousson.

Agaricus (*Lepiota*)

procerus Scop. Bois : Nancy (bois de Tomblaine), Lunéville.

mastoideus Fries Syst. Bois : Nancy.

acute-squamosus Weinm. Nancy (bords du bois au-dessus de Champigneules).

clypeolarius Bull. Bois : Nancy, Pont-à-Mousson.

cristatus Fries Syst. Nancy (bois de Boudonville).

granulosus Batsch. Rare ; bois : Pont-à-Mousson.

Agaricus (*Armillaria*)

aurantius Schæff. Rare ; bois : Nancy (bois de Boudonville), Pont-à-Mousson.

ramentaceus Bull. Bois ombragés; rare: Pont-à-Mousson.

melleus Fl. Dan. Au pied des troncs d'arbres pourris : Nancy, Pont-à-Mousson.

mucidus Schrad. Sur les troncs de hêtre coupés ou languissants : Pont-à-Mousson.

piluliformis Bull. Sur les mousses au pied des arbres : Nancy.

Digitized by Google

AGARICUS (*Tricholoma*)

flavobrunneus Fries Obs. Bois humides : Nancy (bois de Tomblaine).

albobrunneus Fries Syst. Bords des bois: Pont-à-Mousson.

frumentaceus Bull. Rare : Nancy (forêt de Haie).

saponaceus Fries Obs. Com. dans les bois.

cartilagineus Bull. Rare : Nancy (bois de Tomblaine).

sulfureus Bull. Nancy (bois de Bosserville), Pont-à-Mousson.

albellus D. C. Rare ; bois : Nancy.

graveolens Pers. Syn. Rare; bois : Pont-à-Mousson.

tigrinus Schæff. Bois : Pont-à-Mousson.

albus Fries Syst. Bois : Pont-à-Mousson.

nudus Bull. Bois, sur les feuilles tombées à terre : Pont-à-Mousson.

acerbus Bull. Rare ; bois : Pont-à-Mousson.

brevipes Bull. Rare; bois : Nancy.

AGARICUS (*Clitocybe*)

odorus Bull. Com. dans les bois : Nancy (Fonds de Toul, Bosserville).

giganteus Sowerb. Bois montagneux : Nancy (forêt de Haie).

geotropus Bull. Bois : Nancy.

inversus Scop. Bois : Nancy.

flaccidus Sowerb. Sur les feuilles tombées à terre : Nancy (bois de Tomblaine).

ericetorum Bull. Bords des chemins : Nancy (Maxéville).

cyathiformis Bull. Com. dans les bois.

laccatus Scop. Com. dans les bois.

AGARICUS (*Collybia*)

radicatus Fries Syst. Com. dans les bois autour des troncs d'arbres.

longipes Bull. Com. dans les bois ; rare dans les jardins.

platyphyllus Pers. Syn. Rare ; sur les troncs pourris : Pont-à-Mousson.

fusipes Bull. Sur les racines des arbres dans les bois : Nancy, Pont-à-Mousson.

velutipes Curt. Com. au pied des saules.

hariolorum Bull. Rare ; bois : Nancy, Pont-à-Mousson.

tuberosus Bull. Sur les agarics putréfiés: Pont-à-Mousson.

dryophilus Bull. Com. entre les feuilles sèches dans les bois.

clavus L. Sur les troncs d'arbres dans les bois.

muscigenus Fries Syst. Sur le bord des bois parmi les mousses : Pont-à-Mousson.

AGARICUS (*Mycena*)

purus Pers. Syn. Bois ; sur les feuilles mortes : Nancy, Pont-à-Mousson.

adonis Bull. Bois : Nancy.

lacteus Pers. Syn. Prés secs sur les racines des graminées : Pont-à-Mousson.

galericulatus Scop. Com. dans les bois sur les troncs d'arbres pourris.

polygrammus Bull. Com. dans les bois sur les troncs d'arbres pourris.

filopes Bull. Com. dans les bois sur la terre et autour des troncs d'arbres.

epipterygius Scop. Bois ; sur les mousses et les feuilles pourries : Pont-à-Mousson.

Digitized by Google

corticola Pers. Syn. Com. sur l'écorce des chênes et des tilleuls.

AGARICUS (*Omphalia*)

pyxidatus Bull. Le long des chemins : Pont-à-Mousson.

umbelliferus L. Lieux marécageux : Canal de la Marne au Rhin près de Nancy.

griseo-cyaneus Fries. Sur la terre dans les jardins : Nancy.

fibula Bull. Sur les mousses dans les bois : Pont-à-Mousson.

AGARICUS (*Pleurotus*)

tessulatus Bull. Rare ; sur les troncs d'arbres : Pont-à-Mousson.

spodoleucus Fries Syst. Rare ; troncs des hêtres : Nancy (bois de Boudonville).

glandulosus Bull. Sur les troncs d'arbres pourris : Pont-à-Mousson.

ostreatus Jacq. Sur les troncs d'arbres pourris : Pont-à-Mousson.

tremulus Schœff. Com. sur la terre dans les bois.

applicatus Bastch. Sur les rameaux tombés à terre : Pont-à-Mousson.

AGARICUS (*Volvaria*)

bombycinus Schæff. Sur les troncs d'arbres : Nancy (bois de Boudonville).

volvaceus Bull. Dans les étables : Pont-à-Mousson.

parvulus Weinm. Nancy (prairie de Tomblaine).

AGARICUS (*Pluteus*)

cervinus Fries Epic. Com. sur les troncs d'arbres pourris, dans les bois.

leoninus Schæff. Sur la terre et les troncs d'arbres, dans les bois : Pont-à-Mousson.

AGARICUS (*Entoloma*)

ardosiacus Bull. Prés humides : Nancy (Fonds de Toul).

clypeatus L. Bois : Pont-à-Mousson.

AGARICUS (*Clitopilus*)

Prunulus Scop. Com. dans les bois.

AGARICUS (*Eccilia*)

politus Pers. Syn. Bois ombragés : Pont-à-Mousson.

AGARICUS (*Pholiota*)

præcox Pers. Syn. Prairies : Pont-à-Mousson.

coronillus Bull. Lieux stériles : Pont-à-Mousson.

radicosus Bull. Bois : Pont-à-Mousson.

squarrosus Fries Syst. Sur les troncs d'arbres dans les bois et dans les vergers : Nancy, Pont-à-Mousson.

adiposus Fries Syst. Sur les troncs de hêtre : Nancy (Fonds de Toul).

mutabilis Schæff. Sur les troncs d'arbres : Pont-à-Mousson.

AGARICUS (*Hebeloma*)

lanuginosus Bull. Bois : Nancy.

rimosus Bull. Bords des chemins dans les bois : Pont-à-Mousson.

geophyllus Sowerb. Com. dans les bois.

crustuliniformis Bull. Com. dans les bois.

AGARICUS (*Naucoria*)

pygmæus Bull. Sur les troncs d'arbres pourris : Pont-à-Mousson.

melinoides Bull. Nancy (bois de Boudonville).

sideroides Bull. Nancy (bois de Bosserville).

Digitized by Google

semi-orbicularis Bull. Prairies, sur le fumier de cheval : Pont-à-Mousson.

AGARICUS (*Galera*)

tener Schæff. Com. dans les prairies.

lateritius Schæff. Sur les troncs d'arbres pourris : Pont-à-Mousson.

AGARICUS (*Crepidotus*)

mollis Schæff. Sur les troncs d'arbres pourris : Pont-à-Mousson.

variabilis Pers. Obs. Com. sur les rameaux tombés à terre : Nancy, Pont-à-Mousson.

depluens Batsch. Bois : Pont-à-Mousson.

AGARICUS (*Psalliota*)

campestris L. Prairies : Nancy (Montaigu), Pont-à-Mousson.

arvensis Schæff. Com. dans les vergers, les lieux herbeux.

cretaceus Bull. Sur le tan, dans les serres : Pont-à-Mousson.

æruginosus Curt. Sur les feuilles putréfiées, dans les bois : Pont-à-Mousson.

semiglobatus Batsch. Dans les prés sur le fumier de cheval : Nancy, Pont-à-Mousson.

AGARICUS (*Hypholoma*)

sublateritius Schæff. Autour des troncs d'arbres : Nancy.

fascicularis Fries Syst. Sur les troncs d'arbres pourris : Nancy, Pont-à-Mousson.

lacrymabundus Bull. Bois humides : Pont-à-Mousson.

appendiculatus Bull. Chemins des bois : Pont-à-Mousson.

hydrophylus Bull. Bois : Pont-à-Mousson.

AGARICUS (*Psathyra*)

corrugis Pers. Syn. Bois : Nancy (Fonds de Toul), Pont-à-Mousson.

AGARICUS (*Panæolus*)

fimiputris Bull. Com. sur les fumiers.

papilionaceus Bull. Com. dans les prés sur le fumier de vache.

AGARICUS (*Psatyrella*)

disseminatus Pers. Syn. Sur les troncs d'arbres pourris : Pont-à-Mousson.

COPRINUS

comatus Fries Epic. Sur le fumier de cheval : Lunéville, Pont-à-Mousson.

atramentarius Fries Epic. Chemins, jardins : Nancy, Pont-à-Mousson.

soboliferus Fries Epic. Bords des chemins : Pont-à-Mousson.

picaceus Fries Epic. Bois ; Nancy (Fonds de Toul), Pont-à-Mousson.

fimetarius Fries Epic. Fumiers : Nancy, Pont-à-Mousson.

cinereus Fries Epic. Fumiers, jardins : Nancy, Pont-à-Mousson.

tomentosus Fries Epic. Jardins : Pont-à-Mousson.

astroideus Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

micaceus Fries Epic. Com. dans les jardins et sur le bois pourri.

deliquescens Fries Epic. Sur les racines pourries : Pont-à-Mousson (la Fontaine des Cerfs).

congregatus Fries Epic. Bords des routes : Nancy.

radiatus Fries Epic. Sur le fumier de cheval.

ephemerus Fries Epic. Jardins, vergers.

Digitized by Google

plicatilis Fries Epic. Com. au bord des chemins.

CORTINARIUS

cyanopus Fries Epic. Nancy (bois de Tomblaine).

percomis Fries Epic. Nancy (bois de Tomblaine).

napus Fries Epic. Nancy (bois de Tomblaine).

cœrulescens Fries Epic. Bois : Nancy (Fonds de Toul).

turbinatus Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

alutipes Fries Epic. Bois : Nancy (Fonds de Toul.)

collinitus Fries Epic. Bois : Nancy (bois de Tomblaine), Pont-à-Mousson.

violaceus Fries Epic. Bois : Nancy (Fonds de Toul).

anomalus Fries Epic. Bords des bois : Pont-à-Mousson.

cinnamomeus Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

iliopodius Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

subferrugineus Fries Epic. Com. dans les bois.

armeniacus Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

PAXILLUS

involutus Fries Epic. Bords des chemins: Nancy (Montaigu), Pont-à-Mousson.

HYGROPHORUS

chrysodon Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

eburneus Fries Epic. Bois : Nancy (bois de Boudonville. Fonds de Toul).

cossus Fries Epic. Nancy (bois de Boudonville).

erubescens Fries Epic. Nancy (bois de Boudonville).

discoideus Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

virgineus Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

ovinus Fries Epic. Prés : Nancy.

puniceus Fries Epic. Prés montagneux : Pont-à-Mousson.

conicus Fries Epic. Prairies humides : Pont-à-Mousson.

psittacinus Fries Epic. Prairies : Pont-à-Mousson.

LACTARIUS

torminosus Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

controversus Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

zonarius Fries Epic. Bois : Nancy (au-dessus de Champigneules).

insulsus Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

pyrogalus Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

piperatus Fries Epic. Bois : Nancy, Pont-à-Mousson.

vellereus Fries Epic. Com. dans les bois.

pallidus Fries Epic. Com. dans les bois.

blennius Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

azonites Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

ichoratus Fries Epic. Bois : Nancy (bois de Boudonville).

serifluus Fries Epic. Lieux humides : Nancy (Bellefontaine).

subdulcis Fries Epic. Com. dans les bois.

Digitized by Google

tithymalinus Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

fuliginosus Fries Epic. Bois : Nancy (bois de Boudonville).

RUSSULA

adusta Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

sanguinea Fries Epic. Lieux humides des bois : Pont-à-Mousson.

furcata Fries Epic. Bois ombragés : Pont-à-Mousson.

galochroa Fries Epic. Bois : Nancy.

rubra Fries Epic. Bois : Nancy (Fonds de Toul, bois de Boudonville), Pont-à-Mousson.

virescens Fries Epic. Rare ; bois : Pont-à-Mousson.

emetica Fries Epic. Bois : Nancy.

ochroleuca Fries Epic. Bois humides : Nancy (Fonds de Toul).

fœtens Fries Epic. Com. dans les bois.

fragilis Fries Epic. Bois : Pont-à-Mousson.

integra Fries Epic. Com. dans les bois.

lutea Fries Epic. Rare ; bois : Pont-à-Mousson.

CANTHARELLUS

cibarius Fries Syst. Com. dans les bois.

cinereus Fries Syst. Bois : Nancy, Pont-à-Mousson.

tubæformis Fries Syst. Bois : Nancy.

NYCTALIS

parasitica Fries Epic. Sur les Agarics putréfiés : Pont-à-Mousson.

MARASMIUS

urens Fries Epic. Bois, prairies : Nancy.

porreus Fries Epic. Bois, sur les feuilles putréfiées : Pont-à-Mousson.

oreades Fries Epic. Prairies : Pont-à-Mousson.

ramealis Fries Epic. Com. dans les bois sur les branches mortes.

androsaceus Fries Epic. Sur les feuilles de chêne tombées à terre : Nancy, Pont-à-Mousson.

rotula Fries Epic. Com. sur les feuilles putréfiées.

perforans Fries Epic. Rare : Nancy (Bosserville).

Hudsoni Fries Epic. Rare : sur un vieux saule à Pont-à-Mousson.

epiphyllus Fries Epic. Com. sur les feuilles tombées à terre.

LENTINUS

suffrutescens Fries Epic. Rare : Nancy (dans une cave).

PANUS

conchatus Fries Epic. Sur les vieux saules : Pont-à-Mousson.

stipticus Fries Epic. Com. sur les troncs d'arbres pourris.

SCHIZOPHYLLUM

commune Fries Syst. Sur le bois mort : Nancy, Pont-à-Mousson.

LENSITES

betulina Fries Epic. Com. Sur les troncs pourris de hêtre.

variegata Fries Epic. Sur les troncs de hêtre, de peuplier : Nancy, Pont-à-Mousson.

abietina Fries Epic. Com. sur le bois de sapin.

BOLETUS

luteus L. Pont-à-Mousson (trouvé une seule fois dans un jardin).

piperatus Bull. bois : Pont-à-Mousson.

chrysenteron Bull. Com. dans les bois.

Digitized by Google

lupinus Fries Epic. Bois : Nancy (au-dessus de Champigneules).

luridus Schæff. Bois : Nancy (Fonds de Toul), Pont-à-Mousson.

edulis Bull. Com. dans les bois.

reticulatus Pers. Syn. Com. dans les bois.

scaber Bull. Com. dans les bois.

castaneus Bull. Bois : Pont-à-Mousson.

POLYPORUS

brumalis Fries Syst. Rare ; sur les branches pourries : Nancy.

perennis L. Bois, surtout sur les places à charbon : Nancy, Pont-à-Mousson.

rufescens Fries Syst. Bois : Nancy.

squamosus Fries Syst. Sur les troncs d'arbres : Pont-à-Mousson.

melanopus Fries Syst. Rare ; sur le bois mort enfoui en terre : Pont-à-Mousson.

picipes Fries Syst. Rare ; sur les vieux saules : Nancy (Bosserville).

varius Fries Syst. Sur les troncs d'arbres: Pont-à-Mousson.

elegans Fries Syst. Sur le bois mort : Nancy (Route de Toul).

nummularius Fries Syst. Bois : Pont-à-Mousson.

lucidus Fries Syst. Bois : Nancy (Route de Toul, Malzéville), Pont-à-Mousson.

umbellatus Fries Syst. Très-rare, bois : Pont-à-Mousson.

frondosus Fries Syst. Rare, bois : Pont-à-Mousson.

cristatus Fries Syst. Bois ombragés : Pont-à-Mousson.

sulfureus Fries Syst. Sur les troncs des chênes et des saules : Pont-à-Mousson.

imbricatus Fries Syst. Très-rare, au sommet des vieux chênes : Pont-à-Mousson.

adustus Fries Syst. Sur les troncs d'arbres : Nancy, Pont-à-Mousson.

carpineus Sowerb. Sur les troncs de charme : Nancy, Pont-à-Mousson.

hispidus Fries Syst. Sur les noyers, les poiriers, les pommiers : Nancy, Pont-à-Mousson.

cuticularis Fries Syst. Sur les troncs de hêtre : Pont-à-Mousson.

dryadeus Fries Syst. Rare ; sur les chênes : Pont-à-Mousson.

fomentarius Fries Syst. Com. sur les hêtres et les chênes.

igniarius Fries Syst. Com. sur les saules.

Ribis Fries Syst. Sur les groseillers : Nancy.

cinnabarinus Fries Syst. Rare; sur le *Prunus avium* : Pont-à-Mousson.

hirsutus Fries Syst. Sur les troncs d'arbres dans les bois : Pont-à-Mousson.

zonatus Fries Syst. Sur les trembles : Pont-à-Mousson.

versicolor Fries Syst. Com. dans les bois sur les troncs d'arbres pourris.

medulla-panis Fries Syst. Com sur les troncs d'arbres et surtout sur les saules.

vaporarius Fries Syst. Rare ; sur le bois de sapin exposé à l'air.

TRAMETES

odorata Fries Epic. Rare ; sur les troncs de tremble : Pont-à-Mousson.

Digitized by Google

suaveolens Fries Epic. Com. sur les troncs de saule.

gibbosa Fries Epic. Sur les troncs de chênes et de saules : Pont-à-Mousson.

DÆDALEA

quercina Pers. Syn. Com. sur les troncs de chênes pourris.

aurea Fries Syst. Sur les troncs de chênes pourris : Pont-à-Mousson.

confragosa Pers. Syn. Sur les troncs d'arbres pourris : Pont-à-Mousson.

angustata Sowerb. Sur les troncs d'arbres pourris : Nancy (Vandœuvre, bois de Boudonville), Pont-à-Mousson.

unicolor Fries Syst. Com. sur les arbres languissants et cariés.

MERULIUS

tremellosus Schrad. Com. sur les troncs d'arbres pourris.

Corium Fries El. Bois, sur les troncs d'arbres pourris : Nancy (Fonds de Toul).

lacrymans Fries Syst. Sur le bois dans les maisons : Nancy.

FISTULINA

hepatica Fries Syst. Sur les troncs de chênes : Nancy, Pont-à-Mousson.

HYDNUM

imbricatum L. Sur la terre dans les bois : Nancy (Boudonville).

squamosum Schæff. Sur la terre dans les bois : Nancy (Vandœuvre), Pont-à-Mousson.

repandum L. Com. dans les bois sur la terre.

concrescens Pers. Syn. Com. dans les bois sur la terre.

tomentosum L. Rare ; Bois : Pont-à-Mousson (Sainte-Geneviève du côté de Loisy).

erinaceus Bull. Très-rare ; sur un tronc de chêne : Pont-à-Mousson.

niveum Pers. Sur le bois mort : Nancy.

SISTOTREMA

confluens Pers. Syn. Dans les bois sur les feuilles mortes : Pont-à-Mousson.

IRPEX

paradoxus Schrad. Sur les branches mortes de chêne : Nancy (Fonds de Toul).

RADULUM

tomentosum Fries. Sur le bois dans une cave : Nancy.

CRATERELLUS

lutescens Fries Syst. Bois humides, sur la terre : Pont-à-Mousson.

cornucopioides Pers. Syn. Com. dans les bois sur la terre.

crispus Fries Epic. Bois : Nancy (bois de Tomblaine).

THELEPHORA

caryophyllœa Fries Syst. Très-rare ; sur un tronc de chêne pourri à Pont-à-Mousson.

terrestris Ehrh. Sur la terre et les racines mortes : Nancy (bois de Tomblaine), Pont-à-Mousson.

cristata Fries Syst. Parmi les mousses dans les bois : Nancy.

palmata Fries Syst. Chemins creux des bois sur la terre : Pont-à-Mousson.

coralloides Fries Syst. Bois, vergers, sur la terre : Nancy.

fastidiosa Fries Syst. Bois : Pont-à-Mousson.

Digitized by Google

STEREUM

purpureum Pers. Obs. Com. sur les arbres morts.

hirsutum Fries Epic. Com. sur les troncs d'arbres pourris.

disciforme Fries Epic. Com. sur les troncs de chênes encore vivants.

rugosum Fries Epic. Sur les trembles morts : Nancy.

coryleum (*Thelephora corylea* Pers.). Sur les coudriers morts : Nancy.

rubiginosum Fries Epic. Sur les troncs d'arbres pourris, dans les bois : Nancy, Pont-à-Mousson.

acerinum Fries Epic. Com. sur l'écorce de l'*Acer campestris* vivant.

AURICULARIA

mesenterica Bull. Sur les troncs d'arbres pourris : Nancy (Jardin Botanique, Fonds de Toul), Pont-à-Mousson.

CORTICIUM

sarcoides Fries Epic. Sur le bois mort : Nancy (Fonds de Toul).

roseum Fries Epic. Sur les peupliers morts : Nancy.

cœruleum Fries Epic. Sur le bois mort autour des habitations : Nancy, Lunéville.

quercinum Fries Epic. Com. sur les branches mortes du chêne.

cinereum Fries Epic. Sur le bois mort: Nancy.

Tiliæ (*Thelephora Tiliæ* Pers.). Sur les branches mortes de tilleul : Nancy.

polygonium Fries Epic. Sur l'écorce du peuplier : Nancy.

Sambuci Fries Epic. Com. sur le *Sambucus nigra*.

Ord. II. — *CLAVATI*.

CLAVARIA

flava Pers. Com. ; bois : Nancy.

coralloides L. Com.; bois.

cinerea Bull. Com.; bois, jardins.

nivea Pers. Syn. Bois : Pont-à-Mousson.

pratensis Pers. Com. Prairies : Nancy, Pont-à-Mousson.

corniculata Schæff. Bois de Tomblaine.

amethystina Bull. Bois de Maxéville ; Fonds de Toul.

cristata Pers. Syn. Com.; bois.

rugosa Bull. Bois ; Pont-à-Mousson.

pistillaris L. Com. Bois.

juncea Fries Obs. Sur les feuilles tombées à terre : Nancy.

inæqualis Fl. Dan. Nancy (bois de Frahaut).

aurantiaca Pers. Com. Nancy (bois de Boudonville).

fragilis Fries Syst. Nancy (bois de Boudonville).

falcata Pers. Com. Bois : Pont-à-Mousson.

penicillata Bull. Rare : Nancy.

CALOCERA

viscosa Fries Syst. Sur les sapins pourris : Badonviller.

cornea Fries Syst. Com. sur les troncs pourris.

GEOGLOSSUM

hirsutum Pers. Prairies humides : Nancy, Lunéville.

glabrum Pers. Prairies humides: Nancy.

MITRULA

spathulata Fries Epic. Rare : Sainte-Marie-aux-Mines.

Digitized by Google

TYPHULA

gyrans Fries Epic. Sur les graminées et les feuilles tombées à terre : Pont-à-Mousson.

PISTILLARIA

micans Fries Syst. Sur les tiges mortes des plantes herbacées : Nancy.

Ord. III. — *MITRATI.*

MORCHELLA

esculenta Pers. Syn. Bois : Nancy, Pont-à-Mousson.

HELVELLA

crispa Fries Syst. Bois : Nancy, Pont-à-Mousson.

elastica Bull. Bois : Pont-à-Mousson.

infula Schæff. Bois : Blâmont.

VERPA

morchellula Fries Syst. Nancy (bois de Boudonville).

LEOTIA

lubrica Pers. Syn. Bois humides: Nancy, Pont-à-Mousson.

Ord. IV. — *CUPULATI.*

PEZIZA (*Aleuria*)

Acetabulum L. Bois humides : Nancy, Pont-à-Mousson.

aurantia Pers. Obs. Com.; bois humides.

cochleata L. Bois : Nancy, Pont-à-Mousson.

vesiculosa Bull. Com. sur les fumiers.

macropus Pers. Obs. Bois : Pont-à-Mousson.

tuberosa Bull. Bois humides : Nancy, Pont-à-Mousson.

Rapulum Bull. Bois humides : Nancy, Pont-à-Mousson.

catinus Holmsk. Sur les troncs pourris: Pont-à-Mousson.

cupularis L. Bois : Nancy, Lunéville, Pont-à-Mousson.

granulata Bull. Sur le fumier de vache: Pont-à-Mousson.

leucoloma Rebent. Com. sur les mousses.

omphalodes Bull. Sur les places à charbon : Nancy.

fascicularis Pers. Myc. Sur les rameaux du tremble : Nancy, Pont-à-Mousson.

PEZIZA (*Lachnea*)

coccinea Jacq. Sur les branches d'arbres enfouies sous terre : Nancy, Pont-à-Mousson, Lunéville.

hemisphærica Hoffm. Bois : Nancy, Pont-à-Mousson.

vitellina Pers. Myc. Lieux humides : Nancy.

scutellata L. Com. sur les troncs pourris : Nancy, Lunéville, Pont-à-Mousson.

stercorea Pers. Obs. Bois: Pont-à-Mousson.

ciliaris Schrad. Com. sur les feuilles tombées à terre.

virginea Pers. Obs. Com. sur le bois mort.

nivea Fries Syst. Sur le bois pourri : Nancy.

bicolor Bull. Sur les rameaux de coudrier tombés à terre : Nancy, Pont-à-Mousson.

cerina Pers. Syn. Sur les troncs d'arbres : Nancy.

clandestina Bull. Sur les tiges de ronces tombées à terre : Nancy, Pont-à-Mousson.

Digitized by Google

Godroniana Montagne An. scien. nat. 18, p. 245. Sur l'écorce des chênes vivants : Nancy (Croix gagnée).

corticalis Pers. Obs. Sur l'écorce du tremble : Nancy (Bellefontaine).

barbata Kunz. Sur les rameaux desséchés du *Lonicera Xylosteum* : Nancy (Fonds de Toul).

papillaris Bull. Sur le bois mort : Nancy, Pont-à-Mousson.

hyalina Pers. Syn. Sur les troncs pourris : Nancy (Fonds de Toul).

nidulus Schmidt et Kunz. Sur les tiges desséchées du *Convallaria multiflora* : Nancy (bois de Boudonville).

sulphurea Pers. Disp. Sur les tiges desséchées d'*Urtica dioica* : Nancy (Boudonville, Pompey).

villosa Pers. Syn. Sur les tiges desséchées d'*Eryngium* : Nancy.

anomala Pers. Obs. Sur les branches d'arbres desséchées : Nancy.

aurelia Pers. Myc. Sur la sciure de bois : Nancy (bois d'Heillecourt).

cæsia Pers. Syn. Sur la sciure de bois : Nancy (forêt de Haye, bois d'Heillecourt).

Rosæ Pers. Obs. Sur les tiges desséchées du *Rosa canina* : Nancy (Croix-Gagnée).

PEZIZA (*Phialea*)

petiolorum Roxb. Sur les pétioles de feuilles de chêne tombées à terre : Nancy (bois de Boudonville).

fructigena Bull. Com. sur les glands de chêne.

coronata Bull. Sur les tiges desséchées des plantes herbacées : Nancy, Pont-à-Mousson.

Urticæ Pers. Sur les tiges desséchées de l'*Urtica dioica* : Nancy.

clavata Pers. Myc. Sur les tiges desséchées d'Ombellifères : Nancy.

cyathoidea Bull. Com. sur les tiges desséchées des plantes herbacées.

citrina Batsch. Sur les troncs d'arbres.

pallescens Pers. Obs. Sur les troncs d'arbres : Nancy (Fonds de Toul).

lenticularis Bull. Sur les troncs d'arbres : Pont-à-Mousson.

imberbis Bull. Sur le bois pourri : Nancy (bois de Boudonville).

herbarum Pers. Syn. Com. sur les tiges desséchées de l'*Urtica dioica*.

epiphylla Pers. Disp. Sur les feuilles putréfiées du hêtre : Pont-à-Mousson.

vinosa Fries. Sur les branches desséchées du chêne : Nancy.

Kneiffii Wallr. Sur les tiges desséchées de l'*Arundo Phragmites* : Nancy (Fonds de Toul).

carpinea Pers. Syn. Sur l'écorce desséchée du charme : Nancy.

cinerea Batsch. Sur le bois pourri : Nancy, Pont-à-Mousson.

vulgaris Fries Syst. Sur les tiges desséchées de ronce : Nancy.

atrata Pers. Syn. Sur le bois mort : Nancy.

compressa Pers. Myc. Sur le bois mort : Nancy.

fusarioides Berk. Sur les tiges desséchées de l'*Urtica dioica* : Nancy.

HELOTIUM

aciculare Pers. Syn. Sur les troncs de chêne pourris : Pont-à-Mousson.

Digitized by Google

PATELLARIA

atrata Fries Syst. Com. sur le bois mort.

ASCOBOLUS

furfuraceus Pers. Obs. Sur la bouse de vache : Nancy, Pont-à-Mousson.

carneus. Pers. Syn. Sur la bouse de vache : Nancy.

BULGARIA

inquinans Fries Syst. Com. sur les chênes morts.

sarcoides Fries Syst. Rare ; sur les troncs d'arbres : Nancy (Fonds de Toul).

CENANGIUM

Ribis Fries Syst. Sur les rameaux desséchés du *Ribes nigrum* : Nancy.

Cerasi Fries Syst. Sur les rameaux desséchés du cerisier : Nancy.

caliciiforme Fries Syst. Sur les troncs de chêne : Nancy.

quercinum Fries Syst. Com. sur les rameaux desséchés du chêne.

difforme Fries in Mougeot. Nancy.

STICTIS

radiata Pers. Obs. Sur les branches d'arbres desséchées : Nancy (Fonds de Toul).

parallela Fries Syst. Sur des planches de sapin exposées à l'air : Nancy.

farinosa Pers. Myc. Sur le bois de peuplier : Nancy.

cinerascens Pers. Sur le bois mort : Nancy.

Ord. v. — *TREMELLINÆ*.

TREMELLA

fimbriata Pers. Obs. Sur les troncs d'arbres : Nancy (bois de Boudonville).

mesenterica Retz. Com. sur les troncs d'arbres.

sarcoides With. Sur les troncs d'arbres : Nancy.

EXIDIA

recisa Fries Syst. Sur les rameaux desséchés du *Salix capræa* : Pont-à-Mousson.

glandulosa Fries Syst. Sur les rameaux desséchés du chêne : Nancy, Pont-à-Mousson.

DACRYMYCES

violaceus Fries Syst. Sur les troncs d'arbres : Nancy (Fonds de Toul).

stillatus Nées Syst. Com. sur le bois de sapin exposé à l'air.

Urticæ Fries Syst. Com. sur les tiges desséchées de l'*Urtica dioica*.

AGYRIUM

rufum Fries Syst. Sur le bois de sapin exposé à l'air : Nancy.

β. *pallens* Fries l. c. Sur le bois de saule : Nancy.

nigricans Fries Syst. Sur les rameaux desséchés du tilleul : Nancy.

Ord. VI — *SCLEROTIACEÆ*.

ACROSPERMUM

compressum Tode. Sur les tiges sèches des plantes herbacées : Nancy (Boudonville, Pompey).

conicum Pers. Rare ; sur les tiges sèches des plantes herbacées : Nancy (Fonds de Toul).

SCLEROTIUM

complanatum Tode. Sur les feuilles tombées à terre : Nancy.

semen Tode. Sur les feuilles et sur les

Digitized by Google

tiges sèches des plantes herbacées : Nancy.

β. *Brassicæ* Fries. Sur les tiges et les feuilles de *Brassica oleracea.*

muscorum Pers. Sur la racine du *Hypnum Schreberi :* Nancy (bois de Tomblaine).

varium Pers. Syn. Sur des carottes putréfiées : Nancy.

durum Pers. Syn. Com. sur les tiges sèches d'Ombellifères et de *Solanum tuberosum :* Nancy.

Brassicæ Pers. Syn. Sur les tiges putréfiées de *Brassica oleracea* : Nancy.

quercinum Pers. Syn. Sur les feuilles de chênes : Nancy.

betulinum Pers. Syn. Sur les feuilles de bouleau : Nancy.

populinum Pers. Syn. Sur les feuilles du *Populus tremula* : Nancy.

salicinum D. C. Sur les feuilles du *Salix Capræa* : Nancy.

herbarum Fries Syst. Sur les feuilles des plantes herbacées.

SPERMOEDIA

clavus Fries Syst. Sur la graine des Graminées et quelquefois des Cypéracées (*Scirpus palustris !*).

Class. II. — GASTEROMYCETES.

Ord. I. — *ANGIOGASTRES.*

PHALLUS

impudicus L. Rare ; bois : Nancy, Lunéville, Pont-à-Mousson.

NIDULARIA

striata Bull. Com. sur la terre dans les bois.

campanulata Sibth. Sur le bois mort dans les jardins : Nancy, Lunéville, Pont-à-Mousson.

crucibulum Hoffm. Sur le bois mort dans les bois : Nancy, Lunéville, Pont-à-Mousson.

PILOBOLUS

cristallinus Tode. Sur la bouse de vache: Nancy, Pont-à-Mousson.

Ord. II. — *PYRENOMYCETES.*

SPHÆRIA

militaris Ehrh. Rare ; dans les bois parmi les mousses : Pont-à-Mousson.

entomorrhiza Dicks. Très-rare ; sur les larves d'insectes : Nancy.

capitata Holmsk. Très-rare ; dans les bois sur le *Scleroderma cervinum* : Nancy.

digitata Ehrh. Sur le bois mort : Nancy, Pont-à-Mousson.

polymorpha Pers. Com. sur les troncs d'arbres pourris.

hypoxylon Ehrh. Com. sur les troncs d'arbres pourris.

punctata Sowerb. Sur le fumier de cheval : Nancy, Pont-à-Mousson.

fragiformis Pers. Syn. Sur l'écorce du hêtre : Nancy, Lunéville.

fusca Pers. Ann. bot. Com. sur les rameaux secs du coudrier.

cohærens Pers. Syn. Sur le bois desséché du hêtre : Nancy.

serpens Pers. Syn. Com. sur le bois mort.

deusta Hoffm. Com. sur les vieux troncs de hêtre.

nummularia D. C. Com. sur le bois mort.

Digitized by Google

bullata Ehrh. Sur les branches mortes des saules : Nancy.

undulata Pers. Syn. Sur les branches mortes du coudrier : Nancy.

stigma Hoffm. Très-com. sur les branches mortes du *Cratægus oxyacantha*.

β. *decorticata* Fries. Sur les hêtres, les chênes.

disciformis Hoffm. Sur les rameaux desséchés du hêtre : Nancy, Lunéville, Pont-à-Mousson.

verrucæformis Ehrh. Sur les rameaux desséchés de plusieurs arbres : Nancy.

flavovirens Hoffm. Com. sur le bois mort.

scabrosa D. C. Sur les branches mortes du chêne : Nancy.

β. *podoides* Fries. Sur les branches mortes du chêne : Nancy.

quercina Pers. Disp. Sur les branches mortes du chêne : Nancy.

ferruginea Pers. Syn. Sur les troncs d'arbres pourris : Nancy.

ceratosperma Tode. Sur les tiges desséchées des rosiers : Nancy.

insitiva Tode. Sur les tiges de vigne : Nancy.

spiculosa Pers. Syn. Sur les branches mortes du saule : Nancy.

lata Pers. Syn. Sur les tiges sèches du *Lonicera Xylosteum* : Nancy.

Viticola Schwein. Sur les sarments de vigne : Nancy.

fimeti Pers. Syn. Sur le fumier de vache : Nancy.

Prunastri Pers. Syn. Sur les tiges desséchées du *Prunus spinosa* : Nancy.

anomia Fries Syst. Com. sur les rameaux desséchés du *Robinia pseudo-acacia*.

Carpini Pers. Syn. Sur les rameaux desséchés du charme : Nancy.

nivea Hoffm. Sur l'écorce du *Populus tremula* : Nancy, Lunéville.

profusa Fries. Sur les branches desséchées du *Robinia pseudo-acacia* : Nancy.

decorticans Fries. Sur les branches desséchées du hêtre : Nancy.

turgida Fries Syst. Sur les branches desséchées du hêtre : Nancy, Lunéville.

Vitis Schwein. Sur les sarments de vigne : Nancy.

ambiens Pers. Syn. Sur les tiges desséchées du *Cratægus oxyacantha* : Nancy.

pulchella Pers. Syn. Sous l'écorce du cerisier : Nancy.

cinnabarina Tode. Sur les branches mortes des arbres : Nancy.

coccinea Pers. Syn. Sur les branches mortes des arbres : Nancy.

Ribis Tode. Sur les tiges mortes du *Ribes rubrum*.

Laburni Pers. Syn. Com. sur les branches mortes du *Robinia pseudo-acacia*.

Berberidis Pers. Syn. Com. sur les tiges mortes de *Berberis*.

pulicaris Fries. Com. sur les rameaux morts du *Sambucus nigra*.

melogramma Pers. Syn. Com. sur les rameaux du hêtre.

elongata Fries Obs. Sur les rameaux morts du *Robinia pseudo-acacia* : Nancy.

Digitized by Google

Dothidea Mougeot. Sur les branches de frêne : Nancy.

Spartii Nées. Sur les rameaux du *Spartium scoparium* : Nancy.

rimosa Fries. Sur les gaînes desséchées de l'*Arundo Phragmites* : Nancy (étang de Champigneules).

Junci Fries. Sur les tiges desséchées des joncs : Nancy.

nebulosa Pers. Syn. Sur les tiges desséchées d'Ombellifères : Nancy.

Graminis Fries. Sur les feuilles de Graminées : Nancy

fimbriata Pers. Obs. Com. sur les feuilles du charme.

Coryli Batsch. Sur les feuilles du coudrier : Nancy.

aquila Fries. Sur le bois mort : Nancy (Fonds de Toul).

hirsuta Fries. Sur le bois mort : Nancy.

β. acinosa Fries. Sur le bois mort : Nancy.

pilosa Pers. Syn. Sur le bois mort : Nancy.

Peziza Tode. Sur l'écorce des arbres : Nancy.

obducens Schum. Sur le bois mort : Nancy.

moriformis Tode. Sur le bois mort : Nancy (Fonds de Toul).

Pulvis-pyrius Pers. Syn. Com. sur les troncs d'arbres.

pertusa Pers. Syn. Sur le bois mort : Nancy.

barbara Fries Syst. Sur les tiges desséchées de ronces : Nancy.

excipuliformis Fries Obs. Sur les écorces d'arbres : Nancy.

macrostoma Tode. Sur les écorces d'arbres : Nancy

cutypa Fries. Sur les branches d'*Acer Pseudoplatanus* : Nancy (Fonds de Toul).

Tiliæ Pers. Syn. Sur les rameaux desséchés du tilleul : Nancy.

Xylostei Pers. Disp. Sur les tiges mortes du *Lonicera Xylosteum* : Nancy.

olerum Fries El. Sur les tiges pourries du *Brassica oleracea* : Nancy.

macularis Fries Obs. Sur les feuilles desséchées du *Populus tremula* : Nancy.

tuberculariа D. C. Com. sur les rameaux desséchés.

Dematium Pers. Syn. Com. sur les tiges desséchées des plantes herbacées.

acuta Hoffm. Com. sur les tiges desséchées de l'*Urtica dioica* et du *Solanum tuberosum*.

complanata Tode. Com. sur les tiges desséchées des plantes herbacées.

coniformis Fries. Sur les tiges desséchées d'*Urtica dioica* : Nancy.

Doliolum Pers. Syn. Com. sur les tiges desséchées des plantes herbacées.

Arundinis Fries. Sur les tiges desséchées de l'*Arundo Phragmites* : Nancy.

herbarum Pers. Syn. Com. sur les plantes herbacées desséchées.

Patella Fries Syst. Com. sur les tiges desséchées des plantes herbacées.

melanostyla D. C. Sur les feuilles desséchées du tilleul : Nancy.

Gnomon Tode. Sur les feuilles desséchées du coudrier : Nancy.

Digitized by Google

Hederæ Sowerb. Sur les feuilles du lierre : Nancy.

carpinea Fries Syst. Sur les feuilles desséchées du charme : Nancy.

maculæformis Pers. Syn. Com. sur les feuilles d'arbres tombées à terre.

punctiformis Pers. Syn. Com. sur les feuilles desséchées du chêne.

Ægopodii Pers. Obs. Sur les feuilles languissantes de l'*Ægopodium Podagraria* : Nancy.

œdema Fries in Mougeot : Nancy.

Miribelii Mougeot. Sur les feuilles du buis : Nancy.

SPHÆRIA (*Depazea*)

Buxicola D. C. Sur les feuilles du buis : Nancy.

Hederæcola D. C. Com. sur les feuilles du lierre.

Fagicola Fries Syst. Sur les feuilles du hêtre : Nancy.

tremulæcola Fries Syst. Com. sur les feuilles du *Populus tremula*.

frondicola Fries Syst. Sur les feuilles du *Populus tremula* : Nancy.

Juglandicola Fries El. Sur les feuilles du noyer : Nancy.

Cornicola D. C. Sur les feuilles du *Cornus sanguinea* : Nancy.

vincetoxici Fries El. Com. sur les feuilles du *Cynanchum vincetoxicum*.

cruenta D. C. Sur les feuilles du *Convallaria multiflora* : Nancy.

vagans Fries Syst. Sur les feuilles de différentes plantes herbacées : Nancy.

crispans Pers. Sur les feuilles du *Convallaria bifolia* : Nancy.

Rubi Duby. Com. sur les feuilles de ronce.

Hepaticæcola Duby. Sur les feuilles de l'*Hepatica triloba* : Nancy.

CYTISPORA

chrysosperma Pers. Syn. Sur l'écorce du peuplier : Nancy.

SEPTORIA

Ulmi Fries El. Sur les feuilles de l'orme : Nancy.

PHOMA

saligna Fries Syst. Sur les feuilles desséchées des saules : Nancy.

Hederæ Desmaz. Sur les tiges du lierre : Nancy.

samarum Desmaz. Sur les feuilles du frêne : Nancy.

DOTHIDEA

Ribesia Fries Syst. Sur les tiges du *Ribes Grossularia* : Nancy.

genistalis Fries Syst. Sur les tiges du *Genista sagittalis* : Nancy.

typhina Fries Syst. Sur les tiges de Graminées vivantes : Nancy, Lunéville.

rubra Fries Syst. Com. sur les feuilles de prunier.

fulva Fries Syst. Sur les feuilles du *Prunus Padus*.

Ulmi Fries Syst. Sur les feuilles d'orme : Nancy.

Heraclei Fries Syst. Sur les feuilles d'*Heracleum Sphondylium* : Nancy.

Robertiani Fries Syst. Com. sur les feuilles du *Geranium Robertianum*.

Ulmaria Fries in Mougeot. Sur les tiges du *Spiræa Ulmaria* : Nancy.

Digitized by Google

Epilobii Fries Syst. Sur les tiges d'*Epilobium* : Nancy.

Himantia Fries Syst. Sur les tiges desséchées d'Ombellifères : Nancy.

reticulata Fries Syst. Sur les feuilles desséchées du *Convallaria Polygonatum* : Nancy.

Asteroma Fries Syst.

Anemones Fries Syst. Sur les feuilles et les pétales de l'*Anemone nemorosa*: Nancy.

Hederæ Mougeot. Sur les feuilles vivantes du lierre : Nancy.

RHYTISMA

salicinum Fries Syst. Com. sur les feuilles du *Salix Caprœa*.

β. minus Fries l. c. Sur les feuilles du *Salix Caprœa*.

acerinum Pers. Syn. Com. sur les feuilles des érables.

punctatum Fries Syst. Sur les feuilles d'*Acer Pseudo-platanus*.

PHACIDIUM

coronatum Fries Obs. Com. sur les feuilles desséchées du chêne, du hêtre.

dentatum Schmidt. Com. sur les feuilles desséchées du chêne.

HYSTERIUM

palicare Pers. Syn. Com. sur l'écorce des chênes vivants : Nancy.

elongatum Fries Syst.! Com. sur les échalas dans les vignes : Nancy.

emergens Fries El. Sur le bois de peuplier : Nancy.

elatinum Pers. Syn. Sur l'écorce des chênes : Nancy.

Fraxini Pers. Syn. Sur l'écorce du frêne : Nancy.

conigenum Fries Syst. Sur les cônes du *Pinus sylvestris*.

Rubi Pers. Obs. Sur les tiges desséchées des ronces : Nancy.

commune Fries Syst. Sur les tiges desséchées des plantes herbacées : Nancy.

arundinaceum Fries Syst. Sur les tiges sèches de l'*Arundo Phragmites* : Nancy.

culmigenum Fries Syst. Sur les tiges sèches de Graminées : Nancy.

foliicolum Fries Syst. Sur les feuilles sèches des arbres : Nancy.

petiolare Fries. Sur les pétioles des feuilles de chêne : Nancy.

ACTINONEMA

Cratægi Pers. Myc. Com. sur les feuilles vivantes du *Cratægus torminalis*.

Ord. III. — *TRICHOSPERMI*.

GEASTER

hygrometricus Pers. Syn. Rare ; bois sablonneux : Lunéville (forêt de Mondon), Pont-à-Mousson.

BOVISTA

plumbea Pers. Obs. Prés : Nancy, Pont-à-Mousson, Sarrebourg.

uteriformis Fries Syst. Prés montagneux : Nancy (au-dessus de Boudonville et de Houdemont).

LYCOPERDON

giganteum Batsch. Vergers: Nancy, Pont-à-Mousson.

cælatum Bull. Collines herbeuses : Nancy.

pusillum Fries. Bruyères : Pont-à-Mousson.

gemmatum Batsch. Bois.

Digitized by Google

α. *excipuliforme* Fries.
β. *perlatum* Fries.
γ. *papillatum* Fries.
candidum Pers. Syn. Bois : Nancy, Pont-à-Mousson.
pyriforme Rupp. Bois : Nancy.

TULOSTOMA
mammosum Fries Syst. Com. sur les coteaux du calc. jur.

SCLERODERMA
vulgare Fl. Dan. Rare ; bois montagneux : Nancy.
verrucosum Pers. Syn. Bois : Nancy (Tomblaine, Boudonville), Pont-à-Mousson.
Cepa Pers. Syn. Nancy (Montaigu).

LYCOGALA
epidendrum Fries Syst. Sur les troncs d'arbres pourris : Nancy, Pont-à-Mousson, Lunéville.

RETICULARIA
umbrina Fries Syst. Sur le tronc pourri des saules et des chênes : Nancy, Pont-à-Mousson.

ÆTHALIUM
septicum Fries Syst. Sur les vieux saules : Pont-à-Mousson.

SPUMARIA
alba D. C. Sur les Graminées vivantes : Nancy.

DIDERMA
floriforme Pers Syn. Très-rare ; sur les mousses : Pont-à-Mousson.
vernicosum Pers. Obs. Très-rare ; sur les mousses : Nancy (Chavigny).
cyanescens Fries. Sur des arbustes vivants : Nancy (bois de Boudonville).

DIDYMIUM
cinereum Fries Syst. Sur l'écorce des arbres : Nancy, Pont-à-Mousson.

PHYSARUM
nutans Pers. Syn. Sur le bois pourri : Pont-à-Mousson.
striatum Fries Syst. Rare ; sur l'écorce des arbres : Pont-à-Mousson.
leucophœum Fries Syst. Sur les troncs d'arbres couverts de mousses : Nancy (Fonds de Toul).
gracilentum Fries Syst. Rare ; sur le *Hypnum tamariscinum* : Nancy.
columbinum Pers. Obs. Sur les troncs d'arbres : Nancy (Fonds de Toul).
hyalinum Pers. Disp. Sur les troncs d'arbres : Nancy.

STEMONITIS
fusca Roth. Sur les troncs d'arbres pourris : Nancy.
ferruginea Ehrenb. Sur les troncs d'arbres pourris : Nancy, Pont-à-Mousson.
typhoides D. C. Sur le bois pourri : Nancy, Pont-à-Mousson.

ARCYRIA
punicea Pers. Syn. Sur les troncs d'arbres pourris : Nancy (Fonds de Toul).

TRICHIA
rubiformis Pers. Disp. Sur les troncs d'arbres pourris : Nancy (Fonds de Toul).
fallax Pers. Obs. Sur les troncs d'arbres pourris : Nancy, Pont-à-Mousson.
clavata Pers. Obs. Sur les troncs d'arbres pourris : Nancy, Pont-à-Mousson.
nigripes Pers. Syn. Sur les troncs d'arbres pourris : Pont-à-Mousson.
turbinata Wither. Sur les troncs d'arbres pourris : Nancy.

Digitized by Google

β. *olivacea* Fries.

chrysosperma D. C. Sur le bois mort : Toul, Pont-à-Mousson.

varia Pers. Obs. Sur les vieux troncs d'arbres : Nancy (Fonds de Toul).

ASTEROPHORA

agaricoides Fries. Très-rare ; sur l'*Agaricus piperatus* : Pont-à-Mousson.

ONYGENA

equina Pers. Obs. Très-rare ; sur des sabots de cheval : Nancy.

corvina Alb. et Schwein. Très-rare ; sur des excréments remplis de poils et de petits os : Nancy (bois de Boudonville).

Ord. IV. — *TRICHODERMACEÆ.*

TRICHODERMA

viride Pers. Syn. Sur les écorces d'arbres.

æruginosum Pers. Sur les écorces d'arbres.

Ord. V. — *PERISPORIACEÆ.*

ANTENNARIA

cellaris Fries Syst. Com. dans les caves, sur les tonneaux.

LASIOBOTRYS

Lonicerœ Fries Syst. Sur les feuilles du *Lonicera Xylosteum*.

ERYSIPHE

pannosa Fries Syst. Sur les rameaux du rosier.

macularis Fries Syst. Sur les feuilles de l'*Humulus lupulus*.

clandestina Fries Syst. Sur les feuilles du *Cratægus oxyacantha*.

communis Fries Syst.

α. *Ranunculacearum*. Sur les feuilles d'*Aquilegia vulgaris*, et de *Ranunculus nemorosus*.

β. *Cruciferarum*. Sur les feuilles de l'*Alyssum calycinum* et des *Sisymbrium sophia et officinale*.

γ. *Hypericearum*. Sur les feuilles de l'*Hypericum hirsutum*.

δ. *Umbelliferarum*. Sur les feuilles de l'*Heracleum Sphondylium*, et de l'*Æthusa cynapium*.

ε. *Rubiacearum*. Sur les feuilles du *Galium aparine*.

ξ. *Carduacearum*. Sur les feuilles de l'*Arctium Lappa*.

η. *Chicoracearum*. Sur les feuilles du *Taraxacum Dens-leonis*.

θ. *Convolvulacearum*. Sur les feuilles du *Convolvulus sepium*.

ι. *Labiataram*. Sur les feuilles du *Galeopsis tetrahit* et du *Ballota nigra*.

κ. *Polygonorum*. Sur les feuilles du *Polygonum aviculare*.

penicillata Fries Syst. Sur les feuilles de *Berberis vulgaris*, de *Viburnum Lantana et Opulus*, de *Lonicera Caprifolium*, d'*Evonymus europæus*, d'*Alnus glutinosa*.

adunca Fries Syst. Sur les feuilles des *Populus*, *Salix*, *Prunus* et *Pyrus*.

guttata Fries Syst. Sur les feuilles du *Corylus Avellana*, du *Fraxinus excelsior* et du *Fagus sylvatica*.

PERISPORIUM

circinans Mougeot in Fries. Sur les feuilles du *Geranium rotundifolium*.

CHÆTOMIUM

elatum Kunze. Sur les tiges de Graminées putréfiées.

Digitized by Google

ILLOSPORIUM

roseum Fries Syst. Sur les Lichens du genre *Parmelia*.

Class. III. — HYPHOMYCETES.

CERATIUM

hydnoides Alb. et Schwein. Com. sur le bois pourri.

STILBUM

villosum Mérat. Sur le fumier de mouton.

ASCOPHORA

Mucedo Tode. Com. sur les corps putréfiés.

PILOBOLUS

crystallinus Tode. Sur le fumier de vache : Nancy, Pont-à-Mousson.

MUCOR

ramosus Bull. Sur les champignons putréfiés.

Mucedo L. Sur le pain moisi.

clavatus Link. Sur les poires putréfiées.

MYXOTRICHUM

molle Fries Syst. Sur les feuilles tombées à terre.

chartarum Kunz. Sur le papier putréfié.

HELMINTHOSPORIUM

Tiliæ Fries Syst. Sur les rameaux pourris du tilleul.

Eryngii Fries Syst. Sur les tiges desséchées d'*Eryngium*.

POLYTHRINCIUM

Trifolii Kunz. Sur les feuilles de trèfle.

CLADOSPORIUM

epiphyllum Fries Syst. Sur les feuilles desséchées du peuplier.

herbarum Fries Syst. Sur les tiges et les feuilles desséchées des plantes herbacées.

ARTHRINIUM

caricicola Kunz. Sur les feuilles du *Carex montana*.

ASPERGILLUS

glaucus Link. Com. sur les corps putréfiés.

maximus Link. Sur les champignons putréfiés.

BOTRYTIS

Fumago Fries Syst. Sur les feuilles de hêtre tombées à terre.

crustosa Fries Syst. Sur les feuilles mortes.

MONILIA

digitata Pers. Syn. Sur les fruits putréfiés.

SPOROTRICHUM

griseum Link. Sur les tiges des plantes herbacées.

calcigena Link. Sur les murs.

TRICHOTHECIUM

roseum Link. Sur les tiges desséchées des plantes herbacées.

FUSISPORIUM

griseum Link. Sur les feuilles desséchées du chêne.

Buxi Fries Syst. Sur les feuilles du buis.

PSILONIA

gilva Fries Syst. Sur les tiges desséchées de l'*Urtica dioica*.

Class. IV. — CONIOMYCETES.

TUBERCULARIA

vulgaris Tode. Com. surtout sur les groseillers.

granulata Pers. Syn. Sur les rameaux desséchés du *Robinia pseudo-acacia*.

minor Link. Sur les rameaux desséchés des érables.

Digitized by Google

NÆMASPORA

crocea Pers. Obs. Sur l'écorce desséchée du hêtre.

magna Grev. Sur les écorces d'arbres.

STILBOSPORA

ovata Pers. Obs. Sur les écorces d'arbres.

DIDYMOSPORIUM

elevatum Link. Sur l'écorce du bouleau.

TORULA

antennata Pers. Myc. Sur le bois dénudé d'écorce.

herbarum Link. Sur les tiges putréfiées des plantes herbacées.

Fumago Cheval. Sur les feuilles sèches.

TRIPHRAGMIUM

Ulmariæ Link. Sur les feuilles du *Spiræa Ulmaria*.

PUCCINIA

Lychnidearum Link. Sur les feuilles des Caryophyllées.

Circeæ Pers. Disp. Sur les feuilles du *Circea lutetiana*.

Menthæ Pers. Syn. Sur les feuilles du *Mentha aquatica*.

Glechomæ D. C. Sur les feuilles du *Glechoma hederacea*.

Graminis Pers. Syn. Sur les feuilles des Graminées.

arundinacea Hedw. fil. Sur l'*Arundo Phragmites*.

Caricis D. C. Sur les feuilles des *Carex*.

Asparagi D. C. Sur l'*Asparagus officinalis*.

Polygoni-Convolouli Hedw. fil. Sur les feuilles du *Polygonum Convolvulus*.

Polygonorum Link. Sur les feuilles du *Polygonum amphibium*.

Compositarum Schlecht. Sur les feuilles du *Centaurea cyanus*.

Umbelliferarum D. C. Sur les feuilles du *Siler aquilegifolium*.

Pruni D. C. Sur les feuilles du *Prunus spinosa*.

Anemones Pers. Obs. Sur les feuilles d'*Anemone nemorosa*.

Violæ D. C. Sur les feuilles de *Viola hirta*.

UREDO

candida Pers. Syn. Sur les feuilles et les tiges des Crucifères.

Portulacæ D. C. Sur le *Portulaca oleracea*.

linearis Pers. Syn. Sur les feuilles et les gaines des Graminées.

Senecionis D. C. Sur les feuilles du *Senecio vulgaris*.

Tussilaginis Pers. Syn. Sur les feuilles du *Tussilago Farfara*.

Rosæ Pers. Syn. Sur les feuilles des rosiers.

pinguis D. C. Sur le *Spiræa Ulmaria*.

Ruborum D. C. Sur les feuilles de ronces.

Potentillarum D. C. Sur les feuilles d'*Alchemilla vulgaris*.

pustulata Pers. Syn. Sur les feuilles de différentes plantes.

punctata D. C. Sur les feuilles des Euphorbes.

Campanulæ Pers. Syn. Sur les feuilles du *Campanula trachelium*.

Hypericorum D. C. Sur les feuilles d'*Hypericum*.

Rhinanthacearum D. C. Sur les feuilles du *Melampyrum pratense*.

confluens D. C. Sur les feuilles du *Mercurialis perennis*.

gyrosa Rebent. Sur les feuilles du

Digitized by Google

Rubus Idœus.

æcidioides D. C. Sur les feuilles du *Populus alba.*

Salicis D. C. Sur les feuilles de saules.

Caprœarum D. C. Sur les feuilles du *Salix Caprea.*

Euphorbiæ Rebent. Sur les feuilles des Euphorbes.

Poterii Spreng. Sur les feuilles du *Poterium Sanguisorba.*

Lini D. C. Sur le *Linum usitatissimum.*

Galii D. C. Sur le *Galium sylvaticum.*

scutellata Pers. Syn. Sur les feuilles de l'*Euphorbia Cyparissias.*

Epilobii D. C. Sur les feuilles d'*Epilobium roseum* et *montanum.*

Cichoracearum D. C. Sur les feuilles du *Centaurea cyanus.*

Fabæ Pers. Disp. Sur les feuilles des Légumineuses.

appendiculata Pers. Syn. Sur les feuilles du *Vicia Faba.*

Rubigo-vera D. C. Sur les Graminées.

Polygonorum D. C. Sur les feuilles des *Polygonum.*

Betæ Pers. Syn. Sur les feuilles du *Beta vulgaris.*

Violarum D. C. Sur les feuilles du *Viola sylvestris.*

suaveolens Pers. Syn. Sur les feuilles du *Cirsium arvense.*

Labiatarum D. C. Sur les feuilles des Labiées.

Ficariæ Alb. et Schwein. Sur les feuilles du *Ficaria ranunculoides.*

utriculosa Duby. Sur les fleurs des *Polygonum.*

Carbo D. C. Sur les fleurs des Graminées.

Maydis D. C. Sur les ovaires du maïs.

caries D. C. Sur les ovaires du *Triticum sativum.*

urceolorum D. C. Sur les ovaires du *Carex glauca.*

receptaculorum D. C. Sur les capitules du *Tragopogon pratense.*

ÆCIDIUM

cancellatum Pers. Syn. Sur les feuilles du *Pyrus communis.*

cornutum Pers. Obs. Sur les feuilles du *Sorbus Aucuparia.*

Berberidis Gmel. Sur les feuilles du *Berberis vulgaris.*

Thalictri Grev. Sur les feuilles du *Thalictrum flavum.*

Ranunculacearum D. C. Sur les feuilles du *Ranunculus nemorosus.*

Bunii D. C. Sur les feuilles du *Bunium bulbocastanum.*

crassum Pers. Sur les feuilles du *Rhamnus frangula.*

irregulare D. C. Sur les feuilles du *Rhamnus catharticus.*

Leucanthemi D. C. Sur les feuilles du *Chrysanthemum Leucanthemum.*

Urticæ D. C. Sur les feuilles d'*Urtica dioica.*

Allii Pers. Syn. Sur les feuilles d'*Allium ursinum.*

Ari Desmaz. Sur les feuilles d'*Arum vulgare.*

Clematidis D. C. Sur les feuilles du *Clematis Vitalba.*

Asperifolii Pers. Syn. Sur les feuilles des Borraginées.

Geranii D. C. Sur les feuilles des *Geranium.*

Grossulariæ D. C. Sur les feuilles du *Ribes Grossularia* et *alpinum.*

Digitized by Google

rubellum D. C. Sur les feuilles des *Rumex*.

Tussilaginis Pers. Syn. Sur les feuilles du *Tussilago Farfara*.

Euphorbiarum D. C. Sur les feuilles des Euphorbes.

Xylostei D. C. Sur les feuilles du *Lonicera Xylosteum*.

Violarum D. C. Sur les feuilles du *Viola hirta*.

Falcariæ D. C. Sur les feuilles du *Buplevrum falcatum*.

Cichoracearum D. C. Sur les feuilles du *Tragopogon pratense*.

leucospermum D. C. Sur les feuilles de l'*Anemone nemorosa*.

punctatum Pers. Syn. Sur les feuilles de l'*Anemone ranunculoides*.

Valerianearum Duby. Sur les feuilles du *Valeriana dioica*.

Thesii Desv. Sur les feuilles du *Thesium alpinum*.

Appendix. — PHYLLERIACEÆ.

CRONARTIUM

Vincetoxici Fic. et Schub. Sur les feuilles du *Cynanchum Vincetoxicum*.

ERINEUM

Tiliaceum Pers. Obs. Sur les feuilles des tilleuls.

Juglandis D. C. Sur les feuilles du noyer.

Pyrinum Pers. Disp. Sur les feuilles des poiriers.

Acerinum Pers. Disp. Sur les feuilles de l'*Acer platanoides* et *pseudoplatanus*.

pseudoplatani Pers. Myc. Sur les feuilles de l'*Acer pseudoplatanus*.

Vitis D. C. Sur les feuilles de vigne.

Populinum Pers. Obs. Sur les feuilles de peuplier.

Alneum Pers. Syn. Sur les feuilles de l'*Alnus glutinosa*.

Fagineum Pers. Obs. Sur les feuilles de hêtre.

ALGUES.

ULVA.

intestinalis L. Marais salés à Vic, Dieuze, Moyenvic.

bullosa Roth. Ruisseaux : Lunéville.

lubrica Roth. Ruisseaux : Nancy (Tomblaine, Fonds de Toul).

NOSTOC

commune Vauch. Com. sur la terre après les pluies.

Mougeoti Breb. Lunéville.

RIVULARIA

dura Fl. Dan. Attaché aux plantes dans les marais : Nancy.

GAILLARDOTEA

natans Bory. Sur les pierres dans les ruisseaux : Nancy (Fonds de Toul), Lunéville (ruisseau du Rendez-vous).

CHÆTOPHORA

elegans Lyngb. Sur les pierres dans les ruisseaux : Nancy (Fonds de Toul), Lunéville.

endiviæfolia Ag. Avec le précédent, mais plus rare.

PALMELLA

hyalina Lyngb. A la surface des eaux : Lunéville.

VAUCHERIA

Digitized by Google

terrestris D. C. Sur la terre humide : Nancy.

cespitosa D. C. Au fond des ruisseaux : Nancy.

ZYGNEMA

deciminum Ag. Dans les eaux dormantes : Nancy.

nitidum Ag. Com. dans les fossés.

quininum Ag. Dans les eaux dormantes : Nancy, Lunéville.

elongatum Ag. dans les marais : Nancy.

decussatum Ag. Dans les marais : Nancy.

stellinum Ag. Dans les marais tourbeux : Nancy, Lunéville.

pectinatum Ag. Dans la Meurthe à Nancy.

MOUGEOTIA

genuflexa Ag. Dans les eaux dormantes : Lunéville.

BATRACOSPERMUM

moniliforme Roth. Ruisseaux : Nancy (Fonds de Toul, vallon de Bouxières)

DRAPARNALDIA

glomerata Ag. Ruisseaux : com. à Nancy et à Lunéville.

hypnosa Bory. Rare ; ruisseaux : Nancy (étang Saint-Jean).

dendroidea Lyngb. Rare ; marais : Lunéville (Chanteheux).

CONFERVA

pusilla Lyngb. Ruisseaux : Lunéville.

glomerata L. Com. ; ruisseaux, rivières : Nancy, Lunéville.

crispata Roth. Nancy, (la Meurthe à Malzéville), Lunéville.

fracta Dillw. Marais : Nancy, Lunéville.

capillaris L. Mares : Nancy (canal de la Marne au Rhin à Maxéville).

parasitica D.C. Parasite sur le *Conferva glomerata* : Nancy.

vesicata Ag. Marais : Lunéville.

floccosa D. C. Dans la Meurthe près de Nancy.

sordida Roth. Mares : Nancy.

muscicola Web. et Morh. Com. sur les mousses.

HYDRODYCTION

pentagonum Vauch. Dans les eaux dormantes : Lunéville.

LYNGBYA

muralis Ag. Com. au pied des murs et au pied des arbres.

MYCODERMA

vini Vallot. Sur les fentes des tonneaux.

DIATOMA

vulgare Bory. Dans les fontaines : Nancy (fontaine de la Place Royale).

ANABAINA

membranina Bory. Dans les eaux stagnante : Lunéville.

MICROCOLEUS

terrestris Desmaz. Sur la terre humide : Nancy (route de Toul).

OCILLARIA

Adansonii Bory. Com. dans les marais.

anguina Bory. Rare ; sur les pierres dans les ruisseaux : Nancy.

nigrescens Bory. Dans les ruisseaux : Nancy.

princeps Vauch. Dans les ruisseaux : Nancy.

papyrina Bory. Sur les pierres autour des fontaines : Nancy.

urbica Bory. Au pied des murs humides.

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE.

TROISIÈME PARTIE.

ZOOLOGIE,

Par M. A. Mathieu, Professeur d'Histoire naturelle
à l'École royale forestière.

Avertissement.

La connaissance des animaux qui se trouvent à l'état sauvage dans le département de la Meurthe est beaucoup moins avancée que celle de ses plantes; cette singularité, qui n'est pas commune qu'à ce pays, s'explique par la difficulté et le prix des préparations, la place considérable qu'occupent la plupart des collections zoologiques, les grands soins qu'il faut y apporter. Cependant, depuis quelques années, plusieurs cabinets (1) s'organisent à Nancy, et les soins apportés à leur formation permettront, sans doute, de placer en peu de temps notre Faune départementale à la hauteur de sa Flore.

Afin d'arriver promptement à ce but, nous publions dès aujourd'hui, comme devant servir de matériaux plus tard, le catalogue des classes ou ordres qui ont été le mieux étudiés, en ajoutant quelques indications sur la composition de ses diverses parties.

Les classes des mammifères, reptiles et poissons ont été assez négligées jusqu'en ces derniers temps; aussi n'indiquons-nous en quelque sorte que les espèces les plus communes, de l'existence desquelles nous sommes certain;

(1) 1° Le Musée de la ville de Nancy, qui renferme une collection zoologique départementale.

2° Celui de l'Ecole royale forestière, dont le cadre, plus vaste, embrasse toutes les espèces qui se trouvent en France.

3° Celui du Collége royal de Nancy.

Digitized by Google

des additions deviendront nécessaires, avec le temps, à cette partie de notre travail.

Des collections nombreuses nous ont permis de donner la liste, aussi complète qu'il est possible, de la classe des oiseaux ; un habile préparateur, M. Mayer, nous a fourni, à cet égard, de fort utiles renseignements.

Parmi les articulés, les insectes seulement ont été étudiés ; livré à peu près à nos seules ressources, nous n'avons cru devoir donner, pour le moment, que le catalogue des Coléoptères (2), dont nous nous sommes occupé spécialement, quoique nous possédions déjà un certain nombre d'espèces intéressantes des autres ordres, Orthoptères, Hémiptères, Névroptères, Hyménoptères et Diptères ; cette partie du catalogue est le résultat de nos recherches, surtout aux environs de Nancy et sur la limite orientale du département, et pourra être encore considérablement augmentée par la suite ; cependant, la découverte de quelques espèces intéressantes est due à M. Leprieur, de Dieuze.

Les Annélides, Crustacés, Arachnides, Myriapodes et Zoophytes de notre département n'ont jamais été observés, à notre connaissance.

(2) Celui des Lépidoptères est fait par M. de St.-Florent.

Digitized by Google

Ier EMBRANCHEMENT. — VERTÉBRÉS.

Ire CLASSE. — MAMMIFÈRES.

Ordre Ier. — Carnassiers.

Famille Ire. — *Carnassiers cheiroptères.*

Rhinolophe unifer.	Rhinolophus unihastatus. Geoff.
Vespertilion murin.	Vespertilio murinus. Lin.
pipistrelle.	pipistrellus. Lin.
sérotine.	serotinus. Lin.
de Leisler.	leisleri. Kuhl.
échancré.	emarginatus. Geoff.
Oreillard commun.	Plecotus communis. Geoff.

Famille II. — *Carnassiers insectivores.*

Hérisson d'Europe.	Erinaceus europæus. Lin.
Musaraigne ordinaire.	Sorex araneus. Lin.
d'eau.	fodiens. Daubent.
leucode.	leucodon. Herm.
Taupe d'Europe.	Talpa europæa. Lin.

Famille III. — *Carnassiers carnivores.*

Blaireau ordinaire.	Taxus meles. Lin.
Marte commune.	Mustela martes. Lin.
fouine.	foina. Lin.
Putois commun.	Putorius infectus. Braguier.
hermine.	herminea. Lin.
belette.	vulgaris. Lin.
Loutre commune.	Lutra vulgaris. Lin.
Chien loup.	Canis lupus. Lin.
renard.	vulpes. Lin.
Chat sauvage.	Felis catus. Lin.

Digitized by Google

Ordre II. — Rongeurs.

Écureuil commun.	Sciurus vulgaris. Lin.
Loir ordinaire.	Myoxus glis. Gmél.
lérot.	nitela. Gmél.
muscardin.	avellanarius. Gmél.
Campagnol rat-d'eau.	Arvicola amphibius. Desm.
commun.	vulgaris. Desm.
fauve.	fulvus. Geoff.
Rat surmulot.	Mus decumanus. Lin.
noir.	rattus. Lin.
souris.	musculus. Lin.
mulot.	sylvaticus. Gmél.
champêtre.	campestris. Cuv.
Lapin commun.	Lepus cuniculus. Lin.
Lièvre d'Europe.	timidus. Lin.

Ordre III. — Pachydermes.

Sanglier d'Europe.	Sus scrofa. Lin.

Ordre IV. — Ruminants.

Cerf commun.	Cervus elaphus. Lin.
chevreuil.	capreolus. Lin.

IIe CLASSE. — OISEAUX

Ordre Ier. — Rapaces.

Famille Ire. — *Rapaces diurnes.*

Faucon cobez.	Falco rufipes. Bechst.
pèlerin.	peregrinus. Lin.
cresserelle.	tinnunculus. Lin.
hobereau.	subbuteo. Lath.

Digitized by Google

Faucon émérillon.	Falco lithofalco. Gmél.
Aigle commun.	Aquila fulva. F. F.
plaintif.	planga. F. F.
Pygargue d'Europe.	Halioetus nisus. F. F.
Circaète Jean-le-Blanc.	Circaetus gallicus. F. F.
Balbusard d'Europe.	Pandion fluvialis. F. F.
Épervier commun.	Sparvius nisus. Lin.
autour.	palumbarius. F. F.
Milan royal.	Milvus regalis. F. F.
noir.	ater. Lin.
Bondrée ordinaire.	Pernis apivorus. Cuv.
Buse à poitrine barrée.	Buteo fasciatus. F. F.
changeante.	mutans. F. F.
pattue.	lagopus. Lin.
Busard harpaye.	Circus rufus. Bechst.
soubuse.	gallinarius. F. F.
montagu.	montagui. F. F.

Famille II. — *Rapaces nocturnes.*

Hibou moyen-duc.	Strix otus. Lin.
brachyote.	brachyotos. Lath.
grand-duc.	bubo. Lin.
petit-duc (scops).	scops. Lin.
effraie.	flammea. Lin.
chat-huant.	aluco. Mey.
petite chouette (chevèche).	passerina. Gmél.
tengmalm (chevèche).	tengmalni. Lin.

Ordre II. — Passereaux.

Famille I^re^. — *Passereaux dentirostres.*

Pie-Grièche grise.	Lanius excubitor. Lin.
à front noir.	minor. Lin.
rousse.	rutilus. Lin.
écorcheur.	collurio. Lin.
Gobe-Mouche gris.	Muscicapa griseola. Lin.
à collier.	albicollis. Temm.
bec-figue.	luctuosa. Temm.

Digitized by Google

Merle noir.	Turdus merula. Lin.
à plastron.	torquatus. Lin.
de roche.	saxatilis. Lin.
Grive draine.	viscivorus. Lin.
ordinaire.	musicus. Lin.
mauvis.	iliacus. Lin.
litorne.	pilaris. Lin.
Loriot d'Europe.	Oriolus galbula. Lin.
Cincle d'eau.	Cinclus aquaticus. Temm.
Jaseur d'Europe.	Bombycilla garrula. Lin.
Traquet motteux.	Saxicola œnanthe. Temm.
tarier.	rubetra. Temm.
pâtre.	rubicola. Temm.
Bec-Fin rousserolle.	Sylvia turdoïdes. Temm.
locustelle.	locustella. Temm.
aquatique.	aquatica. Lath.
phragmite.	phragmites. Temm.
des roseaux.	arundinacea. Temm.
rossignol.	luscinia. Lin.
orphée.	orphea. Lin.
à tête noire.	atricapilla. Temm.
fauvette.	hortensis. Temm.
grisette.	cinerea. Temm.
babillard.	curruca. Temm.
rouge-gorge.	rubecula. Lin.
gorge-bleue.	suecica. Lin.
rouge-queue.	tithys. Temm.
de muraille.	phœnicurus. Lath.
grand-pouillot.	hippolaïs. Temm.
natterer.	nattereri. Temm.
ictérine.	icterina. Vieillot.
pouillot.	trochilus. Temm.
véloce.	rufa. Temm.
siffleur.	sibilatrix. Temm.
Accenteur des Alpes.	Accentor alpinus. Temm.
mouchet.	modularis. Cuv.
Troglodyte commun.	Troglodytes europæus. Lin.
Roitelet commun.	Regulus cristatus. Vieill.
à moustaches.	ignicapilla. Temm.

Digitized by Google

Bergeronnette grise.	Motacilla alba. Temm.
jaune.	boarulla. Cuv.
printannière.	flava. Cuv.
Pipi des arbres.	Anthus pratensis. F. F.
des buissons.	arboreus. Temm.
rousseline.	rufescens. Temm.
spioncelle.	aquaticus. Temm.

Famille II. — *Conirostres.*

Alouette commune.	Alauda arvensis. Lin.
lulu.	nemorosa. Lin.
cochevis.	cristata. Lin.
Plectrophane de neige.	Plectophanes nivalis. Lin.
Mésange charbonnière.	Parus major. Lin.
petite charbonnière.	ater. Lin.
nonnette.	palustris. Lin.
bleue.	cœruleus. Lin.
huppée.	cristatus. Lin.
à longue queue.	caudatus. Lin.
moustache.	biarmicus. Lin.
Bruant jaune.	Emberiza citrinella. Lin.
ortolan.	hortulana. Lin.
zizi.	cirlus. Lin.
proyer.	miliaria. Lin.
fou.	cia. Lin.
de roseaux.	schœniculus. Lin.
Fringille verdier.	Fringilla chloris. Lin.
soulcie.	petronia. Lin.
moineau.	domestica. Lin.
friquet.	montana. Lin.
pinson.	cœlebs. Lin.
d'Ardennes.	montifringilla. Lin.
linotte.	linota. Lin.
de montagne.	monticum. Lin.
cini.	serinus. Lin.
tarin.	spinus. Lin.
chardonneret.	carduelis. Lin.
sizerin.	linaria. Lin.
cabaret.	rufescens. Lin.

Digitized by Google

Gros-Bec d'Europe.	Coccothraustes vulgaris. Cuv.
Bouvreuil d'Europe.	Pyrrhula europæa. Cuv.
Bec-croisé des Pins.	Loxia curvirostra. Lin.
Étourneau commun.	Sturnus vulgaris. Lin.
Rollier d'Europe.	Galgulus garrula. Lin.
Corbeau proprement dit.	Corvus corax. Lin.
corneille.	corone. Lin.
mantelé.	cornix. Lin.
freux.	frugilegus. Lin.
choucas.	monedula. Lin.
Pie à ventre blanc.	Pica albiventris. F. F.
Geai glandivore.	Garrulus glandarius. F. F.
Casse-Noix moucheté.	Nucifraga caryocatactes. F. F.

Famille III. — *Passereaux fissirostres.*

Hirondelle de cheminée.	Hirundo rustica. Lin.
de fenêtre.	urbica. Lin.
de rivage.	riparia. Lin.
Martinet commun.	Cypselus murarius. Temm.
Engoulevent d'Europe.	Caprimulgus europæus. Lin.

Famille IV. — *Passereaux ténuirostres.*

Sittelle d'Europe.	Sitta europæa. Lin.
Grimpereau familier.	Certhia familiaris. Lin.
Tichodrome échelette.	Trichodroma phœnicoptera. Temm
Huppe d'Europe.	Upupa epops. Lin.

Famille V. — *Passereaux syndactyles.*

Martin-Pêcheur d'Europe.	Alcedo ispida. Lin.

Ordre III. — Grimpeurs.

Pic vert.	Picus viridis. Lin.
cendré.	canus. Gmél.
noir.	martius. Lin.
épeiche.	major. Lin.
mar.	medius Lin.
épeichette.	minor. Lin.

Digitized by Google

Torcol d'Europe.	Junx torquilla. Lin.
Coucou cendré.	Cuculus canorus. Lin.

Ordre iv. — Gallinacés.

Famille 1re. — *Gallinacés proprement dits.*

Faisan commun.	Phasianus colchicus. Lin.
Tétras coq-de-bruyère.	Tetrao urogallus. Lin.
gelinotte.	bonasia. Lin.
Perdrix grise.	Perdix cinerea. Lin.
rouge.	rubra. Briss.
de passage.	damascena. Lin.
Caille d'Europe.	Coturnix major. Briss.

Famille ii. — *Columbinés.*

Pigeon Ramier.	Columba palumbus. Lin.
Columbin.	ænas. Lin.
Biset.	livia. Briss.
Touterelle.	turtur. Lin.

Ordre v. — Échassiers.

Famille 1re. — *Échassiers pressirostres.*

Outarde barbue.	Otis tarda. Lin.
Pluvier doré.	Charadrius pluvialis. Lin.
guignard.	morinellus. Lin.
(grand) à collier.	hiaticula. Lin.
(petit) à collier.	minor. Meyer.
à collier interrompu.	cantiacus. Lath.
Œdicnème d'Europe.	Œdicnemus europæus. Vieill.
Huitrier pie-de-mer.	Hæmatopus ostralegus. Lin.
Vanneau huppé.	Vanellus cristatus. Mey.
pluvier.	melanogaster. Bechst.
Tournepierre à collier.	Strepsilas collaris. Temm.

Famille ii. — *Échassiers cultrirostres.*

Cigogne blanche.	Ciconia alba. Briss.
noire.	nigra. Temm.

Digitized by Google

Grue cendrée.	Grus cinerea. Bechst.
Héron cendré.	Ardea cinerea. Lath.
pourpré.	purpurea. Lin.
butor.	stellaris. Lin.
bihoreau.	nycticorax. Lin.
crabier.	comata. Lin.
blongios.	minuta. Lin.

Famille III. — *Échassiers longirostres.*

Bécasse ordinaire.	Scolopax rusticola. Lin.
Bécassine ordinaire.	gallinago. Lin.
double.	major. Lin.
sourde.	gallinula. Lin.
Bécasseau maubèche.	Tringa cinerea. Lin.
de Temminck.	Temminckii. Leisler.
Chevalier gambette.	Totanus calidris. Bechst.
arlequin.	fuscus. Leisler.
cul-blanc.	ochropus. Temm.
guignette.	hypoleucos. Temm.
Combattant paon-de-mer.	Machetes pugnax. Cuv.
Pélidne cocorli.	Pelidna subarcuata. Cuv.
Courlis cendré.	Numenius arquatus. Lath.
Barge à queue noire.	Limosa melanura. Leisl.
à queue rayée.	rufa. Briss.
Glottis aboyeur.	Glottis chloropus. Nilson.
Avocette à tête noire.	Avocetta recurvirostra. Lin.
Échasse à manteau noir.	Himantopus melanopterus. Meyer.

Famille IV. — *Échassiers macrodactyles.*

Rale d'eau.	Rallus aquaticus. Lin.
de genêt.	crex. Lin.
marouette.	porzana. Lin.
poussin.	pusillus. Lin.
baillon.	bailloni. Vieillot.
Gallinule ordinaire.	Gallinula chloropus. Lath.
Foulque macroule.	Fulica atra. Lin.

Digitized by Google

Ordre VI. — PALMIPÈDES.

Famille Ire. — *PALMIPÈDES BACHYPTÈRES.*

GRÈBE huppé.	PODICEPS cristatus. Lath.
cornu.	cornutus. Lath.
jougris.	rubricollis. Lath.
castagneux.	minor. Lath.
oreillard.	auritus. Lath.
PLONGEON cat-marin.	COLYMBUS septentrionalis. Lin.
imbrin.	glacialis. Lin.

Famille II. — *PALMIPÈDES LONGIPENNES.*

GOÉLAND à pieds jaunes.	LARUS fuscus. Lin.
MOUETTE rieuse.	ridibundus. Leisl.
STERNE pierre-garin.	STERNA hirundo. Lin.
leucoptère.	leucoptera. Temm.
épouvantail.	nigra. Lin.
cangek.	cantiaca. Gmél.
STERCORAIRE parasite.	LEISTRIS parasiticus. Boié.

Famille III. — *PALMIPÈDES TOTIPALMES.*

PÉLICAN blanc.	PELECANUS onocrotalus. Lin.
CORMORAN grand.	CORBO cormoranus. Meyer.
FOU de Bassan.	JULA alba. Meyer.

Famille IV. — *PALMIPÈDES LAMELLIROSTRES.*

CYGNE sauvage.	CYGNUS ferus. Meyer.
domestique.	olor. Vieillot.
OIE rieuse.	ANSER albifrons. Lin.
cravan.	bernicla. Lin.
sauvage.	segetum. Meyer.
d'Egypte.	ægyptiacus. Lath.
cendrée.	ferus. Lath.
bernache.	erythropus. Lin.
CANARD double macreuse.	ANUS fusca. Lin.
nyroca.	nyroca. Gmél.
macreuse.	nigra. Sin.

Digitized by Google

millouin.	ferina. Lin.
garrot.	clangula. Lin.
morillon.	fuligula. Lin.
milouinan.	marina. Lin.
chipeau.	strepera. Lin.
souchet.	clypeata. Lin.
sauvage.	boschas. Lin.
pilet.	acuta. Lin.
tadorne.	tadorna. Lin.
siffleur.	penelope. Lin.
sarcelle d'été.	querquedula. Lin.
sarcelle d'hiver.	crecca. Lin.
HARLE piette.	MERGUS albellus. Lin.
vulgaire.	merganser. Lin.

IIIe CLASSE. — REPTILES.

Ordre Ier. — SAURIENS.

LÉZARD des souches.	LACERTA stirpium. Daud.
vert.	viridis. Daud.
des murailles.	muralis. Laur.
vivipare.	vivipara. Jacq.

Ordre II. — OPHIDIENS.

ORVET fragile.	ANGUIS fragilis. Lin.
COULEUVRE à collier.	COLUBER natrix. Lin.
verte et jaune.	viridiflavus. Lacép.
lisse.	austriacus. Lin.
VIPÈRE commune.	VIPERA berus. Lin.

Ordre III. — BATRACIENS.

RAINE commune.	HYLA viridis. Laur.
GRENOUILLE verte.	RANA esculenta. Lin.
rousse.	temporaria. Lin.

Digitized by Google

Crapaud des joncs.	Bufo calamita. Daud.
accoucheur.	obstetricans. Laur.
commun.	vulgaris. Daud.
sonnant.	bombinus. Daud.
Salamandre commune.	Salamandra vulgaris. La.
Triton crété.	Triton carnifex. Laur.
ponctué.	punctatus. Laur.
palmé.	palmatus. Laur.
ceinturé.	cinctus. Lat.

IVe CLASSE. — POISSONS.

Ordre 1er. — Acanthoptérygiens.

Perche commune.	Perca fluviatilis. Lin.
Gremille commune.	Acerina cernua. Cuv.
Chabot commun.	Cottus gobio. Lin.
Épinoche commun.	Gasterocerus aculeatus. Lin.

Ordre II. — Malacoptérygiens abdominaux.

Carpe commune.	Cyprinus carpio. Lin.
commune, variété à miroir.	
commune, variété à cuir.	
carrassin.	carrassius. Lin.
bouvière.	amarus. Lin.
Barbeau commun.	barbus. Lin.
Goujon commun.	gobio. Lin.
Tanche ordinaire.	tinca. Lin.
Brême commune.	abrama. Lin.
petite.	blicca. Gmél.
Able dobule.	dobula. Lin.
vandoise.	lenciscus. Lin.
nase.	nasus. Bloch.
rosse.	rutilus. Lin.
rotengle.	erythrophthalmus. Raj.
ablette.	alburnus. Lin.

Digitized by Google

spirlin.	bipunctatus. Bloch.
véron.	phoxinus. Lin.
Loche franche.	Cobitis barbatula. Lin.
d'étang.	fossilis. Lin.
de rivière.	tænia. Lin.
Brochet commun.	Esox lucius. Lin.
Alose commune.	Alosa clupea. Lin.
Saumon commun.	Salmo salar. Lin.
Bécard.	hamatus. Cuv.
Truite saumonnée.	trutta. Lin.
Truite.	fario. Lin.

Ordre III. — Malacoptérygiens subrachiens.

Lotte commune.	Lota vulgaris. Cuv.

Ordre IV. — Malacoptérygiens apodes.

Anguille commune.	Muræna anguilla. Lin.

Ordre V. — Stroniens.

?Esturgeon ordinaire.	?Accipenser sturio. Lin.

Ordre VI. — Cyclostomes.

Lamproie ordinaire.	Petromyzon marinus. Lin.
de rivière.	fluviatilis. Lin.
Ammocète lamprillon.	Ammocetes branchialis. Dumeril.

Digitized by Google

IIe EMBRANCHEMENT. — MOLLUSQUES (1).

Ve CLASSE. — GASTÉROPODES.

Ordre Ier. — Pulmonés.

Arion
- rufus *Mich.* Com.; jardins, vergers, bois.

Limax
- gagates *Drap.* Rare ; bois : Nancy (Fonds de Toul).
- cinereus *Mull.* Com.; bois, jardins.
- agrestis *L.* Com.; jardins, champs.
- variegatus *Drap.* Com. dans les caves.
- hortensis *Mich.* Com.; champs, jardins.

Vitrina
- pellucida *Drap.* Com. sur les mousses dans les bois du calc. jur. : Nancy (Fonds de Toul, Liverdun, Boudonville, etc.).

Ordre II. — Trachélipodes.

§ I. — *Tétracères.*

Helix
- fulva *Drap.* Rare; sur les bords de la Meurthe après les inondations.
- aculeata *Mull.* Très-rare; bois montagneux : Nancy (Fonds de Toul vers les Baraques, Boudonville).
- fruticum *Mull.* Com. dans les haies autour de Nancy.
- pomatia *L.* Com.; vignes, haies, bords des bois.
- arbustorum *L.* Peu com.; bords des ruisseaux : Nancy (Fonds de Toul, Bellefontaine).
- nemoralis *L.* Com.; jardins, haies, bois.
- hortensis *Drap.* Com.; haies, jardins.
- incarnata *Mull.* Bois montagneux : Nancy (Fonds de Toul, Messein, Liverdun).
- carthusianella *Drap.* Haies autour de Nancy.
- carthusiana *Drap.* Bois montagneux : Nancy (Fonds de Toul).
- hispida *L.* Com.; bois, haies, champs.
- rugosiuscula *Mich.* Rare : Dieulouard.
- candidula *Féruss.* Com. sur les coteaux calcaires autour de Nancy.
- ericetorum *L.* Com. partout, mais principalement sur les coteaux calcaires.
- lapicida *L.* Bois montagneux : Nancy (Fonds de Toul, Liverdun).
- obvoluta *Mull.* Avec l'espèce précédente.
- pulchella *Drap.* Com. dans les lieux humides des bois, des prairies.
- pygmæa *Drap.* Sur les mousses, dans les bois : Nancy (Fonds de Toul.)

(1) Par le Docteur *Godron*, Professeur à l'École de médecine.

Digitized by Google

rodundata *Mull.* Com. dans les bois du calc. jur.

nitida *Drap.* Com.; bois, haies, jardins.

nitidula *Drap.* Avec la précédente espèce.

cristallina *Mull.* Avec la précédente espèce.

SUCCINEA

amphibia *Drap.* Com. dans les ruisseaux.

BULIMUS

montanus *Drap.* Bois du calc. jur. autour de Nancy.

obscurus *Drap.* Avec le précédent, mais beaucoup plus rare.

ACHATINA

lubrica *Mich.* Com. sur les coteaux calcaires et aussi dans les lieux humides sous les haies.

acicula *Mich.* Bords de la Meurthe après les débordements; se trouve aussi sur les coteaux calcaires autour de Nancy.

CLAUSILIA

bidens *Drap.* Bois; Nancy (Fonds de Toul).

ventricosa *Drap.* Avec le précédent.

obtusa *Pfeiff.* Avec le précédent.

rugosa *Drap.* Avec le précédent, mais plus commun.

parvula *Mich.* Avec le précédent; com.

PUPA

marginata *Drap.* Com. dans les lieux humides; bords de la Meurthe après les inondations.

umbilicata *Drap.* Rare; lieux humides des bois : Nancy (Fonds de Toul).

doliolum *Drap.* Peu com.; coteaux calc. autour de Nancy.

granum *Drap.* Rare; sous les haies : Nancy.

avena *Drap.* Rare; coteaux calcaires autour de Nancy.

secale *Drap.* Com. sur les coteaux calcaires autour de Nancy.

tridens *Drap.* Avec le précédent.

fragilis *Drap.* Com. sur les coteaux calcaires autour de Nancy, mais est rarement terminé.

Goodalii *Mich.* Très-rare; bois montagneux : au-dessus de Maron.

§ II. — *Dicères.*

VERTIGO

muscorum *Mich.* Lieux humides des prairies.

pygmæa *Mich.* Sur les bords de la Meurthe après les inondations.

antivertigo *Mich.* Bords des ruisseaux : Nancy (Bellefontaine).

CARYCHIUM

minimum *Mich.* Bords de la Meurthe après les débordements.

lineatum *Mich.* Très-rare : lieux humides : Nancy (Fonds de Toul, Bellefontaine).

CYCLOSTOMA

elegans *Drap.* Com. sur les coteaux calcaires autour de Nancy.

PLANORBIS

contortus *Drap.* Com.; fossés, eaux stagnantes.

corneus *Drap.* Com.; marais, étangs.

hispidus *Drap.* Rare : avec les précédents.

imbricatus *Drap.* Ruisseaux, marais : Nancy (prairie de Tomblaine, étang Saint-Jean, etc.).

Digitized by Google

vortex *Drap.* Com. dans les eaux stagnantes.
leucostoma *Mich.* Eaux stagnantes : Nancy (prairie de Tomblaine).
marginatus *Drap.* Eaux stagnantes ; com.
carinatus *Drap.* Eaux stagnantes ; com.
nitidus *Drap.* Rare ; eaux stagnantes : Nancy (prairie de Tomblaine).

PHYSA
fontinalis *Drap.* Très-rare ; fontaines : Nancy.

LIMNEA
auricularia *Mich.* Com. ; eaux stagnantes
ovata *Mich.* Com. ; eaux stagnantes.
stagnalis *Mich.* Com. ; eaux stagnantes.
palustris *Mich.* Peu com. ; eaux stagnantes : Nancy (prairie de Tomblaine, Rosières-aux-Salines).
minuta *Mich.* Ruisseaux, rivières : Nancy.

ANCYLUS
fluviatilis *Drap.* Com. dans la Meurthe.

PALUDINA
impura *Lam.* Com. ; fossés, eaux stagnantes.
viridis *Lam.* Rare ; ruisseaux sous Villers-lès-Nancy.

VALVATA
piscinalis *Mich.* Com. ; eaux stagnantes.

NERITINA
fluviatilis *Lam.* Com. dans la Meurthe.

Ordre III. — ACÉPHALÉS.

ANODONTA
anatina *Drap.* Com. dans la Meurthe et dans les mares autour de Nancy.
cygnea *Drap.* Avec le précédent, mais plus rare.
elongata *Holandre.* Dans la Meurthe.

UNIO
pictorum *Drap.* Com. dans la Meurthe.
rostrata *Lam.* Avec le précédent.
batava *Lam.* Avec les deux précédents, mais plus rare.

CYCLAS
rivalis *Drap.* Com dans les ruisseaux.
fontinalis *Drap.* Com. dans les ruisseaux.
calyculata *Drap.* Rare : étang Saint-Jean près de Nancy.

Digitized by Google

III^e EMBRANCHEMENT. — ARTICULÉS.

V^e CLASSE. — INSECTES.

Ordre IV. — COLÈOPTÈRES.

Famille I^re. — *CARABIQUES.*

CICINDELA campestris. F.
hybrida. F.
germanica F.
sylvatica. F.
POLISTICHUS fasciolatus. F.
CYMINDIS homagrica. Dufts.
humeralis. F.
DEMETRIAS elongatulus. Zenk.
atricapillus. Lin.
unipunctatus. Creutz.
DROMIUS linearis. Oliv.
quadrinotatus. Panz.
quadrimaculatus. F.
agilis. F.
glabratus. Dufts.
spilotus. Ziegl.
punctatellus. Dufts.
truncatellus. F.
LEBIA cyanocephala. F.
chlorocephala. Dufts.
crux-minor. F.
BRACHINUS crepitans. F.
CLIVINA arenaria. F.
arenaria, discipennis. Meg.
arenaria, sanguinea. Leach.
nitida. Dej.
gibba. F.
CLIVINA punctata. Dej.
ænea. Ziegl.
CYCHRUS attenuatus. F.
rostratus. F.
CARABUS granulatus. Lin.
cancellatus. Illig.
arvensis. F.
monilis. F.
monilis, consitus. Panz.
auratus. F.
auronitens. F.
purpurescens. F.
glabratus. F.
convexus. F.
hortensis. F.
cyaneus. F.
PROCRUSTES coriaceus. F.
CALOSOMA sycophanta. F.
inquisitor. F.
LEISTUS spinibarbis. F.
NEBRIA brevicollis. F.
ELAPHRUS riparius. F.
cupreus. Meg.
uliginosus. F.
NOTIOPHILUS aquaticus. F.
biguttatus. F.
PANAGEUS crux-major. F.
LORICERA pilicornis. F.
CALLISTUS lunatus. F.
CHLOENIUS vestitus. F.
melanocornis Ziegl.

Digitized by Google

Oodes helopioïdes. F.
Licinus silphoïdes. F.
Badister bipustulatus. F.
Pogonus luridipennis. Germ.
Patrobus rufipes. F.
Pristonychus terricola. Oliv.
Calathus cisteloïdes. Illig.
fulvipes. Gyll.
fuscus. F.
rotundicollis. Dej.
melanocephalus. F.
Sphodrus planus. F.
Anchomenus angusticollis. F.
oblongus. F.
prasinus. F.
pallipes. F.
Agonum parumpunctatum. F.
sexpunctatum. F.
austriacum. F.
lugubre. Anders.
marginatum. F.
viduum. Panz.
pelidnum. Dufts.
Olisthopus roduntatus. Payk.
Feronia cuprea. F.
lepida. F.
dimidiata. F.
vernalis. F.
strenua. Panz.
erudita. Meg.
pulla. Gyll.
negligens. Meg.
depressa. Dej.
melas. Creutz.
gracilis. Sturm.
nigrita. F.
authracina. Illig.
Feronia concinna. Sturm.
picimana. Creutz.
Feronia nigra. Fab.
parumpunctata. Dej.
metallica. Fab.
oblongopunctata. F.
striola. F.
parallela. Dufts.
ovalis. Meg.
terricola. F.
Stomis pumicatus. Panz.
Cephalotes vulgaris. F.
Zabrus gibbus. F.
Amara eurynota. Kug.
obsoleta. Dufts.
similata. Gyll.
trivialis. Dufts.
spreta. Zimm.
plebeja. Gyll.
communis. F.
familiaris. Dufts.
consularis. Dufts.
patricia. Creutz.
apricaria. F.
fulva. Degeer.
aulica. Illig.
ingenua. Dufts.
bifrons. Gyll.
curta. Dej.
Anisodactylus signatus. Illig.
binotatus. F.
spurcaticornis. Ziegl.
Harpalus sabulicola. Panz.
columbinus. Germ.
chlorophanus. Zenk.
puncticollis. Payk.
subcordatus. Dej.
germanus. F.
æneus. F.
confusus. Dej.
distinguendus. Dufts.

Digitized by Google

Harpalus honestus. Anders.
rubripes. Creutz.
ruficornis. F.
griseus. Panz.
calceatus. Creutz.
hottentota. Dufts.
limbatus. Dufts.
luteicornis. Dufts.
satyrus. Kn.
semiviolaceus. Brong.
impiger. Meg.
melancholicus. Dej.
tardus. Gyll.
serripes. Dufts.
anxius. Dufts.
segnis. Dej.
picipennis. Meg.
Stenolophus voporiarorum. F.
Acupalpus dorsalis. F.
collaris. Payk.
meridianus. Lin.
luridus. Dej.
exiguus. Dej.
Trechus rubens. F.
Bembidium areolatum. Creutz.
pumilio. Dufts.
bistriatum. Meg.
obliquum. Sturm.
undulatum. Sturm.
fumigatum. Creutz.
paludosum. Panz.
striatum. F.
modestum. F.
rupestre. F.
cruciatum. Dej.
femoratum. Gyll.
cœruleum. Dej.
decorum. Zenk.
rufipes. Gyll.
Bembidium elongatum. Dej.
celere. F.
guttula. F.
biguttatum. F.
assimile. Gyll.
obtusum. Dej.
pusillum. Gyll.
quadriguttatum. F.
quadrimaculatum. Lin.
articulatum. Dufts.
flavipes. F.

Famille II. — *Hydrocanthares.*

Haliplus obliquus. F.
variegatus. Dej.
impressus. F.
lineatocollis. Marsh.
Cnemidotus cæsus. Dufts.
Cybister rœselii. F.
Dytiscus marginalis. Lin.
dimidiatus. Bergst.
punctulatus. F.
circumflexus. F.
circumcinctus. Ahr.
Acilius sulcatus. Lin.
Hydaticus cinereus. Linn.
zonatus. Hopp.
Colymbetes striatus. Lin.
conspersus. Gyll.
Ilybius ater. F.
fenestratus. F.
fuliginosus. F.
Agabus oblongus. Illig.
chalconotus. Panz.
maculatus. Linn.
didymus. Oliv.
paludosus. F.
guttatus. Payk.
bipustulatus. F.

Digitized by Google

Noterus crassicornis. F.
Laccophilus minutus. Lin.
Hyphidrus ovatus. Lin.
Hydroporus inæqualis. F.
geminus. F.
halensis. F.
picipes. F.
confluens. F.
sexputulatus. F.
erythrocephalus. Lin.
planus. F.
nigrita. F.
lineatus. F.
granularis. Lin.
pictus. F.
Gyrinus natator. F.
minutus. F.
Orectochilus villosus. F.

Famille III. — *Brachelytres.*

Myrmedonia canaliculata. F.
limbata. Grav.
humeralis. Erichs.
funesta. Grav.
Autalia impressa. Grav.
Falagria obscura. Grav.
sulcata. Payk.
Ocalea castanea. Erichs.
Homalota luteipes. Erichs.
socialis. Erichs.
Oxypoda alternans. Grav.
luteipennis. Erichs.
Aleochara fuscipes. Grav.
fuscipes. V. lata. Erichs.
rufipennis. Erichs.
bipunctata. Grav.
tristis. Grav.
brevipennis. Grav.
mæsta. Grav.
Aleochara fumata. Erichs.
crassicornis. Boisd. et Lac.
nitida. Grav.
Lomechusa paradoxa. Grav.
emarginata. Grav.
Conurus pubescens. Grav.
Tachyporus rufus. Erichs.
hypnorum. F.
chrysomelinus. Grav.
obtusus. Mannh.
brunneus. Erichs.
pusillus. Grav.
scitulus. Erichs.
saginatus. Grav.
Tachinus humeralis. Grav.
pallipes. Grav.
flavipes. F.
rufipes. F.
subterraneus. Grav.
subterraneus, V. bicolor. Grav.
fimetarius. Grav.
Boletobius cingulatus. Mann.
striatus. Mann.
atricapillus. F.
pygmæus. F.
lunulatus. Linn.
trinotatus. Erichs.
Othius fulvipennis. F.
Xantholinus lentus. Grav.
punctulatus. Boisd. et Lacord.
linearis. Erichs.
glabratus. Grav.
tricolor. F.
Leptacinus batychrus. Gyll.
parumpunctatus. Gyll.
brevicornis. Erichs.
Staphylinus hirtus. Lin.
maxillosus. Lin.
nebulosus. F.

Digitized by Google

Staphylinus murinus. Lin.
pubescens. F.
fossor. F.
cæsareus. Erichs.
stercorarius. Lat.
erythropterus. Lin.
chalcocephalus. F.
Ocypus olens. F.
cyaneus. F.
similis. F.
brunnipes. F.
picipennis. F.
cupreus. Erichs.
fulvipennis. Erichs.
pedator. Grav.
morio. Grav.
ater. Erichs.
Philonthus intermedius. Erichs.
laminatus. Erichs.
cyanipennis. F.
æneus. F.
æneus, V. metallicus. Boisd. et Lac.
atratus. Grav.
politus. F.
decorus. Grav.
marginatus. F.
varius. Gyll.
bimaculatus. Grav.
bimaculatus, V. niticollis. Dej.
atratus, V. cœrulescens. Boisd. et L.
sordidus. Grav.
ebeninus. Grav.
ebeninus, V. varians. Grav.
ebeninus, V. ochropus. Grav.
varians. Erichs.
varians, V. scybalarius. Nordm.
corruscus. Grav.
sanguinolentus. Grav.
bipustulatus. Panz.
Philonthus quisquilarius. Gyll.
splendidulus. Grav.
rubidus. Erichs.
debilis. Grav.
corvinus. Erichs.
ventralis. Grav.
fumigatus. Erichs.
rufimanus. Erichs.
fulvipes. F.
tenuis. F.
aterrimus. Grav.
micans. Grav.
fumarius. Grav.
exiguus. Erichs.
punctus. Grav.
cinerascens. Grav.
procerulus. Grav.
elongatulus. Erichs.
Quedius dilatatus. F.
lateralis. Grav.
fuliginosus. Grav.
frontalis. Erichs.
fulgidus. Erichs.
scitus. Grav.
impressus. Grav.
molochinus. Grav.
maurorufus. Grav.
rufipes. Grav.
picipes. Erichs.
attenuatus. Gyll.
Oxyporus rufus. F.
maxillosus. F.
Cryptobium fracticorne. Grav.
Achenium depressum. Grav.
humile. Erichs.
Lathrobium fulvipenne. Gyll.
elongatum. Grav.
multipunctatum. Grav.
longulum. Grav.

Digitized by Google

Lathrobium quadratum, V. pilosum. Erichs.
quadratum, V. terminatum. Erichs.
filiforme. Grav.
Lithocharis melanocephala. F.
fuscula. Boisd. et Lac.
Stilicus rufipes. Erichs.
affinis. Erichs.
Sunius angustatus. F.
bimaculatus. Erichs.
Pæderus littoralis. Grav.
longipennis. Erichs.
riparius. F.
ruficollis. F.
Stenus biguttatus. F.
bipunctatus. Erichs.
guttula. Erichs.
bimaculatus. Gyll.
juno. F.
ater. Mann.
buphthalmus. Grav.
morio. Grav.
æmulus. Erichs.
speculator. Boisd. et Lacord.
providus. Erichs.
fuscipes. Grav.
circularis. Grav.
declaratus. Erichs.
binotatus. Grav.
plantaris. Erichs.
bifoveolatus. Gyll.
plancus. Erichs.
flavipes. Erichs.
pallipes. Grav.
filum. Erichs.
tarsalis. Gyll.
oculatus. Grav.
cicindeloïdes. Grav.
Evaesthetus scaber. Grav.
Bledius tricornis. Mann.
fracticornis. Mann.
opacus. Erichs.
Platysthetus morsitans. Mann.
cornutus. Mann.
nodifrons. Mann.
Oxytelus rugosus. F.
insectatus. Grav.
fulvipes. Erichs.
piceus. Grav.
sculpturatus. Grav.
nitidulus. Grav.
depressus. Grav.
pumilus. Erichs.
Phloeonaeus cœlatus. Grav.
Trogophloeus riparius. Boisd. et Lacord.
corticinus. Grav.
Anthophagus caraboïdes. Grav.
præustus. Erichs.
armiger. Grav.
Lesteva bicolor. F.
Olophron assimile. Payk.
Lathrimaeum atrocephalum. Gyll.
Omalium rivulare. Grav.
deplanatum. Mann.
fossulatum. Erichs.
monilicorne. Gyll.
Anthobium scutellare. Erichs.
minutum. F.
sorbi. Erichs.
longipenne. Erichs.
Megarthrus hemipterus. Erichs.

Famille IV. — *Sternoxes.*

Anthaxia salicis. F.
nitidula. F.
cichorii. Lin.
nitida. Rossi.
quadripunctata. F.

Digitized by Google

Anthaxia sepulcralis. F.
Agrilus biguttatus. F.
integerrimus. Ratz.
tenuis. Ratz.
fagi. Ratz.
cyanescens. Ratz.
nociva. Ratz.
hyperici. Creutz.
rugicollis. Ratz.
scaberrima. Ratz.
Trachys minuta. F.
nana. F.
Aphanisticus emarginatus. F.
Synaptus filiformis. F.
Cratonychus obscurus. F.
niger. F.
Agrypnus murinus. F.
Athous hirtus. Herbst.
hæmorrhoidalis. F.
leucophæus. Dej.
inunctus. Panz.
vittatus. F.
subfuscus. Gyll.
longicollis. F.
Limonius nigripes. Gyll.
cylindricus. Payk.
bipustulatus. F.
lithrodes. Germ.
minutus. F.
mus. Illig.
Cardiophorus equiseti. Herbst.
thoracicus. F.
Ampedus crocatus. Zieg.
elongatulus. F.
sanguineus. F.
ferrugatus. Zieg.
ferrugatus, V. ephippium. F.
praeustus. F.
balteatus. F.
Ampedus nigrinus. Gyll.
nigerrimus. Dej.
Cryptohypnus pulchellus. F.
exiguus. Dej.
quadripustulatus. F.
Corymbites hæmatodes. F.
castaneus. F.
Ludius latus. F.
tessellatus. F.
assimilis. Gyll.
æneus. F.
holosericeus. F.
longulus. Gyll.
Agriotes pilosus. F.
gallicus. Dej.
segetis. Gyll.
gilvellus. Ziegl.
sputator. F.
variabilis. F.
Sericosomus fugax. F.
brunneus. F.
Dolopius marginatus. F.
Adrastus limbatus. F.

Famille v. — *Malacodermes.*

Atopa cinerea. F.
Cyphon lividus. F.
pallidus. F.
pubescens. F.
padi. Gyll.
griseus. F.
Scyrtes hæmisphericus. F.
orbicularis. Panz.
Dyctyopterus aurora. F.
Omalisus suturalis. F.
Lampyris noctiluca. F.
splendidula F.
Geopyris hemiptera. F.
Drilus flavescens. F.

Digitized by Google

Telephorus anticus. Mark.
fuscus. F.
dispar. F.
pellucidus. F.
obscurus. F.
discicollis? Ziegl.
nigricans. F.
bicolor. F.
melanura. F.
liturata. Gyll.
testacea. F.
livida. F.
pallida. F.
fuscicornis. Oliv.
lateralis. F.
fuscipennis. Dej.
pallipes. F.
Malthinus biguttatus. F.
marginatus? Lat.
flavus. F.
fasciatus. Oliv.
Malachius bipustulatus. F.
elegans. Oliv.
marginellus. F.
viridis. F.
æneus. F.
equestris. F.
fasciatus. F.
marginalis? Meg.
pulicarius. F.
rubricollis. Gyll.
thoracicus. F.
Dasytes subæneus? Gyll.
cœruleus. F.
nigricornis. F.
antiquus. Sch.
plumbeus. Oliv.
pallipes. Illig.
linearis. F.
Dasytes niger. F.
flavipes. F.

Famille VI. — *Térédiles.*

Tillus unifasciatus. F.
Notoxus mollis. F.
Trichodes apiarius. F.
alvearius. F.
Clerus formicarius. F.
Corynetes violaceus. F.
chalibeus. Knoch.
Hylecœtus dermestoïdes. F.
Ptilium pectinicornis. F.
flabellicornis. Mey.
Xyletinus pectinatus. F.
ater? Panz.
Dorcatoma bovistæ. Koch.
Anobium tessellatum. F.
nitidum. Gyll.
paniceum. F.
pertinax. F.
abietis. F.
Ptinus crenatus. F.
fur. F.
sexpunctatus. Panz.
germanus. Oliv.
Scydmænus illigeri Dej.
godartii. Lat.

Famille VII. — *Clavicornes.*

Necrophorus germanicus. F.
humator. F.
vespillo. F.
vestigator. Illig.
sepultor. Dej.
mortuorum. F.
obrutor. Erichs.
Necrodes littoralis. F.
littoralis, V. simplicipes. Dej.

Digitized by Google

Silpha thoracica. F.
rugosa. F.
opaca. F.
tristis. Illig.
quadripunctata. F.
obscura. F.
atrata. F.
lævigata. F.
reticulata. F.
sinuata. F.
Scaphidium agaricinum. F.
Catops oblongus. Lat.
agilis. F.
chrysomeloïdes? Lat.
truncatus. F.
tristis. Lat.
Ips quadriguttata. F.
quadripunctata. Payk.
quadripustulata. F.
abbreviata. Panz.
Strongylus ferrugineus. F.
luteus. F.
strigatus. F.
Nitidula varia. F.
marginata. F.
sordida. F.
æstiva. F.
discoïdes. F.
obsoleta. F.
decemguttata. F.
colon. F.
bipustulata. F.
quadripustulata. Sturm.
rufipes. Gyll.
pedicularia. F.
tristis. Schupp.
viridescens. F.
ænea. F.
Cercus atratus. Dej.
Cercus pedicularius. F.
urticæ. F.
Byturus tementosus. F.
fumatus. F.
Engis humeralis. F.
Antherophagus pallens. F.
Cryptophagus cellaris. F.
scanicus. F.
lycoperdi. Gyll.
hirtus. Gyll.
fasciatus? Dej.
fimetarius. F.
nigripennis. Payk.
Ptilium fasciculare. Herbst.
Dermestes lardarius. F.
vulpinus. F.
murinus. F.
tessellatus. F.
Attagenus pellio. F.
undatus. F.
megatoma. F.
Megatoma serra. F.
Anthrenus scrophulariæ. F.
pimpinellæ. F.
tricolor. Herbst.
museorum. F.
verbasci. Gyll.
Hister lunatus. F.
terricola. Dahl.
unicolor. F.
cadaverinus. Payk.
merdarius. Payk.
quadrimaculatus. F.
sinuatus. Payk.
bissexstriatus. Payk.
corvinus. Germ.
bimaculatus. F.
purpurescens. F.
duodecimstriatus. Payk.

Digitized by Google

Hister carbonarius. Payk.
stercorarius. Payk.
nitidulus. F.
speculifer. Payk.
metallicus. F.
æneus. F.
conjungens. Payk.
Platysoma depressum. F.
Throscus adstrictor. F.
Nosodendron fasciculare. F.
Byrrhus ornatus. Panz.
pilula. F.
fasciatus. F.
varius. F.
nitens. F.
semistriatus. F.
Byrrhus dorsalis. F.
Limnichus sericeus. Dufts.
Georissus pygmæus. F.
Elmis æneus. Mull.
Parnus auriculatus. Illig.
rufipes. Dahl.
prolifericornis. F.
Heterocerus marginatus. F.

Famille VIII. — *Palpicornes.*

Elophorus grandis. Illig.
minutus. F.
flavipes. F.
nubilus. F.
tuberculatus? Gyll.
Hydrochus costatus. Dej.
elongatus. F.
Ochthebius riparius. Illig.
Hydræna longipalpis. Sch.
Berosus spinosus. Stév.
signaticollis. Meg.
punctatissimus. Dej.
Hydrophilus piceus. F.
caraboïdes. F.
Hydrobius picipes. F.
scarabæoïdes. F.
melanocephalus. F.
affinis. Payk.
griseus. F.
truncatellus. F.
globulus. Payk.
orbicularis. F.
seminulum. Payk.
Sphæridium scarabæoïdes. F.
bipustulatum. F.
Cercyon hæmorrhoïdale. F.
hæmorrhoum. Sturm.
flavipes. F.
atomarium. F.
unipunctatum. F.

Famille IX. — *Lamellicornes.*

Gymnopleurus pillularius. F.
Sisyphus schæfferi. F.
Copris lunaris. F.
lunaris, V. emarginata. Muls.
Onthophagus lemur. F.
nuchicornis. Lin.
nuchicornis, V. xiphias. Muls.
fracticornis. Preyssler.
cœnobita. Herbst.
vacca. Lin.
vacca. ♀ Muls. medius. Kug.
taurus. Lin.
taurus. ♀ Muls. capra. F.
schreberi. Lin.
ovatus. Lin.
Oniticellus flavipes. F.
Aphodius erraticus. Lin.
subterraneus. Lin.
hæmorrhoïdalis. Lin.
fossor. Lin.

Digitized by Google

Aphodius fœtens. F.
fimetarius. F.
granarius. Lin.
bimaculatus. F.
ater. Degeer.
quadrimaculatus. Lin.
quadriguttatus. Herbst.
pusillus. Herbst.
plagiatus. Lin.
sordidus. F.
lugens. Creutz.
nitidulus. F.
merdarius. F.
melanostictus. Schupp.
inquinatus. Herbst.
tessulatus. Creutz.
consputus. Creutz.
porcus. F.
rufipes. Lin.
luridus. F.
luridus, V. Gagatinus. Fourcroy.
pecari. F.
prodromus. Brahm.
contaminatus. Herbst.
scropha. F.
sus. Herbst.
testudinarius. F.
Oxyomus cœsus. F.
porcatus.
Trox sabulosus. Lin.
arenarius. F.
Geotrupes stercorarius. F.
sylvaticus. F.
vernalis. F.
typhæus. F.
Anomala julii. Dufts.
julii, V. frischii. F.
Melolontha vulgaris. F.
hippocastani. F.
Rhisotrogus æstivus. Oliv.
ater. F.
rufescens. Lat.
paganus. Oliv.
solstitialis. F.
Phyllopertha horticola. Lin.
horticola, V. ustulatipennis. Muls.
Omaloplia ruricola. F.
ruricola. Variet. disca. Muls.
variabilis. F.
Hoplia praticola. Dufts.
argentea. Oliv.
squamosa. F.
Valgus hemipterus. F.
Osmoderma eremita. F.
octopunctata. F.
Gnorimus nobilis. F.
Trichius gallicus. Dej.
fasciatus. F.
Cetonia fastuosa. F.
metallica. F.
marmorata. F.
aurata. F.
hirta. F.
stictica. F.
Lucanus cervus. F.
cervus. Variet. capreolus. Muls.
Sinodendron cylindricum. F.
Platycerus caraboïdes. F.

Famille x. — *Mélasomes.*

Asida grisea. F.
Blaps obtusata. Sturm.
fatadica. Illig.
Opatrum sabulosum. F.
Microzoum tibiale. F.
Crypticus glaber. F.

Digitized by Google

Famille XI. — *TAXICORNES.*

BOLITOPHAGUS agaricola. Lat.
ANISOTOMA castaneum. Payk.
abdominale. F.
DIAPERIS boleti. F.
MARGUS ferrugineus. F.
HYPOPHLŒUS castaneus. F.
bicolor. F.
depressus. F.
fasciatus. F.
COXELUS pictus. Sturm.
SARROTRIUM muticum. F.

Famille XII. — *TÉNÉBRIONITES.*

EUSTROPHUS dermestoïdes. F.
ORCHESIA micans. F.
MELANDRYA serrata. F.
TENEBRIO molitor. F.
obscurus. F.

Famille XIII. — *HÉLOPIENS.*

HELOPS lanipes. F.
caraboïdes. Panz.
MYCETOCHARES barbata. Lat.
flavipes. F.
OMOPHLUS lepturoïdes. F.
CISTELA atra. F.
rufipes. F.
fulvipes. F.
murina. F.
sulphurea. F.
ceramboïdes. F.

Famille XIV. — *TRACHÉLIDES.*

LAGRIA hirta. F.
pubescens. F.
PYROCHROA coccinea. F.
rubens. F.
PYROCHROA pectinicornis. F.
MONOCERUS monoceros. F.
ANTHICUS antherinus. F.
floralis. F.
guttatus. Hoffm.
XYLOPHILUS populneus. F.
SCRAPTIA fusca. Lat.
METÆCUS paradoxus. F.
MORDELLA biguttata. Dej.
fasciata. F.
variegata. F.
aculeata. F.
elongata? Dej.
ANASPIS frontalis. F.
flava. F.
thoracica. F.
quadrimaculata ? Dej.

Famille XV. — *VÉSICANTS.*

MELOË scabrosus. F.
violaceus. Gyll.
proscarabæus. F.
cyaneus. F.
CEROCOMA schæfferi. F.
CANTHARIS vesicatoria. Lin.

Famille XVI. — *STÉNÉLYTRES.*

NACERDES notata. F.
ASCLERA thalissina. F.
sanguinicollis. F.
cœrulescens. F.
ŒDEMERA clavipes. F.
marginata. F.
cœrulea. F.
virescens. F.
podagrariæ. F.
flavescens. Lin.
lurida. Gyll.
SALPINGUS rufescens? Dej.

Digitized by Google

Famille XVII. — *Curculionites.*

Bruchus pisi. F.
signaticornis. Dej.
rufimanus. Sch.
granarius. F.
nubilus. Dej.
cisti. F.
nigripes. Dej.
Spermophagus cardui. Sch.
Urodon rufipes. F.
suturalis. F.
Tropideres albirostris. F.
Brachytarsus scabrosus. F.
varius. F.
Ramphus flavicornis. Clairv.
Apoderes coryli. F.
Attelabus curculionoïdes. F.
Rhynchites betuleti. F.
pubescens. F.
populi. F.
æquatus. F.
conicus. Illig.
bacchus. F.
betulæ. F.
minutus. Gyll.
obscurus. Meg.
punctatus. Oliv.
nanus. Payk.
cupreus. F.
Apion pomonæ. F.
subulatum. Germ.
craccæ. Lin.
æneum. F.
radiolus. Kirby.
onopordi. Kirby.
gibbirostre. Gyll.
fuscirostre. F.
vernale. F.
rufirostre. F.
varipes. Germ.
apricans. Germ.
flavipes. F.
nigritarse. Kirby.
frumentarium. F.
hæmatodes. Sturm.
miniatum. Sch.
seniculus. Kirby.
tenue. Kirby.
plebejum. Germ.
humile. Germ.
minimum. Herbst.
violaceum. Kirby.
virens. Herbst.
marchicum. Herbst.
pisi. F.
sulcifrons. Herbst.
genistæ. Kirby.
glaucinum. Sch.
atratulum. Germ.
angustatum ? Gyll.
civicum ? Gyll.
columbinum. Germ.
Cneorhinus coryli. F.
affinis. Dej.
limbatus. F.
faber. Herbst.
Sciaphilus muricatus. F.
Brachyderes incanus. F.
Eusomus ovulum. Illig.
Chlorophanus pollinosus. F.
viridis. F.
Tanymecus palliatus. F.
Sitona gressoria. F.
regensteinensis. Herbst.
octopunctatus. Germ.
lineata. F.
sulcifrons. Germ.

Digitized by Google

Sitona tibialis. Gyll.
hispidula. F.
crinita. Oliv.
Polydrusus undatus. Gyll.
planifrons. Dej.
impressifrons. Dej.
flavipes. Gyll.
chrysomela. Oliv.
sericeus. Gyll.
micans. F.
Metallites ambiguus. Sch.
atomarius. Oliv.
Cleonis glaucus. F.
sulcirostris. F.
ophthalmicus. Rossi.
alternans. Oliv.
ericeti. Dahl.
excoriatus. Illig.
marmoratus. F.
trisulcatus. Herbst.
palmatus. Oliv.
Gronops lunatus. F.
Liophloeus nubilus. F.
Alophus triguttatus. F.
Barynotus obscurus. F.
alternans. Dej.
mercurialis. F.
Miniops variolosus. F.
Lepyrus colon. F.
binotatus. F.
Tanysphyrus lemnæ. F.
Hylobius abietis. F.
Molytes germanus. F.
coronatus. F.
Plinthus caliginosus. F.
Phytonomus murinus. F.
polygoni. F.
plantaginis. F.
pollux. F.
Phytonomus nigrirostris. F.
dissimilis. Herbst.
viciæ. Gyll.
suspiciosus. Germ.
meles. F.
constans. Ziegl.
punctatus. F.
Phyllobius calcaratus. F.
pyri. F.
argentatus. F.
maculicornis. Germ.
oblongus. F.
vespertinus. F.
Trachyphloeus spinimanus. Germ.
Omias brunneus. Gyll.
Peritelus griseus. Oliv.
Otiorhynchus tenebricosus. Herbst.
fuscipes. Oliv.
unicolor. Herbst.
sulcatus. F.
ligustici. F.
picipes. F.
ovatus. F.
austriacus. F.
Lixus patruelis. Dej.
paraplecticus. F.
ascanii. F.
pollinosus. Germ.
filiformis. F.
myagri? Oliv.
Larinus jaceæ. F.
carlinæ. Oliv.
Rhynocyllus latirostris. Lat.
Pissodes piceæ. Illig.
notatus. Herbst.
Thamnophilus violaceus. F.
cerasi. Lin.
barbicornis. Lat.
Eirhinus nereis. Payk.

Digitized by Google

ERIRHINUS scirpi. F.
acridulus. F.
bimaculatus. F.
scirrhosus. F.
DORITOMUS vorax. F.
tremulæ. F.
tortrix. F.
validirostris. Sch.
affinis? Gyll.
GRYPIDIUS equiseti. F.
brunnirostris. F.
atrirostris. F.
HYDRONOMUS alismatis. Gyll.
ELLESCUS bipunctatus. F.
scanicus. F.
ANTHONOMUS pubescens. Payk
ulmi. Gyll.
rubi. F.
pomorum. F.
druparum. F.
BALANIMUS nucum. F.
villosus. F.
brassicæ. F.
pyrrhoceras. Germ.
crux. F.
AMALUS scortillum. Herbst.
TYCHIUS quinquepunctatus. F.
venustus. F.
tomentosus. Herbst.
picirostris. F.
centromaculatus. Villa.
MICRONYX variegatus. Dej.
SIBINIA viscariæ. F.
PHYTOBIUS quadrituberculatus. F.
ORCHESTES loniceræ. F.
bifasciatus. F.
alni. F.
rufus. Oliv.
populi. F.
ORCHESTES stigma. Germ
fagi. Gyll.
quercûs. Lin.
decoratus. Sch.
salicis. F.
BARIS chlorizans. Müll.
lepidii. Müll.
picinus. Germ.
artemisiæ. F.
CRYPTORHYNCHUS lapathi. F.
CEUTORHYNCHUS echii. F.
lamii. F.
leucampyx. Germ.
guttula. F.
didymus. F.
iota. Dej.
raphani. F.
borraginis. F.
troglodytes. F.
napi. Koch.
geranii. Payk.
floralis. F.
erysimi. F.
rapæ. Gyll.
sulcicollis. Payk.
sisymbrii. F.
trimaculatus. F.
alauda. F.
CAMPYLIRHYNCHUS castor. F.
pericarpius. F.
tibialis. Dej.
CIONUS scrophulariæ. F.
verbasci. F.
olens. F.
thapsus. F.
blattariæ. F.
GYMNÆTRON verbasci. Rossi.
campanulæ. F.
plantarum. Dej.

Digitized by Google

Gymnætron ellipticus. Herbst.
Mecinus hæmorrhoïdalis. F.
limbatus. Dej.
Nanodes lythri. F.
globulus. Germ.
Calandra abbreviata. F.
oryzæ. F.
granaria. F.
Rhyncolus punctulatus. Zieg.

Famille XVIII. — *Xylophages.*

Hylesinus piniperda. Lin.
ater. Payk.
trifolii. Lin.
fraxini. F.
Eccoptogaster intricatus. Koch.
destructor. Oliv.
carpini. Ratz.
scolytus. F.
Bostrichus stenographus. Dufts.
domesticus. Lin.
curvidens. Germ.
monographus. F.
dryographus. Erichs.
villosus. F.
Platypus cylindrus. F.
Apate capucina. F.
Cis boleti. F.
glabriusculus. Gyll.
punctulatus. Gyll.
Latridius angusticollis. Meg.
porcatus. Herbst.
crenulatus. Schupp.
rugosus. Herbst.
sculptilis. Sch.
Mycetophagus quadrimaculatus. F.
variabilis. Gyll.
atomarius. F.
Triphyllus bifasciatus. F.
Triphyllus fumatus. Lin.
Cerylon terebrans. F.
histeroïdes. F.
Rhizophagus biputuslatus. F.
politus. F.
depressus. F.
ferrugineus. Payk.
dispar. Payk.
Bitoma crenata. F.
Lyctus canaliculatus. F.
Sylvanus unidentatus. F.
bidentatus. Panz.
sexdentatus. F.
Trogosita caraboïdes. F.
Læmophleus testaceus. F.
Brontes flavipes. F.

Famille XIX. — *Longicornes.*

Spondylis buprestoïdes. F.
Prionus coriarius. Lin.
Ergates serrarius. Panz.
Cerambyx heros. Scop.
cerdo. F.
Aromia moschata. Scop.
Callidium femoratum. Lin.
sanguineum. Lin.
alni. F.
variabile. Lin.
Hylotrupes bajulus. F.
Clytus detritus. Lin.
arcuatus. Lin.
arietis Lin.
gazella. F.
massiliensis. Lin.
plebejus. Oliv.
liciatus. Lin.
ornatus. F.
Gracilia pygmæa. F.
Molorchus umbellatorum. Lin.

Digitized by Google

Stenopterus rufus. Lin.
Dorcadion fuliginator. F.
Lamia textor. Lin.
Ædilis montana. Serv.
atomaria. F.
Leiopus nebulosus. Lin.
Pogonocherus pilosus. F.
ovalis. Gyll.
Mesosa curculionoïdes. Lin.
nubila. Oliv.
Anæsthetis testacea. F.
Saperda populnea. Lin.
carcharias. Lin.
scalaris. Lin.
Anætia præusta. Lin.
Stenostola nigripes. F.
Oberea oculata. Lin.
pupillata. Sch.
linearis. Lin.
Phytoecia jourdani. Muls.
virescens. Panz.
ephippium. F.
Rhagium mordax. F.
indagator. F.
inquisitor. Lin.
bifasciatum. F.
Rhamnusium salicis. F.
Toxotus meridianus. Lin.
dispar. Panz.
Pachyta 10-punctata. Oliv.
collaris. Lin.
Strangalia 4-fasciata. Lin.
armata. Herbst.
villica. F.
atra. F.
cruciata. Oliv.
nigra. Lin.
melanura. Lin.
Leptura rubrotestacea. Illig.
Leptura hastata. F.
scutellata. F.
6-guttata. F.
rufipes. F.
sanguinolenta. Gyll.
tomentosa. F.
maculicornis. F.
livida. F.
cincta. Gyll.
Grammoptera lævis. F.
ruficornis. F.

Famille xx. — *Chrysomélines.*

Donacia bidens. Sturm.
dentipes. F.
lemnæ. F.
sagittariæ. F.
nympheæ. F.
nympheæ, micans. Ahr.
nympheæ, violacea. F.
nympheæ, sericea. Gyll.
discolor. Hopp.
linearis. Hopp.
simplex. F.
hydrocharidis. F.
Orsodacna cerasi. F.
Auchenia subspinosa. F.
melanocephala. Bonelli.
Lema merdigera. F.
brunnea. F.
dodecastigma. Ziegl.
duodecimpunctata. F.
asparagi. F.
cyanella. F.
melanopa. F.
Hispa atra. F.
Cassida equestris. F.
viridis. F.
sanguinolenta. F.

Digitized by Google

Cassida murræa. F.
vibex. F.
affinis. F.
pulchella. Sturm.
ferruginea. F.
nobilis. F.
Adimonia tanaceti. F.
interrupta. Oliv.
rustica. F.
capreæ. F.
Galleruca lineola. F.
nympheæ. F.
calmariensis. F.
lythri. F.
tenella. F.
nigricornis. F.
Malacosoma lusitanica. Oliv.
Agelastica alni. F.
Phyllobrotica quadrimaculata. F.
Luperus flavipes. F.
rufipes. F.
suturella. F.
Graptodera oleracea. F.
mercurialis. F.
Crepipodera transversa. Marsh.
exoleta. F.
ruficornis. F.
nitidula. F.
helxines. F.
fulvicornis. F.
modeeri. F.
Phyllotreta nemorum. F.
atra. F.
lepidi. Ent. Hefte.
Aphthona cyparissiæ. Ent. Hefte.
euphorbiæ. F.
cœrulea. Payk.
Teinodactyla verbasci. Panz.
tabida. F.
Teinodactyla atricilla. F.
pratensis. Panz.
holsatica. F.
analis. Creutz.
quadripustulata. F.
nasturtii. F.
sisymbrii ? F.
parvula. Payk.
Psylliodes chrysocephala. Lin.
napi. F.
affinis. Payk.
cuprea. Ent. Hefte.
Plectroscelis dentipes. Ent. Hefte.
sahlbergii. Gyll.
aridella. Payk.
Podagrica fulvipes. F.
fuscipes. F.
malvæ. Illig.
Argopus testaceus. F.
Timarcha coriaria. F.
tenebricosa. F.
Chrysomela sanguinolenta. F.
limbata. F.
marginata. F.
hottentotta. F.
hæmoptera. F.
centaurii. F.
menthæ. Schott.
graminis? F.
fucata. Oliv.
cerealis. F.
fastuosa. F.
staphylea. F.
polita. F.
varians. F.
Oreina tristis. F.
cacaliæ. Schr.
Lina populi. F.
tremulæ. F.

Digitized by Google

Lina lapponica. F.
20-punctata. F.
cuprea. F.
ænea. F.
Gonioctena viminalis. F.
viminalis, decempunctata. F.
viminalis, rufipes. Gyll.
affinis. Sch.
affinis, alpina. Lass.
pallida. F.
Spartophila litura. F.
Plagiodera armoraciæ. F.
Gastrophysa polygoni.
Phratora vitellinæ. F.
Phædon pyritosum. Rossi.
auctum. F.
neglectum? Dej.
Helodes phellandrii. F.
violacea. F.
marginella. F.
Bromius vitis. F.
obscurus. F.
Clythra quadripunctata. F.
Labidostomis longimana. F.
tridentata. Lin.
Lachnaïa tripunctata. F.
Cheilotoma bucephala. F.
Coptocephala quadrimaculata. F.
Cyaniris cyanea. F.
aurita. F.
Pachybrachis histrio. F.
Cryptocephalus sericeus. F.
violaceus. F.
bipunctatus. F.
coryli. F.
cordiger. F.
variegatus. F.
sexpunctatus. F.
bipustulatus. F.
Cryptocephalus flavipes. F.
hæmorrhoïdalis. F.
moræi. F.
vittatus. F.
flavifrons. F.
hybneri. F.
minutus. F.
bilineatus. F.
labiatus. F.
gracilis. F.
Triplax rufipes. F.
bipustulata. F.
Phalacrus corticalis. Illig.
piceus. Sturm.
bicolor. F.
testaceus. Illig.
æneus. F.
corruscus. Payk.
Agathidium seminulum. F.

Famille XXI. — *Aphidiphages.*

Hippodamia mutabilis. Illig.
tredecimpunctata. F.
Anisosticta novemdecimpunctata. F.
M-nigrum. F.
Coccinella bipunctata. F.
sexpustulata. F.
septempunctata. F.
undecimnotata. Oliv.
quinquepunctata. F.
sexdecimpunctata. F.
vigiutipunctatata. F.
conglomerata. F.
conglobata. F.
variabilis. F.
quatuordecimpustulata. F.
oblongoguttata. F.
octodecimguttata. F.
quatuordecimguttata. F.

Digitized by Google

Coccinella bisexguttata. F.
Hyperaspis lateralis. F.
marginella. F.
Micraspis duodecimpunctata. F.
Chilocorus renipustulatus. Illig.
bipustulatus. F.
quadriverrucatus. F.
auritus. Schn.
Epilachna undecimmaculata. F.
Cynegetis globosa. F.
Scymnus bisbipustulatus. F.
discoïdeus. F.
ater. Illig.
analis. F.
Scymnus flavilabris. Payk.
parvulus. F.
luridus? Dej.
quadrinotatus. Meg.
flavipes. Illig.
morio. F.
Nundina litura. F.
scutellata. F.
pectoralis. F.

Famille xxii. — *Psélaphiens.*

Bryaxis hæmatica. Reich.
fossulata. Reich.
Tychus niger. Payk.

Digitized by Google

LÉPIDOPTÈRES,

PAR M. DE SAINT-FLORENT.

Ce catalogue, dans lequel nous avons suivi, pour l'ordre et la classification, l'*Index methodicus* du docteur Boisduval (1), ouvrage généralement adopté par tous les lépidoptéristes de France, contient tous les lépidoptères *diurnes* (*rhopalocera*) et *nocturnes* (*heterocera*), pris jusqu'ici dans les limites du département.

Chaque jour l'intéressante tribu des noctuélites s'enrichit d'espèces qu'on y découvre et qui avaient été crues étrangères au département, même à la France, nul doute que ce nombre ne doive s'augmenter en raison des soins que l'on donnera à leur découverte, soit par la chasse, soit en nourrissant des chenilles jusqu'à présent inconnues.

Quant aux *phalénites* (*geometra*), nous avons dû nous borner à citer les espèces prises par nous-mêmes, car jusqu'ici cette belle famille a été fort peu recherchée, le catalogue des espèces européennes donné par le docteur Boisduval, est lui-même fort incomplet. Il reste à faire bien plus encore pour les tribus suivantes : *Pyralites*, *Platyomites*, *Crambites*, *Tineïtes*, *Ptérophorites ;* la nomenclature qu'on pourrait donner ici des espèces prises dans le département, serait si incomplète, si loin d'approcher de la quantité qui y existe, qu'il vaut mieux s'en abstenir tout à fait. Sans doute, parmi nos jeunes compatriotes, il s'en trouvera qui s'adonneront à cette belle étude ; ils sont assurés d'y trouver un ample dédommagement à leurs peines et à leurs fatigues ; ces charmantes tribus offrent au naturaliste tout ce qui peut lui plaire.

(1) *Genera et Index methodica europæorum Lepidopterorum, à doctore J.-A. Boisduval. Parisiis, apud Roret*, 1840, *in*-8°.

Digitized by Google

IV^e EMBRANCHEMENT. — LÉPIDOPTÈRES.

I^re PARTIE. — RHOPALOCERA.

Genus Papilio
Podalirius.
Machaon.
G. Pieris
Cratœgi.
Brassicæ.
Rapæ.
Napi.
Var. Napeæ.
Daplidice.
G. Anthocaris
Cardamines.
G. Leucophasia
Sinapis.
Var. Erysimi.
G. Rhodocera
Rhamni.
G. Colias
Edusa.
Var. Helice.
Hyale.
G. Thecla
Betulæ.
Pruni.
W-album.
Lynceus.
Quercus.
Rubi.
G. Polyommatus
Phlæas.

Genus Lycæna
Amyntas.
Hylas.
Ægon.
Argus.
Agestis.
Alexis.
Var. Thersites.
Adonis.
Coridon.
Acis.
Argiolus.
Cyllarus.
Euphemus.
Arion.
G. Nemeobius
Lucina.
G. Limenitis
Sybilla.
Camilla.
G. Nymphalis
Populi.
G. Argynnis
Paphia.
Aglaja.
Adippe.
Lathonia.
Amathusia.
Jno.
Dia.
Euphrosyne.
Silene.
Genus Melitæa
Artemis.
Cinxia.
Phœbe.
Dictynna.
Parthenie.
Athalia.
G. Vanessa
Cardui.
Atalanta.
Io.
Urticæ.
Polychloros.
C. album.
G. Apatura
Iris.
Var. Beroe.
Ilia.
Var. Clytie.
G. Arge
Galathea.
G. Erebia
Medusa.
Blandina.
G. Satyrus
Phœdra.
Fauna.
Briseis.

Digitized by Google

Semele.
Arethusa.
Eudora.
Janira.
Tithonus.
Mæra.
Megæra.
Egeria.
Dejanira.
Hyperanthus.
Hero.
Arcanius.
Davus.
Pamphilus.
Genus Steropes
Arcinthus.
Paniscus.
G. Hesperia
Linea.
Sylvanus.
Comma.
Actœon.
Genus Syricthus
Malvæ.
Carthami.
Fritillum.
Alveolus.
G. Thanaos
Tages.

IIe PARTIE. — HETEROCERA.

Genus Thiris
Fenestrina.
G. Sesia
Cinipiformis.
Chrysidiformis.
Apiformis.
G. Macroglossa
Fusciformis.
Bombyliformis.
Stellatarum.
G. Pterogon
OEnothere.
G. Deilephila
Porcellos.
Elpcnor.
Celerio.
Nerii.
Euphorbiæ.
Galii.
G. Sphinx
Ligustri.
Convolvuli.
G. Acherontia
Atropos.
Genus Smerinthus
Tillæ.
Ocellata.
Populi.
G. Zygæna
Pluto.
Filipendulæ.
Peucedani.
Onobrychis.
Var. Flaveola.
G. Procris
Statices.
Globulariæ.
Pruni.
Infausta.
G. Euchelia
Jacobeæ.
G. Emydia
Cribrum.
Grammica.
G. Lithosia
Rubricollis.
Quadra.
Complana.
Aureola.
Rosea.
Mesomella.
Genus Setina
Rosoida.
Irrorea.
G. Naclia
Ancilla.
G. Nudaria
Mundana.
Murina.
G. Callimorpha
Dominula.
Hera.
G. Nemeophila
Russula.
Plantaginis.
G. Chelonia
Civica.
Matronula.
Villica.
Purpurea.
Caja.
Hebe.

Digitized by Google

Maculosa.
Genus Arctia
Fuliginosa.
Lubricipeda.
Urticæ.
Menthastri.
Mendica.
G. Liparis
Monacha.
Var. Eremita.
Dispar.
Salicis.
Auriflua.
Chrysorrhœa.
G. Orgya.
V-nigrum.
Pudibunda.
Fascelina.
Coryli.
Gonostigma.
Antiqua.
G. Clidia
Geographica.
G. Bombyx
Neustria.
Lanestris.
Everia.
Catax.
Processionea.
Cratægi.
Populi.
Dumeti.
Taraxaci.
Rubi.
Quercus.
Trifolii.
G. Odonestis
Potatoria.
Genus Lasiocampa
Pruni.
Quercifolia.
Populifolia.
Betulifolia.
Ilicifolia.
G. Saturnia.
Pyri.
Carpini.
G. Aglia
Tau.
G. Endromis
Versicolora.
G. Cossus
Liguiperda.
G. Zeuzera
Æsculi.
G. Hepialus
Humuli.
Sylvinus.
Lupulinus.
Hectus.
G. Psyche
Pulla.
Viciella.
Graminella.
G. Limacodes
Testudo.
G. Cilix
Spinula.
G. Platypteryx
Curvaluta.
Falcula.
Hamula.
Unguicula.
G. Dicranura
Bicuspis.
Furcula.
Eremita.
Vinula.
Genus Harpya
Fagi.
Milhauseri.
G. Asteroscopus
Cassinia.
Nubecusola.
G. Notodonta
Camelina.
Cucullina.
Dictæa.
Dromedarius.
Tritophus.
Ziczac.
Torva.
Trepida.
Melagona.
Velitaris.
Querna.
Chaonia.
Dodonæa.
Plumigera.
G. Gluphisia
Crenata.
G. Diloba
Cœruleocephala.
G. Pygæra
Bucephala.
G. Clostera
Curtula.
Anachoreta.
Reclusa.
Anastomosis.
G. Cymatophora
Ridens.
Octogesima.
Or.

Digitized by Google

Flavicornis.
Diluta.
Bipuncta.
Genus Cleoceris
Viminalis.
Oo.
G. Plastenis
Subtusa.
Retusa.
G. Acronycta
Leporina.
Aceris.
Megacephala.
Alni.
Ligustri.
Strigosa.
Tridens.
Psi.
Auricoma.
Rumicis.
Euphorbiæ.
Euphrasiæ.
G. Diphtera
Ludifiea.
Orion.
G. Bryophila
Glandifera.
Perla.
Algæ.
G. Gonoptera
Libatrix.
G. Amphipyra
Piramidea.
G. Scotophila
Tetra?
Tragopogonis.
G. Mania
Maura.

Typica.
Genus Rusina
Tenebrosa.
G. Segetia
Xanthographa.
G. Tripnæna
Linogrisea.
Janthina.
Fimbria.
Orbona.
Subsequa.
Var. Consequa.
Pronuba.
G. Chersotis
Multangula.
Porphyrea.
Plecta.
G. Noctua
C-nigrum.
Tristigma.
Triangulum.
Bella.
Leucographa.
Lepetitii.
Festiva.
Brunnea.
Glareosa.
Baja.
Sigma.
G. Spælotis
Augur.
Ravida.
Birivia.
Pyrophila.
G. Agrotis
Saucia.
Suffusa.
Segetum.

Exclamationis.
Corticea.
Cinerea.
Tritici.
Obelisca.
Aquilina.
Var. Ruris.
Fumosa.
Ursina.
Puta.
Putris.
Crassa.
Popularis.
Genus Luperina
Leucophæa.
Cespitis.
Testacea.
Infesta.
Alinea.
Rurea.
Hepatica.
Lithoxylea.
Polyodon.
Conspicillaris.
Basilinea.
Gemina.
Didyma.
Ophiogramma.
Leucostigma.
G. Apamea
Strigilis.
Furuncula.
Duponchelii.
G. Hadena
Lutulenta.
Æthiops.
Persicariæ.
Brassicæ.

Digitized by Google

Suasa.
Oleracea.
Pisi.
Petrorhiza.
Chenopodii.
Dentina.
Saponariæ.
Atriplicis.
Satura.
Adusta.
Thalassina.
Genistæ.
Contigua.
Protea.

Genus Phlogophora
Lucipara.
Empyrea.
Meticulosa

G. Aplecta
Advena.
Nebulosa.
Herbida.

C. Agriopis
Aprilina.

G. Misella
Oxyacanthe.

G. Dianthæcia
Albimacula.
Conspersa.
Comta.
Maguolii.
Filigrama.
Capsincola.
Cucubali.
Carpophaga.

G. Ilarus
Ochrolenca.

G. Polia
Dysodea.
Serena.
Chi.
Flavicincta.

Genus Thyatyra
Batis.
Derasa.

G. Leucania
Conigera.
Albipuncta.
Lithargyria.
Musculosa.
Pudorina.
Comma.
L-album.
Impura.
Pallens.

G. Nonagria
Extrema.
Typhæ.

G. Caradrina
Trilinea.
Respersa.
Plantaginis.
Blanda.
Taraxaci.
Alcines.
Morpheus.
Cubicularis.
Exigua.

G. Orthosia
Gothica.
Litura.
Hebraïca.
Neglecta.
Cœcimacula.
Gracilis.
Pistacina.
Rubricosa.
Macilenta.
Munda.
Instabilis.
Ypsilon.
Lota.
Populeti.
Stabilis.
Miniosa.
Ambigua.

Genus Cosmia
Diffinis.
Affinis.
Pyralina.
Trapezina.
Fulvago.

G. Mesogona
Acetosellæ.

G. Gortyna
Flavago.

G. Xanthia
Ferruginea.
Rufina.
Ambusta.
Aurago.
Silago.
Cerago.
Gilvago.
Citrago.

G. Hoporina
Croceago.

G. Dasycampa
Rubiginea.

G. Corastis
Vaccinii.
Silene.
Satellitia.

G. Xylina
Vetusta.
Exoleta.
Conformis.

Digitized by Google

Rhizolitha.
Petrificata.
Genus Xylocampa
Lithorhiza.
Perspicillaris.
G. Cleophana
Linariæ.
G. Cucullia
Gnaphalii.
Tanaceti.
Umbratica.
Chamomillæ.
Lactucæ.
Lucifuga.
Asteris.
Scrophulariæ.
Verbasci.
G. Abrostola
Asclepiadis.
Urticæ.
Triplasia.
G. Plusia
Modesta.
Illustris.
Festucæ.
Chrysitis.
Iota.
Gamma.
Genus Anarta
Myrtilli.
Arbuti.
G. Heliothis
Dipsacea.
Armigera.
Marginata.
G. Acotnia
Solaris?
Luctuosa.
G. Catephia
Leucomelas.
Alchymista.
G. Catocala
Fraxini.
Nupta.
Sponsa.
Promissa.
Paranympha.
Genus Ophiusa.
Lunaris.
Viciæ.
Craccæ.
G. Microphisa
Irregularis.
G. Euclidia
Mi.
Glyphica.
G. Brephos
Parthenias.
G. Anthophila
Ænea.
Argentula.
G. Agrophila
Sulphurea.
Unca.

IIIe PARTIE. — GEOMETRA.

Genus Geometra
Papilionaria.
G. Phorodesma
Smaragdaria.
Bajularia.
G. Hemithea
Vernaria.
Viridaria.
OEstivaria.
Buplevraria.
G. Metrocampa
Margaritaria.
Honoraria.
Genus Urapteryx
Sambucaria.
G. Rumia
Cratægaria.
G. Ennomos
Syringaria.
Dolabraria.
Parallelaria.
Advenaria.
Lunaria.
Delunaria.
Illunaria.
Illustraria.
Erosaria.
Tiliaria.
Alniaria.
Dentaria.
Prunaria.
Var. Corylaria.
G. Himera
Pennaria.
G. Crocallis
Elinguaria.
G. Macaria
Notataria.
Alternaria.

Digitized by Google

Lituraria.
Genus Godonela
OEstimaria.
G. Halia
Wavaria.
G. Aspilates
Vibicaria.
Purpuraria.
G. Fidonia
Atomaria.
G. Hibernia
Defoliaria.
Pilosaria.
G. Nyssia
Hispidaria.
Zonaria.
Pomonaria.
G. Amphidasis
Hirtaria.
Betularia.
Prodomaria.
G. Boarmia
Roboraria.
Rhomboidaria.
Abietaria.
Secundaria.
Petrificata.
Viduaria.
Lichenearia.
G. Gnophos
Furvaria.
Pullaria.
G. Eubolia
Mœniaria.
Genus Larentia
Dubitaria.
Certaria.
Undularia.
G. Cidaria
Derivaria.
Ribesiaria.
Russaria.
Fulvaria.
Sinuaria.
Berberaria.
Picaria.
G. Melanippe
Marginaria.
Hastaria.
Tristaria.
Rivularia.
G. Melanthia
Montanaria.
Ocellaria.
Fluctuaria.
Rubiginaria.
Procellaria.
Adustaria.
Albicillaria.
G. Zerene
Grossularia.
Ulmaria.
G. Cabera
Taminaria.
Pusaria.
Exanthemaria.
Strigillaria.
Contaminaria.
Genus Ephyra
Trilinearia.
Punctaria.
Pendularia.
Omicronaria.
G. Acidalia
Temeraria.
Immutaria.
Incanaria.
Rusticaria.
Ossearia.
Decoloraria.
Albularia.
Candidaria.
Remutaria.
Aversaria.
Emarginaria.
Prataria.
G. Timandra
Amataria.
G. Strenia
Clathraria.
G. Siona
Dealbaria.
G. Sthanelia
Hippocastanaria.
G. Odezia
Chærophyllaria.
G. Minoa
Euphorbiaria.

Digitized by Google

AGRICULTURE,

Par A.-J. Chrétien (de Roville),

Professeur à l'École normale de la Meurthe et membre ordinaire de la Société d'Agriculture de Nancy.

Chapitre 1^er^. *Situation agricole du Département.*

L'art agricole, dont l'importance semble enfin avoir été comprise, et qui ouvre une carrière si vaste et si pleine d'avenir à toutes les classes de la société, a déjà subi bien des modifications dans notre département, et nous en avons pour preuve l'amélioration générale et bien sensible que l'on remarque dans le bien-être des habitants : un grand nombre ont profité du progrès, et le paysan comme le citadin, quoi qu'en disent certaines personnes qui se plaignent de la dureté de l'époque, peut jouir d'une vie bien autrement douce qu'avant notre grande révolution. La nourriture est plus abondante, les vêtements meilleurs et plus recherchés, et l'argent moins rare ; parce que le travail, qui ne manque qu'à celui qui s'en éloigne, a puissamment contribué au développement du commerce et de l'industrie de notre pays. Cependant, si les produits du sol ont augmenté, et si notre population, quoique plus nombreuse, jouit en général de plus d'aisance, il s'en faut bien que nous soyons arrivés au point de perfection qui doit nous procurer cette abondance des pays bien cultivés. A côté d'exploitations bien dirigées, on en voit beaucoup d'autres où l'on continue avec persévérance le système le plus routinier et le plus vicieux ; et quoique la prudence en agriculture soit peut-être plus nécessaire que dans tout autre cas, on peut néanmoins reprocher à nos cultivateurs de marcher avec une lenteur impardonnable dans les voies nouvelles que leur ont tracées les découvertes du siècle. Pour que notre agriculture soit bientôt ce qu'elle devrait être déjà, il faut que l'abandon de la routine devienne plus général, et que nous puisions dans l'agriculture modèle de la Flandre et de l'Alsace, ce qui peut convenir à notre localité. Nous avons

Digitized by Google

tout ce qu'il faut, je ne dirai pas pour rivaliser avec ces provinces, mais au moins pour les imiter sous ce rapport, car les éléments de succès sont là qui nous attendent, et nous sommes même dans une situation plus avantageuse que d'autres pays, dont l'agriculture florissante s'est acquis, dans ces derniers temps, une haute renommée. C'est donc la volonté seule qui nous manque pour sortir de notre position.

La situation de notre département, envisagée sous le rapport agricole, offre, à côté de légers inconvénients, des avantages inappréciables; ainsi, si notre climat tempéré ne se prête pas à la culture de quelques-uns des végétaux du Midi, nous sommes en revanche moins exposés aux conséquences fâcheuses des sécheresses qui y désolent si souvent le cultivateur. Nous avons bien, de temps en temps, des saisons rigoureuses qui font souffrir la récolte ou la détruisent en partie, mais on a calculé qu'en moyenne la température de l'hiver est d'environ 4° Réaumur et que celle de l'été est + 18° 9. D'après M. Monnier, membre ordinaire de la Société d'Agriculture de Nancy, à laquelle il a présenté un précieux travail sur l'agriculture du département, la température varie en maximum et minimum, de + 30° R. à — 20° R.; mais il est rare que le thermomètre descende au-dessous de — 18° R. La température moyenne pour toute l'année est d'environ + 9° R. Chaque année donne en moyenne 94 beaux jours, 133 nébuleux, 138 avec ciel couvert et sombre, 120 de pluie, 69 de gelée, 34 de brouillards et 21 de tonnerre. La moyenne de 28 années d'observations donne pour Nancy 0,738^{m}, tant en pluie qu'en neige, grêle ou grésil.

Pendant l'hiver, le froid est assez vif pour empêcher complétement la culture de quelques plantes, et pour en faire périr habituellement quelques autres. Le figuier, le laurier-thym, le cyprès, périssent habituellement, fort souvent les choux fourrages, la cardère, l'avoine d'hiver, quelques variétés de blé dur, l'ivraie d'Italie, même l'orge d'hiver, sont gelés par nos froids secs. Les retours subits du froid pendant le printemps font souvent un grand tort aux noyers, à la vigne, au seigle. Ces gelées tardives ont dû faire renoncer à la culture de l'amandier.

Notre latitude nous donnerait droit, il est vrai, à un climat moins froid; mais notre élévation au-dessus du niveau de la mer et les montagnes des Vosges, contribuent beaucoup à l'abaissement de la température. Nous avons l'avantage, cependant, sur ce dernier pays; car on a reconnu qu'en général nous récoltons dans la Meurthe dix jours avant les Vosges. Nos

Digitized by Google

semailles peuvent avoir lieu de bonne heure au printemps et assez tard à l'automne, et quoique la mise des grains en terre soit extrêmement variable, selon les années, l'état du sol et les récoltes qui ont précédé, il n'en reste pas moins vrai que c'est par la comparaison de l'époque de la semaille à celle de la maturité, que l'on peut le mieux juger des circonstances climatériques qui affectent la température d'un pays. Pour quiconque ne connaîtrait pas celle de notre département, le tableau ci-après, indiquant les époques de nos principales opérations agricoles et faisant connaître en même temps nos végétaux de grande culture, lui en donnera une idée plus exacte que les observations météorologiques les plus minutieuses.

Digitized by Google

PRINTEMPS.		ÉTÉ ET AUTOMNE.	
FÉVRIER.	AVRIL.	JUILLET.	Semaille du blé.
Semaille des féveroles.	Plantation des pommes de terre.	Récolte du colza.	— de l'escourgeon.
— de l'avoine.	Semaille du maïs.	— de la navette.	— du seigle.
— des pavots.	— moutarde blanche.	— du seigle.	— de l'épautre.
— des carottes de jardin.	MAI.	Semaille du colza.	— des vesces.
— des oignons.	Chanvre.	— des navets.	— des jarosses.
— des laitues.	Millet.	AOUT.	— des graines de prés.
MARS.	Cameline.	Moisson des céréales.	— des féveroles d'hiver.
Semaille du blé.	Colza.	Récolte du lin.	Récolte des racines et vendanges.
— trèfle.	Haricots.	— du chanvre.	Semailles tardives de céréales.
— lupuline.	Récolte de la 1re coupe de luzerne.	— des cardères.	
— luzerne.	Coupe de seigle.	— de la moutarde noire	
— sainfoin.	— de trèfle incarnat.	— des pavots.	
— vesces.	— du sainfoin comme fourrage vert.	— des féveroles.	
— pimprenelle.	Repiquage des rutabagas.	Semaille de la navette.	
— pastel.	— choux.	— de la spergule.	
— pois.	— betteraves.	— du trèfle incarnat.	
— carottes champêtres	JUIN.	SEPTEMBRE.	
— panais	Navette.	Récolte de la graine de trèfle.	
— choux.	Navets.	— des pommes de terre	
— rutabagas.	Cardères.	— du maïs.	
— betteraves.	Sarrazin ou blé noir.	— de la navette et de la cameline.	
— lentilles.	Fenaison.	— du houblon.	
— chicorée.	Tonte des moutons.	— des betteraves.	
— spergule.		— des carottes.	
— gaude.		— du regain.	
— lin.			
— moutarde noire.			

Notre climat, comme on le voit, laisse donc un champ bien vaste au cultivateur, qui peut introduire avec avantage dans ses assolements presque toutes les plantes de grande culture ; et si l'inclémence des saisons, le peu de stabilité de ce que nos cultivateurs appellent le temps, et une température trop froide, diminuent la quantité de quelques-uns de nos produits, tels que la vigne, nous privent de végétaux très-utiles, tels que l'olivier, l'oranger, le citronier, la

Digitized by Google

canne à sucre, le riz, le café, et nous empêchent aussi d'exercer certaines industries fort lucratives, nous devons néanmoins être satisfaits de la position qui nous est dévolue, puisque, tenant à la fois du Nord et du Midi, elle procure la plupart des avantages des deux climats, sans nous exposer aux mêmes inconvénients; et d'ailleurs cette température peu élevée et humide, qui caractérise le climat de notre localité, ne nous est-elle pas favorable sous certains rapports? C'est elle, en effet, qui détruit ou affaiblit l'action nuisible des plantes vénéneuses dont le nom figure dans la Flore si riche et si variée de notre département. Ainsi la ciguë, la belladone, l'ellébore, la jusquiame, l'aconit, l'euphorbe, le dathuras, qui, sous le ciel du Midi, sont des poisons actifs que les hommes et les animaux ne mangent jamais impunément, perdent dans la Meurthe la plus grande partie de leurs propriétés funestes. On trouve donc encore ici un exemple de cette compensation que la nature s'est plue à maintenir dans toutes ses œuvres; et il pourrait très-bien se faire que nos terres, productives avec les circonstances climatériques qui accompagnent leur culture, perdissent une grande partie de leur valeur, si elles étaient soumises à d'autres influences qui peuvent nous paraître plus avantageuses. Nous perdons sur le goût, la saveur, et par conséquent la qualité de bien des produits; les plantes fourragères de nos pâturages ne sont ni aussi succulentes, ni aussi agréables que celles du Midi; mais nous regagnons souvent en quantité ce que nous perdons en qualité, ou bien nous nous dédommageons par certains produits que nous envient les contrées méridionales. La pomme de terre, par exemple, est bien plus productive chez nous que dans le Midi, où sa culture n'a lieu avec avantage que dans des positions tout exceptionnelles.

La position de notre département, sous le rapport des débouchés, est aussi des plus favorables; car, sans tenir compte des avantages immenses que les cultivateurs retireront des chemins de fer, lorsqu'ils sillonneront toute la France, et qu'ils établiront surtout une communication prompte, facile et peu coûteuse entre Paris et Strasbourg, nous avons en ce moment, et nous aurons probablement toujours à notre porte, des marchés qui offrent à nos produits un débouché très-facile. Nous sommes, en effet, voisins des Vosges, de l'Alsace et de la Franche-Comté, qui nous achètent nos grains surabondants. Les Vosges nous envoient en échange les bestiaux dont nous manquons. Ainsi, d'un côté comme de l'autre, surabondance de certains produits, dont l'échange devenant une nécessité, est en même temps une cause de bien-être pour la population; cependant il ne faudrait pas donner à ce principe trop

Digitized by Google

d'étendue ; car c'est réellement une honte pour nous, qui sommes si avantageusement placés pour avoir de bonnes prairies, d'être tributaires de nos voisins pour presque toute la viande de boucherie que nous consommons. On ne peut pas élever du bétail partout avec le même avantage, mais partout il faut en nourrir et en engraisser, car partout le fumier est nécessaire, et il faut que nos cultivateurs comprennent bien cette vérité, s'ils ne veulent rester stationnaires au milieu des éléments de succès qui les entourent ; aussi, M. Turck, directeur de l'Institut agricole de Sainte-Geneviève, a-t-il parfaitement raison quand il dit, dans une note qu'il a bien voulu nous communiquer, et où il envisage la question d'une manière générale pour le pays, qu'il est temps que le Gouvernement et nos cultivateurs emploient tous les moyens possibles pour améliorer notre bétail et l'approprier à chaque localité, afin que la France cesse d'être tributaire de l'étranger.

Comme chaque nature de sol, dit-il, a des productions fourragères qui lui sont propres ; comme partout on peut adopter la culture des racines et des fourragères pérennes et annuelles, on peut donc partout aussi élever et engraisser le bétail nécessaire à la consommation et aux besoins de l'agriculture. Dans certaines parties de la Bourgogne il n'existe point de prairies naturelles, et cependant les bœufs abondent ainsi que les moutons. Notre département, au contraire, possède d'immenses prairies naturelles ; son sol est généralement propre à la culture des prairies artificielles, luzerne, trèfle, sainfoin, et toutes les fourragères annuelles connues ; cependant ce beau et fécond pays manque de bétail !

Notre département trouve aussi dans les Vosges un débouché facile des vins des cantons vignobles, tels que les environs de Toul ; il écoule vers Paris les laines des différentes races de moutons que nourrissent ses pâturages, et on trouve dans le pays même à se défaire des graines oléagineuses. Mais, sous d'autres rapports il y a déficit, car la plupart des végétaux industriels, tels que le houblon, le pastel, la garance, ne suffisent pas à nos besoins, ou même nous manquent complétement. Pour les plantes racines, nous sommes malheureusement à peu près dans la même situation que les autres provinces, et la culture de ces végétaux, indispensable dans nos assolements, ne nous procure cependant pas tout le bénéfice que nous pourrions en tirer. La distillation de l'eau-de-vie de pommes de terre et la fabrication du sucre, entravées par le fisc, enlèvent au cultivateur une ressource des plus utiles pour l'entretien de notre bétail. Mais, si des causes bien connues nous

Digitized by Google

ravissent ces avantages pour le moment, nous ne pouvons trop nous plaindre, cependant; car, si l'on se reporte en arrière d'un siècle, on verra combien notre position agricole s'est améliorée et combien s'est élargi le cercle d'action de nos cultivateurs. Le mérite trouve actuellement sa place dans la carrière agricole tout aussi bien que dans le barreau ou la magistrature, et c'est là une cause qui concourt puissamment au progrès.

On est donc forcé de reconnaître que les débouchés et l'industrie favorisent d'une manière toute particulière l'agriculture de notre département; mais, une autre cause non moins puissante et la première de toutes, c'est la grande fertilité de la plupart des terres que l'on rencontre dans la Meurthe. Il y a à la fois variété et richesse, en sorte qu'on peut trouver la place pour de nombreux végétaux, tout en obtenant d'abondants produits. Nous ne nous occuperons qu'indirectement ici des différentes formations géologiques qui constituent nos terrains, car cette étude rentre plutôt dans le domaine de l'histoire naturelle; nous nous contenterons donc d'indiquer les grandes divisions des sols qu'ont formés les diverses combinaisons des terrains primitifs, de transition, tertiaires et secondaires. La composition chimique de la couche arable intéresse peu le vrai cultivateur; c'est à l'agronome de cabinet qu'il laisse le soin des analyses, car le creuset est pour le praticien un instrument dont il a su, depuis longtemps déjà, apprécier la valeur.

On rencontre chez nous trois classes principales de terrains que l'on retrouve d'ailleurs presque partout en France : 1° les terrains argileux ou sols de forte consistance appelés vulgairement par nos cultivateurs *grosses terres* ou *terres du haut;* 2° les terres siliceuses ou sablonneuses que l'on appelle encore terres légères ou terres de sable; souvent aussi on leur donne le nom de terres *de plaine;* mais ce serait une désignation impropre pour beaucoup de cantons où la plaine est tout aussi argileuse et peut-être plus que les côtes; 3° les terres calcaires appelées aussi *chalains* ou *terres blanches.* Elles renferment une plus ou moins grande quantité de carbonate de chaux. On trouve aussi dans la Meurthe quelques terrains gypseux comme dans les environs de Bainville-aux-Miroirs, Saint-Nicolas-de-Port et Rosières-aux-Salines : le sulfate de chaux qu'on en retire est vendu aux cultivateurs qui ont la bonne habitude de plâtrer leurs trèfles. Nous avons encore quelques terrains tourbeux, ferrugineux, magnésiens, etc., mais ils méritent à peine d'être mentionnés. Une chose plus importante à examiner, c'est la grande variété et la différence de valeur que l'on remarque dans les sols qui constituent les

Digitized by Google

trois grandes catégories que nous avons indiquées. Une classification est impossible à établir, car il est rare de rencontrer deux pièces de terre parfaitement identiques par leurs qualités ou leurs défauts. Ainsi, tel sol compacte, selon qu'il renferme une quantité plus ou moins grande d'argile, selon qu'il aura été formé par des alluvions, ou qu'il sera plus ou moins ameubli par les labours ou par les engrais, sera plus ou moins froid, plus ou moins tenace, et aura par conséquent des propriétés agricoles toutes différentes d'un autre, qui ne se serait pas formé dans les mêmes circontances, ou qui n'aurait pas été traité de la même manière, quoique chimiquement il soit de même nature. Il en est de même des sols calcaires qui peuvent être plus ou moins poreux ou mélangés d'une quantité d'argile plus ou moins grande; on ne peut donc rien avoir de précis non plus à leur égard. Ces dernières terres ne doivent pas être confondues cependant avec celles que nous appelons terres blanches, car celles-ci se distinguent ordinairement par la grande difficulté que l'on éprouve pour les cultiver dans un moment propice. Elles se tassent après la pluie, de manière à former des mottes dans lesquelles les grains ne lèvent pas et où les plantes ne peuvent croître qu'avec difficulté. Quant aux terres sablonneuses, il suffit d'examiner le vallon de la Moselle pour reconnaître toutes les nuances qui les rendent si variables. Ici, c'est le gravier tout pur que l'on rencontre, là ce sont de gros cailloux ou des galets roulés; ailleurs c'est du sable plus ou moins fin, qui a plus ou moins de profondeur, ou qui se trouve mélangé à une quantité de terre végétale plus ou moins grande; aussi remarque-t-on que ces sols d'alluvion, qui, dans certaines communes, ont une assez haute valeur, sont absolument improductifs dans d'autres. Quelquefois on ne parvient pas même à en obtenir de chétives récoltes de pommes de terre. Dans tous les cas on ne peut guère y cultiver d'autres céréales que le seigle. L'orge vient passablement sur les bons sols de ces alluvions, mais dans le gravier ou le sable presque pur, il serait bien difficile d'obtenir même de faibles récoltes. Depuis quelques années, on a cherché cependant à tirer parti de ces terres, qui offrent généralement si peu de ressources aux communes, et une société d'agronomes établie à Épinal, convertit tout le vallon de la Moselle en belles prairies par le seul moyen des irrigations. Ces travaux si importants ont déjà été poussés jusqu'à Charmes; tous les jours de nouvelles conquêtes ont lieu, et en même temps que M. Dutac, d'Épinal, chef principal de ces irrigations, fait une entreprise particulière fort avantageuse, il travaille dans l'intérêt de

Digitized by Google

la société. Il faut bien espérer que l'exemple qu'il nous donne ne sera pas perdu pour le département.

M. Dutac est du nombre de ces hommes qui se produisent peu et qui souvent restent ignorés à cause de leur trop grande modestie; mais le pays ne peut manquer tôt ou tard de lui témoigner sa reconnaissance; et, si pour avoir joui les premiers, les Vosgiens lui doivent beaucoup, nous ne lui sommes pas moins redevables que nos voisins, car ce que nous n'avons pas obtenu du passé nous l'espérons de l'avenir.

Si l'on examine la position topographique de chacun de nos arrondissements en particulier, on voit que celui de Nancy, qui s'étend de Pagny à Roville, a deux bassins principaux dont la composition et les propriétés sont bien différentes. Celui de la Meurthe est couvert de prairies presque toutes excellentes ou pouvant le devenir à peu de frais; les terres arables aussi sont de première qualité; il suffit, pour s'en assurer, de voir les récoltes magnifiques de blé, d'avoine, de colza qu'y obtiennent les cultivateurs, malgré le manque d'engrais. La luzerne, il est vrai, ne peut croître que sur les coteaux un peu élevés, parce que les racines une fois dans l'humidité pourrissent, et on doit retourner le sol; mais ce n'est, dans une situation pareille, qu'un léger inconvénient que font oublier bien d'autres avantages. Une grande partie du vallon de la Meurthe est formée par des alluvions argileuses mélangées à une grande masse de débris organiques; et ce qui prouve sa fertilité, c'est que de nombreuses populations habitent les deux rives du cours d'eau. Quelques-uns des coteaux entre lesquels coule la Meurthe sont calcaires et pierreux, comme aux environs de Rosières ou de Custines, etc.; mais il est beaucoup de parties qui sont formées d'une argile assez compacte. Souvent la vigne y est cultivée, comme dans les environs de Saint-Nicolas; mais les terres d'une exposition peu avantageuse sont soumises à une culture alterne.

Mais, si les terres que l'on rencontre dans le vallon de la Meurthe sont en général d'une assez grande richesse, il en est tout autrement, comme nous l'avons déjà dit, du sol formé par les alluvions de la Moselle. Les coteaux seulement, ou les vallées qui les coupent sont souvent argileux, calcaires, ou argilo-calcaires. La marne y est assez commune et le blé donne de beaux produits; mais, dans la plaine, le sol continuellement exposé aux inondations, a bien peu de valeur. Quelquefois cependant la Moselle est encaissée, les terres ne sont pas totalement formées par les alluvions de la rivière et donnent alors d'abondantes récoltes, surtout en fourrages: témoin les prai-

Digitized by Google

ries qui vont de Frouard à Liverdun. Le vallon de la Moselle est donc en général assez pauvre sous le rapport agricole ; mais, en revanche, il donne de très-bons vins, eu égard à la température de la localité. On peut citer Thiaucourt, Pagny, Bayon, Roville, Neuviller, Bainville-aux-Miroirs. Cependant Flavigny, qui est aussi sur la Moselle, produit du vin assez médiocre, à cause du voisinage des bois et de la mauvaise exposition des vignes.

Si l'on quitte les rives de la Meurthe et de la Moselle pour aller sur celles du Madon, on trouvera alors un sol de qualité supérieure ; mais malheureusement abandonné, dans bien des cas, à des cultivateurs qui ne savent pas en tirer parti. Du côté de Vézelise, de Houdreville, de Pulligny, de Pierreville, on a des sols qui semblent n'avoir jamais besoin d'engrais, et qui pourraient, avec quelques soins, être sans rivaux. A Tantonville, Xirocourt, Diarville, Haroué, Laneuveville, on rencontre partout des terres à blé de première qualité, et ce sont les cultivateurs de ce canton qui approvisionnent les marchés d'Épinal et de Charmes, dans les Vosges.

Si nous nous reportons actuellement à l'arrondissement de Lunéville, nous trouverons généralement un sol plus productif que celui de l'arrondissement de Nancy. Nous croyons ne pouvoir mieux faire, dans cette occasion, que de répéter ce que disait, dans un rapport fait à la Société d'Agriculture de Nancy, M. Guérard, membre du Conseil général, à qui l'art agricole et l'instruction primaire doivent une grande partie de leurs progrès dans notre département. Ce que dit ici l'honorable Maire de Lunéville, s'applique d'ailleurs, sous bien des rapports, à tout le pays que comprennent nos cinq arrondissements ; et c'est au nom de l'intérêt public qu'il comprend si bien, que nous le prions de nous permettre de le copier dans ce cas, et d'emprunter ses idées dans beaucoup d'autres.

« L'arrondissement de Lunéville, dit M. Guérard, appartient au versant » du Rhin, et pose sur la pente occidentale des Vosges, par le 48° ½ de » latitude. La hauteur des eaux de la Meurthe au-dessus du niveau de la » mer est de 225 mètres, un peu au-dessous de Lunéville. La hauteur du » faîte des collines qui séparent les cours d'eau n'est pas généralement consi- » dérable ; sur quelques points seulement, elle atteint de 350 à 400 mètres » au-dessus du même niveau.

» Sur le faîte des coteaux, la température moins forte n'admet que la » culture des céréales et des arbres forestiers ; en descendant dans les vallons, » elle s'adoucit, et devient capable d'une plus grande variété de productions.

Digitized by Google

» Dans ces vallons, la vigne réussit sur les pentes des coteaux; on y voit les » arbres à fruits du centre de la France, mais surtout le coëtcher, originaire » de l'Allemagne, de belles luzernes et enfin le maïs, dont la culture s'arrête » à Lunéville et présente à l'œil étonné une scène assez étendue, dans les » attérissements diluviens amoncelés autour du point élevé de Léomont, qui » couvre cette ville. Nos terrains appartiennent aux formations sédimentaires, » dites secondaires, superposées les unes aux autres au pied des Vosges.

» Les premiers qu'on remarque en partant de ces montagnes, et les plus » anciens, après le grès vosgien qu'ils recouvrent, sont ceux du grès bigarré, » ou nouveau grès rouge, à grains fins, à ciment argileux, souvent micacé, » qui fournit la pierre de taille de tout le pays, vulgairement appelée pierre » de sable.

» Ces terrains courent parallélement à la chaîne des Vosges, du sud au » septentrion, et ils s'abaissent en pente douce sous la formation qui leur est » superposée, des terrains du calcaire coquillier, ou muschelkalk, dont la » contexture est compacte et la couleur gris de fumée, avec enveloppe ter- » reuse de couleur jaunâtre, et débris fossiles. Ces derniers terrains forment » une ceinture autour des Vosges, courent, comme les grés bigarrés, du sud » au nord. Cette formation est un instant découverte à son point de départ, » plus loin, en revenant vers l'occident, elle ne se montre plus que dans » les enfoncements des vallons, et bientôt elle disparaît sous les marnes iri- » sées ou le keuper.

» Les marnes irisées ou mélange de substances argileuses et calcaires, dis- » posées par assises horizontales de couleur rouge de brique, bleue ou grise, » sont la formation la plus importante, le plus longtemps à découvert et la » mieux développée dans l'arrondissement. On les nomme dans le pays » cholein, ou terres chaudes. Elles enveloppent ou contournent des amas » considérables de chaux sulfatée ou gypse; elles sont traversées intérieure- » ment par les assises horizontales du calcaire magnésifère, à cassure con- » choïde, de couleur terne, au-dessous duquel se trouve le sel gemme. » Lunéville est bâti sur ces terrains, qui courent dans la direction des for- » mations précédentes.

» Dans la partie occidentale de l'arrondissement, sur les points les plus » élevés, on commence à distinguer les assises du grès blanc du lias, ou » quader sandstein, surmontées des premières couches du calcaire à gry- » phées arquées, ou lias qui fournit la meilleure pierre à chaux du pays.

Digitized by Google

» Ici, comme dans tous les pays de sédiments, l'action destructive des » eaux paraît avoir été l'agent principal des dépressions et des dégradations » qu'on remarque. En effet, d'anciens torrents ont coupé transversalement » les groupes de terrains ci-dessus, et creusé des enfoncements ou vallons, » au fond desquels s'écoulent aujourd'hui les rivières de Moselle, de Mor- » tagne, de Meurthe, de Vezouse, du Sanon et leurs affluents. Sur les flancs » des collines, l'action des eaux est même marquée, tandis que celui de ces » flancs qui regarde les hautes Vosges, qui a reçu le choc et le poids des » eaux, est usé et descend en escarpement rapide; le versant opposé, au » contraire, descend en pente douce, recouvert de débris calcaires et des » attérissements diluviens.

» Ces attérissements diluviens, ou alluvions anciennes, composées de » débris roulés de roches cristallines des Vosges, et de quelques parties cal- » caires, présentent de grandes surfaces dans l'arrondissement. Ils se mon- » trent jusqu'à une certaine hauteur sur les flancs des collines, dans les » plaines, et sur le derrière des escarpements.

» Dans le fond des vallons, ces alluvions anciennes ont été enrichies, de- » puis les temps modernes, de parties terreuses plus riches, descendues » des hauteurs voisines; quelques-uns de ces terrains mélangés d'argile sont « connus par nos cultivateurs sous le nom de *terres blanches*.

» Enfin, et comme partout, la terre cultivable est formée de principes » constitutifs des terrains dont elle est la partie la plus superficielle; principes » que les agents atmosphériques ont désagrégés, et auxquels se sont mélangés » les débris des règnes végétal et animal.

» Il est essentiel de reconnaître la faculté productive de ces différents » terrains. Nos terrains d'argile marneuse abondent en principes de ferti- » lité; mais ils sont peu perméables; ils absorbent lentement l'humidité des » pluies, qu'ils perdent par l'évaporation toujours prompte et active dans » les pays élevés. D'un autre côté, les terrains de couleur sombre absorbent » fortement le calorique et le retiennent; enfin il est difficile de les diviser et » de les ameublir.

» Dans les terres sèches, substantielles et profondes, la vigne se plaît, la » luzerne réussit; si elles sont bien préparées et en état, les blés d'hiver et » les colzas y rapportent beaucoup : en 1825, par exemple, quelques-unes » de ces terres, au bas des coteaux, ont rapporté jusqu'à 30 hectolitres de » froment par hectare.

Digitized by Google

» Sur ce sol, les céréales du printemps, et les plantes légumineuses réus-
» sissent difficilement, surtout dans les printemps secs, et lorsqu'elles sont
» semées ou plantées sur un simple labour. Souvent ces plantes ne sont en
» pleine végétation qu'à la suite des pluies du solstice d'été.

» Contrairement aux propriétés des sols argileux, les terrains friables
» et divisés des grès bigarrés et des alluvions anciennes et modernes, ab-
» sorbent promptement l'humidité des pluies; ils s'en imbibent et ne la cèdent
» plus qu'à une vaporisation lente. Moins riches en principes de fertilité que
» les sols argileux, ils ont besoin d'une plus grande dose d'engrais; la végé-
» tation y est plus prompte et la maturité précoce.

» Dans les lieux bas, ces terrains sont consacrés aux prairies naturelles;
» ceux qui sont élevés sont cultivés et occupés par les seigles, de belles avoi-
» nes, les chanvres, les lins, les pommes de terre, le maïs et autres récol-
» tes sarclées. »

L'arrondissement de Toul est le plus productif en vin. Les terres argileuses dominent dans les côtes; mais dans certains endroits, les pierres sont en si grande quantité que le sol perd une grande partie de sa valeur. Ainsi, au-delà de Colombey, et sur la route de Neufchâteau, on rencontre un grand nombre de sols de cette nature qui cependant donnent encore de faibles récoltes de froment. L'épierrage qui a été essayé, serait, dans bien des cas, une opération interminable, et dans d'autres, on a remarqué qu'il n'était pas aussi avantageux que cela a lieu ordinairement pour certaines terres; aussi ce pays est-il pauvre, et on peut s'assurer là comme ailleurs que c'est la richesse du sol qui fait le nombre et le bien-être de la population.

Dans l'arrondissement de Toul, près de Favières, on trouve un produit qui ne se rencontre nulle part ailleurs dans le département: c'est la truffe, dont l'usage est devenu si général en France. Il s'en faut bien que ces tubercules obtenus chez nous puissent rivaliser avec ceux du Périgord, mais ce n'est pas moins un avantage pour notre pays de pouvoir à la rigueur suffire à ses besoins sous ce rapport.

Quant aux arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, qui se ressemblent autant sous le rapport de la civilisation que sous celui de la culture, on peut les considérer comme les plus arriérés, quoique la nature des terres y soit extrêmement favorable à la culture de nos végétaux, principalement des graminées. Dans les environs de Château-Salins, de Dieuze, on trouve bien encore quelques cultivateurs industrieux, mais le reste du

Digitized by Google

pays est abandonné à la plus profonde routine. Les terres les plus riches sont celles de la Seille, et c'est là que nos cultivateurs, trop négligents pour recueillir de bonnes graines, vont renouveler leurs semences. Dans l'arrondissement de Château-Salins on trouve beaucoup de forêts, surtout dans les environs de Vic, Moyenvic, Bezange-la-Grande, Moncel et Chambrey. On rencontre encore dans cet arrondissement un assez grand nombre de fermes isolées ou censes qui, par leur position donnent aux cultivateurs la plus grande liberté dans leurs travaux; mais ils n'en profitent pas et ils admettent volontairement les conséquences fâcheuses de l'enchevêtrement. C'est aussi dans cet arrondissement que l'on trouve les meilleures sources d'eau salée de l'est de la France, et les mines de sel gemme les plus considérables du royaume.

L'arrondissement de Sarrebourg, qui se lie à celui de Lunéville et aux Vosges, est montagneux dans les parties qui avoisinent ce département. Là, la végétation est misérable, mais le sol devient généralement meilleur sur les rives de la Sarre. Dans les environs de Sarrebourg et de Phalsbourg cependant, on trouve bien des terres d'une valeur presque nulle, parce qu'elles manquent d'engrais; c'est dans cet arrondissement surtout qu'il est nécessaire de porter tous ses soins vers la production de la matière première par la culture de végétaux fourragers.

Si à l'examen des circonstances locales dans lesquelles se trouve placée l'agriculture de notre département, on veut faire succéder celui des circonstances sociales, on se sera bientôt convaincu qu'ici encore nous avons sous notre main tous les éléments de succès désirables. En effet, les ouvriers sont à la fois de bons et intelligents travailleurs, et le mauvais maître seul ne peut se procurer de bons domestiques. Le prix des salaires, celui de la main-d'œuvre principalement, ont beaucoup augmenté depuis 20 ans il est vrai; mais ce n'est là qu'une conséquence de l'augmentation du travail qui a amené le bien-être parmi toutes les classes ouvrières à la campagne. On paie actuellement un bon domestique de 2 à 300 francs par année, tandis qu'il y a 20 ans on ne donnait que la moitié de cette somme. L'ouvrier qui gagnait 0 fr. 75 cent. a maintenant 1 fr. 25; mais si nous nous comparons à d'autres contrées, les provinces méridionales, par exemple, nous verrons qu'entre elles et nous il n'y a pas de comparaison possible sous ce rapport; car, là, avec beaucoup d'argent, c'est avec peine encore qu'on se procure des ouvriers. L'état de la population qui nous entoure peut donc favoriser les progrès de notre agriculture, sauf quelques exceptions dues au développement d'indus-

Digitized by Google

tries telles que la fabrication des dentelles et des broderies; et, sous le rapport des circonstances locales comme des circonstances sociales, nous avons le droit de regarder notre position comme une des plus avantageuses.

Chapitre II. *Idée générale du système de culture suivi dans le département de la Meurthe.*

Le point important à étudier lorsqu'on veut connaître l'agriculture d'une localité, d'une ferme meme, c'est le système de culture, qui indique les diverses combinaisons de récoltes par lesquelles l'exploitant cherche à faire le plus de bénéfice net possible. Par l'exposé du système on a donc sous les yeux l'ensemble des moyens d'action et des moyens de production; et si déjà on a une idée exacte des circonstances agricoles dans lesquelles se trouve une localité, on pourra plus facilement trouver le remède en découvrant les défauts. C'est ainsi toutefois qu'on est arrivé partout à l'amélioration et au perfectionnement. Notre tâche sera d'autant plus facile ici, que le plus grand nombre des personnes auxquelles ce livre est destiné habitent le département, et que chacun, selon sa position, pourra suppléer par des modifications locales à ce qu'il y aura nécessairement d'incomplet dans nos renseignements. Avant d'étudier le mode de culture de notre pays, afin de reconnaître les modifications dont il est susceptible, il ne sera pas inutile, pour l'intelligence du lecteur, de rechercher par quelle suite de changements nous avons été amenés à notre situation agricole actuelle. Nous verrons que tout s'est modifié avec le temps, les besoins de chaque époque, les ressources que l'on possédait, et nous serons naturellement amenés à conclure que l'état actuel des choses rend mauvais ce qui a pu être bon.

Je dirai d'abord que si le tableau que je trace ici paraît imaginaire, puisque les faits seuls nous sont connus et nous permettent de rechercher les causes, il n'en est pas moins ce que l'on doit naturellement supposer, et pour s'en convaincre il suffit de jeter un coup d'œil sur les contrées encore arriérées, et qui, pour arriver aux progrès, ont à parcourir le chemin qu'ont suivi les pays de bonne culture. C'est par analogie seulement que l'on peut juger dans des cas pareils, mais on arrive néanmoins à la vérité.

On se forme sans aucun doute facilement une idée de l'état du globe lors-

Digitized by Google

que l'équilibre cherchait à s'établir dans la nature, lorsque, comme l'a si bien dit M. Dumas et après lui M. Michel Chevalier, l'atmosphère et la terre se furent mises en communication par l'intermédiaire de la vie végétale et animale, le sol se couvrit par enchantement de bois et de prairies, partout où les eaux ne s'étaient pas établies. Les hautes montagnes seules restèrent stériles, et leurs crêtes ingrates et infertiles n'étaient pas d'un plus grand avantage qu'aujourd'hui ; la végétation spontanée ne semble pas avoir pu vaincre, dans cette circonstance, les lois naturelles dont elle surmonte les difficultés dans tant d'autres cas. La plupart des plantes, ainsi distribuées et confondues à la surface du globe, ont dû nécessairement rester ignorées pendant très-longtemps ; l'homme n'a pu songer à profiter de leurs bienfaits qu'à la longue, et pendant cet intervalle les espèces se multipliaient et s'étendaient dans les régions qui leur étaient les plus favorables. Les êtres les plus parfaits se nourrissaient aux dépens des autres ; le plus fort aussi avait l'avantage sur le faible, de sorte que la force et l'intelligence luttaient continuellement contre la faiblesse et l'abrutissement. L'homme se nourrissait des produits que la terre lui fournissait naturellement ; et les racines, les fruits, durent contenter son premier appétit ; mais dans la suite, après le déluge, la chair des animaux vint se joindre aux autres produits de la terre, et l'homme fut pasteur avant d'être cultivateur ; les troupeaux même s'augmentèrent bientôt considérablement, et on vit Loth obligé de se séparer de son oncle parce que le pays qui entretenait leur bétail ne produisait plus assez de nourriture.

Les populations furent longtemps sans doute pour se répandre à la surface du globe, et durent suivre partout le système pastoral, le plus simple de tous et le plus facile pour les peuples peu civilisés. Il suffisait aux besoins des populations peu nombreuses et se contentant de peu ; les céréales et les autres végétaux de la grande culture ne furent introduits dans les assolements qu'à mesure des besoins des nations, qui, forcées de se procurer une nourriture à la fois plus abondante et plus variée, furent alors obligées de choisir parmi les plantes celles qui pouvaient le mieux leur convenir. C'est sans aucun doute de l'introduction des céréales dans la culture que date la première période du défrichement des prairies. D'un autre côté, le pays, d'abord insalubre, devint habitable, et la charrue passa où n'existaient précédemment que les ronces et les épines. Les bois furent à leur tour défrichés ; et partout où la population croissait, la culture, sans laquelle l'existence est impossible, devait aussi commencer ; elle a dû naturellement être connue des Orientaux

Digitized by Google

avant d'arriver dans nos climats, car l'agriculture, comme la civilisation, a marché de l'Orient vers l'Occident; aussi ce sont eux qui, les premiers, ont cultivé les céréales; et nous savons que l'Égypte a été pendant très-longtemps un grenier d'abondance où les autres peuples puisaient dans les temps de disette. L'Égypte, par ses colonies, a civilisé la Grèce, qui a aussi hérité de ses arts et de son industrie. C'est, en effet, Cécrops, qui répand en Grèce la culture du blé, celle de l'olivier, en même temps qu'il fonde Athènes; l'agriculture passa de la Grèce chez les Romains, et nous devons à ces derniers les premiers progrès de cet art dans les Gaules; les corporations religieuses ne l'ont pas peu fait avancer dans les premiers siècles de notre ère; et si l'on veut lire les Annales agricoles de la Lorraine, par M. Guérard, on pourra reconnaître combien notre pays doit en particulier aux couvents qui protégeaient l'agriculture, à laquelle ils devaient leurs richesses.

L'introduction des céréales dans la culture a dû amener dans le système pastoral une révolution dont les effets se font encore sentir aujourd'hui; et c'est de cette époque que date l'établissement du système triennal qui, comme on le voit maintenant encore dans les environs de Lunéville, a dégénéré en rotation biennale toutes les fois qu'il y a eu manque d'engrais. On conçoit, en effet, que l'extension de la culture des grains demandant une plus grande étendue de terres arables, il fallut mettre la charrue dans les prés; et leur étendue continua à diminuer à mesure que l'engrais diminua et que les céréales augmentèrent. On ne peut dire jusqu'où les choses seraient allées, mais il est certain qu'un moment serait arrivé où notre agriculture eût été insoutenable, si l'homme, placé dans la gêne, n'eût, par ses recherches, trouvé la nourriture que lui auraient bientôt refusée ses prés. Les animaux devenaient de plus en plus chétifs, ils étaient moins nombreux; et en raison du mode d'entretien au pâturage, le seul qui fût alors connu, les prés se détérioraient toujours d'avantage, les années de disette devenaient plus fréquentes; et la situation la plus misérable nous attendait, si le génie des découvertes ne fût venu en aide à l'agriculture comme à toutes les autres industries; mais le sainfoin, le trèfle, la luzerne d'abord, plus tard les plantes racines fourragères, permirent bientôt au cultivateur industrieux de créer, avec une moins grande étendue de terre, plus de nourriture qu'auparavant. C'est alors que commença le système des assolements alternes, qu'actuellement on suit dans toutes les exploitations bien dirigées, même dans celles qui, par leur position, trouvent encore dans le système

Digitized by Google

pastoral plus de bénéfice que dans tout autre, et font rouler leurs principales spéculations sur la production des animaux. Les végétaux industriels tels que les plantes textiles, oléagineuses et tinctoriales prirent, dès-lors, leur place dans la culture de certaines localités, où aujourd'hui encore leurs produits sont l'objet de spéculations fort lucratives. L'avantage principal de ces assolements alternes consiste dans une production beaucoup plus grande d'engrais, et, par conséquent, dans une augmentation de produits pour la culture desquels on jouit d'une liberté que ne peut donner le système triennal.

Quoiqu'il fût bien reconnu que les assolements alternes, qui reposent sur les vrais principes de la science, étaient les plus profitables, ils restèrent longtemps ignorés cependant et confinés dans certains cantons les plus avancés qui, aujourd'hui encore, nous servent de modèles; c'est qu'à la fin du siècle dernier, époque où ces assolements prirent naissance, ainsi que dans les premières années de celui-ci, où ils ont commencé à se répandre, l'enthousiasme qui s'est emparé de l'esprit français, pour toutes les opérations agricoles, était occupé de toute autre chose que de la terre. Si l'on cherchait à en conquérir, on ne songeait guère à la cultiver; et par la force des choses, les connaissances et les capitaux avaient une tout autre direction: aussi, ce fut seulement à la suite des événements de 1815, que la culture prit son véritable élan. De toutes parts on s'adonna aux travaux champêtres, et la profession de cultivateur devint une des plus honorables. La noblesse sentit combien elle devait à l'homme des champs, et l'État lui-même comprit qu'il ne pouvait plus abandonner à elle-même une classe sur laquelle il lève les plus forts impôts, et qui, sous tous les rapports, est le plus solide soutien de l'ordre social. D'ailleurs, la population augmentait, l'instruction faisait des progrès, et le nombre des emplois n'étant pas en rapport avec ces deux mouvements, la société devait prendre une autre direction. La magistrature, le barreau ne pouvaient contenter toutes les ambitions; tandis que, comme le fait si bien sentir M. de Dombasle dans l'article *Du Succès et des Revers*, inséré dans le 8e volume des *Annales de Roville*, l'agriculture offre une carrière à toute intelligence et à toute fortune. Si partout il ne peut y avoir de cause à plaider, partout il y a un sol à cultiver; et chacun, selon sa fortune et ses connaissances, trouve une position qui, si elle ne paraît pas agréable à tous, a bien des charmes qui la font rechercher actuellement par beaucoup.

Telle est la marche qu'a suivie l'agriculture en général dans la Lorraine,

Digitized by Google

comme dans la plupart de nos provinces, depuis les temps les plus reculés ; nous n'avons pu entrer dans tous les détails que nécessiterait l'exposé d'une histoire agricole ; mais ce que nous avons dit suffit pour l'occasion.

Jetons maintenant un coup d'œil sur notre situation présente, et tout en reconnaissant une amélioration dans les procédés et les méthodes en usage, nous verrons aussi que notre agriculture, trop longtemps stationnaire, marche encore aujourd'hui avec une lenteur qui pourrait bientôt nous compromettre. Dans cette circonstance, nous sommes heureux de commencer d'abord par reproduire l'opinion de M. de Dombasle, dont le nom, vénéré de tous les agriculteurs, passera aux générations futures entouré de plus de gloire encore qu'à l'époque actuelle. Voici ce que dit l'illustre Directeur de Roville, dans un note qu'il a bien voulu communiquer à la rédaction de la *Statistique*, et qui résume ses observations de 40 années sur l'agriculture Lorraine.

« La marche de l'amélioration est manifeste depuis le commencement » du siècle. Elle a fait de grands progrès, surtout pendant les vingt dernières » années. Cependant il reste encore bien du chemin à faire, et notre agricul- » ture semble fort arriérée aux personnes qui ne savent pas avec quelle » lenteur marchent nécessairement les progrès agricoles, et combien de temps » il a fallu pour amener au degré de perfection où nous la voyons, l'agricul- » ture de la Flandre, de l'Alsace, de l'Angleterre, etc. L'amélioration dans » notre département n'est, au reste, qu'un épisode du progrès qu'a fait gé- » néralement l'agriculture en France pendant la même période : elle fournit » aujourd'hui la subsistance à près de 10 millions d'habitants de plus qu'à la » fin du dernier siècle. Ce fait est assez significatif. Mais on peut dire que » notre département a pris une bonne part à ce progrès.

» Ici, comme partout, le premier fondement de l'amélioration agricole a » consisté dans l'extension de la culture des prairies artificielles, dont l'in- » troduction dans notre département ne remonte pas, je pense, au-delà de » 1795 ; et qui s'étend chaque jour d'avantage. D'une alimentation plus abon- » dante du bétail, il est résulté une amélioration très-remarquable dans la » taille de toutes les espèces, et une grande augmentation dans le nombre des » animaux. Pour tout homme qui a vu les chevaux et les bêtes à cornes de la » Lorraine vers 1800, ces espèces sont aujourd'hui à peine reconnaissables. » L'accroissement de la quantité d'engrais a suivi la progression des animaux » en nombre et en taille ; et le résultat de l'accroissement des engrais a été plus » d'abondance dans les récoltes de céréales et de tous les autres produits. La

Digitized by Google

» grande extension qu'a reçue la culture de la pomme de terre a contribué » aussi à ce résultat, parce qu'elle est employée dans notre pays à la nourriture » des bestiaux autant qu'à celle de l'homme.

» Cependant, les prairies artificielles n'occupent pas encore, dans notre » département, la vingtième partie peut-être du sol qui pourrait y être uti- » lement consacré; et le principal obstacle qui s'oppose à la rapidité de leur » extension, c'est qu'à peu d'exceptions près, les cultivateurs ont conservé » l'assolement triennal, combinaison excellente pour l'époque où les céréales » étaient exclusivement l'objet de la culture, mais où il n'existait pas de place » convenable pour le trèfle, la plus utile comme la plus usitée des prairies arti- » ficielles. C'est toujours un pas fort difficile à faire qu'un changement d'asso- » lement; mais partout où l'on veut donner beaucoup d'extension à la culture » des prairies artificielles et des racines, on est invinciblement conduit aux » assolements alternes, qui sont déjà en usage, du moins dans une grande » portion du sol d'un assez grand nombre d'exploitations de notre pays, et qui, » dans un espace de temps plus ou moins long, remplaceront certainement » l'assolement triennal.

» L'agriculture est donc en bonne voie de progrès dans le département de » la Meurthe; chaque jour on voit s'accroître le nombre des hommes de » la classe éclairée, qui obtiennent des succès en faisant valoir leur domai- » ne, et il n'est plus guère question, parmi les habitants de la campagne, » du préjugé d'après lequel ils croyaient qu'eux seuls pouvaient cultiver avec » profit. L'aisance s'est beaucoup accrue parmi ces simples fermiers, dont » plusieurs dirigent aujourd'hui leurs opérations avec des connaissances réelles » dans leur art. Le produit des terres s'est beaucoup accru et avec lui le » taux des loyers.

» Quant aux influences qui ont amené ces progrès, c'est un point sur lequel » il est bien facile de se faire illusion, et je suis convaincu qu'il faut voir là » principalement un de ces mouvements qui sont imprimés au corps social, » par des causes générales, et dont il faudrait chercher la source dans les » âges antérieurs. Il est certain, toutefois, que quelques institutions de notre » temps ont pu accélérer la marche du progrès : les Sociétés d'Agriculture ont » produit du bien, principalement en inspirant des goûts agricoles à plusieurs » hommes des classes éclairées. Quant à l'établissement de Roville, il a don- » né sans doute quelques bons exemples qui ont été suivis ; mais ce n'est pas » sur l'agriculture de notre département qu'il a exercé principalement son

Digitized by Google

» influence ; car parmi les nombreux élèves qui y ont puisé l'instruction (1), » un très-petit nombre appartient au département où s'y sont établis, et il me » semble que l'introduction des instruments de culture perfectionnés, dont » l'usage se répand chaque jour davantage chez les simples cultivateurs, est » le moyen par lequel cet établissement a réellement exercé le plus d'influ- » ence sur l'amélioration de la culture dans notre pays (2). »

M. de Dombasle regarde donc le système triennal ou céréal que l'on suit dans le plus grand nombre de fermes du département, comme incompatible avec les circonstances agricoles et sociales où nous nous trouvons actuellement placés. Seul, il ne peut suffire aux besoins que la civilisation, dans son développement, a créés parmi toutes les classes de la société. Combiné comme il l'est, il ne permet que la culture de deux ou trois espèces de plantes qui se succèdent continuellement sur le même sol, contrairement aux lois physiologiques de la végétation. Depuis les temps les plus reculés on a reconnu l'utilité de l'alternance, que l'on ne doit négliger que par exception et dans des cas assez rares. Ainsi, en Allemagne, où l'on cultive beaucoup de seigle sur les terrains légers et sablonneux que l'on rencontre en grande quantité dans certains cantons, on fait souvent revenir cette céréale sur le même sol pendant 7 ou 8 ans, sans que l'on remarque de diminution dans les produits ; mais sauf des cas semblables, il est de règle en bonne agriculture de placer autant que possible une plante d'une espèce après un végétal d'espèce différente. Quoiqu'on puisse avec une grande quantité d'engrais combattre les lois ordinaires des végétaux, et faire succéder une céréale à une autre sans inconvénient, il n'est pas moins vrai que la succession de l'avoine au blé se répète trop souvent dans le système triennal, et que l'épuisement de la terre avec un pareil système et un résultat inévitable.

Comme ledit aussi M. Turck, directeur de l'Institut agricole de Sainte-Geneviève, « les cultivateurs lorrains s'obstinent à conserver la jachère, parce » qu'ils prétendent que la terre a besoin de repos, et refusent d'accepter » pour preuve du contraire, l'exemple que fournissent les jardins qui avoisi- » nent leurs habitations. » Cependant si la jachère et moins nécessaire qu'on ne le croit généralement ; si, surtout, elle ne remplit pas le but que veulent

(1) Plus de 400.

(2) Au moment même où nous livrons cet article à l'imprimerie, la France entière regrette la première de ses illustrations agricoles, et nous, Lorrains, nous la pleurons. M. de Dombasle est mort, le 27 décembre, après une indisposition de quelques jours.

Digitized by Google

atteindre nos cultivateurs, il n'en est pas moins vrai qu'on ne la supprimerait pas toujours sans danger dans une rotation, car, la récolte sarclée, par laquelle on doit la remplacer, ne suffit pas, dans bien des cas, pour préparer la terre convenablement pour la céréale suivante.

Ainsi, qu'on suppose un champ bien infesté de chiendent ou de liseron, il sera impossible de l'en débarrasser complétement, si l'on n'a pas à sa disposition une année entière pendant laquelle on puisse donner les cultures aux époques convenables. Quelque nombreuses que soient les cultures données à une récolte sarclée, le sol n'est jamais aussi bien approprié que par une jachère. D'ailleurs, on a trop de peine pour conduire l'engrais sur les récoltes sarclées et les racines s'arrachent trop difficilement ou se rentrent très-tard. Il est indispensable aussi de faire jachère sur un grand nombre de sols argileux et compactes, qu'on ne peut ameublir que par des engrais et des amendements accompagnés de bons labours. La jachère doit donc être conservée dans des cas semblables ; mais de ce qu'une chose convient dans certaines circonstances, est-ce un motif de la rendre générale et surtout de la faire revenir aussi souvent lorsqu'elle est une cause de perte. Dans les meilleures rotations où la jachère est regardée comme utile, on ne la fait revenir que tous les cinq ans. Ainsi, à Roville, on avait, dans les terres de côte : 1° jachère, 2° blé, 3° trèfle, 4° avoine, 5° blé. On n'avait ainsi que $^1/_5$ de la surface improductif, tandis que, dans la Meurthe, on a $^1/_3$. En supposant que 75,000 hectares seulement suivent le système triennal, on en aura donc 25,000 en jachère, tandis qu'on pourrait n'en avoir que 17,000 en la faisant revenir tous les 5 ans, seulement, comme dans l'assolement quinquennal ci-dessus. On perd par là la récolte de 8,000 hectares qui, ensemencés en blé, donneraient 150,000 hectolitres de froment, sans que les terres fussent plus épuisées. En restreignant la jachère ou même en la supprimant, on peut, au contraire, accorder aux plantes destinées à la nourriture des animaux une plus grande étendue, et la quantité d'engrais en s'augmentant favorisera nécessairement la production du blé. Aussi le reproche que l'on a fait au système alterne de ne pas donner autant de céréales que le système triennal, est-il peu juste, comme le démontre M. de Dombasle dans le 1er volume des *Annales de Roville;* et l'expérience fait voir, au contraire, que par la suppression de l'assolement triennal, et en consacrant même $^2/_5$ de l'étendue des terres au froment et à l'avoine, au lieu des $^2/_3$, on obtient presque toujours plus de produits dans le premier cas que dans le second, parce qu'on a plus de nourriture destinée aux animaux sur les

Digitized by Google

autres soles de la ferme ; tandis que, comme l'a dit M. Guérard dans son Précis de l'enseignement agricole, on ne trouve plus guère aujourd'hui que le $^1/_8$ du sol tant en prairies naturelles qu'en prairies artificielles à demeure. Bien des efforts, dit cet agronome distingué, ont été tentés dans les temps modernes pour utiliser plus que par le passé la sole des versaines ; mais l'expérience est venue démontrer que les récoltes épuisantes et tardives qui y étaient placées, empêchant de donner à temps les labours préparatoires des semailles d'automne, et retardant trop celles-ci, nuisaient le plus souvent au froment qui succède. Il paraît constant que, sur le sol argilo-calcaire, il faudra toujours au moins une demi-jachère ; mais le pâturage des versaines au printemps peut être utilement amélioré en y plaçant quelques plantes de prairies artificielles, ainsi que cela est pratiqué dans quelques bonnes fermes.

Malgré l'exemple de la Flandre, de l'Alsace, de presque toute l'Allemagne et de beaucoup d'autres parties de l'ancien et du nouveau continent, on ne peut donc regarder la suppression de la jachère comme une chose qui puisse devenir générale actuellement en Lorraine. Le temps viendra sans doute où un grand nombre de terres qui demandent actuellement que la jachère revienne à certaines périodes, pourront donner une récolte chaque année ; mais alors il faudra que nous puissions disposer d'une quantité d'engrais bien autrement grande que celle que nous créons aujourd'hui ; d'ici là il faudra aussi que nos cultivateurs apprécient mieux la valeur des amendements, les emploient généralement plus qu'ils ne le font, et suivent en cela l'exemple des contrées où la versaine a disparu depuis longtemps déjà.

D'autres défauts encore se font remarquer lorsqu'on examine bien le système agricole de notre département. On s'explique l'encombrement qui existe sur les marchés dans les années d'abondance ; les céréales descendent alors à vil prix, en raison de la concurrence que se font les cultivateurs qui obtiennent tous les mêmes produits. En ne cultivant que des céréales on est aussi beaucoup plus exposé aux chances des saisons, car si un orage ou la grêle survient pendant l'été, les récoltes de blé et d'avoine, les seules avec lesquelles le cultivateur fait de l'argent en Lorraine, souffriront toujours et seront quelquefois détruites ; et s'il n'a en réserve un capital suffisant pour supporter une semblable perte qui peut se renouveler plusieurs années de suite, il se verra forcé d'emprunter, ce qui ne se fait pas toujours facilement, ou bien il faudra résilier le bail et abandonner la ferme. Dans le système des assolements alternes il en est tout autrement, car les récoltes se sèment,

Digitized by Google

croissent et se rentrent dans les diverses époques de l'année; de sorte qu'on peut se dédommager par l'une de ce que l'on a perdu sur l'autre ; une semaille manquée peut être assez facilement remplacée par une autre, et le cultivateur ayant toujours dans ses opérations toute la liberté possible, n'est pas forcé, comme dans le système triennal, de semer exclusivement des céréales, et de s'exposer à ne rien récolter.

On peut voir aussi, en consultant l'instinct et les habitudes des insectes, que l'alternance permet beaucoup mieux leur destruction que la rotation triennale, qui, se composant toujours des mêmes végétaux, les favorise dans leur développement et les perpétue. Les maladies mêmes de certaines plantes ont leur source dans la culture continuelle d'un végétal sur le même sol ; et la dégénérescence n'est si générale dans certains cantons, que parce qu'on n'observe pas les besoins des végétaux sous ce rapport. En Allemagne, par exemple, et surtout dans la Bavière rhénane, les pommes de terre ont été atteintes, dans ces dernières années, d'une maladie dont les savants recherchent encore le germe actuellement, mais qui a en partie sa cause dans la culture trop souvent renouvelée du tubercule sur la même terre. On suppose aussi, et je rapporte ce fait afin que nos cultivateurs préviennent le mal et profitent de l'expérience des autres lorsqu'il en est encore temps, on suppose, dis-je, que le peu de précautions que l'on prend au moment de la récolte, où l'on rentre tout sans distinction pour planter aussi de la même manière, est également une des causes qui contribuent puissamment à la dégénération de l'espèce.

Le système triennal, par cela même qu'il ne laisse aucune liberté au cultivateur, s'oppose à la culture des récoltes fourragères artificielles et même des récoltes racines, sans lesquelles cependant toute agriculture perfectionnée est impossible. Si l'on met le trèfle à la place de la jachère, comme l'ont fait quelques cultivateurs, la plante ne réussit qu'imparfaitement, parce que le sol, rempli de mauvaises herbes par la culture successive de deux céréales, ne peut convenir à une récolte aussi exigeante que le trèfle sous le rapport de la propreté. Les plantes nuisibles dominant la récolte artificielle, en rendent les produits médiocres, ce qui ne permet plus de compter que sur un mauvais blé pour l'année suivante. Le trèfle, d'ailleurs, ne peut revenir sur le même sol que tous les cinq ou six ans, quoique, dans certains cas, on l'ait fait revenir tous les trois ans; et on serait toujours forcé, en supposant même qu'il pût s'établir dans le système triennal, de partager la sole de jachère en deux par-

Digitized by Google

ties dont l'une serait ensemencée tous les ans, de sorte que la récolte artificielle ne reviendrait ainsi sur le même sol que tous les six ans. On aurait donc.

1843.	Jachère.		Blé.	Avoine.
1844.	Blé.		Avoine.	Jachère. | Trèfle.
1845.	Avoine.		Trèfle. | Jachère.	Blé.
1846.	Trèfle. | Jachère.		Blé.	Avoine.
1847.	Blé.		Avoine.	Trèfle. | Jachère.
1848.	Avoine.		Jachère. | Trèfle.	Blé.
1849.	Jachère. | Trèfle.		Blé.	Avoine.

D'après cela, le cultivateur n'aurait que $^1/_6$ de son sol en trèfle dont la réussite ne serait pas toutefois bien certaine; pour qu'il soit d'une belle venue il faut supposer que les céréales ont été soignées bien autrement que ne le font la plupart de nos cultivateurs, et que les mauvaises herbes ne pullulent pas dans le sol; il faut supposer aussi que la terre n'est ni trop pauvre ni trop compacte pour exiger une jachère complète, car si le contraire a lieu, si l'on a affaire à une terre négligée et en mauvais état, la culture du trèfle ne peut être que ruineuse.

Si le besoin qu'a le trèfle de ne revenir que tous les six ans sur le même sol était la seule difficulté qui se présentât ici, on pourrait bien occuper la dernière sole de jachère par une autre plante fourragère telle que les vesces, les jarosses, etc., mais la terre se trouve ordinairement trop salie, et comme je l'ai dit plus haut, la récolte sarclée ne peut même toujours convenir. Il

Digitized by Google

faut donc renoncer aux unes et aux autres si l'on ne veut pas compromettre les deux céréales. On sait d'ailleurs que les récoltes racines se rentrent souvent trop tard pour que la terre puisse être bien préparée pour une céréale d'automne, et dans les terres fortes surtout, c'est là un motif qui doit les exclure de l'assolement triennal. Il est nécessaire sous notre climat de pouvoir au besoin cultiver une céréale de printemps ou bien une céréale d'automne, et c'est ce que le cultivateur ne peut faire avec avantage qu'avec la liberté que lui laisse le système alterne.

La culture des plantes racines comme récoltes sarclées, si difficile dans le système triennal, peut être étudiée non-seulement sous le rapport du bénéfice qu'elle est appelée à procurer au cultivateur industriel, mais encore dans ses rapports avec l'utilité générale. En effet, c'est par la culture des pommes de terre et des betteraves que l'on peut nourrir avec économie un grand nombre de têtes de bétail, les engraisser et conserver même leur santé, car tout le monde sait que, chez les animaux comme chez l'homme, la variété dans les aliments est une des conditions indispensables pour entretenir l'embonpoint. Ce sont les plantes racines d'ailleurs qui permettent de parer aux inconvénients si funestes d'une disette de fourrage et de paille, et les exemples de ces dernières années suffiront peut-être pour faire reconnaître la vérité à nos cultivateurs. Les famines, si funestes à l'humanité, et que suivent ordinairement des maladies cruelles, ne sont plus à craindre depuis que le précieux tubercule du nouveau monde a été cultivé pour la première fois sous le règne de Charles V, de 1660 à 1670, dans la vallée de Celles en Vosges, à la suite du passage des Suédois dans ce pays. La Providence, dit M. Guérard, poussait des peuples malheureux, encore tout effrayés des horribles famines qu'ils avaient supportées, à s'emparer de ce nouvel aliment, qui se cachait et croissait sous terre. Cette légumineuse, plantée dans les grès friables des Vosges, promettait aux habitants un pain sûr, sain et savoureux, lorsque les exigences inhumaines et scandaleuses des décimateurs en contrarièrent la culture. Ce fut en 1693 que commença en Lorraine la lutte entre le décimateur et les laboureurs, touchant la dîme à prélever sur la récolte des pommes de terre. Ces derniers prétendirent qu'en ne plantant la légumineuse que hors des deux saisons des grains, on ne pourrait leur imposer la dîme; mais une sentence du prévôt de Badonviller, du 19 octobre 1693, les condamna à livrer le 50e du produit pour tenir lieu de dîme. D'après cette sentence, tous les habitants de la vallée de Celles furent soumis à la même prestation en nature.

Digitized by Google

Cependant la pomme de terre, déjà connue chez nous sous le règne de Charles V, ne s'est introduite en grand dans la culture que sous Léopold et Stanislas. Le premier de ces princes s'est vu avec peine forcé de conserver sur ce tubercule une dîme qui a dû nécessairement en retarder la propagation. Il en fut de même pour le sainfoin, qui s'était montré en 1706 dans les environs de Thiaucourt, ainsi que pour la navette, etc., qui, étant placés dans la jachère, devaient, d'après les habitudes du pays, ne pas être soumis à la dîme.

Stanislas, à qui la Lorraine doit tant sous d'autres rapports, n'eut qu'à continuer ce qu'avaient commencé ses prédécesseurs; cependant nous lui devons en grande partie l'extension qu'avait déjà prise la culture de la pomme de terre au commencement de ce siècle. Ici comme dans beaucoup d'autres cas, c'est la nécessité qui force les peuples à marcher dans la voie du progrès : aujourd'hui elle fait partie de tous les assolements, mais on ne lui consacre qu'une étendue trop minime dans la plupart des cas, parce qu'on ne la destine qu'à la nourriture de l'homme, tandis que partout elle devrait servir aussi à la nourriture des animaux. Non-seulement elle peut être donnée avec un grand avantage aux bœufs, aux vaches et aux moutons, mais les chevaux même la mangent avec avidité; et à Sainte-Geneviève, chez M. Turck, à Champigneules, chez M. Brice, etc., on ne leur donne, pendant l'hiver, que de la paille et des pommes de terre, toutes les fois qu'ils n'ont pas un travail trop rude à effectuer.

D'après ce que nous avons dit jusqu'alors du système triennal, on conçoit combien il serait important pour notre agriculture qu'il fût généralement remplacé par le système alterne; c'est ce qui a eu lieu depuis longtemps déjà dans un bon nombre de domaines dont toutes les terres sont réunies; mais il n'en est pas de même des exploitations formées d'un grand nombre de pièces enchevêtrées et n'ayant aucune issue. Le cultivateur, malgré toute sa bonne volonté d'améliorer, se trouve forcé, dans ce cas, de suivre la même rotation que son voisin, à moins qu'il ne veuille encourir des procès continuels avec les propriétaires qui l'entourent. Il suffit d'être cultivateur et d'avoir des champs enchevêtrés pour savoir à quel asservissement on est assujetti; et si, dans ce cas, on fait des tentatives de changement de rotation, on est bientôt rebuté et forcé de les abandonner. Qu'on sème, par exemple, des betteraves ou des pommes de terre dans un champ entouré de tous côtés par du blé ou de l'avoine, on ne pourra ni planter ni cultiver qu'en passant sur

Digitized by Google

les champs voisins, dont les propriétaires ne manqueront pas d'exiger des dommages-intérêts assez élevés. Si, au lieu de planter des racines, on avait de la luzerne ou des trèfles, les inconvénients seraient bien plus graves encore, parce qu'on serait forcé de laisser le fourrage se dessécher jusqu'après la récolte des céréales. On dira peut-être qu'on n'est pas toujours dans une position aussi difficile, puisqu'en semant dans la jachère, on peut sans peine arriver à son champ. Mais ici se présente une autre difficulté, celle de préserver les récoltes de la dent des animaux qui, par le droit de vaine-pâture, peuvent parcourir tout le finage et ravager les terrains non clos. Si l'on entourait les champs de haies ou de pallissades, on se mettrait bien un peu à l'abri de la voracité du bétail; mais la dépense surpasserait bien souvent la recette; et si, en Angleterre, les clôtures sont avantageuses à cause du climat et du mode d'entretien des animaux, il n'en est pas de même chez nous, où les enclos ne conviennent tout au plus que pour les grandes pièces. Ainsi, d'une manière comme de l'autre, on se trouve dans le grand embarras toutes les fois qu'on veut changer le système triennal sur une ferme morcelée, et c'est probablement là une cause de retard qui liera les mains à nos cultivateurs longtemps encore.

Depuis une époque assez reculée déjà, on a senti l'inconvénient de la division des terres, qui amène presque toujours à sa suite l'enchevêtrement; et François de Neufchâteau s'est occupé un des premiers à y porter remède; il a conseillé les réunions territoriales, dont la réalisation sur tout le sol français a été, depuis 25 ans, l'objet des vœux les plus ardents de M. Bertier de Roville; dernièrement encore, un prix, qu'il avait fondé pour le meilleur mémoire qui serait fait sur ce sujet, a été accordé par la Société d'Agriculture de Nancy, à M. Gossin des Ardennes; enfin, un grand nombre d'agriculteurs jugeant, d'après ce qui a lieu en Angleterre, où les réunions sont exigées par la loi, ont pensé qu'il pourrait en être ainsi chez nous, et ont demandé que la législation tardât le moins possible à prescrire les réunions et à trouver moyen de les effectuer sans blesser les intérêts d'aucun. Notre département donna, même en 1771, le premier l'exemple; et, sous l'administration de M. de la Galaizière, les propriétés enchevêtrées de Laneuveville, Roville et Neuviller furent réunies. On eut bientôt lieu de s'en applaudir, et bien des propriétaires qui s'étaient d'abord opposés à l'échange, et auxquels on avait dû donner des dommages-intérêts, n'auraient plus voulu, quelques années plus tard, reprendre les choses telles qu'elles étaient d'abord, quand même

Digitized by Google

on leur eût accordé la même indemnité qu'ils avaient déjà reçue. Malheureusement, les réunions, pour des motifs connus de tous, présentent tant de difficultés dans certains cas, qu'on ne peut réellement y songer; et tout ce que l'on peut recommander pour le moment, ce sont les échanges de convenances que peuvent faire entre eux les cultivateurs d'une même commune; encore c'est là un ouvrage qui demandera à être recommencé tôt ou tard, car, comme me le dit un cultivateur dans une lettre que je reçois au moment même où j'écris ceci : Nous ne pouvons pas faire que notre pays ne soit subdivisé et démembré comme il l'est, mais nous devons chercher le moyen de tirer le meilleur parti possible de la terre dans l'état où elle se trouve. J'ai essayé de réunir, mais cela me coûte fort cher, et mon œuvre sera sans doute démolie par mes enfants, qui voudront faire plus d'argent en vendant en détail.

Ainsi, les réunions territoriales, fort avantageuses toutes les fois qu'elles sont possibles, ne peuvent donc pas être générales; dans l'état actuel des choses en France, et dans le département de la Meurthe comme ailleurs, il est extrêmement difficile d'empêcher la division des fermes même réunies. Le morcellement et la formation des petites propriétés sont une conséquence inévitable de la marche du temps, qui amène à sa suite une augmentation dans la population, et par conséquent un besoin de produits plus considérable. Cette division, néanmoins, en diminuant le nombre des troupeaux communaux, a semblé être nuisible à l'éducation du bétail; mais ici, comme le dit fort bien M. de Dombasle, dans son supplément des *Annales agricoles de Roville*, une autre cause vient contrebalancer la première, c'est la facilité qu'ont les propriétaires de grandes fermes qui existent encore, d'entretenir, sur une moins grande étendue de terre, beaucoup plus de bétail qu'on ne pouvait le faire lorsqu'on suivait exclusivement le système triennal. Cependant, comme il nous est impossible de prévoir jusqu'où s'étendra la division des propriétés, nous ne pouvons savoir non plus quelle situation nous prépare l'avenir, relativement à la production de la laine. Seulement il est un fait à constater pour le moment, c'est que notre pays, qui ne comptait en 1841 que 1[illegible],567 brebis et moutons, devrait en avoir 700,000 pour suffire à nos besoins en engrais. L'importance des troupeaux se fait principalement remarquer sur nos grands plateaux argilo-calcaires, où, par le parcage, nous pourrions rendre beaucoup plus productifs en froment.

La division des grands domaines a aussi amené à sa suite l'abolition d'un abus qui, néanmoins, est encore une des principales plaies de l'agriculture

Digitized by Google

française : c'est la vaine-pâture, si nuisible aux intérêts agricoles et à la morale publique. Partout où, comme en Alsace, la culture est devenue extrêmement variée par suite de la division d'un grand nombre de propriétés, la vaine-pâture a été restreinte aux prairies naturelles après la récolte ; il est à souhaiter que sous peu, cet abus, dont l'origine date du temps féodal, disparaisse du nombre des usages vicieux de nos populations champêtres ; et si le gouvernement s'occupe enfin d'un code rural, ce sera probablement là une des premières questions dont on s'occupera.

Cependant, s'il est fort difficile de modifier le système triennal partout où l'enchevêtrement existe, on trouve encore certaines combinaisons de récoltes qui, sans pouvoir convenir à tous les cas, s'appliqueraient cependant à quelques circonstances. Ainsi, d'après Antoine de Roville, voici la rotation que pourrait souvent suivre un cultivateur gêné par ses voisins. Tandis qu'ils auraient blé, avoine, jachère, on mettrait dans le champ voisin, colza, blé de mars, trèfle, blé, féveroles et avoine. Le tableau ci-dessous donnera une idée plus exacte de cette rotation.

VOISINS. 25 h. Blé.		25 h. Avoine.		25 h. Jachère.	
Colza.	Blé.	Blé de Mars.	Féveroles.	Trèfle.	Avoine.
VOISINS. Avoine.		Jachère.		Blé.	
Blé de Mars.	Féveroles.	Trèfle.	Avoine.	Blé.	Colza.
VOISINS. Jachère.		Blé.		Avoine.	
Trèfle.	Avoine.	Blé.	Colza.	Féveroles.	Blé de Mars.

Digitized by Google

Ainsi, en supposant qu'on puisse se préserver de la vaine-pâture, le cultivateur qui acceptera la rotation ci-dessus, se créera une masse de fourrage beaucoup plus considérable que dans le système triennal, et il obtiendra en même temps au moins autant de produits en grains, puisqu'il pourra créer beaucoup plus d'engrais en nourrissant plus de bétail. C'est là un fait que ne conçoivent pas ordinairement nos cultivateurs, qui, comme on l'a vu précédemment, reprochent au système alterne de ne pas produire assez de céréales. Sans doute on a eu tort de vouloir trop en restreindre la culture, mais il faut bien observer aussi que ce n'est qu'en créant des fourrages qu'on fait du blé.

On reprochera peut-être à cette rotation de ne pas admettre de plantes racines; mais on aurait tort de supposer que mon compatriote, qui l'a conseillée, ait songé le moins du monde à les exclure des assolements; il a pensé, d'après ce qui a lieu très-souvent, que la ferme se composait de terres enchevêtrées et d'autres qui ne le sont pas, ou qu'elle était formée de sols partie en côte, partie en plaine; or, on sait que, dans le premier cas, le cultivateur ayant toute la latitude possible pour établir son assolement sur les terres libres, peut y admettre toutes les plantes qu'il jugera le plus convenables, et, dans le second, il peut aussi cultiver des plantes racines, qui conviennent beaucoup mieux aux terres légères et sablonneuses qu'aux terres fortes, où les récoltes sont plus tardives et se rentrent plus difficilement. Dans un cas pareil, M. Moll, ancien professeur à Roville et actuellement chargé de l'enseignement agricole au Conservatoire des Arts et Métiers à Paris, conseille de partager la sole de jachère de l'assolement triennal, de manière à avoir jachère dans une moitié et pommes de terre dans l'autre. La sole d'avoine est également occupée en partie par la céréale et le reste par le trèfle; mais on retombe ici dans l'inconvénient de ne pouvoir rentrer le trèfle sans passer sur les champs voisins, toutes les fois que l'enchevêtrement existe. Partout ailleurs, cet assolement présente de grands avantages qui doivent le faire préférer au système triennal.

Au reste, si j'ai donné ici quelques modèles d'assolements, ce n'est que comme indication et non comme précepte, car tout bon cultivateur sait que, pour la distribution des plantes sur le sol et pour leur succession, il est encore bien moins possible que dans d'autres cas, de poser des règles à suivre d'une manière absolue; c'est au cultivateur à étudier sa position, à peser les circonstances diverses qui l'entourent, et seulement alors il pourra essayer

Digitized by Google

des modifications qui ne devront jamais être trop précipitées, car elles pourraient bien lui être funestes. Dans la grande comme dans la petite culture, c'est vers la production des engrais que doit se porter toute l'attention du cultivateur, car c'est de là que dépend tout le succès de ses opérations. Quelque riches que soient ses terres, plus il pourra avoir de fumier à leur consacrer, plus aussi elles lui rendront de bénéfice net. C'est surtout dans le pays de plaine que l'équilibre entre les terres arables et les terres à fourrages a été rompu ; aussi voit-on que là le nombre des gros animaux n'est plus dans une juste proportion avec les besoins de la terre. C'est là un fait reconnu par M. Guérard, à la suite de nombreuses observations d'après lesquelles il résulte que les cantons de Baccarat, de Blâmont et de Lorquin, qui sont montueux, produisent suffisamment d'animaux ; mais dans la plaine le gros bétail disparaît. Ainsi, l'arrondissement de Lunéville a 20,000 bœufs et vaches, tandis que l'arrondissement de Nancy, le plus étendu, n'en a plus que 11,000. Toul n'a que le misérable chiffre de 7,000.

Au reste, dans notre département, comme partout ailleurs, il faut bien distinguer, dans le système de culture à suivre, ce qui convient pour les terres fortes, de ce qui est nécessaire aux terres sablonneuses et légères ; sur ces dernières, la jachère est absolument inutile, à moins que le sol ne soit trop infesté de mauvaises herbes. Les cultures peuvent se donner à toutes les époques de l'année ; tandis que les terres fortes sont, au contraire, fort difficiles à cultiver et à traiter ; aussi nos agronomes les plus distingués, M. de Dombasle, à Roville, M. Fawtier, aux Abouts, près Lunéville, et beaucoup d'autres, ont-ils été bien souvent forcés de revenir sur les changements qu'ils avaient voulu introduire dans leurs rotations, l'expérience leur ayant fait reconnaître que ce n'était pas toujours sans raison qu'une pratique agricole, qui paraissait vicieuse, s'était perpétuée depuis des siècles dans la même localité. Ainsi donc, la culture des terres fortes offre bien des difficultés auxquelles on ne pense souvent pas, mais que l'on a bientôt reconnues lorsqu'on s'est mis à l'œuvre ; tandis que les terres légères offrent une culture ordinairement très-simple et très-facile. C'est sur ces terres surtout que l'on cultive, et avec raison, la pomme de terre ; mais si elle ne sert qu'à la nourriture de l'homme, la terre, déjà si pauvre, ne peut que s'épuiser dans fort peu de temps, et on n'obtient plus alors que de chétives récoltes ; c'est ce que l'on a vu, par exemple, dans un grand nombre de villages où les pâturages communaux ont été divisés en pâtis. Le troupeau

Digitized by Google

d'abord supprimé, les habitants avides ont voulu profiter immédiatement de la richesse que les années avaient accumulée dans le sol. Mais l'épuisement s'est bientôt fait sentir ; et en supposant même que les parents n'aient pas ressenti le contre-coup d'une conduite aussi blâmable, les enfants n'ont reçu qu'un héritage qu'ils ont dû souvent abandonner, afin de laisser la terre revenir à son premier état pour l'épuiser de nouveau. La loi relative au partage des biens communaux devrait donc être plus sévère et ne pas abandonner à des gens ignorants et avides, un droit et une liberté entière qu'ils ne sont pas dignes de posséder.

La culture, dans notre département, ne varie pas seulement selon que les propriétés sont ou ne sont pas enchevêtrées, selon que la terre est forte ou légère, mais aussi suivant la distance à laquelle un champ se trouve des bâtiments d'exploitation. Ce sont presque toujours les terres les plus rapprochées qui sont les plus riches, parce qu'on a moins de distance pour conduire l'engrais ; aussi, c'est là que se cultivent les plantes industrielles qui se sont successivement introduites dans notre localité. Ainsi, le chanvre, le lin, etc., sont ordinairement cultivés dans les jardins ou dans les terres qui les avoisinent. Le colza, la navette, ont aussi les terres de choix. Cependant, les plantes oléagineuses sont moins cultivées maintenant qu'il y a une quinzaine d'années, parce qu'alors on a défriché une assez grande quantité de bois, et à un sol neuf qui pouvait faire verser les céréales, le colza convient très-bien, tant sous le rapport de sa rusticité qu'à cause des produits souvent extraordinaires qu'on en retire.

Quoique notre département soit à une latitude assez élevée, il peut, cependant, comme on le sait, joindre la vigne à ses autres produits agricoles ; 16,000 hectares environ sont consacrés chez nous à la culture de cette plante, et c'est à la sage prévoyance des ducs de Lorraine que nous devons de ne pas en avoir une étendue plus grande, qui nous donnerait un surcroît de produits fort gênant. Anciennement, les vignes de la Moselle, dans les environs de Metz, nous fournissaient une grande partie des vins que l'on consommait dans le pays ; mais, depuis longtemps déjà, le département suffit à ses propres besoins, et exporte même dans les Vosges une grande partie de nos produits annuels. La situation actuelle du midi nous servira sans doute d'exemple, et nous empêchera de nous avancer dans une voie qui nous conduirait d'autant plus facilement à notre ruine que nous sommes bien moins avantageusement placés pour la production du vin.

Digitized by Google

Néanmoins, si, depuis quelque temps, l'étendue des terres consacrées à la culture de la vigne n'a pas augmenté, les produits ont été plus considérables sur une surface donnée, mais au détriment de la qualité, parce qu'on a remplacé les plants délicats par les grosses races. C'est ce que l'on peut remarquer surtout près de Toul, sur la côte St.-Michel. Nous avons cependant quelques cantons qui donnent, pour notre climat, des vins d'une qualité assez recherchée. Le vin de Bayon est celui qui se conserve le plus longtemps; il est dur, comme on dit vulgairement, et ressemble un peu, sous ce rapport, à celui que l'on recueille sur les côtes de Toul.

Nous avons, à Nancy et dans les environs, beaucoup d'hommes qui s'occupent d'œnologie avec le plus grand succès. On peut citer en particulier MM. Thomas et Martin, de Malzéville, M. Mandel, avocat et président de la section d'Horticulture de Nancy, et M. Besval, du Crône; leurs travaux ont déjà été bien utiles au département, qui en recevra, nous n'en doutons pas, d'autres services encore. Cette année même, M. Besval a fait, conjointement avec M. Villemain, d'Autreville, et M. Bonnejoy, de Toul, des expériences desquelles il résulte que la fermentation prolongée que l'on fait subir au raisin muni de sa grappe, dans le but de conserver le vin, est bien moins nécessaire qu'on ne l'avait supposé jusqu'à présent. D'après les faits constatés, et selon l'opinion de M. Braconnot, le pepin renfermé dans la graine contient suffisamment de principe acerbe pour que le vin se conserve aussi longtemps qu'on le désire. Il faudrait excepter toutefois les vins faibles, comme ceux des environs de Crévic, de Sommerviller, qui, en fermentant avec la grappe, ont encore bien de la peine à se conserver. Cette méthode, qui convient surtout pour les mauvaises années, consiste à égrapper le raisin et à faire chauffer les graines jusqu'à une température d'environ 60°, c'est-à-dire tant que la main peut rester dans la chaudière. On vide chaque demi-heure environ, pour reverser dans le bouge, où la fermentation s'effectue bien plus vite. M. Besval a vendu, en 1843, du vin ainsi préparé à raison de 15 fr. l'hectolitre, tandis que les vignerons de Malzéville trouvaient avec peine à se défaire du leur à 10 fr.

Quant à l'horticulture et à la sylviculture, la première surtout a fait de grands progrès depuis une dizaine d'années, et grâce au zèle de la Société centrale de notre département et à la protection qu'elle accorde à une branche si importante de la culture, on possède actuellement à Nancy un grand nombre de jardins qui pourraient figurer avec orgueil à côté de ceux de

Digitized by Google

la capitale; le nombre de fleurs d'agrément s'est surtout augmenté d'une manière sensible, et elles sont actuellement pour la ville l'objet d'un commerce fort lucratif. La richesse des expositions automnales et printannières prouve combien notre situation horticole est prospère depuis quelques années; et elle nous laisse pour l'avenir un espoir qui ne manquera pas de se réaliser.

Quant aux forêts, surtout celles de l'État, elles sont maintenant traitées selon les règles d'une sage expérience; les coupes se font à des époques déduites des faits physiologiques les mieux constatés; en un mot, elles sont aménagées de manière à donner les plus hauts produits possibles. Cependant, malgré tous ces soins, le défrichement a tellement diminué l'étendue des terres consacrées à la production des bois, que ce combustible nous coûte extrêmement cher actuellement; en revanche, la production agricole y a gagné, quoique cependant bien des bois défrichés aient été infertiles ou aient bientôt perdu leur richesse par la culture successive de plantes épuisantes, telles que le colza, le blé, etc. Le défrichement des bois a été combattu non-seulement à cause de l'augmentation dans le prix du combustible, mais on l'a examiné aussi dans ses rapports avec les sources qui ont tari dans bien des cas, lorsque les coteaux ont été dépouillés de leurs arbres. Un auteur célèbre, il est vrai, a combattu cette opinion, que d'autres personnes ont appuyée d'un grand nombre de faits; mais, quoique la question ne soit pas complétement résolue, il paraît, néanmoins, que la présence des arbres attire en général les pluies et par suite l'humidité; témoin, par exemple, ce qui se passe actuellement en Egypte, où il pleut assez souvent depuis que le Pacha a fait faire un grand nombre de plantations.

Chapitre III. *Principales améliorations que réclame l'agriculture de la Meurthe.*

Avoir un bon système de culture est, sans contredit, le point le plus important pour l'agriculture d'une localité; et si l'on a bien compris le chapitre précédent, on a dû reconnaître combien il est difficile de poser des règles précises à cet égard; on peut bien indiquer par où pèche un assolement, surtout lorsqu'il a des défauts aussi frappants que ceux de l'assolement

Digitized by Google

triennal ; on peut même citer quelques formules de rotations qui, pour certains cultivateurs, seraient fort avantageuses ; mais tous ne sont pas dans la même situation ; les circonstances diffèrent même pour chacun, et c'est ce qui rend l'étude de l'agriculture si difficile et des règles à suivre sans restrictions impossibles ; mais il y a de la différence entre l'examen d'un système de culture et les perfectionnements que l'on peut appliquer à des procédés. Ici les préceptes sont possibles, car nous rentrons alors fort heureusement dans les généralités. On aurait beaucoup à dire si l'on voulait rechercher ce qui nous manque et étudier tous les défauts de nos méthodes de culture ; mais l'étendue d'une Statistique nous forcera de nous borner aux points principaux.

La première de toutes les améliorations, celle sans laquelle aucune culture ne peut être profitable, c'est, sans contredit, l'adoption des instruments perfectionnés ; car en agriculture comme dans toute autre industrie, le point important, c'est l'économie et la perfection dans le travail. On peut bien en effet obtenir beaucoup, mais, pour qu'il y ait bénéfice, il faut, comme seconde condition, que ce soit à peu de frais. Ainsi, un cultivateur peut, par ses belles récoltes, exciter l'admiration de ses voisins ; mais si, pour arriver à ce résultat, il a dépensé trois fois plus, comme ceci arrive assez souvent, il y aura perte réelle d'obtenir de beaux produits. C'est donc, en définitive, le bénéfice net qu'il faut considérer, et, malheureusement, nos cultivateurs ne veulent pas toujours entendre raison à cet égard : parce qu'un instrument leur coûte moitié d'un autre, ils le conservent, lors même qu'ils reconnaîtraient tous les inconvénients de son emploi.

C'est depuis une vingtaine d'années seulement que l'on a commencé à se servir d'instruments perfectionnés, tels que la charrue sans avant-train, le coupe-racine, la houe à cheval, la machine à battre, etc. Auparavant, le matériel du cultivateur se composait seulement de la lourde charrue lorraine à avant-train, du charriot, de la herse à dents de bois et de la rite dont on se sert encore aujourd'hui. On peut dire, sans crainte de se tromper, que c'est M. de Dombasle qui, le premier, a introduit dans la culture lorraine l'emploi des instruments nouveaux. Par la création de l'Institut de Roville et l'établissement d'une fabrique d'instruments aratoires qui existe actuellement à Nancy, rue de la Prairie, il a donné l'exemple à nos cultivateurs ; et il est bien certain, comme le dit M. de Dombasle lui-même dans la note citée précédemment, que la ferme de Roville, si utile d'ailleurs par

Digitized by Google

les modèles de culture qu'elle a fournis au pays, a eu pour principal résultat de répandre chez les cultivateurs de la Meurthe l'emploi des instruments perfectionnés. Pour s'en assurer, il suffirait d'assister au concours agricole de la Société d'Agriculture de Nancy. Sur vingt à trente charrues qui s'y trouvent ordinairement, il y en a à peine trois ou quatre du pays, encore sont-elles perfectionnées; les autres sont des charrues-Dombasle avec ou sans avant-train. Il n'est pas difficile, au reste, de comprendre l'empressement que mettent les cultivateurs intelligents à adopter une charrue si préférable sous tant de rapports à celle du pays; tout en n'exigeant qu'une force de tirage beaucoup moins grande, elle exécute un travail bien plus parfait, et les réparations qu'elle exige sont moins coûteuses. Depuis l'adoption de la charrue à soc américain, la dépense d'entretien est moins grande encore, parce qu'on peut se servir des socs en fonte, dont le prix n'est que de 1 fr. 25 cent., ou des socs en acier, ou de fer aciéré, qui coûtent de 3 fr. 50 cent. à 6 francs. Quant à la force de tirage, on peut facilement reconnaître combien elle doit différer de celle qu'exige la charrue du pays, lorsqu'on voit souvent dix chevaux attelés à celle-ci, marcher avec peine dans les terres un peu fortes; tandis que quatre bons chevaux peuvent labourer dans toute espèce de sol avec la charrue-Dombasle. C'est aussi avec cet instrument qu'on peut donner les labours profonds, si utiles dans certains cas, et qu'on n'obtient jamais avec la charrue lorraine. Cette dernière, néanmoins, a cet avantage que bien ou mal construite et bien ou mal conduite, elle donne toujours une culture plus ou moins défectueuse, selon la perfection de l'instrument et l'habileté du conducteur; tandis que la charrue-Dombasle, pour labourer, doit être construite avec la plus grande précision et conduite par un ouvrier intelligent. Si l'une ou l'autre des deux conditions manque, l'instrument ne fait qu'un très-mauvais ouvrage, ou plutôt il n'en fait pas du tout; on le relègue alors sous le hangard, et on ne le regarde plus que comme une de ces inventions qui ne servent, comme disent nos routiniers, qu'à faire dépenser de l'argent. Combien d'autres cultivateurs ne sont-ils pas alors dégoûtés de leur projet, et conservent ainsi indéfiniment un genre de charrue qui diminue considérablement leurs bénéfices de chaque année! Quand il ne faudrait qu'un cheval en sus pour chaque charrue, on aurait une augmentation de 400 francs pour chacun de ces instruments que l'on emploierait, sans compter ni l'intérêt du capital d'achat, ni la diminution de valeur de l'animal. Ce simple calcul suffit, je pense, pour montrer l'avantage immense

Digitized by Google

que retireront tous nos cultivateurs à suivre la marche dans laquelle heureusement déjà un assez grand nombre se sont engagés. Ce n'est pas aux fermiers cultivateurs seuls que nous nous adressons ici, mais encore aux propriétaires qui peuvent profiter très-utilement de l'influence qu'ils ont sur leurs tenanciers, pour leur faire changer de conduite.

L'araire, d'ailleurs, peut marcher avec ou sans avant-train. On a compris que pour les labours peu profonds surtout, l'avant-train est nécessaire, et les charrues sortant des ateliers de M. de Dombasle sont construites de manière à servir pour toutes sortes de labours.

Nous avons eu aussi, dans le département de la Meurthe, il y a une dixaine d'années, la charrue à système Grangé, qui a fait beaucoup de bruit et qu'on a portée aux nues; aujourd'hui même, que tout le monde reconnaît que cet instrument convient à peine dans des circonstances toutes particulières où la charrue-Dombasle marche aussi bien, on ne veut pas l'abandonner tout à fait, et elle jouit encore d'une légère considération dans l'esprit de quelques personnes; cependant la charrue-Grangé ne convient guère que sur une terre plane et débarrassée de toute espèce d'obstacle. Si on l'a vue donner un bon labour dans le dernier concours (1842), qui s'est tenu à Clévent, c'est que, favorisée par le tirage au sort, elle avait à labourer dans la plaine; mais si on l'eût placée sur le revers du coteau, elle n'aurait pu faire une seule raie; aussi son conducteur, domestique de M. de Scitivaux de Greische avait-il amené avec lui deux charrues, afin de pouvoir choisir son instrument selon la circonstance. Il est donc à présumer que la charrue-Grangé, dont on ne parle presque plus, depuis quelques années, rentrera bientôt tout à fait dans l'oubli.

A côté de la charrue viennent se placer comme instruments de culture, le buttoir, la houe à cheval, la herse, le scarificateur, l'extirpateur et le semoir. Le premier de ces instruments, trop peu connu de nos cultivateurs, leur serait bien utile cependant, non-seulement pour la destruction des végétaux nuisibles, mais encore pour l'assainissement du sol. L'humidité, en effet, détruit souvent bien des récoltes et les endommage dans tous les cas, parce qu'on n'a pas soin, immédiatement après la semaille, de tracer des raies d'écoulement par lesquelles l'eau des pluies doit sortir du champ. Quant à la houe à cheval, elle est indispensable à tout cultivateur qui adopte tant soit peu en grand la culture des plantes sarclées. Sans cet instrument, la culture de ces plantes devient beaucoup trop coûteuse, et perd ainsi une

Digitized by Google

grande partie de ses avantages. Il conviendrait, pour la houe à cheval et les autres instruments, que nos petits cultivateurs suivissent l'exemple des Allemands, qui s'associent toutes les fois qu'un seul ne pourrait supporter toute la dépense.

Quant à la herse lorraine en bois, c'est un instrument que bien des cultivateurs ont déjà remplacé par un autre plus lourd, produisant une action plus énergique et dont les dents sont en fer; mais un bon nombre conservent encore l'ancienne herse qui, cependant, ne leur donnera jamais qu'un travail fort imparfait dans les terres fortes. L'extirpateur et le scarificateur, qui devraient toujours se trouver dans une ferme tant soit peu étendue, manquent à presque tous nos cultivateurs.

Au nombre des instruments de culture proprements dits, on peut aussi faire figurer les semoirs, qui, sans avoir un emploi aussi général que le prétendent certaines personnes, ont néanmoins des avantages marqués dans bien des cas; s'ils ne conviennent pas ordinairement pour le blé, quoiqu'ils procurent cependant une grande économie de semence, ils sont très-utiles pour la semaille en grand des betteraves, du maïs, du colza et de la navette. Dans ces derniers temps surtout on les a perfectionnés, et actuellement on construit, dans les ateliers de M. de Dombasle, un semoir à cheval qui convient pour l'ensemencement de toute espèce de grains.

Parmi les instruments aratoires, il en est qui servent à préparer la terre pour les semailles, ou à donner aux récoltes les cultures dont elles ont besoin, ce sont ceux dont il vient d'être parlé; mais depuis les grands progrès de l'industrie, on a inventé aussi des instruments au moyen desquels les produits agricoles peuvent être plus facilement préparés à la vente, ou employés dans la ferme d'une manière beaucoup plus profitable. On peut faire figurer en première ligne, parmi ces derniers, la machine à battre, invention écossaise, introduite en France par M. de Dombasle, en 1822. Par son emploi, les cultivateurs se mettent à l'abri de la rapine de leurs ouvriers et des accidents qui surviennent très-souvent par le battage de nuit. Ils obtiennent aussi plus de blé d'un nombre donné de gerbes, et il n'y a pas de comparaison pour la célérité, ce qui est d'un très-grand avantage au moment des semailles. La machine à battre est déjà bien répandue en France; mais, dans notre département, on ne compte que quelques grandes fermes qui la possèdent.

Un tarare bien construit est aussi un instrument indispensable dans une ferme, car il permet d'obtenir du blé de première qualité, qui trop souvent, chez nous,

Digitized by Google

est mélangé avec les graines de plantes nuisibles, ou des grains petits et retraits qui diminuent toujours beaucoup le prix de vente. Par l'emploi d'un bon tarare ou d'un grand van perfectionné, M. de Dombasle vendait toujours son blé 2 ou 3 francs de plus par sac que les autres cultivateurs, sur le marché d'Épinal.

Le hache-paille et le coupe-racines sont aussi deux instruments dont on ne peut se passer dans une ferme de quelque étendue. Le premier est surtout employé en Allemagne, et son usage ne s'est répandu en France que depuis une quinzaine d'années. Il est très-utile pendant l'hiver, lorsqu'on veut bien mélanger la paille avec le foin, ou lorsqu'il est bon d'augmenter le volume de grains trop nutritifs, ou enfin lorsque, comme en Allemagne, on veut faire des soupes aux animaux; mais il est surtout indispensable pendant l'été, lorsqu'on entretient les animaux à l'étable, et qu'il est nécessaire, par conséquent, de mélanger la nourriture verte à la nourriture sèche. Quant au coupe-racines, il ne peut être d'une grande utilité au cultivateur que pendant l'hiver, puisque c'est à cet époque seulement que l'on fait consommer aux animaux les pommes de terre ou les betteraves. On est vraiment étonné, à une époque de progrès comme la nôtre, de voir des cultivateurs préparer encore au couteau les racines qu'ils donnent à leur bétail; dans bien des cas cependant ce n'est pas parce qu'ils ignorent qu'une dépense de 20 ou 25 francs, dans les petites fermes, ou de 75 à 80 dans les grandes, peut leur procurer un instrument qui, en très-peu de temps, leur préparera la nourriture de tout un jour; c'est parce que l'esprit de routine les arrête et semble pour eux une sentinelle contre le progrès.

Il est indispensable aussi, dans toutes les fermes où les racines forment la partie principale de la nourriture pendant l'hiver, de posséder un lavoir qui économise du temps toujours précieux. Cet instrument est surtout utile dans les terres fortes où les racines veulent presque toujours être lavées avant qu'on les donne au bétail.

Le moulin à concasser les grains ne doit pas être oublié non plus, et en Angleterre on le retrouve dans toutes les fermes; en brisant les grains, il les rend plus nutritifs, parce que les animaux s'en assimilent une plus grande quantité.

L'emploi d'instruments économiques ou augmentant la production du sol est certainement ce que l'on doit le plus désirer pour l'agriculture de la Meurthe; mais pour arriver au progrès ce ne serait encore là qu'une demi-

Digitized by Google

mesure, car la terre, malgré les cultures les mieux entendues, restera improductive si l'on ne lui donne l'élément par lequel elle peut entretenir la vie chez les végétaux; une fertilité naturelle, comme nous l'avons dit déjà, se rencontre dans certains sols, mais elle est fort rare; et, en général, le cultivateur ne peut guère compter que sur ses animaux pour créer l'engrais dont il doit toujours chercher à augmenter la quantité.

Le bétail est donc la pierre de touche du cultivateur; c'est par lui qu'il peut maintenir la fertilité de son sol ou l'augmenter, et il ne doit rien négliger, par conséquent, pour en entretenir le plus possible. Nous avons déjà fait quelques progrès en France sous ce rapport, et nous en avons pour preuve l'augmentation de produits en céréales qui a lieu chez nous depuis 1815; nous en récoltons actuellement pour 200,000,000, c'est-à-dire pour 50,000,000 de plus qu'à cette dernière époque; et cependant nous sommes bien loin encore du chiffre que nous devons atteindre, car, d'après les calculs publiés par M. Masson, nous n'avions dans la Meurthe, en 1841, que cinq moutons $^{39}/_{000}$, ou un peu plus d'une demi-tête de bétail par hectare, puisqu'on compte ordinairement dix moutons pour un bœuf, une vache ou un cheval, au lieu que nous devrions en avoir au moins le double, pour que les terres fussent mises et conservées dans un état de fécondité *prospère*. Puisque nous avons 375,000 hectares environ employés à l'agriculture, nous devrions posséder, en animaux de diverses espèces, un équivalent en moutons de 3,050,000 en sus des 70,000 chevaux que nous employons à la culture des terres; tandis que nous n'en avons que 2,084,260, ce qui établit un manquant de 1,665,740 moutons, cause de l'insuffisance d'engrais dans laquelle nous nous trouvons. Malgré notre état arriéré, nous pouvons néanmoins constater un progrès depuis 1830, puisqu'à cette époque nous ne comptions, pour toute espèce d'animaux producteurs de l'engrais, que 1,977,180 moutons. Dans une période de onze années, ce nombre s'est accru de 107,080; en sorte que nous possédions, en 1841, 417,500 animaux alimentaires représentés, pour les produits en fumier, par 1,377,400 moutons en sus des 70,616 chevaux que l'on possédait alors.

Dans le même rapport dont nous extrayons ces chiffres, M. Masson, s'appuyant sur l'expérience générale, qui veut qu'on double le poids de la nourriture donnée pour avoir celui du fumier produit, fait voir qu'un mouton consommant annuellement 730 kilogrammes de nourriture, nous ne produisons en engrais que 3,043,000,000; tandis qu'il nous faudrait 5,475,000,000,

Digitized by Google

ce qui nous démontre un déficit de 2,432,000,000, et c'est là la cause pour laquelle, dans la Meurthe comme dans toute la France, nous ne produisons en moyenne que 12 hectolitres de froment par hectare. Comme la quantité de blé obtenue sur une terre donne la mesure des autres produits, puisque le sol n'est pas riche pour une seule année seulement, on se rend compte aussi de la diminution qui a lieu dans toutes les récoltes, dans celles qui doivent nous donner de l'engrais comme dans les autres.

Le manque d'animaux se fait bien plus sentir encore dans notre département, si on examine les besoins de notre population en viande de boucherie. D'après ce qui a été dit plus haut, le nombre des animaux destinés à la consommation est de 1,377,400, tandis que les besoins annuels, selon les renseignements recueillis par l'administration, sont de 724,000 ; en sorte que notre département, réduit à ses propres ressources, pourrait à peine suffire pendant deux ans à ses besoin. Ce n'est donc pas à tort que l'on adresse continuellement à nos cultivateurs le reproche de ne pas entretenir assez de bétail ; et cependant il est de leur intérêt, autant que de celui de la société, de s'occuper plus spécialement de l'éducation des animaux qui amènent l'abondance et la richesse dans un pays, et sans lesquels il n'est pas d'agriculture possible. On comprend cette vérité si on jette un coup d'œil sur les parties de l'Allemagne où l'on suit encore le système pastoral mixte ; si elles n'ont pas une grande étendue de terres en céréales ou consacrées à des plantes industrielles toujours très-chanceuses, elles sont dans l'aisance, parce qu'elles ont beaucoup plus de bétail que les besoins de la population ne l'exigent, et que l'engrais est toujours en abondance. Néanmoins, si je prends pour exemple les contrées qui suivent le système pastoral modifié et qui élèvent et engraissent un nombreux bétail, je ne veux pas dire pour cela que la conduite de nos cultivateurs doit être absolument semblable, car les circonstances dans lesquelles nous sommes placés peuvent nous faire trouver plus lucrative la culture des céréales, qui doit avoir plus d'étendue dans certaines contrées où elles croissent facilement, que dans d'autres où elles ne pourraient venir, mais où l'éducation du bétail est plus facile.

On ne peut donc pas toujours élever, mais il est de rigueur que nous engraissions, que nous ayons des bêtes de vente qui nous produisent le fumier dont nous ne pouvons nous passer. Comme le dit fort bien M. Masson, les recettes que peut procurer l'exportation des céréales doivent être plus fortes chez nous que les dépenses nécessitées par l'importation des animaux, qui,

Digitized by Google

d'ailleurs, deviendra bien faible lorsque nos cultivateurs auront établi une proportion convenable entre le nombre de leurs animaux et l'étendue de leurs terres. On peut donc louer la conduite de nos fermiers qui fournissent aux montagnards des Vosges le blé que leur sol ne peut produire, et reçoivent en échange des bestiaux destinés à l'engrais ; en continuant à suivre la même voie, ce sera à la fois un acte de philanthropie et de sage administration.

C'est aussi par les échanges de ce genre, et de tous les produits agricoles en général, que l'on donnera au commerce intérieur toute l'extension qu'il peut prendre, et qu'on l'établira sur des bases bien autrement solides que le commerce étranger, si chanceux, et cause de tant de discussions dans nos assemblées législatives. Ne pas profiter du commerce maritime, auquel la France est appelée par sa position géographique, serait renoncer à un avantage que nous envient d'autres nations, mais tout lui accorder, et le regarder comme le seul qui puisse nous procurer un débouché facile et avantageux des produits surabondants de certaines provinces, ce serait se tromper gravement sur un des points qui intéressent au plus haut degré l'avenir de notre pays.

Si notre agriculture est si pauvre en animaux de vente, il ne faudrait pas cependant en rejeter entièrement la faute sur nos fermiers, car les restrictions des propriétaires, les baux d'une trop courte durée, et la mauvaise construction des bâtiments sont trop souvent des causes qui lient les mains au cultivateur et qui l'empêchent de profiter d'améliorations qui, en définitive, tourneraient cependant au profit du propriétaire. Que l'on suppose, en effet, un cultivateur ayant un bail de neuf années seulement, comme on le voit dans bien des cas encore, il ne pourra établir ni luzernière, ni sainfoin ; il ne voudra pas changer sa rotation, ni rétablir ses bâtiments, s'il en a le droit, et il continuera le même système qu'il avait suivi jusque là. Tant que les propriétaires ne commenceront pas eux-mêmes par changer la position de leurs fermiers, ceux-ci ne pourront pas améliorer, et notre agriculture restera dans l'état arriéré où elle se trouve maintenant.

M. Masson, dans les détails si pleins d'intérêt qu'il a communiqués à la Société d'agriculture de Nancy, étudie chaque genre de bétail en particulier. D'après lui, nous possédons dans notre département 34,000 juments environ; et quoique le cheval soit à peu près le seul animal que nous employons aux travaux agricoles, ce nombre est suffisant pour nos besoins ; nous pourrions même faire des élèves pour la vente au dehors, si notre cheval était plus étoffé et plus grand. La Société d'agriculture, dont la sollicitude pour les in-

Digitized by Google

térêts agricoles est de tous les instants, s'occupe en ce moment d'une importation d'étalons de race percheronne, et il est à désirer que par ce moyen nous puissions améliorer notre race lorraine, si courageuse et si peu délicate.

Le nombre des bœufs que l'on abat annuellement est de 6,850, et nous n'en nourrissons que 6,841, dont la plupart servent aux travaux des champs: on ne les livre à la boucherie qu'à l'âge de six à sept ans. Nous fournissons donc 1,100 bœufs environ à la consommation, et le reste est importé; ce n'est pas là que se trouve le mal, mais il faut, comme nous l'avons dit déjà, que ces animaux aient été engraissés chez nous, et que nous ayons créé les produits nécessaires à cet engraissement. Le nombre des taureaux est de 1,304, et celui des vaches de 60,883, ce qui nous fait 5,150 de plus qu'en 1830. Depuis cette époque on en a abattu 7,536, ce qui fait une sur huit. Si le nombre des naissances annuelles égalait celui des vaches, nous pourrions suffire à notre consommation, qui est de 40,316 veaux; mais nous ne pouvons guère compter que sur 45,000 naissances utiles, et le nombre des veaux livrés à la boucherie n'est pas de plus de 30,000. Nous sommes donc tributaires des Vosges pour 10,000 au moins. C'est le même département qui nous fournit les fromages que nous consommons, car ceux qui se fabriquent dans nos fermes n'en sortent pas.

En 1830 les moutons existants étaient au nombre de 167,432; il s'est accru de 25,694, puisqu'en 1841 nous en possédions 193,126. Dans ce nombre il se trouve 89,925 brebis qui ont donné 57,201 agneaux.

La consommation a été de 58,871 moutons et de 5,442 agneaux. La consommation a donc dépassé les produits de 7,112 bêtes. Ces chiffres, dit M. Masson, nous présentent un tableau affligeant. Dans la position où se trouvent nos fermiers, le mouton est l'animal qu'il leur est le plus avantageux de multiplier. A l'âge de six mois il nous fournit sa première toison. Il continue à nous en donner une chaque année, ainsi que le fumier le plus puissant. Par là, pendant toute sa vie il nous indemnise de la nourriture et des soins que nous lui avons donnés. A trois ans il a acquis tout le poids auquel il peut arriver; et, tombant alors sous le couteau du boucher, il donne à celui qui l'a élevé un bénéfice considérable. Il est donc de l'intérêt de nos cultivateurs de multiplier le plus possible ce précieux animal.

En 1830, la petite propriété élevait en Lorraine 8,904 chèvres et chevreaux; en 1841, elle en comptait 15,051.

Quant aux porcs, qui, fort utiles dans les villes, sont indispensables à la

Digitized by Google

campagne, le département n'en possède que 120,097, et il en consomme 109,509. La plupart de ces animaux nous viennent des départements voisins à l'âge de deux à trois mois, et ils grandissent et s'engraissent sur notre sol. Il n'en est pas ici comme des autres animaux, et il conviendrait d'élever un plus grand nombre de truies portières, car le cochon est l'animal le moins délicat. Les aliments les plus immondes, les débris de nos cuisines, les substances végétales, quelles qu'elles soient, tout lui convient. On remarque surtout la race anglo-chinoise, qui s'engraisse avec une facilité étonnante, mais dont la chair cependant plaît moins que celle de la race ordinaire, à certaines personnes; depuis une vingtaine d'années déjà cette race a été introduite dans notre département, et M. de Dombasle en a élevé pendant très-longtemps à Roville. Dans ces dernières années, ils se sont répandus en assez grand nombre dans les environs de Nancy, grâce à M. le baron Daurier, cultivateur à Varaincourt, qui s'est spécialement occupé de l'éducation de ces animaux. Il les nourrit surtout des débris de chevaux achetés soit à Nancy, soit dans les environs, et qu'il fait abattre dans sa ferme; d'après les résultats obtenus jusqu'alors, cette branche d'industrie paraît destinée à devenir très-lucrative.

C'est au zèle de la Société royale et centrale d'Agriculture de Nancy que nous sommes en grande partie redevables des diverses améliorations qui ont eu lieu dans toutes nos races d'animaux domestiques; mais elle s'est surtout occupée des races bovine et ovine. Après l'introduction des taureaux et des vaches suisses, qui n'ont pas produit partout les résultats sur lesquels on comptait, parce que les croisements n'ont pas toujours été bien calculés, on a songé à la race de Durham, qui convient surtout pour la boucherie. Cette race, originaire d'Angleterre, et améliorée, sinon créée, par Backwell, peut, d'après toutes les probabilités, nous rendre de très-grands services; et quoique rien de positif ne puisse encore être avancé à cet égard, nous n'en devons pas moins la plus grande reconnaissance à M. de Scitivaux de Greische qui, le premier, a introduit dans le pays un taureau de Durham acheté à la vente d'Alfort.

Malheureusement, nos cultivateurs, avant d'introduire une race nouvelle, ne songent pas que, pour qu'elle leur procure les mêmes avantages que dans les localités d'où on la tire, il faut tâcher de nous éloigner le moins possible des circonstances agricoles dans lesquelles vivent les animaux dans ces pays. Une nourriture succulente ne peut pas toujours se trouver, en raison du climat et de la nature du sol, mais il faut au moins qu'elle soit abondante, ce qui n'a pas toujours lieu; aussi les animaux dégénèrent, et on trouve souvent

Digitized by Google

qu'en définitive il y a plus d'avantage à nourrir des vaches du pays, habituées à la privation et à la nature du climat. Il ne convient donc d'introduire chez nous des animaux de forte taille que lorsqu'on a la certitude de pouvoir leur donner une nourriture abondante, par laquelle seule on peut les entretenir dans un état d'embonpoint convenable et même prévenir la dégénérescence.

Quant à la race ovine, elle a subi chez nous les mêmes changements que partout ailleurs en France ; on a d'abord introduit la race mérine il y a une trentaine d'années (1); elle a été fort lucrative pour les premiers cultivateurs qui l'ont adoptée sur leurs fermes, à cause du prix élevé auquel s'est d'abord vendue la laine fine ainsi que les brebis ou béliers des troupeaux mérinos; mais ces avantages n'ont pas tardé à diminuer par l'effet de la concurrence, et, aujourd'hui, on voit disparaître de notre pays les mérinos purs, beaucoup plus délicats d'ailleurs que les moutons communs, et disposés surtout à la cachexie aqueuse ou pourriture dans les années humides. On a remplacé ces animaux par d'autres plus rustiques et convenant mieux pour la boucherie. Plusieurs cultivateurs, M. de Dombasle en particulier, ont essayé la grande race Wurtembergeoise, qu'ils ont ensuite remplacée par les fortes races du pays. Aujourd'hui, on s'occupe surtout de croisements avec la race de Dishley, dont la laine est grosse, mais extrêmement longue, et qui, par son poids, convient particulièrement à la boucherie. Les résultats favorables déjà obtenus sont un très-bon augure pour l'avenir, et il est probable que sous peu les races métisses de Dishley seront les seules qu'éleveront nos cultivateurs.

S'il est indispensable d'engager nos cultivateurs à améliorer les races d'animaux de notre pays, et s'il l'est surtout d'entretenir sur la ferme un plus grand nombre de bêtes de rente, il n'est pas moins important d'attirer leur attention sur le mode d'entretien qu'il convient d'adopter selon les circonstances dans lesquelles on se trouve, et qui dépendent en grande partie du sol ou des années. Avec un nombre de têtes de bétail suffisant pour l'étendue de l'exploitation, on manque souvent d'engrais, parce que les animaux, passant la plus grande partie de la saison d'été hors de l'étable, occasionnent une perte considérable en fumier. M. Guérard ne porte qu'à quatre voitures de 1500 kilogrammes le fumier produit par un bœuf ou un cheval ainsi entretenu, tandis qu'on obtiendrait une quantité triple, souvent même quadruple, en

(1) En 1811, nous n'avions que 500 mérinos dans le département.

Digitized by Google

nourrissant à l'étable. Ce mode d'entretien étant une conséquence inévitable de la suppression de la vaine pâture, est déjà très-répandu en France, et M. de Dombasle a même recherché, dans ces derniers temps, s'il ne serait pas plus avantageux de nourrir les animaux à l'étable dans les contrées même qui possèdent de gras et nombreux pâturages, comme la Normandie, l'Auvergne, le Charollais, etc. D'après les résultats constatés par ce célèbre agronome, il paraîtrait qu'on peut, avec la même étendue de prairies naturelles, nourrir plus abondamment et un plus grand nombre d'animaux en coupant le fourrage, qu'en le faisant consommer sur place. On conçoit facilement, en effet, que, par cette méthode, une grande partie de la nourriture doit être perdue et les prairies considérablement détériorées. L'exemple des Allemands devrait suffire, au reste, pour nous engager à renoncer le plus tôt possible à l'entretien au pâturage, qui a bien pu convenir dans les temps anciens, à cause de sa commodité, mais qui, aujourd'hui, ne peut plus être conservé, car nous devons songer, avant tout, à la production du fumier et par conséquent à la conservation de nos prairies. D'ailleurs, quand même on obtiendrait suffisamment de fumier, ce qui est impossible dans la plupart des cas, n'aurait-on pas encore à supporter, par l'entretien hors de l'étable des pertes considérables, soit en lait, en beurre ou en travail. S'il est un fait constaté par tous, c'est que les vaches qui ont passé toute la journée à parcourir les pâturages pour se procurer leur nourriture, ne donnent jamais autant de produits que celles que l'on entretient à l'étable par une nourriture abondante et substantielle. On sait aussi que nos cultivateurs ne sont forcés d'entretenir un aussi grand nombre de chevaux de trait que parce qu'ils ne font qu'une attelée, et que le reste du jour, quelquefois même toute la nuit, les animaux vont dans les prés déjà récoltés ou bien dans les bois. Ils s'épuisent à chercher leur nourriture, et on ne peut en obtenir qu'un bien médiocre travail. Si l'on veut même aller plus loin, on verra que ce mode d'entretien est la cause de maladies fort dangereuses, parce que les animaux que l'on envoie au pâturage, soit le matin, lorsque les gelées blanches recouvrent encore les herbes, ou le soir, lorsque l'humidité les remplace, sont ainsi placés dans les conditions les moins favorables à leur santé. Pendant l'été, lorsqu'on doit prendre tant de précautions pour préserver les bêtes bovines de la tympanite ou enflure, il n'est pas de meilleur moyen de s'en garantir autant que la chose est possible, que d'entretenir les animaux à l'étable ; on peut alors opérer un mélange convenable de fourrages verts et de fourrages

Digitized by Google

secs, rentrer les premiers au moment du jour qui favorise le moins une prompte fermentation, et éviter ainsi bien des accidents très-funestes.

On ne doit cependant pas exclure tout à fait le mode d'entretien au pâturage, indispensable, comme on le sait, pour les bêtes ovines, mais qui peut même devenir une nécessité pour les bêtes bovines dans les années de sécheresse. Sur certaines terres, les récoltes fourragères sont si peu abondantes qu'on ne peut songer à faucher ; il faut alors, de toute nécessité, abandonner la récolte à la dent des animaux, car c'est là le seul moyen d'en tirer parti.

Un autre point de la question du bétail, sur lequel il est indispensable d'attirer l'attention de nos cultivateurs, c'est le moyen de se mettre, autant que faire se peut, à l'abri des disettes de fourrages. S'il est important, en effet, de savoir consommer, il faut aussi avoir pour consommer ; et avec notre système de culture, dans lequel nous avons introduit si peu de prairies artificielles, nous sommes toujours dans la pénurie, pour peu que la sécheresse se fasse sentir pendant l'année. On ne fait alors qu'une faible récolte de foin, et souvent même avant l'hiver une partie du fourrage sec se trouve déjà mangé. C'est ce que l'on a vu cette année dans bien des fermes, et les cultivateurs peu industrieux qui n'ont pas su se procurer, pour la saison rigoureuse, une autre nourriture que celle des prés, se sont vus forcés de vendre une partie de leurs animaux ; ce qui leur en est resté n'a pu recevoir qu'une très-chétive nourriture ; et, au printemps, après avoir éprouvé une perte d'engrais et d'argent, ils n'auront encore rien à donner à leur bétail. Il faudra alors faire pâturer dès les premiers beaux jours et manger ainsi d'avance la nourriture de l'hiver suivant. C'est en se conduisant de la sorte que nos cultivateurs sont toujours au pied de l'échelle, comme ils le disent eux-mêmes ; et tant qu'ils ne sauront pas profiter des lumières que leur offre la science pour se tirer d'une situation aussi précaire, on verra toujours le bétail misérable dans les années de disette et entretenu passablement dans les années d'abondance seules. Il nous faut donc, comme première condition de progrès dans notre situation agricole, plus de prairies artificielles et plus de plantes sarclées. Lors même que les premières ne réussiraient qu'imparfaitement, on peut toujours, avec les secondes, se procurer une nourriture saine qui, jointe à la paille, suffit non pas pour engraisser, mais au moins pour entretenir dans un état satisfaisant d'embonpoint les animaux de trait. A Sainte-Geneviève, les chevaux, pendant une grande partie de l'hiver, ne sont nourris qu'avec des pommes de terre cuites et de la paille. Ils se conservent toujours en bon état ; et

Digitized by Google

lorsque des travaux pénibles se présentent, il suffit de donner une légère ration d'avoine et de foin pour ne pas laisser dépérir les animaux. Les moutons se trouvent aussi très-bien de cette nourriture ; seulement on doit se précautionner contre les indigestions, qui sont assez fréquentes si l'on ne fait un mélange convenable de pommes de terre cuites et de fourrages hachés ou de menue paille. Quant à ses vaches, M. Turck les a nourries pendant trois mois de cette année avec de la paille, du regain et des pulpes de betteraves provenant de la fabrique de Champigneules. C'est là une ressource qu'on cherche actuellement à enlever aux cultivateurs, en supprimant la fabrication du sucre indigène ; mais la betterave ne sera jamais supprimée, et, quoi qu'on en dise, cette racine est une des plus précieuses acquisitions qu'ait pu faire l'agriculture moderne. Il serait bien difficile, en effet, de trouver une nourriture moins coûteuse, car son prix, selon les circonstances, varie de 8 à 12 francs le mille, tandis qu'en 1812, époque où elle s'est introduite dans la culture de notre département, elle ne coûtait pas moins de 30 à 35 fr.

Dans le congrès agricole qui a eu lieu à Stuttgard en 1842, les cultivateurs allemands ont tous vanté l'usage des soupes pour le bétail dans les années de disette principalement. Bien des principes inutiles pour l'animal sont alors dissous, et les fourrages augmentent ainsi beaucoup de valeur (la différence est de 16 à 22). On a aussi recommandé les marrons cuits, parce que crus ils sont trop amers, et il faudrait alors les mélanger avec une proportion assez grande d'autres aliments ; les feuilles de divers arbres, notamment les chênes, aunes et peupliers, les glands, les feuilles sèches de pommiers ou de pruniers, celles de vigne, les fanes de pommes de terres, les feuilles de betteraves lorsque celles-ci sont mûres, le chiendent, le marc de raisins et de fruits, et enfin les racines de cardères.

Lorsqu'on prévoit une disette de fourrage on ne doit pas seulement chercher à diminuer ses effets funestes pendant la saison rigoureuse, mais le cultivateur intelligent doit aussi se préparer pour les premiers jours du printemps, des fourrages qui puissent remplacer ceux d'hiver et ne pas nécessiter le pâturage. On a beaucoup recommandé le seigle, aussi l'orge d'hiver, et les Allemands surtout cultivent très-souvent ces deux plantes comme fourrages. Les vesces d'hiver, les jarosses, si elles ne gèlent pas, conviennent également. Partout où le trèfle incarnat vient bien, il ne doit pas être négligé ; et si cette plante n'avait pas dégénéré chez nous, elle pourrait figurer au premier rang comme fourrage vert précoce. On a aussi recommandé en Allemagne et en

Digitized by Google

France les plantes crucifères oléagineuses ; mais outre qu'elles ne donnent pas un bien bon fourrage, elles périssent encore très-souvent pendant l'hiver. La culture des plantes à fourrage printannières est d'autant plus avantageuse qu'on peut, dans la même année, faire une seconde récolte destinée encore au bétail, si on le veut. Ainsi, après du seigle récolté dans le courant de mai, on peut encore planter des pommes de terre, repiquer des betteraves, semer du sarrazin. Si l'on n'agit pas ainsi, on aura alors une demi-jachère profitable au sol et aux plantes qui devront suivre.

Il arrive très-souvent que le cultivateur change la ration de ses animaux ou remplace une nourriture par une autre. Pour agir avec connaissance de cause dans ce cas, il est indispensable de connaître le rapport qui existe entre les divers aliments que l'on peut donner au bétail. Le tableau ci-dessous sera donc un complément de ce que nous venons de dire sur l'entretien du bétail dans notre département. Ce n'est qu'un résumé du travail de mon compatriote Antoine de Roville, sur les valeurs relatives des divers aliments. Le bon foin de nos prairies naturelles sert de terme de comparaison, et 100 kil. ont la même valeur nutritive que chacune des autres quantités.

Bon foin	100 kil.	Paille d'orge	195 kil.
Regain	102	Paille d'avoine	235
Foin de trèfle coupé en fleurs	90	Paille de pois	153
Regain de trèfle	88	Paille de vesces	159
Foin de luzerne	98	Paille de lentilles	163
Foin de sainfoin	89	Paille de féveroles	140
Foin de vesces	97	Paille de sarrazin	195
Foin de spergule	90	Tiges sèches de topinambours	170
Foin de trèfle porte-graines	146	Tiges sèches de maïs	400
Trèfle vert	410	Paille de millet	250
Vesces, luzerne, sainfoin en vert.	457	Pommes de terre crucs, 75 kilog. par hectolitre	201
Tiges de maïs en vert	275	Pommes de terre cuites	173
Spergule en vert	425	Betteraves blanches de Silésie, 75 kilog. par hectolitre	220
Tiges et feuilles de topinambours en vert	325	Betteraves champêtres	339
Feuilles de choux à vaches	541	Navets	504
Feuilles de betteraves	600	Carottes	276
Feuilles de pommes de terre	300	Rutabagas	308
Paille de froment et d'épautre	374	Rutabagas avec leurs feuilles	350
Paille de seigle	442		

Digitized by Google

Avant de terminer, je ferai encore remarquer que les valeurs relatives de ces aliments, déduites d'un grand nombre d'expériences, devraient, pour être justes, différer selon l'espèce de bétail ; car on sait, par exemple, que les vaches préfèrent le regain au foin, tandis qu'il en est tout autrement des chevaux ; mais personne, que je sache, n'a expérimenté jusqu'alors pour chaque aliment et pour chaque espèce de bétail en particulier ; et si, pour ce motif, les renseignements que donnera aux cultivateurs le tableau ci-dessus ne sont pas aussi importants qu'on aurait pu le désirer, ils n'en seront pas moins fort utiles pour beaucoup de cas.

Le bétail devant fournir aux besoins de la consommation et du sol, et étant aussi la base de toute bonne agriculture, ce sont nécessairement les plantes qui peuvent lui créer une nourriture abondante qui doivent être principalement recommandées à nos cultivateurs. Ils doivent, par des assolements bien combinés, admettre dans leur culture le trèfle, la luzerne, le sainfoin et les plantes racines qui donnent toujours les meilleures et les plus abondantes récoltes de fourrages. Le sainfoin à deux coupes, le plus nutritif de tous les fourrages, convient surtout sur nos roches calcaires ; et sur les sols profonds et riches, le trèfle, la luzerne sont plus profitables qu'aucune autre plante. Ces récoltes n'exigent que fort peu de frais d'entretien, aucune culture et rarement de l'engrais ; elles pourraient donc même être un objet de spéculation dans un grand nombre de cas, et bien des propriétaires ne sont pas arrivés jusqu'à ce jour sans se repentir d'avoir défriché leurs luzernières pour cultiver la vigne, qui, en apparence, semble plus lucrative, mais qui l'est presque toujours moins, en réalité, à cause de ses produits chanceux, des dépenses considérables qu'exigent sa culture et son entretien, et, enfin, à cause de l'engrais qu'elle consomme sans en rendre.

Nos prairies naturelles, souvent si médiocres, pourraient aussi donner des produits bien plus considérables, pour peu que nos cultivateurs leur accordassent plus de soins. Au lieu d'abandonner leur formation à la végétation spontanée, quelquefois avantageuse, mais fournissant, dans la généralité des cas, un mauvais fourrage, on devrait toujours agir pour les prés comme pour nos prairies artificielles, c'est-à-dire les semer à main d'homme et les composer toujours de bons végétaux fourragers mûrissant à peu près à la même époque. Partout où croît facilement la luzerne, et où on ne peut pas avoir d'eau pour irriger, on ne doit pas former de prés ni de pâturages, car on

Digitized by Google

n'obtiendrait jamais, dans de semblables circonstances, que des produits très-chétifs, et si même un cultivateur entrant en ferme avait des prairies de ce genre, il devrait toujours en réserver le défrichement dans son bail. La même réserve devrait aussi exister pour les prairies composées d'herbes qui composent un mauvais fourrage, comme la crête de coq, la sauge des prés, la bourse à pasteur, les marguerites, etc., car ce ne sera souvent qu'en mettant la charrue dans les prés, qu'on pourra les débarrasser de tous ces végétaux qui ne communiquent aucune qualité au foin et nuisent au développement des plantes utiles. Une chose qui ne doit pas être non plus négligée, c'est l'assainissement des prés trop humides ou acides qui ne donnent que des carex, des joncs, des renoncules et autres plantes aquatiques. On peut avoir du fourrage, mais il est toujours d'une très-faible valeur, de quelque manière qu'on le fasse consommer. Si donc l'humidité est nécessaire aux prés, si l'irrigation est à recommander, car il est bien rare qu'elle ne produise pas d'effets, il ne faut pas cependant que les eaux soient en surabondance, et les prés fangeux doivent toujours être assainis.

Nos cultivateurs ayant l'habitude de faire pâturer leurs prés à l'automne, sont très-souvent forcés de reculer l'époque de la fenaison, parce que les herbes poussent moins bien au printemps. Il arrive alors qu'un grand nombre de plantes sont trop mûres et ne donnent plus qu'un fourrage extrêmement dur, ayant quelquefois moins de qualité que la bonne paille. C'est l'époque de la floraison qu'il faut, en général, choisir pour couper les fourrages, car plus tôt on perd sur la quantité et plus tard sur la qualité.

Quoique le trèfle rouge ordinaire, la luzerne et le sainfoin soient les plantes par excellence pour former nos prairies artificielles, il en est d'autres, cependant, telles que la lupuline ou minette dorée, ou petit trèfle jaune des Allemands, le trèfle blanc, le trèfle vivace, qui a été dernièrement l'objet de discussion entre nos botanistes, le trèfle du Chili, la pimprenelle, la spergule, que l'on ne doit pas non plus négliger. Cette dernière a le grand avantage de prendre tout son développement dans l'espace de six semaines ou deux mois, mais elle ne réussit que sur un sol bien préparé. Les animaux et les moutons, en particulier, n'aiment pas la pimprenelle, mais mélangée avec d'autres plantes, au sainfoin, par exemple, elle est très-avantageuse, parce qu'elle résiste très-bien à la sécheresse. La lupuline, le trèfle blanc et le trèfle vivace viennent bien dans nos plaines sablonneuses de la Moselle, où ils peuvent former de très-bons pâturages ou bien être coupés comme fourrages verts. La

Digitized by Google

chicorée sauvage et le symphitum asperinum, ou consoude, sont aujourd'hui très-utiles dans les années de sécheresse.

Quant aux plantes racines fourragères, celles que l'on cultive ordinairement chez nous sont : la pomme de terre, la betterave, la carotte. Parmi les diverses espèces de la première, c'est ordinairement la variété rouge que l'on préfère, si elle est destinée à la nourriture de l'homme, mais la peaubée lorraine est la meilleure pour le bétail, à cause de ses produits. On avait aussi essayé la pomme de terre de Rohan, dont les tubercules sont monstrueux, mais elle est beaucoup trop aqueuse. Dans les jardins, on cultive préférablement la blanche rovillienne ou de la St.-Jean, ou la longuette jaune ou rouge. M. Ch. Mandel fait actuellement des essais de la pomme de terre des Cordillères d'Amérique ; mais on ne peut encore rien dire de positif sur les qualités qu'elle peut avoir. Quant à la betterave, c'est surtout la variété blanche de Silésie que l'on doit recommander, quoique la betterave champêtre, cultivée dans presque toute l'Alsace, convienne cependant sur les terres argileuses, tenaces, à cause de la facilité que l'on a pour l'arracher. Les cultivateurs ne peuvent trop cultiver ces deux racines, mais ils ne doivent pas négliger non plus les autres, qui peuvent rendre aussi de bien grands services. Ainsi, les navets, les rutabagas, les topinambours doivent toujours figurer dans les assolements d'un cultivateur qui s'occupe de l'éducation du bétail en grand. Les navets sont d'ailleurs une récolte dérobée qui vient après une céréale ou après du colza, et qui est très-utile pour les provisions d'hiver; les topinambours sont surtout importants pour les sols pauvres, et ils ont l'avantage de résister aux froids de l'hiver, mais il est difficile d'en débarrasser la terre où on les a plantés.

La carotte est aussi une racine fort utile au cultivateur, surtout pour la nourriture des chevaux. M. de Dombasle recommande particulièrement la carotte blanche des Vosges, qu'il a cultivée longtemps à Roville.

Toutes les céréales sont cultivées dans notre département, dont le sol varié convient à tous les végétaux qui peuvent supporter notre climat, mais on ne choisit pas toujours les meilleures espèces, et le nombre des variétés connues de nos cultivateurs est trop peu considérable. Il en est beaucoup aussi qui se plaignent de la dégénérescence et qui renouvellent leur semence presque tous les ans. Si cette dépense du renouvellement est en effet nécessaire, c'est à eux seuls qu'ils doivent en attribuer la cause, car il n'y a nécessité réelle que pour les cultivateurs qui laissent leurs terres infestées de mauvaises herbes, les

Digitized by Google

soignent mal, et ne savent pas rentrer leurs récoltes au moment convenable. Nous ne cultivons guère dans notre département que le blé d'automne, tandis qu'il conviendrait souvent d'ensemencer du blé de printemps, après les plantes racines cultivées dans les terres fortes ; car elles se rentrent assez difficilement dans les saisons pluvieuses, et la semaille est souvent mauvaise, si on l'effectue avant l'hiver. On a cultivé aussi, il y a une quinzaine d'années, le blé blanzé et le blé barbu ; mais leur culture a été presque généralement abandonnée, à cause des faibles produits de l'un et la dégénérescence de l'autre. Nous cultivons deux espèces principales d'orge, celle d'automne et celle de printemps. Cette dernière, assez productive, pourrait cependant se remplacer, dans bien des cas, par l'orge du mont Himalaya, ou l'orge riz, dont la farine a plus de valeur. Depuis plusieurs années, j'ai cultivé l'une et l'autre à l'École normale de Nancy, et elles ont donné des produits aussi abondants que l'orge ordinaire de printemps. Je crois donc devoir les recommander à l'attention de nos cultivateurs. Quant à l'avoine, l'espèce ordinaire est une des plus productives ; cependant, l'avoine patate la surpasse en qualité, et, dans ces derniers temps, bien des cultivateurs l'ont recommandée. Son grain est de meilleure qualité, mais sa réussite paraît plus chanceuse. L'avoine blanche de Hongrie, dont les panicules pendent toutes du même côté, se rencontre aussi dans un grand nombre d'assolements. Dans les expériences comparatives faites à l'École normale, l'avoine noire de Hongrie a donné aussi de fort beaux résultats, ainsi que l'avoine Janette, l'avoine de Brie et l'avoine de Géorgie.

Pour les plantes à la fois fourragères et graminées, il en est deux surtout que nos cultivateurs ne savent pas apprécier. C'est le maïs et le millet. Sur la route de Nancy à Strasbourg, entre St.-Nicolas et Lunéville, on cultive bien, il est vrai, le maïs en assez grande quantité, mais dans beaucoup d'autres cantons où il ne serait pas moins utile, surtout sur les terres légères et souffrant des sécheresses, on ne le cultive que par exception et non comme récolte principale.

Pour toutes les céréales, il est une précaution que négligent trop nos cultivateurs, et qui diminue considérablement et la quantité et la qualité de leurs produits. Ils laissent souvent les mauvaises herbes pulluler sur le sol ; elles y mûrissent même et infestent la terre pour les années suivantes. Parmi ces plantes, un bon nombre sont annuelles et pourraient être détruites par des sarclages donnés avant leur maturité : telles sont les nielles, les coqueli-

Digitized by Google

cots, la fromentale, les marguerites, les bluets, les chardons. D'autres, au contraire, telles que le liseron, le chiendent, se reproduisent par leurs racines. Ce sont celles-là qu'il est le plus difficile d'extirper du sol, et ce sont cependant les ennemis les plus mortels des récoltes. On ne peut donc trop recommander à nos cultivateurs de ne rien épargner pour les détruire. Dans des cas pareils, on ne doit pas craindre, comme je l'ai dit ailleurs déjà, une jachère complète; mais on doit bien éviter de reporter sur le sol le chiendent avant qu'il ait complétement perdu la faculté de germer de nouveau. Si on ne l'emploie pas comme litière ou pour l'alimentation du bétail, on peut le mettre en tas près de la pièce de terre d'où on l'a sorti, et, en l'arrosant pendant l'été, il se décomposera à la longue et pourra être enterré dans le sol sans danger. C'est probablement dans des cas semblables que les composts seront le plus utiles, afin de hâter la décomposition du tissu organique par l'action caustique de la chaux.

Parmi les plantes oléagineuses, le colza et la navette sont celles que préfèrent, et avec assez de raison, ce semble, nos cultivateurs. Elles donnent de très-beaux produits, après le défrichement surtout; mais ce sont des végétaux que l'on ne doit pas ramener souvent sur les sols qui ne sont pas très-riches, car ils demandent beaucoup d'engrais. Dans ces derniers temps, on a essayé, dans quelques fermes, la culture du madia sativa, dont l'apparition date de 1838. Cette plante a l'avantage de résister aux attaques des pucerons et de donner une huile aussi grasse que celle d'olives; mais, quoiqu'on l'ait bien vantée d'abord, elle a été cependant abandonnée de beaucoup d'entre ceux qui l'ont essayée, à cause des inconvénients qu'offre sa récolte. Ce n'est pas un motif, cependant, pour la condamner, et on a eu tort peut-être de se rebuter si facilement. Une année d'essais ne suffit pas pour juger des avantages d'un végetal, et il serait bon que de nouvelles expériences fussent tentées en Lorraine. Le madia sativa est d'autant plus précieux à être bien connu que, comme la cameline, il se sème au printemps, et qu'il peut ainsi parer aux éventualités des saisons qui ont pu faire périr les plants d'hiver.

Nous cultivons, dans la Meurthe, le chanvre et le lin comme plantes textiles, mais nous sommes loin de suffire à nos propres besoins, car la plupart de nos toiles fines nous viennent de la Flandre. En général, notre culture n'est pas industrielle, et jusqu'alors on a peut-être raison, parce que nous créons trop peu d'engrais; mais si le bétail était en plus grand nombre chez

Digitized by Google

nous, nous devrions au plus tôt nous soustraire au tribut que nous payons à la culture flamande. On avait recommandé chez nous le chanvre du Piémont, comme donnant beaucoup plus de produits que le chanvre ordinaire; mais il ne peut servir qu'à la fabrication des grosses toiles ou des cordages. Pour le lin, c'est celui de Riga, vulgairement dit de la grande espèce, que l'on doit préférer. Nous en devons l'introduction, dans notre département, à M. de Dombasle, qui l'a cultivé assez longtemps à Roville. Ses produits sont bien plus considérables que ceux du lin ordinaire; mais il demande, de la part du cultivateur, bien des précautions pour ne pas dégénérer. Chez nous, on veut ordinairement atteindre deux buts à la fois, tandis qu'on devrait toujours en avoir un seul en vue. Pour avoir de la bonne filasse, il faut semer épais et récolter un peu avant la maturité; mais pour obtenir de la bonne graine, il faut semer clair et laisser bien mûrir; il conviendrait donc que les cultivateurs qui ensemencent une assez grande étendue de lin, eussent toujours un petit carré de terre destiné uniquement à la production de la graine.

Parmi les plantes industrielles, le houblon est une de celles dont la culture s'est le plus étendue dans ces derniers temps. L'augmentation considérable qui a eu lieu dans la consommation de la bière a donné lieu à la création de nombreuses brasseries. On est actuellement revenu du préjugé qui éloignait du commerce le houblon du pays; aussi, dans les environs de Lunéville, de Nancy, sur un grand nombre de points du département, on a établi bon nombre de houblonnières, et toutes les fois qu'elles sont placées sur un bon sol, à une exposition convenable, elles donnent de beaux bénéfices aux cultivateurs, malgré le peu de produits que l'on obtient dans certaines années. Mais ici, plus que pour toute autre production agricole, il ne suffit pas de savoir bien produire, il faut surtout savoir bien vendre, car le houblon perd les $^{9}/_{10}^{es}$ de sa valeur d'une année à l'autre. On doit donc savoir choisir son moment pour s'en défaire dans le courant de l'année de récolte.

Ni la garance, ni le pastel, ne sont cultivés en grand dans la Meurthe, et on a raison, car on ne se déferait que très-difficilement de leurs produits. Le cultivateur ne doit se livrer en grand à la culture d'une plante que lorsqu'il peut compter sur des débouchés faciles.

Avant que notre agriculture atteigne le point de perfection auquel elle est appelée, il nous reste beaucoup à faire sans doute; mais nos cultivateurs, en conservant un système de culture qu'il serait si important pour eux de chan-

Digitized by Google

ger, savent-ils au moins en tirer tout le parti possible. N'est-il pas un grand nombre d'améliorations qu'ils semblent ignorer, et qui n'exigeraient cependant, de leur part, ni travail pénible ni combinaisons difficiles. Sans parler du peu de soins qu'ils apportent dans l'administration intérieure de leurs fermes, pour la distribution des fourrages, la conservation de leurs récoltes, combien ne perdent-ils pas d'engrais, soit par la mauvaise disposition de leurs étables, soit parce qu'ils ne savent pas choisir l'emplacement qui conviendrait à leurs tas de fumier ! Presque toujours on place l'engrais au sortir de l'étable, dans un lieu élevé, près du chemin dans lequel s'écoule tout le purin qui s'échappe dans les moments de pluie. On perd ainsi la partie la plus riche du fumier et on prive les récoltes d'un engrais qu'il serait très-facile cependant de recueillir. La conduite de nos cultivateurs, dans ce cas, est encore une cause d'insalubrité ; car, pendant tout l'été, les miasmes qui s'échappent continuellement du purin, vicient l'air au point de le rendre dangereux dans certaines communes, et la cause de maladies que souvent on ne peut s'expliquer. Les chemins s'entretiennent aussi beaucoup moins facilement, et, presque toujours bourbeux, ils se détériorent continuellement.

Partout on rencontre des mares d'eau où s'enfoncent les voitures, des trous où les véhicules se brisent et où les animaux s'abîment. Il est vrai de dire que ce n'est pas seulement dans l'intérieur des communes que l'on trouve des chemins en si mauvais état ; mais si, au peu de soin que les cultivateurs prennent de leurs voies de communication, se joint le motif de détérioration que j'ai signalé, on se rendra facilement compte, alors, de l'état pitoyable dans lequel elles se trouvent presque généralement.

Dans l'intérêt seul d'un entretien plus facile des chemins, et aussi comme cause de salubrité, il serait donc de la plus haute importance que nos cultivateurs se décidassent enfin à entendre la vérité. Ils se procureraient ainsi un engrais dont savent si bien profiter les Belges et les Suisses, utile surtout pour les prairies, mais bon aussi pour les terres arables. Leur attention doit aussi se porter vers les chemins d'exploitation, qui se sont bien un peu améliorés depuis quelques temps, mais pour lesquels il reste encore beaucoup à faire. C'est avec de bons chemins seuls qu'ils peuvent rentrer leurs récoltes avec célérité et conduire facilement les produits sur les marchés. Nous avons encore actuellement bon nombre de communes où les cultivateurs, forcés d'attendre le moment où les chemins sont praticables pour vendre leur blé, perdent ainsi une grande partie de sa valeur, si une baisse survient.

Digitized by Google

On pourrait aussi, pour les chemins vicinaux de même que pour les autres voies de communication, recommander, lorsque des bordures sont nécessaires, de les former d'arbres fruitiers, comme cela se pratique dans toute l'Allemagne.

Si notre agriculture est en retard, ce ne sont cependant ni les exemples, ni les encouragements, ni les conseils qui manquent à nos cultivateurs. Ils se tiennent en dehors du progrès, soit par ignorance, soit par entêtement ou par crainte, et ils regardent toute innovation comme un acheminement vers leur ruine. Aussi est-ce une victoire très-rare que d'arracher à la routine un de ses adeptes. L'exemple de Roville, de Sainte-Geneviève, la Malgrange et d'autres fermes qui, avec des terres peu fertiles, obtiennent cependant des produits abondants, ne peut rien sur beaucoup d'entre eux. La Société d'Agriculture de Nancy elle-même, dont les travaux si utiles se font de plus en plus remarquer, voit souvent ses efforts échouer devant la persévérance de l'entêtement; et si ses encouragements ont amené des résultats heureux, ils n'ont cependant pas produit ce que l'on serait en droit d'espérer dans un département comme le nôtre. Nos hommes des champs ne savent pas répondre aux vues philanthropiques de ceux qui les poussent dans la voie du progrès; et tant qu'ils ne comprendront pas mieux leur mission, le zèle et le dévouement de nos agronomes s'épuiseront en vain. C'est en répandant, par tous les moyens possibles, les connaissances parmi les cultivateurs, c'est en leur inspirant surtout le goût des améliorations, que nos perfectionnements marcheront avec plus de rapidité. C'est afin d'arriver à ce but que partout on répand les instituts agricoles, dont M. de Dombasle a donné l'exemple en France. La ferme modèle de Roville, était pour notre département, une bonne fortune dont il n'a pas su profiter sous tous les rapports; mais aujourd'hui que l'on comprend déjà mieux l'agriculture qu'il y a vingt ans, il est à espérer que l'établissement de Sainte-Geneviève, dirigé avec un talent si remarquable par M. Turck, sera fréquenté sous peu par un grand nombre de jeunes agronomes lorrains, qui feront ainsi profiter leur pays d'une institution dont il s'honore.

Nous terminons cet article par le tableau suivant, qui complétera ce qui concerne l'Agriculture.

Digitized by Google

Digitized by Google

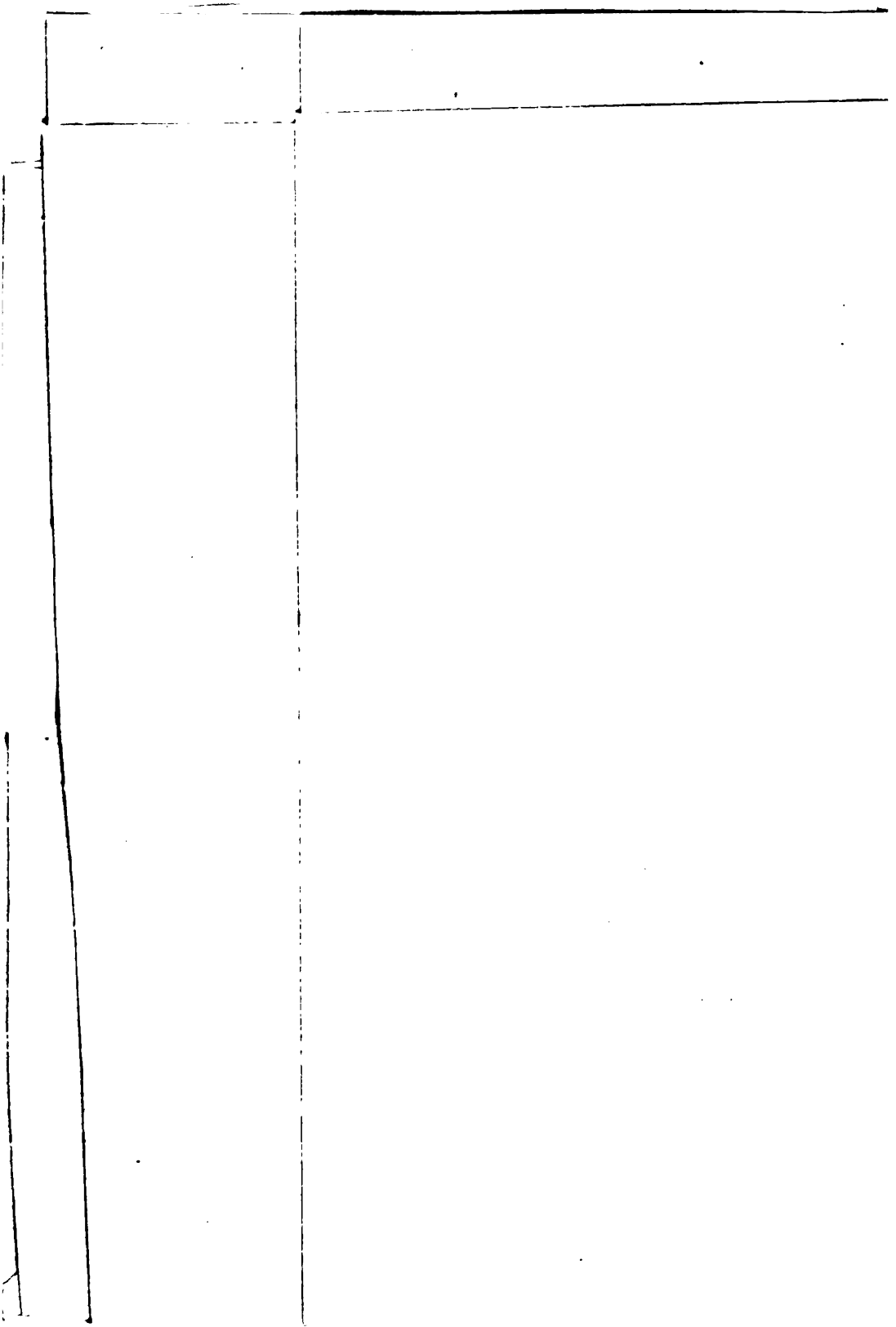

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

INSTRUCTION PRIMAIRE.

La loi du 28 juin 1833, sur l'instruction primaire, a produit, dans le département de la Meurthe, l'effet qu'en a ressenti toute la France. Il est de la nature des institutions véritablement bonnes et appropriées aux besoins de l'humanité, de se développer rapidement sous la protection d'une sympathie universelle. Lors même que les esprits flottent incertains dans de vagues théories, un instinct de prévision les éclaire quand il s'agit de leurs intérêts d'avenir, et, certes, aucune loi n'a eu pour le peuple plus d'actualité, une influence plus régénératrice que la loi sur l'instruction primaire.

Un des principaux bienfaits de cette loi, c'est, sans contredit, la création des écoles normales primaires. En effet, pour répandre l'instruction parmi le peuple, il faut des instituteurs ; mais la mission de l'éducation des enfants est trop sainte, le dépôt mis entre les mains de l'instituteur est trop précieux pour qu'on n'exige pas de lui des garanties solides, et du côté de la capacité et du côté de la moralité. Aussi, grâce à la loi, ces garanties sont-elles assurées à la société. Depuis la création des écoles normales primaires, on a vu, sinon disparaître la totalité, au moins diminuer considérablement le nombre de ces hommes qui faisaient le métier de vendre un peu d'instruction pour un peu d'argent, se contentant de donner quelque aliment à l'esprit des enfants, sans songer à former leurs cœurs. Peu considérés, parce qu'ils n'avaient souvent pas de considération pour eux-mêmes, complétement délaissés par l'autorité supérieure, qui n'avait rien fait pour leur assurer des moyens suffisants d'exister, ils étaient soumis aux exigences des parents de leurs élèves, obéissaient à leurs caprices et réglaient leur enseignement selon la direction inintelligente qu'ils leur prescrivaient. Et pouvait-il en être autrement? Placés entre leur devoir, qu'ils comprenaient mal, et la crainte de compromettre les moyens de leur existence, quelque chétifs qu'ils fussent, des hommes peu formés à une carrière laborieuse et pleine de dévouement, auraient-ils eu le courage de n'écouter que les inspirations de leur conscience, au risque de perdre une position qui les faisait vivre ?

Telle était, avant la loi du 28 juin, la condition des anciens maîtres d'école,

Digitized by Google

et le triste état de l'instruction primaire dans notre département. Ce n'est pas qu'il n'y eût d'honorables exceptions ; ce n'est pas que la plupart d'entre eux n'eussent le désir de s'instruire et de se former à leur profession, dont ils commençaient, avec tout le monde, à concevoir l'importance. Mais où en trouver les moyens? Un homme toutefois a droit à la reconnaissance du département et de tout le ressort de l'Académie, pour avoir devancé, pour ainsi dire, la loi et donné à l'instruction primaire une impulsion qui l'a préparée à la nouvelle organisation qui devait suivre bientôt. Cet homme, c'est M. Soulacroix, recteur de notre Académie, de 1826 à 1832, et aujourd'hui recteur de l'Académie de Lyon. En 1829, il forma, dans les chefs-lieux d'arrondissement, des conférences auxquelles furent appelés tous les instituteurs de l'arrondissement ; et, afin de trouver les maîtres nécessaires pour ces conférences, il fit un appel aux professeurs des colléges.

Enfin, arriva le moment où devait se réaliser l'immense bienfait qu'avaient rêvé les divers gouvernements qui, depuis 1789, se sont succédé en France. Tous avaient la bonne intention, et plusieurs même se sont sérieusement occupés d'assurer au peuple des moyens d'instruction.

Pour qu'un système d'éducation vraiment moral pût se consolider, il fallait une époque de fusion, et c'est au gouvernement issu de la révolution de juillet qu'il était réservé de procurer enfin à la France ce bienfait dont tous les hommes sont appelés à jouir.

La loi du 28 juin 1833 vint relever les fonctions des instituteurs. Mais si, d'un côté, elle améliorait leur sort matériel ; si elle leur faisait voir qu'elle leur servirait dorénavant d'égide contre de lâches vexations ; si elle les plaçait au rang qu'ils doivent occuper dans la société et faisait pénétrer dans leur âme l'espérance d'un meilleur avenir, de l'autre côté, elle leur montrait toute l'étendue de leur devoir et les nouvelles obligations qu'elle leur imposait. Elle leur a fait comprendre qu'un instituteur est un homme qui se charge de la sainte mission de cultiver l'esprit et le cœur des enfants ; qu'il est le second père de chacun de ses élèves ; qu'il doit veiller à leur innocence, en étouffant en eux les mauvaises passions qui s'élèvent, et en dirigeant les bonnes vers le bien ; qu'il est un homme patient et modeste, dévoué à tous ses concitoyens, leur rendant le bien pour le mal qu'il en reçoit souvent ; menant une vie austère selon la sainteté de sa mission ; un homme laborieux, paisible et bienveillant, dont l'influence s'étend sur les générations à venir, car son but est d'ennoblir de plus en plus l'humanité ; un homme enfin qui,

Digitized by Google

pour tous les services qu'il rend à ses semblables, se contente d'un faible salaire, vit ordinairement dans l'obscurité, oublié de ceux-là mêmes auxquels il a donné une seconde vie.

Voilà les devoirs qu'il s'agissait de développer dans l'esprit et dans le cœur de ceux qui se livraient à la carrière de l'instruction primaire. La tâche des chefs n'était pas facile. Mais qui mieux que l'homme qui dirigea alors notre Académie comprit cette noble mission? Si la loi fut promptement exécutée dans notre département, si l'organisation de l'instruction primaire fut dégagée de ces entraves qu'elle rencontra dans d'autres localités, qui ne sait que c'est à M. de Caumont qu'en revient l'honneur et le mérite? Avec la haute intelligence qui le caractérise, aidée de ses sentiments généreux, il sut trouver et choisir promptement le personnel qu'exigeait cette nouvelle branche de son administration.

L'instruction primaire, grâce aux dispositions des populations pour en favoriser le développement, s'améliore chaque année dans le département de la Meurthe. On a constaté, pour 1843, de nouveaux progrès, et si plusieurs communes encore, et notamment dans la partie allemande, sont arriérées sous le rapport de la culture de l'esprit, elles ont cependant senti la nécessité de donner de l'instruction à leurs enfants, puisque, à très-peu d'exceptions près, toutes se sont rendues propriétaires de maisons d'école, ou sont plus ou moins en mesure de s'en procurer (1). C'est un mouvement général : presque partout où les besoins l'exigent, on veut acheter, construire ou réparer. Il est bien rare de rencontrer, dans les communes rurales, des enfants que leurs parents n'envoient pas aux écoles pendant l'hiver; et, quoique ce nombre soit moins considérable en été, on peut certifier que, chaque année, on y compte plus d'élèves.

En 1842, le nombre des établissements primaires destinés à recevoir les enfants et les adultes, était de 1,275, savoir :

Écoles communales, tant pour les garçons que pour les deux sexes réunis.....	727
A reporter.....	727

(1) Depuis la promulgation de la loi du 28 juin 1833, il a été dépensé, dans le département de la Meurthe, jusqu'au 15 août 1842, pour constructions, acquisitions, réparations de maisons d'école et salles d'asile, une somme de 3,220,000 fr. Depuis cette dernière époque jusqu'au 15 août 1843, il a été crédité, pour le même objet, une somme de 169,548 fr. 14 cent., ce qui donne un total de 3,389,548 fr. 14 cent.

Digitized by Google

Report.....	727
Écoles communales de filles seulement.....	275
Communautés religieuses où il y a des écoles de filles.....	15
TOTAL.....	1,017

A ce nombre il fallait joindre 109 écoles privées, tant de garçons que de filles, ci..... 109

Douze salles d'asile, ci.....	12
Cent trente-sept cours d'adultes, ci.....	137
TOTAL GÉNÉRAL.....	1,275

Le nombre des enfants et des adultes qui ont fréquenté les écoles en hiver pendant l'exercice 1841-42 était réparti de la sorte entre les diverses écoles :

Garçons.—	Écoles communales.....	36,143	
	Écoles privées.....	2,326	
	Salles d'asile.....	696	
	Cours d'adultes.....	2,288	
	TOTAL.....	41,453	41,453
Filles.—	Écoles communales.....	31,959	
	Écoles privées.....	2,674	
	Salles d'asile.....	625	
	TOTAL.....	35,258	35,258
	TOTAL.....		76,711

En 1842, il y avait 914 maisons d'école communales :

Pour les garçons seulement.....	279
Pour les filles seulement.....	270
Pour les deux sexes.....	365
TOTAL.....	914

Digitized by Google

Le nombre des établissements d'instruction primaire est, cette année, de 1,319, savoir :

Écoles communales tant pour les garçons que pour les deux sexes réunis	727
Écoles communales de filles, y compris celles qui sont tenues par des communautés religieuses	309
Écoles privées de garçons	43
Écoles privées de filles	84
Salles d'asile	15
Classes d'adultes	140
TOTAL	1,319

On s'occupe avec beaucoup de zèle, dans le département, de la création de salles d'asile. Nous n'en avons encore aujourd'hui que 15, trois de plus que l'année dernière, mais un grand progrès se manifeste sous ce rapport, et on voit disparaître, peu à peu, le préjugé contraire à ces utiles établissements. Beaucoup de gens s'imaginent qu'une salle d'asile n'est qu'une simple réunion d'enfants à garder; ils pensent que là où les institutrices vivent en communauté, il suffit que l'une d'elles tienne les petits enfants, dans une salle séparée, et les astreigne au silence et à la retenue qu'on exige pour les classes ordinaires. Il en sera, sans doute, de ces préjugés comme de tant d'autres qui gênaient, et dont plusieurs gênent encore, mais avec moins d'entraves, les progrès de l'instruction primaire. Six communes : Pagny-sur-Moselle, Nomeny, Saint-Nicolas, Einville, Rosières-aux-Salines et Dombasle, ont déjà fourni leurs pièces et sollicitent des secours. Sans des embarras financiers qui retardent l'accomplissement des désirs de plusieurs autres localités, de nouvelles demandes pour la construction de salles d'asile auraient été adressées à l'administration.

Pendant l'hiver 1841-42, le nombre des élèves qui ont reçu l'instruction primaire, soit qu'ils fréquentassent les écoles communales, les cours d'adultes ou les salles d'asile, était de 76,711.

Le nombre de ceux qui ont fréquenté ces établissements pendant l'hiver 1842-43, était de 78,794, savoir :

Digitized by Google

Garçons.— Écoles communales.....	36,629	
Écoles privées.....	2,437	
Salles d'asile.....	846	
Cours d'adultes.....	2,342	
TOTAL.....	42,254	42,254
Filles.— Écoles communales.....	32,323	
Écoles privées.....	3,475	
Salles d'asile.....	742	
TOTAL.....	36,540	36,540
TOTAL.....		78,794

Ce qui donne sur l'exercice 1841-42, une différence de 2,083.

Écoles primaires supérieures. — Nous avons huit écoles primaires supérieures, annexées à des colléges ou à des institutions; elles offrent, en général, la ressource d'un enseignement moins dispendieux que si elles formaient des établissements entièrement séparés. Les cours peuvent ainsi être confiés à des professeurs qui se contentent d'une rétribution assez modique, et qui n'est qu'un accessoire à leurs traitements. D'ailleurs, la tendance des esprits vers les études industrielles aurait occasionné, dans les colléges communaux, des diminutions considérables d'élèves, si l'on n'avait pas trouvé là le genre d'instruction que l'on demandait.

École normale. — L'école normale continue à prospérer sous la savante direction de M. Bentz, et sous la surveillance de la commission, qui s'occupe activement de la marche et du progrès des études, ainsi que des soins de l'administration. Des professeurs capables en nombre suffisant, et dont le zèle est reconnu, s'occupent de l'enseignement.

La congrégation de la Doctrine chrétienne est celle qui fournit le plus de sujets dans ce département. Nous avons aussi, outre les hospices, huit établissements d'institution primaire dirigés par des sœurs de Saint-Charles. Quatre cents instituteurs à peu près possèdent bien les connaissances qui sont l'objet de leur enseignement.

Nous n'avons que trois écoles dirigées par des frères, deux écoles privées

Digitized by Google

à Nancy, et une école communale à Lunéville. Elles sont bien tenues; ce qui entretient, parmi les instituteurs de ces villes, une émulation profitable à leurs classes. Les écoles de filles sont en très-grande partie confiées à des institutrices religieuses.

La méthode mixte trouve peu de partisans dans les communes rurales. La méthode mutuelle, malgré les avantages qu'elle présente est peu pratiquée. Elle a contre son emploi le préjugé des campagnes, l'insuffisance ou la disposition des salles de classes, et la difficulté de former des moniteurs. On suit de préférence la méthode simultanée, qui est la plus favorisée de l'opinion. On peut voir, d'après le tableau suivant, dressé pour 1842 (1), quel est le nombre comparé des élèves instruits d'après ces différentes méthodes:

(1) Ce tableau n'est pas encore dressé pour 1843.

Digitized by Google

Tableau indiquant le nombre des différentes écoles par arrondis

ARRONDISSEMENTS.	ÉCOLES								MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT			
	Communales.	Privées.	Élémentaires.	Supérieures.	SPÉCIALEMENT consacrées aux enfants des cultes			COMMUNES à plusieurs cultes.	Mutuel.	Simultané.	Mixte.	Individuel.
					Catholique.	Protestant.	Israélite.					
Nancy.....	272	57	327	2	2	2	2	»	8	301	18	2
Lunéville.....	195	14	208	1	»	»	»	»	2	206	1	»
Toul.....	162	18	179	1	»	»	»	»	1	179	»	»
Château-Salins.....	202	11	209	4	1	»	»	»	4	209	»	»
Sarrebourg.....	191	9	198	1	12	2	»	»	»	196	3	»
Totaux.....	1022	109	1121	9	15	4	2	»	15	1091	22	2

Digitized by Google

sement, les méthodes d'enseignement qui y sont suivies, etc.

NOMBRE MOYEN DES ÉLÈVES,										NOMBRE DES ÉLÈVES EN HIVER,				INSTITUTEURS	
EN HIVER.								EN ÉTÉ.		PAYANTS.		GRATUITS.			
GARÇONS, Suivant la méthode d'enseignement				FILLES, Suivant la méthode d'enseignement											
Mutuel.	Simultané.	Mixte.	Individuel.	Mutuel.	Simultané.	Mixte.	Individuel.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Laïques.	D'UNE ASSOCIATION religieuse.
1101	8536	1474	40	124	9637	280	9	6021	5929	8446	7714	2725	2336	237	97
237	7383	140	»	35	7000	»	»	3572	3420	6534	5835	1226	1200	161	50
160	5832	»	»	»	5891	»	»	2652	3088	5380	5102	612	789	131	49
497	6125	»	»	»	5888	»	»	1894	1955	5679	4806	943	1082	149	68
»	6602	317	»	»	6229	51	»	2453	2512	6035	5555	884	725	123	80
1995	34498	1931	40	159	34645	331	9	16592	16903	32074	29012	6390	6152	801	344

Digitized by Google

COMMERCE ET INDUSTRIE.

Le département de la Meurthe, ainsi qu'on l'a dit précédemment, est essentiellement agricole. Partout, après les céréales, la culture de la pomme de terre est pratiquée en grand. Tous les arrondissements, sauf celui de Sarrebourg, cultivent la vigne, et notamment celui de Toul et les cantons de Vic et de Pont-à-Mousson. L'exploitation des forêts est aussi commune à tous les arrondissements, quoique dans des proportions inégales. Nous ne parlerons pas ici de la petite industrie, comprenant les métiers proprement dits et les petites fabriques, ne pourvoyant, comme partout ailleurs, qu'aux besoins locaux.

La grande industrie comprend la saline et les produits chimiques de Dieuze, les manufactures de glaces de Cirey et Saint-Quirin, les cristalleries de Baccarat et de Valéristhal, diverses verreries parmi lesquelles on distingue celle de Plaine-de-Valsch, diverses faïenceries, et notamment celles de Lunéville et de Saint-Clément, la broderie de Nancy et de Lunéville, la ganterie de Lunéville, les manufactures de draps de Nancy et environs, des filatures, tissages, teintureries, sucreries indigènes, forges, papeteries et autres établissements de moyenne dimension.

Quant à l'industrie commerciale, le département, indépendamment des produits des manufactures ci-dessus rappelées, verse au dehors ses excédants en produits du sol consistant particulièrement en céréales, en vins, en planches et en bois de construction.

Nous nous bornons à ces quelques données sommaires relativement au commerce du département de la Meurthe. Nous publions au long, dans le second volume de la *Statistique,* à l'article des cinq chefs-lieux d'arrondissements, l'état du commerce et l'énumération des différentes industries qui existent dans les localités qui les composent (1).

(1) Voyez *Château-Salins*, *Lunéville*, *Nancy*, *Sarrebourg* et *Toul.*

Digitized by Google

PAUPÉRISME.

Nous croyons devoir terminer la première partie de la *Statistique* par une notice sur le paupérisme. Ces documents, pleins d'intérêt, et qui compléteront notre aperçu général sur l'état actuel du département, sont extraits d'un savant rapport présenté par M. Godard-Desmarets au Conseil général, pendant sa session de 1842, en réponse à une série de questions adressées par M. le Ministre de l'Intérieur. Les circonstances qui influent sur le paupérisme sont à peu près les mêmes, sauf les améliorations apportées par les développements qu'a pris l'instruction primaire. Nous citons textuellement les termes du rapport :

Quelles sont, dans le département, les causes les plus habituelles de la pauvreté ?—Entre les diverses causes de la pauvreté, celles permanentes, telles que la vieillesse ou les infirmités incurables des individus qui n'ont pas eu le bon esprit ou la possibilité de faire des économies pour leurs mauvais jours, sont communes au département de la Meurthe comme aux 85 autres. Il en est de même, et dans des proportions plus ou moins grandes, suivant les localités : 1° de l'inconduite d'ouvriers de toute classe, valides et ayant du travail à leur disposition, mais qui emploient une partie de chaque semaine à dissiper, d'une manière plus ou moins coupable, les salaires qu'ils ont gagnés dans les jours qu'ils ont consacrés au travail, et appellent ainsi, sur eux et leurs familles, toutes les angoisses d'une indigence à laquelle ils avaient eu les moyens de se soustraire ; 2° de l'incurie et de la dégradation morale qui font adopter librement et par choix la profession de mendiants par certains individus, aimant mieux solliciter la charité particulière que de se livrer à un travail quelconque. Ces cas, qui, déjà, ne sont pas assez rares dans les campagnes, se présentent surtout en plus grand nombre dans les principales villes du département, et notamment à Nancy (1), à Toul, à Pont-à-Mousson, à Sarrebourg, etc., etc.

Une autre cause de pauvreté est le penchant qui porte tous les individus composant la classe la plus misérable à se former des familles très-nombreuses.

(1) Cette ville possède maintenant un dépôt de mendicité.

Digitized by Google

Ces malheureux, souvent chargés de quatre à huit enfants en bas âge, et n'ayant ordinairement d'autres ressources que celles de leurs bras, plus ou moins intelligents, ne peuvent évidemment percevoir que des salaires insuffisants pour subvenir aux besoins d'un si grand nombre d'individus, nécessairement voués à la plus extrême détresse. Cette cause de pauvreté est d'autant plus déplorable, qu'elle engendre une mendicité de l'espèce la plus affligeante, celle des enfants que leurs parents envoient mendier, à défaut par eux de pouvoir subvenir à leurs besoins, et dont partie, contractant l'habitude du vagabondage, persistent dans ce hideux mode d'existence, même quand ils ont acquis la force nécessaire pour se livrer à des travaux utiles.

Indépendamment de ces causes permanentes, il en est d'autres accidentelles et temporaires provenant, soit des interruptions forcées des travaux de l'agriculture dans la mauvaise saison, lorsqu'elle se prolonge outre mesure, soit de l'excessive cherté des denrées dans les années de disette, soit des crises commerciales et politiques qui se font particulièrement sentir dans les cantons du département qui exploitent la grande industrie, soit même des causes moins graves dans leur origine, telles que les vicissitudes de la mode, mais qui, de temps à autre, n'en affectent pas moins vivement tel ou tel genre d'industrie.

Les infirmités y sont-elles communes et tiennent-elles à l'influence du climat ou au genre d'industrie de la localité ? — Il n'existe pas dans le département de cause générale d'infirmités, par suite de l'influence du climat; mais il y a encore quelques accidents fâcheux pour cause d'insalubrités locales. C'est ainsi qu'aujourd'hui on peut signaler, 1° quelques exemples de crétinisme accompagnés de goîtres, à Rosières-aux-Salines, par suite de la mauvaise qualité des eaux, à laquelle vient se joindre la mauvaise tenue des habitations de la classe indigente; 2° quelques exemples semblables dans la partie de la vallée de la Seille dépendant du canton de Vic; 3° quelques fièvres malignes à Vatiménil et à Fraimbois, canton de Gerbéviller, par suite d'eaux stagnantes au milieu de ces deux communes; 4° quelques fièvres intermittentes dans le voisinage des étangs et des forêts, dans les deux cantons de Toul. Quant aux fâcheuses influences qu'on peut attribuer à la nature du travail, on ne cite que les scrofules dont souvent sont atteints les nombreux tisserands de Gerbéviller.

La pauvreté est-elle héréditaire dans un grand nombre de familles ?—Dans un grand nombre de familles, non : mais dans certaines localités; elle l'est

Digitized by Google

encore dans quelques familles dont les chefs, dégradés par de mauvaises habitudes, n'ont enseigné à leurs enfants d'autres moyens de gagner leur vie que celui qu'ils pratiquaient eux-mêmes. Cependant, plus les efforts du gouvernement et des administrations locales pour faire parvenir l'instruction jusqu'aux dernières classes de la société, seront fructueux, plus on verra diminuer ce déplorable penchant, et déjà l'on signale, sur certains points, une amélioration notable.

Les industries du département offrent-elles des travaux habituels et suffisants ? — Oui ; dans le département il y a généralement du travail pour les bras de bonne volonté ; à plus forte raison dans les circonstances actuelles, où la construction de nouvelles communications et celle du canal de la Marne au Rhin fournissent de l'emploi à ceux qui en désirent.

Quel est le taux moyen du prix de la journée ? — Cette question ne peut s'appliquer qu'au simple journalier, c'est-à-dire à l'ouvrier n'offrant à peu près que l'emploi de sa force musculaire, quoique même dans cette classe il y ait de grandes différences, fondées sur le degré d'intelligence, les facultés physiques et le bon emploi du temps. On peut évaluer, sur l'ensemble du département, le prix de la journée de cette classe d'ouvriers, savoir :

Pour un homme, à..... 1f 20c
Pour une femme, à..... » 83

Ces moyennes résultent de divers prix variant, suivant les localités, pour les hommes, de 1 fr. à 1 fr. 50 cent., et pour les femmes, de 60 cent. à 1 fr.

Les salaires des ouvriers divers, autres que les journaliers, sont trop variés pour qu'on puisse les résumer en un prix moyen.

Quelle est, en moyenne, la somme jugée indispensable pour la vie commune dans les classes pauvres du département ? — On distingue ici l'indigent travaillant, mais ne gagnant qu'un salaire insuffisant pour ses besoins et ceux de sa famille, de celui qui, pour une cause quelconque, ne se livre à aucun travail. Le premier doit consommer plus que l'autre. Voici les évaluations résultant des renseignements recueillis canton par canton.

Indigents travaillant....	Pour un homme.....	»f	45c
	Pour une femme.....	»	35
	Pour un enfant au-dessous de douze ans.	»	28
Indigents inoccupés....	Pour un homme.....	»	37 5
	Pour une femme.....	»	20
	Pour un enfant au-dessous de douze ans.	»	20

Digitized by Google

A quel âge les enfants peuvent-ils être utilement employés, et cessent-ils d'être une charge pour la famille ?—D'après la nouvelle loi sur le travail des enfants, ceux-ci peuvent être admis dans les manufactures dès l'âge de huit ans. Cependant on ne peut se dissimuler que, nonobstant les prévisions de la loi, leur instruction, dans cette hypothèse, aura beaucoup à souffrir; et, de plus, ce n'est qu'à portée de certaines manufactures qu'ils peuvent trouver cette dangereuse facilité. On ne doit donc pas regarder cet état de choses comme un état normal, et il vaut mieux poser en règle générale que ce n'est qu'à partir de douze ans que les enfants des classes ouvrières peu aisées peuvent être considérés comme cessant d'être une charge pour leur famille.

Quel est le moral des pauvres eux-mêmes ? montrent-ils de l'empressement ou de la répugnance à recourir aux secours publics ? — Dans le département de la Meurthe, comme partout ailleurs, le moral de la classe la plus pauvre laisse beaucoup à désirer, 1° parce que cette classe est généralement la plus dénuée d'instruction, et que la misère et l'ignorance mènent à la dégradation morale; 2° dans les classes moins ignorantes, l'inconduite et l'immoralité mènent à la misère. Ces deux fléaux, l'immoralité et la misère, réagissent donc l'un sur l'autre, et il en résulte que la classe la plus pauvre ne comprend pas uniquement, mais renferme en presque totalité ce que l'on peut appeler la lie de la société. Toutefois, ce jugement sévère n'est pas applicable à une classe nombreuse d'indigents qui luttent par un travail opiniâtre contre la mauvaise fortune, dont la pénible position est indépendante de leur volonté et de leur conduite, qui doivent plus particulièrement exciter les sympathies de l'administration et des âmes charitables, et qui, de plus, n'ont ordinairement besoin que d'un complément, soit permanent, soit temporaire, pour avoir le nécessaire. En tendant à faire parvenir l'instruction dans toutes les classes de la société, on peut espérer que celle qui vient d'être caractérisée d'une manière si défavorable, s'épurera peu à peu, et déjà, sous ce rapport, on cite des progrès sensibles dans quelques localités. D'ailleurs, et c'est sans doute là encore une loi générale, les secours publics et particuliers sont sollicités avec instance, avec importunité, nous dirions presque avec audace par les pauvres les moins estimables; tandis qu'ils sont réclamés plus timidement et reçus avec plus de reconnaissance par ceux qui sont le plus dignes d'intérêt. Il y a cependant de rares localités où des indigents ne sollicitent qu'avec une certaine répugnance l'admission, soit temporaire, soit à demeure, dans les hôpitaux, et qui préféreraient des secours à domicile; mais ce sont là des

Digitized by Google

exceptions, et il est fort rare qu'un établissement de secours publics n'ait pas un bien plus grand nombre d'aspirants qu'il n'en peut recevoir.

Les enfants sont-ils disposés à abandonner leurs parents quand la vieillesse ou les infirmités les font tomber à leur charge ?—Le fait consistant de la part des enfants à ne pas recueillir ou secourir leurs ascendants ne peut cesser d'être condamnable qu'autant que les premiers sont complétement dénués des ressources nécessaires pour remplir cette obligation. Il y a quelques localités où, sous ce rapport, il paraît qu'il n'y a pas de reproche à faire aux enfants ; mais il est loin d'en être ainsi dans tout le département.

Tantôt il y a refus complet et absolu ; tantôt ce n'est qu'à l'intervention des tribunaux que les ascendants doivent les secours qu'ils reçoivent; tantôt ce devoir sacré est rempli de mauvaise grâce et même avec dureté et cruauté. En un mot, cet exercice de la piété filiale est trop souvent perdu de vue.

Une des causes de ce scandale résulte de l'usage admis dans les campagnes de l'ancienne Lorraine, de la part des pères et mères avancés en âge, de partager prématurément leurs immeubles entre leurs enfants, à la discrétion desquels ils se trouvent et qui ne tardent pas à oublier les obligations que leur impose cette cession, tant par conditions écrites que par les lois de la morale et de la reconnaissance.

C'est nécessairement dans les classes les plus corrompues que cette disposition se fait remarquer; psr conséquent, on en doit trouver au moins autant d'exemples dans les villes que dans les campagnes.

Le nombre des pauvres suit-il une progression croissante ou descendante ? — Des cinq arrondissements, quatre signalent des cantons dans lesquels la progression est déclarée croissante ; mais c'est particulièrement dans les villes que cet accroissement se fait sentir, parce que c'est dans les grandes agglomérations de population qu'il y a plus de chances de solliciter avec succès la charité particulière, et que les mendiants sont plus difficiles à surveiller, soit sous le rapport de leur conduite, soit sous celui de leurs collectes.

Les dons, legs et aumônes sont-ils abondants dans le département ?—De temps à autre, des âmes généreuses gratifient, par dispositions testamentaires ou autres, les établissements de bienfaisance ; mais les legs et dons de cette nature ne sont pas assez fréquents pour qu'on puisse affirmer qu'ils sont nombreux. Toutefois, les ressources s'accroissent peu à peu; et, depuis quelque temps, la sympathie pour les classes malheureuses paraît se manifester d'une manière assez prononcée pour qu'on puisse espérer des progrès notables.

Digitized by Google

Quant à la charité particulière, elle se pratique de deux manières : d'abord par des dames (et même à Nancy par des jeunes gens) qui, dans plusieurs villes, ont formé des associations libres de bienfaisance, et qui, indépendamment des actes de générosité qui leur sont propres, font des quêtes, organisent des loteries, enfin sollicitent de diverses manières des contributions volontaires en argent, en nature, en objets ouvrés, dont elles emploient le produit en secours à domicile ; et ensuite par les aumônes individuelles faites directement aux mendiants proprement dits dans tous les lieux où la mendicité n'est pas interdite.

On peut considérer l'aumône ou la charité individuelle, dans son ensemble, comme suffisamment productive, puisqu'en définitive elle subvient soit *au complément,* soit à la totalité des besoins de tous les individus qui, par nécessité ou par choix, se vouent à la mendicité.

Indigents valides. — Les indigents valides peuvent se ranger en trois classes : la première, composée de ceux sans travail par suite d'interruption temporaire, pour causes indépendantes de leur volonté et dénués d'ailleurs d'autres ressources ; la deuxième, d'ouvriers habituellement occupés, mais ne recevant qu'un salaire insuffisant pour subvenir aux besoins de toute leur famille ; la troisième, des indigents vicieux et se faisant mendiants par profession.

En ce qui concerne la première classe, il serait infiniment préférable de leur procurer du travail que des secours ; mais sauf certaines localités ou des circonstances très-graves dans lesquelles la situation est traitée politiquement, la chose est ordinairement très-difficile, pour ne pas dire impossible.

La véritable solution consisterait à donner à la société une direction, une impulsion telle que le travail se présentât naturellement à tout individu qui le rechercherait. Hors de là, la mendicité temporaire ou des secours à domicile peuvent seuls venir en aide à cette classe d'indigents.

La deuxième classe, nécessairement composée de chefs de famille, ne peut trouver le complément de ressources qui lui est indispensable, pour subvenir aux besoins de la famille, que dans les secours à domicile. Elle est digne du plus haut intérêt, lorsque la détresse n'est pas le produit du défaut d'ordre et de l'inconduite.

La troisième classe, qui est en grande partie la pépinière des malfaiteurs, préoccupe beaucoup et avec raison les amis de l'humanité et les hommes d'état ; mais il n'en est pas moins vrai que, quant à la valeur personnelle des

Digitized by Google

individus qui la composent, elle est la moins intéressante. C'est particulièrement en vue de cette classe qu'ont été institués les dépôts de mendicité, autrement dire les maisons de travail forcé.

Indigents invalides et incapables d'un travail suivi.—L'incapacité du travail résulte, soit du trop jeune âge, soit d'un âge trop avancé, soit d'infirmités incurables ou chroniques à un haut degré.

A moins de condamner à mort les individus composant cette classe, il faut bien leur donner des secours.

Elle ne peut obtenir ces secours que de la charité publique par l'entremise de l'administration, ou de la charité privée par l'entremise des associations libres, ou enfin de la charité individuelle par la voie de la mendicité.

Les secours accordés par la charité publique ou par la charité privée sont distribués à domicile ou administrés dans l'intérieur des établissements où les indigents sont admis.

De la mendicité.—Le département est dans une bonne voie sous ce rapport, car déjà, dans plusieurs villes, la mendicité est supprimée, et dans d'autres les misères des pauvres sont adoucies, à l'aide, soit des ressources et des institutions municipales proprement dites, soit des associations libres de charité.

Digitized by Google

TABLEAU DES ANCIENNES MESURES,

Comparées avec celles correspondantes dans le nouveau système général.

(Le poids de marc était seul usité.)

MESURES LINÉAIRES.

	Mètr.	Millim.
Une toise ou verge de Lorraine vaut...	2	859
Le pied, qui en était la 10e partie.....	0	285
Le pouce, 10e partie du pied.....	0	028
La verge de Metz.....	2	977
La toise de Vic et de Réchicourt.....	2	706
Idem de Vergaville.....	2	910
La verge de Toul.....	2	962
L'ancienne toise de Lunéville.....	2	865
La toise de la Lorraine allemande.....	3	303
Idem d'Alsace de 10 pieds de France..	3	248
Idem de Nuremberg, usitée à Voyer...	3	045
Idem d'Imling, de 16 pieds.....	5	197
Idem de Hoff, de 150 pouces de France.	4	060
L'aune de Lorraine.....	0	639
Idem de Metz.....	0	676

MESURES DE SUPERFICIE.

	Hect.	Ares.
Le jour de terre, de 250 verges carrées de Lorraine.....	0,204	»
L'hommée, qui en était la 10e partie	»	2,043
L'arpent de Metz, de 400 toises...	0,354	»
L'arpent de Vic, de 320 toises.....	0,234	»
Idem de 240 toises pour les vignes.	0,165	»
Le jour de Toul, de 250 verges....	0,211	»
L'arpent de Réchicourt, de 372 toises	0,273	»
Idem de Vergaville, de 260 *idem*.	0,228	»
Idem de la Lorr. allem. 343 toises.	0,374	»
La fauchée de pré *idem* de 200 *idem*.	0,218	»
L'arpent d'Alsace, de 360 toises...	0,380	»

	Hect.	Ares.
L'arpent de Voyer, de 250 toises d'Alsace.....	0,264	»
Idem d'Imling de 90 toises d'Alsace	0,243	»
Idem de Hoff, de 150 *idem*.....	0,247	»

MESURES CUBIQUES.

Bois de charpente.

	Solives.
La solive ancienne vaut en solives nouvelles.....	1,028

Bois de chauffage.

	Stères.
La corde de bois, mesure de Lorraine, vaut	2,992

MESURES DE CAPACITÉ.

Pour les grains et matières sèches.

		Hectol.
Nancy.....	Le resal de blé ou seigle mesuré ras.....	1,172
	— d'avoine mes. comble	1,686
	— d'orge....*id*.....	1,612
Sarrebourg....	Le resal de blé ou de seigle ras.....	1,290
	d'avoine comble...	1,848
	— d'orge.....*id*....	1,732
Blamont.....	Le resal de blé ras.....	1,252
	— d'avoine comble...	1,740
	— d'orge.....*id*.....	1,353

Digitized by Google

		Hectol.
PHALSBOURG....	Le firtel de blé, de seigle et d'orge ras.....	1,150
	— d'avoine comble...	1,514
CHATEAU-SALINS.	Quarte de blé et de seigle ras.....	0,725
	— d'orge comble.....	0,960
	— d'avoine..*id*.....	0,980
TOUL.....	Bichet de blé, de seigle et d'orge ras.....	0,947
	— d'avoine comble...	1,001
ZELISE	Le resal de blé et de seigle ras.....	1,189
	— d'avoine comble ...	1,800
	— d'orge...*id*.....	1,680
PONT-A-MOUSSON	Quarte de blé et de seigle ras.....	0,866
	— d'orge comble.....	1,296
	— d'avoine..*id*.....	2,052
BADONVILLER...	Le resal de blé et de seigle ras.....	1,295
	— d'orge *id*.....	1,299
	— d'avoine comble...	1,800
FÉNÉTRANGE ...	Le resal de blé et de seigle ras.....	1,465
	— d'orge comble.....	2,020
	— d'avoine ..*id*.....	2,157

		Hectol
DIEUZE.....	Le resal de blé et de seigle ras.....	1,250
	— d'orge comble.....	1,600
	— d'avoine...*id*.....	1,650
VIC.....	Quarte de blé et de seigle ras.....	0,650
	— d'orge comble.....	0,945
	— d'avoine... *id*.....	1,005
LORQUIN	Le resal de blé et de seigle ras.....	1,355
	— d'orge...*id*.....	1,520
	— d'avoine comble...	1,873
NOMENY.....	Quarte de blé et de seigle ras.....	0,766
	— d'avoine et d'orge comble.....	1,149

Pour les liquides.

	Hectol.	Litres.
La mesure de Lorraine.....	0,440	»
Le pot, qui est la 18e partie de la mesure.....	»	2,448
La charge de Toul.....	0,401	»
Le grand pot de Toul.....	»	2,510
La hotte de Pont-à-Mousson...	0,430	»
Le pot de détail.....	»	2,390

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE. 1

HISTOIRE 1

ANCIENNES DIVISIONS. 22

Division du duché de Lorraine en 1594. . . . . *ib.*

Bailliage de Nancy. . . . . *ib.*

Bailliage des Vosges. 28

Bailliage d'Allemagne . . . . . *ib.*

Bailliage du comté de Vaudémont. 29

Bailliage de Châtel-sur-Moselle . . . . . *ib.*

Bailliage d'Apremont 30

Division des États de Lorraine en 1710. 31

Bailliage de Nancy. 32

Bailliage de Lunéville. 37

Bailliage des Vosges. 39

Bailliages particuliers et siéges bailliagers (Châtel, Nomeny et Vaudémont). *ib.*

Bailliage d'Allemagne 40

Duché de Bar. 42

Bailliage de Saint-Mihiel. . . . . *id.*

Bailliage de Pont-à-Mousson. 43

Lieux cédés dans le duché de Lorraine. 44

Division de la Lorraine en 1751. . . . . *ib.*

Bailliage présidial de Nancy. . . . . *ib.*

Bailliage de Lunéville 46

Bailliage de Blâmont. 47

Bailliage de Rosières. 48

Bailliage de Vézelise. . . . . *ib.*

Bailliage de Nomeny. 49

Bailliage de Pont-à-Mousson. 50

Bailliage de Charmes 51

Bailliage de Châtel-sur-Moselle. . . . . *ib.*

Digitized by Google

Bailliage de Dieuze 51
Bailliage de Château - Salins. 52
Bailliage de Sarreguemines. 53
Bailliage de Lixheim. . . . . *ib.*
Bailliage de Fénétrange. . . . . *ib.*
Bailliage de Commercy 54
Bailliage de Thiaucourt . . . . . *ib.*

Localités comprises dans le département de Metz. 58
Bailliage de Toul . . . . . *ib.*
Bailliage de Verdun. 59
Bailliage de Sarrelouis. . . . . *ib.*
Bailliage de Vic. . . . . *ib.*

Divisions du département de la Meurthe en 1790. 63
District de Nancy. . . . . *ib.*
District de Lunéville 64
District de Vézelise 65
District de Toul. 67
District de Pont-à-Mousson. 68
District de Vic (Château-Salins) 69
District de Dieuze 70
District de Sarrebourg. 71
District de Blâmont. 72
Table chronologique des ducs de Lorraine. 76

DIVISION POLITIQUE, MILITAIRE, ECCLÉSIASTIQUE et JUDICIAIRE 77
Tableau de la population à différentes époques, etc. 79

Voies de communication 81
Routes royales et départementales. . . . . *ib.*
Chemins 85
Situation des travaux des chemins 86
Rivières navigables et flottables. 90
Canal de la Marne au Rhin. . . . . *ib.*
Chemin de fer de Paris à la frontière d'Allemagne. 98

Forêts. 100

MÉTÉOROLOGIE 104
Maladies des bestiaux 116
Vaccine. 117

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE. *Première partie.* Géologie. 120

§ I^er^. Introduction. . . . . *ib.*
§ II. Géologie du département. 127

Deuxième partie. Règne végétal. Première division. — *Plantes vasculaires.* 140

Dicotylédones 141

1. Thalamiflores . . . . . *ib.*
2. Calyciflores 147
3. Corolliflores. 161
4. Monochlamydées. 166

Monocotylédones. 170

1. Phanérogames. . . . . *ib.*
2. Cryptogames. 178

Notes. 180

Deuxième division. — *Plantes cellulaires.* 184

Mousses. . . . . *ib.*
Hépatiques 190
Lichens. 191
Champignons 199
Algues 221

Troisième partie. Zoologie. 223

Premier embranchement. — *Vertébrés.* 225

1^re^ Classe. — Mammifères . . . . . *ib.*
2^e^ Classe. — Oiseaux. 226
3^e^ Classe. — Reptiles 234
4^e^ Classe. — Poissons 235

Second embranchement. — *Mollusques.* 237

5^e^ Classe. — Gastéropodes. . . . . *ib.*

Troisième embranchement. — *Articulés.* 240

5^e^ Classe. — Insectes . . . . . *ib.*

Quatrième embranchement. — *Lépidoptères.* 261

1^re^ Partie. — Rhopalocera. . . . . *ib.*
2^e^ Partie. — Heterocera 262
3^e^ Partie. — Geometra. 266

Digitized by Google

AGRICULTURE 268

Chap. 1er.— Situation agricole du département. . . . . *ib.*

Chap. 2. — Idée générale du système de culture suivi dans le département. 282

Chap. 3. — Principales améliorations que réclame l'agriculture de la Meurthe. 302

Tableau des renseignements statistiques sur la production, la consommation et le prix des bestiaux de toute espèce dans le département de la Meurthe, au 1er juillet 1841. 327

INSTRUCTION PRIMAIRE 343

COMMERCE ET INDUSTRIE 352

PAUPÉRISME 353

TABLEAU DES ANCIENNES MESURES, comparées avec celles correspondantes dans le nouveau système général. 360

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

17

6-17

Digitized by Google